This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

BP 119.12

Harvard College
Library

FROM THE BEQUEST OF
GEORGE HAYWARD, M.D.
OF BOSTON, MASSACHUSETTS
CLASS OF 1809

LE

BIBLIOPHILE

BELGE

LE

Bibliophile

BELGE

BULLETIN TRIMESTRIEL

PUBLIÉ

PAR LA SOCIÉTÉ

DES

BIBLIOPHILES DE BELGIQUE

PREMIÈRE ANNÉE

BRUXELLES
CHEZ FR.-J. OLIVIER, LIBRAIRE
11, *Rue des Paroissiens*
MDCCC.LXVI.

~~IV, 4504~~
BP 119.12

Bayonne,
1866, May 14,
" 28,
[illegible] 25,
1867 Jan. 14.

Bruxelles, Imprimerie de Toint-Scohier, rue de la Commune, 11.

1866. May 14 Hayward Fund.

LE

Bibliophile

BELGE

BULLETIN TRIMESTRIEL

PUBLIÉ

PAR LA SOCIÉTÉ

DES

BIBLIOPHILES DE BELGIQUE

Première année, N° 1.

BRUXELLES

CHEZ FR.-J. OLIVIER, LIBRAIRE

5*bis*, *Rue des Paroissiens*

M.D.CCC.LXVI

AVIS.

Le *Bibliophile Belge* forme un volume par an de 4 à 500 pages : il parait en 4 livraisons, par trimestre. — Son prix est de 10 fr. pour la Belgique, et de 12 francs pour l'étranger.

ON S'ABONNE :

A Bruxelles : chez le libraire Fr. J. Olivier, et en province, chez les principaux libraires.

Pour la France : chez MM. L. Potier, J. Miard, Aug. Aubry, libraires à Paris.

Pour l'Allemagne : chez MM. List et Francke, libraires à Leipzig.

Pour la Hollande : chez Mart. Nijhoff, libraire à la Haye.

Pour l'Angleterre : chez MM. B. Quaritch, Barthès et Lowell, libraires à Londres.

FONDATION

DE LA

SOCIÉTÉ DES BIBLIOPHILES

DE BELGIQUE

L'idée de fonder à Bruxelles une société centrale des bibliophiles belges appartient à Mr de Reiffenberg. Dès 1842, il avait su rassembler autour de lui les principaux amateurs qui représentaient alors en Belgique la passion de la bibliomanie. La société fondée par son initiative publia trois volumes qui sont encore aujourd'hui recherchés par les amateurs. (1) Malheureusement elle n'eût qu'une existence éphémère. Le petit nombre d'amateurs existant à cette époque et aussi, il faut bien l'avouer, l'indifférence du public furent les causes qui mirent fin à ses réunions.

---

(1) *Correspondance de Marguerite d'Autriche : Lettres de Van Male sur la vie de Charles-Quint : Mémoires de Charles de Croy*. 1842-45.

Depuis lors, il se fit, en Belgique, plusieurs tentatives pour ranimer le goût des livres; les sociétés des bibliophiles de Mons et de Gand, celle créée dernièrement à Liége, la société d'émulation de Bruges publient des travaux qui sont dignes d'être appréciés. Mais ces sociétés créées dans un but spécial, destinées à produire uniquement des travaux concernant les provinces où elles ont été fondées ne peuvent avoir qu'une existence restreinte. Le dévouement ne leur manque pas mais la matière doit nécessairement finir par leur faire défaut. De plus elles n'ont entre elles aucun lien commun et la devise belge : l'Union fait la force, leur est inconnue. Une lacune existait donc. L'idée de M. de Reiffenberg avait péri mais elle devait revivre par la force des choses.

Quelques bibliophiles se trouvant à Bruxelles au mois d'octobre dernier résolurent de créer de nouveau une association centrale de bibliophiles. Leur but n'était point de faire concurrence aux sociétés locales. Celles-ci s'adressent à une province, l'autre à tout le pays. Toutes peuvent coexister et se prêter mutuellement un fraternel appui. A leur première réunion les bibliophiles commencèrent par discuter les statuts de la société, puis ils invitèrent les amateurs de Belgique à se réunir à Bruxelles le 12 novembre. Dans cette assemblée, les statuts définitifs ont été adoptés et nous allons en donner un aperçu à nos lecteurs.

La société se compose de cinquante membres effectifs et d'un nombre illimité de correspondants. Les bibliothèques publiques de Gand, Liége, Bruxelles et Louvain recevront gratuitement un exemplaire sur papier extra, de toutes les publications.

La société a pour premier but de fonder une revue trimestrielle « le Bibliophile belge » qui sera dirigée par un comité de 7 membres choisis dans la société. Elle contiendra des articles relatifs à toutes les branches de la bibliophilie et s'occupera spécialement de la Belgique. Chaque bulletin comprendra en

outre un aperçu des principales ventes de livres faites en Belgique et à l'étranger, un compte rendu des publications les plus importantes belges et étrangères, enfin une table sommaire des travaux publiés pendant le trimestre par les revues de Belgique.(1)

Celui qui a étudié le caractère d'un bibliophile digne de ce nom, sait que pour lui la principale chose *le summum bonum* est de posséder des livres inconnus à ses confrères, ou signalés par leur excessive rareté. Sa passion dominante est l'égoïsme il compte pour peu de chose l'acquisition d'un bon ouvrage s'il n'est rare ou même unique. Pour satisfaire autant que possible à de si légitimes désirs il a été décidé que la société imprimerait annuellement une publication spéciale tirée sur papier extra à 54 exemplaires. Cet ouvrage sera soit une reproduction d'un livre rare, soit la mise au jour d'un manuscrit, bref tout travail pouvant sous un rapport quelconque intéresser les amateurs.

Enfin le but principal de la société est de réunir en un centre commun les bibliophiles de tout le pays. Pour donner à cette idée toute son extension, il a été résolu qu'il y aurait annuellement une réunion générale — nous n'osons l'appeler un congrès tant on a abusé du mot et de la chose — des membres, qui aura lieu chaque année dans une ville différente de Belgique. Cette idée, analogue à celle qu'ont adoptée depuis quelques années plusieurs instituts archéologiques de l'Angleterre offre un grand intérêt. Les membres qui pendant le cours de l'année n'auront pu assister aux réunions ordinaires, pourront ainsi coopérer aux travaux de la société. Outre la bibliothèque publique de la ville où se tiendra cette réunion, ils seront invités à visiter les collections particulières de leurs collègues. Un courant nouveau d'idées

(1) Les communications relatives au Bibliophile belge doivent être adressées au secrétaire de la société, Mr. Delecourt, rue de la Senne, 24, à Bruxelles.

et des relations nouvelles surgiront de cette assemblée et resserront encore davantage le lien qui doit unir tous les amateurs.

Souhaitons à la nouvelle société longue vie et prospérité. Puisse-t-elle concourir dignement aux progrès de la science et à l'union des bibliophiles.

X. DE THEUX.

SOCIÉTÉ

DES

BIBLIOPHILES DE BELGIQUE.

STATUTS.

ARTICLE I.

La Société se compose de cinquante membres effectifs et d'un nombre illimité de membres correspondants. Ces derniers pourront assister aux séances, mais n'y auront pas voix délibérative.

ART. II.

La présentation d'un candidat doit être faite par deux membres. L'admission a lieu au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages.

ART. III.

Le bureau se compose du président, du vice-président, du secrétaire et du trésorier.

Le président veille à l'exécution du règlement, il dirige les

travaux et les discussions des réunions. En cas d'absence du président ou du vice-président, le membre le plus âgé en remplit les fonctions.

Le secrétaire tient les procès-verbaux des séances et la correspondance; il est chargé de la conservation des archives et du sceau de la société. Il convoque les membres en temps utile, en indiquant, d'après les instructions du président, les objets à l'ordre du jour.

Les procès-verbaux et résolutions de la société sont signés par le président et le secrétaire. Ce dernier signe seul les pièces qui n'impliquent aucune décision de la société.

Le trésorier est chargé des recettes et des dépenses. Il n'effectue aucun paiement que sur ordonnance signée par le président ou le secrétaire. Il rend compte de sa gestion à l'assemblée extraordinaire annuelle.

ART. IV.

1° La société publie un bulletin trimestriel dont la direction est confiée à un comité de sept membres. Le bureau fait de droit partie du comité.

Ce bulletin sera imprimé sur papier extra pour les membres effectifs et sur papier ordinaire pour les membres correspondants. Le public pourra obtenir des exemplaires ordinaires au prix de 12 francs.

2° La société publie annuellement un travail spécial tiré à 54 exemplaires sur papier extra, destinés aux membres effectifs et aux bibliothèques publiques de Bruxelles, Gand, Liége et Louvain. La société décide si l'ouvrage doit être mis dans le commerce et fixe en ce cas le chiffre du tirage sur papier ordinaire et le prix du volume.

L'éditeur de l'ouvrage a droit à dix exemplaires sur papier ordinaire et à un exemplaire sur papier extra portant le n° 55.

La société n'assume point la responsabilité des opinions émises par ses membres.

ART. V.

Pour arriver à une exécution matérielle uniforme, le bon à tirer n'est donné que sur le visa du membre délégué par le comité.

Chaque publication spéciale porte sur le faux titre : Société des Bibliophiles de Belgique, et sur le titre le nom ou les initiales de son éditeur. Les exemplaires des membres effectifs recevront à la presse un numéro et le nom du destinataire; ils seront revêtus du timbre sec de la société et de la signature du secrétaire. Ceux destinés au commerce seront numérotés à la main et signés par le secrétaire.

ART. VI.

La cotisation annuelle des membres effectifs est fixée à 25 francs, payables au mois de janvier. En cas de non paiement après deux avertissements par écrit, ils sont censés démissionnaires. Ils paieront en outre 20 francs comme droit d'entrée. — Les membres correspondants recevront gratuitement le bulletin en échange d'articles acceptés qu'ils devront envoyer à la société au moins une fois par an.

ART. VII.

Les décisions se prennent à la majorité des voix. En cas de parité la proposition est rejetée. Sur la demande de trois membres on procède au scrutin secret.

En cas d'urgence, le bureau pourra convoquer extraordinairement à Bruxelles les membres de la société.

Il y aura annuellement une assemblée générale des membres dans une ville de Belgique à désigner par un vote. Cette assemblée 1° procédera aux élections ; 2° nommera le bureau et le comité ; les membres sortants sont rééligibles ; 3° déterminera la publication spéciale qui sera éditée dans le courant de l'année et en désignera l'éditeur. Cette dernière décision devra être prise à la majorité des deux tiers des membres présents. Les ouvrages proposés par les membres devront être remis quinze jours avant la réunion au secrétaire de la société ; le bureau en fera rapport.

Le procès-verbal de cette séance et le compte du trésorier seront distribués aux membres effectifs.

ART. VIII.

Les modifications au règlement ne peuvent être adoptées qu'après avoir été proposées par trois membres et votées par les deux tiers des membres présents. Le texte de la modification devra être inséré dans la convocation.

ART. IX.

La société ne peut être dissoute que par une décision prise en assemblée générale convoquée à cette fin un mois d'avance. La résolution doit être votée à la majorité des trois quarts des membres présents. Ceux-ci décident en même temps de l'emploi qui sera fait des exemplaires restant en magasin et de l'avoir social.

LISTE DES MEMBRES

MEMBRES EFFECTIFS.

1 MM. chev^r Camille DE BORMAN, à Schalkhoven.
2 » chev^r Léon DE BURBURE, à Anvers.
3 » Charles A. CAMPAN, à Bruxelles.
4 » Ulysse CAPITAINE, à Liége.
5 » Jules CAPRON, à Ypres.
6 » prince Alfred-Emmanuël DE CROY, au Rœulx.
7 » Prosper CUYPERS VAN VELTHOVEN, à Bruxelles.
8 » Julien DE BONNE, à Bruxelles.
9 » Jules DELECOURT, à Bruxelles.
10 » Octave DELEPIERRE, à Londres.
11 » Félix DELHASSE, à Bruxelles.
12 » Henri DELMOTTE, à Tournai.
13 » Jean DE MEYER, à Gand.
14 » DU BUS ainé, à Tournai.
15 » Charles DUVIVIER, à Bruxelles.
16 » Geisweit VAN DER NETTEN, à Zwolle.
17 » Charles GRANDGAGNAGE, à Liége.
18 » Gustave HAGEMANS, à Bruxelles.
19 » Henri HELBIG, à Llége.
20 » comte Charles DE KERCHOVE, à Gand.
21 » C. F. KOFOED, à Bruxelles.
22 » S. E. V. LEGRAND DE REULANDT, à Anvers.
23 » comte DE LIMBURG-STIRUM, à Gand.
24 » Charles MAUS, à Bruxelles.
25 » comte DE NEDONCHEL, à Tournai.
26 » Fr. J. OLIVIER, à Bruxelles.
27 » Jules PETY DE THOZÉE, au château de Grûne.
28 » comte Maurice DE ROBIANO, à Bruxelles.
29 » Charles RUELENS, à Bruxelles.
30 » Dr Auguste SCHELER, à Bruxelles.
31 » chev^r DE SCHOUTHEETE DE TERVARENT, à St Nicolas.
32 » Dr SNELLAERT, à Gand.
33 » Xavier DE THEUX, à Bruxelles.
34 » Ferdinand VAN DER HAEGHEN, à Gand.

35 MM. Dr A. van der Linde, au château de Winkelsteeg.
36 » Alphonse van den Peereboom, à Bruxelles.
37 « Sylvain van de Weyer, à Londres.
38 » chevr Gustave van Havre, à Anvers.
39 » F. Vergauwen, à Gand.
40 » L. Veydt, à Bruxelles.
41 » comte de Villermont, à Bruxelles.
42 » baron de Vinck des Deux-Orp, à Bruxelles.
43 » Alphonse Willems, à Bruxelles.
44 » baron Wittert, à Liége.
45 à 50 . . . . . .

Membres correspondants.

MM. L. Alvin, à Bruxelles.
» Ch. De Brou, archéologue, à Bruxelles.
» N. Loumyer, à Bruxelles.
» P. Génard, à Anvers.
» Stan. Bormans, à Liége.
» Edw. van Even, à Louvain.
» Ad. Siret, à Saint-Nicolas.
» Paul Lacroix (bibliophile Jacob), à Paris.
» Aug. Bernard, à Paris.
» Gust. Brunet, à Bordeaux.
» Gust. Masson, à Londres.
» Dr Ant. Ruland, à Würzbourg.
» F.-L. Hoffmann, à Hambourg.

Bureau.

MM. X. de Theux, président.
» F. van der Haeghen, vice-président.
» G. Hagemans, trésorier.
» J. Delecourt, secrétaire.

Comité de rédaction.

MM. de Theux, Van der Haeghen, Hagemans, Delecourt, Duvivier, Ruelens, Scheler.

LES DICTZ

DES OYSEAUX ET DES BESTES

Dans sa dernière et récente édition du *Manuel du libraire et de l'amateur de livres*, M. Brunet mentionne et décrit en partie l'intéressant livret des *Dictz des oyseaux et des bestes* que nous donnons en entier ci-après.

Mais disons d'abord comment ce curieux petit volume nous est parvenu et à quelle source, féconde en maintes découvertes précieuses, nous en sommes redevable, source insuffisamment connue et, à notre avis, généralement trop négligée dans l'intérêt de la bibliographie. Nous entendons parler de la matière dont les ais des anciennes reliures sont formés lorsque le carton y fait l'office de planchettes de chêne. Disons aussi comment et pourquoi les ais de carton de ces reliures anciennes nous viennent fournir si souvent des matériaux bibliographiques, xylographiques ou calligraphiques, ayant presque toujours de l'intérêt, à un degré quelconque.

Le carton de pâte, tel que nous le connaissons de nos jours, n'existait pas encore au XVe siècle et son apparition ne remonte

guère au delà du premier tiers du siècle suivant; — du moins n'avons nous jamais rencontré du carton de pâte d'une époque antérieure, et fort rarement même est-il en usage vers les quinze premières années du XVIe siècle. L'ouvrier relieur était donc obligé, lorsqu'il n'employait pas le bois pour ses ais, de confectionner lui-même son carton en superposant et en collant ensemble plusieurs feuilles de papier, selon l'épaisseur qu'il voulait donner à ses couvertures, d'après le format des volumes. Dans ces conditions, le relieur devait viser à l'économie et n'employer à cet usage que des matériaux quasiment sans valeur, c'est-à-dire du papier de rebut, soit typographique, soit calligraphique. Mais, parmi ces feuilles réputées de rebut par l'ouvrier du XVe siècle, il s'en trouve souvent qui deviennent pour nous des trésors véritables, à cause des documents importants qu'elles nous font connaître. En effet, toutes les couvertures en carton, provenant de reliures du XVe siècle, que nous avons été à même d'analyser, nous ont constamment fourni, à de rares exceptions près, des productions soit typographiques, soit manuscrites, n'ayant généralement, il est vrai, qu'un intérêt secondaire, mais aussi, par contre, tombions-nous quelquefois sur des produits très précieux (1). Puis, abstraction faite de ces découvertes, n'y a-t-il pas un certain attrait à exhumer, en quelque sorte, de la tombe, ces corps délaissés et muets depuis plusieurs siècles?

---

(1) La bibliothèque royale de Bruxelles a fait, elle aussi, quelques très-intéressantes trouvailles dans les mines que nous signalons, entre autres des feuilles xylographiques, des cartes à jouer et plusieurs fragments de papier à meubler, de la première moitié du XVIe siècle. Les échantillons de ce papier à tapisser les murs sont d'une extrême rareté et ne se rencontrent plus guère que collés dans des anciens coffrets. C'est ce papier qui sert en quelque sorte d'intermédiaire, pour l'ornementation de nos anciennes demeures, entre l'époque à tapisseries et nos cuirs gaufrés.

Quant au moyen de procéder à ce dépouillement, connu de quelques-uns, ignoré du plus grand nombre, voici en quoi il consiste : il suffit de laisser détremper les aïs de carton dans l'eau tiède, pendant environ 48 heures, en ayant soin de tenir les ais constamment sous l'eau, au moyen de poids en verre ; mais, si l'on veut agir plus promptement, on n'a qu'à faire chauffer insensiblement l'eau du bain jusqu'à l'ébullition : 20 à 24 heures en ce cas suffisent ordinairement, à moins cependant que le collage n'ait été fait avec de la colle à la farine de seigle ; mais alors encore quelques heures en plus viennent décider la question. Une jarre de terre vernissée, de dimension voulue, est le meilleur vase que l'on puisse employer pour y détremper les cartons à décoller : puis, lorsqu'ils sont suffisamment imbibés, on les place soit sur une tablette de marbre, soit sur une forte feuille de carton ordinaire, sur laquelle un linge est étendu. On commence alors le décollement, à l'aide de spatules en ivoire, de formes diverses. Ces spatules servent surtout à dépouiller les feuilles de papier de leur enduit de colle, que l'éponge vient ensuite complètement nettoyer. Puis enfin on met sa récolte à sécher et l'opération est faite. Toute cette besogne est aisée, entraînante même ; mais elle demande quelques soins — et un peu de patience surtout, — afin de ne point lacérer les feuilles à recueillir.

Nos premiers essais et nos premières découvertes datent de loin déjà, puisqu'elles remontent vers 1830. Mais, à dater de ce moment, nous continuâmes nos recherches, qui, avec des alternatives de chances, furent plus ou moins fructueuses. Le grand et principal obstacle qui empêche les recherches suivies en ces matières est la rareté des ais de carton des reliures vraiment anciennes.

Venons-en maintenant à la rareté bibliographique que nous annonçons en tête de cet article. C'est en 1842 ou 1843 que nous en fîmes la découverte dans les couvertures d'un Livre d'heures, in-4°, de Simon Vostre. Le dépouillement de cette reliure nous pro-

cura 22 feuillets imprimés, 14 feuillets de nos *Dictz des oyseaux*, dont 6 doubles, et 8 feuillets d'un Missel in-fol., à 2 col., à grand caractère gothique, d'une édition évidemment française. Les feuillets doubles des *Dictz des oyseaux*, furent offerts, sur notre proposition, par S. A. S. feu Mgr. le duc Prosper d'Arenberg, à M. J. C. Brunet, le savant auteur du *Manuel du libraire,* qui, à cette occasion, nous écrivit une lettre dont nous donnons en note un passage concernant notre trouvaille (1). Les huit autres feuillets de ces *Dictz des oyseaux* ont été reliés en un volume, lequel fait partie de la collection particulière d'incunables et de livres rares du duc d'Arenberg actuel.

C'est un petit in-4°, en caractères gothiques, non chiffrés, avec une seule signature Bii., à 10 lignes, dont 2 quatrains, par page, ayant en tête une figure d'oiseau, gravée sur bois, et à laquelle se rapporte le premier des deux quatrains (2). Toutes les pages de ce rarissime livret sont encadrées de bordures sur bois, où sont représentés des rinceaux, des fleurs, des oiseaux et quelques animaux plus ou moins fantastiques.

Le recto du premier feuillet contient le titre en deux lignes, au-dessous desquelles se voit la figure d'un oiseau de proie; le

---

(1) « Il est bien vrai, M., que je n'ai pas connu l'édition des *Dictz des oyseaux* dont vous avez eu l'obligeance de me transmettre deux excellents fac-simile; bien plus, je vous l'avouerai franchement, j'ignorais qu'on eut imprimé à Chaalons (c'est *Chaalons sur Marne*) avant la fin du XVIe siècle. C'est une chose vraiment curieuse que ce livre, surtout à cause des bordures qui le décorent; il est donc fâcheux que vous ne le possédiez pas complet. Si j'avais l'avantage d'être votre voisin, j'accepterais volontiers, de la main à la main, les feuillets doubles que vous avez la bonté de m'offrir ; mais je ne veux pas vous donner la peine de me les envoyer..... »

(ce 16 mai 1846.)

(2) Quelques-unes de ces figures d'oiseaux se trouvent répétées plusieurs fois.

tout est enfermé dans une bordure composée de quatre morceaux. Le verso du même feuillet ne contient qu'une bordure sans texte ni figure.

Voici le fac-simile du titre et de la figure sur bois qui se trouve au-dessous ; quant au texte de notre précieuse trouvaille nous le faisons suivre immédiatement et en entier, sans pouvoir garantir cependant le classement de nos feuillets, lesquels étaient détachés les uns des autres :

Les dicts des oyseaux:
Et des bestes par hystoires

La colomb (1)

Je suys en tous temps par nature
Simple et de belle maniere
Point nay fiel damaritume (sic)
Linnocent fait a tous grant chiere

Le porc

Quant iay menge et transglouty
Par gloutonnie ma sustance (sic)
A la fange suys endormy
Car de la pance vient la dance

La pardris

Charnalite (sic) eu tant en moy
Que ie na men puis abstenir
Je fais ce que faire ne doy :
Luxurieux doit fort cremir :

Le porc espy

Vestu ie suis de fines dardes
Pour moy garder des ennemys
Tousiours me tiens en mes gardes.
Veiller fault pour felons amys

---

(1) Ces quatrains étant tout à fait différents de ceux déjà connus, nous les donnons textuellement, sans rien changer à la ponctuation, sans indiquer les accents et sans modifier les fautes typographiques, afin de leur donner plus d'intérêt comme point de comparaison avec les autres éditions de ce livre curieux.

Le corbeau

Subtil ie suys en tous mes faictz
De faire mal souuent mauise
Le regnart et moy auons fait pair (1)
Plusieurs sous plams de grāt faitise

Le daing

Je suis beau se ne fust ma barbe
Et sy sens trop ma venaison
Jay gràs memes pour brouster lerbe
Biau faire est tousiours de saison

La tourterelle

Chaste garde nettement
Quant ie nay point de compagnie
Viure veux solitairement
Cueur deuot ayme nette vie

Le bieure

Pour plus complaire aux treatures (sic)
Qui me serchant pour mettre a mort
Aux dens iarrache mes natures
Trop pleure qui na reconfort

Le papegay.

Prince doit estre piteux
Et de son peuple avoir pitie
Quant il le voit langoureux
Montrer lui doit son amitie

(1) Probablement paix?

Le tesson.

Pour obuier a la tempeste :
Que ie congnois du ciel venir
En cauerne fourre ma teste
Le grant iuge doit on cremir.

Le faulcon

Viure du sien est grant noblesse
Prince son peuple ne doit greuer
Sy autrement fait son peuple blesse :
Et le fait sans cause endure :

Le regnart :

Je suis suttil (sic) plain de malice
Pour toutes bestes deceuoir.
Au corbeau ie fais la pollice
Chascum (sic) ne peult pas tout sauoir

La huppe

Menges ne veulz rien que ordure
Car en pugnaisie metiens
Se ie suys de belle figure
Beaute sans bonte ne vault riès

Le leurier :

A courir ie suys diligent
Trauersant mòtaignes et vaulx
Comme auaricieux pour largent
Se donne cinq cens mille maulx (1)

---

(1) Le bas de cette page porte la signature Bii.

Le chat huant

Chascum oyseau si me deboute.
Pour ce me fault voler de nuyt
De mes yeulx de iour ne vois goute :
Qui fait peche peche luy nuyt :

Le mastin

La nuit pour mon maistre ie veille
Pour les larrons mieulx espyer
Jay sur le guet tousiours laureille
Seruir dieu ne fault oublier

La pie

Qui veulç bien son secret cele.
Deuant chascum pas ne le die
Mais se garde de trop parler
Aultrement monstre sa folie

Le mouton

Jay le serueau treffort et ferme
Pour iouster quant le ver me picque
Car de mes cornes ma teste amer (sic)
Tel est bien franc qui nest pas quitte

Lespriuiers

Par dessus tous oyseaulx de proye
Je suys du plus noble lynaige ;
Pour neant plus me priseroye :
Qui mains se prise plus est saige :

Le marmot

Je suys chault de propre nature
Fort et cruel a tout mal faire
Enclin suis a toute luxure
Eureux est qui sen scet retraire

Le pellican :

Je suis dune telle nature.
Que ie veulx mourir pour les miens
Vie leur rens par nature
Ainsi fit Jesucrist aux siens :

Le loup

Pour ma pasture recouurer :
Jay plusieurs fois debat aux chiens
Quant homme meurt qui a auoir
Du coprs (sic) ne chault fors que des biês

La sigonne

Pour estre bien a ma plaisance :
Jayme moult le peuple humain
Des miens nourir ay souuenance.
Chascum doit amer son prochain

Le sanglier :

Courageux suis pour moy defendre
Quant ie me sens suiuy a mort.
Tout homme doit a soy entendre
Combien qui ne se sent a mort

Ici finit le dernier quatrain des huit feuillets que nous possédons de cette curieuse édition, laquelle devait se composer d'un bien plus grand nombre de feuillets, si, avec le *Manuel du libraire*, nous admettons que les deux lettres A G, qui se trouvent au-dessous de la souscription, indiquent les signatures : ce qui est fort plausible. Toutefois disons que le second de ces caractères gothiques n'est point un B, comme le suppose M. Brunet, mais un G, de façon que notre opuscule aurait eu, complet, sept cahiers, et non deux, et au moins 56 feuillets au lieu de 8 à 10, selon M. Brunet. Cependant 56 feuillets, à raison de 8 par cahier, serait un nombre bien important pour un livret qui, dans la plus étendue de ses éditions connues, ne va pas au delà de 12 feuillets. Il se pourrait donc fort bien que la lettre G, si réellement elle indique une signature de cahier, ne soit tout bonnement qu'une faute typographique, faute qu'il faudrait corriger en y substituant un B majuscule gothique.

Quoiqu'il en soit, voici le fac-simile de la souscription qui se trouve au haut du recto de notre dernier feuillet :

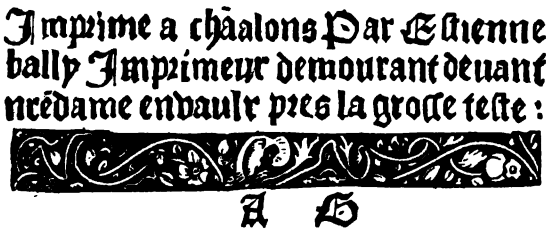

Immédiatement au dessous de nos deux lettres A G, est un espace en blanc, complément de la justification de la page, et le tout, y compris la souscription, est entouré, en forme d'encadrement, de diverses bordures, sur une triple rangée et sur deux doubles rangées.

« Le verso du même feuillet contient, dit M. Brunet, indépendamment de la bordure ordinaire, deux bois placés l'un horizontalement et l'autre perpendiculairement, avec la devise en rebus *Sola fides sufecit*, la même qu'on remarque dans plusieurs éditions imprimées à Paris par Gui Marchand. »

Ajoutons à ce que dit le savant bibliographe français, que tout, dans cette dernière page, bordures et mots, semble être placé à peu près au hasard : le bois placé horizontalement, le même qui se voit sur notre fac-simile, incline de côté ; le mot *Sola* se lit dans un compartiment à gauche ; les deux autres mots, placés l'un au-dessus de l'autre, se trouvent dans le compartiment de droite ; en outre, tous les bois gravés de l'encadrement sont irrégulièrement espacés. Mais, malgré la médiocrité de sa mise en œuvre, ce curieux livret, qui, de prime abord, semblerait devoir se rapporter à une date assez ancienne, n'appartient pourtant, en le jugeant d'après ses types, ses bois et son papier, qu'aux premières années du XVIe siècle, et, probablement, ce n'est, comme le dit fort bien le *Manuel du libraire*, qu'un essai — qui n'aura point eu de suite, — de quelque ouvrier peu habile et resté complétement inconnu jusqu'à présent. Néanmoins, l'imprimeur doit avoir eu en sa possession un certain matériel d'imprimerie, en bois gravés surtout, pour pouvoir mettre en formes ses *Dictz des oyseaux*.

Cet essai, quelque médiocre qu'il soit, est cependant le plus ancien produit connu, sorti des presses de Châlons-sur-Marne, puisque nous n'en possédons point, que nous sachions, d'antérieur aux dernières années du XVIe siècle. Puis, outre l'intérêt qui s'attache à notre opuscule, comme production typographique châlonaise, entièrement inconnu des bibliographes, il intéresse vivement encore par les quatrains inédits qu'il nous fait connaître et dont le langage, en maints endroits, ne ressemble guère à la bonne littérature de la grande époque de François Ier. Mais ces quatrains, plus ou moins rimés, ne sont aussi peut-être que les pre-

miers essais de quelque apprenti d'Apollon, du pays de la langue d'oil?

Dans de prochains articles nous ferons connaître d'autres fragments intéressants d'anciennes impressions xylographiques et typographiques, provenant de pareilles sources.

Ch. DE BROU.

ÉPHÉMÉRIDES

BIBLIOGRAPHIQUES

DES PAYS-BAS

JANVIER.

1 — 1795, Gérard et de la Serna Santander sont chargés de mettre en ordre la bibliothèque de Bourgogne et d'en dresser un inventaire.

2 — 1611, Charles de Croy ordonne, par testament, de faire imprimer le catalogue de sa bibliothèque.

3 — 1525, François Caroly érige une imprimerie à Diest.

4 — 1588, défense du roi d'introduire les bibles imprimées à Hambourg.

5 — 1759, Th.-Ph. d'Alsace, archev. de Malines, bibliophile distingué, meurt à Malines. Il légue sa bibliothèque à la ville de Malines.

6 — 1840, Jean-Bapt.-G. Delbecq, célèbre bibliophile et iconophile, meurt à Gand. Il était né le 20 septembre 1771.

7 — 1701, ordre du conseil de Brabant de saisir une gravure représentant le portrait du roi.

8 — 1859, Ant.-G.-B. Schaeyes, archiviste, archéologue, historien, meurt à Ixelles. Il était né à Louvain le 11 janvier 1808.

9 — 1836, E.-A.-J. Jevenois, imprimeur, décédé à Mons. Il y était né le 17 février 1759.

10 — 1839, fondation de la société des Bibliophiles flamands.

11 — 1704, Jean Eton demande au roi des lettres patentes d'imprimeur.

12 — 1790, les États de Flandre décrètent que les écrits de toute nature seront soumis aux censeurs ecclésiastiques et séculiers.

13 — 1806, Pierre Van Damme, célèbre bibliophile, né à Gand, meurt à Amsterdam, à l'âge de 78 ans.

14 — 1701, jour de naissance de Franç.-Ign. Bernaert, imprimeur à Bruges.

15 — 1757, décret du conseil de Flandre portant défense de vendre ou distribuer toutes espèces d'écrits relatifs aux affaires du temps.

16 — 1723, Franç. et Dom. Van der Ween obtiennent un privilége pour imprimer et débiter la *Gazette van Gend*.

17 — 1800, arrêté du premier consul fixant le nombre des journaux politiques.

18 — 1789, Jean-Franç. Meyer, impr. à Gand, épouse Jeanne de Keersmaecker.

19 — 1829, vente de la bibliothèque P. Driessen, à Groningen.

20 — 1829, François-Abraham Flanderin, bibliophile, meurt à Bruges.

21 — 1763, Jean-Liévin Roothaese, éditeur des *Gendtsche geschiedenissen,* meurt à Belcele.

22 — 1711, octroi d'imprimeur accordé à Pierre-François De Goesin, né à Louvain.

23 — 1789, ordonnance du magistrat de Mons concernant la distribution des écrits séditieux.

24 — 1637, le chanoine De Winghe lègue ses biens et ses livres à la cathédrale de Tournay, à la condition de fonder une bibliothèque publique.

25 — 1847, vente de livres et manuscrits provenant de l'ancienne abbaye de Stavelot.

26 — 1599, défense du roi de publier ou représenter des comédies, de débiter des chansons, etc.

27 — 1566, la duchesse de Parme ordonne à Bréderode de sévir contre l'imprimeur de certains livres hérétiques publiés à Vianen.

28 — 1620, Abraham Verhoeven, à Anvers, obtient le permis d'imprimer les *Nieuwe Tydinghen.*

29 — 1610, défense d'importer des livres imprimés hors du pays.

30 — 1757, Samuel Luchtmans, impr., meurt à Leyde, où il était né le 20 nov. 1685.

31 — 1844, vente à Gand des livres provenant de la bibliothèque des Bollandistes.

FÉVRIER.

1 — 1595, Liévin Torrentius, évêque d'Anvers, lègue sa bibliothèque aux jésuites de Louvain.

2 — 1566, ordre de la duchesse de Parme de poursuivre les imprimeurs de Vianen qui ont édité des livres hérétiques.

3 — 1807, le préfet du département de l'Escaut décrète qu'il ne pourra être inséré dans les journaux d'autres nouvelles que celles extraites du journal officiel.

4 — 1617, Louis Elsevier, meurt à Leyde.

5 — 1837, Joseph Van Praet, bibliothécaire du roi, né à Bruges, meurt à Paris.

6 — 1786, vente des livres de De Sarolea, seign. de Cheratte, à Liége.

7 — 1817, l'imprimeur Henri Van Waesberghe, meurt à Rotterdam.

8 — 1755, le duc de Lorraine déclare que les œuvres du docteur Van Espen ne peuvent pas être rangées parmi les livres défendus.

9 — 1830, arrêté royal par lequel la bibliothèque de Bourgogne est réunie aux archives de l'état.

10 — 1806, Jacques Marcelis nommé bibliothécaire de Louvain.

11 — 1747, le magistrat de Mons ordonne des poursuites contre les auteurs et les distributeurs de chansons injurieuses pour les Français.

12 — 1739, placard contre ceux qui rédigent ou distribuent des pamphlets, des pasquilles, etc.

13 — 1755, règlement touchant les actes et degrés académiques dans l'université de Louvain.

14 — 1719, Hugo-Fr. Van Heussen, auteur de la *Batavia Sacra*, meurt à Leyde.

15 — 1796, vente de la collection de livres sur les beaux-arts du peintre P. Van Reysschoot.

16 — 1856, le libraire Antoine Van Dale meurt à Bruxelles.

17 — 1743, règlement pour l'obtention des licences à l'université de Louvain.

18 — 1654, placard des Archiducs concernant l'*Augustinus* de Corn. Jansenius.

19 — 1593, défense d'imprimer ou de vendre des pamphlets, pasquilles, caricatures, etc.

20 — 1616, placard des Archiducs contre les imprimeurs et auteurs qui vendent ou publient des livres défendus.

21 — 1850, vente de la bibliothèque de N. Cornelissen.

22 — 1727, placard réglant les conditions d'examen et de censure pour l'impression et la vente des livres.

23 — 1857, Émile Gachet, paléographe, meurt à Ixelles.

24 — 1637, Dominique Arumæus ou Van Arum, né à Leeuwarde, meurt à Iena. Il lègue sa belle bibliothèque à l'université d'Iena.

25 — 1832, projet de loi sur l'imprimerie et la librairie décrété à La Haye.

26 — 1588, Jean III Van Waesberghe, né à Rotterdam.

27 — 1859, Jean-Franç. de Laval, sous-conservateur de la bibliothèque de Gand, meurt à Gand. Il y était né le 27 juin 1774.

28 — 1651, ordonnance relative à l'*Augustinus* de Corn. Jansenius.

MARS.

2 — Herman-C.-A. Thieme, imp.-libr., né à Wesel. Il mourut dans sa ville natale le 9 juin 1826.

3 — 1720, Dominique Snellaerts, meurt à Anvers. Il lègue sa bibliothèque à l'université de Louvain.

4 — 1755, règlement pour les imprimeurs et libraires décrété par Marie-Thérèse.

5 — 1621, Henri Sedulius, écrivain de l'ordre des minimes, meurt à Anvers.

6 — 1755, le conseil de Flandre décrète que tous les livres doivent être revêtus de l'approbation ecclésiastique et de celle du censeur royal.

7 — 1836, Delmotte, archiviste et bibliothécaire, meurt à Mons.

8 — 1642, bulle d'Urbain VIII condamnant l'*Augustinus* de C. Jansénius.

9 — 1569, ordre du duc d'Albe de détruire tous les livres défendus introduits dans le pays pendant les troubles.

10 — 1616, placard des Archiducs concernant les imprimeurs et les libraires.

11 — 1609, vente de la bibliothèque de Joseph Scaliger, à Leyde.

12 — 1637, Corn. à Lapide, auteur d'un grand nombre d'ouvrages sur l'Écriture-Sainte, meurt à Rome.

13 — 1854, vente de la bibliothèque de J. De Mulder, d'Audenarde.

14 — 1859, vente de la remarquable collection de livres de théologie de D.-C. et J.-J. Van Voorst, à Amsterdam.

15 — 1824, vente de la bibliothèque de J. Van Swinden, à Amsterdam.

16 — 1791, Derbaix, imprimeur à Douai, est saisi par le peuple dans une émeute, traîné dans les rues et pendu à un réverbère.

17 — 1738, Marie Vermeulen épouse de l'imprimeur Abraham Elsevier, meurt à Leyde.

18 — 1785, Léop.-Jos. Varret, imprimeur, meurt à Mons. Il y était né le 16 avril 1726.

19 — 1556, Liévin Ammonius ou de Harêna, écrivain de l'ordre des Chartreux, meurt à Royghem.

20 — 1856, Florent-Jos. Castel, libraire, né à Mons le 21 juillet 1789, meurt à Marchienne-au-Pont.

21 — 1807, G.-J. de Servais, bibliophile, meurt à Malines. Il y était né le 13 juillet 1735.

22 — 1473, premier livre imprimé par Pierre De Keysere, à Paris, *G. de Monte Rocherii manipulus curatorum*.

23 — 1850, J.-P.-J. Moretus, imprimeur, meurt à Anvers à l'âge de 67 ans.

24 — 1583, Hubert Goltzius, imprimeur, né à Venloo, meurt à Bruges.

25 — 1609, Gérard Vossius, philologue, meurt à Liége.

26 — 1550, les docteurs de l'université de Louvain publient une liste des ouvrages destinés aux écoles.

28 — 1805, décret par lequel les livres d'église ne peuvent être imprimés qu'avec l'autorisation des évêques diocésains.

29 — 1828, arrêté royal réservant à l'imprimerie de l'état le droit exclusif d'imprimer et de publier les plans et conditions des loteries royales des Pays-Bas.

30 — 1829, J.-B. Lauwers, bibliophile, meurt à Anvers.

31 — 1643, le conseillier Uwens, par testament, lègue sa bibliothèque aux jésuites de Bruxelles.

AVRIL.

1 — 1811, vente de la bibliothèque de Nuewens, à Bruxelles.

2 — 1735, lettres-patentes d'imprimeur accordées à Jean-Th. Meyer, à Gand.

3 — 1780, le magistrat de Gand décrète un règlement pour les maîtres d'école,

4 — 1841, l'imprimeur Vincent Loosjes meurt à Harlem. Il y était né en 1790.

5 — 1597, défense d'éditer et de colporter des comédies, des chansons ou refrains attaquant le roi ou la religion catholique.

6 — 1675, placard concernant la censure des livres.

7 — 1759, Maubert de Gouvest reçoit un octroi pour imprimer à Bruxelles la *Gazette des Pays-Bas*.

8 — 1483, date du premier livre imprimé à Gand : le traité d'Arras.

9 — 1790, les États de Flandre défendent la distribution des pamphlets et des caricatures.

11 — 1859, vente de la collection des manuscrits et autographes de Franç. Van Aerssen, à La Haye.

12 — 1854, promulgation de la convention littéraire entre la Belgique et la France, relative à la contrefaçon.

13 — 1764, privilége pour la *Gazette de Liége* accordé à F.-J. Desoer.

14 — 1569, Jean Van Waesberghe remet à ses juges une liste des livres sortis de ses presses.

15 — 1839, première vente de la grande bibliothèque de P.-Ph. Lammens.

16 — 1621, Jacques Malderus, évêque d'Anvers publie une liste des livres destinés à l'enseignement dans les écoles de son diocèse.

17 — 1764, jour de naissance du célèbre bibliophile Ch. Van Hulthem.

18 — 1850, Fred. baron de Reiffenberg, fondateur du *bulletin du bibliophile belge*, meurt à Bruxelles.

19 — 1595, l'imprimeur Gilles Beys, gendre de Plantin, meurt à Paris.

20 — 1669, placard défendant l'importation des livres défendus.

21 — 1860, Math.-J. Wolters, né à Ruremonde le 17 mars 1793, auteur d'un grand nombre d'ouvrages d'histoire, meurt à Gand.

22 — 1703, l'imprimeur Gasp. Migeot, meurt à Mons où il était né le 20 avril 1630.

23 — 1858, Franç.-J.-F. Marchal, conservateur des manuscrits de la bibliothèque royale, meurt à Schaerbeek. Il était né à Bruxelles le 9 décembre 1780.

24 — 1702, vente de la bibliothèque d'Alb. Bentes, à Amsterdam.

26 — 1707, l'imprimeur Abrah. Van Waesberghe meurt à Rotterdam.

27 — 1767, vente de la bibliothèque de Ch. Major, à Malines.

28 — 1783, vente de la bibliothèque de Ch. Terswaek, à Louvain.

29 — 1550, édit de Charles-Quint contre la réforme, contenant une liste des livres défendus et des livres à donner aux écoliers.

30 — 1667, ordonnance par laquelle il est défendu d'imprimer des livres qui n'auraient pas préalablement été visités, censurés et approuvés.

MAI.

1 — 1566, défense d'imprimer ou de distribuer des libelles, pamphlets et pasquilles.

2 — 1476, date du premier livre imprimé à Anvers, par Th. Martens, *Rodulphi agricole opuscula*.

3 — 1713, un octroi pour l'impression des placards et de la gazette de Gand est accordé à Michel et à Aug. Graet.

4 — 1596, Jean Scheffer, imprimeur à Bois-le-Duc, reçoit ses lettres patentes d'imprimeur.

5 — 1838, l'archiviste Ch. Parmentier meurt à Gand.

6 — 1852, l'académie de Belgique décide la publication d'une bibliographie académique renfermant la liste des ouvrages élaborés par tous ses membres.

7 — 1816, l'académie de Belgique est reconstituée par arrêté royal.

8 — 1521, édit de Charles-Quint contre Luther et les livres hérétiques.

9 — 1618, l'imprimeur Luc Rivius meurt à Mons.

10 — 1856, D.-F.-A. Lemarié, libraire, meurt à Liége. Il y était né le 25 decembre 1779.

11 — 1789, le gouvernement cède la bibliothèque des Bollandistes à l'abbaye de Tongerloo, au prix de 12,000 florins.

13 — 1811, vente des livres de Lecler à Gand.

14 — 1749, Michel-Pierre de Goesin obtient la « charge de gazettier de la ville de Gand. »

15 — 1601, édit des Archiducs à charge de ceux qui éditent ou distribuent des mystères, des comédies ou des pièces en vers attaquant la religion catholique.

16 — 1829, fondation du journal *le National*, à Bruxelles.

17 — 1768, Jean-Michel Fleischmann, graveur en caractères, meurt à Amsterdam.

18 — 1610, défense aux imprimeurs de publier des livres composés par des PP. Jésuites, sans avoir obtenu préalablement l'autorisation du père provincial.

19 — 1570, ordonnance de Philippe II relative aux imprimeurs, aux libraires et aux maîtres d'école.

20 — 1657, Ant. Triest, évêque de Gand, lègue sa bibliothèque aux Carmes-déchaussés.

21 — 1731, vente de la bibliothèque du baron Adam de Sotelet, à Bruxelles.

22 — 1755, vente de la bibliothèque du baron de Crassier à Liége.

22 — 1855, vente à Bruxelles des manuscrits et livres de M. Ed. Lavalleye, amateur liégeois.

23 — 1569, les imprimeurs P. Van Keerberghen, Anth. Tielens, Jean Roelants, Jean Van Waesberghe et Pierre Melsens sont faits prisonniers par ordre du duc d'Albe.

24 — 1859, vente de la bibliothèque de L.-G. Visscher, à Utrecht.

25 — 1476, date du premier livre imprimé à Bruxelles par les frères de la vie commune, *Arnoldi de Gheilhoven Gnotosolitos sive speculum conscientiæ*.

26 — 1626, Jean II Van Waesberghe, imprimeur, né à Anvers, meurt à Rotterdam.

27 — 1762, décret de Marie-Thérèse concernant les livres défendus.

28 — 1534, Th. Martens, introducteur de l'imprimerie en Belgique, meurt à Alost.

29 — 1595, Philippe II décrète qu'il ne sera désormais plus concédé d'octroi pour l'impression de livres, à moins que l'imprimeur ne s'engage à en déposer deux exemplaires bien reliés pour les bibliothèques royales.

30 — 1740, octroi accordé à J.-Fr. Van Soest, à Anvers, pour l'impression d'un journal périodique.

31 — 1762, lettres patentes accordées à J. Van Praet, imprimeur à Bruges.

JUIN.

1 — 1847, Gaspard-Laur. De Cort, imprimeur, né à Anvers le 27 décembre 1821, meurt à Anvers.

2 — 1731, octroi d'imprimeur accordé à Michel De Goesin.

3 — 1803, édit des états de la république batave, abolissant la contrefaçon.

4 — 1588, Philippe II enjoint au grand bailli du Hainaut de poursuivre ceux qui distribuent ou vendent des livres défendus.

5 — 1665, incendie de la belle bibliothèque de Jean d'Allamont, évêque de Ruremonde.

6 — 1842, vente de la bibliothèque de Rymenans, à Gand.

7 — 1734, défense d'importer, vendre ou lire la *Gazette d'Utrecht*.

8 — 1661, Jean Elsevier meurt à Leyde.

9 — 1836, P. Lammens, bibliophile, meurt à Gand, à l'âge de 74 ans.

10 — 1570, Christophe Plantin est nommé prototypographe des Pays-Bas.

11 — 1815, avis du gouvernement concernant la création de la *Gazette des Pays-Bas*.

12 — 1854, J.-C. de Jonge, archiviste de l'État en Hollande, meurt à La Haye.

13 — 1732, édit de l'évêque de Liége, défendant d'imprimer, vendre et lire des livres contraires à la constitution *Unigenitus*.

14 — 1854, l'imprimeur H. Palier meurt à Bois-le-Duc.

15 — 1766, jour de naissance de l'imprimeur Samuel Luchtmans, fils et petit-fils de Samuel. Il meurt à Leyde le 15 mai 1812.

16 — 1831, date du premier numéro du *Moniteur Belge* fondé par arrêté du 10 juin 1831.

18 — 1827, vente des livres de C.-J. Fernand, imprimeur à Gand.

19 — 1837, arrêté royal qui institue une bibliothèque nationale à Bruxelles.

20 — 1739, le conseil souverain de Brabant déclare que les ouvrages de Van Espen, de Stockmans, et de Grotius peuvent être vendus publiquement.

21 — 1857, François-X.-J.-G. Borluut de Noortdonck, célèbre bibliophile, meurt à Gand, à l'âge de 86 ans.

22 — 1494, date du premier livre imprimé par Van Liesvelt à Anvers, *Horarium secundum usum Leodiensis ecclesiæ*.

23 — 1565, Marguerite Plantin, fille de Christophe, épouse François Van Ravelinge ou Raphelingius.

24 — 1793, proclamation de la liberté de la presse.

25 — 1729, édit par lequel il est enjoint aux imprimeurs d'insérer au premier ou au dernier feuillet des livres sortis de leurs presses l'approbation et l'extrait du privilége.

27 — 1787, Joseph II défend la distribution des écrits séditieux.

28 — 1838, arrêté royal par lequel il est déclaré que les manuscrits de la bibliothèque de Bourgogne sont réunis à la bibliothèque royale.

30 — 1546, édit concernant les livres suspects d'hérésie ; devoirs des imprimeurs, des libraires et des maîtres d'écoles ; liste des livres défendus, etc.

JUILLET.

1 — 1589, Christophe Plantin, imprimeur, né à Mont-Louis, près de Tours, en 1514, meurt à Anvers.

2 — 1822, arrêté du roi Guillaume concernant l'impression des actes publics.

3 — 1755, décret de suppression d'un livre intitulé *Urbis et Orbis*.

4 — 1733, lettres patentes d'imprimeur accordées à J.-B. et à Michel Varret, à Mons.

5 — 1555, Jean Van Waesberghe, imprimeur, reçoit le titre de *poorter* d'Anvers.

6 — 1856, inauguration de la statue de Th. Martens à Alost.

7 — 1687, Gualter de Sluse, cardinal, né à Visé (Liége), meurt à Rome. Sa bibliothèque, comprenant 20,000 nos, est vendue à Rome en 1690.

8 — 1641, l'imprimeur Balth. Moretus meurt à Anvers.

9 — 1731, décret de Marie-Élisabeth sur le fait de l'impression et de la vente des livres.

10 — 1535, édit de Charles-Quint contre les anabaptistes et leur doctrine.

11 — 1698, décret du conseil de Brabant qui défend d'enseigner des doctrines contraires aux lois.

12 — 1734, vente de la bibliothèque du comte J. de Mérode, marquis de Westerloo, à Bruxelles.

13 — 1847, vente de la bibliothèque du vicomte A. de Vaernewyck, à Malines.

14 — 1694, Guillaume Anslaer meurt à Velsen. Il laisse une riche bibliothèque vendue à Amsterdam en 1696.

15 — 1856, fêtes à Harlem en l'honneur de Laur. Coster.

16 — 1856, inauguration de la statue de Laur. Coster à Harlem.

17 — 1487, les statuts de la corporation des enlumineurs de Mons sont approuvés.

18 — 1797, vente des livres de Gilles De Bel, imprimeur à Bruxelles.

19 — 1793, décret de la convention nationale, relatif à la propriété littéraire.

20 — 1831, décret du congrès national, relatif à la liberté de la presse.

21 — 1755, Henri Bottin, imprimeur, à Mons, est réprimandé et condamné aux frais judiciaires pour avoir imprimé, sans permission du magistrat, le catalogue des livres de M. de Masnuy.

22 — 1766, vente de la bibliothèque du prince de Rubempré à Bruxelles.

23 — 1776, vente des livres de J.-B. Verdussen, imprimeur à Anvers.

24 — 1593, placard interdisant les représentations théâtrales.

25 — 1787, l'empereur défend d'écrire, d'imprimer et de distribuer des libelles.

26 — 1819, Guillaume I accorde à la société de rhétorique, les Fontainistes, le titre de société royale.

27 — 1812, grand concours de poésie organisé par la société de rhétorique de Gand.

28 — 1787, défense de laisser circuler en Belgique le *Courrier du Bas-Rhin*.

29 — 1630, placard relatif aux curés et aux maîtres d'écoles.

30 — 1768, condamnation du livre de J. Clemens : *Traité du pouvoir de l'église sur le mariage des catholiques*.

31 — 1843, vente de la bibliothèque du comte d'Hane de Steenhuyse, à Gand.

AOUT.

1 — 1803, vente de l'imprimerie de Æ.-C. Stryckwant, à Bruxelles.

2 — 1836, le gouvernement achète la bibliothèque de Ch. Van Hulthem au prix de 279,400 fr.

3 — 1810, décret de Napoléon qui fixe le nombre des journaux de province.

4 — 1764, ordonnance de Marie-Thérèse : les catalogues de livres destinés à être vendus doivent être censurés et visités.

5 — 1833, vente de la bibliothèque de J.-Fr. Van de Velde, à Gand.

6 — 1814, Franç. Wathée, acteur flamand de grand mérite, meurt à Gand. Il y était né en 1777.

7 — 1704, suppression et ordre de livrer tous les exemplaires du livre intitulé : *Motif de droit du P. Quesnel.*

8 — 1704, Corn. Meyer, à Gand, reçoit ses lettres patentes de libraire.

9 — 1752, défense de Marie-Thérèse d'expédier les chiffons destinés à la fabrication du papier.

10 — 1646, Jean Orlers, libraire et historien, meurt à Leyde.

11 — 1751, le magistrat de Mons interdit la vente de la brochure : *la défense des saignées dans les maladies, par M**.*

12 — 1746, arrêt du conseil d'État, par lequel le roi ordonne de transporter au greffe du Parlement de Flandre tous les papiers, titres, registres, etc., qui sont au greffe du conseil souverain de Malines.

13 — 1830, Ch.-P.-J. Le Candele, bibliophile, meurt au château de Gyseghem.

14 — 1652, Abraham Elsevier meurt à Leyde.

15 — 1843, la société des imprimeurs et libraires de Hollande met au concours cette question : Y a-t-il décadence dans le commerce des livres ?

16 — 1836, vente des livres de J.-B. Van Ravesteyn, à Anvers.

17 — 1703, Jacques de St Antoine, écrivain de l'ordre des carmes, meurt à Anvers.

18 — 1784, édit de Joseph II, relatif aux écrits politiques, pamphlets, etc.

19 — 1860, Samuel De Wind, bibliographe, meurt à Middelbourg.

20 — 1759, lettres patentes d'imprimeur accordées à Martin de Sloovere, à Bruges.

21 — 1775, octroi accordé à Henri-J. Van Soest, à Anvers, pour l'impression de la *Gazette van Antwerpen*.

23 — 1577, Guillaume Van Parys, à Anvers, est nommé imprimeur de la monnaie du roi, en remplacement de Ch. Plantin.

25 — 1793, le primus J.-B. Hellebaut fait son entrée à Gand.

26 — 1854, J.-G. Smolderen, bibliophile, meurt à Turnhout. Il était né à Gierle, le 10 septembre 1773.

27 — 1585, Jean Steelsius, à Anvers, vend son imprimerie à Jean Van Waesberghe.

28 — 1758, vente de la bibliothèque d'Aug. de Steenhault à Bruxelles.

29 — 1778, suppression des feuilles périodiques : *Courrier du Bas-Rhin et Courrier politique*.

30 — 1755, décret du duc de Lorraine portant suppression du livre : *de vyf Waerheden*.

31 — 1608, règlement concernant les imprimeurs, les maîtres d'écoles, etc. décrété par les Archiducs.

SEPTEMBRE.

1 — 1628, Antoine Alardi, théologien, meurt à Valenciennes.

2 — 1689, le roi approuve le règlement des imprimeurs de Gand, décrété par les échevins de la Keure en 1658.

3 — 1850, L. Van Gobbelschroy, bibliophile, meurt à Bruxelles.

4 — 1838, Scourion, bibliothécaire de la ville, meurt à Bruges.

5 — 1670, décret concernant l'enseignement dans l'université de Louvain.

6 — 1652, Philippe Alegambe, bibliographe, meurt à Rome. Il était né à Bruxelles, en 1592.

7 — 1666, vente de la bibliothèque de Gaspard Gevaerts, à Anvers.

8 — 1840, vente de la bibliothèque de J.-B. Delbecq, à Gand.

9 — 1679, bulle d'Innocent XI, qui défend, sous peine d'excommunication, de réimprimer ou de conserver le *Nouveau Testament*, imprimé à Mons.

10 — 1755, ordonnance du conseil de Flandre supprimant le livre : *Entretiens d'Anselme et d'Isidore*.

11 — 1483, Arnaud De Keysere publie la *Rhetorica divina*, le 2e livre imprimé à Gand.

12 — 1544, ordonnance de Charles-Quint concernant ceux qui impriment, vendent ou ornent de gravures des livres hérétiques.

14 — 1841, l'imprimeur Pierre Van Waesberghe meurt à Rotterdam.

17 — 1595, Élise Roelants, veuve de Jean Van Waesberghe, meurt à Rotterdam.

18 — 1780, Samuel Luchtmans, imprimeur-libraire, meurt à Leyde. Il y était né le 3 avril 1724.

20 — 1860, Jacques-Jos. Lelong, ancien imprimeur montois, meurt à Schaerbeek.

21 — 1776, vente des livres et des tableaux de J.-B. Dubois, à Gand.

22 — 1540, placard, donné à Bruxelles, qui renferme une liste de livres défendus et un règlement relatif à l'imprimerie.

23 — 1814, règlement décrété par Guillaume I, relatif à l'imprimerie, à la librairie et à la liberté de la presse.

24 — 1739, poursuites à la charge de François Brabant, détenu à la prison de la prévôté de Mons et accusé de s'être présenté chez Joseph Delloy à Mons pour y acheter un livre intitulé : *les secrets du petit Albert*.

25 — 1550, édit contre les sectaires, avec une liste des livres approuvés et une liste des livres défendus.

26 — 1663, placard du roi portant défense de représenter des jeux et de publier des poëmes immoraux.

27. — 1813, vente des livres de C. Van den Eynde, à Gand.

28 — 1784, dépêche des Archiducs aux évêques de la Belgique portant défense de faire imprimer des mandements ou lettres pastorales dans leur diocèse, sans que le projet en ait été soumis préalablement à l'approbation du gouvernement.

29 — 1724, Corneille Van Arckel meurt à Amsterdam.

30 — 1797, les journaux et les affiches sont soumis au timbre.

OCTOBRE.

1 — 1744, octroi d'imprimeur accordé à P.-F. De Goesin, à Gand.

2 — 1752, vente de la bibliothèque de Ch. Custis, à Bruges.

3 — 1808, vente de la bibliothèque de G.-J. de Servais, à Malines.

4 — 1826, vente de la bibliothèque de P. Van Musschenbroek, à Leyde.

5 — 1626, vente des livres de l'imprimeur François Raphelengius, à Leyde.

6 — 1545, l'imprimeur Rutger Rescius meurt à Louvain.

7 — 1531, ordonnance de Charles-Quint pour l'extirpation du luthéranisme.

8 — 1759, ordonnance de Charles de Lorraine concernant le *Journal encyclopédique*, de Liége.

9 — 1841, l'imprimeur Henri-Jos. Hoyois meurt à Mons.

10 — 1814, les imprimeurs et libraires de Groningue célèbrent par des fêtes brillantes le 2e anniversaire séculaire de l'institution de l'université de Groningue.

11 — 1756, Charles de Lorraine ordonne aux imprimeurs et aux libraires de déposer à la bibliothèque royale deux exemplaires de chaque ouvrage pour lequel ils auront obtenu un privilége.

12 — 1621, Gilles Elsevier meurt à Leyde.

13 — 1823, vente de la bibliothèque de J.-G. Te Water, à Leyde.

14 — 1529, édit de Charles-Quint contre les hérétiques et leurs livres.

15 — 1688, le conseil de Flandre défend de vendre, lire ou distribuer le *Mercure historique*.

16 — 1830, le gouvernement provisoire de la Belgique décrète la liberté de la presse.

17 — 1648, l'imprimeur Isaac Van Waesberghe meurt à Rotterdam.

18 — 1734, décret de Marie-Thérèse, défendant les allégories et les satires dans les thèses imprimés.

19 — 1723, jour de naissance d'Élie Luzac, célèbre imprimeur hollandais.

20 — 1777, lettres patentes d'imprimeur accordées à Lemaire, frères, à Gand.

21 — 1723, défense de vendre et lire le *Mercure historique*.

22 — 1829, vente d'une partie de l'ancienne bibliothèque de l'abbaye du Parc, à Louvain.

23 — 1586, publication, à Mons, des décrets du synode provincial de Cambrai, concernant les imprimeurs, les libraires et les maîtres d'écoles.

24 — 1529, édit de Charles-Quint par lequel il est défendu d'imprimer, vendre et lire des livres hérétiques.

25 — 1659, Catherine Elsevier meurt à Leyde.

26 — 1706, vente des livres de Marie Van den Kerchove, imprimeur à Gand.

27 — 1845, vente de la bibliothèque de De Brèmmaecker, à Gand.

28 — 1761, décret de Marie-Thérèse sur la censure des livres défendus.

29 — 1767, décret par lequel il est défendu aux religieux de se servir de livres liturgiques imprimés après 1766.

30 — 1699, ordre du conseil de Brabant de supprimer deux traités sur un prétendu accord entre le gouverneur des Pays-Bas et les États généraux.

NOVEMBRE.

1 — 1838, la bibliothèque de Termonde est ouverte au public.

4 — 1478, Jean Veldener imprime son premier livre à Utrecht : *Epistelen ende evangelien mitten sermoenen.*

5 — 1761, décret de l'impératrice sur la censure des livres défendus.

6 — 1775, édit de Marie-Thérèse, fixant le nombre d'exemplaires des mémoires, factums, requêtes, etc. qu'il est permis de tirer.

7 — 1695, décret du gouverneur Maximilien-Emmanuel concernant les livres défendus.

8 — 1661, Pierre Van Waesberghe meurt à Rotterdam.

9 — 1763, Pierre Finel, libraire à Mons, est condamné à la réprimande, aux frais de la poursuite et à la confiscation de l'ouvrage, *Abrégé de l'histoire ecclésiastique, par Formey*, qu'il avait exposé en vente.

10 — 1564, ordre de Marguerite de Parme de saisir et brûler les *Psaumes de David* en vers français et en musique notée.

11 — 1793, dernière vente de la bibliothèque de P.-A. Bolongaro Crevenna, à Amsterdam.

12 — 1805, vente de la bibliothèque de Jos. Ermens, à Bruxelles.

13 — 1813, Ch. de la Serna y Santander, bibliographe, meurt à Bruxelles.

14 — 1789, l'assemblée constituante décrète que des catalogues seront faits des bibliothèques et des archives des monastères.

15 — 1723, défense de débiter ou recevoir le *Mercure historique*.

16 — 1790, suppression (décret du conseil du Hainaut) du libelle intitulé : *Peuple du Hainaut*.

17 — 1666, Max. Graet obtient un privilége pour l'impression des *Ghendtsche Post-tydinghen*.

18 — 1810, défense d'avoir en sa possession, sans brevet, des presses, des caractères, ou des ustensiles d'imprimerie.

19 — 1792, les administrateurs provisoires de Mons défendent d'afficher des écrits qui ne portent point le nom de l'auteur et celui de l'imprimeur.

20 — 1848, Van Westreenen de Tiellandt, bibliographe, meurt à La Haye.

21 — 1805, la bibliothèque d'Anvers est ouverte au public.

22 — 1787, édit de Joseph II défendant de composer, imprimer et distribuer des écrits satiriques, scandaleux ou séditieux.

23 — 1790, décret de l'assemblée constituante, relatif aux bibliothèques des couvents.

24 — « François de Los-Rios, libraire, né à Anvers, meurt à Malines.

25 — 1835, le poëte Jean Hazen Cornelisz, né à Schoonhoven, imprimeur à Amsterdam, meurt dans cette dernière ville.

26 — 1751, octroi d'imprimeur accordé à Em.-G. Le Maire.

27 — 1728, défense d'importer, vendre ou lire le livre : *Quintessence des nouvelles historiques, politiques et galantes.*

28 — 1761, ordonnance de Marie-Thérèse : règles prescrites aux censeurs à l'égard des livres défendus.

28 — 1786, vente des livres de M. de Stoupi, tréfoncier de la cathédrale de Liége.

29 — 1853, vente de la bibliothèque du dr De Meersman, à Bruges.

30 — 1805, l'imprimeur Nic-Jos. Bosquet meurt à Mons.

DÉCEMBRE.

1 — 1828, vente de la bibliothèque du chevalier P. de Coninck, à Gand.

2 — 1810, le préfet du département de l'Escaut défend de rendre compte dans les journaux des livres nouvellement parus, à moins que l'annonce n'en ait déjà été faite dans le journal officiel de l'imprimerie et de la librairie.

3 — 1785, l'imprimeur Henri-Joseph Hoyois, né à Mons en 1749, meurt à Kehl.

4 — 1811, instructions du directeur général de l'imprimerie et de la librairie, relatives à la publication des journaux.

5 — 1803, vente des livres héraldiques du chanoine Hellin, à Gand.

6 — 1640, Matthieu Elsevier, libraire, meurt à Leyde.

7 — 1663, lettres patentes d'imprimeur accordées à Gaspard Migeot, à Mons.

8 — 1789, le magistrat de Mons défend d'imprimer, vendre ou distribuer des écrits, mémoires, etc., sans son approbation.

9 — 1474, date du premier livre imprimé à Louvain, par J. de Westphalie : *Petri de Crescentiis liber ruralium commodorum.*

10 — 1756, placard portant défense de vendre des livres ou des brochures relatifs aux affaires du temps, sans examen préalable des conseillers fiscaux.

11 — 1641, édit relatif à l'enseignement des universités de Louvain et de Douai.

13 — 1852, vente de la bibliothèque du docteur Kesteloot.

14 — 1772, placard de Charles de Lorraine, par lequel il est ordonné aux imprimeurs de fournir à la bibliothèque royale deux exemplaires des livres qu'ils impriment.

15 — 1845, vente des livres de la bibliothèque de L. de Roovere de Roosemeersch, à Bruxelles.

16 — 1832, le célèbre bibliophile Ch. Van Hulthem meurt à Gand.

17 — 1858, Ch. Morren, fondateur de plusieurs revues botaniques, meurt à Liége.

18 — 1544, publication de l'édit relatif à la presse.

19 — 1844, Jean Oomkens, imprimeur-libraire, meurt à Groningue.

20 — 1684, les imprimeurs de Gand obtiennent l'autorisation de faire saisir par huissier les livres exposés en vente sans autorisation spéciale.

21 — 1860, Nic. Christ. Kist, bibliophile, meurt à Leyde.

22 — 1755, patente de libraire accordée à Jean Wterschaut, à Gand.

23 — 1718, privilége accordé à Ant. Claudinot pour éditer le *Calendrier de la Cour*.

24 — 1863, Charles-Jos. Pieters, bibliographe, meurt à Gand.

25 — 1796, défense d'annoncer publiquement les journaux et les actes des autorités constituées, autrement que par leurs titres.

27 — 1821, l'imprimeur Matth. Van Heyningen Bosch meurt à Groningue.

28 — 1673, Jean Blaeu, imprimeur-libraire, meurt à Amsterdam.

29 — 1716, jour de naissance de P.-J.-J. Plon, imprimeur à Mons. Il obtint ses lettres patentes d'imprimeur le 19 janvier 1742.

30 — 1819, H. Delmotte est nommé bibliothécaire de la ville de Mons.

31 — 1609, édit des Archiducs contre ceux qui distribuent des écrits contraires à la religion catholique.

Fd V. D. H.

GÉNÉALOGIE

DES PREMIERS IMPRIMEURS LIÉGEOIS

GAUTHIER MORBERIUS, 1558 à 1595.

ARMOIRIES : *d'or à un buste de Maure basané ayant les cheveux de sable, un bandeau au front et une perle à l'oreille, à la draperie de gueules bordée d'or.*

Gaultier Morberius, dont la famille était probablement originaire du Limbourg (1), était imprimeur à Anvers, lorsqu'il fut mandé à Liége par le magistrat de cette ville, l'an 1555. En vertu d'un octroi des bourgmestres, jurés, conseil et 32 bons métiers, il fut établi, par patentes du 28 octobre 1558, *premier impri-*

(1) Voyez l'art. *Pierre de Heer.*

meur juré de la cité. Gérard de Groesbeeck, cardinal-évêque de Liége, et le chapitre cathédral de St Lambert le confirmèrent dans ces fonctions, notamment en 1568, en 1574 et en 1582, comme on peut le voir dans les patentes accordées plus tard aux Ouwerx, ses descendants.

En 1562, Gauthier Morberius fut reçu membre du métier des merciers (1).

On ignore le nom de sa femme; elle était morte en 1588 et enterrée dans le cimetière de St André. De ce mariage étaient nés 4 enfants.

1° Jehenne Morberius, qui épousa Paulus Fabricius, docteur en droit, conseiller de S. A.

2° Charles Morberius.

3° Catherine Morberius, qui épousa : 1° Gilles Ouwerx, dont elle eut 2 enfants, Marguerite et Watier ; 2° Léonard de Streel.

4° Marie Morberius, qui épousa Christian Ouwerx, dont elle eut une fille nommée Lina.

Gauthier Morberius mourut au commencement de l'année 1595, dans sa maison derrière le palais à l'enseigne de la corne de cerf (aujourd'hui la maison Charlier). Son testament rédigé en flamand et passé devant le notaire Henri Beys, porte la date du 9 février 1588 (2). Il y demande d'être enseveli auprès de sa femme et déclare laisser tous ses immeubles et son imprimerie à son fils Charles ; mais comme, dit-il, celui-ci est sourd et muet et par conséquent incapable de s'occuper de l'imprimerie, il laisse la direction de celle-ci à son gendre Léonard Streel à la condition d'entretenir honnêtement ledit Charles toute sa vie durant(3).

---

(1) Table des manuscrits de Lefort, 2me série, III, 463.

(2) Ce testament ne fut présenté à l'enregistrement que le 14 juin 1595.

(3) Greffe Bernimolin, convenances et testaments. 1559-1601, p. 229.

Le 27 mai 1795, les enfants et gendres de G. Morberius exposent en location la maison de leur père (1).

PIERRE DE HEER. 1582-1586.

ARMOIRIES : *De gueules à une roue d'or accompagnée de trois fleurs de lys d'argent, deux en chef et une en pointe.*

Les familles de Heer et Morberius étaient alliées, comme on voit par le fragment généalogique suivant, où nous ne trouvons malheureusement qu'une date :

Jean de Heers, chevalier, épousa Marguerite Edelbampt ; ils eurent deux enfants :

1° Marie de Heers, qui épousa Laurent de Blocquerie.

2° Catherine de Heers, qui épousa Gisbert Morbiers ; de ce mariage sont issus :

A. Marguerite Morbiers, qui épousa 1° Michel Bryers, 2° Guillaume de Robyns ; elle mourut en 1648.

B. Marie Morbiers, qui épousa Jean de Landis.

C. Léonard Morbiers, qui épousa Marguerite Bartolens et eut 9 enfants dont 5 garçons, savoir : Guillaume, Gisbert, George, Léonard et Jean Morbiers (2).

Cette famille de Heers est celle de l'imprimeur liégeois, comme le prouvent les armoiries.

Un nommé Pierre de Heers (mort en 1560), fils de Quentin de Heers, alla vers l'an 1500 s'établir à Guygoven, près de St Trond, et y épousa Ode, fille de Lambert Ouwerx (mort en 1541) (3). Il

---

(1) Rendage proclamatoire XI, 142.

(2) Lefort, cartons, verbo *Heers*.

(3) Ce Lambert était fils de Conrard Ouwerx mort vers 1472.

eut huit enfants savoir : Marguerite, Catherine, Marie, Lambert, Quentin, Conrard, Arnold et Henri.

Lambert s'étant marié avec Marie Berden eut seul des enfants savoir : Lambert, Thomas, Pierre, Ode, Élisabeth, Marguerite, et Marie. Pierre le troisième est l'imprimeur liégeois. Il naquit à Tongres, dit M. Capitaine, et vint établir une imprimerie à Liége (1). Il épousa 1° Marie de Ruenne, veuve de Guillaume delle Xhuvre qui demeurait au mortier d'or près des mineurs, et en eut 3 enfants ; 2° Barbe Straven, de Looz, dont il n'eut pas d'enfants. Il mourut le 8 août 1594. Par son testament, daté du 25 mai même année, et où il est qualifié de marchand et citain de Liége, il fonda un anniversaire dans l'église de Guygoven et partage son patrimoine entre 1° les enfants du premier mariage de son frère Lambert ; 2° Lambert, fils de feu son frère Thomas ; 3° Marie, fille de sa sœur et de Jean Stravius (2) ; 4° les enfants de sa sœur Lysken et de Jacob Moers, son mari ; 5° André de Corswarem, mari de sa sœur Marguerite. Il nomme héritier universel du reste de ses biens son neveu Arnold de Corswarem, fils dudit André, *présentement mon fidèl et bien aymé serviteur* dit-il. Cet Arnold de Corswarem, qui fut aussi imprimeur, hérita ainsi de la maison du Samson sur le marché (aujourd'hui la maison Watrin-Dardespine), de ses biens meubles, rentes, marchandises, crédits, etc (3).

—

(1) Bibliographie liégeoise, 1852.

(2) Son second mari était Jean van Francken.

(3) Greffe Bernimolin, 1587-1595, p. 310 v°.

CHRISTIAN OUWERX. 1591.

ARMOIRIES : *Coupé parti au 1 : Hovius ; au 2 : d'argent au chien rampant de sable. En pointe les armes de Morberius.*

La famille Ouwerx était aussi du Limbourg ; nous la trouvons à Tongres en 1500 (1).

Christian Ouwerx, le vieux, imprimeur à Liége, épousa 1° Marie, fille de Wathieu Morberius, imprimeur d'Anvers, dont on verra la descendance à la lettre A. 2° : Catherine a Quercu ou du Chesne, dont il eut un fils nommé Jean qui épousa Marie Werteau. De ceux-ci naquit Ida Ouwerx qui épousa Lambert de Gomzé (2).

A. De son premier mariage avec Marie Morberius naquit Christian Ouwerx, le jeune, qui lui succéda dans son état d'imprimeur. Il épousa Catherine Pellens, dont il eut Christian Ouwerx, aussi imprimeur, qui releva le métier des vieux wariers en 1599, et épousa Gertrude Sarette. Il en naquit un fils qui porte encore le prénom de Christian et épousa Marguerite Dujardin. Ce quatrième Christian figure dans les métiers des cuveliers et des corbusiers en 1641. Il eut plusieurs enfants, entre autres Guillaume, Christiane, Gertrude, Anne et Catherine Ouwerx. Celle-ci épousa 1° Bauduin Bronckart, imprimeur, qui mourut en 1661 ; 2° Henri Hoyoux, aussi imprimeur. Elle mourut le 4 septembre 1693 (3).

—

(1) Cristyne Ouwerxs, comt voor die scepen der stad van Tongeren (grand-greffe, conv. et test., 1498-1505, p. 322).

(2) Cartons de Lefort, verbo *Gomzé*.

(3) Notes communiquées par M. le notaire Dumont..

HENRI HOVIUS. 1592-1611.

ARMOIRIES : *d'argent à trois feuilles de houx de sinople mouvantes d'une motte de même.*

Henri Hovius, *emprimeur* liégeois, figure dans le registre des corbusiers en 1568. Il épousa 1° Hélène Bellere, fille de Lucas Bellerus et de Marie, fille de Jean de Heneffe. Celui-ci fit relief du même métier en 1520 ; 2° Catherine Ouwerx, fille de Christian Ouwerx et veuve de Baudouin Bronckart. De ce second mariage naquit Henri Hoyoux qui épousa Anne Marie Dupont. Leur fils, aussi nommé Henri Hoyoux fut bourgmestre de Liége en 1761 et épousa Françoise Charlotte Crahay (1).

Henri Hovius eut de sa première femme Hélène Bellere un fils nommé Guillaume Hovius, marchand-libraire, qui épousa en juillet 1605 par devant Pierre Recom, curé de N. D. aux fonts, Marie, fille de Henri Jamar d'Emale. Celle-ci devenue veuve épousa en secondes noces Laurent Testermans, procureur de la cour de Liége. Il en eut une fille appelée Hélène Hovius qui épousa Léonard de Streel, imprimeur liégeois, et un fils aussi nommé Guillaume qui épousa le 4 février 1600 Marie, fille d'Antoine Quarré. A cette occasion Guillaume Hovius, le père, donne à son fils sa maison dite de Stockem, paroisse de la Madeleine, réservées deux chambres où il avait coutume de faire sa marchandise (2).

—

(1) Ophoven, p. 149.
(2) Greffe Stéphany, 1595-1601, p. 215.

LÉONARD DE STREEL. 1594.

ARMOIRIES : *De gueules à l'aigle d'argent armé d'or au chef d'argent à deux cercles d'azur.*

Léonard de Streel était fils de Robert de Streel, né vers Aerschot en Brabant, qui vint se réfugier à Leew près de St Trond pendant la sanglante guerre du duc d'Albe. Il y épousa, entre 1540 et 1550, Marie Beynen dont il eut, vers 1560, plusieurs enfants, comme on le voit par divers actes et dépositions de témoins dans le procès que feu le sieur Léonard de Streel et, après lui, sa veuve ont soutenu au sujet de leurs armes contre le procureur général de Bernimolin et M. Louis de Streel, voué de Streel, son adjoint.

Un de ces enfants fut Léonard, imprimeur, marchand bourgeois de Liége, qui épousa Catherine, fille de Gauthier Morberius. Ils eurent aussi plusieurs enfants entre autres Léonard, aussi imprimeur et marchand-libraire bourgeois de Liége (1592). Celui-ci épousa Hélène Hovius, fille de Guillaume et de Marie Jamar. Hovius Hélène mourut le 14 juin 1690 et fut inhumée dans l'église de N. D. aux fonts. Son testament, daté du 14 avril 1685, est passé devant Jean Fr. Viseto notaire. Le partage de ses biens avec Mr Guillaume Henri de Streel est du 3 août. Ils eurent pour enfant Catherine de Streel qui épousa; le 3 février 1659, devant Jacobi notaire, Jean Douffet, fils de Jean Douffet, prélocuteur et greffier d'appel. Leur testament, daté du 24 mai 1678, fut passé devant le notaire Ger.-Fr. Pawea; et le partage de leurs biens fait le 1er septembre 1693 (ou 4 avril 1690) devant le notaire Viseto susdit (1).

S. BORMANS.

---

(1) Tables de Lefort, 2me série III, 463.

UNE HISTOIRE DE LIÉGE EN VERS

Dans la première moitié du XVIIe siècle, un moine du couvent des Croisiers à Huy s'est amusé à écrire une histoire de Liége, en vers latins. Bien qu'elle ait été livrée à l'impression, cette œuvre est tellement rare qu'il serait tout aussi facile de rencontrer ces chroniques liégeoises rimées qui sont demeurées manuscrites.

Le livre du moine hutois n'ayant jamais été décrit, il ne sera pas inutile d'en donner ici une courte description. Il porte ce titre :

Sancta Legia / Romanæ / Ecclesiæ / Filia / Gesta Pontificvm Leodiensivm, / Avt aliarvm subinde / Personarvm illustrivm / A Sancto Materno / Ad vsque Serenissimum Principem nostrum / Electorem / Ferdinandvm Bavarvm / continens. / Pars Prima. / Per facultatem aut licentiam poëticam, pauca ex / multis ad majorem Dei gloriam heroico / carmine demonstrantur. / Studio et industria R. P. Jacobi Dardei Marieburgensis, / Religiosi ac Lectoris in Primordiali Conventu / S. Crucis apud Hoium. / Leodii apud Joannem Tovrnay, Typog. Jurat. / Sub signo Sancti Augustini, 1634, pet. in-4°, de 4 ff. prélim. et 117 pp.

Le verso du titre est en blanc. Le second feuillet est occupé par une *Prosopopée* adressée à Ferdinand de Bavière. Vient ensuite l'épître dédicatoire, adressée au même prince et qui occupe les 2 feuillets suivants. L'auteur nous y apprend qu'il n'a consulté pour composer son poëme historique, que deux auteurs, Cha-

peauville et Baronius. Le verso du dernier feuillet contient deux approbations, la première, du général de l'ordre des Croisiers; la seconde, datée de Huy, le 11 novembre 1633, est de Jean de Chokier, vicaire général de Liége.

Le titre du livre porte : *Pars prima*, et cette mention de *première partie* est répétée dans un second titre qui se trouve en tête de la première page du poëme. L'ouvrage est néanmoins bien complet, puisqu'il embrasse la série des évêques de Liége, depuis Saint-Materne jusqu'à Ferdinand de Bavière. L'auteur aura sans doute eu l'intention de partager son poëme en deux parties, puis aura oublié de marquer cette division vers le milieu.

Le poëme de Dardée est farci d'anagrammes et de chronogrammes, de ces *nugæ difficiles*, que les anciens moines affectionnaient particulièrement. Ils avaient tout le temps nécessaire pour s'y livrer. On y trouve des tours de force vraiment surprenants.

Veut-on avoir une idée de l'esprit qui a présidé à la composition du poëme ? — L'auteur, d'un côté, ne consacre pas moins de six pages pour chanter la haute origine des chanoines de Saint-Lambert au XIIe siècle. On sait qu'il s'y trouvait alors *neuf* fils de rois, *quatorze* fils de ducs, *vingt-neuf* fils de comtes et *neuf* fils de barons. — Remarquons, en passant, qu'il paraît que dans ce temps-là, les barons étaient plus rares que les rois et les ducs. — D'un autre côté, Dardée n'accorde qu'une page et demie au règne, si agité, de Louis de Bourbon, et il ne mentionne pas par une seule ligne, pas par un seul mot, l'affreux sac de Liége par le Téméraire, en 1468 ! Qu'importait, en effet, au bon moine cette terrible catastrophe ? — Il savait qu'on avait respecté les personnes et les maisons des ecclésiastiques. Aucun couvent de son ordre n'avait souffert ; il ne valait donc pas la peine de parler d'une puissante cité brûlée et saccagée et de tant de milliers d'habitants massacrés. Ce n'étaient que des laïques !

J'ai dit quelque part que, dans ce bon pays de Liége, l'esprit de liberté et d'indépendance avait pénétré jusqu'au fond même des cloîtres. Il faut avouer que Dardée fait exception à la règle ; son horizon est borné par les murs de son couvent, et il ne voit rien au-delà. Remarquons d'ailleurs que l'auteur est né à l'extrême frontière de l'ancien pays de Liége, dans une localité qui n'a fait partie de la principauté que pendant peu de temps.

Pour donner une idée des vers de Dardée, voici comment il raconte la mort de Louis de Bourbon.

Episcopus hosti obviam procedit. Interficitur.

Bellum intercedit. Dux *Arenbergius* instat
Mœnibus, impugnat *leodinas* cominus arces.
In consternatam gliscit trepidatio plebem,
Civis ad arma vocat civem. *Borbonius* ipse
Auratum, quo se converterat ante, sacellum
Deserit, in mediam violenter fertur arenam.
Hostis adest, contra vigiles perumpit, et omnes
Undique profligat, murisque propinquat. In hostem
Nil dubitans cum laude mori *Borbonius* ultro
Se rapit, inque viæ pressura hinc inde maligna
Sternitur, atque illi vitam *Arnbergius* aufert.
Sic nihil in pugnis præter discrimina certum est.
Omnia sternuntur, consternanturque per arma.

On le voit, lorsque l'auteur ne se livre pas trop à ses *nugæ difficiles*, son vers ne manque pas d'une certaine élégance.

Ce livre, je le répète, est d'une rareté tout à fait extraordinaire. M. Polain, auquel tant de milliers de volumes liégeois, manuscrits et imprimés, ont passé par les mains, n'a jamais vu un seul exemplaire de celui-ci. Il n'a même pu en indiquer le titre dans la biographie de Dardée (et non d'Ardée) qu'il a publiée dans la

Biographie universelle, supplément, t. 56, p. 402. J'ai entendu, il y a peu d'années, un autre fervent collecteur de *Leodiensia* nier énergiquement l'existence de ce livre. Il n'y en avait pas alors un seul exemplaire à Liége. J'en connais actuellement deux, dont l'un, un exemplaire très bien conservé en cuir et belle reliure, fait partie de ma collection. Dardée est l'auteur d'autres poésies latines moins rares et surtout moins intéressantes que sa *sancta Legia*, et dont j'aurai peut-être l'occasion de parler une autre fois. On a naturellement peu de renseignements sur sa vie, qui s'est passée presqu'entièrement dans les murs de son monastère.

Jacques Dardée naquit à Mariemont vers la fin du XVIe siècle. Il fit profession en 1615 dans le monastère des Croisiers, à Huy. Il paraît qu'il acquit une assez grande réputation en y enseignant la théologie. Dardée remplissait les fonctions de lecteur de son couvent. L'époque de sa mort est demeurée inconnue.

H. HELBIG.

RENSEIGNEMENTS INEDITS

SUR LES

IMPRIMEURS DE LOUVAIN, AU XVe SIÈCLE

L'Université de Louvain, qui se trouvait, au milieu du XVe siècle, dans un état très-prospère, utilisa de bonne heure l'art de la typographie. Dans la conviction, sans doute, que les œuvres littéraires et scientifiques, multipliées par la presse, devaient donner un nouvel essor aux études, l'*Alma Mater* accorda à ses premiers imprimeurs de grandes faveurs. C'est ainsi qu'elle donna, à peu près à la même époque, le titre de *bourgeois académique* à Jean de Westphalie, Jean Veldener, Conrard de Westphalie et Conrard Braem. Un peu plus tard, deux de ses anciens élèves, Rodolphe Loeffs et Louis de Ravescot, imprimèrent, sous ses auspices, plusieurs travaux importants.

En compulsant les archives, nous avons recueilli quelques renseignements inédits sur les premiers imprimeurs de l'Université de Louvain. Comme ces détails ne sont pas sans intérêt pour l'histoire de l'imprimerie en Belgique nous allons les faire connaître, en les rattachant aux faits déjà connus. Nous signalerons, en passant, quelques éditions inconnues de Jean de Westphalie, Conrard Braem et Herman de Nassau.

JEAN DE WESTPHALIE, 1474 à 1496.

Jean de Westphalie est sans contredit le plus important des typographes de Louvain, au XVe siècle. Il naquit, ainsi qu'on le sait, à Aken, village obscur situé à deux lieues d'Arensberg, dans le diocèse de Paderborn, en Westphalie. On comprend donc sans peine pourquoi il portait le nom de JEAN DE WESTPHALIE. Dans les actes de l'échevinage de Louvain on le désigne tantôt sous la dénomination de *maître Jean de Aken, de Paderborn, en Westphalie*, tantôt sous celle de *maître Jean de Westphalie* tout court. Né en Westphalie, il est presque certain qu'il apprit son art à Mayence ou à Cologne. Quoi qu'il en soit, il arriva dans les Pays-Bas vers 1472. L'artiste s'associa avec un homme de lettres belge, Thierry Martens, d'Alost, qu'on considère à tort comme l'introducteur de l'imprimerie dans nos provinces (1). Ces deux associés publièrent, en 1473, les trois opuscules suivants : 1° *Speculum conversionis*; 2° *Libellus de duobus amantibus*; et 3° *De salute sive aspiratione anime ad Deum*. Le 26 mai 1474, Jean de Westphalie acheva à Alost une édition du *Textus summularum editarum à fratre Petro Alfonci Hispano*, volume in-4° de 160 feuillets. La souscription de cette édition, dont le seul exemplaire connu jusqu'ici se trouve à la bibliothèque royale de La Haye (2), prouve que dans l'association dont

(1) Voyez l'intéressant article de M. M. F.-A.-G. Campbell, sous-bibliothécaire à la bibliothèque royale de La Haye, dans l'*Algemeene Konst en Letterbode* de 1857, n° 7.

(2) Le bibliothécaire en chef de ce riche dépôt, M. J.-W. Holtrop, savant auteur des *Monuments typographiques des Pays-Bas au* XVe *siècle*, nous montra ce précieux volume lorsque nous eûmes, le 20 septembre 1860, le plaisir de passer quelques heures au milieu des richesses bibliographiques confiées à sa garde. Il est d'une conservation parfaite.

nous venons de parler Jean était l'initié, l'artiste, et Thierry l'associé-bailleur de fonds. Le nom de Jean y figure le premier. On y lit : *In Alosto oppido comitatus flandrie. Per Johannem de Vuestfalia Paderbornensem* CUM SOCIO SUO *Theodorico martino. Anno domini M° CCCC° LXXiiii° May die XXVI.* Quelques jours après l'achèvement de ce livre, l'artiste se fixa *in alma ac florentissima Universitate Lovaniensi.* Il est certain que l'Université l'avait engagé à se fixer dans notre ville.

Pour jouir des priviléges et franchises de l'*Alma Mater*, il fallait être immatriculé, c'est-à-dire être inscrit dans l'une des cinq facultés de cette école. Jean de Westphalie fut inscrit à la faculté de droit canon, le 7 juin 1474. Nous avons retrouvé son inscription dans la matricule de l'Université de Louvain, de 1453 à 1485 (1). Elle est ainsi conçue : 1474 « JOHANNES DE WESTFALIA, PADERBORNENSIS DYOCESIS, IN JURE CANONICO, Vij JUNII. » Il est donc devenu suppôt de l'Université douze jours après l'achèvement de son édition du *Textus summularum* de Pierre d'Espagne.

Dans la souscription de son édition du *Liber de remediis utriusque fortunæ prosperæ et adversæ*, il prend la qualification de *maître :* « *Impressusque in alma universitate Lovaniensi in domo* MAGISTRI *Johannis de Westphalia.* » L'artiste prend la même qualification dans son édition du *Kaetspel :*

Binnen Lovene eest nieu gheprint,
int jaer XIIII. C. en LXXVii mede,
by MEESTER *Jane vut Westfalen vrinden ghemint.*
Xpistus gheve elken ꝛiinen vrede.

---

(1) Ce précieux manuscrit, que nous avons eu le bonheur de retrouver parmi les papiers du greffe du conservateur des Priviléges de l'Université, se trouve, depuis le mois de juillet 1865, par suite d'un échange fait entre le gouvernement et la ville de Louvain, aux archives générales du royaume.

Mgr. de Ram pense que le titre de *maître, magister artis impressoriæ*, lui avait été accordé par l'Université. Il n'était pas permis, observe ce savant, de s'attribuer ce titre sans une autorisation de ce corps (1).

Dès qu'il fut établi *in insigni oppido Lovaniensi*, il se mit à l'œuvre.

Nous avons vu qu'il termina à Alost, le 26 mai 1474, une édition du *Textus Summularum*; le 9 décembre de la même année, il acheva à Louvain une édition de l'*Opus ruralium commodorum Petri de Crescentiis*, volume in-folio de 196 feuillets. Dans la souscription de cette édition, l'artiste dit : « Le présent ouvrage... édité au moyen d'un certain méthode industrieux de former les caractères, tout récemment inventé, à l'aide de Dieu tout-puissant, est le produit de cette lettre que vous voyez, lettre véritable, de facture moderne, gravée et formée. Il a été imprimé par JEAN DE WESTPHALIE, *du diocèse de Paderborn*, résidant dans la féconde et florissante université de Louvain, L'an de l'incarnation de N.-S., 1474, le 9 décembre. »

Ce texte prouve qu'il était arrivé à Louvain avec un matériel entièrement nouveau. Il avait également amené plusieurs compagnons. Cela résulte non seulement de plusieurs souscriptions de ses éditions, mais aussi du fait suivant : les suppôts de l'Université jouissaient d'une réduction de la taxe établie sur la bière consommée dans la commune. Or, le compte de la ville, du 1er août 1473 au 30 juillet 1474, renseigne huit aimes de bière de houblon livrées en réduction de taxe par la brasserie l'*Orgue* à Jean de Westphalie et à ses compagnons. (*Cum Sociis suis*) (2).

---

(1) Mgr. de Ram, *Considérations sur l'histoire de l'université de Louvain*. Bruxelles, 1854, p. 45.

(2) « Hier nae volght den afslach den brieders gedaen in de assysen van den jare LXXiij tich van XViij stuvers hoppen den studenten gelevert op

Dans le compte de l'exercice 1474-1475 figure une livraison plus considérable. On y voit que la brasserie dite *de Nootschale* fournit à Jean de Westphalie 33 aimes de bière (1). La même quantité fut fournie l'année suivante à l'artiste et à ses *commensaux (cum suis commensalibus)* (2). Pendant l'année 1476-1477 la brasserie *la Silène* lui livra 8 aimes (3). Depuis lors les réductions sur la taxe de la bière livrée aux suppôts de l'Université figurent *in globo* dans les comptes de la ville.

Jean de Westphalie habitait à Louvain, rue des Chevaliers, ainsi qu'il résulte d'un acte reçu par les échevins, le 24 janvier 1476 (4). Dans un acte échevinal, du 18 décembre 1475, portant

---

enen stuver 't vat ter assysen, sonder appointemente daer aff synde, den persoonen hier nae vercleert :

« Jerst cortsel van den jare van LXXij dwelc int voirleden jaer achterbleven was en naemaels overbragt by den personen hier nae vercleert : primo Petrus Le Sur met synen huysgesinne, tot Anthonys, brieder in *den Mommaert*, V amen hoppen. Item, heeren Lieven vanden Noortgate, priestere, cum sua familia, tot Daniels Arous Xij 1/2 amen hoppen. Item, etc.

« *Cortsel van den jare LXXiij tich*. Primo meester Jan Goeseti officiael (van Ludick) tot Reyniers Zuitens, brieder *in den Vossensteert*, XV amen hoppe. Item, heeren Florys Colebrans, tot Goirdts Baerts, *in den Bellaert*, XXij amen hoppen (folio 97).

« Item, JOHANNES DE WESTFALIA CUM SOCIIS SUIS aldaer (tot Goirdts in d'*Orghelen*) Viij amen hoppe ». *Compte de la ville de* 1473-1474, folio 101.

(1) « Item, te Vranx, *in de Noetschale* : JOHANNES DE WESTVALIA, XXXiij amen. » *Compte de* 1474-1475, (folio 106).

(2) « Tot Vrancken Vranx, brieder, *in de Noetschale*... Item, JOHANNES DE WESTFALIA, CUM SUIS COMMENSALIBUS aldaer, XXXiij amen hoppe. » *Compte de* 1475-1476, (folio 110 verso).

(3) « Tot Jans Zoeten, *in de Mermynne*... Item, JOHANNES DE WESTFALIA CUM SOCIIS aldaer, Viij. » *Compte de* 1476-1477, (folio 178 verso).

(4) « Magister JOHANNES AKEN DE WESTPHALIA, *impressor*, commorans Lovanii, pronunc *in vico militum*. » *Acte du* 24 *janvier* 1475, 3e *chambre échevinale*.

reconnaissance d'une rente viagère de quatre cavaliers d'or, au profit de Jean et Marie Hanckaert, notre artiste figure conjointement avec Simon Hermans, barbier, et Jean Cuypers, boulanger (1). Le 7 mai 1476, maître Jean de Aken, de Paderborn, *imprimeur de livres*, et Nicolas le Pannetier, maître ès-arts et bachelier dans les deux droits, régent à la Pédagogie le *Chaudron*, depuis le *Faucon*, font reconnaissance, devant les échevins, d'une rente viagère de vingt couronnes de France, au profit de Nicolas Boen, boucher, et Nicolas Van Winghe, tous deux habitants de Louvain (2).

Notre artiste se maria; mais nous ignorons le nom de son épouse. Il paraît que son union ne fut pas heureuse. Le 16 septembre 1483, il réclama, devant le conseil communal de Louvain, d'un nommé Gautier Borgelyn restitution de certaines pièces d'habillement que sa femme lui avait enlevées et qu'elle avait vendues à ce fripier. Elles consistaient en quatre houppelandes ou *tabbaerden*, une faille, deux couvertures de laine, etc. Le conseil enjoignit à Borgelyn de rendre à l'artiste ceux de ces vêtements qu'il n'avait pas encore revendus, à la condition, pour

---

(1) Item, magister JOHANNES *de* AKEN, *de Paderborn, patrie Westfalie, impressor librorum*, Symon Hermans, filius quondam Johannis, barbitonsor, et Johannes Cuypere, filius quondam Johannis, pistor, omnes commorantes Lovanii recognoverunt indivisum Johanni et Marie liberis Henrici Hanckart, quatuor *Ryders* pensionis ad vitam etc. « *Acte du* 18 *décembre* 1475, 1re *chambre échevinale.*

(2) « JOHANNES DE AKEN, *de Paderborne, impressor librorum*, et magister Nicolaus le Pannetier, artium magister et in utroque jure baccalarius, regens in Pedagogio *Cacabi*, recognoverunt indivisum Nicolao Boen, carnifici, et Nicolao de Wynghe... vinginti corones Francie, pensionis ad vitam, etc. » *Acte du* 7 *mai* 1475, 3e *chambre échevinale.*

ce dernier, de lui restituer la somme payée à sa femme pour l'achat de ces objets (1).

On sait que Jean de Westphalie nous a laissé son portrait dans son édition de l'ouvrage intitulé : *Breviarium domini Jo. Fabri super Codicem.* « Il a suivi en cela l'usage pratiqué, dit Lambinet, plus anciennement par les cartiers, les dessinateurs, graveurs d'images, qui scellaient leurs ouvrages de leur écusson, de leur monogramme, de leur anneau, de leur portrait » (2).

---

(1) « Aldaer Meester JAN DE WESTPHALIA, *printere*, voer den Raide van der stadt Wouteren Borgelyn betogen heeft en over hem geclaeght van dat hy sekere cleederen, die syn wyf hem hadde ontdraghen, onder hadde en hem die niet wedergeven en woude, nochtan dat hy hem presenteerde te betalen, soe vele als hy die mocht hebben gecocht; daerop de voirscreven Wouter seyde dat hy die wettelyc hadde gecocht en voirts verteert, hopende dat hem, die bliven souden, es by den Rade van der Stadt uutgesproken en getermineert, dat de voirscreven Woutere gehouden sal syn te cleeren, by eede, hoe vele cleederen en juweelen hy hadde gecocht, wat hy daer voere hadde betaelt, en dat hy sindert dat die cleederen versocht syn meester Janne gerestitueert te wordden gheene en heeft vercocht, heeft hy eenige te voren vercocht, sullen vercocht bliven en de penningen daer afgecomen sullen den voirscreven meestere Janne t' afflage comen in der restitutien, en soe wes noch onvercocht is sal hy hem restitueeren, en de voirscreve meester Jan sal hem opleggen t' ghene dat hy daer voere heeft betaelt, afgeslagen t' ghene dat voirscreven es, naevolgende den welken hy gecleert heeft by eede dat hy mair iiij *Tabbarts, een falie, i saerge* en *eenen cours*, en heeft gecocht dat die costen dertich Peters, dat hy gheene en heeft vercocht dan de twee Tabbarts, die gouden twintich rynsgulden eenen stuver, de falie lij stuvers, en de saerge vier Peters, en t' surplus te wetene de twee Tabbarts en eene saerge syn noch onvercocht, en soe is voirt getermineert dat die meester Janne sullen wordden gerestitueert, des sal hy hem opleggen t' ghene dat op de voirscreve penningen gebreck en tot dien twintich stuvers voer syn costen. In consilio, septembris XVj. » 1483. 2e *chambre échevinale.*

(2) P. Lambinet, *Origine de l'imprimerie*. Paris, 1810 t. 2, p. 18.

L'atelier de Jean de Westphalie a beaucoup produit. Dans un espace de vingt-trois années il mit au jour plus de 130 ouvrages décrits en partie par de la Serna Santander et Lambinet. « Le grand nombre de ses éditions, dit Lambinet, leur importance quant aux sujets, leur volume ; la beauté, la netteté de ses caractères qui tiennent du *romain* et peu du *gothique*; les progrès sensibles qu'il a faits dans son art;.... tout nous invite à croire qu'il est le premier imprimeur de la Belgique. » Le plus grand nombre de ses éditions sont en latin, la langue classique de cette époque, la langue officielle de l'*Alma-Mater*. Cependant nous connaissons de lui quelques publications en langue vulgaire. Outre son glossaire latin-flamand et son édition du *Kaetspel*, décrite par Lambinet, il publia dans cette langue deux opuscules de son compatriote Thierry de Munster, de l'ordre des récollets. Comme ces deux éditions sont excessivement rares, nous avons jugé utile d'en donner la description.

Le premier de ces opuscules, qui est sans date, porte le titre suivant :

Hier beghint eẽ spieghel der goeder kerstenen menschẽ welke hi altoos by hẽ draghen sullẽ voor een handboexken... te samen gheset by eenen eerwerdighen en seer devotẽ broeder eñ predicant gheheete broeder dieric vã munster, in-8°, à longues lignes, sans chiffres ni réclames, mais avec les signatures ai-l2. Caractère gothique d'une forme toute particulière.

Au recto du 1er feuillet se trouve une planche sur bois figurant St-François d'Assise en prière. Au bas de cette gravure se trouve : *Sinte Franciscus*. Le verso du même feuillet est également orné d'une planche représentant la Sainte Trinité et St-Augustin. A la fin de l'édition on lit :

Dit boexken is te loven gheprint,
By meester Jan van Westfalen.
Broeder Dieric vã munster hẽ bekint,
God wil hoer beider siele halen.

Le seul exemplaire connu jusqu'ici de cet opuscule, se trouve à la bibliothèque royale de Bruxelles (1).

Le second opuscule porte le titre suivant :

Een niewe bouxken opt niewe gheprēt welck verbeetert es en bat ghecorrigheert dan deerste. Ome te comme tot der minne Jhesu ende Marien. vader kinscheit onsheere en ma. vāder passien ons heere en Marie. vader glorie ons heere en Marie.

In-douze de 28 feuillets, 18 lignes à la page, sans chiffres ni réclames mais avec signatures; les initiales imprimées en rouge. Sous le titre, imprimé en rouge, se trouve une planche en bois représentant Saint François d'Assises en extase. Au verso du titre on observe une gravure figurant la Ste-Vierge debout avec l'enfant Jésus. L'opuscule contient, en outre, les 15 gravures sur bois suivantes : 1° la Présentation de la Ste-Vierge; 2° la Salutation angélique; 3° la Visitation; 4° la Naissance du Seigneur; 5° l'Enfance de Jésus; 6° Jésus lavant les pieds de ses disciples; 7° Jésus au jardin des Olives; 8° l'*Ecce homo*; 9° le Calvaire; 10° l'Ensevelissement du Christ; 11° la Résurrection; 12° Jésus se montrant à la Madeleine; 13° l'Assomption; 14° la Pentecote; 15° l'Assomption de la Ste-Vierge. Ces gravures sont enclavées dans le texte selon l'usage de l'époque. Au verso du 88e et dernier feuillet se trouve la souscription suivante :

Gheprint opt nieuwe eñ ghecorrigeert van den selven broeder diet ghemaect heeft wāt dat eerste was ȝeeronrecht, gheprint te loeue int huys 10*hannis Westfalie. Int jaer* X*priste. MCCCC en XC noueber.*

Syt koel van synnen,
Vierich van minnen,
Van herten oetmoedich,
Want dus wert mē salich.

---

(1) D'après une note qui nous a été communiquée par M. le sénateur Vergauwen.

Ce précieux incunable, qui faisait autrefois partie de la bibliothèque du collége des jésuites, à Gand, se trouve actuellement à la bibliothèque de l'université de Louvain.

La dernière édition connue de Jean de Westphalie est *Sancte Anne legenda*, publiée en 1496.

Bien qu'ayant édité un grand nombre de bons ouvrages, l'artiste ne s'était pas enrichi. En compulsant les registres aux réalisations de l'échevinage de Louvain, nous n'avons trouvé ni rentes ni propriétés inscrites à son nom.

Jean de Westphalie vivait encore à la date du 30 décembre 1501 (1); nous ignorons jusqu'ici l'année de sa mort.

Un certain Jean de Aken, demeurant à Louvain, et maître GÉRARD DE LEEU, fils de Gérard, *imprimeur*, demeurant à Anvers, figurent dans l'acte de reconnaissance d'un cens reçu par les échevins de notre ville, le 23 février 1487 (2). Gérard de Leeu est le célèbre typographe qui travailla successivement à Goda et à Anvers de 1476 à 1487. Quant au Jean de Aken, nous avons lieu de croire que c'est un autre personnage que Jean de Westphalie. C'était très-probablement *Jean Bertolf* alias de *Aken* qui demeurait rue Courte (in *Brevistrata*) et qui était en 1504, conjointement avec maître Robert Virilus et maître Pierre de Caverchon, prêtre, exécuteur testamentaire de Simon Champain, chapelain à St-Pierre, à Louvain (3).

---

(1) 1501, 1re *chambre échevinale*.

(2) « Item, Johannes de Aken, commorans Lovanii, et Magister GERARDUS DE LEEU, *impressor librorum*, commorans Antwerpie. » *Acte du 23 février* 1487, 1re *chambre échevinale*.

(3) *Acte du 13 février* 1504, 1re *chambre échevinale*.

JEAN VELDENER, 1475-1478.

Jean Veldener, originaire du diocèse de Würtzbourg, séjourna d'abord à Cologne. Il fut immatriculé à la faculté de médecine de l'université de Louvain, le 30 juillet 1473. Son inscription est ainsi conçue : « JOHANNES VELDENER, *Herbipolensis dyocesis, in medecinis, XXX^a julii.* » Dans le compte de la ville de 1474-1475, on voit que la brasserie dite *de Pollepel* lui fournit pendant cet exercice 24 aimes de bière (1). Il travaillait avec des compagnons, ainsi qu'on le verra plus loin.

Le typographe habitait une maison située au Mont-aux-Cailloux (*in Monte Calci* ou *Keiberg*) actuellement la rue de la Cuiller.

On possède une édition de Jean Veldener, datée de Louvain, du 4 des calendes de janvier 1476. C'est jusqu'ici la première publication qu'on connaît de lui. Mais comme l'artiste se trouvait en notre ville depuis le 30 juillet 1473, il est à supposer qu'il y édita avant 1476.

Jean Veldener était un typographe tout à fait distingué. Il était à la fois imprimeur, graveur et fondeur de caractères, ainsi qu'il nous l'apprend lui-même dans la souscription de son *Viruli formulae epistolares*, imprimé en 1476. On y lit à peu près ce qui suit : « L'imprimeur de ce volume est maître Jean Veldener. Il suffit d'y jeter un coup d'œil pour voir de quelle main sûre il possède l'art de tailler, de graver, de tourner et de fondre des caractères, de rendre des figures, des images, et tout ce qu'il y a de plus secret dans la typographie, et combien est perspicace le soin de ses *fidèles compagnons* pour que la forme de chaque

---

(1) « Item, by Pecteren, *in den Pollepel*, gelevert... Meester JAN WELDENEER XXiiij amen. » *Compte de la ville de* 1474-1475, (folio 109).

lettre brille avec grâce et pour que toutes se touchent par une cohésion convenable et un assemblage agréable après la correction des fautes, etc. »

L'auteur de ces *formulae epistolares* était *Charles Virulus* ou *Mannekens*, alors régent à la pédagogie du Lys. Veldener nous apprend, dans la même souscription, qu'il a commencé à imprimer cet ouvrage le 1er avril 1476 et qu'il l'a achevé le dernier jour du même mois à Louvain, dans sa maison, située *in monte calci* ou Keiberg. « La figure du Lys, arme parlante du collége du « même nom, dit Lambinet, est gravée au-dessous de cette épître; « et plus bas, le frontispice du Château-César. » Le bibliographe que nous venons de citer dit encore : « J'ai vu deux exemplaires de cette édition, l'une à la bibliothèque de l'Université de Louvain, l'autre chez Kuypers. » La bibliothèque publique de Louvain ne possède plus cet incunable précieux, et nous avons jusqu'ici fait des recherches infructueuses dans les autres dépôts du pays pour en retrouvrer un exemplaire.

Avant l'édition des formules de lettres de Virulus, notre artiste avait publié, *in florentissima universitate Lovaniensi*, une édition du *Fasciculus temporum* du chartreux Werner Rolewinck, vol. in-folio, de 143 pages. Cette édition, ornée de gravures sur bois, fut achevée en 1476 « quarto kalendas januari secundum stilum romane curie. » Au bas de la souscription de ce livre on voit la marque de l'artiste. C'est un écusson double entouré d'ornements : les armoiries de Louvain sont à droite, celles de l'imprimeur à gauche; au milieu on lit le nom de VELDENER.

Veldener quitta notre ville et se fixa d'abord à Utrecht, où il imprima pendant les années 1479, 1480 et 1481. De là il passa à Culembourg, en Gueldre, où il réimprima, en 1483, le *Speculum humanae salvationis*, en flamand, sous le titre de *Warachtighen Spieghel onser behaldenisse*, petit in-4°. Il employa, pour cette

impression, les mêmes planches qui avaient servi à l'édition attribuée à Laurent Coster. A la fin on lit la souscription suivante : *Dit boeck is volmaeckt in die goede stede van Culenburch, by my Johan Veldener, int jaer ons heeren MCCC ende LXXXIII des donderdaghes post Mathei apostoli.*

CONRARD BRAEM, 1475-1481.

Ce typographe, originaire du diocèse de Cologne, se fixa à Louvain en 1474. Il fut immatriculé à la faculté de droit canon, le 20 juillet de la même année. Son inscription est ainsi conçue : « CONRARDUS BRAEM, *Coloniensis dyocesis, in jure canonico, XX julii.* » Il publia, en 1475, un volume in-4° contenant : 1° *Isagoge Porphyrii.* — 2° *Aristotelis Praedicamentorum liber.* — 3° *Peri Hermenias liber.* — Le premier traité contient 16 feuillets ; le second et le troisième 40. Au verso du 56e et dernier feuillet, après le mot *explicit*, se trouve la souscription suivante :

Per me CONRADUM BRAEM, *in alma universitate Lovaniesi, anno domini M° CCCC° LXXV°.*

Un exemplaire de cet incunable se trouve à la bibliothèque royale de La Haye.

Conrard Braem publia, en 1481, « en la vénérable université de Louvain, » comme on disait alors, un volume en flamand, qui contient : 1° la petite chirurgie de maître Lanfranc ; 2° l'anatomie de Gui de Chauliac et 3° la fleubotomie d'Avicenna. C'est un volume petit in-4° de 45 feuillets. Le premier feuillet porte : *Cirurgia parva Magistri Lanfranci.* Au verso du 32e feuillet se trouve la souscription suivante :

Hier vol eyndet ende gaet wt die Cyrurgyn.
Van meester Lancfranco gheprent in die eerweer-
-dighe universiteyt van loven By mi Coenraert

Braem. Anno M.CCCC.lxxxi. In November
Op Sincte Katkerinen avont

On trouve ensuite : *Hier begindet die Anathomia magistri Gwidonis.* Au feuillet 42 verso commence la *fleubotomie* ainsi : *Avicenna seyt fleubothomia dat es dat bloeit te latene.* Le feuillet 45 verso porte la souscription suivante :

Hier eyndet ende gaet wt die fleubothomia
Van meester Auicenna gheprent in die eerweerdighe universiteyt van Loven By mi Coenraert brame op sinte Andreas avont Anno 1400*lxxxi.*

C'est là le premier livre sur l'art de guérir, en langue flamande, publié en Belgique.

Le seul exemplaire connu jusqu'ici se trouve à la bibliothèque de l'Université de Louvain (1).

Nous ne connaissons pas d'éditions de Conrard Braem postérieures à 1481.

CONRARD DE WESPHALIE, 1476.

Cet artiste qui, de même que Jean de Westphalie, était originaire du diocèse de Paderborn, fut immatriculé à la faculté de médecine de l'université, le 27 février 1476. Son inscription est ainsi conçue : « CONRARDUS DE WESTFALIA, *in medecinis, Paderbornensis dyocesis, XXvij februarii.* » Dans les souscriptions de ses éditions il prend la qualification de *Magister* par le motif qu'il était suppôt de l'Université.

Le typographe acheva, le 1er décembre 1476, dans sa maison située rue de St-Quentin, à Louvain (*in platea Sancti Quintini*) une édition des formules de lettres de Charles *Viruli*, régent de

(1) Voyez notre lettre à l'*Eendragt* de Gand, de 1851.

la pédagogie du Lys. Cette édition est exactement calquée sur celle que Jean Veldener en avait donnée, le 1er avril de la même année, et dont nous avons dit un mot d'après Lambinet.

Au bas du recto du dernier feuillet l'on voit l'écusson de l'imprimeur gravé sur bois.

Il publia également une édition du *Speculum Ecclesiæ* de Hugues de St-Victor. C'est un cahier in-4° de 20 feuillets seulement. Au verso du dernier feuillet on lit la souscription suivante :

Impressum louanii per magistrum Conrardum de Westualia Paderbornen.

Les deux éditions, que nous venons d'indiquer, sont les seules impressions connues jusqu'ici comme sorties des presses de Conrard de Westfalie. Les caractères qu'il a employés sont tout à fait différents de ceux dont s'est servi Jean de Westphalie.

Nous n'avons rien trouvé sur ce typographe dans les archives de la ville.

RODOLPHE LOEFFS, DE DRIEL. 1484.

Ce typographe naquit à Driel, dans la Gueldre, ainsi qu'il nous l'apprend lui-même dans l'une de ses éditions. On le désignait tantôt sous le nom de *Rodolphe Loeffs de Driel*, tantôt sous celui de *Rodolphe de Driel* tout court. Il fut inscrit comme élève à la faculté des arts de l'Université de Louvain, le 5 mars 1472. Son inscription porte : « RUDULPHUS *filius Remboldi de* DRIEL, *Trajectensis diocesis, in artibus, V Martii.* » Et en marge : « *P* (*auper*). » Ce qui signifie que l'élève était indigent.

Loeffs apprit probablement son art dans l'un ou l'autre atelier de Louvain. En 1481, il était l'associé de Gilles Vander Heerstraten. Il fut également l'associé de Herman de Nassau, ainsi qu'on verra plus loin.

L'artiste épousa Jeanne de Wisschele, bon bourgeois de Breda. En 1484, Corneille et Guillaume de Wisschele, Baudouin van den Hove, époux de Catherine de Wisschele et Rodolphe de Driel, époux de Jeanne de Wisschele, partagèrent les biens délaissés par leur frère et beau-frère Everard de Wisschele, prêtre. Toutes ses propriétés étaient situées près de Breda (1).

Rodolphe Loeffs donna, en 1484, une édition de l'ouvrage du jurisconsulte Bernard de Parme, intitulé : *Casus longi super quinque libros decretalium*, in-folio. Au verso du dernier feuillet on lit :

Expliciunt casus logi domini Bernardi super quinqz libris decretaliū louanij impssi impensa Rodolphi loeffs de Driell Anno domini M.CCCC. lxxxiiij mensis februarij die Lexta.

M. de la Serna Santander, qui a fait connaître, le premier, le nom de Loeffs, dit qu'il existe une édition de lui de 1500. Mais ce savant ne la décrit pas et nous n'avons pu la découvrir. L'artiste abandonna Louvain avant 1490, et se fixa à Bommel en Hollande. Ses presses y roulaient déjà en 1491. Les comptes du couvent de Marienweert, près de Keulenbourg, le prouvent (2). On y voit que les chanoines de cette communauté lui achetèrent, cette année-là, un livre *sur la nature des animaux* et *des herbes* un *nouveau Précepteur* et d'autres ouvrages, au prix de sept florins du Rhin. Ils lui achetèrent, en outre, 4 volumes *imprimés par lui*, pour la somme de 6 florins du Rhin et 8 sous (3). Quels

---

(1) Balduinus de Curia et Katherina de Wischele, ejus uxor, Rudolphus de Driel et Johanna de Wischele ejus uxor, Soror dicte Katherine, etc. *Acte du* 18 *octobre* 1484, 1re *chambre échevinale.*

(2) Les archives de cette communauté religieuse supprimée pendant les troubles du xvie siècle, se trouvent actuellement aux archives de l'abbaye de Parc, près de Louvain.

(3) « Item, altera Epiphaniac, van Rodolpho, te Bomell, 1 boec *de natu-*

étaient ces quatre volumes? C'est une question insoluble pour le moment. Aucun bibliographe ne les mentionne. Ils ont peut-être été publiés sans nom d'imprimeur (1).

EGIDE VAN DER HEERSTRATEN, 1486-1488.

Egide vanderHeerstraten était fils de Gisbert vanderHeerstraten, de Kieseghem, et de Catherine Colcx (2). Il est mentionné pour la première fois dans un acte échevinal du 24 août 1478 (3). Nous n'avons pas découvert son nom dans la matricule de l'Université, bien qu'on trouve dans les souscriptions de ses éditions : *impressum in alma nec non florentissima universitate Lovaniensi.*

Notre typographe épousa, avant le 19 avril 1479, Élisabeth van Scharenbroek, fille de Henri, qui était un bon bourgeois de Louvain (4). L'artiste était propriétaire d'une maison appelée l'*Ecrevisse*, située aux Sept Coins, entre la rue des juifs et la demeure de Pierre van Berthem, ainsi qu'il résulte d'un acte échevinal, en date du 16 octobre 1487 (5).

---

ris animalium et herbarum ende *Novum preceptorium* cum quibusdam aliis libris pariter vij rynsgulden 1 stuver.

« Item, pro quatuor *impressis* à RODOLPHO. pro iiij hollandsche guldens v stuvers, facit vj rynsguldens, vij stuvers. » Voyez *Exposita monasterii Insularis Beate Marie Virginis* ad annum 1491.

(1) Voyez nos *Glanures bibliographiqnes.* Bruxelles, 1851, p. 20.

(2) « EGIDIUS VANDER HEERSTRATEN, filius quondam Gislberti vander Heerstraten, de Kyesekem et Katherine Colx, commorans Lovanii. » *Acte du 7 janvier* 1490, 1re *chambre échevinale.*

(3) « Gielijse vander Heerstraten. » *Acte du* 24 *août* 1478, 1re *chambre échevinale.*

(4) « EGIDIUS VANDER HEERSTRATEN, maritus et mamburnus ELISABETH DE SCHARENBROECK, ejus uxoris, etc. » *Acte du* 19 *avril* 1478, *même chambre.*

(5) *Acte du* 16 *octobre* 1487, 2e *chambre échevinale.*

Egide vander Heerstraten fut d'abord l'associé de Rudolphe Loeff, de Driel. Les deux associés donnèrent, le 22 mai 1481, à trois habitants d'Anvers, une procuration pour agir en leur nom (1).

La première édition connue de vander Heerstraten est de 1486, et la dernière de 1488.

Il acheva, le 19 avril 1486, une édition du *Commentum insignis Sacre Theologie Profess. Mag.* JOH. BEETS *Super decem preceptis decalogi*, un volume in-folio, sur deux colonnes ; lettres initiales en filigrane rouge et bleu. La souscription de ce bel incunable porte : *per Egidium vander Heerstraten, artis impressoriæ magistrum.* « Dans trois exemplaires que possède Ermens, dit Lambinet, on a effacé à la plume la qualité d'*artis impressorie magistrum*, que s'était donné cet imprimeur. Dans un quatrième, cet artiste l'a omis entièrement, soit qu'on lui ait contesté cette qualité, soit qu'on l'ait obligé de la retrancher. »

Il est également effacé dans l'exemplaire de cet ouvrage qui provient de la bibliothèque de l'abbaye de Parc et qui se trouve actuellement à la bibliothèque de l'Université de Louvain. Comme vander Heerstraten n'avait pas été immatriculé par l'Université, il est à croire qu'il a été obligé, par ordre de ce corps, d'effacer à la plume le titre de *Magister artis impressoriæ* dans les premiers exemplaires qu'il venait d'en tirer, et de le supprimer dans ceux dont il n'avait pas encore fait le tirage.

---

(1) « Allen den ghenen, etc., doen condt dat GIELYS VANDER HEERSTRATEN en ROELOF LOOFS alias VAN DEN DRIELE hebben geconsenteert Goessen van Deventerre, Janne de Coninc, poirtere t' Antwerpen en Melchior de Gheysere *aut* alle haer saken, questien en geschillen die zy t' samen oft bezunder untstaen moegen hebben, alle haere schulden, opcomingen prouffyten, en vervallen te verwaren, te manen t' eysschen op te bueren en t' ontfangen, enz. » *Acte du 22 mai* 1481, 1re *chambre échevinale.*

L'édition de vander Heerstraten la plus importante sous le rapport de l'art est sans contredit son *Boccacius de Præclaris mulieribus*, publié en 1487, in-folio, orné de gravures sur bois à chaque page. La bibliothèque de Louvain en possède un bel exemplaire.

Egide vander Heerstraeten prend la qualification de *libraire*, dans un acte échevinal du 16 octobre 1487. Le 5 juillet 1488 il délivra devant les échevins de Louvain à Nicolas van Runen et Mathieu Henricxsone, de Haarlem, une procuration pour agir en son nom dans le Brabant, la Hollande et la Zélande (1), circonstance qui prouve qu'il avait des relations dans la ville de Laurent Coster.

Notre typographe n'a pas fourni une longue carrière. Il mourut avant le 23 décembre 1490. Sa femme l'avait précédé dans la tombe. Il laissa des enfants mineurs qui furent placés sous la tutelle d'Adam vanden Bogaerde, prêtre, maître Gisbert Waddinck, et Guillaume Sauwen, de Hasselt (2).

Ed. VAN EVEN.

(La fin au prochain numéro.)

---

(1) « Allen dat GILLIS VANDER HEERSTRATEN, *liberarier*, geconstitueert heeft Clase van Runen, Mathyse Henricxsone, beyde wonende te Harlem, en Peteren van Steke *aut*, alle syn saken contracten enz. die hy inden lande van Brabant, Hollant, Zeelant en elswair uut stane heeft. Coram Hove, Burg., Liefkensrode, Hoevene, Scab. » *Acte du* 5 *juillet* 1488, 1re *chambre échevinale.*

(2) « Dominus Adam vanden Bogaerde, presbyter, magister Ghysbertus Waddinck et Willelmus Sauwen de Hasselt, tumque executores testamenti ac mamburni prolium EGIDII *quondam* VANDER HEERSTRATE et *quondam Elizabeth* SCHARBROECK conjugum dum vixerunt, etc. » *Acte du* 23 *décembre* 1490, 2e *chambre échevinale.*

LITTÉRATURE JUDICIAIRE

MÉMOIRES ET FACTUMS

Depuis bientôt quarante ans que Nodier a mis à la mode, en les parant du charme de son style, les dissertations sur les petites raretés *bibliophiliques*, d'innombrables imitateurs sont venus, à sa suite, glaner dans le champ dont il avait moissonné les plus beaux épis. Les *Mélanges tirés d'une petite bibliothèque* ont produit une postérité féconde, comme celle d'Abraham, qui s'est jetée sur une foule de recueils, de revues, de catalogues, de journaux, etc., etc. Dans cette battue générale on a fouillé les coins et les recoins ; aussi la matière exploitable menace-t-elle de manquer, avant peu.

A défaut de ces *plaquettes* piquantes, de ces curiosités de haut-goût, parfois même un peu poivrées, que le maître savait analyser et gazer avec tant d'art, avec tant d'esprit, nous en serons bientôt réduits à nous repaître de lourds bouquins théologiques, rares, je le veux bien, mais soporifiques au dernier degré. Et alors là bibliomanie sera bien malade.

Il est cependant encore, dans le vaste champ des livres, un petit réduit écarté qui semble avoir été négligé, sinon oublié des bibliographes ; je veux parler des mémoires et factums judiciai-

res et autres. Et réellement, ce dédain n'est pas mérité. Parmi ces mémoires, qu'on croirait, à première vue, n'avoir trait qu'à des intérêts privés, il s'en trouve bon nombre qui sont de curieuses et savantes dissertations historiques, remplies de chartes et de documents, aujourd'hui détruits ou disparus et qu'on chercherait en vain dans les historiens de profession. C'est que, aussi, ces mémoires avaient tous un *but utilitaire*, comme disent actuellement les hommes sérieux et positifs du siècle; il ne suffisait pas là de faire de l'art pour l'art, de l'histoire par à peu près, il y avait un intérêt matériel qu'il s'agissait de faire triompher en présence d'adversaires admis à contredire vos allégations et vos preuves.

Ces dissertations savantes forment la partie sérieuse du genre *factum*. D'autres mémoires, au contraire, *brillent* par leur esprit grivois, assaisonné d'un gros sel, parfois assez peu attique, par des détails égrillards dont les plus graves bibliophiles — les prix de vente l'attestent —, semblent surtout affriandés. Ces facéties, faites souvent sans le savoir et de la meilleure foi du monde, sont fort nombreuses, à commencer par le Plaidoyer, trop connu de Faydier contre certaines précautions maritales, jusqu'au récent factum de Maître. . . . . Mais chut! le temps présent est l'arche du Seigneur : malheur à qui y touche.

I

Le premier mémoire, dont nous allons donner une très-brève analyse, peut se ranger indifféremment dans les deux classes. Il est, tout à la fois, sérieux, savant et « croustilleux à se prélécher les badijoinces » comme dirait Maître François. C'est un petit in-12 de 83 pages, sans date ni lieu d'impression, et dont le titre, en tête de la première page, est :

L'innocence injustement opprimée Dans la personne du Sr Genty, Curé de St Nicolas dans la Ville de Mons. Et Mademoiselle L. T. son Épouse appellée vulgairement sa Sœur, Par le procédé violent du Sieur de Beaurieu, Chanoine Official de Cambrai, à la sollicitation des.....,. de la Paroisse dudit St Nicolas, soutenus du Sr de.....

Guillaume Martin Genty, natif de Bastogne, ayant achevé son cours de philosophie, (le mémoire ne dit pas où), fut s'engager au service des Provinces-Unies, dans un régiment allemand qu'on recrutait à Cologne. Il fit dans cette ville la rencontre d'une demoiselle de bonne famille qu'on y avait mise en pension « pour apprendre la langue allemande. » Cette demoiselle n'est désignée que par les initiales L. T. Elle avait un frère major dans un régiment allemand au service de Louis XIV. Bref elle s'éprit du jeune soldat philosophe, et quand celui-ci fut forcé de s'embarquer pour la Hollande avec les recrues « son départ » précipité causa tant d'ennuis à la dite demoiselle qu'elle prit » résolution de s'embarquer avec lui, sous promesse de l'épouser » aussitôt leur arrivée en Hollande, ce qu'il fit en effet aux en- » virons de Zwol, pardevant un missionnaire, où ils furent con- » duits par les témoins qui assistèrent à leur mariage, dont l'un » se nommait Hans-Scaurtz-Kops, et l'autre Peter Muller. » Tout se fit à l'insçeu des parens de part et d'autre. »

Après deux mois de lune de miel, Genty fut obligé de quitter sa femme dangereusement malade et de suivre son régiment. Quand il revint pour la rejoindre, elle avait disparu. Toutes les recherches qu'il fit pour la retrouver n'ayant amené aucun résultat, il se crut autorisé à conclure, comme Robert Macaire, « qu'elle devait être morte, » et prit la résolution de se faire prêtre, sans parler à personne de son mariage, ainsi que son confesseur l'y avait autorisé « pour éviter de trop grandes difficultés »

dans son pieux dessein. Il se rendit donc à Liége, y reçut la tonsure, les quatre mineurs et l'ordre du soudiaconat. De là il retourna à Cologne étudier la théologie et la philosophie sous le Dr Forsbach du collége des Laurences. Peu après il obtint de S. A. E. l'archevêque électeur, la permission d'être ordonné diacre et prêtre, avec dispenses d'âge « de sorte qu'en six mois de temps il reçut tous les ordres, n'ayant pour lors que 23 ans et 6 mois, environ. »

« Après avoir vécu, en grand repos, l'espace de 30 mois ou environ, dans l'exercice des fonctions ecclésiastiques » et tout en continuant ses études, le jeune prêtre apprit un jour, par une lettre, que sa femme se portait à merveille et qu'elle était en route pour le rejoindre. Son premier mouvement fut de fuir, laissant là ses études comme Joseph son manteau ; mais la femme était ténace et courageuse ; elle le rejoignit à Coblentz.

Que faire ? des confesseurs, des casuistes complaisants, persuadèrent Genty qu'il pouvait rester dans ses fonctions, pourvu que le mariage ne fût pas connu, qu'il n'y eût point de scandale. » Disant même qu'il pouvait rendre à sa femme le devoir du ma- » riage lorsqu'elle l'exigerait ; mais que, étant privé de son droit » par la réception des ordres sacrés, » il ne pouvait l'offrir de lui-même.

Les choses s'accommodèrent de cette façon. Genty retourna à Cologne, accompagné de sa prétendue sœur « qui tenait son ménage». Il devint alors successivement secrétaire de l'évêque d'Hiérapolis suffragant de Trèves ; puis curé de Stenay, où il eut quelques difficultés avec un juge séculier, difficultés que le mémoire n'explique pas trop, mais qui semblent se rapporter à la naissance d'un fils, arrivée le 8 mai 1681.

De la cure de Stenay, il passa à celle d'Havré, près de Mons.

La cure de Saint-Nicolas, dans cette dernière ville, vint à vaquer. Le curé d'Havré l'obtint au concours, le 21 juin 1690. Ce fut pour son malheur.

Le mystère de sa vie, que n'avait pu percer la candeur villageoise, ne tarda pas à être mis à découvert par l'œil jaloux de dévotes acariâtres et de marguilliers jansénistes (1).

Une série de persécutions de tout genre tombe alors sur le pauvre prêtre. Il y répond d'abord par une suite très-curieuse de consultations de casuistes; le R. P. Urbain, récollet à Mons; les RR. PP. jésuites Lawaitte et de Rahyer; les docteurs de Douai, Nicolas de la Verdure, G. de Cerf, d'Espalunge, Isthier, A. Delecourt, de Raismes et H. Glocoeus; le R. P. Henri, carme; M. Dubois, doyen de Saint-Pierre, à Louvain, etc., etc.

Rien ne peut fléchir l'archevêque, pas même le vœu de continence fait solennellement par la femme Genty, entre les mains de deux chanoines de Cambrai.

Le 5 mai 1693, l'official de Beaurieu arrive à Mons, aux portes ouvrantes, après avoir voyagé toute la nuit. Il fait entourer en plein jour, par des soldats, la maison du curé, enfonce ou brise les portes, se saisit de Mademoiselle L. T. et la fait conduire aux Repenties, comme une vile prostituée. Il s'empare ensuite de ses papiers, de son argent, de ses meubles et d'une bibliothèque très belle « qui valait plus de 1500 patagons *(sic)* ».

De Boussu, l'historien de Mons, le prudent de Boussu, se garde bien de dire un mot de toute cette histoire de son temps et qu'il n'a pu ignorer. Comme il donne dans son ouvrage la liste des curés, force lui a été d'y faire figurer Genty (qu'il appelle Le Genty), mais l'on n'y voit que la date de sa nomination, 21 juin 1690, et celle de son successeur, 13 juin 1693.

Que devint Genty? Que devint sa pauvre femme? Il nous a été impossible de le savoir. On peut toutefois supposer que l'au-

---

(1) Théodore Wanderbeque (lisez VanderBecken), Hardenpont et Belhomme.

torité ecclésiastique, intéressée à étouffer cette lamentable histoire, les aura confinés « usque ad mortem » dans quelque monastère, loin du scandale et du bruit.

II

La pièce suivante, que nous ne savons comment qualifier, semble être une espèce de requête contre un jugement prononcé par les échevins de Bruxelles, ou plutôt le jugement lui-même entrelardé de notes critiques et d'observations contradictoires. Elle se compose de 9 pages in-4°, sans titre, sans nom d'imprimeur, sans lieu ni date d'impression ; elle commence par ces mots : COPIE. *Vu par Messieurs*, et finit par : *Et va être envoyé à cet effet un queritur à toutes les Universités et Tribunaux.*

Il s'agit dans ce jugement, d'un domestique de S. A. le prince de Ligne, condamné à être fustigé, marqué et banni à perpétuité pour avoir volé son maître. Ce jugement, signé LION, fut prononcé le 2 mars 1765.

Jusqu'ici rien de bien curieux. Ce misérable nommé Éloi Langlet, emportait habits, vaisselle, joyaux, et les déposait au Mont de piété, réceleur officiel et autorisé des voleurs.

La liste ou l'énumération des objets enlevés par Langlet est très-intéressante ; les bibliophiles y remarqueront surtout le fameux livre découpé à la pointe du canif « *Liber passionis Domini nostri Jesu Christi cum figuris et caracteribus ex nulla materia compositis*, » dont tous les bibliographes ont parlé et que l'empereur Rodolphe avait voulu, dit-on, acheter au prix énorme de onze mille écus d'or.

Ce livre n'avait pas été mis au Mont de piété, mais caché par Langlet, qui s'en fit une espèce d'ôtage, promettant - on ne dit pas à quelles conditions —qu'il ferait connaître l'endroit où il était

déposé au prince lui-même, à sa première arrivée à Bruxelles.

Le précieux volume rentra en effet dans le trésor du prince, car il se trouve encore aujourd'hui au château de Belœil.

R. CHALON.

NÉCROLOGIE

JOSEPH-MARIE QUÉRARD

Joseph-Marie Quérard, le bibliographe le plus consciencieux et le plus renommé de notre époque, vient de mourir à Paris, le 30 novembre 1865, d'une attaque de choléra. Il était né à Rennes, le 25 décembre 1797.

Il est mort au moment où il entreprenait, avec une ardeur toute juvénile, la publication de la seconde édition de ses *Supercheries littéraires dévoilées*, dont une seule livraison a paru (1).

Il préparait pour cette nouvelle édition une introduction extrêmement curieuse précédée d'une préface que nous avons lue en épreuve, mais la mort l'a empêché de la faire imprimer.

Il écrivait, à ce sujet, à un de ses amis de Bruxelles, le 16 octobre 1865, quelques jours avant de tomber malade, la lettre suivante :

---

(1) Les Supercheries littéraires dévoilées. Galerie des écrivains français de toute l'Europe. 2e édition. Paris, chez l'auteur, xx janvier MDCCCLXV. in-8o, 176 pages, comprenant les lettres A—Amateur sans prétention.

« Je travaille aussi activement que ma santé me le permet (j'ai depuis trois mois la gravelle et un catarrhe vésical) à l'introduction de mes *Supercheries*, qui formera la seconde livraison de l'ouvrage, et je compte la publier dans le courant du mois prochain. Elle me fera de nouveaux ennemis, parce que sous le titre de chaque délit, il y a bien des noms de fauteurs. Il y a surtout un chapitre écrasant, les *pseudo-nobles en littérature*. Je crains les procès, cher Abner, et n'ai pas d'autres craintes. Mais enfin, il faut bien que quelqu'un ait le courage d'être vrai. Quant au livre, vous n'y retrouverez plus l'esprit du réactionnaire d'après 1848 ; vous verrez que j'ai tenu compte de votre critique dans la *Revue trimestrielle* (1). Il y a des choses assez piquantes en histoire littéraire, sans s'occuper des opinions politiques des écrivains que je passe en revue. »

En attendant une biographie complète de ce martyr de la bibliographie, comme on l'a appelé, nous croyons être agréable à nos lecteurs en reproduisant l'article que lui a consacré (dans le *Bulletin du bouquiniste*, 9e année, p. 655) un des membres de notre société, M. Gustave Brunet :

« La science des livres vient de faire une perte qu'on est en droit de regarder comme irréparable ; un des bibliographes les plus actifs, les plus dévoués que l'Europe ait jamais produits, Quérard vient d'être enlevé par une mort inattendue.

« Des voix plus autorisées que la nôtre se sont fait entendre et elles ont payé un juste tribut de regrets à la mémoire de cet infatigable travailleur. Qu'il nous soit permis, à nous qui le connaissions depuis bien des années, de consigner ici quelques impressions personnelles. La biographie de Quérard sera sans doute écrite plus tard ; nous ne prétendons nullement la raconter aujourd'hui.

---

(1) T. Ve, p. 194.

« Toutes les personnes qui ont l'occasion de s'occuper de livres consultent sans cesse la *France littéraire*. Ce qu'il a fallu de patience et de dévouement pour accomplir un pareil labeur, on ne saurait le dire. Dresser l'inventaire de tout ce qui a été imprimé en langue française depuis 1700, accompagner de quelques détails les ouvrages importants, il y avait dans une pareille entreprise motif d'épouvante pour les plus intrépides bénédictins. Quérard, seul, en vint à bout; dix volumes compacts, à deux colonnes, furent achevés en quinze ans; mais à peine avait-il écrit la dernière page de cet immense répertoire, qu'il le continuait sur un autre plan plus vaste encore. La *Littérature française contemporaine*, commencée en 1840, passée ensuite dans d'autres mains, n'a pu tenir ce qu'elle promettait. Renonçant à ce labeur, Quérard ajouta successivement à la *France littéraire* trois volumes d'additions et de corrections qui, entrepris en 1854, n'ont pu arriver à la fin de l'alphabet; la mort l'a frappé lorsque des épreuves attendaient encore le bon à tirer.

« Nous devons en convenir, l'ardent bibliographe s'était fait illusion sur ses forces; il s'était tracé un cadre que nulle vie humaine n'aurait été assez longue pour remplir. Les détails biographiques surabondaient sous sa plume; il reproduisait de longs extraits de journaux relatifs aux hommes et aux livres. Tout cela était utile, agréable pour les lecteurs, qui retrouvaient ainsi des morceaux piquants qu'ils auraient eu parfois beaucoup de peine à découvrir; mais la *France littéraire* acquérait une extension qui la condamnait forcément à demeurer inachevée.

« Un sujet parfois délicat, mais fort piquant, très-instructif, fut abordé dans les *Supercheries littéraires* (1845-53, 5 vol. in-8°); l'auteur voulut restituer chaque ouvrage anonyme ou pseudonyme à son véritable auteur; il prétendit également faire tomber ces masques si bigarrés dont s'affublent des écrivains qui métamorphosent leurs noms véritables et qui se décernent très-

souvent des titres de noblesse parfaitement apocryphes. Il y avait là bien des révélations indiscrètes ; bien des susceptibilités furent blessées ; mais la curiosité des lecteurs y trouva son compte. Les *Supercheries littéraires* sont de tous les ouvrages de Quérard celui qui s'est le plus rapidement écoulé.

« Une édition nouvelle et fort augmentée était entreprise ; malheureusement il n'a paru que la première livraison. On assure que tous les matériaux de ce livre sont réunis et classés, de façon qu'il serait facile d'en achever la publication. Tous les bibliophiles, tous les amis de l'étude doivent faire des vœux pour qu'un éditeur intelligent et zélé se charge de placer, sous les yeux du public, cette œuvre à laquelle le meilleur accueil est réservé d'avance.

« On serait dans une complète erreur si l'on croyait pouvoir apprécier l'activité de M. Quérard, d'après les publications qu'il a fait paraître. Quelque étendues qu'elles soient, elles ne constituent qu'une faible partie de ce qu'il avait écrit ; sa main n'avait pas de repos, sa tête ne connaissait pas de relâche ; le mot impossible n'existait point pour lui. »

« Il caressait le projet de *l'Encyclopédie du bibliothécaire*, répertoire très-étendu, trop développé peut-être, dont il fit paraître le prospectus, il y a une dizaine d'années, et qui devait devenir le *Manuel du travailleur ;* il préparait une bibliographie complète des *Ana;* il voulait continuer la série des monographies bibliographiques qu'il avait ouverte par ses excellents travaux sur Voltaire et sur Lamennais. George Sand, le comte de Maistre, Victor Hugo, d'autres personnages célèbres devaient tour à tour figurer dans cette galerie. La suite de la *France littéraire* contient, en ce genre, une bibliographie relative à Robespierre qui ne laisse rien à désirer. Une autre, qui concerne Marie-Antoinette, se trouve aujourd'hui incomplète, mais elle renferme d'excellents matériaux.

« La vie de Quérard, il faut le reconnaître, ne fut pas toujours prospère; il n'avait pas de fortune, et les travaux bibliographiques ne conduisent pas à la richesse. Son humeur était assez belliqueuse, et la polémique avait des charmes pour lui. Il éprouva des accès d'humeur et de dépit; il se crut parfois victime de torts qu'il s'exagérait, des inimitiés que se créait son imagination. Il laisse trop souvent ses écrits devenir les organes de ses rancunes. Divers personnages, plus ou moins en renom, sont assez maltraités sous sa plume, et l'on prétend que le manuscrit qu'il destinait à l'impression était encore bien plus accentué, mais que les imprimeurs exigeaient des modifications et des suppressions. L'auteur se dédommageait dans ses conversations, où il laissait courir sa verve malicieuse, soutenue par une connaissance intime des hommes et des faits de la littérature contemporaine.

« Ces critiques, souvent acerbes et parfois, sans doute, dénuées de base réelle, avaient procuré à Quérard bien des inimitiés; il ne s'en affligeait pas, mais il se trouva exclu des faveurs de l'administration. Personne mieux que lui n'était désigné pour entrer dans une de ces bibliothèques où l'on a des loisirs. C'eût été, comme disent les Anglais: *The right man in the right place;* il n'obtint rien, fut laissé à l'écart, et peu de mois avant sa mort, une décoration vint seule lui prouver que ses longs et rudes travaux avaient enfin attiré l'attention d'un des ministres de l'instruction publique.

« Quérard est mort comme il avait vécu, pauvre, mais indépendant, sachant se contenter de peu, n'existant que pour et par les livres. Une autre fois, nous pourrons chercher à dresser la liste de ses travaux trop souvent restés inachevés, l'auteur les interrompant pour les recommencer ou pour les continuer d'après de nouvelles idées. C'est ainsi que le *Dictionnaire des auteurs déguisés*, entrepris en 1845, fit place au *Dictionnaire des auteurs*

anonymes et pseudonymes, qui en est resté au mot *Almanach*, et qui, à partir de 1854, a reparu sous une forme différente, arrivant au public par livraisons que séparaient de longs intervalles et qui restent interrompues. Une publication périodique, à laquelle il avait donné son nom, le *Quérard*, *Archives littéraires*, n'a vécu que deux ans. D'autres périodiques vécurent moins encore, et nous laissons de côté divers opuscules qui ne furent pas toujours dictés par le sentiment du pardon des injures, injures quelquefois fort exagérées.

« Nous ne croyons pas qu'on revoie de bien longtemps un bibliographe de la trempe de Quérard; ce dévouement exclusif, absolu, à la connaissance des livres, cet amour de la science pour la science, sont des qualités qui ne se montrent qu'à de bien rares intervalles; il faut avoir foi dans la bibliographie, se résigner d'avance au martyre, et cette perspective ne séduit presque personne. Ce que nous pouvons du moins affirmer, c'est que les livres de Quérard, étant du nombre de ceux qu'on n'est pas tenté de refaire, deviendront de plus en plus recherchés, qu'ils resteront les témoignages les plus précieux, les plus irrécusables de la véritable histoire littéraire de la France pendant une période longue et brillante, et que les amis des bonnes et solides études prononceront toujours avec sympathie le nom d'un homme qui ne connut jamais d'autre loisir qu'un travail incessant et opiniâtre. »

G. BRUNET.

MÉLANGES

Recherches sur le Hainaut ancien (pagus Hainoensis) du VIIe *au* XIIe *siècle, par* CH. DUVIVIER, avocat à la cour d'appel de Bruxelles. Bruxelles, Olivier, 1865, 1 vol. in-8° de 668 pages, sans la table, avec 3 cartes.

Le remarquable travail que M. Duvivier vient de publier sous ce titre est le mémoire qui a été couronné au concours ouvert en 1860-1861 par la Société des sciences, des arts et des lettres du Hainaut, mémoire qui révèle chez son auteur une grande sûreté de critique en même temps qu'une profonde érudition acquise par plusieurs années de patientes recherches.

La question du concours était conçue en ces termes :

Quelles étaient la consistance, les limites et les divisions territoriales, civiles et politiques du Hainaut ancien, du VIIe *au* XIIe *siècle?*

L'auteur a recherché ces divisions en partant de ce fait qui, selon nous, est incontestable : les Romains avaient pour système de ne pas morceler le territoire d'un peuple conquis pour l'attribuer à différentes circonscriptions, cités ou pays. L'Église, trouvant établies les divisions romaines, les adopta pour les circonscriptions ecclésiastiques; or, les divisions ecclésiastiques sont restées immuables et elles nous sont connues. Il est donc possible, par la connaissance de ces divisions, d'arriver à rétablir les divisions franques, romaines et gauloises.

L'auteur a fait de cette thèse une démonstration matérielle. Il a pris pour sujet le diocèse de Cambrai (territoire nervien) et dans ce territoire, la partie méridionale (ancien Hainaut). Il a donc voulu démontrer la concordance des divisions civiles et ecclésiastiques. Il fallait d'abord être fixé sur ces dernières. L'auteur les a établies d'après 7 pouillés ou registres des taxes perçues par l'évêque. Il fallait ensuite rechercher les divisions civiles. C'était un travail considérable qui demandait des recherches préliminaires fort longues, et cela se comprend aisément. Il existe en effet peu de chartes anciennes pour le Hainaut; l'auteur en a recherché de tous côtés, il en a recueilli à Paris, Cambrai, Lille, Douai, Valenciennes, Bruxelles, Mons, &ª, il en a publié 225 dans le codex diplomaticus dont nous parlerons plus loin. Toutes ces chartes fournissent des détails intéressants sur les localités. Les chartes trouvées, il fallait (après des recherches parfois fort longues pour leur assigner une date) rechercher sous les noms anciens les noms modernes, dresser les divisions (preuves, partie II). C'est dans cette partie de son travail surtout que l'auteur a fait preuve d'une sûreté de critique remarquable, qui l'a amené à rectifier de nombreuses erreurs qui s'étaient glissées dans les ouvrages, d'ailleurs fort savants et fort recommandables, de MM. Leglay, Gérard et Warnkoenig.

Passons à l'examen rapide de ce travail et signalons tout d'abord une introduction substantielle, synthèse du livre, et qui forme un véritable traité des anciennes divisions civiles et territoriales.

Le chapitre 1er, consacré au territoire nervien, renferme une dissertation complète sur la forêt charbonnière, sur la position de laquelle tant d'opinions contradictoires se sont élevées. L'auteur, s'inspirant aux sources authentiques, détermine son étendue et ses limites; elle comprenait les territoires situés sur la rive droite de l'Escaut, au moins depuis Valenciennes jusqu'à Gand, c'est-à-

dire la partie française de l'ancien Hainaut, le Hainaut belge et une partie de la Flandre orientale, par conséquent la plus grande partie de l'ancien diocèse de Cambrai; l'auteur, après avoir discuté la situation, si controversée, de Dispargum, qu'il place à Duysbourg en Brabant, cite un passage curieux de la loi salique où le fleuve *Ligeris* est cité comme limite de la forêt. On a voulu voir jusqu'à présent dans ce fleuve, la Loire, la Lys, ou le Jaar ou Geer. L'auteur croit plutôt que c'est la Lesère, rivière des environs de Trèves, nommée *Ligeris* dans une foule de diplômes.

Le chapitre II traite des mentions anciennes du Hainaut.

Le chapitre III contient la dissertation sur la concordance des archidiaconés du diocèse de Cambrai avec les pagi dans l'ordre civil; c'est le chapitre le plus important de l'ouvrage.

Les diocèses furent au IXe siècle divisés en districts à la tête desquels furent placés des archidiacres. Le diocèse de Cambrai eut jusque 1272, 5 archidiaconés: Cambrésis, Brabant, Hainaut, Valenciennes, Anvers. En 1272, l'évêque Nicolas de Fontaine créa l'archidiaconé de Bruxelles, en détachant de l'archidiaconé de Brabant les décanats de Bruxelles, Pamele et Alost. L'auteur signale en passant la fraude de Carpentier qui a fabriqué des listes d'archidiacres de Bruxelles au XIe et au XIIe siècle, listes que MM. Leglay et Desnoyers ont acceptées sans les contrôler. L'auteur rectifie cette erreur et donne l'acte de division de l'archidiaconé de Brabant en 1272.

De même que les archidiaconés correspondaient aux pagi, les décanats, qui en étaient la subdivision, correspondaient aux vicairies, centenies, etc. C'est ainsi que l'archidiaconé de Hainaut comprenait les décanats de Mons, Bavai, Binche, Maubeuge, et l'archidiaconé de Valenciennes, ceux de Valenciennes, Haspres, et Avesnes.

Ce point du travail de l'auteur est surtout intéressant parce qu'il

est en contradiction formelle avec la thèse soutenue par MM. Gérard et Warnkoenig dans leur histoire des Carolingiens. Cependant nous n'éprouvons aucun scrupule à adopter l'opinion de M. Duvivier, qui nous paraît appuyée de preuves concluantes.

L'auteur établit ensuite les limites du Hainaut au sud, à l'ouest, à l'est et spécialement au nord, et rectifie l'erreur admise jusqu'aujourd'hui sur cette dernière limite. Remarquez que cette limite, comme bien d'autres du Hainaut, n'est pas facile à déterminer; elle ne consiste pas en effet en un fleuve ou en une chaîne de montagnes. Ne peut-on pas admettre qu'elle provient de divisions plus anciennes remontant peut-être à la période gauloise? Il est possible qu'elles aient d'abord été fixées d'après les territoires occupés par les différentes branches du peuple nervien.

Le chapitre IV nous montre les traces du séjour des Gaulois et des Romains; il traite des chaussées, des forêts, des monnaies, des palais.

Le chapitre V est consacré aux destinées politiques du Hainaut entre le Ve et le XIe siècle.

Le chapitre VI traite des divisions civiles.

L'auteur discute les territoires qui faisaient partie du Hainaut, il rejette le pagus Cameracensis, le pagus Sambrensis, la Fagne et la Thiérache. Il examine toutefois la consistance de cette forêt.

Le chapitre VII est consacré au Hainaut proprement dit et à ses divisions en pagus major et en pagus minor. Ce dernier comprenait les vicairies de Bavai, Mons, Maubeuge, Lobbes; le premier les vicairies de Solesmes, Valenciennes et le Templutensis, inconnu jusqu'ici.

L'auteur a ajouté une rectification marquée au coin d'une bonne critique, de la liste chronologique, si difficile à établir, des comtes du pagus minor Hainoensis.

Enfin le chapitre VIII relate les changements opérés dans la circonscription du Hainaut jusqu'au XIIe siècle, la raison des

guerres des comtes de Flandre, l'acquisition de partie du Brabant, (Ath, Leuze, Chièvres, etc.,) les possessions des comtes de Flandre dans ces territoires.

Puis viennent les preuves patiemment assemblées et qui établissent nettement les opinions énoncées par l'auteur. Cette partie du travail a une importance si grande que nous ne pouvons nous empêcher d'en dire quelques mots. Ces preuves se divisent en quatre parties. La première renferme la liste complète des antiquités romaines, celtiques et franques trouvées dans l'ancien Hainaut et classées par localités et dans l'ordre suivant : âge de corne, âge de pierre, âge de bronze, âge de fer de l'époque romaine, âge de fer de l'époque franque; cette classification pourra bien ne pas contenter tout le monde, mais elle nous paraît rationnelle.

La deuxième partie contient la liste des localités attribuées au pagus Hainoensis et à ses subdivisions, dans les documents antérieurs au XIIe siècle. C'est ici que l'esprit de critique de l'auteur a pu se donner pleine carrière; il n'était pas facile en effet de retrouver les localités modernes dans ces noms anciens qui souvent n'ont aucune ressemblance avec les noms actuels. Pour ne citer qu'un exemple, comment reconnaître *Grand-Reng* dans *Herinium* que MM. Gérard et Warnkoenig traduisent par Hérinnes. Notons en passant que l'auteur rectifie quelques erreurs qui se sont glissées dans l'histoire des Carolingiens, notamment aux mots *Heriniolum*, (le grand et le petit Rigneux), *Karubium* (Quaroube), *Lovreille* (Louvroil), *Œnengium* (Onnaing), que ces auteurs traduisent par Enghien! Ajoutons que M. Duvivier donne la date de tous les diplômes qui signalent ces localités et des fragments des textes qui les renferment.

La troisième partie présente le tableau des archidiaconés du Hainaut et de Valenciennes, avec leurs divisions en décanats, antérieurement au XVIe siècle, d'après six pouillés inédits.

Enfin la quatrième partie renferme un codex diplomaticus d'une extrême importance, comprenant 225 chartes dont 160 inédites, de l'an 106 du Christ à l'an 1200.

L'espace nous manque pour entrer dans de grands détails à cet égard; citons cependant trois diplômes des empereurs romains, découverts en Angleterre et en Hongrie et accordant des priviléges aux troupes Nerviennes, Ménapiennes, Béthasiennes, Frisonnes, (de l'an du Christ 106, 124 et 154); deux versions du texte latin complet du testament de Sainte-Aldegonde de Maubeuge, avec une confirmation du roi Childéric II (avant 673); des chartes inédites des empereurs d'Allemagne, des années 852, 856, 858, 905, 931, 963, &ª, des chartes d'asservissement; une charte par laquelle Baudouin II, comte de Hainaut donne à l'abbaye de Crespin *totos Teutones sive Flandrences* habitant le village de ce nom (nº LXXXII); une charte relatant les formalités de la tradition d'un alleu, formalités qui n'étaient plus qu'un symbole dans la charte générale du Hainaut (nº CXXXV); quelques chartes de donations de forêts dans lesquelles se retrouve le système de défense du territoire (nºs CXVXX^bis^, CXLIII, CL^quater^); une charte curieuse de Jacques d'Avesnes, de 1186 par laquelle il donne des biens à l'abbaye d'Hautmont à la condition par les moines d'enseigner les belles-lettres aux enfants, (nº CL^bis^) etc., etc.

L'ouvrage est orné de trois cartes fort bien faites : 1º carte archéologique du Hainaut, indiquant les localités signalées par des découvertes d'antiquités; 2º carte des divisions civiles du Hainaut du VIIe au XIIe siècle; 3º carte des divisions ecclésiastiques (archidiaconés du Hainaut et de Valenciennes).

Enfin une table des matières fort détaillée et fort étendue aide considérablement aux recherches.

Nous en avons dit assez, pensons-nous, pour faire apprécier le mérite du travail de M. Duvivier, fruit de longues et labo-

rieuses recherches et qui ne s'improvise pas en un jour. La lecture des notes permet de se faire une idée de l'énorme quantité de matériaux que l'auteur a dû rassembler et coordonner. Félicitons la Société du Hainaut d'avoir mis au concours une question de cette importance et félicitons M. Duvivier d'y avoir répondu d'une manière aussi brillante.

Son livre est une œuvre capitale pour l'histoire du Hainaut et deviendra le guide indispensable, de tous ceux qui s'occupent de travaux de cette espèce.

Jules DELECOURT.

Chambre des Finances des princes de Liége. Table des registres aux octrois, rendages, engagères conservés aux archives de l'État à Liége, par STANISLAS BORMANS. Liége, Grandmont, 1865, in-8°.

Les dépôts d'archives ne rendront des services réels que lorsque des tables détaillées feront connaître au public les trésors qu'ils recèlent. M. S. Bormans, dont les travailleurs belges savent apprécier les ouvrages, vient de publier ce nouveau répertoire qui nous paraît fait avec soin et très-important pour l'histoire politique, littéraire et industrielle de l'ancien pays de Liége. Nous regrettons seulement, ainsi que l'auteur lui-même, que cet inventaire concernant des actes de 866 à 1793 n'ait pu être tout à fait complet. Si, au lieu d'être édité par l'Institut archéologique liégeois, dont les bulletins sont naturellement restreints, ce travail eût été publié par le gouvernement, nous posséderions

une table intégrale et définitive d'une collection, dont les extraits publiés par M. Bormans, font aisément apprécier toute l'importance.

X. T.

Lobbes, son abbaye et son chapitre, par l'abbé J. VOS. Louvain, Peeters, 1865, 2 vol. in-8°.

Le sujet de ce livre est bien choisi. Traité par une plume savante et habile, il eût pu prétendre à un grand succès. Malheureusement l'historien n'est pas à la hauteur du sujet. Le lecteur voit avec regret l'histoire si intéressante de l'ancienne abbaye de Lobbes se traîner péniblement à travers deux volumes in-8°. La trop grande étendue de l'ouvrage, la multiplicité des hors d'œuvre, de nombreuses erreurs historiques, la négligence du style, enfin, la foule de miracles rapportés sans preuves authentiques par un auteur qui n'a pas cru devoir imiter sur ce point la prudente réserve des bollandistes, tels sont les défauts de cette publication, que les documents inédits, ajoutés au travail, pourront seuls tirer de l'oubli. En résumé, ce livre devrait être sévèrement corrigé et notablement diminué pour mériter une place dans la bibliothèque d'un travailleur.

X. T.

Archéologie des familles de Belgique, par M. FÉLIX-VICTOR GOETHALS, 1e liv. in 4°, Bruxelles, 1864.

Le fécond généalogiste belge, M. Goethals, dont on connaît les nombreux et savants travaux, a fait paraître récemment les premières livraisons de deux nouveaux ouvrages relatifs aux familles de ce pays et qui serviront de compléments à ses publications antérieures. *L'Archéologie des familles de Belgique* et *l'Onomasticon de son dictionnaire*, sont en effet, deux livres indispensables à tous ceux qui possèdent les quatre volumes du *Dictionnaire héraldique des familles nobles de Belgique*, publiés de 1849 à 1852, et les deux volumes du *Miroir des notabilités nobiliaires*, mis en lumière de 1857 à 1862.

L'*Archéologie des familles* est accompagnée d'un album de planches lithographiées avec soin. L'auteur annonce, en même temps, un autre volume intitulé *Mélanges généalogiques*. Comme on le voit, M. Goethals ne paraît pas aussi disposé qu'il se plaît à le dire à mettre un terme à ses publications. Nous l'en félicitons et nous nous en réjouissons, car les travaux sérieux sur les familles historiques de notre pays ne sont pas trop nombreux encore et consolent des élucubrations légères et inconsidérées, faites à coups de ciseaux et sans critique, qui viennent jeter sur cette utile partie de l'histoire, le discrédit dont elle est trop souvent l'objet.

M. Goethals se distingue dans ses écrits par une franchise peu commune et même parfois assez méchante, mais nous préférons de loin cette manière un peu brusque de dire, malgré son côté déplaisant, et pour autant qu'elle n'aille pas jusqu'à l'injustice, à ces éternelles flagorneries de certains écrivains qui ne connaissent que la louange, la mesurent à l'aune d'une générosité calculée ou d'un caprice vaniteux et ne manient d'autre arme que l'en-

censoir. Ceux-là savent l'art de donner un jour favorable à tout ce qui passe par leur plume, alors même qu'il y aurait lieu parfois de blâmer ou tout au moins de jeter un voile épais. Sans doute, rien n'est plus aisé à émettre qu'une affirmation laudative, mais rien n'est plus délicat à soutenir, si l'on n'en peut fournir immédiatement une preuve suffisante.

La géographie et l'héraldique sont des sciences particulièrement délicates à cultiver, par la raison qu'elles servent trop souvent de marche-pied à l'ambition ; c'est pourquoi les travaux réellement vrais et consciencieux sur cette intéressante branche de l'histoire seront toujours accueillis avec faveur par l'homme d'étude.

Les écrits de M. Goethals sont incontestablement de ce nombre.

Chev^r DE SCHOUTHEETE DE TERVAREET.

Mémoire sur un cartulaire et sur les archives de l'abbaye d'Alne, par LÉOP. DEVILLERS, conservateur-adjoint des archives de l'État à Mons. Mons, Dequesne-Masquillier, 1865, 278 pages plus une table de LXVIII pp.

Les actes que renferme le cartulaire d'Alne sont au nombre de 783, dont 662 en latin et 121 en français. Le plus ancien de ces titres est de l'année 1144, le plus récent de 1399 ; ils se trouvent divisés en catégories distinctes, suivant l'objet auquel ils se rapportent, et sont précédés chacun de répertoires. Ce sont ces répertoires que publie M. Devillers, mais accompagnés de notes qui font connaître toutes les particularités intéressantes de la

charte dont le texte même devient inutile. Toutefois, l'auteur a cru devoir, et avec raison, reproduire *in extenso*, sous forme d'annexes, 40 titres particulièrement importants, soit par leur âge, soit par leur contenu. Une table raisonnée des noms de personnes et de lieux, extrêmement riche en détails et qui a dû coûter à l'auteur des recherches infinies, termine ce livre qui est appelé à rendre de très-grands services au monde savant. Qu'il nous soit toutefois permis de faire une simple observation : pourquoi l'auteur, au lieu de suivre l'ordre des matières peu utile que lui fournissait le manuscrit, et dont sa table tenait parfaitement lieu, n'a-t-il pas, fondant en une seule rédaction les rubriques, les notes et les annexes, adopté l'ordre chronologique qui offre un avantage si incontestable ?

S. B.

Geofroy Tory, peintre et graveur, premier imprimeur royal, réformateur de l'orthographe et de la typographie sous François Ier, par AUG. BERNARD, deuxième édition, entièrement refondue. Paris, librairie Tross, 1865, VIII et 411 pp. in-8°.

Nous avons déjà, il y a quelques années (1), fait connaître à nos lecteurs le contenu et le mérite de ce livre, dont la première édition a paru en 1857. Le savant et infatigable bibliologue, à qui l'histoire de la typographie est redevable de si remarquables et consciencieuses recherches, n'a point abandonné sa tâche ; il a tenu à traiter de nouveau son sujet en profitant du fruit de ses investigations nouvelles et des informations fournies par ses obligeants correspondants. Au lieu des deux grandes divisions

(1) *Bulletin du bibliophile belge*, tom. XIII.

primitives du livre, 1° biographie de Tory, 2° Tory peintre et graveur, la nouvelle édition en a trois, savoir : biographie, bibliographie et iconographie ; l'appendice a également reçu d'intéressants accroissements, et en définitive le volume de 260 pages a grossi de plus de la moitié, et au lieu de vingt pièces gravées grandes et petites, nous en avons vingt-huit, dont plusieurs répétées une ou deux fois.

Dans la partie biographique considérablement étendue et rectifiée, nous remarquons une particularité intéressante pour notre pays, c'est que Tory eut à Bourges pour professeur le Gantois Guillaume De Rycke, dont il édita en 1510 le *carmen de passione dominica,* qu'il fit suivre d'un dialogue, *in præceptoris sui Guilielmi Divitis Gandavensis commendationem.* » Les auteurs qui ont traité de De Rycke, et dont M. de Saint-Genois a communiqué les extraits à M. Bernard, paraissent avoir ignoré le séjour du poëte flamand dans la capitale du Berry.

Le biographe, grâce à de nouveaux détails sur des événements de famille, a été amené à attribuer à la marque si célèbre du pot cassé à la fois une autre cause (la mort de son enfant), et par conséquent, une autre interprétation symbolique, que celle qu'il avait donnée en 1857.

Deux autres points ont été modifiés : la naissance de Tory a été avancée de cinq ans et placée aux environs de 1480 ; et sa mort, fixée dans la première édition à l'année 1554, a dû être reportée à vingt-et-un ans plus avant, les archives de l'empire ayant fourni un bail de maison du 14 octobre 1533, qualifiant Perrette le Hullin, comme *veuve* de Geofroi Tory, « en son vivant marchant libraire et imprimeur pour le roy. »

La deuxième division, consacrée à la description bibliographique détaillée de tous les livres auxquels Tory a attaché son nom à un titre quelconque, traite d'abord (pp. 80-146) des ouvrages écrits, traduits ou annotés par lui (il y en a dix-neuf),

puis (pp. 147-170) des livres d'heures édités par lui et pour lui-même (six articles), en troisième lieu (pp. 170-180), des ouvrages qu'il publia pour le roi François Ier, (six articles), et enfin (p. 180), de ceux qui sortirent de ses presses pour de simples particuliers (neuf articles).

La troisième partie (pp. 185-362) nous représente l'auteur du Champfleury comme peintre, dessinateur et comme graveur, et établit le catalogue raisonné de ses œuvres tant en monogrammes qu'en gravures diverses. Ici encore, l'auteur a considérablement enrichi et perfectionné son travail, soit en multipliant les faits, soit en fortifiant ses affirmations par des preuves nouvelles et en rencontrant quelques objections qu'avaient soulevées certaines assertions de la première édition; de plus, le nouveau livre présente plus d'ordre et de facilité pour les recherches (1). Après une introduction discutant les doutes exprimés sur le rôle de Tory comme graveur et sur le monogramme que lui assigne en propre M. Bernard (la croix de Lorraine), le chapitre se divise en trois paragraphes. Dans le premier, sont décrits les manuscrits, dont on peut attribuer l'ornementation à Tory ; il reproduit aussi le travail de M. Léon de Laborde sur les œuvres du peintre *Godefroid* (qui, selon M. Bernard, n'est autre que Geofroy Tory), inséré dans le t. Ier de la *Renaissance des Arts*. Le second passe en revue, rangées dans l'ordre chronologique, les gravures marquées de la croix de Lorraine, connues à l'auteur ; au troisième, enfin, sont mentionnées dans l'ordre alphabétique, toutes les marques d'imprimeurs-libraires signées de cette même croix.

---

(1) Le n° 9, « G. Torini in filiam charissimam, etc. Epitaphia et dialogi, » ne figurait pas encore dans la première édition, et M. Bernard l'a reproduit intégralement d'après le seul exemplaire connu, appartenant à M. Gomez de la Cortina, marquis de Morante, à Madrid.

L'*Appendice* (pp. 362-396) renferme quelques pièces de plus que dans l'édition de 1857, notamment une note sur les divers domiciles de Tory à Paris, puis la notice, produite d'abord dans le *Journal général de l'instruction publique*, puis dans le *Bulletin du bibliophile belge* (1); sur le premier emploi par l'imprimerie et dans la langue française de l'apostrophe, de l'accent et de la cédille; enfin, une note sur les relieurs et les libraires du roi.

Le volume se termine par une excellente table alphabétique des matières principales ou accessoires, traitées ou mentionnées dans le cours de l'ouvrage.

Il suffit de rappeler que le livre est édité par M. Tross, pour faire bien augurer de ses qualités typographiques.

A. S.

Recueil de pièces choisies recueillies par les soins du Cosmopolite, nouvelle édition. Leyde, 1865.

Un des livres les plus rares qui existent (et il faut s'en féliciter) c'est le *Recueil du cosmopolite*. Tous les bibliophiles savent que tel est le titre d'un volume que le duc d'Aiguillon fit imprimer à sa terre de Veretz en Touraine et que de concert avec l'abbé de Grécourt, avec Moncrif et quelques autres joyeux compagnons il forma en réunissant les épigrammes lestes et les contes gaillards qui circulaient sous le manteau dans un monde qui venait de traverser la Régence et qui ne se scandalisait pas facilement. L'ouvrage, imprimé avec la date de 1735, à l'enseigne de la Liberté, forme un volume in-4°, qui ne fut tiré qu'à un très petit nombre d'exemplaires (7 ou 12 dit-on).

---

(1) Tom. XIII, p. 103.

Une société de bibliophiles vient d'en donner une réimpression qui n'est certainement destinée qu'à passer sous les yeux d'un bien petit nombre d'amateurs. Nous croyons faire chose agréable aux curieux en plaçant ici quelques détails à son égard.

Cette nouvelle édition, datée de Leyde 1865, est un volume petit in-8°, de X, 512 et 12 pages. Il a été tiré à 163 exemplaires, 3 sur vélin, 10 sur papier de chine, 150 sur papier de Hollande. Il est imprimé avec beaucoup de soin en caractères italiques. Une notice bibliographique l'accompagne ; elle fournit divers renseignements que nous allons analyser.

D'après une note du catalogue des livres de G. de Pixérécourt (vendus en 1839) catalogue revu par M. Paul Lacroix, il n'existerait (voir le n° 906, p. 118) que sept exemplaires dont on n'a pas perdu la trace : celui du duc de La Vallière qui a passé dans une bibliothèque d'Aix ; celui de Lubey dans une bibliothèque de Saint-Waudrille ; celui de Mr de Chateaugiron appartenant à Mr Coste de Lyon ; celui de Duriez à Mr le duc de Rivoli ; les trois derniers exemplaires sont ceux de MM. Bignon, La Bedoyère et Pixérécourt.

Plusieurs de ces exemplaires ont, depuis 1839, passé en vente publique.

La Bedoyère en 1839, 400 fr. (n° 700 du catalogue), exempl. relié en maroquin bleu par Thouvenin, avec un frontispice et quatre sujets peints à la gouache.

Bignon, exemplaire médiocre, 215.

Duriez (exempl. relié en maroquin vert) 326 fr., revendu 200 fr. en 1829.

Lubey, relié en veau 175 fr.

Pixérécourt, relié en veau, 265 fr.

L'exemplaire signalé comme ayant appartenu au duc de La Vallière, ne se rencontre pas dans le catalogue en trois volumes de cette magnifique bibliothèque vendue en 1784. Observons

aussi que nous ne trouvons pas dans le catalogue des livres de M. Coste, vendus en 1852, l'exemplaire mentionné comme appartenant à ce curieux.

Le *Manuel du libraire* indique quelques anciennes adjudications : 351 fr. (relié en maroquin rouge avec 4 dessins coloriés) vente Belin en 1798 ; 300 fr. vente Méva en 1804 ; 580 fr. en 1814 ; 525 fr. en 1829. Nous pouvons ajouter la vente Lefebure en 1797, 297 fr. n° 778. Nul doute que ces exemplaires ne soient en grande partie ceux que l'on a revus depuis à la chaleur des enchères ; l'un d'eux était probablement celui qui a été payé 425 fr. à la vente de M. H. de Chaponay en 1863.

Charles Nodier possédait le recueil en question ; il en parle dans le catalogue de ses livres qu'il se plaisait, dans ses dernières années, à vérifier et à annoter, mais qui ne parut qu'après sa mort sous le titre de *Description d'une jolie collection de livres* (Techener, 1844, grand in-8°).

« Ce volume a-t-il été imprimé à sept exemplaires seulement ou à douze comme je suis disposé à le croire ? C'est une question qui ne changera pas grand chose à l'opinion qu'on se fait si justement de sa rareté. Ce qu'il y a de certain c'est qu'indépendamment des sept exemplaires comptés par M. Lacroix, en voici un huitième, dernièrement rapporté d'Angleterre où il passait pour unique, et la bibliothèque de l'Arsenal en possède un neuvième.

« Les livres de ce genre *non sunt pisces omnium*, mais il faut qu'ils restent dans le crypte des dépôts publics et dans le cabinet du curieux et de l'érudit, comme des monuments toujours vivants du langage, de l'esprit, des mœurs d'une époque. »

L'exemplaire Nodier mis aux enchères en 1844, avait été relié en maroquin rouge en Angleterre ; il fut adjugé à 315 fr. (n° 565), ce n'était pas comme on l'a dit, celui qui reparut en 1850 à la vente Baudelocque, avec un assez grand nombre d'autres ouvrages

provenant également de la collection Nodier; celui-ci payé 300 fr. (n° 713) était habillé en maroquin vert. Ces deux adjudications ne sont point indiquées dans la cinquième édition du *Manuel du libraire*. Il en est de même de celle de 430 fr. vente de Chateaugiron en 1828, exemplaire relié par Thouvenin, en maroquin rouge et qu'un amateur s'était plu à orner de vignettes et de dessins.

Signalons aussi en Angleterre, les ventes Hilbert en 1829, et Hanrott en 1834. Le *Cosmopolite* s'y montra et fut porté à 12 l. st. et à 11 l. st. 15 sh. Etait-ce le même exemplaire, et ne faudrait-il pas faire dériver de cette source celui que possédait Nodier? C'est ce que nous ne saurions affirmer.

En 1865, un exemplaire du *Cosmopolite* a figuré au catalogue de la vente Chedeau, mais il n'a point paru aux enchères. On a dit qu'il avait été cédé à l'amiable aux environs de 800 francs. Il est relié en maroquin vert, et c'est celui qui a figuré il y a une soixante d'années, à la vente Méon.

La bibliothèque impériale possède aussi un exemplaire de ce célèbre volume; il est déposé dans une des armoires les mieux fermées de sa réserve et consacrée à des livres d'un genre particulier. On peut donc regarder comme très-probable qu'il a existé au moins douze exemplaires de ce livre.

Une tradition constante attribue la formation du recueil dont il s'agit à une société d'épicuriens peu scrupuleux où figuraient l'abbé de Grécourt et Moncrif et qui se réunissait au château de Veritz, chez le duc d'Aiguillon. Ce seigneur, petit-neveu de la duchesse d'Aiguillon, nièce du cardinal de Richelieu, mourut le 31 janvier 1750; il était né en 1683. Il avait donc près de cinquante ans lorsqu'il donnait ses soins au *Sottisier* qu'il se plut à compiler. On attribue à Moncrif l'épître dédicatoire et la préface, et d'après Nodier, cet ingénieux académicien n'a rien écrit de plus spirituel. Quatre ans auparavant le duc d'Aiguillon avait fait im-

primer un livre d'un autre genre tombé aujourd'hui dans un profond oubli : *Suite de la nouvelle Cyropédie, ou Réflexions de Cyrus sur ses voyages*. Sa femme, Anne Charlotte de Crussol de Florensca qu'il avait épousée en 1718, s'occupait aussi de littérature ; on lui doit une traduction de l'*Epitre d'Héloïse à Abeilard*, et une version du poëme de *Carthou*, production attribuée au problématique Ossian.

Transcrivons ici une note du catalogue Lefebure qui offre de l'intérêt, et qui, enfouie dans un catalogue imprimé en 1797, n'est certainement connue que d'un très petit nombre de curieux.

Ce recueil très rare, n'a été tiré, dit-on, qu'à sept exemplaires La princesse de Conti le fit imprimer, dit-on, dans une de ses maisons de campagnes, de concert avec le comte d'Agenois et quelques autres seigneurs pour rivaliser avec Madame la grande Duchesse (de Bouillon) et Mr de Lassay qui avaient donné les *Mémoires du temps*. Les deux ouvrages furent d'abord désignés dans la société de ces dames sous le nom de *Pleïade* qui indiquait en même temps et le nombre des personnes qui avaient concouru à leur formation, et celui des exemplaires imprimés. Le premier *Cosmopolite* qui ait paru dans le commerce avait été cédé au comte de Schomberg par le duc de la Vallière. »

Une remarque que l'on n'a pas encore faite et qui pourrait bien concilier les deux opinions différentes sur le nombre des tirages du *Cosmopolite*, c'est qu'il y en a deux tirages différents. Dans l'un (exemplaires de la bibliothèque de l'Arsenal et de M. de Chaponay, etc.) la dédicace est adressée à Madame de Miramion, dans l'autre (exemplaire de Mr Chedeau, etc.) elle est adressée à S. A. S. Mademoiselle.

Du reste, c'est dans les deux tirages exactement le même nombre de pages, le même papier, les mêmes caractères, le même texte défiguré par une foule de fautes d'impression.

D'où vient le nom de *Cosmopolite* donné au collectionneur

qui revendique la paternité de cette compilation audacieuse ? Nous serions disposé à croire qu'il a été suggéré par l'indication de *Cosmopolis* comme lieu d'impression de divers livres peu édifiants et notamment de l'édition du *Ragionamenti* de l'Arétin publiée en Hollande en 1660, et dans laquelle on reconnaît les caractères dont les Elzévier ont fait usage. Ce nom a pu être également motivé par l'adjonction des pièces italiennes contenues dans ce volume.

Il serait superflu d'entrer ici dans de longs détails à l'égard des divers écrits qui composent le *Recueil du cosmopolite*. On y remarque entre autres pièces, les fameux *Sonetti lussuriosi* de l'Arétin au sujet desquels il existe une très-curieuse *Notice* de Mr Hubaud de Marseille (imprimée en 1857, in-8°, 16 pages), notice reproduite en partie dans la *Bibliographie des ouvrages relatifs à l'amour, aux femmes et au mariage*, 2me édition. Paris, 1864, vol. 195-198 (1).

On peut consulter la même *Bibliographie* (col. 184) à l'égard du *Capitol del Forno* de Jean de la Casa ; nous ajouterons aux auteurs qui y sont cités, relativement à cet écrit célèbre Wolf, *Lectiones memorabiles*, tome 2, p. 692, et Ménage, *Anti-Baillet*,

---

(1) Observons en passant qu'il y a deux collections bien différentes de ces sonnets. L'une (et c'est celle qu'on trouve dans le Cosmopolite) contient un sonnet préliminaire et 18 sonnets (16 destinés à accompagner les gravures exécutées d'après Mar. Antoinet Raimondi d'après les dessins de Jules Romain, et 2 sonnets dirigés contre Nicolas Franco) ; le tout est accompagné d'un *diagolo*, d'un *sonetto ultimo* et d'un *épilogo* en huit vers. L'autre collection(et c'est celle qui se retrouve à la suite des *Dubbii*, édition in-16, sans lieu ni date, (Paris, vers 1767) renferme 26 sonnets dont 10 ne sont plus l'œuvre de l'Arétin, les seize autres sont ceux qui se rapportent aux seize estampes ; les sonnets contre Franco, et les autres morceaux accessoires ont été retranchés.

tom. 2, p. 194. Un italien, défenseur zélé du luthéranisme, P. P. Vergerio, ne manque point d'accuser vivement un prélat d'avoir ainsi souillé sa plume : *An non te pudet, infelix archiepiscopus ? Tu qui poema scripsisti quod execrandissimum sodomix scelus extulisti ; tanquam divinum opus.....* J. de la Casa allègue pour sa défense que l'écrit incriminé était une œuvre de sa jeunesse, et qu'on lui donnait un sens qu'il n'avait point. *Quod puer peccavit, accusant senem. Cumque versibus laudavimus furnum, haud mores laudavimus, quod ille ait per maximam calumniam, sed feminas, plane est videre carmine ex ipso potests.*

Le *Cosmopolite* contient une traduction des célèbres *Noëls Bourguignons* de la Monnoye ; une réimpression de cette traduction fut entreprise en 1800 par un amateur de la littérature badine, par le bibliophile P. S. Caron, auquel Nodier a consacré un article fort intéressant dans ses *Mélanges extraits d'une petite bibliothèque* (1829, page 66). Cette réimpression s'arrêta à la page 24 et resta inachevée pendant plus d'un quart de siècle jusqu'à ce qu'un autre amateur, M. de Monteran (1) la fit achever à ses frais et tirer à fort peu d'exemplaires. Elle forme un volume de 101 pages et 4 feuillets. Nodier indique aussi dans les Mélanges que nous venons de citer, une autre traduction française de ces *Noëls* dont il possédait le manuscrit, et qui n'était pas celle du *Cosmopolite ;* il fait observer que la traduction française de ces Noëls patois a pour mérite, si c'en est un de ramener la pensée du premier auteur à ses véritables expressions en les dépouillant de la couleur affectée dont elle s'était enveloppée. La rareté

(1) On peut consulter à l'égard de ce bibliophile, la notice placée en tête du catalogue de la jolie bibliothèque qu'il avait formée, et dont M. Deloin effectua la vente au commencement de 1849.

du *Cosmopolite*, la difficulté de le consulter, a amené le résultat fort naturel de faire commettre des erreurs à des écrivains qui ont voulu en parler sans l'avoir vu. On sait la fin tragique de Claude Le Petit, mort en place de Grève en 1662, pour avoir composé un recueil de vers plus que libres, intitulé *Le B-l des Muses*, Peignot, bibliographe zélé, mais souvent inexact et qui prenait de toutes mains des matériaux sans les vérifier, ayant avancé dans son *Dictionnaire des livres condamnés* que le *B-l des Muses*, qu'il appelle *le B-l céleste* était réimprimé dans le *Recueil* en question, l'assertion a été reproduite dans des ouvrages estimables. Nodier avait pu, dès 1848, dire en connaissance de cause, qu'il n'en était rien, et M. E. Tricotel a achevé de rétablir les faits, p. 339 de ses *Variétés bibliographiques*. Paris, J. Gay, 1863, livre rempli de recherches neuves et fort intéressantes.

La plupart des épigrammes, des contes recueillis par le *Cosmopolite* se retrouvent dans les œuvres de Vergier, de Grécourt, de Jean-Baptiste Rousseau et de quelques autres écrivains de l'époque, nous croyons cependant qu'il y a là diverses pièces qu'on chercherait vainement ailleurs, mais la démonstration de ce fait exigerait des développements dont l'utilité ne nous semble point parfaitement démontrée.

Nous mentionnerons avec toute la réserve convenable, quelques-unes des pièces contenues dans le *Recueil* en question :

Vers de Charles IX, *l'art sublime des vers, dût-on s'en indigner*.

Traduction du chœur de l'acte II de la Troade de Sénèque.

Le Rajeunissement inutile, par Moncrif.

La Chenille et la Femme, fable.

Le Phénix. — Ulysse et Circé; autres apologues où la morale n'est point blessée, circonstance rare dans le volume que nous signalons et dont nous avons peut-être parlé trop longuement.

G. B.

Bibliotheca Bibliographica. Kritisches Verzeichniss der das Gesammtgebiet der Bibliographie betreffenden Literatur des In-und Auslandes in systematischer Ordnung bearbeiteit von Dr JULIUS PETZHOLDT. Leipzig, Engelmann, 1866, XII et 939 pp, grand in-8°.

Ce vaste travail fait partie de la collection des Répertoires bibliographiques édités par M. Engelmann, de Leipzig. Œuvre de l'écrivain savant et laborieux qui, depuis 1840, publie seul, l'*Anzeiger fur Bibliographie und Bibliothekwissenschaft*, ce manuel se distingue par l'immense quantité de renseignements qu'il renferme et par la consciencieuse exactitude des descriptions. Il se divise en trois parties : dans la première, l'auteur énumère les traités généraux de bibliographie, journaux, revues et systèmes ; dans la seconde, sont classés les ouvrages concernant les généralités des littératures, catalogues, bibliothèques, dictionnaires, anonymes et pseudonymes, ouvrages rares, xylographie, incunables, index de livres défendus, la littérature personnelle. Dans la troisième partie, l'auteur traite des bibliographies spéciales des pays et des sciences.

Personne n'était plus apte que M. Petzholdt à créer ce manuel qui manquait à la science. Par sa longue pratique, ses connaissances sérieuses, son zèle à toute épreuve, ses relations cosmopolites, il était désigné pour ce travail. Son nom seul est une haute garantie et dispense de tout éloge.

Nous avons remarqué quelques lacunes dans le chapitre consacré à la Belgique. Ainsi, par exemple, nous n'y trouvons ni l'*Essai sur les journaux de Belgique*, de M. Warzée, ni les *Annales plantiniennes*, de MM. De Backer et Ruelens, ni la *Bibliographie de l'Imitation de J.-C.*, du père A. De Backer, etc.

Mais qui peut espérer d'être complet? L'ouvrage de M. Petzholdt n'en deviendra pas moins un manuel indispensable à tous ceux qui s'intéressent aux livres.

C. R.

La France littéraire au XVe *siècle ou catalogue raisonné des ouvrages en tout genre imprimés en langue française jusqu'à l'an* 1500, par GUSTAVE BRUNET. Paris, Franck, 1865, VIII et 256 pp. tiré à 300 exemplaires pap. vergé, 10 vélin, 10 chamois, 2 chine.

Le titre seul de ce livre en dit suffisamment la haute utilité. Mais ce qui le recommande tout autant, c'est le nom de son auteur. Ce nom ne veut pas dire seulement exactitude, travail consciencieux et complet, mais encore, savoir et esprit. Et dans un livre de bibliographie pure, cette dernière qualité a une haute valeur. Aujourd'hui, on ne se contente plus de nomenclatures sèches et revêches comme on en faisait tant jadis : on veut quelque chose de mieux ; on aime un peu à connaître un livre *intus et extra*, à le tenir par la peau et par la moëlle; comme dit un réaliste. Or, qui mieux que M.G. Brunet excelle dans l'art de décrire un livre, d'en faire la biographie, et surtout qui, plus que lui, a le flair des choses piquantes, curieuses et quelquefois audacieuses, qu'il renferme ? Tous les lecteurs des divers Bulletins du Bibliophile de l'Europe, (car M. G. Brunet sème généreusement ses charmants articles de Paris à Leipzig, sans oublier Bruxelles sur sa route), tous ces lecteurs le savent parfaitement et feront le meilleur accueil au volume que nous signalons ici.

C. R.

Die Anfaengen der Druckerkunst in Bild und Schrift. An deren frühesten Erzeugnissen in der Weigel'schen sammlung erlaeutert von T. O. WEIGEL und Dr AD. ZESTERMANN. Mit 145 Fac-similes und vielen in den text gedruckten Holzschnitten. Leipzig, T. O. Weigel, 1866, T. Ier, XXIV et 369 pp ; t. II, 461 pp. 2 vol. in-folio.

Nous nous bornons à signaler ici l'apparition de cette vaste et magnifique publication : dans un prochain article, nous nous permettrons d'examiner quels éclaircissements nouveaux en recevra l'histoire.

L'ouvrage se compose de deux volumes. Le premier comprend 1° les impressions sur étoffes et gaufrages, avec texte par le Dr Fr. Bock (n° 1-10) ; 2° les gravures en métal (n° 11-69) ; 3° les gravures sur bois avec encadrement gravé en métal (n° 70-74); 4° les gravures sur bois (n° 75-232). Le tome II renferme 1° les ouvrages xylographiques (n° 233-302); 2° les cartes à jouer (n° 303-321); 3° les gravures criblées et interrasiles (n° 322-400); 4° les empreintes en pâte (n° 401-405) ; 5° les gravures sur cuivre (n° 406-508) ; 6° les impressions typographiques (n° 509-533).

On voit, par cette énumération, que l'ouvrage embrasse tout ce qui se rattache à l'histoire de la gravure et de l'imprimerie. Si l'on peut espérer jamais de résoudre le problème des origines de ces deux grandes inventions humaines, c'est, sans doute, par l'étude comparée de leurs premiers produits, car il ne faut plus guère compter sur des révélations historiques inattendues. M. T. O. Weigel a donc rendu à la science un service éminent en faisant reproduire, avec un soin que l'on a rarement atteint, les trésors de son cabinet, trésors que l'on connaissait déjà, pour la plupart, par le *Peintre-graveur* de feu M. Passavant. Mais pour l'étude de la question historique qu'il s'agit d'élucider, les analyses les plus exactes, les plus minutieuses, n'ont aucune

valeur : l'inspection des monuments ou de leurs fac-simile bien reproduits, est indispensable. Nous n'hésitons pas à dire, que sous ce rapport, l'ouvrage de M. Weigel est le mieux exécuté que nous connaissions.

C. R.

Histoire de la bonne ville, de l'église et des comtes de Looz, suivie de biographies Lossaines, par J. DARIS, professeur au séminaire de Liége. Liége, 1865, 2 vol. in-8°, avec planches.

Après avoir consacré de longues années à étudier l'histoire de sa ville natale, M. Daris nous donne enfin le résultat de ses recherches. Le premier volume comprend l'Histoire civile et ecclésiastique du pays de Looz. Le second contient les biographies des Lossains célèbres et un recueil des documents les plus précieux. Cette monographie est fondée sur les preuves les plus authentiques et nous ne croyons pas qu'on puisse rien y ajouter. Il est à souhaiter que les autres villes liégeoises trouvent dans leurs historiens autant d'érudition et de patience.

Nous n'ajouterons à ces éloges mérités qu'une seule critique. Le style révèle trop souvent la nationalité de l'auteur et il eût été désirable qu'un écrivain plus habitué au maniement de la langue française se fût chargé de revoir l'ouvrage. Nous espérons qu'une seconde édition mettra l'auteur à même de profiter de cette observation et de rendre ainsi son ouvrage irréprochable.

* * *

11e BULLETIN DE LIVRES

ANCIENS ET MODERNES

EN VENTE

Chez le Libraire Fr.-J. OLIVIER,

5bis, rue des Paroissiens,

BRUXELLES.

Février 1866.

---

461. **AIMÉ MARTIN** (L.). Lettres à Sophie sur la physique, la chimie et l'histoire naturelle. *Paris, Lefèvre,* 1822, 2 vol. in-8°, figg. col., cart. non rognés. Fr. 8 »

Édition la plus belle de cet ouvrage.

462. **ANALECTES** pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique (publiés par MM. Reussens, Kuyl et de Ridder). *Louvain,* 1864-65, 2 vol. in-8°, brochés. 16 »

Exempl. en *papier de Hollande* (tiré à 6 exempl. seulement). — La continuation à 12 francs par volume, pour le même papier.

463. **ANNALES** de l'Académie d'Archéologie de Belgique. *Anvers*, 1843-65, 21 tom. en 11 vol. in-8°, figg., demi reliure. 85 »

Collection complète.

464. **ANNUAIRE** de l'Académie royale des sciences et belles-lettres de Bruxelles. *Bruxelles*, 1835-65, tom. 1 à 35, in-18 et in-12, brochés. 25 »

Collection complète.

465. **ANNULAIRE** agathopédique et saucial. *Imprimé par les presses iconographiques à la congrève... chez A. Labroue, Cycle, IV;* in-8°, musique et figg., dem. v. fauve. 30 »

Facétie curieuse, publiée par un petit comité de gens d'esprit — feu le comte de Fortsas et d'autres.

466. **ARINGHI** (P.) Roma subterranea, in qua post Bosium et alios scriptores, antiqua chistianiorum caemeteria illustrantur. *Lutet. Paris.*, 1659, 2 t. en 1 vol. in-fol., figg. peau de truie. 24 »

Dans le même volume : *Athan. Kircheri Latium : nova et parallela Latium veteris tum novi descriptio. Amsterdam,* 1671, figg. Beaux exemplaires.

467. **ARMORIAL** du royaume de Belgique, par le baron de Stein d'Altenstein. *Brux.*, 1845, gr. in-4°, dem. maroq. vert du Levant, tête dorée, non rogné. 135 »

Très bel exemplaire, relié avec soin. — Cet Armorial renferme en 182 planches, plus de 700 blasons, *enluminés* dans cet exemplaire. — Avec la *Liste de la Noblesse belge*, à la fin du volume.
L'exemplaire de Jonghe, vendu 175 fr.

468. **AZEVEDO** (J. F. A. de). Généalogie de la famille de Van der Noot. *S. l.*, 1771, in-fol., veau marbr. 250 »

Ouvrage extrêmement rare : l'exemplaire possède le *tableau de la branche bâtarde du fameux Henri-Charles Van der Noot*, de l'ancien tirage.

469. **BAILLET** (Adr.). Jugements des savants sur les principaux ouvrages des auteurs. — Ménage, Anti-Baillet ou critique des jugements des savants. *Amsterd.*, 1725, 8 tom. en 4 vol. in-4°, veau marbré. 12 »

Bel exemplaire.

470. **BANDINI.** Catalogus codicum mss. græcorum et latinorum bibliothecæ mediceæ laurentianæ. *Florentiæ*, 1764-75, 5 vol. in-fol. 40 »

Savoir : *Manuscrits grecs*, 3 vol. dem. rel., non rognés. — *Manuscrits latins*, tom. I et II, v. br.
Exemplaire en *grand papier*.

471. **BIBLE** (la Sainte), contenant l'Ancien et le Nouveau Testament (latin et françois) avec des notes, tirées de Dom Calmet, l'abbé de Vence, etc. *Paris*, 1748-50, 14 vol. in-4° figg., veau br. 50 »

Édition la plus belle de la Bible, connue sous le nom de *Bible de Vence*; bon exemplaire.

472. **BIBLIOPHILE BELGE** (Bulletin du), rédigé par MM. de Reiffenberg, de Chênedollé, Sterckx et Dr Aug. Scheler. *Brux.*, 1845-64, tom. I à XX et Table ; in-8°, figg., cart. non rognés. 100 »

Collection publiée au prix de 225 francs. — Le tome VI est devenu introuvable.

473. **BRANCACCIO** (Fra Lelio). I Carichi militari. *Anversa, Trognesio*, 1610, in-4°, avec 5 pl., vélin. 8 50

Ouvrage peu commun. — Son auteur était maistre de camp et conseiller de guerre, dans les Flandres, pour S. M. Cathol.

474. **BROECKX** (C.). Coup d'œil sur les institutions médicales belges, depuis les dernières années du XVIIIe siècle, suivi de la bibliographie de cette époque. *Brux.*, 1841, in-8°, br. 5 50

Exemplaire *en fort papier vélin*.

475. **BULLETIN** de l'Institut archéologique liégeois. *Liége*, 1862-64, tom. I à VI, in-8°, figg. dem. rel. 25 »

476. **BUTKENS** (Chr.). Trophées tant sacrés que profanes du duché de Brabant (avec les supplém. de Jaerens). *La Haye*, 1724-26, 4 vol. p. in-fol., pl. et arm., veau br. 125 »

Bon exemplaire portant la signature de *Hoynck van Papendrecht*.

477. **CAPELLA** (Galeazzo), Milanese. L'anthropologia. *Venetia nelle case delli heredi d'Aldo*, 1533, in-8°, maroq. rouge, tr. dor. (*Duru*). 20 »

Bel exemplaire.

478. **CARMOLY** (E). Itinéraires de la Terre Sainte, du XIII° au XVII° siècle, traduits de l'hébreu, avec tables, cartes et éclaircissements. *Bruxelles*, 1847, in-8°, dem. v. fauve. 9 »

479. **CARTULAIRE** de la commune de Bouvignes, recueilli et annoté par Jules Borgnet. *Namur*, 1862, 2 vol. in-8°, papier de Hollande, br. 9 »

480. **CATALOGUE** des médailles et des antiquités du cabinet de M... (Greppo), par J. de Witte. *Paris, Franck*, 1856, gr. in-8° figg. br. 3 50

481. **CATALOGUE** raisonné de la précieuse collection de dessins et d'estampes du cabinet de M. Van Hulthem, délaissée par Ch. de Bremmaecker. *Gand*, 1846, fort vol. in-8°, br. 6 »

482. **CHOQUET** (Hyac.). Sancti Belgii ordinis Prædicatorum. *Duaci*, 1618, in-8°, vélin. 10 »

Volume rare, orné de figures sur cuivre, entre autres le portrait de la bienheureuse Marguerite d'Ypres, etc.

483. **CHÉNIER** (André). Ses poésies, édition critique; étude sur la vie de l'auteur, variantes, notes, etc., par L. Becq de Fouquières. *Paris, Charpentier*, 1862, 2 vol. gr. in-8°, portr. sur chine; maroq. vert à comp., dos à petits fers, tr. dor. (*Hardy*). 180 »

Superbe exemplaire en GRAND PAPIER DE HOLLANDE.

484. **CHRONIQUES BELGES** (Collection de) inédites, publiées par ordre du gouvernement et par les soins de la commission royale d'histoire. *Brux.*, 1836-65, 26 vol. gr. in-4°, cart. non rognés. 350 »

Bel exemplaire comme neuf, en GRAND PAPIER VÉLIN, tiré à très-petit nombre.

Cette collection importante se compose des ouvrages suivants :

De Smet. Chronique de Flandre, 4 vol. — Chronique de Jean van Heelu. — Chronique de J. de Klerk, 2 vol. — De Dynter, chronique de Brabant, 4 vol. — Monuments pour servir à l'histoire de Namur, de Hainaut, etc., et glossaire. — Chronique de Ph. de Mouskes, 2 vol. — Documents relatifs aux troubles de Liége. — Relation des troubles de Gand sous Charles-Quint. — Les XIIII livres de l'histoire de Louvain de Molanus. 2 vol. — Chronique de Jean de Stavelot. — Chronique de Jehan des Preis, tom. I.

485. **CHRONICON** Aegidii li Muisis abbatis S. Martini Tornacensis, nunc primum editum, cura Jac. Goethals-Vercruysse. *Brugis, s. d.*, in-8°, demi-rel. tête dor., n. r. 8 50

Peu commun. — Cette édition, faite au commencement de ce siècle est restée inachevée : elle ne va que jusqu'à la page 132.

486. **CHRONIQUE** des ducs de Brabant, par Edm. de Dynter, publiée d'après le manuscrit avec des notes par Mgr de Ram. *Brux.*, 1854-60, 3 tom. en 4 vol. gr. in-4°, portr., cart. non rognés. 24 »

Exemplaire comme neuf.

487. **CHRONIQUE** des faits et gestes admirables de Maximilien I durant son mariage avec Marie de Bourgogne, trad. du flamand par Oct. Delepierre. *Bruxelles*, 1839, in-8°, figg., dem.-v. fauve. 15 »

488. **CHRONIQUE DE TURPIN** (la). *Paris, Sylvestre*, 1835, in-4°, caract. goth., maroq. rouge à fil, tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet*). 150 »

Imprimé sur vélin, des bibliothèques Armand-Bertin et Léop. Double. Deux exempl. seulement ont été tirés ainsi. Celui-ci porte le n° I.

489. **CHRONIQUES NATIONALES** françaises (Collection de) écrites en langue vulgaire du XIIIe au XVIe siècle, avec notes et éclaircissements, par J. A. Buchon. *Paris, Verdière*, 1826-29, 47 vol. in-8°, cart. à la Bradel, non rognés. 140 »

Collection complète publiée à 282 fr. — Elle est devenue rare.

490. **CHRONIQUES** et annales de France (les), depuis la destruction de Troye, jusques au roy Loys onziesme, par maistre Nicole Gilles... nouvellement imprimées et additionnées, par Denis Sauvage. *Paris*, 1566, 2 tom. en 1 vol. in-fol. vélin (première reliure). 20 »

491. **CHRONIQUE DE NURENBERG**. — Registrum huius operis libri cronicarum cum figuris et ymagibus ab inicio mundi. *Nuremb.*, *Koberger*, *anno* 1493, in-fol. goth., veau brun, fers à froid, en étui. 125 »

Bel exemplaire (malgré quelques taches légères) d'un des ouvrages les plus étonnants, sous le rapport de la variété et du nombre de ses gravures : on n'estime pas à moins de 2000 les figures, grandes et petites, qui sont intercalées dans le texte. On sait que ces gravures ont été faites sur les dessins de Wohlgemüth, le maître de Dürer, d'après Dürer lui-même, qui tout jeune encore y a contribué par quelques planches, et par d'autres élèves de la même école. — L'exemplaire possède les 5 feuilles *de Sarmacia regione*, et 2 feuillets blancs (sur trois) avec la pagination 259 et 261. Ces feuillets servaient à inscrire les évènements de famille en forme de registre : ils font souvent défaut, ou sont remplacés par des feuillets de papier moderne.

La reliure, toute neuve, représente une belle reliure du XVe siècle : elle est ornée de compartiments à fers antiques poussés à froid et s'adaptant parfaitement au genre du livre.

492. **COMMINES** (Phil. de). Memoires sur les principaux faits et gestes de Louis XI et de Charles VIII, revus et corrigez par Denys Sauvage. *Paris, l'Angelier*, 1580, in-fol. vélin. 15 »

Bel exemplaire.

492*bis*. — — Les mêmes Mémoires, *Paris, Galiot du Pré*, 1561, in-fol. v. br. (anc. reliure). 15 »

Exemplaire bien conservé.

493. **CONCILIORUM COLLECTIO** REGIA MAXIMA ab anno 34 ad ann. 1714; ad PP. Labbei et Cossartii labores, curavit Jo. Harduinus. *Paris., Typ. regia*, 1715, 11 tom. en 12 vol. in-fol., veau brun. 200 »

Exemplaire bien conservé, d'une collection rare et estimée.

494. **CONCILE DE RHEIMS.** — Concilium provinciale Rhemense primum, Lud. card. à Guysia habuit anno 1583. *Rhemis*, 1585, in-8°, vélin. 4 50

494*bis*. — — Le même ouvrage, mis en françois par M. H. Meurier. *Rheims*, 1586, in-8°, vélin. 4 50

Signature au titre.

495. **COPPENS** (J. A.). Nieuwe beschryving van het bisdom van s'Hertogenbosch. *s' Bosch*, 1840-44, 4 tom. en 5 vol. in-8°, figg. cart. 30 »

Ouvrage devenu rare.

496. **CORPUS** juris civilis, editio nova. *Amstelod., Blaeu*, 1700, 2 vol. in 8°, veau jaspé. 10 »

Exemplaire très bien conditionné.

497. **COSTUMES** des femmes de Hambourg, du Tyrol, de la Hollande, de la Suisse, de l'Espagne, etc. par M. Lanté, gravés par Gatine. *Paris*, 1827, gr. in-4°, cart. non rogn. 38 »

Avec 100 planches coloriées et une explication pour chaque figure.

498. **COSTUMES.** — Recherches sur les costumes et sur les théâtres de toutes les nations, avec des estampes en couleur et au lavis, par M. Chéry. *Paris*, 1790, 2 vol. in-4°, figg. color., maroq. vert à dent. (*ancienne reliure*). 40 »

Bel exemplaire, de la collection Powis et Van Vaernewyck.

499. **COUR** de France (la) turbanisée et les trahisons démasquées. (*à la Sphère*) *Cologne, Pierre Marteau*, 1687, in-12, br. non rogné. 8 »

Édition faite à l'imitation des Elzevier. — Peu commun dans cet état.

500. **CRÉBILLON.** Œuvres de Crébillon. *Paris, Didot*, 1802, 3 vol. p. in-8°, en vélin vert et étuis. 175 »

Un des *deux* exemplaires tirés sur VÉLIN. — Exemplaire non rogné, ni découpé.

501. **DANSE DES MORTS.** — Simolachri, historie, e figvre de la morte. *In Lyone appresso Giovan Frellone*, *M.D.XLIX*, p. in-8°, figg. sur bois, en vélin. 200 »

Exemplaire grand de marges, d'une édition *extrêmement rare*. — Légère tache d'eau à quelques feuillets.

Cette édition renferme en 53 figures, la célèbre *Danse des morts* de Holbein, et 83 feuillets de texte ; au verso du dernier feuillet se trouve la marque de l'imprimeur. — Elle est décrite par *Massmann*, pag. 10 (n° 10), par *Douce*, p. 107, par *Dibdin*, I, 41. etc.

502. — — Imagines mortis. His accesserunt Epigrammata, e gallico idiomate à Georgio Æmylio in latinum translata. *Coloniæ, apud hæredes Arnoldi Birckmanni*, *anno* 1555, p. in-8°, maroq. brun à compart. en mosaïque, dor. s. tr. (*Capé*). 165 »

Très-bel exemplaire.

Première édition sous cette date : elle renferme 53 planches sur bois, d'après Holbein. — Voyez *Massmann*, p. 34 ; Von Murr, *Journal*. t. XVI, 19. — *Peignot*, p. 59. — Catalogue Colbert, 17979.

503. **D'AUBIGNÉ.** Les avantures du baron de Fœneste, avec des notes par (Le Duchat). *Cologne*, 1729, 2 tom. en 1 vol. — Mémoires de sa vie, écrits par lui-même. *Amsterd.*, 1731, 2 tom. en 1 vol. in-8°, dem. maroq. rouge, n. r. 30 »

Beaux exemplaires, reliés sur brochure.

504. **DE CROY** (Ch. Alex.) Memoires guerriers de ce qui s'est passé aux Pays-Bas, depuis le commencement de l'an 1600 iusques à la fin de 1606, par Ch. Alex. duc de Croy. *Anvers*, 1609, in-4°, figg., en vélin. 65 »

Exemplaire complet et en belle condition, d'un ouvrage très-rare.

505. **DELALAING** (comtesse). La vie du Tasse, par J. B. Manso, traduite de l'italien. *Brux.*, 1842, in-8°, br. 4 »

505*bis*. — — Vie du Dante, par César Balbo, trad. de l'italien. *Ibid.*, 1844, 2 vol. in-8°, br. 10 »

505*ter*. — — Maldeghem la Loyale. Mémoires et archives. *Ibid.*, 1849, in-8°, dem. maroq. du Levant, tête dorée, n. r. (*Rare*). 35 »

506. **DÉLICES** DU PAYS DE LIÉGE (les), ou description des monuments sacrés et profanes de cet évêché-principauté. *Liége*, *Kints*, 1733-44, 5 vol. p. in-fol., figg. sur cuivre, veau fauve à fil. tr. marbr. et dorées. 375 »

Superbe exemplaire et de condition exceptionnelle. — Reliure neuve.

On sait que cet ouvrage est orné d'un très-grand nombre de vues de châteaux, d'abbayes, d'édifices et de portraits des hommes illustres du pays.

507. **DE LIGNE** (prince Ch.). Mélanges de littérature. *à Philosopolis*, 1783, 2 tom. en 1 vol. in-18, dem.-maroq. rouge, tête dor., non rogné. 12 »

Impression sortie de l'imprimerie particulière du prince, au château de Belœil.

508. — — Lettres et pensées du prince de Ligne, publiées par Mme de Staël. *Paris*, 1809, in-8°, dem.-v. bleu. 3 »

509. **DELILLE**. Ses œuvres, précédées d'une notice sur sa vie et ses ouvrages par P. F. Tissot. *Paris, Furne*, 1832-33, 10 vol. in-8°, figg. de Johannot, dem.-rel., tr. ébarb. 22 »

510. **DE RAM** (P. F. X.). Opuscules et travaux divers, in-4°, dem. v. fauve, non rogné. 20 »

Exemplaire de l'auteur, portant des annotations et corrections de sa main. Ce recueil renferme : Recherches sur l'histoire des comtes de Louvain. — Idem, sur les sépultures des ducs de Brabant, figg. — Notice sur les sceaux des comtes de Louvain, figg. — Comment. de origine tertii status ordin. — Notice sur Jehan Wauquelin. — Disq. histor. de iis quae contra Lutheranum Lovan. theologi egerunt. — De dogmatica declaratione. — De la part que le clergé belge a prise au concile de Trente. — La nonciature de P. V. de Vorst. En tête du volume une lettre de M. Gachet.

511. **DE RENESSE-BREIDBACH**. Histoire numismatique de l'évêché et principauté de Liége. *Brux.*, 1831, 2 vol. in-8°, pl. de monn., brochés. 10 »

512. **DESCRIPTION** des fêtes données par la ville de Paris, à l'occasion du mariage de Mad. Louise-Elisabeth de France avec don Philippe d'Espagne (29-30 août 1739). *Paris, Lemercier*, 1740, tr. gr. in-fol., veau à dent., tr. dor. (aux armes). 20 »

Avec 13 grandes et belles planches, quelques-unes de double grandeur, gravées par J. F. Blondel.

513. **DESCRIPTION** de la collection de médailles antiques en or, recueillies par J. P. Meynaerts de Louvain. *Gand*, 1852, gr. in-8°, figg., br. 3 »

514. **DES ROCHES**. Histoire ancienne des Pays-Bas autrichiens. *Anvers*, 1787, in-4°, frontispice, dem. v., non rogné, rel. neuve. 7 50

515. **DEVISES** ou emblèmes pour princes, gens d'église, gens de guerre et aultres, par O. Van Veen (texte français et latin). *Brux.*, 1624, in-4°, figg. sur cuivre, dem. maroq. rouge et coins, dor. en tête, non rogné. 15 »

Très-joli exemplaire.

516. **DE WAILLY** (Nat.). Éléments de paléographie. *Paris, impr. roy.*, 1838, 2 vol. gr. in-4°, nombr, pl. de fac simile et de sceaux, brochés. 100 »

Excellent ouvrage, épuisé depuis longtemps. Exempl. comme neuf.

517. **DO** (l'abbé). Recherches historiques et critiques sur saint Regnobert, second évêque de Bayeux. *Caen*, 1861, in-8°, broché. 3 »

518. **ENCYCLOPÉDIE** ou dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers, par Diderot et d'Alembert. *Paris et Neufchatel*, 28 vol. — Supplément, 5 vol. et table en 2 vol.; ensemble 35 vol. in-fol., figg. veau. 90 »

Exemplaire de belle conservation.

519. **ENCYCLOPÉDIE CATHOLIQUE**. Répertoire universel et raisonné des sciences, des lettres, des arts et des métiers... publiée par l'abbé Glaire, le vic. Walsh, et autres. *Paris, Parent-Desbarres*, 1845-48, 18 vol. gr. in-4°, à 2 colonnes, brochés. 175 »

Exemplaire comme neuf. — Publié au prix de 450 francs.

520. **ENTRÉE** DU PRINCE ERNEST A ANVERS. — Descriptio publicae gratulationis spectaculorum et ludorum in adventu seren. princip. Ernesti... auct J. Bochio. *Antverp.*, *Moretus*, 1595, in-fol. vélin. 20 »

Avec les figures des arcs de triomphe érigés pour cette solennité et la planche du cortége historique.

521. **EPISTOLARUM** obscurorum virorum ad Dom. M. Ortuinum Gratium, volumina II : avec la complainte de messire Pierre Liset sur le trépas de son feu nez. *Londini*, 1752, p. in-8°, v. br. 4 »

522. **FIGURES DE LA BIBLE**. Tafereelen uit het oude en nieuwe Testament. *La Haye*, *de Hondt*, 1738, 3 vol. gr. in-fol. veau marbré. 125 »

Bel exempl. très-frais, sur GRAND PAPIER dit SUPER-ROYAL. — Avec 212 grandes estampes sur cuivre, par Hoet, Houbraken et Picart, en belles épreuves.

523. — — Figure del Vecchio (e del Nuovo) Testamento, con versi toscani per Damian Maraffi. *Lione*, *Giov. di Tournes*, 1554, p. in-8°, 2 part. en 1 vol., maroq. rouge jans., tr. dor. (*Hardy*). 110 »

Très-joli livre, orné de figures sur bois de Salomon Bernard, dit le *Petit Bernard*.

524. **FLACCHIO**. Généalogie de la très-illustre et autrefois souveraine maison de la Tour, où quantité de familles trouveront leur extraction et parentage. *Brux.*, 1709, 3 vol. in-fol. dem. veau rac., fers à l'antique. 100 »

Fort bel exemplaire, d'un des plus beaux ouvrages de généalogie qu'on ait publiés : il est orné de plusieurs portraits, de planches généal., d'armoiries, etc. — Exempl. en reliure neuve.

525. **FLODOARD**. Historiae Remensis ecclesiae, libri IV : cura et studio Jac. Sirmondi, Soc. J. *Paris.*, *Cramoisy*, 1611, in-8° vélin. 6 »

Exemplaire avec la signature d'*Arn. Buchelius* sur la garde.

526. **FOPPENS** (J. F.). Bibliotheca belgica, sive virorum in Belgio vita, scriptisque illustrium catalogus, etc. *Brux.*, 1739, 2 vol. gr. in-4°, nombr. portraits et planches ajoutés, veau brun. 45 »

Bel exemplaire de la collection Hultman.

527. **FROISSART**. Les chroniques de sire Jean Froissart, avec notes, tables et glossaires par J. A. C. Buchon. *Paris, Desrez*, 1836, 3 vol. gr. in-8°, à 2 col., brochés. 30 »

528. **FROMMENT** (Anth.). Les actes et gestes merveilleux de la cité de Geneve, nouvellement convertie à l'Evangille, faictz du temps de leur reformation... mis en lumière par Gust. Revilliod. *Genève, Guil. Fick*, 1854, in-8°, figg., en vélin à l'antique. 15 »

Très-belle impression sur papier teinté.

529. **FURETIÈRE** (Ant.). Recueil de factums, contre quelques-uns de l'Académie françoise... publié par Ch. Asselineau. *Paris*, 1859, 2 vol. p. in-8°, pap. vergé, demi maroq. rouge et coins, tête dor. non rognés. 10 »

530. **GALERIE** du Musée Napoléon, publiée par Filhol. *Paris*, 1804-15, 10 tom. en 12 vol. gr. in-8°, d.-rel. non rogn. 225 »

Exemplaire de souscription en très-bonnes épreuves. — Le tome II de cet exempl. est composé de notices supplémentaires qui se placent dans divers tomes : le 12me renferme le *Cours historique de peinture*.
La table générale, qui manque souvent, se trouve à la fin du tome X.

531. **GAULT DE SAINT-GERMAIN**. Vie de Nicolas Poussin, suivie de notes sur sa vie et du catalogue de ses œuvres. *Paris*, *Didot*, 1806, in-8°, avec 37 planches sur cuivre, en toile. 10 »

532. **GÉNÉALOGIES** des familles nobles et anciennes des XVII provinces des Pays-Bas. (*S. L.*) 1781, 3 tom. en 1 vol. in-8°, dem. maroq. rouge, tête dor., non rogné. 35 »

Bel exemplaire. — Cet ouvrage est attribué à De Coloma.

533. **GERBERT** (Mart.). Historia Nigrae Silvae ordin. S. Benedicti Coloniae. *Typis San-Blasianis*, 1783, 3 vol. in-4°, carte, veau br. 12 »

534. **GIRARD** (Bern. de). Recueil d'advis et conseils sur les affaires d'Estat. *Paris*, *Pierre l'Huillier*, 1578, in-4°, vél. 5 »

535. **GOETHALS** (F.). Dictionnaire généalogique de la Belgique, et le Miroir des Notabilités nobiliaires. *Bruxelles*, 1849-62, 6 vol. gr. in-4°, dem. maroq. vert du Levant, tête dor. non rognés. 150 »

Superbe exemplaire.

536. **GUIOTH.** Histoire numismatique de la Révolution belge. *Hasselt*, 1844. — Histoire numismatique de la Belgique. *Ibid*, 1851 (tom. 1 seul paru, suite au précédent) : en 1 vol. gr. in-4°, avec 76 pl., dem. maroq. rouge, tête dorée, non rogn. 33 »

Bel exemplaire.

537. (**HELLIN**). Histoire chronologique des évêques et du chapître exempt de S. Bavon à Gand, suivie des épitaphes de cette église (avec le supplément). *Gand*, 1772-77, 2 vol. in-8°, br. 10 »

538. **HELVÉTIUS.** Œuvres complètes d'Helvétius. *Paris*, *Didot*, 1795, 14 vol. in-12, maroq. rouge à comp., doublé de soie bleue, tr. dor. (*Bozérian*). 90 »

Bel exemplaire en *papier vélin*.

539. **HENNE** (Alex.). Histoire du règne de Charles-Quint en Belgique. *Brux.*, 1858, 10 vol. in-8°, dem. maroq. n. r. 35 »

Publié au prix de 50 fr.

540. **HISTOIRE** de la vie de Louis de Bourbon, prince de Condé, (*à la Sphère*) *Cologne, chez Richard Lenclume*, 1694, 2 tom. en 1 vol. p. in-8°, dem. maroq. rouge, n. r. 10 »

Bel exemplaire *relié sur brochure*.

541. **HISTOIRE DES MARTYRS** persecutez et mis à mort pour la vérité de l'Evangile, depuis le temps des Apostres jusques en l'an 1574 (par J. Crespin). (*Genève*, *Crespin*), *M. D. LXXXII* (1582), fort vol. in-fol., dem. veau à l'antique. 90 »

Ouvrage très important pour l'histoire de la Réforme, surtout en France, et dans les Pays-Bas.

542. **HORLOGERIE.** Description et iconogr. des instruments horaires du XVI° siècle (de la collection Soltykoff), avec un abrégé histor. de l'horlogerie au moyen âge, par P. Dubois. *Paris*, *Didot*, 1858, gr. in-4°, avec 20 pl. br. 20 »

543. **HOSSART** (l'abbé). Histoire ecclésiastique et profane du Hainaut. *Mons*, 1792, 2 vol. in-8°, dem. rel. 7 50

544. **HUSSON** (F.). Éloge historique de Callot, célèbre graveur. *Brux.*, 1766, p. in-4°, broché. 5 »

545. **INVENTAIRES D'ARCHIVES.** Catalogue des manuscrits de la bibliothèque des ducs de Bourgogne (par M. Marchal). *Brux.*, 1842, 3 vol. et Répertoire, in-fol., avec figg. de fac-sim. brochés. 40 »

546. — — Inventaire des Archives de la Belgique, publié par M. Gachard. *Bruw.*, 1837-51, tom. I à III et Inventaire des cartes et plans, ens. 4 vol. in-fol., cart. 40 »

Le tome premier est devenu très rare. — Le tome IV de cet Inventaire est sous presse.

547. — — Inventaire des chartes des comtes de Flandre, avant l'avènement des princes de la maison de Bourgogne : avec notice et glossaire par M. de Saint-Genois. *Gand*, 1843-46, gr. in-4°, figg. de facsim., broché. 9 »

548 — — Inventaires des chartes et documents appartenant aux Archives de la ville d'Ypres. *Bruges*, 1853-64, tom. 1 à VI, in-8°, brochés. . 20 »

549 — — Inventaire des archives des chambres du clergé, de la noblesse et du tiers état (du Hainaut), par M. A. Lacroix. *Mons*, 1852, in-4°, cart. 6 »

550. **JEAN DE TIELRODE**. Chronique de S. Bavon à Gand, (1298), d'après le ms. original de M. Lammens (par A. V. Lokeren). *Gand*, 1835, in-8°, br. 4 50

551. **JUBINAL** (Ach.). Recherches sur l'usage et l'origine des tapisseries à personnages, dites historiées, depuis l'antiquité jusqu'au XV° siècle. *Paris*, 1840, in-8°, figg., dem. maroq. non rogné. 10 »

Tiré à petit nombre d'exemplaires.

552. **JURISPRUDENTIA** romana et attica, contin. varios commentatores qui jus rom. et atticum explicarunt... cum præfat. J. G. Heineccii. *Lugd. Bat.*, 1738-41, 3 v. in-fol., v. b. 30 »

Ouvrage estimé. — Vendu 65 fr. Vente Clavier. — Bel exemplaire.

553. **KING** (Thom. H.) Orfévrerie et ouvrages en métal du moyen âge, mesurés et dessinés d'après les anciens modèles. *Bruges*, 1852-55, 2 vol. in-fol., cart. 110 »

Ouvrage renfermant 200 planches. — Publié au prix de 200 francs.

554. **KLUIT** (Ad.). Historia critica comitatus Hollandiæ et Zelandiæ ab antiquissimis inde deducta temporibus. *Mediob.*, 1777-82, 4 vol. in-4°, cart. non rognés. 32 »

Ouvrage très estimé.

555. **LA FONTAINE** (Jean de). Contes et nouvelles en vers. *Sans lieu*, 1777, 2 vol. in-8°, figg., dem. maroq. rouge et coins, tête dorée, non rognés. 60 »

Avec les jolies figures d'après Eisen, Longueil, etc.

556. **LANZ** (K.). Correspondenz des Kaisers Karl V; aus dem K. Archiv. zu Brussel. *Leipzig*, 1844-46, 3 vol. in-8°, dem. veau fauve. 15 »

Excellent recueil de pièces diplomatiques du règne de l'empereur Charles-Quint.

557. **LE BLANC** (Ch.). Manuel de l'amateur d'estampes; contenant un dictionnaire des graveurs, les monogrammes, etc. *Paris*, *Jannet*, 1850-57, liv. 1 à 9, in-8°, brochées. 30 »

Exemplaire en *grand papier de Hollande*. — Ces neuf livraisons (tout ce qui a paru) comprennent les lettres, A.-P.

558. **LELONG** (Nic.). Histoire ecclésiastique et civile du diocèse de Laon et de tout le pays contenu entre L'Oise et la Meuse, l'Aisne et la Sambre. *Chalons*, 1783, in-4°, demi veau, non rogné. 15 »

Ouvrage estimé, intéressant particulièrement le Hainaut, la Thiérache, la Picardie, Namur, le pays de Liége, etc.

559. **LEROY** (Baron Jac.). Le grand théâtre sacré du duché de Brabant, contenant la description générale des églises, abbayes, châteaux et seigneuries. *La Haye*, 1734, 4 tom. en 2 vol. in-fol.. veau fauve. 225 »

Superbe exemplaire, en *grand papier* : ancienne reliure très belle.

560. — — Het groot kerkelyk en wereldlyk tooneel van Braband. *s' Hage*, 1727, 2 vol. gr. in-fol., nombr. figg. sur cuivre, dem. veau rac., non rognés. 120 »

Fort bel exemplaire, en reliure neuve.

561. **LE SAGE**. Histoire de Gil Blas de Santillane, vignettes par Jean Gigoux. *Paris*, *Paulin*, 1836, gr. in-8°, maroq. bleu à comp., tr. dor. 15 »

562. **LE SUEUR**. La vie de S. Bruno, fondateur de l'ordre des Chartreux, peinte au cloistre de Paris; gravée par Fr. Chauveau. *Paris*, *s. d.*, in-fol. v. br. 18 »

Bel exemplaire d'ancien tirage. — Titre, dédicace et 22 planches.

563. **LÉVY** et **CAPRONNIER**. Histoire de la peinture sur verre en Europe, et particulièrement en Belgique. *Brux.*, 1860, gr. in-4°, figg. dem. maroq. brun, tête dor., non rogn. 85 »

Exemplaire ayant les figures des vitraux imprimées en couleur. — Publié à 160 fr. et épuisé dans le commerce.

564. **LIVRE D'OR** des métiers; publié par le bibliophile Jacob (Lacroix), Ferd. Séré, etc. *Paris*, 1850-59, en 3 vol. gr. in-8°, dem. maroq. brun du Levant, tête dor., dos à petits fers, non rognés. 65 »

Bel exemplaire de la collection complète, comprenant :

I. L'histoire des Hôtelleries, par Francisque Michel, figures sur bois.

II. Histoire de la Cordonnerie et de la Charpenterie, figg. en chromo-lith. et sur bois.

III. L'Orfèvrerie. — L'Imprimerie et la Coiffure, figg. en chromo-lith. et sur bois.

565. **MABILLON** (Joh.). Annales ordinis S. Benedicti occidentalium monachorum patriarchæ. *Lut. Paris.*, *Robustel*, 1703-39, 6 vol. in-fol., dem. rel., non rognés. 135 »

Excellent ouvrage, très utile pour l'histoire littéraire du moyen âge. — Rare.

566. **MACQUEREAU** (Robert) de Valenciennes. Histoire générale de l'Europe depuis la naissance de Charles-Quint, jusqu'en 1529. *Louvain et Paris*, 1765-1841, 2 vol. in-4°, dem. r. 16 »

567. **MAGNIN** (Ch.). Causeries et méditations historiques et littéraires. *Paris, Duprat*, 1843, 2 vol. in-8°, dem. v. 12 »

568. **MALHERBE** (Alfr.). Monographie des Picidés, ou histoire naturelle générale et particulière des oiseaux grimpeurs zygodactyles. *Metz*, 1862, gr. in-fol. en portef. 225 »

Très bel ouvrage tiré à 80 exemplaires seulement et dont les planches ont été effacées. Il se compose de 2 vol. de texte, et de 2 vol. de planches (121) coloriées avec soin et comprenant de 600 à 700 figures. — Publié au prix de 450 fr.

568*bis*. **MARIE ANTOINETTE**. Essais historiques sur la vie de Marie-Antoinette, reine de France. *Londres*, *Stampe*, 1789, in-8°, cart. n. r. 15 »

Pièce très-rare, extrêmement violente : les soi-disant révélations sur la vie intime de la malheureuse reine, paraissent être plutôt l'écho des bruits malveillants qu'on répandait parmi le peuple.

569. **MÉMOIRES** de la Société des Antiquaires de la Morinie. *S. Omer*, 1833-54, tom. I à IX, in-8°, avec 4 atlas. — Bulletin historique de la même Société, années 1852-64. *Ibid.*, in-8°, brochés. 65 »

Collection complète ; le tome X paru depuis, se vend séparément.

570. **MÉMOIRES** de la Société historique de Tournai. *Tournai*, 1853-59, tom. I à VI. — Bulletins de la même Société. *Ibid.*, 1849-63, I à IX, ens. 15 vol. in-8°, br. 55 »

Collection assez rare.

571. **MESSAGER** des sciences et des arts de la Belgique, rédigé par MM. de Reiffenberg, Serrure, de St-Genois, etc. *Gand*, 1833-64, 32 vol. et table, in-8°, avec figg., dem. v., non rognés. 250 »

Excellente publication, sous bien des rapports la meilleure et la plus intéressante que nous ayons en Belgique. — Le prix de souscription de la collection est de 485 fr. — L'abonnement à 15 fr. par volume.

572. **MÉMOIRES** pour servir à l'histoire de France et de Bourgogne, contenant l'histoire du meurtre de Jean sans Peur, les états des maisons et officiers des ducs de Bourgogne... (par de Salles). *Paris*, *Gandouin*, 1729, in-4°, v. br. 10 »

Volume rare et curieux.

573. **MIRAEUS** (Aub.). Origines coenobiorum Benedictinorum in Belgio. *Antverp.*, 1606, p. in-8°, relié. 8 »

Assez rare. — La reliure un peu endommagée.

574. — — Originum monasticarum libri IV. *Colon. Agripp.*, 1620 p. in-8°, vélin. 8 »

575. **MOLIÈRE**. Ses œuvres. *Paris*, 1768, 8 tom. en 4 vol. in-12, figg. de Punt, dem. maroq, rouge à nerfs, n. r. 45 »

Bel exemplaire, *relié sur brochure.*

576. **MONTAIGNES** (Franc. des). La vérité défendue pour la religion catholique, contre le plaidoyer d'Ant. Arnauld. *Liége, chez Henry Hovius*, 1596, in-8°, vélin. 8 »

577. **MONTEIL** (A. A.). Traité de matériaux, manuscrits de divers genres d'histoire. *Paris*, 1836, 2 vol. in-8°, br. 9 »

Catalogue de documents importants relatifs à l'histoire de France.

578. **MUETER** (Frid.). Opuscula varia. *Kopenhague*, 1788-1828 en 5 vol. in-8°, dem. veau. 25 »

Savoir : Fragmenta Patrum graecor. *Hafniae*: 1788. — Antiquarische Abhandlungen, 1816, avec 5 pl. — Belia in Lucanien. *Altona*, 1818. — Der judische Krieg unter Trajan und Hadrian. *Ibid.*, 1821. — Ueber die keilformigen Inschriften zu Persepolis, 1818, avec 4 pl. — Der Stern der Weisen, 1827, fig. — Notitia codicis graeci Evang. Johannis variatum contin. *Hauniae*, 1828.

579. **NAGLER** (G. K.). Neues allgemeines Kunstler-Lexicon. *München*, 1835-52, 22 vol. in-8°, dem. rel. 300 »

Ouvrage important, devenu rare. — Bel exemplaire.

580. **NISARD**. — Collection des auteurs latins, avec la traduction en français, publiée sous la direction de M. D. Nisard. *Paris, Dubochet*, 1838 et suiv., 27 vol. gr. in-8°, dem. veau fauve et coins. 350 »

Très bel exemplaire en reliure neuve.

581. **NODIER** (Ch.). Mélanges de littérature et de critique. *Paris*, 1820, 2 vol. in-8°, dem. cuir de Russie. 10 »

582. **NOTICES** sur les graveurs qui nous ont laissé des estampes marquées de monogrammes, etc., (par Malpez et Baverel). *Besançon*, 1807-08, 2 vol. in-8°, 5 pl. de monogr. brochés. 10 »

Rare.

582*bis*. **NOVUM THEATRUM** Pedemontii et Sabaudiae. *Hagae-Com.*, 1726, 2 vol. gr. in-fol., veau. 35 »

Exemplaire en GRAND PAPIER, très-frais à l'intérieur. — Avec de nombreuses et grandes gravures sur cuivre, qui représentent les plus beaux édifices du Piémont et de la Savoie.

582*ter*. **NÈVE** (Félix). Mémoire histor. et littéraire sur le collége des Trois-langues à l'université de Louvain. *Brux.*, 1856, gr. in-4°, cart. 5 50

Mémoire couronné par l'Académie royale de Bruxelles.

583. **PALMERIN D'OLIVE**. — L'histoire de Palmerin d'Olive, filz du roy Florendos de Macedone et de la belle Griane, traduite en son entier par Jean Maugin, dit le Petit Angevin. *Anvers, Jean Waesberghe, MDLXXII*, (1572), in-4°, figg. sur bois, veau brun. 100 »

Première édition dans ce format; elle est devenue très-rare. — Bel exemplaire malgré une tache d'eau au dernier cahier.

584. **PARNASSE SATYRIQUE** (Le) du sieur Théophile. (*S. l.*), 1625, in-8°, maroq. rouge à fil. tr. dor. 65 »

Exempl. en ancienne rel. très-bien conditionnée. — Le bas du titre restauré.

585. **PARNY** (Évar.) Œuvres complètes. *Brux.*, 1824, 2 vol. in-8°, dem. chagr., non rognés. 10 »

Exempl. en *papier vélin*. Léger défaut à un feuillet.

586. **PEIGNOT** (Gabr.). Dictionnaire critique, littér. et bibl. des principaux livres condamnés au feu, supprimés ou censurés. *Paris, Renouard*, 1806, 2 vol. in-8°, dem. rel. 30 »

Un des ouvrages les plus curieux de l'auteur.

587. — — Répertoire bibliographique universel. *Paris*, 1812, in-8°, veau rac. 10 »

Edition la plus complète.

588. **POPELINIÈRE** (De la). L'histoire des histoires, avec l'idée de l'histoire accomplie et entre autres du royaume des François. *Paris, Houzé*, 1599, in-8°, vélin. 13 »

Exempl. grand de marges.

589. **PUBLICATIONS** de la société des bibliophiles de Belgique. *Bruxelles*, 1842-45, 3 vol. gr. in-8°, dem. maroq. vert, non rognés. 55 »

Exemplaire de sociétaire en GRAND PAPIER VÉLIN.

Collection complète : elle comprend les *Mémoires de Ch. de Croy*, la *Correspondance de Marguerite d'Autriche* et les *Lettres de Van Male sur la vie de Charles-Quint au monastère de St-Juste* : ces 3 volumes ont été publiés par M. de Reiffenberg.

590. **RABELAIS**. Les œuvres de M. François Rabelais. *S. l. MDLIX*, (pour 1669), 2 vol. gr. in-12, titres en rouge et en noir : veau fauve à fil. tr. dor. 45 »

Charmant exemplaire de cette édition rare, que le *Manuel* attribue à une presse de Bruxelles. (Voir le tome IV, col. 1059). — Ex. en jolie reliure neuve.

590. **RABELAIS.** Œuvres de maître François Rabelais, suivies de remarques de M. le Motteux et ornées de 76 gravures. *Paris, Bastien, an VI*, 3 vol. in-8°, figg. sur cuivre, dem. rel. 16 »

Exempl. bien conditionné.

591. **RACINE** (J.). Œuvres complètes, avec les notes de tous les commentateurs, par M. Aignan. *Paris*, 1824, 6 vol. in-8°, dem. veau, tête dor., non rogn. 45 »

Joli exempl. auquel est ajouté la suite de 14 figures de Gravelot en premières épreuves.

592. **RAPHAEL D'URBIN.** — Parerga atque ornamenta ex Raph. Sanctii prototypis, a Nannio in Vaticani palati xystis expressa, delineavit P. Sanctus Bartolus (*Romae, circa* 1695), in-fol. obl., v. br. 15 »

Quarante trois planches, plus un feuillet de dédicace. — Dans le même volume, la suite de 15 pièces, d'après le même artiste, représentant des sujets de l'Ancien Testament, avec la dédicace.

593. — — Sacrae historiae... in Vaticani xystis ad picturae miraculum expressae, a Nic. Chapron delin. et incisa. *Romae*, 1649, in-fol. obl., vélin cordé. 18 »

Titre, frontisp. et 52 estampes. — Exempl. du second état. — Dans le même volume se trouve une autre suite, des mêmes sujets, sous le titre : *Historia del Testamento vecchio, intagliata da Sisto Badalochi et Giov. Lanfranchi. Roma*, 1607, de 51 planches et titre.

594. — — LES LOGES DE RAPHAEL. — Collection complète de cinquante-deux tableaux peints à fresque, qui ornent les voûtes du Vatican, dessinés et gravés par J. C. de Meulemeester : texte par le baron de Reiffenberg. *Bruxelles*, 1853, gr. in-fol., figg. en taille-douce, en portef. 100 »

Exempl. parfaitement conditionné. — Publié au prix de 400 fr. et épuisé dans le commerce.

595. **RATTI** (C. G.). Vite de' pittori, scultori ed architetti genovesi. *Genova*, 1768, 2 vol. in-4°, cart. à la Bradel, non rogn. 15 »

596. **REGNARD.** Ses œuvres complètes, avec une notice par M. Beuchot, des recherches par Beffara et une bibliographie complète par Alfr. Michiels. *Paris*, 1854, 2 vol. gr. in-8°, dem. maroq. rouge et coins, tête dor., n. r. 45 »

Bel exempl. auquel est ajouté, outre la suite de figures de l'édition, sur *papier de Chine*, la même suite en *eaux-fortes* sur papier blanc. — Reliure de M. Schavye.

597. **RICHARDSON.** Clarisse Harlowe, trad. nouv. par M. Le Tourneur. *Genève*, 1785, 10 vol. in-8°, maroq. rouge à comp. dent. sur plat, doublé de soie bleue, tr. dor. anc. rel. 160 »

Bel exemplaire en GRAND PAPIER DE HOLLANDE, orné des figures de Chodowiecki *avant la lettre*, celles de Marillier et quelques eaux-fortes de cette dernière suite. — Une des figures est montée.

598. **ROUSSEAU.** Œuvres de J. B. Rousseau, avec un comment. et un essai sur l'auteur (par Amar-Duvivier). *Paris, Lefèvre, (impr. de Crapelet)*, 1820, 5 vol. in-8°, portr., dem. veau fauve, non rognés. 30 »

La meilleure édition de ce poëte. — Au tome II (pages 376 et suiv.) se trouvent les *Épigrammes libres*, qui ne sont pas dans tous les exemplaires.

599. **SCARRON.** Ses Œuvres. *Amsterd., Wetstein*, 1752, 7 vol. in-12, maroq. rouge à fil., tr. dor. (*Capé*). 250 »

Magnifique exemplaire d'une édition très estimée. — Hauteur 137 milim.

600. **SAINTE BEUVE** (C. A.). Port-Royal. *Paris*, 1840-52, 5 vol. in-8°, dem. chagr. noir, non rognés. 30 »

601. **STATUTS SYNODAUX** pour le diocèse de Saint Malo, par Guill. Gouverneur. *Saint-Malo, Marcigay*, 1619, fort vol. in-8°. vélin. 3 50

602. **THÉATRE** de la noblesse du Brabant, représentant les érections des terres, les créations des chevaleries et de noblesse. *Liége, Broncaert (Brux., 't Serstevens)*, 1705, in-4°, dem. maroq. rouge, tête dor., non rogné. 35 »

Ouvrage rare dans cet état. Exemplaire de la première émission, avant les changements et les cartons que le Conseil du Brabant fit introduire dans le texte. Voyez entre autres le texte du cahier 32 *verso*, 21 *verso*, 55, fol. 2 *recto*, etc. — L'histoire de ce livre et de son auteur, Jos. Van der Leene, se trouve dans la préface de la *Liste des titres de Noblesse. Brux.*, 1847.

603. (**THOMAS A KEMPIS**). Die ware Nachfolgung cristi. (*Sans lieu, vers* 1490), p. in-8°, goth., veau fauve, fers à froid. 30 »

Reliure neuve, à l'imitation de celles du XVe siècle. — Bel exempl. d'une édition rare; en tête du volume une curieuse figure sur bois. — Voyez *Hain*, n° 9115.

Exempl. grand de marges.

604. **TISCHBEIN** (G.). Têtes de différents animaux, dessinées d'après nature. *Naples*, 1796, gr. in-fol., avec 16 pl. gravées, dem. rel. 9 »

De la collection du comte de Renesse.

605. **TRAVAUX PUBLICS.** — Annales des travaux publics de Belgique. *Brux.*, 1846-64, 21 vol. in-8°, figg., br. 100 »

Exemplaire comme neuf. — Avec l'atlas au tome XV.

606. **VANDEVELDE** (C. W. M.). Le pays d'Israël : collection de cent vues prises d'après nature dans la Syrie et la Palestine. *Paris, Renouard*, 1857, in-fol. max., en portef. 165 »

Exemplaire en GRAND PAPIER : publié au prix de 600 fr.

Ce bel ouvrage est orné de 100 planches tirées en diverses teintes, à l'imitation des dessins originaux. — Dans les exempl. en grand papier, comme celui-ci, la planche de *la Vallée du Cédron*, se trouve en double.

607. **VIES DES PEINTRES NEERLANDAIS.** —Houbraken groote Schouburgh. *Amsterd.*, 1718, 3 vol. (première édition). — Van Gool, de nieuwe Schouburg. *Ibid.*, 1750, 2 vol. — Van Mander, Levens der schilders. *Ibid.*, 1764, 2 vol. — Van Eynden en Van der Willigen, geschiedenis der vaderl. schilderkunst. *Haarlem*, 1816, 4 vol. — Ens. 11 vol. in-8°, portraits sur cuivre, dem. v. fauve à l'antique. 85 »

Bel exemplaire, en reliure uniforme.

608. **VIES DES SAINTS** (les), disposées selon l'ordre du calendrier (par Andr. Baillet). *Paris*, 1724, 4 vol. in-fol. v. br. 12 »

609. **VIE DE S. PATRICE.** Histoire de la vie et du purgatoire de saint Patrice, archevesque et primat d'Hybernie, par le P. Fr. Bouillon. *Paris*, *Du Puis*, 1665, in-12. cart. 16 »

Livre rare.

610. — — Vitæ et miracvlorum S^u^ Patricii Hiberniæ apostoli epitome, opera P. Ric. Archdekin. *Lovanii*, 1671, in-8°. 15 »

Volume également rare.

611. **VOLTAIRE.** Œuvres complètes, avec des notes. *Paris*, *Furne*, 1838-46, 13 vol. gr. in-8°, dem. veau fauve, tête dorée, non rognés. 150 »

Très bel exemplaire : outre les figures de l'édition, il s'y trouve la suite de 80 vignettes de Desenne, tirées sur *papier de chine*.

612. **WILLEMS.** Oud Vlaemsche liederen, ten deele met de melodien. *Gent*, 1848, in-8°, musique ; dem. maroq. du Levant, non rogné. 15 »

Exemplaire en *fort papier vélin*.

---

613. **DIE ANFAENGE DER DRUCKERKUNST.....** (Les origines de l'imprimerie, en images et en caractères, d'après les plus anciens monuments recueillis par M. Weigel et décrits par MM. T.-O. Weigel et Zestermann). *Leipzig*. 2 vol. in-fol. avec 145 facsimiles et un grand nombre de gravures sur bois dans le texte ; reliés. 315 »

Publication d'une importance majeure et d'une exécution admirable. Les fac-similes dépassent tout ce que l'on a produit jusqu'à présent. Le but des auteurs est de prouver, par les pièces, que l'art de l'imprimerie et de la gravure est d'origine allemande : considéré à ce point de vue, l'ouvrage susdit est un document indispensable dans cette grande controverse.

Le 1er volume comprend : 1° les impresssions sur étoffes, les gravures sur métaux, les gravures en bois dans un encadrement gravé sur métal, les gravures en bois proprement dits ; le 2e volume comprend les ouvrages xylographiques, les cartes à jouer, les estampes en manière criblée, les empreintes en pâte, les gravures sur cuivre, les ouvrages typographiques.

614. **OEUVRES COMPLÈTES** DE BÉRANGER, nouvelle édition, revue par l'auteur. *Paris, Perrotin,* 1856, 2 tom. en 4 vol. — Dernières chansons, et musique des chansons. *Ibid.*, 1860-65. — Ma biographie, 1858. Ens. 6 vol. gr. in-8°, demi-maroq. rouge à petits fers, dor. en tête, non rognés (*Hardy-Mesnil*). » »

Cet exemplaire PROBABLEMENT UNIQUE et de condition superbe, a été l'objet d'un travail tout spécial, sous le rapport de l'illustration. Il ne renferme pas moins de *sept cent vingt-sept* pièces, vignettes et portraits ajoutés, plus une *petite lettre autographe de Béranger*. Dans ce nombre ne sont pas comprises les doubles suites de figures des *Dernières chansons*, et de *Ma Biographie* dont l'une est *sur chine avant la lettre*.

Voici la liste des estampes, sauf quelques portraits qui n'ont pas été mentionnés spécialement :

1° La suite complète de 106 vignettes sur acier, gravées d'après Devéria, Johannot, Raffet et autres ; y compris le portrait de l'auteur, et la nouvelle planche de la chanson « *Les Gaulois et les Francs.* » Plus : Le Bedeau, avec le titre « *Dame Jeanne.* » Le Dieu des bonnes gens, avec le titre « *Un Conquérant.* » Une mission, avec le titre « *Les Missionnaires.* » Le Bon Dieu, avec le titre « *Il met le nez à la fenêtre.* » Le Roi d'Yvetot, en épreuve *avant la lettre*. Toutes sur papier blanc.

2° La même suite complète, de 106 vignettes en ÉPREUVES AVANT LA LETTRE, *sur papier de Chine*, y compris le portrait de Béranger d'après Scheffer et la seconde planche des « *Gaulois et des Francs.* » Plus : La Bonne fille, épreuve *sur Chine, avec la lettre*. Dame Jeanne, idem. Les Gaulois (dernier sujet), idem. Le 14 Juillet, *Chine avant la lettre*, d'un état différent. Le Conquérant, *Chine, avec la lettre*. Portrait de Béranger, par Hopwood, *Chine, avec la lettre*.

3° La même suite de figures, ÉPREUVES A L'EAU FORTE, *sur papier de Chine*, en 100 pièces, et un portrait de l'auteur, gravé par Lefèvre, ajouté.

4° La suite complète de huit vignettes libres, gravées d'après Tony Johannot.

5° Les suites complètes de 33 et 7 pièces coloriées, gravées par H. Monnier.

6° Suite de dix pièces, par H. Monnier, lithographiées et coloriées, avec inscription. — Une estampe « *le Vieux Sergent* » s'y trouve en double, avec des différences.

7° La suite complète de 44 vignettes sur acier, d'après Johannot, Raffet, et autres ; terminées au burin, en carré à double filet, y compris le portrait en ovale par François. — plus un petit portrait par Geoffroy, ajouté.

8° La suite complète de 30 vignettes sur acier, d'après les mêmes dessins : *à l'entourage des Français*.

9° La suite complète de 120 figures sur bois, d'après Grandville ; *épreuves sur papier de Chine*, et le portrait en pied de l'auteur, également sur bois.

10° La suite complète de 84 très petites vignettes sur bois, faite pour l'édition de Baudouin (Paris 1827).

11° La suite complète de 52 pièces sur acier, d'après Lemud et autres, faite pour la dernière édition des Œuvres de Béranger.

12° Portrait de Voltaire, par Hopwood, *sur Chine*. Portrait du même, par Bonvoisin, *sur Chine*. Portrait de Rabelais sur acier. Portrait de Parny, *sur Chine, avant la lettre*. — Divers portraits.

EN VENTE A LA MÊME LIBRAIRIE :

RECHERCHES

SUR

LE HAINAUT ANCIEN

(PAGUS HAINOENSIS)

DU VII.e AU XII.e SIÈCLE,

PAR CH. DUVIVIER,

Avocat à la Cour d'Appel de Bruxelles, Membre de plusieurs Sociétés savantes.

Fort volume, gr. in-8°, (divisé en deux parties), avec 3 grandes cartes : tiré sur beau papier vélin.

PRIX : 12 FRANCS.

Cet ouvrage a obtenu la Médaille d'or, au concours de 1860-1861, de la Société des Sciences et des Arts du Hainaut.

SOUS PRESSE :

HISTOIRE

DU

PAYS DE CHIMAY

PAR

G. HAGEMANS,

Vice-Président de l'Académie d'Archéologie de Belgique, etc.

L'ouvrage sera complet en 1 vol. in-8°, de 500 pp. environ, avec une carte, une planche, des vignettes, etc. — Imprimé sur beau papier vélin fort, en caractères elzéviriens, cet ouvrage ne sera tiré qu'à 250 exemplaires.

PRIX PAR SOUSCRIPTION : 10 FRANCS.

La souscription reste ouverte jusqu'au 1er mars prochain.

N. B. Le prix de l'ouvrage sera porté à *Douze francs*, dès sa mise en vente.

Brux. — Imprimerie de TOINT-SCOHIER, 11, rue de la Commune.

TABLE DES MATIÈRES.

	Pages.
Fondation de la Société	V
Statuts	IX
Liste des Membres	XIII
Les Dictz des oyseaux et des bestes	1
Éphémérides bibliographiques des Pays-Bas	13
Généalogie des premiers imprimeurs liégeois	36
Une Histoire de Liége en vers	43
Renseignements inédits sur les imprimeurs de Louvain, au XVe siècle	47
Littérature judiciaire	66
Nécrologie. — Joseph-Marie Quérard	72
Mélanges	78

LIBRAIRIE ANCIENNE DE FR.-J. OLIVIER, A BRUXELLES.

Sous Presse pour paraître fin Mars prochain.

ESSAI D'UN DICTIONNAIRE

DES OUVRAGES

ANONYMES & PSEUDONYMES

PUBLIÉS EN BELGIQUE

AU XIXe SIÈCLE & PRINCIPALEMENT DEPUIS 1830,

PAR

Jules DELECOURT,

Membre de la Société des Bibliophiles Belges de Mons, et Secrétaire de la Société des Bibliophiles de Belgique.

(*Suite et fin.*)

La fin de cette publication, commencée en 1862 dans le *Bulletin du bibliophile belge* formera une livraison de 15 feuilles d'impression; comprendra les lettres M-Z, le supplément et la table. Elle continuera la pagination du *Bulletin du bibliophile*, année 1865, de manière à former un volume complet avec les trois cahiers distribués, pour cette année. — Prix : CINQ FRANCS.

SOUS PRESSE :

HISTOIRE

DU

PAYS DE CHIMAY

PAR

G. HAGEMANS,

Vice-Président de l'Académie d'Archéologie de Belgique, etc.

L'ouvrage sera complet en 1 vol. in-8°, de 500 pp. environ, avec une carte, une planche, des vignettes, etc. — Imprimé sur beau papier vélin fort, en caractères elzéviriens, cet ouvrage ne sera tiré qu'à 250 exemplaires.

PRIX PAR SOUSCRIPTION : DIX FRANCS.

La souscription reste ouverte jusqu'au 1er mars prochain.

N. B. Le prix de l'ouvrage sera porté à *Douze francs*, dès sa mise en vente.

May 25

LE

Bibliophile

BELGE

BULLETIN TRIMESTRIEL

PUBLIÉ

PAR LA SOCIÉTÉ

DES

BIBLIOPHILES DE BELGIQUE

Première année, N° 2.

BRUXELLES

CHEZ FR.-J. OLIVIER, LIBRAIRE

5bis, Rue des Paroissiens

M.DCCC.LXVI

AVIS.

Le *Bibliophile Belge* forme un volume par an de 4 à 500 pages : il parait en 4 livraisons, par trimestre. — Son prix est de 10 fr. pour la Belgique, et de 12 francs pour l'étranger.

ON S'ABONNE :

A Bruxelles : chez le libraire Fr. J. Olivier, et en province, chez les principaux libraires.

Pour la France : chez MM. L. Potier, J. Miard, Aug. Aubry, libraires à Paris.

Pour l'Allemagne : chez MM. List et Francke, libraires à Leipzig.

Pour la Hollande : chez Mart. Nijhoff, libraire à la Haye.

Pour l'Angleterre : chez MM. B. Quaritch, Barthès et Lowell, libraires à Londres.

Brux. Imprimerie de Toint-Scohier, 11, rue de la Commune.

RECHERCHES

SUR

L'INTRODUCTION DE L'IMPRIMERIE

dans les localités dépendant de

l'ancienne principauté de Liége et de la province actuelle de ce nom

ANS

Commune de la province de Liége.

Laurent Lhoest, d'Ans, ouvrier typographe, quitta en 1830 l'atelier de M. Joseph Lebeau, alors imprimeur et l'un des rédacteurs du journal liégeois *le Politique*, pour venir s'établir dans sa commune natale et y monter une presse à bras.

Plus tard, Lhoest eut à subir la concurrence de MM. Jean Pierre Masset, d'Alleur, Simon Vanherck et Hubert Jamar, d'Ans. Les deux premiers exercent encore l'état d'imprimeur.

Aucun livre ou brochure n'est sorti de ces petites imprimeries spécialement affectées à des travaux de ville.

AUBEL

Commune de la province de Liége.

Le seul imprimeur qui se soit encore fixé dans cette populeuse commune est M. Jean Henri Willems. Après avoir exercé l'état de libraire à Eupen, lieu de sa naissance, il fonda à Aubel, en février 1848, une imprimerie qu'il inaugura le 3 mars suivant par la publication du premier numéro du journal hebdomadaire allemand *die fliegende Taube.*

Les premiers livres sortis des presses d'Aubel portent pour titres :

1° Das Kind Maria. Ein Andachts-und Gebetbuch gesammelt Vater und Gottesgelehrten für fromme Verehrer der allerseligsten Jungfrau. Aubel, Druck und Verlag von J. H. Willems, 1849 in-32 de 250 pp. et 1 pl. sur bois. — Dritte, vermehrte und verbesserte Auflage. Aubel, Willems, 1850, in-32. — Fünfte allein rechtmaetzige Auflage. Aubel, Willems, 1856, petit in-32, de 314 pp. et 1 pl. sur bois.

2° Der Schutzengel. Erstes Gebetbüchlein für die christeliche Jugend. Aubel, Druck und Verlag von J. H. Willems. 1850, petit in-32, de 120 pp. et 1 pl. sur bois. — (Seconde édition), Aubel, Willems, 1853, petit in-32, de 127 pp. et 1 pl.

3° Das Kind Jesu. Katholisches Gebetbüchlein den allerheil. Herzen Jesu und Maria, gewidmet von den Verfasser des Kind Maria. Aubel, Druck und Verlag von J. H. Willems, 1852, in-32, de 243 et 16 pp. avec figures sur bois dans le texte.

BATTICE

Commune de la province de Liége.

L'imprimeur F. J. Vieillevoye, d'après M. Ferd. Henaux (1), aurait établi une presse à Battice vers l'an 1780, puis serait venu s'établir à Herve où il publia vers 1784 un volume de *Coutumes*.

Nous croyons que notre honorable confrère se trompe quant aux dates. Vieillevoye ne se fixa à Battice que vers 1789, et n'y séjourna qu'environ deux ans. On voit en effet, par la seconde brochure que nous citons ci-après, qu'il imprimait encore dans ce village en 1791; d'autre part, il publia à Herve (2), la même année, sous le titre de *Le Limbourg illustré*, un recueil de poésies, chronogrammes, etc., composés à l'occasion du passage, des gouverneurs généraux des Pays-Bas autrichiens par le duché de Limbourg.

Le volume de *Coutumes*, cité par M. Henaux, a été imprimé à Herve par Urban et non par Vieillevoye; ce dernier n'a fait que substituer son nom à celui de son devancier sur le titre des exemplaires qui, en 1791, restaient encore en librairie.

Nous ne connaissons que deux impressions de Battice :

1° Règlement général en matière de houillerie pour la province de Limbourg. A Bruxelles, chez P. Vleugart, imp. et marchand-libraire, 1694. Et se trouve à Battice, chez Vieillevoye, imprimeur. (Sans date) in-8°.

Comme l'indique la souscription, c'est une réimpression de l'édition donnée à Bruxelles en 1694.

---

(1) Voir *Bulletin du bibliophile belge*. T. III, 1846, p. 134.

(2) Voir notre article *Herve*.

2° Ode à Leurs Altesses Royales Marie-Christine Archiduchesse d'Autriche et le Duc Albert Casimir de Saxe-Tesschen, Gouverneurs généraux des Pays-Bas autrichiens, au sujet de leur passage par le Limbourg, avant leur retour triomphant à Bruxelles. A Battice, chez F. J. Vieillevoye, imprimeur (juin 1791), in-12, de 12 pp.

Brochure comprenant une ode, des couplets et une chanson pastorale par Proyart, professeur de rhétorique au collége royal de Herve. Ces poésies se trouvent reproduites dans le *Limbourg illustré*.

CHATELET

Ville de la principauté de Liége, aujourd'hui province de Hainaut.

M. Alexandre Werotte, de Namur, est venu habiter Chatelet en 1839, et y a exercé la profession d'imprimeur jusqu'en 1842, époque où M. Jacques Joseph Lambillon, également de Namur, lui succéda. Le seul travail de labeur qui soit sorti de cet atelier consiste en une petite brochure sur les comètes, publiée récemment.

Il y a environ huit ans que M. Gustave Delacre, de Dunkerque, a créé à Chatelet une seconde imprimerie ; jusqu'aujourd'hui (1865), elle n'a encore produit que de menus ouvrages tels qu'affiches, etc.

CINEY

Ville de la principauté de Liége, aujourd'hui province de Namur.

C'est le 15 octobre 1846 que M. Pierre Dieudonné Joseph Greuze, de Namur, frère de l'imprimeur bruxellois, a fait rouler

pour la première fois, une presse à Ciney ; jusqu'à ce jour, elle n'a produit que des travaux de ville.

Le 11 août 1857, M. Louis Pesesse, de Ciney, ouvrit un second atelier et commença, le 1er septembre suivant, la publication du journal hebdomadaire l'*Écho du Condroz*. Une autre feuille, le *Journal du canton de Ciney*, possède également le siége de sa rédaction dans cette localité, mais il s'imprime à Namur.

D'après M. le juge de paix Hauzeur, de qui nous tenons les renseignements qui précèdent, M. Pesesse doit avoir mis au jour, pour la commune de Leignon, un *Règlement* comportant une vingtaine de pages.

DINANT

Ville de la principauté de Liége, aujourd'hui province de Namur.

Nous ne pouvons préciser la date de l'établissement de la première imprimerie en cette ville. Il n'est pas douteux cependant que Dinant possédait, dès 1679, un atelier typographique d'où sortit un petit volume portant pour titre :

Le bouclier spirituel contre les dards redoutables de la mort subite, du foudre et de la peste. Dinant, de l'imprimerie de Jean Morard, 1679, in-8°.

Cet ouvrage, qui nous est signalé par M. X. de Theux d'après la *Bibliotheca Scriptorum Leodiensium* de Vander Meer, mérite de fixer l'attention des bibliophiles belges. Le nom de l'auteur, Hubert Jassogne, curé de Saint-Georges, à Leffe-lez-Dinant, se lit au bas de l'épître dédicatoire. Les approbations sont datées de 1665, époque où l'ouvrage parut pour la première fois.

Morard eut, croyons-nous, pour successeur, Philippe Wirkay.

M. Alex. Pinchart, dans ses recherches (1) mentionne trois livres publiés par cet imprimeur de 1719 à 1721. Plus heureux que l'honorable archiviste, nous constatons, par le catalogue suivant, que la presse de Wirkay, déjà en activité en 1713, fonctionnait encore en 1766.

1° Manuductio ad coelum sanctorum patrum veterumque philosophorum medullam continens. Opusculum praestantissimum Emin. Card. J. Bona, paucis multa complexum, adauctum, metroque rythmico concinnatum per P. F. Ev. P. D. (Pierre François Evrard, prêtre dinantais). Dionanti, apud Ph. Wirkay typographum. Anno 1713, in-12, de 366 pp. sans les lim.

Petit volume peu commun, exécuté avec infiniment plus de soin que les autres ouvrages de cet imprimeur. Les caractères sont nets et le texte disposé avec goût. Le titre est orné de la marque que nous reproduisons pl. 1, n° 1.

2° Recueil des indulgences octroyées à l'archi-confrérie du cordon du P. Seraphique S. François, par divers Souverains Pontifes. Le tout réimprimé en faveur des confréries des Églises des Frères Mineurs conventuels de Liége, de Huy et de Dinant. A Dinant, chez Ph. Wirkay 171... in-12, de 142 pp.

Le dernier chiffre de la date qui se trouve sur le titre de l'exemplaire que nous avons sous les yeux, est surchargé. Nous croyons lire 1715. Ce recueil, approuvé à Liége le 20 août 1626, a été souvent réimprimé.

3° Le Grand Thresor de graces, indulgences et priviléges de l'archiconfrérie de la Très-Sainte Trinité, institué par le pape

---

(1) Voir *Bulletin du bibliophile belge*, T. III, 1844 p. 309.

Innocent III. Et 48 de ses successeurs jusqu'à notre Saint Père Alexandre VII ont octroiez et confirmez ces indulgences, etc. A Dinant, chez Ph. Wirkay, 1717, in-32, de 34 pp.

4° Paraphrase ou réflexions chretiennes en forme de prieres sur chaque verset du pseaume 78 Deus venerunt gentes, etc., que l'on chante tous les jours dans l'église pendant la guerre contre les Turcs. Par le P. Louis Lipsin, docteur en théologie, etc. A Dinant, chez Ph. Wirkay, imprimeur, 1718, in-12, de 72 pp.

Ces *réflexions* avaient déjà paru, en 1717, à Liége, chez J. F. de Milst, in-12, de 84 pp.

5° Bouclier spirituel contre les darts redoutables de la mort subite, du foudre (sic) et de la peste, etc., (par Fr. Hubert Jassogne, curé de St-Georges, à Leffe-lez-Dinant). A Dinant, chez Ph. Wirkay, imprimeur, 1719, très-petit in-8° de 7 feuil. lim., 143 pp. et 1 feuil.

L'épître dédicatoire est signée de l'auteur. Les approbations portent la date de 1665, époque à laquelle la première édition de ce livre parut probablement à Liége ou à Namur.

6° Exercice de piété pour participer dignement au saint sacrifice de la messe, par Ant. Godeau, évêque de Grasse. Quatrième édition. A Dinant, chez Ph. Wirkay, imprimeur, 1721, in-18.

7° Abrégé de la vie et des miracles de S. Perpete, évêque de Liége et patron de Dinant, avec un exercice de piété pour la messe, confession et communion. Par P. F. Evrard, prêtre. A Dinant, chez Ph. Wirkay, imprimeur, 1721, in-16 de 76 pp. pour la *Vie* et 96 pp. pour l'*Exercice*, orné d'un portrait en pied de St-Perpete.

8° La vie pure et sainte, par un Père de la compagnie de

Jésus (par Jean Baptiste de Maurage, jésuite de l'ancienne province Gallo-Belge). Jouxte la Copie à Mons. A Dinant, chez Ph. Wirkay imprimeur et marchand libraire, 1734, 2 vol. in-12, de 218 pp. sans les lim. et 178 pp.

Cet ouvrage, dédié aux membres de la congrégation des Jeunes hommes établie dans les collèges de la compagnie de Jésus, parut d'abord à Mons, Havart, 1699, in-4°.

9° Traité instructif et familier des accouchemens enseignant aux sages-femmes ce qu'il (sic) doivent faire et éviter pour bien réussir dans l'art d'accoucher, par F. L. Fabry, docteur en médecine etc. A Dinant, chez Ph. Wirkay, impr. et libraire, 1736, in-12, de 184 pp. sans les lim.

10° Abrégé de l'histoire de Notre Dame de Foi avec un traité préliminaire, historique et dogmatique sur le culte des Saintes images. Composé par le P. Louis Lipsin, docteur en théologie, etc. A Dinant, chez Ph. Wirkay, imp. et libraire, 1736, in-12. — Dédicace à Perpete Renson, abbé de Leffe.

Réimpression conforme à l'édition de Liége. J. Thiriar, 1734, in-12, de 60 et 87 pp.

11° Abrégé de la vie et miracles de St-Bertuin, évêque et patron du très religieux monastère des chanoines réguliers de St-Augustin, à Malone. A Dinant, chez Ph. Wirkay, 1741, in-32, de 31 pp.

Cet abrégé de la vie de St Bertuin, approuvé, en 1651, par le vicaire général Jean de Chokier, a été plusieurs fois imprimé à Liége.

12° Breves observationes morales de horis canonicis per Pet. Jos. Henry, sacrae theologiae baccalaureum formatum, pastorem

in Surice. Dionanti, apud Ph. Wirkay, typographum 1766, très-petit in-12, de 82 pp.

On trouve souvent, relié à la suite du volume, un second ouvrage de Henry intitulé *Brevissimus tractatus de praeparatione ad Sacros Ordines*, publié par Wirkay la même année et comprenant 29 pp.

Les imprimeurs J. A. Leroux, vers 1776, et J. J. Oger (1) vers 1780, sont également venus se fixer à Dinant. Le premier fit paraître, à la fin de 1777, le prospectus d'un journal littéraire qu'il se proposait d'intituler la *Feuille utile et amusante*. Il organisait la publication de ce recueil, lorsqu'un ordre supérieur, porté sous le prétexte d'interdire le débit de livres immoraux, lui enleva son permis d'imprimer. Loin de se laisser rebuter, Leroux fit transporter sa presse au hameau de Ban-du-Mont (2), situé sur le territoire de l'Empire, à environ deux lieues de Dinant, et y imprima, le 14 janvier 1778, format in-4° à 2 colonnes, le premier n° de la *Feuille utile* avec la rubrique : *Ban-du-Mont, de l'imprimerie de la Société*. Ce recueil, très inoffensif, ne renferme que des anecdotes, des comptes rendus littéraires, des variétés scientifiques, etc. Nous ignorons s'il a eu quelque durée.

---

(1) Voir article *Verviers*.

(2) *Ban-du-Mont*, qui ne doit pas être confondu avec le village *Mont-le-Ban* (Luxembourg), était au siècle dernier un hameau dépendant de la commune de Blaimont, aujourd'hui province de Namur. Il formait l'extrême limite du Pays de Liége et des terres de l'Empire. V. le *Traité entre le Roi et le Prince de Liége*, 1772, in-4°, p. 53.

DISON

Commune de la province de Liége.

Vers la fin de 1842, l'imprimeur Alexandre Marechal monta une presse à Dison, qu'il dirigea simultanément avec celle qu'il possédait à Spa (1). Cet essai ne fut pas heureux. En quelques mois il publia à peine une dizaine d'affiches et de circulaires. Aussi ne prolongea-t-il pas son séjour en cette commune au delà de l'année 1843.

De 1844 à 1851, Dison n'eut plus d'imprimerie. C'est seulement en 1852 que M. Bertrand Debois, de Petit-Rechain, y a fondé un nouvel atelier typographique, d'où sont sortis plusieurs ouvrages peu importants il est vrai, mais exécutés avec soin.

Voici les titres des premières impressions de Dison (2):

1° Petite Théologie des sept glaives de douleur de la mère de Dieu, précédée d'un exercice de la messe, d'une méthode pour la confession, l'assistance au saint Sacrifice et à la Communion. Dison, imprimerie de B. Debois, 1854, in-12, de 96 pp.

Bien que tiré à grand nombre, cet ouvrage, écrit par un ecclésiastique du diocèse de Liége, n'a pas été mis dans le commerce.

2° *Bulletin communal de Dison, paraissant le samedi.* Journal de format petit in-folio à deux colonnes, qui a paru du 1 juillet 1855 au dernier samedi de juin 1856, soit 52 nos.

---

(1) Nous croyons ces renseignements exacts, bien qu'ils ne concordent pas tout-à-fait avec ceux que donne M. A. Warzée dans le *Bulletin du Bibliophile belge*, T. III, 1846, p. 257. — Voir notre article *Spa*.

(2) Nous avons vu des affiches datées de 1854, portant la rubrique: *à Dison, imprimerie de Depouille fils*. M. Depouille n'a jamais eu à Dison, où il faisait élection de domicile, qu'une enseigne d'imprimeur-libraire. Sa presse se trouvait à Verviers.

3° Rapport sur l'administration et la situation des affaires de la commune de Dison, fait en séance publique du Conseil communal par le collége des Bourgmestre et Échevins. Dison, imprimerie de B. Debois, petit in-8°.

Chaque année, depuis 1855, le collège Échevinal de Dison fait imprimer son rapport. Cette innovation est due à M. le bourgmestre Bleyfuesz.

En 1858, il a paru à Dison une pasquée en dialecte verviétois, intitulée : *Lu Triof' dell Société musicale du Dison au Côcour du chant kou lieu à Anvers lu 22 de meu d'aoui* 1858. *Pot-pourri chanté par ôk dè mouwai d'ciss Societé.* (D. J. Closset, notaire à Dison et ancien représentant). Dison, imprimerie de Biètran Debois, 1858, in-12, de 26 pp.

FLORENNES

Ville de la principauté de Liége, aujourd'hui province de Namur.

M. Auguste Jacquemain, de Fosses, a débuté comme imprimeur à Florennes en novembre 1864. Il n'a encore publié que des affiches, des lettres de faire part et autres menus travaux.

FOSSES

Ville de la principauté de Liége, aujourd'hui province de Namur.

Fosses ne possède une imprimerie que depuis le mois d'octobre 1859, époque où M. Ignace Maillien, de Bossière-St-Gérard, s'établit dans cette localité.

En fait de travaux de labeur, M. Maillien n'a publié que deux ouvrages classiques, dus à M. F. J. Derestin, savoir :

1° Recueil de devoirs d'Arithmétique, à l'usage des élèves du 3e et du 4e cours des écoles primaires. Fosses, I. Maillien, imp. lib. 1861, in-12 de 80 pp. — 2e édition, Bruxelles et Fosses, Maillien, 1865, in-12 de 104 pp.

2° Recueil d'exercices de rédaction et d'intuition, à l'usage des Écoles primaires. Fosses, I. Maillien, impr. lib. 1863, in-12 de 84 pp. — 2e édition, revue et augmentée. Liége, Dessain, 1865, in-12 de 84 pp.

HANNUT

Commune de la province de Liége.

Au mois de mars 1839, M. François Xavier Hallet, d'Esemael (Brabant), a crée à Hannut un atelier typographique qui prospère encore aujourd'hui. Il n'a publié qu'un seul ouvrage de labeur. C'est une réimpression de la

Nouvelle grammaire française, sur un plan très-méthodique, avec de nombreux exercices d'orthographe, de syntaxe et de ponctuation, par MM. Noël et Chapsal. Ouvrage mis au rang des livres classiques adoptés en Belgique. Trente sixième édition, corrigée et munie de l'approbation des autorités ecclésiastiques belges. Hannut, X. F. Hallet, imprimeur libraire, 1840, in-12, de 3 feuil. et 175 pp.

HASSELT

Ville de la principauté de Liége, aujourd'hui chef-lieu de la province de Limbourg.

Hasselt a longtemps passé pour la première localité du pays de Liége qui ait eu une imprimerie. Voici l'explication de cette erreur : les bibliographes du XVIIIe siècle, Marchand, Mercier, etc., décrivent quelques incunables portant pour rubrique : *In Hasselt finitum, etc.* Confondant la capitale du comté de Looz avec la localité du même nom située près de Zwoll, le baron de Villenfagne revendiqua pour la ville lossaine, l'honneur d'avoir possédé une presse dès 1480. «.... La petite ville de Hasselt, écrivait cet historien, avait une imprimerie 80 ans avant Liége. En effet, on cite un livre exécuté à Hasselt en 1481, dont l'imprimeur ne s'est désigné que par les lettres P. B., intitulé *Epistelen en Evangelien, etc.*, et M. Mercier, abbé de St-Leger, en a vu un autre, également exécuté à Hasselt en 1480, par le même imprimeur, qui ne s'est fait connaître que par les deux initiales que j'ai rapportées, qui sont certainement les lettres initiales de son nom (1). »

Quoique Lambinet eût écarté cette attribution dès 1798, elle fut répétée par plusieurs bibliographes. Il était réservé à M. Fiess, conservateur de la bibliothèque de Liége, de prouver à l'évidence la confusion dans laquelle on était tombé. Voici la note qu'il adressa, en 1835, au *Messager des Sciences historiques* (2).

---

(1) *Mélanges de littérature et d'histoire.* Liége, 1788, p. 120.

(2) Tome III, p. 454. Le baron de Reiffenberg a rendu compte de cette découverte dans le *Bulletin du Bibliophile* de Techener, 1836, p. 326.

« Jusqu'à ce jour, tous les bibliographes qui se sont occupés de l'histoire de l'imprimerie en Belgique pendant le xve siècle, ont cru que la ville de Hasselt, dans le pays de Liége, avait joui de cette précieuse invention dès l'année 1481. Cette conjecture était fondée sur ce que le *Recollectorium ex gestis Romanorum* portait la souscription suivante : *In Hasselt finitum. Anno domini MCCCCLXXXI,* et au-dessous les lettres P. B.

Cependant Lambinet, dans le prospectus annonçant la publication de la première édition des *Recherches historiques, littéraires et critiques sur l'organe de l'imprimerie,* avait énoncé la conjecture que cet ouvrage, dont il avait vu un exemplaire dans la bibliothèque de la ville de Mons, devait avoir été imprimé, non pas à Hasselt dans le pays de Liége, mais bien à Hasselt dans l'Overyssel, à deux lieues de Zwol, et que les lettres P. B. sont les initiales du prénom et de la ville de l'imprimeur, Peter Van Os, de Breda, qui avait ses presses à Zwol en 1479 et 1480 (1). Lambinet en était probablement resté à cette conjecture, sans pouvoir la confirmer par aucun fait positif, puisque l'on ne trouve rien à cet égard dans son ouvrage postérieurement (2).

Je viens de découvrir, dans la bibliothèque du séminaire de Liége, un livre sorti des mêmes presses que le *Recollectorium* et qui confirme enfin complétement la conjecture de Lambinet. Voici le commencement de la souscription de ce livre :

---

(1) M. Holtrop, conservateur en chef de la Bibliothèque royale de La Haye, a démontré, dans ses *Monuments typographiques des Pays-Bas au xve siècle,* que les initiales P. B. ne cachent pas le nom de *Petrus Bredensis* (Pierre Van Os, de Breda), mais bien celui de P. Barmentlo, dont les presses fonctionnèrent à Hasselt, près de Zwol, de 1480 à 1490 et peut-être plus tard.

(2) L'honorable bibliothécaire se trompe. Dans la première édition de ses *Recherches* (1798, p. 246), Lambinet décrit le *Recollectorium* de 1481 d'après l'exemplaire des Minimes de Mons, et le donne comme imprimé à Hasselt, près de Zwol. « J'augure, ajoute-t-il, que les lettres P. B. sont les initiales du prénom et de la ville de l'imprimeur Peter Os de Breda, qui avait ses presses à Zwol en 1479 et 1480. »

Hier beghint een boeck dat men noemt Summe Le Roy of des Conincs-Summe en leert hoe dat men de sunden biechten en beteren sal.

et à la fin :

Hier geet wt dat boeck dat men noemt Somme le Roy of des Coninx somme : ende woert Vollenbrocht te Hasselt indē sticht van Utrecht. ter eren gods. ende sijnre ghebenedider moeder Marien in den jare doe mē screef na gods gheboerte dusent vierhondert ende eenentachtentich. Des achtentwintichsten daghes van October op sinte Simon ende Jude avot der heilligher Apostelen. Et au-dessous les deux lettres P. B.

Le volume contient V feuill. de préface et 222 f. de texte.

Les mots *te Hasselt in de stichte van Utrecht* que porte la souscription ci-dessus et les deux lettres P. B. qui se trouvent au-dessous, de même que la souscription du *Recollectorium*, démontrent que ce dernier livre est sorti des mêmes presses que la *Summe le Roy*, et que définitivement la ville de Hasselt et le pays de Liége doivent renoncer à l'honneur d'avoir possédé une imprimerie pendant le xve siècle. »

Hasselt reste néanmoins la troisième localité de la principauté de Liége qui ait eu un atelier de typographie.

M. de Corswarem nous écrivait naguère, qu'il a vu un mémoire en faveur des droits de l'Espagne sur les provinces-unies des Pays-Bas, format petit in-4°, de 20 à 30 pages, portant la rubrique : *Tot Hasselt, by Franchoys den Hollander, in den Regen-boog*, et la date 1659 ou environ. Il considère ce document comme le plus ancien spécimen connu de l'imprimerie de Hasselt (Limbourg). Malgré l'autorité de notre honorable correspondant, et bien que la maison dite *Regen-boog* (1) existe toujours, nous ne pouvons voir dans la pièce qu'il signale qu'une de ces nombreuses brochures politiques du XVIIe siècle publiées sous des rubriques supposées.

---

(1) Au commencement de ce siècle, cette maison a été transformée en fabrique de chapeaux. Elle est aujourd'hui habitée par M. le chanoine Wauters.

Le premier typographe dont les archives de la ville de Hasselt font mention (1), est Gilles Monsieur. On voit, à la date du 11 février 1670, que les seigneurs bourgmestres, jurés et conseil, statuant sur une requête de cet imprimeur, l'autorisent non-seulement à exercer son industrie, mais l'exemptent encore des devoirs de bourgeois et des droits d'accises.

Nous n'avons retrouvé que trois impressions de Monsieur :

1° Reverendo admodum et eximio Patri P. M. Guilielmo Roevenich Ord. Erem. S. P. Augustini, sacrae Theol. Doctori, Provinciae Coloniensis sive inferioris Germaniae priori provinciali meritissimo, conventum Breanum visitanti. Hasseleti, apud Ægidium Monsieur, MDCLXXI, in-4°, de 2 feuillets.

Pièce rare dont M. Xavier de Theux possède un exemplaire. C'est un recueil de distiques, d'anagrammes et de chronogrammes latins.

2° Den predickenden Jonas van desen tydt ofte het II. deel vanden Spiegel der Sondaeren, behelsende sedelyke Lessen ende Bemerckingen op verscheyde Konsten, Oeffeningen ende Ambachten. Ghetrocken uit het H. Schrift, Concilien, HH. Vaders ende Leeraers, voor-gestelt door den eerw. pater Fr. Fran: Vanden Werue minder-broeder, priester, predikant, en Biecht-Vader. Tot Hasselt, by Gillis Monsieur Boeck-drucker, 1686. in-8°, de 15 feuillets, 426 pages, 4 feuillets de table et un frontispice gravé par G. Bouttats, d'après le dessin de G. Maes. Dédi-

(1) Nous devons à l'obligeance de M. Van Neuss, secrétaire de la ville de Hasselt, les extraits des registres aux délibérations que nous publions en notes. M. Henaux, dans ses *Recherches*, fixe également à l'année 1670 l'introduction de l'imprimerie dans la capitale du comté de Looz.

3.

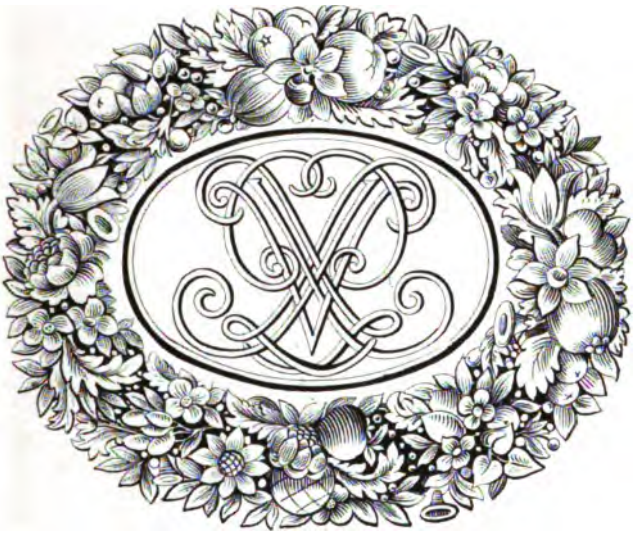

2.

1.

cace au baron Charles Godefroid de Loë de Wissen, commandeur de Pitzemborgh, etc.

Cet ouvrage est l'une des productions typographiques les plus importantes et les plus soignées qui soient sorties des presses de Hasselt.

3° S. D. Innocentii Papae XI bulla confirmatoria ordinis S. Salvatoris vulgo S. Brigittae pro monasteriis simplicibus. Juxta exemplar impressum Romae, MDC. LXXXIII. (In fine) Hasseleti, apud Ægidium Monsieur (1687), in-4°, de 4 feuillets.

La bulle d'Innocent XI, contresignée par le cardinal de Sluse, célèbre bibliophile liégeois, est suivie d'une seconde, concernant le même objet et portant la date de 1687.

Voici quelques données complémentaires sur les imprimeurs de la ville de Hasselt au XVII et au XVIIIe siècles :

Ernest Stravius.

Ernest Strauven, dit *Stravius*, appartient à une famille noble originaire de la ville de Looz (1). Il fut admis à exercer le métier d'imprimeur, avec jouissance des mêmes exemptions que son

(1) Cette famille, dont le nom primitif *Struven* fut changé en *Strouven, Strauven*, et latinisé au XVIe siècle en *Stravius*, a produit plusieurs ecclésiastiques de mérite, entre autres François et Richard Stravius, successivement agents du prince de Liége près la cour de Rome, Henri Stravius, chanoine de St Lambert et conseiller privé de Ferdinand de Bavière, etc. Elle fut anoblie le 18 mai 1640, par l'empereur Ferdinand III. V. DARIS. *Histoire de Looz*, t. II, p. 32. et de Herckenrode, *Collection des tombes de la Hesbaye*, page 166.

prédécesseur, et prêta serment, le 15 septembre 1692, entre les mains des bourgmestres (1).

Les ouvrages suivants sont sortis de ses presses :

1° Godvruchtig broederschap van den H. Joseph in de kerk van de religieusen canonickerssen des H. graf tot Hasselt, in het jaer 1689. Tot Hasselt, by Ernestus Stravius, Drucker. Petite brochure in-18. Sans date.

Cette brochure, dont le titre nous a été communiqué par M. de Corswarem, a paru postérieurement à 1692.

2° Regulen, Privilegien, Aflaeten, Jubileen, van het aerts-broederschap van de alder-heylighste Dryvuldigheidt, ende verlossinge der ghevanghene Christene Slaven by de Turken ende andere Barbaren, ende van de Heylige Maghet Maria, moeder van remedie. Op-gerecht in de Parochiale kercke van den H. Martelaer Quintinus, binnen Hasselt. Tot Hasselt, by Ernestus Stravius, 1696, in-32, de 84 pages.

3° Den Bij-een-raapinghe van D. Menso Heydenryk beroemde Leeraer der soo genaamde Gereformeerde Religie tot Maastricht, uytgegeven op den naam van het uytgedoofde vagevier : uyt haar verwarringh getrocken door Fr. Bonaventura Moors Augustyn. Ghedruckt tot Hasselt, by Ernestus Stravius (1701), in-12, de 7 feuilles, 197 pages et 1 feuillet. Dédicace aux bourgmestres de Hasselt René de Geloës et Arnold Briers.

---

(1) « Den 15 september 1692. Die Heeren Borgemeesters, Gesworen ende Raedt, op het request van Ernestus Stravius, boeckdrucker, is den zelven in deze Stad tot het exerceeren van het selven boekdruckers ampt geadmitteert ende aen hem geaccordeert en vrydom van die alde stads accysen te weten dry S. op ieder vat biers ; als mede die andere alde accysen van synen consumptie welke geweest syn voor den oorlogh van t'jaer 1672 als oock die exemptie van die wacht, ende heeft den behoorlycken eedt gepresteert in handen van die heeren Borgem. vortz. »

Robert Wrerix.

Robert Wrerix, bourgeois de Hasselt, adressa en juillet 1707, la requête suivante aux bourgmestres et conseil de cette ville :

« Eerenf. Achtbaere, weyse, en de voorsinnige heeren, Bor-
» gemeesteren, gesworen ende Raedt,

« Alsoo met allen behoorleycken respect Robert Wrerix, borger
» en ingezetene dezer Stad Hasselt van intentie is alhier eene
» druckerey op te stellen, vermits den voorgaenden van Hasselt
» vertrockken, oversulkx den voorgemelden Robert in syne
» plaetse sich presenteert met versoek van in plaetse van synen
» predecesseur Gilis Monsieur te worde geacceptiert ende voor
« stads geswooren drukker te worden ontvangen, biddende aen
» dito te willen vergunnen deselve privilegien, ende indien
» datter quaemen voor te vallen eenige garnisoene dewelke tot
» dezer borgerlykcke laste sauden koemen door militaire voor te
» vallen van den voormelden Robert te willen voor synen laste
» te laeten, soo in dit aenstaende als ander naer coemende gar-
» nisoenen, met twee losse voetsoldaeten vry te laeten, hier in
» beloeve met alle neerstichheyd tot een ieder dienste te wezen,
» welke gunste, ick suppliant van myn Eerenf., achtb., weyse en
» voorsinnige heeren ben verhoepende. »

Hetw. doende
Robert Wrerix.

L'autorité communale accueillit favorablement cette demande, à la condition que le postulant prêtât le serment de ne publier aucun livre contraire à la religion catholique romaine, ni aucune chanson pouvant blesser les mœurs (1).

---

(1) « Den Heeren Borgemeesters, Gesworen ende Raedt favorabelyk reflecteerende op die Requeste aen ons deur Robert Wrerix gepresentiert, admit-

On remarquera que Wrerix, dans sa requête, postule la succession de Monsieur, qui avait quitté Hasselt, et ne fait aucune mention de Stravius.

Adrien Wilms.

Tout ce que nous savons d'Adrien Wilms, c'est qu'il était en 1710 imprimeur juré de la ville de Hasselt.

Pierre Van Langenacker.

En moins de cinq ans, trois typographes ont successivement obtenu le brevet d'*imprimeur juré de la ville de Hasselt* : Robert Wrerix, en 1707, Adrien Wilms, peu après, et enfin Pierre Van Langenacker, en 1711. Voici la supplique par laquelle ce dernier postule la succession de Wilms :

« Peeter Van Laegenacker ingeboren borger dezer stadt
» Hasselt hoe dat hy exponent die loffelycke conste der
» Druckerye geleert ende geexerceert heeft mitsgaeders hoe hy
» ten eynde van oprichtinge van een formele druckery sich
» swaerlyck heeft becostight, van intentie synde deze syne conste
» binnen deze stadt Hasselt tot gerieft van UU. EE. HH. ende

---

teren denselven tot gesworen drucker dezer stad, aen den selven oversulx vergunnende vrydom van die alde stads accysen, signantelyk van dry St. op ieder vat bier, mede van alle andere accysen van syne consumptie welcken geweest syn voor den oorlogh van t'jaer 1672; eximerende daerenboven den voors. suppliant van alle tochten en wachten eventuelik voor te vallen, behaudens den behoorlycken eedt van gheene ongeorlofde boeken, continerende ketterse leeringen, lasteringen oft andere dusdanige aen de Roomsche leeringhe contrarierende noch eenige onbetamelycke liedekens oft desgelyx te drucken, in onse handen te presteeren. Actum op het stadhuis, den 30 july 1707. Frederici, Secret. ten bevel. M. H. H. »

» van een ieder voor te setten ende terwylen deze voorsch. stadt
» tegenwoordig honverzien is van eenen inwoonenden geswooren
» stadts drucker, zoo ist dat hy exponent sigh tot UU. EE. HH.
» is keerende verhoopende dat UU. EE. HH. sullen gelieven
» gedient te wezen van hem exponent tot dusdanigen te admit-
» teeren met vergunninge van alsulcke privilegien als aen syne
» voorsaeten ten respect van dien syn verleent geweest. Welck
» doende, enz. » Was onderteekend :

Petrus Langenacker.

Cette requête fut favorablement apostillée le 9 décembre 1711 (1). Van Langenacker se mit immédiatement en mesure de profiter de l'autorisation qui lui était accordée, mais il paraît qu'il ne composa dans le principe que des travaux de ville, bien qu'il eût monté un atelier relativement important.

Les livres suivants sont sortis de ses presses :

1° Privilegien, Statuyten ende Reglement der stadt Hasselt van oude tyden vergunt, geapprobeert door menighvuldighe successive Bischoppen ende Princen van Luyck, Graven van Loen, enz. Ende nieuwelycks den 18 junii 1716 gheconfirmeert door zyne keurvorstlycke Hoogheyt Josephus Clemens, etc. Achter syn by-gevoeght de Politicke Ordonnantien ofte Recessen, ende Jaer-gedinghen der stadt voorsz. Tot Hasselt,

---

(1) « De Heeren Borgems., Gesworen ende Raedt naer overzien dezer request hebben den voorsch. Petrus Van Langenacker suppliant geadmitteert tot stadsdrucker ende aen hem toegestaen den vrydom van de alde stadsaccysen alsoo aen synen voorsaet Adriaen Wilms syn vergunt geweest mits nochtans doende in onse handen den gewoonlicken eedt. Aldus geschiet op het stadhuis dezen 9 december 1711. »

Quoique *né-natif* de Hasselt, Van Langenacker est originaire d'une famille de Looz.

by P. Van Langenacker, stadts-drucker (1716), in-4°, de 2 feuil., 123, 25 et 43 pp.

Volume exécuté avec soin. Notre exemplaire renferme, avant la page 117, un feuillet coté 116 au recto et au verso. C'est l'édit de confirmation donné le 18 juin 1716 par Joseph Clément de Bavière. Ce feuillet, au bas duquel nous avons trouvé la grande marque de Van Langenacker, manque presque toujours.

Un imprimeur anonyme publia en 1789 le Nieuw Reglement wegens den keus der Borgemeesters, Geswooren, en de Raedt der stadt Hasselt, geemaneert en goet-gekeurt den 17 junii 1725. Beneffens een by-voeghsel van het voorsz. Reglement de dato den 31 mey 1728. Vergunt door syn hoogheyt Georgius Ludovicus a Berges, Bisschop ende Prince van Luyck, etc. Ghedruckt in het jaer MDCCXXIX, in-4°, de 2 feuilles et 20 pp.

Les caractères usés et empâtés qui ont servi à l'impression de cette brochure diffèrent essentiellement de ceux de Van Langenacker.

2° Animadversiones Domini L. C. de Decker decani metropolitici Mechliniensis, in librum damnosum, cui titulus : Tractatus de promulgatione legum ecclesiasticrium, etc. Authore J.-B. Van Espen, presbytero J. U. D. et SS. Canonum professore in Academia Lovaniensi. Hasseleti, typis P. Van Langenaeker, bibliopolae nec non Civitatis typographi, 1716, in-4°, de 6 f. lim., 46 pp. et 1 f. d'errata.

C'est une réimpression. L'édition originale parut en 1713, avec les approbations de J.-B. De Smet, Président du séminaire de Malines, et de G.-J. de Quareux, Censeur. L'ouvrage de Van Espen, réfuté par le doyen de Decker, avait été publié, en 1712, à Bruxelles, chez t' Serstevens, in-4°, de 10 f. lim. et 304 pp.

3° Opganck en voert-ganck van het alderheylichste Sacra-

ment Mirakeleus rustende in het edel en religieus clooster Herckenrode, etc., door F. Rumoldus Costerus minderbroeder Recollect eertyts gardiaen tot Hasselt. Tot Hasselt, by P. Van Langenacker, 1716, in-12.

Petit volume rare, dont de Servais possédait un exemplaire (voir son catalogue n° 4903), et que Coster publia pour la première fois à Liége, en 1674 sous le même titre, avec la rubrique : *Tot Luyck, by P. Danthez*, in-12, de 124 pp. fig.

4° Tractatus de opinione probabili, ejusque usu. Hasseleti, typis P. Van Langenacker, 1716, in-12.

L'auteur de ce traité est Gaspard Bormans, de Beringhen, religieux carme et professeur en théologie, connu en religion sous le nom de Gaspard de Sainte-Marie-Madelaine de Pazzi. Voir Paquot. *Mémoires*, t. I, 589.

5° Het Goddelyck Camerken, mit syn toe-behoorten ende fundamenten, bereyt voor den hemelschen bruydegom komende tot de ziele door de H. Communie, etc. Beschreven door P. Albertus van St. Hertogenbosch, capucien. Tot Hasselt, by P. Van Langenacker, 1716, in-12, de 201 pp., sans la table et l'errata.

6° Lux Evangelizantium è sacris praesertim litteris, M. Augustini aliorumque Patrum Testimoniis etc. refulgens in omnia totius anni Festa. Authore F. Bonaventura Moors Hasselensi, Ord. Eremitarum S. P. Augustini. Hassseleti, typis P. Van Langenacker, bibliopolae nec non oppidi typographi, 1718, in-8°, de 8 feuill. et 432 pp.

7° Sermoonen op alle de feestdaghen vant jaar, dus in het latyn opgeset door F. Bonav. Moors. Tot Antwerpen, by J. P. Robyns. Tot Brussel, by Aegid. Dams. Tot Maestricht,

by L. Bertus. Tot Hasselt, by P. Van Langenacker. Sans date (1723), in-8°, de 8 f. lim. et 645 pp. Dédicace à Catherine de Mombeke, abbesse d'Herckenrode.

Traduction flamande de l'ouvrage précédent. Nous croyons, avec M. de Corswarem, que ce livre dont il possède un exemplaire ainsi que des n°s 4 et 6, ne sort pas des presses de Van Langenacker, mais bien de celles de l'imprimeur Robyns, d'Anvers.

Van Langenacker habitait encore Hasselt après 1723, et cependant, nous n'avons rencontré aucun produit de ses presses postérieur à 1718. Continua-t-il longtemps son industrie, ou vendit-il son matériel pour rester simple libraire, c'est ce que nous ignorons. On remarquera que, déjà dans sa requête, il déclare qu'il s'est endetté pour monter son atelier.

Van Langenacker s'est servi simultanément de deux marques distinctes. L'une, figure les armes de Hasselt, l'autre, ses initiales entrelacées, au centre d'une guirlande de fleurs et de fruits. Voir planche 1. n°s 2 et 3.

Nous ne croyons pas que Van Langenacker ait eu un successeur immédiat, puisqu'en 1733 et en 1740 les magistrats de Hasselt durent avoir recours aux presses de Jacob Lekens, de Maestricht, pour mettre au jour leurs règlements.

Jacques Moers sollicita, peu avant la révolution liégeoise de 1789, l'autorisation de monter une imprimerie, mais sa demande ne semble pas avoir été agréée. N. Van Gulpen, de Maestricht, fut plus heureux. Parmi les travaux publiés à la fin du siècle dernier par ce typographe, nous nous bornerons à signaler les deux suivants :

1° Den grooten Hasselschen Almanach dienende voor het Jaer 1793. Inhoudende de Beschryvinge der XXII Steden van

het Land van Luyck. Voor deezen zeer nouwkeuriglik opgesteld door eenen Liefhebber van dit Land. Als nu vermeerdert en verbeterd. Tot Hasselt, by N. Van Gulpen, boekdrukker en boekverkooper op de Hoog-Straet, in-12.

Les douze premiers feuillets de ce curieux petit volume, que nous n'avons encore trouvé décrit nulle part, sont consacrés au calendrier et à quelques renseignements sur la supputation du temps. *Beschryvinge der XXII steden van het Land van Luyck* est la réimpression du livre publié en 1738 sous le même titre à Maestricht, par Lambert Bertus.

2° Description ou analise des eaux minérales ferrugineuses de la fontaine proche de la ville de Tongres, où l'on prouve qu'elle convient en tous ses points avec celles que Pline a décrite etc., imprimé en 1700 et depuis augmenté de tout ce qu'on a écrit sur la fontaine de Pline, avec quelques observations déclaratoires et les observations de M. le docteur Driesen, tongrois. A Hasselt, chez N. Van Gulpen, imprimeur et libraire, à la grosse Carotte, 1796, in-12, de 3 ff. lim. et 154 pp.

Une édition flamande de ce livre parut la même année à Maestricht. Elle porte pour titre : *Derde uitgeevinge der beschryvinge of analise van de bergstoffelyke, en yzeragtige Waters van de Fontyne kort by de stad van Tongeren, etc.* Tot Maestricht, uit de drukkerye van G. B. Van Gulpen. (1796), in-8°, de 2 ff. lim., 139 pp. et 4 ff.

HERSTAL

Commune de la province de Liége.

Vers 1730, l'imprimeur liégeois Bronckart tomba en déconfiture ; il dut se réfugier pendant quelque temps à Herstal, village

situé aux portes de Liége et dépendant alors de la Prusse. Là, il fonda un nouvel atelier et publia différents ouvrages. L'une des pasquées wallonnes les plus importantes du XVIIIe siècle nous fournit quelques détails sur cet industrieux typographe. Nous lisons dans la *Prumire response dè Calottin à loigne auteur dè Supplement* (1732).

« C'est surmen ine belle invention
Po évité de rfé cession :
Si deut à Lîge, il est d'Hesta.
A Coronmouse i n'est nin d'la.
A-t-on defindou cial d'imprimé
C'est à Hesta qu'on l'vat trové.
C'est là qui dbitte *ab hoc ab hac*
Turtots les lives, les armanacques
Et i n'y a rin qui n'contrefasse.
A donc si ptit fré Sabragasse
Court tot costé comme on Mercure :
Argent, Messieurs, Nouvelle brochure. »

Nous avons vainement cherché un spécimen de l'atelier de Herstal.

A titre de renseignement, nous mentionnerons une brochure intitulée : *Réclamation pour le citoyen A. Devivier, ex-percepteur de la commune de Glons au Préfet du département de l'Ourte.* Herstal, au XII. in-8°, de 50 pp. Elle est sortie des presses de J. A. Latour, imprimeur à Liége. Chacun sait que l'*Echo de Herstal, journal des faits, nouvelles et annonces* n'est qu'un tirage spécial des *Nouvelles du jour*, éditées en notre ville par M. Demarteau.

U. CAPITAINE.

(La suite prochainement.)

LES ŒUVRES DE DAVID JORIS

Comme suite à notre article sur *la première édition du Wonderboeck* inséré dans les *Annales du Bibliophile belge et hollandais*, 1865, p. 127, nous pouvons donner la notice des ouvrages du célèbre mystique flamand, que M. Ferd. Van der Haeghen, de Gand, possède dans sa riche collection. Nous remercions le savant bibliographe de son obligeance à nous communiquer ces volumes.

L'on ne possède pas encore de bibliographie complète de David Joris : la liste sommaire donnée par le Dr Nippold (1) fourmille d'erreurs et de fautes d'impression, ce qui paraît être la coutume chez les Allemands chaque fois qu'ils ont affaire à la langue néerlandaise. Il est grandement temps qu'ils substituent l'exactitude scientifique à ces défigurations littéraires.

Le mémoire du Dr Nippold est cependant jusqu'aujourd'hui le travail le plus complet que l'on possède sur David Joris. Dans son relevé des œuvres de ce dernier, il mentionne souvent des éditions plus anciennes que celles dont il s'occupe. Nous avons eu soin d'indiquer à chaque ouvrage décrit par nous, l'endroit où il en est parlé dans le mémoire, par l'initiale N., le millésime de la *Zeitschrift* et la page.

---

(1) V. *Zeitschrift für die historische Theologie*, 1863 et 1864.

Nous donnerons d'abord la série d'ouvrages de David Joris qui ont paru sans date, pour faire suivre les autres dans l'ordre chronologique. L'ouvrage suivant parait être des premiers :

1. Een seer suuerlich tra // ctaet van der liefden schoen // heit/ die nu int leste deell der // tyden van den hoghen H. // Gheest bekēt gemaeckt wert // wat haer wesen/ aert/ of na // tuer sy. Dat oeck doer Christū // beloeft is dat die H. Gheest // die liefde totten le // uen solde verklae // ren. Johan. // 14 // ¶ *Gheloue ende Hoepe sall // ophoeren/ mer die liefde blyft // in der ewicheit.* Corint. 13.

Pet. in-8°, 47 ff. non chiff., sign. A2-F4. (N. 1863 : 164.)

C'est par erreur que Nippold a compté 50 feuillets. A sa notice, il ajoute : « Ce livre a un beau frontispice, circonstance unique dans les publications de Joris, à l'exception encore du *Wonderboeck*. Cela n'est pas exact. Son deuxième grand ouvrage, *De Verklaringh der Scheppennissen* porte une grande gravure sur le titre. Le frontispice du *Suverlick tractaet* représente les symboles des quatre évangélistes, celui de la Trinité et les apôtres Pierre et Paul.

2. Donschuldinge // D. J. // ij Cor. iiij // Daeromme die wyle // wy een soedanighen Ampt, etc.

In-8°, 48 ff. non chiff., sign. Aij-Miij.

Cette rarissime apologie de D. Joris n'a pas été connue du Dr Nippold. Elle est tout-à-fait différente de *D. J. Onschuldt*, apologie qu'il adressa en 1540 à la comtesse d'Oost-Frise-Oldenbourg. Elle paraît avoir été composée entre les années 1540 et 1544, car elle appartient à une époque où D. Joris fuyait des poursuites, où il avait tout-à-fait rompu avec les idées de l'anabaptisme et du protestantisme, et où il ressentait le besoin d'arrêter la désertion de ses adeptes, à cause des charges nombreuses

que l'on élevait contre lui. En tout cas, elle parut avant son départ pour Bâle (1544); nous en trouvons la preuve dans deux passages de cet écrit.

D. Joris avait fait les plus grands efforts pour répandre sa doctrine et pour faire croire à sa vocation prophétique et à sa mission divine; témoin ses négociations avec les anabaptistes à Oldenbourg et à Strasbourg et avec les disciples exaltés du fanatique Batenburg. Mais le succès n'avait pas répondu à ses gigantesques espérances. Le principal meneur du parti modéré, Menno Simons, était un de ses plus ardents et de ses plus mortels adversaires. Les supplices lui avaient, en outre, enlevé un grand nombre de ses disciples. Il se croit donc obligé de raffermir la foi des siens, de confirmer sa doctrine. Il écrit donc entre autres (Aiij *b*.) : « Moi, D., j'affirme à tous devant Dieu que tout ce que je vous ai écrit au nom de Jésus, mon seigneur et mon Dieu, est la vérité, la base et l'esprit de la foi. » Il assure que c'est « un chemin que peu d'hommes ont su découvrir » et que, par conséquent, les siens doivent y marcher avec d'autant plus de fermeté. Pour ce qui le concerne « l'intelligence de la vérité éternelle s'est, comme l'aurore, de plus en plus épanouie en lui. » Plusieurs ont commencé à parcourir la voie de la vie spirituelle, mais ils n'ont pas continué jusqu'au bout. Dans ses avis à ses adeptes, le prophète s'élève à un tel degré d'outrecuidance qu'il ne craint pas de leur dire qu'ils ne mourront point (Bij *b*). « Dieu conservera la vie à tous ceux qu'il affermit par sa parole; nous qui sommes fermes dans la foi et dans l'amour, nous ne souffrirons pas de la moindre blessure, nous ne perdrons pas un cheveu de notre tête (!). » Afin d'être mis à même de comprendre les différences générales qu'il y avait entre les Joristes et les autres sectes, nous citerons ce passage remarquable : (D*a*) « juifs, grecs, païens, moines, prêtres, savants et ignorants, soit qu'on les nomme luthériens, zwingliens, bohémiens (*Schwürmer*),

huguenots ou baptistes, petits et grands, ils sont tous également durs et hostiles envers *le pauvre serviteur* David, tous le poursuivent et appellent la mort sur lui. En outre, il est persécuté par la *femme de Memphis.* » Si l'on peut entendre par là la comtesse d'Oost-Frise-Oldenbourg, nous obtenons l'année 1540 pour date de la confection de cet écrit. Si l'on veut connaître, par cette apologie, quelles étaient les accusations lancées contre David Joris, nous y trouvons : 1° qu'il prêchait la polygamie et la promiscuité des femmes, 2° l'établissement du royaume du Christ au moyen de l'épée, 3° qu'il essayait de se soustraire à la persécution et 4° qu'il s'élevait au-dessus du Christ et de l'Écriture. Arrêtons-nous un instant à chacun de ces points.

Polygamie (Ciij[a], C 4[b]) « Quant au reproche de prendre plusieurs femmes, de me livrer à l'adultère, à la fornication, à la communauté des femmes, je ne puis pas m'en défendre aujourd'hui. » Et le prophète ajoute naïvement : « Celui qui n'est pas sourd doit écouter beaucoup de choses. » Cependant il répond : « Il est bien connu que *cela n'est pas enseigné.* » Et plus loin il écrit : « J'estime et je cherche toute autre chose que de passer le temps d'une manière charnelle dans l'inconstance et la fantaisie. J'ai plus à cœur le salut qui vient de Dieu, que les femmes, les plaisirs et le péché. »

Anabaptisme révolutionnaire. (D[b]) Le prophète affirme qu'il a *toujours* été l'ennemi de la propagande armée et qu'il a déconseillé les actes du parti de Munster. « Ainsi je puis bien le témoigner à tous ceux qui étaient de cet avis, je dissuadai la chose et je ne voulus pas leur permettre d'en être. *C'est pourquoi, tout le monde le sait, j'ai été en butte à la haine de plusieurs.* »

Fuite du martyre. (Dij[a]) « Que j'aie l'air d'être un déserteur, de fuir la mort, (comme plusieurs le disent), cela n'est pas exact. Si j'avais pu faire mon goût et ma volonté, je n'y serais déjà plus. Mais l'obéissance vaut mieux que le sacrifice. C'est pourquoi, ne

vous inquiétez pas de ce que disent les ignorants et les sanguinaires qui voudraient volontiers me voir mis de côté. Il ne faut pas que l'on soit si affamé de moi et si désireux de ma vie. Chacun déplorerait ma perte. »

Présomption. (E[a]; Eiij[a]; Fij[b] ; Fiij[a]; Hij[b] et H4[a, b]). David Joris cite l'objection que l'on faisait, tout naturellement, à ses prétentions que l'on devait une foi aveugle à ses doctrines, à ses visions, à ses oracles : « Oui, ce serait une chose curieuse si nous allions tous nous laisser ensorceler, endoctriner, conseiller et conduire par vous, si nous allions vous soumettre notre esprit, ne plus nous fier à nos yeux propres, si nous allions, enfin, ajouter foi à vos paroles sans nous permettre ni contradiction, ni réflexion. N'est-ce pas ? Alors vous pourriez nous conseiller, nous guider, nous enseigner, a votre gré, nous faire accroire tout ce qu'il vous plaira. Non, nous restons fidèles à l'Écriture et nous voulons suivre nos ancêtres les prophètes et les apôtres, et non pas vous. » Hormis cette dernière illusion, qui est l'illusion générale du protestantisme, tout ce qu'objectaient les disciples de D. Joris nous paraît irréfutable. Cependant, le prophète maintient sa prétendue mission et dit tout nettement : « *Dieu a voulu faire connaître par ma bouche la véritable révélation du Christ.* » Et à un autre endroit : « L'homme a perdu la vie de la vertu, la lumière et la vue de la vérité éternelle ; mais, par la grâce de Dieu, tout cela est révélé de nouveau dans la *bonne parole de David*, après que toute lettre, toute figure et toute ombre a eu son cours, après que l'Écriture a accompli sa mission terrestre. » Aussi les vrais croyants ne doivent plus demander la lettre de l'Écriture, car elle est sujette à l'erreur, mais bien l'esprit et, naturellement, c'est D. Joris qui en est l'organe.

Les ouvrages suivants (n°s 3 à 9), appartenant presque tous à l'ascétisme et à la mystique et dont les tendances sont suffisamment indiquées par le titre, semblent appartenir, sans exception, à la période du séjour de D. Joris à Bâle.

3. Een suyuerlyck Bewys // reden van Godes Woort/ wie sich // t'selue te hooren, te kennen vnde recht nae den // Gheest te hebben/ beroemen mach. Vnde dat oock die geschreuen Schrift na der Letteren alleen/ one den waren Gheest vnde // sin Christi/ krachteloos sy. Oock datmen niemandt om het Ge // looue en behoort te vervolghen, te dooden of om te brengen/ Allen Goetwillighen/ Oprechte // Godt meenende Gebroederen tot // troost/ raet vnde verma // ninghe voortge // bracht. // *Luc.* 6. *Vers* 36 *unde* 37. // *Weest bermhertich etc. Matth.* 9. *Vers* 13. *Luc.* 5. *Vers* 32. *Ick en ben niet ghekomen etc.*

In-4°. 32 ff., sign. Aaij-Ddvj.

4. V Vaerachtige Aenwy- // singhe unde Claer Verhael van die // Wederbrenghinghe des Menschen : Oock van // die bedriechlijcke valsche argelistighe Aart Lu- // cifers hoe hy syn Fenijn in desen lesten Tijdt // (deur sijne Dienaren) noch schieten sal : vnde // van synen val : Mit veel schoone Ontdeckin // gen vnde Heylsame Leeringen der Godtlijcker // Schrift : Allen Lief-hebberen der Waer // heyt Christi tot een opmercken vnde // stichtinghe ghege- // uen. // *Matth.* 23. *Vers* 12. Wee u ghy Schriftgheleerden. etc.

In-4°, 32 ff., sign. AAij-DDvj.

5. Een Nootwendich ver- // manen vnde bedachte Reden/ allen // Ghoetwillighen in een opsien // ter beteringe voorgeschre- // uen. // *Johan.* 8. *Vers* 37. // Die van Godt is, etc. *Johan.* 9. *Vers* 41. // Waert ghy blint, etc.

In-4°, 13 ff., sign. Aaij-Bbiiij.

6. ¶ Een Godtlijcke Ant- // woordt vnde cort onderwijs op die // Vragen : Ofmen oock meerder leeringe of be- // ter bericht / als in die voorbeschreuene Heylighe // Schrift gemeldt of aengeteyckent / van nooden // heeft. Wyder : Of een der sich daer na

gericht / // onstraflijck schicken konde / oock noch wyder / // als daer in veruat of begrepen / te soec- // ken vnde te heysschen of te ver- // wachten heeft. // *Luc.* 11. *Vers* 33. Dat Licht uws Lichaems is v ooghe : etc.

In-4°, 8 ff., sign. Aij-Avi.

7. Een Dialogus of Twee- // spraeck tusschen Peter vnde Jan / // twee Godtlijcke gheleerde wel- // spreeckende verstandighe // Mannen. // *Psalm* 2, *vers* 12. // Cust den soon, etc.

In-4°, 20 ff., sign. Aij-Cv.

8. Een waerachtighe fyne // Reden vnde ghespreck tusschen // twee Ghebroederen A. vnde N. wt // den goeden schat eens milden herten ghebersten oder ghevloeyt. // *Matth.* 13. *Vers* 28. *vnde* 29. // Heer / wildy dat wy dat oncruyt wtwien? etc. *Gal.* 4, *vers* 29. Maer ghelijck tot dier tijt, etc.

In-4°, 12 ff., sign. Aij-Bv.

9. Een Leerlijck vñ Christlijck // ghespreck tusschen een Godtgheleert / Bibelsch gheleerdt // vnde Sophistgeleert / Waerin verhandelt wert het rech- // te verstant der waerheydt Christi / waermen die rechte // Moeder der Heylliger Kercken oder der gemeenten Gods // soecken vnde vinden sall / hoedanich sy toebereyt of waer // an sy te kennen is / een Heerlyck Godtlyck glorioes be- // richt / mit veele andere invallende Leeringhen // Vraghen vnde Antwoorden / allen lief- // hebberen der waerheydt seer // profytelyck om lesen. // Joan. 16. v. 7. // Ick / spreeckt der Heer Jesus / etc.

In-folio, 39 ff. non-chiff., sign. Aij-Giij. Réimpr. 1620, in-4°.

10. Waernunge // ende leer // Weest nuchteren eñ // waeckt, etc. / Petri 5.

Pet. in-8°, 5 ff., sign. aiij-av. (N. 1864 : 558.)

Cette pièce a été publiée probablement en 1544.

Les ouvrages mentionnés sous les n°s 11 à 21, ont été placés parmi ceux qui ne portent point de date, parce que nous ignorons la date exacte de leur première édition. Ils ont été réunis dans la réimpression de 1610, avec titres spéciaux, mais avec pagination courante. Cette édition forme un vol. p. in-8°, de 112 et 88 ff.

11. Die Eerste sullen, enz. Matth. Cap. 19, 30, ende 20, 16. Een cort Onderricht : dat men niet na d'ooghen van buyten sien ende d'ooren voorgedragen wert / oordeelen sal / maer mit voorgaende kennisse des goets ende quaets. Mitsgaders het rechte verstant der tweer Natuyren Jacobs ende Esaus. Oock hoe men het quade aen synen Naesten straffen / die deuchde voorderen / eñ hem van een lichtvaerdich oordeel wachten sal. Luc. 6. 36. 37. Oordeelt niet etc.

12. *Tweespraack* tusschen Man ende Wijf / Namelijck / Christus ende die Gemeente oder verlorene Mensch. Waer-in kortelijck verhaalt wert : Waerom dat die Vrouw lest en niet eerst mit alle andere Creatuyren gemaackt is gheweest. Dat die Overicheyt over die moetwillige boosheyt macht ende gewalt te straffen / verordent is. Hoe men in den Heylighen Gheest sondicht ende Gode aenghenaem werden mach. Matth. 10. 34. Ghy en sult niet meynen etc.

13. Die Ellendighe Mensch mit synen goeden Engel. Hoe ende wat men te recht begheren ende bidden sal ende die / Wedergeboorte toegaet. Waer door die oldheyt Christi den Mensche verhindert wert. 1 Corinth. 13. 9. 10. Want wy bekennen eensdeels etc.

14. Van dat rechte Voet-wasschen / ende wat het leven voor een anderen te laten / wtspreeckt. Johan. 13. 14. 15. Indien ick dan uwe voeten ghewasschen heb, etc.

15. Een aendachtige Betrachtinge ende clare Berichtinghe / den Mensche van t'Eewige verderven te redden / ende tot den Heyli-ghen verstande in te leyden. Hierem. 13, 23. *Mach een Moor* etc. Luc. 14. 26. So yemant tot my komt etc.

16. Een onderscheydelijcke Berichtinge van het rechte goet ende quaet doen : ende hoe wy van God niet anders als in 't goede holden moeten : Allen bekommerden verslagenen herten seer dienstlijck / nut ende goet om weten. Rom. 5. 19. Want gelijck door eens Menschen etc.

17. Berichtinge wie sijn Huys op een steenrotze oder op 't sand bouwende, wert bevonden. Matth. 7. 24. Daerom so wie dese myne Woorden hoort etc.

18. Waerschouwinghe ende vermaninge aen alle getrouwe ware Geloovigen / hoe sy sich (sonder veel te samen te komen) tot stilheyt begheven / hen selven in haer selven verberghen / wijs / cloeck ende aendachtich / inwendich mit den Geest des eewigen waerheyts waerachtich werden sullen. Esaie 30. 15. Want so spreeckt die Heere etc.

19. Hoe men sijns selfs quaetheyt ontkomen / Gode byghe-voeght sal werden. Wien die Heere aenneemt ende oock weyghert : daerom een yeder den Dach synder heymsoeckinge wel waernemen mach : dan het gants ende al aen 't herte ghelegen is. Jesai. 10. 3. Wat wilt ghy-Lieden etc.

20. Allen vromen goetwillige geloovige oprechte wel-gesinde Herten / tot een waerschouwinge geschreven : Saluyt.

21. Een droevich Beklagh over des Menschen verderfenisse.

Les ouvrages qui vont suivre portent un millésime. A cause du danger que l'on courait par la distribution d'écrits anabap-

tistes, on n'indiquait point le lieu de l'impression. Les éditions in-4° ne sont pas originales, ce sont des réimpressions faites vers 1609 et 1610.

1539.

22. Een seer scho- // ne tractaet off onder- // wijs van mennigerley aert der // menschen vianden : haer listen ende be- // uechtigen te leeren kennen / om die door // Gods genaede te wederstaen ende on- // der te brengen : met andere jnloepende // heilsaeme onderwysingen / allen wae- // ren lieffhebberen der waerheit ende ge- // rechticheit / die totter rusten eñ le- // uen der ewicheit begeeren te // koemen gantz dienste- // lijck eñ hoech noe // dich om we // then. // Des menschen vianden // syn syn eyghen huysghe- // sinne. Michee : 7. // Mathei 10.

Pet. in-8°. 36 ff. non chiff., sign. Aaij- Eeiij. f° 36b : Wtgheghaen jnth // jaer 1539. (N. 1863 : 164.)

1540.

23. Een seer goe- // de onderwysinghe // der wijsheit ende leringhe // der waerheit / beide voor // olden eñ jongen. // Wil my yemant nae- // uolgen de versaecke hem sel // uen / ende neme op hem sijn cruys / ende volge my // nae. Mathei. 16.

Pet. in-8°. 18 ff. non chiff., sign. Bij-Bv. f° 18b : Anno 1540. (N. 1863 : 164, où il donne fautivement le chirffe 16 pour celui du nombre des pages).

24. Straffinghe // ende leer. // Roep (du Propheet) // ende holt niet op te verkun // dygen die sonden mijns // Volcks. Jesa. 58.

3 pièces pet. in-8°. I : 8 ff., sign. Aij-Av, f° 8b : Wtgegaen jnt Jaer 1540. // Den 20. Martij.—II : 14 ff., sign. Aij-bv, f° 14b :

Wtgegaen int jaer 1542 // Den 30 Martij.— III : 15 ff., sign. Aij-Bv., f° 15 ª : Wtgheghaen jnth // Jaer 1540. (N. 1863 : 165.)

1542.

25. Vermanun- // ghe ende Leere om // heth ghoede van Godt te // eisschen ende the be- // gheeren. // Soeckt den Here // diewyle hy te vinden is. Roept etc. Esaie : 55.

Pet. in-8°. 6 ff. non chiff., sign. b-biij, f° 6 ᵇ : Wtgheghaen jnth // Jaer 1542. (N. 1863 : 165.)

1543.

26. Hoe die Men- // sch van Godt geual- // len ende jn wat ma- // nieren hy weder tot Godt ge // brocht wert een claere ende leuendige opsluytinge : Wat het hoofft ende dat rechte // lichaem Christi sampt haerder beyder werck // sy / met meer jnuallende woorden, door eynen eernstigen lieffhebber der // Waerheit an den Dach // gegeuen. // Dijn verderffenisse is // wt dy o Israel : Die hulpe // ouerst allein wt my : secht de // Here // Hosee 13.

Pet. in-8°. 29 ff. non chiff., sign. Aij-Gv, f° 29 ᵇ : Anno, XLIII. (N. 1863 : 165.)

27. Van dat uer- // gaen eñ naevolgen / // blyuen eñ vergaen moet. // Als dat volkoemen // kompt sal dat stuckwerck // opholden. / Corin. 13.

Pet. in-8°, 15 ff. non chiff., sign. Aij-Bv, f° 15 ᵇ : Wthgheghaen jnth // Jaer. 1543. Réimpr. 1614. (N. 1863 : 165.)

28. Wten monde stem // melijck gesproocken. // Dit sy tot niemand // gesproocken dan tot den benau- // den bekommerden zielen / die over haer // onmechticheit weder het quaede swaer //

moedich eñ bedroefft daer henen gaen // hongerich ende dorstich sijn nae die ge- // rechticheit. Ich raedet niemant an te // seen / swyge te smaecken / dan die hem // seluen alsoe beuijndet : met wanhoop // eñ mystroost oeuervallen wort.

Pet. in-8°. 4 ff. non chiff., sign. A-Aiij, f° 4ª : Wtgegaen jnt Jaer 1543. // den 16. Augusti.

1554.

29. Neemt Waer // Hoort die des Hee // Ren Wet jn uwer herten drae // get : gy die jn Gods Woort / die waer- // heit een verschricken hebt : Dith // ghaet tot v allen wt. Nemet // ter herten Ick segt v.

Pet. in-8°. 3 ff. non chiff., sans sign., f° 3 ᵇ : Wtgheghaen jnth // Jaer 1544. (N. 1864. 558.)

30. Een rechte // eñ Godtlijcke kijn- // der tuicht ende leer, // olden ende jongen gaer // dienstelijck off nut // te weten. // Luystert kijnderen // ende hoort toe nae my / ick // wil v die vrese des H E- // R E N leren. // Psal. 34.

Pet. in-8°. 12 ff. non chiff., sign. Aaij- B b 3, f° 12ᵇ : Wthgegaen. // 1544. (N. 1864 : 558.)

31. Waer toe eñ // om die mensche van // Godt geschaepen sy : Van // synē afual eñ weder- brengin // ghe. Een kort dan ko- // stel bericht. // Sy sijn altesamen af- // geweecken etc. Psalmo : 13. Romano 3.

Pet. in-8°. 5 ff. non chiff., sign. Aij-Av, f° 5ᵇ : Wtgegaen jn September // Anno 1544. (N. 1863 : 165.)

32. Hoemen sich // tot diesen geuaerlijc- // ken tyden jn der werlt heb- // ben ende draegen sal : // Een klein be- // richt // O mijn volck ghaet etc. Esaie 26.

Pet. in-8°. 8 ff. non chiff., sign. Aij-Av, f° 8 b : Anno 1544. (N. 1864 : 558.)

33. Een affsonde // ringe of onderscheit / // tusschen die vroeme ende onvro // me hemmelsche ende eerdi- // sche tonderkennen wie // de getruwe oprech- // te Christi oder niet en sijn.

Pet. in-8°. 9 ff. non chiff., sign. AA-AAvj, f° 9 a : Anno 1544. (N. 1864 : 558.)

34. Van de onge // rechte eñ die gerech- // te waere Predicanten. // Wat niet is / hefft // Godt verkoeren etc.

Pet. in-8°. 12 ff. non chiff., sign. Aij-Bij, f° 12 b : Anno 1544. (N. 1864 : 558.)

35. Van dat ghe- // rechte waere Sion // ende Hierusalem een waerach- // tich klaer Bericht : wth welcken // dat Geset eñ woort des Hee- // ren voersecht is wth // te gaen. Esaïe : 2. // Miche : 4. // Die verhoelentheit // des HEEREN, etc.

Pet. in-8°, 23 ff. non chiff., sign. aij-ciiij, f° 23 a : Wtgegaen jn der Maent // Augusti Anno 1544. (N. 1864 : 558.)

36. Ernstelijcke Klage / Lee- // re vnde onderwysinghe / aen alle // Regenten vnde Ouericheden / ouer den nydi- // ghen bloetdorstighen aardt Belials vnde An- // tichristi / hare Dienaren vnde Medegenooten / // die daer eenichsins raden vnde leeren / yeman- // den om t' Geloof of die Weth haerder conscien- // tien te mogen vervolgen oder te dooden : Bewy- // sende / dat so lange sulcke regierē / eenich gehoor // of ghebiet hebben / die straf vnde plage ouer ons // niet opholden / Ja nimmer vrede noch eenicheyt // kommen sal / sampt veel schoone Heerlijcke // tuychenissen vñ wtleggingen der Heyli- // gher Schrift / seer nut vnde dien- // stelijck om lesen. // *Matth.* 7. *vers* 1. *Luc.* 6. *vers* 87. // En oordeelt niet, etc. Wtgheghaen den 20. Octob. Int Jaer 1544.

In-4°, 32 ff., sign. aij-dvj. (N. 1864 : 558.)

37. Cort Bericht vñ schrift- // lyck Antwoort D. J. op den // Brief des Eerwaerdighen // Heeren J. A. L. // Prouerb. 15. Cap. Ver. 32. // Wie Castyiende onderwysinghe laet varen, etc. Wtghegaen Int Jaer M.D.XLJJJJ. // Den XXVJ. Maij.

In-4°, 39 ff., sign. Aij-Ev. (N. 1863 : 156.)

Cette pièce forme la plus longue des lettres de D. Joris au célèbre réformateur Jean de Lasco; d'après la date, elle est écrite de Bâle. Pour la connaissance des doctrines du prophète flamand elle est des plus importantes.

38. Van die Vreemde Ton- // ghen of Talen der Menschen / aen // v myne Kinderen ver- // schreuen. // 1. Corinth. 13. Vers 1. Alwaert dat Ick mit Tonghen, etc. Wtghegaen int Jaer 1545.

In-4°, 11 ff., sign. aaij-bbij. (N. 1864 : 558.)

39. Van Godes // ende des Menschen // kentenisse sampt haerder // beider voertbren // ginge. // Godt te kennen is // volkoemen gerechticheit : etc. Sapientie. 15.

Pet. in-8°, 15 ff. non chiff., sign. AAij-BBr, f° 15 b : Wthgegaen. // 1545. (N. 1864 : 558.)

40. Hoe hy sijn // moet die gebot ende // oeuericheit oeuer een ander // rechtelick hebben of kry // ghen mach. Klein // bericht. Wie onder v die // meeste sijn wil die // zy v Dienaer. // Mat. 20.

Pet. in-8°, 8 ff. non chiff., sign. A-Av, f° 8 b : Wtgegaen // 1545. (N. 1864 : 558.)

41. Vant Ooch // synen aart eñ eygen- // schaft : beide hoe verderffe // lijcken ende kostelyc- // ken heth is. // Dat Ooch is des ly- // chaems licht : etc. Math. 6.

Pet. in-8°, 7 ff. non chiff., sign. aij-av, f° 7 b : Anno : 1545. (N. 1864 : 558.)

42. Wie men // voert an van her // ten trouwen eñ by der

hanth // nemen / daer men niet mede doelen // off sondigen dan wel mede vae // ren ewich beschermt / be- // waert ende beholden sijn sal. // Heffet v snel jn een // steenklip (Christus vastichꝛ) // eñ verberget v jn der eerden (Chri- // stus nederheit) voer dat aen- // gesichte des verschryc- // kelijcken Richters. // Esaie. 2.

Pet. in-8°, 4 ff. non chiff., sign. A1-A3, f° 4 b : Wthgegaen. 1545. (N. 1864 : 558.)

1550.

43. Seer schoone Aenwysin // gen vnde grondige Ontdeckingen // van die verborghen Wysheydt Godes / sampt // den heymelijcken Grondt des Nieuwen vnde Olden Men- // sches / haerder beyder Aart / Natuer vnde Wesen : Mitsgaders // hoe die Mensch in hem selfs verloren vnde verdoemt / maer // deur die kentenisse Godes tot recht gevoelen sijns selfs / in den // Gheloove eyndelijck na veele versoeckinghen / deur den belo- // uenden Messiach (den Heylighen Gheest der Waerheydt) // wederom 'ghevonden / ghereddet vnde te recht ghe- // bracht werdt : Mit meer heylsame inloopende // Leeringhen vnde goede Onderrichtinghen : // allen Eenvuldighen vnde ware Gheloovighen seer dienstlijck. *Esaie* 29. *Vers* 15. Wee den ghenen, etc. Wtgheghaen int jaer 1550. Int leste.

In-4°, 37 ff., sign. Aij-Eiiij. (N. 1864 : 560.)

1551.

44. ¶ VVaerschouwinghe // voor den Dach des Heeren dat nie- // mant yet wijslijcks of waerachtlijcks anvan- // ghen oder doen en kan sonder d'eewighe Wijs // heydt / Waerheyt unde Kennisse Christi : Vnde // waerom die Schriftgheleerden voor Dienen // unde Moorders van Christo gheacht unde ge- // schol-

den werden : Oock waer in men die // Salicheyt versekert syn sal / unde wat // een oprecht herte te hebben is : // Mitsgaders hoe unde waer // in Godt alleen te // dienen sy. // *Luc.* 21. *Vers* 32. *unde* 33. // Den Dach des Heeren sal kommen etc. Wtghegaen in Maio / int Jaer 1551.

In-4°, 8 ff., sign. Aij-avj. (N. 1864 : 560.)

1553.

45. Een seer schoon unde heer- // lyck tractaet off onderwys / van Godes // Gheest / Liefde unde Stem- // me / mit die Verloo- // ren Mensche. // Joan. 17. // Die ghy my ghegheuen hebt / hebbe ich bewaert / etc.

In-folio, 57 ff. non-chiff., sign. Aij-Kij. Fol. ª : Int jaer 1553. den 24. January. Réimpr. 1610, in-4°.

46. Verklaringhe der // Scheppenissen // an v mijn beminde Kinderen vñ // Ghebroeders / Liefhebberen Christi alleen verschreuen.

In-fol. chiffré f. 1-137 : sign. Aij-Ziiij. F. 138ª : « H Jier na volghen de Argumenten deses teghenwoordighen Tractaets der Scheppenissen, namaels tot verklaeringhe der Capittelen, door een Liefhebber der Waerheyt, daer by ghevoecht. » Ce registre comprend 10 ff. sign. Aa-Bbiij. Fol. 137ª : In Februario Anno 1553. Sur le titre une gravure représentant les sept jours de la création, sous lesquels se trouve un texte tiré d'Isaïe, 48. Le Dr Nippold (1864, p. 563), avance que cet ouvrage a paru sans date. Si ce n'est pas une erreur, cette édition de 1553 serait la seconde. En 1610 parut une édition in-4° « nouvellement revue et réimprimée. »

Après le *Wonderboeck*, le *Verklaringhe der Scheppenissen* est le plus considérable des ouvrages de D. Joris. Il comprend, en

83 chapitres, une exégèse mystique du récit de la création selon Moïse, exégèse toute empreinte de l'esprit prolixe et de ce défaut de clarté qui sont particuliers aux écrits de ce prophète. On y trouve aussi les deux écueils sur lesquels le mysticisme vient s'échouer communément : le panthéisme et le rationalisme. Le premier se remarque d'une manière très caractéristique au ff. 136, où D. Joris se livre à une soi-disant interprétation spirituelle des premiers mots de l'Écriture : *Au commencement*. C'est-à-dire, dit l'auteur : « En Dieu, Dieu créa le ciel et la terre ; en lui et par la même création, lui, le créateur, le fit lui-même extérieurement, selon sa force, volonté et puissance. » On le voit, D. Joris s'escrime contre la langue pour donner une forme à ses conceptions. S'il avait eu quelque teinture de la philosophie, il aurait dit : La création est la manifestation objective de Dieu, ou ce que Hegel a nommé la *diremption de l'absolu*, idée qui est exclusive de celle d'une création particulière dans le temps et qui, dans la doctrine de l'émanation, présente sous l'une ou l'autre forme le dogme d'une prétendue création éternelle.

En expliquant la chûte de l'homme, Joris nous fait voir l'autre face de sa mystique, c'est-à-dire le rationalisme. Il agite la question (fol. 48[a]) : Pourquoi, dans le paradis, le serpent s'est adressé à Ève et non pas à Adam ? Et il donne cette réponse curieuse : « Il en arrive ainsi en toutes choses : on escalade d'abord la haie là ou elle est le plus faible, et on met le marteau en action, là où l'on peut le plus aisément faire un trou dans le mur : c'est ainsi qu'il en arriva avec Ève (!).

1554.

47. ¶ Christelijcke VVaer- // schouwinghe aen allen Regenten // unde Ouericheden / hooch vn̄ nederen standts : // Datmen niemant om sijn Gheloof en behoort te beleydighen // noch te

vervolghen / veele min te dooden : Allen Lief-hebberen // der Waerheyt tot Vrydom des Gheloofs/ Rust/ Vrede unde // Welvaren des ghemeynen Landts teghens alle // Cainniten/ Bloetdorstige Eygenwysen // unde verkeerde herten // gheschreuen. // *Matth.* 5. *vers* 20. *Ich seg v* etc. *Johan.* 13. *vers* 34. Een nieuw Ghebodt gheue Ick v. Wtgheghaen Int Jaer 1554.

In-4°, 25 ff., sign. Aaij-Ccvj. (N. 1864 : 562.)

1556.

48. Van die Aart / Blindt- // heyt / Dwalinghe vnde Duysternis- // se deser boose Werlt / wie vnde welcke het // Lichaem Christi sijn / mit aenwysinghe des rechten Wechs. // Oock wat Vrucht van die Kunst Philosophia / die Oldtheyt // des vleyschelycken Vernufts Komt. Vnde waerom die // Gheleertheyt schadelijck : Mit meer andere schoone Leeringen vnde Ontdeckingen der Heyliger // Schrift : Aen v mijn kinderen vnde Gebroeders geschre- // uen. // *Luc.* 15 *Vers* 7. *Ich seg v* etc. Wtghegaen in Januario / int Jaer 1556.

In-4°, 26 ff., sign. Aaij-Ddiij. (N. 1864 : 563.)

49. Antwoort unde Onder- // richt D. J. Op die Vraghe vnde // voorgheuen des welgheleerden Heeren Scipio- // nis N. Namelijck : Of der Wijsen wijsheyt oder Menschelijc- // ke gheleertheydt niet nutlijck oder nootwendich sy voor den // Gheloovighen / die Heylighe Godtlijcke Schrift // te beth te verstaen / als sommighe meenen ? // Tot een Oordeel allen Gheleerden // unde Ongeleerde dienstlijck gheschreuen. // *Luc.* 16. *Vers* 15. Wat hooch gheacht etc. 1. *Corinth.* 2. *Vers.* 4. *Myn Woordt* etc. 1. *Corinth.* 3. *Vers* 18. Niemant en bedrieghe hem seluen etc. Wtghegaen in Martio / int Jaer 1556.

In-4°, 19 ff., sign. Aij-Ciij. (N. 1864 : 563.)

50. Alle vaten sicht- // men wtgheuen wat // sy inhebben : Alsoe moeten // alle Natuerē der Kruyden / Crea- // tueren vnde Vruchten der Aerden van // ghelijck / haer vermoeghen vnde // aert na / voortbrenghen / weer // sy willen oder niet : Euen // is my dit ten ghoe- // de gheschiet. // Nemet ter herten.

In-folio. Le texte est chiffré f. 1-40, sign. Aij-Giiij. Suit un feuillet pour registre. Fol. 40^{b}. In Januario. Anno. 1610, in-4°. (N. 1864 : 563.)

Cet écrit est un des derniers des nombreux ouvrages de Joris, car il parut l'année même de sa mort. Il contient une explication de 51 mots, traitée naturellement avec cet arbitraire absurde qui caractérise l'exégèse mystique, et il prouve que D. Joris a joué jusqu'à la fin de sa vie, le rôle d'un visionnaire. S'il est difficile à l'homme savant de se dégager du cercle d'idées dans lequel il s'est tenu pendant des années, il doit, à plus forte raison, être impossible à l'homme qui a commencé par s'appuyer sur une prétendue inspiration, de croire à la fin qu'il est véritablement investi d'une mission divine et qu'il a été favorisé d'une révélation extraordinaire.

A. VAN DER LINDE.

Château de Winkelsteeg, 18 *janvier* 1866.

ADDITION.

M. le docteur Snellaert, de Gand, a bien voulu nous communiquer son exemplaire de la rarissime défense de David Joris dont nous avons parlé au n° 2 ci-dessus. En voici la description.

Onschuldt // Davids Jorisz. // Gedaen unde gepresenteert // an

die Wolgeborene Vrouw/ Vrouw // Anna / gheborene Grauinne van Ol- // den burch/etc. Grauinne tot Em- // den/ etc. Int Jaer 1540. Te // gens die verkeerde val- // sche articulē / so hem // ouer al na geschre- // uen unde ge- // secht sijn. // Deutro. 27. // Vermaledijt is hy / die synen Naesten // heymelijck slaet / unde alle dat Volck sal seg // ghen/ Amen. // Eccle. 28. // Een slaende Tonghe is ge- // lijck den Beedt der Slanghen : // Veele kommen mettē Swaer // de om : ouerst noch veele // meer door die ton-// ghe.

In-8°, 21 ff. sign. Aij-Cv.

LES OUVRIERS IMPRIMEURS DE LYON

AU XVe SIÈCLE

La ville de Lyon fut une des premières de France qui reçut l'imprimerie. Le plus ancien livre connu pour y avoir été imprimé, est daté de 1472, mais il peut en exister d'antérieurs. Quoi qu'il en soit, il est remarquable que les introducteurs de la typographie dans cette ville étaient français et non pas allemands, comme cela se voit presque partout ailleurs, et particulièrement à Paris. L'un s'appelait Guillaume Leroy, l'autre Barthélemy Boyer. Ce dernier, qui paraît avoir été le Mécène de Leroy, était de Lyon même, où sa famille tenait un certain rang.

Dès la fin du XVe siècle, le nombre des ouvriers imprimeurs exerçant à Lyon était déjà considérable, car cette ville était alors comme aujourd'hui un des grands centres industriels de la France. Suivant l'usage, ils formaient une corporation. Le chef

de cette corporation, chose assez étrange, était appelé *abbé*. Plus tard on l'appela d'un nom plus rationnel, emprunté à un mot technique fort connu des gens de lettres, le *Seigneur de la Coquille* (1). Mais au XVe siècle, on était plus religieux que littéraire. On aurait tort toutefois de conclure de ce terme d'*abbé*, que les imprimeurs menaient alors une vie monacale. Le seul monument où je l'aie rencontré (c'est une lettre de rémission pour meurtre accordée à un nommé Claude Vial ou Duval, dit *le camus*), prouve au contraire leur peu de moralité. On y apprend qu'ils fréquentaient les étuves, autrement dit, maisons de bains ou plus exactement maisons de débauche, (car les étuves n'étaient pas autre chose au XVe siècle), qu'ils couraient par bandes, armés, dans la ville, non pas précisément pour y faire la police, etc. (2).

Voici au reste les faits de la cause, tels qu'ils sont exposés dans la lettre de rémission, et bien entendu tout à l'avantage du requérant, le mort ne pouvant répliquer.

Claude Vial et Mahiet Verdier, son compagnon, tous deux archers de l'ordonnance du roi, soupaient un soir aux étuves, avec l'hôte et l'hôtesse de cette maison, lorsque survint un individu qui, après quelques paroles échangées, dit que l'abbé des imprimeurs de Lyon, nommé Michel, s'était vanté de faire épouser à Vial une femme *dissolue* appelée Marguerite Picarde, ou de la lui faire manger. Ce dont celui-ci *fut fort mal content*; mais ce fut tout. Bientôt après, Vial et son compagnon se retirèrent avec deux filles, « pour eux coucher en une chambre desdites étuves, en laquelle survindrent aucuns jeunes compagnons de ladite ville pour passer temps avec eux, et deman-

---

(1) *Recueil de la chevauchée de l'asne*, 1566. — On appelle *coquille* en typographie, l'emploi erroné d'une lettre pour une autre.

(2) Archives de l'empire, registre J J, n° 292, fol. 54, v°.

dèrent s'il n'y avait pas à boire. « A quoi ledit Vial et son compagnon répondirent que si ; mais comme ils n'avaient point de pain, Verdier descendit dans la cour de l'hôtel pour en demander. Là il trouva quinze à seize individus, qu'on lui dit être imprimeurs, » tous embastonnés d'épées, braquemars et autres bastons (1). « Encore ému du propos attribué à l'abbé des imprimeurs, Verdier demanda si celui-ci se trouvait là. Aussitôt un de ces derniers, se détachant de la troupe, se présenta comme étant Michel. Verdier lui dit alors : « Vous avez dit et vous êtes vanté que vous feriez épouser à mon compagnon Marguerite la Picarde, ou que vous la lui feriez manger. Ce n'est pas bien dit à vous; car je vous fais assavoir que vous n'êtes pas homme pour lui (2); parquoi, ne menacez personne. Si vous êtes deux voulant soutenir cette querelle contre lui et moi, venez-vous en demain où vous voudrez, et vous nous trouverez. » Et comme quelques-uns des imprimeurs portaient leurs armes nues, il ajouta : « qu'il n'estoit pas heures de porter bastons de telle façon. » A quoi ceux-ci répondirent en s'avançant contre lui, et en criant. « Tue! tue! » Verdier tira son épée pour se défendre. De son côté, Vial entendant le vacarme, descendit armé d'une rapière, pour soutenir son compagnon. Il ne fut pas plutôt parvenu dans la cour, qu'il fut assailli par un des imprimeurs, qui lui donna un coup d'épée sur la tête, « et le navra à grant effusion de sang. » Il y eut alors des coups donnés de part et d'autre, et en fin de compte un des imprimeurs resta sur le carreau, du fait de Vial, qui fut appréhendé et jeté en prison.

---

(1) Il ne faut pas prendre ce mot dans son sens actuel, il s'appliquait alors à toute sorte d'armes de main.

(2) Que vous n'êtes pas de sa force.

C'est à la suite de cette affaire, que furent données les lettres de rémission dont nous avons extrait ce qui précède.

De tout cela on peut conclure, je pense, que Messieurs les imprimeurs de ce temps-là étaient fort batailleurs, toujours armés et fréquentant les mauvais lieux. J'ose dire que ceux d'aujourd'hui ne sont pas aussi mauvais coucheurs; mais je ne garantirais pas toutefois, qu'il n'y en ait de capables de tenir les mêmes propos que l'abbé Michel. Cette façon de parler rentre assez dans le style des enfants de Guttenberg au XIXe siècle, c'est pourquoi nous avons cru pouvoir la rappeler dans sa crudité. Les disputes ne sont pas rares entre eux; mais comme ils ne portent pas l'épée, ils sont bien forcés de se battre avec les armes données par la nature.

Aug. BERNARD.

UNE BONNE VIEILLE COUTUME

Au commencement du XVIe siècle, les emprunteurs avaient coutume de rendre les livres qu'on leur confiait. Lorsqu'ils allaient de vie à trépas (les emprunteurs, bien entendu), leurs héritiers ne manquaient pas d'opérer la restitution des ouvrages prêtés et s'ils ne retrouvaient point ceux-ci dans la succession, ils s'empressaient d'indemniser les propriétaires. Voici ce que j'extrais du « compte de l'exécution du testament de feu Mgr. Henry de Berghes, evesque de Cambray, trépassé le 7 octobre 1502. »

« Item a esté perdu ung livre nomé Manitractus (sic, pour *Mammotrectus*) presté à feu Monsgr. par les religieux du monastère de Saincte Brigide de Terremonde. Lequel auoit esté prisé par linventoire à XVIII sous, laquelle somme a esté restituée auxd. religieux. Pour ce xviij s.

Item en faisant led. inventoire fust apreçue ung aultre liure nomé vocabularius lequel appartenoit a sire Gervais chappellain de Mongr. de Berghes, ledit liure prisé VIII s. Pour ce viij s.

C. R.

—

RENSEIGNEMENTS INÉDITS

SUR LES

IMPRIMEURS DE LOUVAIN, AU XVe SIÈCLE (1)

LOUIS DE RAVESCOT, 1488.

Louis de Ravescot ou *Ravescot* était, selon toute probabilité, natif de Louvain. Il fut immatriculé comme élève à la faculté de droit canon en 1468. Son inscription est ainsi conçue : « LUDOVICUS RAVESCOT, *Leodiensis diocesis, in jure canonico, vj decembris.* » En marge se trouve le mot : « *Pauper* » circonstance qui prouve qu'il était sans fortune.

En 1475, demeurait, rue du château, actuellement rue de Malines, à Louvain, un libraire du nom de Jean van Ravescot. Il avait épousé une femme nommée Gertrude 'sClercx, et vivait encore en 1487 (2). C'était probablement un parent du typographe.

Louis de Ravescot a très peu édité. Il publia en 1488 une réponse de Pierre de Rivo à la lettre apologétique de Paul de Middelbourg. Dans le prologue on lit : *In universitate generalis studii Lova. Anno incarnationis Domini MCCCCLXXXVIII.*

---

(1) *Suite et fin.* Voy. pp. 47 à 65.

(2) « In de *Borchstrate*, naest den huyse JOHANNIS VAN RAVESCHOTE, libriers.» *Acte du* 19 *février* 1475, 1e *chambre échevinale.* « GERTRUDIS 's CLERCX filia quondum Everadi pronunc uxor JOHANNIS DE RAVESCHOTE *liberarii. etc.* » *Acte du* 7 *novembre* 1847, *même chambre.*

C'est un volume in-4° de 45 feuillets, caractères gothiques, à longues lignes, orné de gravures sur bois d'une exécution très-remarquable. A la fin on lit la souscription suivante: *Impressum in alma Universitate Lovaniensi per me Ludovicum de Ravescot.* La souscription est suivie de la marque du typographe; c'est un écusson mi-parti aux armes de Louvain à droite et de l'effigie de l'imprimeur à gauche, tenant un écu portant un triangle.

Ce typographe publia aussi un choix des phrases les plus élégantes de Laurent Valla, par Bon-Accurse, de Pise, in-4°, de 62 feuillets. Ce volume porte à la fin: *Finis compendii elegantiarum disertissimi viri Laurentii Vallensis. Impressi in alma Universitate Lovaniensi. Per me Ludovicum Ravescot.* Plus bas se trouve une gravure sur bois représentant l'annonciation.

On a encore de lui *Kalendaria Petri de Rivo*, in-folio ; mais cette publication, de même que la précédente, est sans date.

HERMAN DE NASSOU.

(*Sans date*).

Herman de Nassou, qui était selon toute probabilité originaire du duché de Nassau en Allemagne, est inconnu à tous les bibliographes. Il fut l'associé de Rodolphe Loeffs, de Driel. Mr le sénateur François Vergauwen, de Gand, possède, dans sa riche collection d'incunables, une édition des règles grammaticales de Nicolas Perottus qui le constate. Comme ce livre est jusqu'ici entièrement inconnu aux bibliophiles, nous allons en donner la description. C'est un in-4° de 166 feuillets, à longues lignes, 29 sur les pages entières, sans chiffres ni réclames, mais avec les signatures a 2 — X 2; caractères gothiques avec capi-

tales en couleurs. Le volume commence au verso du premier feuillet (le recto est blanc) par ces lignes :

Prefatio in regulas gramaticales Nicolai Perotti viri doctissimi atq. eloquentissimi.

Au recto du 2me feuillet se trouve le titre suivant :

Nicolai Perotti Episcopi Sypontini viri doctissimi et Poete laureati ad Pyrrhū Perottum nepotem ex fratre Institutio grammaticalis a primis litterū elemētis ad cōsummatissimam usq. latine lingue elegātiā Feliciter incipit.

On observe dans le texte une foule d'exemples traduits en flamand. Tels sont:

Die lesse die de kinder van den meester leeren selen is ꝛwaer. — Lectio quam a magistro docendi sunt discipuli est difficilis.

Wat Virgilius van den meester ghelesen sal worden en van ons ghehoort soe moeten wy neernstelyc hooren. — Cum legendus a preceptore et a nobis audiendus sit Virgilius audiendus est diligenter.

Au verso du 165e feuillet se trouve cette souscription sans date:

Regule gramaticales Reuerendissimi patris
et domini Nicolai Perotti Archiepiscopi
Sypontini viri doctissimi atq. eloquentissimi Fe
liciter Expliciunt. Impresse louanii per me Her
mannum de nassou et Rodulphum Driel.

Les mots *impresse.... per me* qu'on remarque dans la souscription semblent prouver que, dans cette association, Herman de Nassou était l'imprimeur et Loeffs le libraire.

Nous devons la description du précieux volume dont nous venons d'entretenir nos lecteurs, à l'obligeance de M. Vergauwen, qui l'acheta, en 1840, à la vente des livres de M. Scourion, de Bruges.

Dans les archives de la ville nous n'avons rencontré aucun renseignement sur Herman de Nassou.

THIERRY MARTENS, 1498-1501 (?).

Ce qui nous a frappé en compulsant les actes de l'échevinage de Louvain, dont on n'a pas perdu la moindre feuille, c'est de n'avoir pas rencontré une seule fois le nom du célèbre Thierry Martens, qui a cependant fait un assez long séjour dans notre ville. Il ne contracte pas le moindre engagement devant nos échevins ; il ne délivre pas la moindre procuration, il ne fait pas inscrire la moindre propriété, la moindre rente à son nom. L'artiste ne figure également pas une seule fois dans les comptes de la ville.

On a prétendu que Thierry Martens reprit, en 1498, l'imprimerie de son ancien associé Jean de Westphalie ; mais rien ne le prouve. On sait que Martens se fixa à Anvers vers 1493 et qu'il continua à y imprimer jusqu'en 1512. Il est vrai que Bollandus mentionne un bréviaire qui aurait été imprimé en 1498, par notre artiste « *in alma Lovaniensium academia.* » Mais on n'est pas encore parvenu à en retrouver un seul exemplaire. Nous avons cependant de lui : Philippi Beroaldi *Opusculum eruditum* portant : « *impressit in preclarissimo Lovaniensium Gymnasio* » et l'année 1501. Toutefois les rares éditions de Martens (trois ou quatre au plus) datées de Louvain, entre les années 1498 et 1502, semblent prouver qu'il n'avait alors en notre ville qu'une librairie, et que son atelier se trouvait toujours à Anvers. Son édition de Hugues de St Victor de 1512 semble corroborer cette opinion. On y lit : « VENUMDATUR *e regione Scholae juris civilis* IN ÆDIBUS *Theodorici Martini Alostensis.* » Mais en 1513 son imprimerie avait été transférée à Louvain. On trouve dans ses éditions de cette année : « IMPRESSUM *in Universitate Lovaniensi per me Theodoricum Martini Alostensem* » ou bien ; « *Lovanii excudebat Theodoricus Martinus, Alostensis,* in OFFICINA SUA *e regione scholæ juris civilis.* » Cette souscrip-

tion nous apprend en même temps que son atelier se trouvait en face de *l'école de droit civil*. Le droit civil était alors expliqué dans la partie des Halles qui touche à la *Kraken-straet*. Martens habitait probablement la dernière rue. On sait qu'il travailla à Louvain jusqu'en 1529.

Comme nous n'avons recueilli aucun renseignement inédit sur ce typographe, nous renvoyons nos lecteurs, pour plus amples renseignements sur lui, au travail du R. P. A. F. Van Iseghem, intitulé : *Biographie de Thierry Martens, d'Alost*, etc. Malines 1852, in-8°.

IMPRIMERIE DU PRIEURÉ DE ST-MARTIN.

(XVe siècle.)

DÉCADENCE DE L'IMPRIMERIE A LOUVAIN AU COMMENCEMENT DU XVIe SIÈCLE.

Le docteur Jean Molanus, dans son intéressant ouvrage sur l'histoire de Louvain, nous apprend qu'il existait, au XVe siècle, une imprimerie au couvent de St Martin.

« La typographie étant inventée, dit-il, les Martinistes, à l'exemple de quelques autres réguliers, essayèrent d'imprimer eux-mêmes quelques livres. Mais comme cela leur occasionnait des dépenses trop considérables, ils cessèrent bientôt d'imprimer, se contentant de transcrire des livres d'offices ecclésiastiques, par le motif que les typographes éditaient partout les autres ouvrages (1). »

Nous ignorons à quelle source Molanus a puisé ce fait. Nous

---

(1) *Johannis Molani Historiae Lovaniensium libri* XIV, *edid.* P. F. X. de Ram. Brux., 1861, T. 1, p. 293.

possédons, dans notre bibliothèque particulière, un manuscrit intitulé : *Origo domus Sancti Martini in Lovanio, anno xiiijc xxxiij*, vol. in-4°, sur papier. Dans ce manuel, commencé par les Martinistes, avant 1459 et continué par eux jusqu'à la fin du 15me siècle, on ne trouve aucune mention de cette imprimerie, bien qu'il y soit entré dans les détails les plus minutieux. Le prieur Jacques Thomas Bosmans, qui rédigea une histoire de son monastère, en 1741, n'en parle également pas. Cependant comme Molanus a écrit, en général, d'après des pièces authentiques, il y a tout lieu de croire à l'existence de cette imprimerie, dont on n'a pas encore jusqu'ici retrouvé des productions, par le motif peut-être que celles-ci ont été publiées sans indication de ville ni d'atelier.

Le beau mouvement typographique qui s'était manifesté à Louvain à la fin du 15e siècle et auquel nous devons tant de magnifiques éditions, véritables monuments de l'histoire de l'art, ne dura point. Un fait semble prouver qu'au commencement du 16e siècle tous nos ateliers étaient fermés. C'est à Anvers, chez Godefroid Back, que l'administration communale de Louvain fit imprimer, en 1505, sa circulaire pour annoncer une loterie qu'elle allait ouvrir. Or, si on avait eu alors, en ville, un atelier en activité, il est à supposer que nos édiles ne se seraient pas adressés à un typographe étranger pour l'impression de la circulaire dont nous venons de parler. Nous lisons dans le compte de cette loterie le passage suivant :

« Item, betaelt JANNE LAUWAERT, *liberarier* van Luydick, van ijm loetbrieven die GODEVAERT BACK, printere woenende tot Antwerpen (*sic*) per quitantien des voerscreven Jans, gedateert ultima maii anni XVc cñ vive, die somme gedragen tot xiiij livers. »

On y trouve ensuite la quittance suivante entièrement de la main de Godefroid Back :

« Ik GOVART BACK, printer t'Antwerpen, *int Voghelhuys*, ken my vernoecht te syn van der stad van Loeven van iiij^{m} en iij^{c} loetbrieven, die ic voerdie stat ghemaeꝗt hebbe, daer af te summe ghedroech xxxj gulden, van welken xxxj gulden ic ontfangen hebbe in gelde XV gulden, I stuyver, eñ voert d'ander ingheleit hebbe in looten. In kennesse der waerheit heb ic dit selve ghescreven eñ ghemerckt met minen merck. »

Signé : GOVART BACK. »

Nous venons de faire connaître les renseignements que nous avons recueillis dans les archives sur nos premiers imprimeurs. Si ces détails sont de nature à intéresser nos bibliophiles, nous leur communiquerons, un jour, les particularités que nous avons trouvées sur les typographes les plus remarquables de Louvain, au 16e siècle.

Ed. VAN EVEN.

Louvain, décembre 1865.

LA LIBRAIRIE

DE LA

COLLÉGIALE SAINT-PAUL A LIÉGE

au XVe *siècle*

En matière de bibliographie, la rareté d'un livre est aujourd'hui un motif suffisant pour attirer l'attention des amateurs, et, quoiqu'il ne s'agisse pas ici d'un livre mais bien d'un simple catalogue, je n'hésiterais pas à en proposer la publication pour cette seule raison que, dressé à Liége au milieu du quinzième siècle, il est, je crois, le seul inventaire connu de manuscrits belges de cette époque.

Mais il se recommande encore autrement que par la simple curiosité aux lecteurs de ce Bulletin : la description d'une bibliothèque au XVe siècle peut en effet être considérée comme un document précieux d'histoire littéraire.

Liége ayant possédé de 855 à 1050 une des premières et des plus célèbres écoles de l'Europe, on doit admettre qu'il existait très-anciennement dans cette ville une bibliothèque remarquable. L'enseignement donné alors aux clercs ne s'étendait guère, il est vrai, au delà de la connaissance des saintes Écritures, de la dogmatique et des éléments du droit civil ; mais les écrits célèbres des Godeschalc, des Francon, des Étienne, des Éracle, des

Walbodon, des Wason, des Adelman, etc. sur l'histoire, la musique, l'astronomie et les mathématiques, peuvent faire supposer avec quelque vraisemblance que les hommes studieux et savants qui abondaient alors à Liége, s'étaient aussi procuré des copies de manuscrits sur les sciences et la littérature profane.

Les écoles formant une dépendance de la cathédrale St Lambert, sous la direction du *magister scolarum*, les livres qui servaient sans doute à l'enseignement (1) se conservaient dans l'enceinte de l'église.

Au XIIe siècle les écoles languissaient à Liége; mais les travaux littéraires de nos princes et de nos tréfonciers, les diplômes des empereurs, les documents historiques et les manuscrits de toute espèce, reposaient encore intacts sous les arceaux de l'antique cathédrale, lorsqu'en 1185 un incendie immense vint anéantir le temple avec tous ses trésors. Rien ne fut sauvé (2).

Cependant, malgré tout ce que l'on a pu dire, malgré la corruption presque générale des mœurs qui étouffait les intelligences, et les préoccupations politiques qui absorbaient les esprits, les études n'étaient pas mortes tout-à-fait dans la vieille cité ; quelques hommes au moins, dans la solitude des cloîtres, entretenaient avec soin sous la cendre le feu qui devait, plus tard, briller encore d'un si vif éclat.

---

(1) « Quanta fuerit illi (Notgero) in educandis pueris scholaribusque disciplinis instruendis sollicitudo, hinc maxime probatur, quod semper, dum in via pergeret, scholares secum ducebat... a quibus etiam librorum copiam, cum cœteris scholaribus utensilibus, circumferri faciebat. » (Anselme dans Chapeauville, I, 217).

(2) « Postquam tota illa elegans pulchritudo, pictura veteris et novi testamenti, cum aliis ecclesiasticis historiis et gestis diversorum pontificum incendio concremata esset. » (Gilles d'Orval dans Chapeauville, II, 129).

Un demi siècle à peine s'était écoulé depuis le désastre de 1185, qu'une librairie nouvelle enrichissait les trésors de St Lambert. En 1230, Gilles d'Orval venait y puiser les matériaux de son importante chronique (1), et en 1333, Pétrarque, attiré à Liége par la célébrité de ses collections de livres, y découvrait deux discours jusqu'alors inconnus de Cicéron (2).

Une bonne partie de ces livres provenait de legs testamentaires. En effet les nobles, le peuple et les laïcs en général étaient peu instruits, ayant bien autre chose à faire qu'à apprendre à lire et à écrire ; les clercs seuls possédaient donc des manuscrits que, à défauts d'héritiers directs, ils léguaient à l'une ou à l'autre église (3). C'est ainsi que, le 20 décembre 1390, un chanoine de Cologne fit don à la cathédrale St Lambert de tous ses livres de droit qu'il désigne en ces termes :

« Ego Henricus de Suderlande, canonicus Leodiensis et scolasticus sancti » Gereonis Coloniensis ecclesiarum, omnes libros meos juris canonici et » civilis, videlicet : digestum vetus inforciatum, digestum novum, codicem,

---

(1) « Omnem diœcesim Leodiensem illiusque veteres bibliothecas, ms. codicibus instructas, S. Mariæ sanctique Lamberti,.... S. Laurentii prope Leodium, s. Jacobi Leodiensis, et alias, ipse præsens excussit. » (Chapeauville, II, préface).

(2) V. dans le Bulletin de l'Inst. Archéol. liégeois I, 233, un article de M. Hénaux.

(3) Quelquefois aussi cependant à des parents ou à des amis : « Item je laisse en pure almoisne à Col. Pangnoteal, fil Maroie, ma cusinne, ung breviaire al ordinaire Saint Lambert, avec des additions al ordinaire de sains Bertremeir à derier, à fermas d'argent contenant dedens les fermas, c'est assavoir à dos, des fleurs de lys. Item ung grecim (?) escript sour parchemin gloset. Item ung livre en grand volumes à coverture de bois contenant les v historez de maistre de Jehan de Mandeville, le lynage de monde et plusieurs aultres bonnes doctrinez. » (Testament de Ger. Staffaż, chanoine de St Barthélemy, 1439).

» parvum volumen *ligneum* super codicem, Andream de Barulo super tres
» libros codicis, decretum, decretales, sextum librum decretalium, clementi-
» nas, summam Ostiensis, Innocentium, Ostiensem in duobus voluminibus,
» Bernardum Compostulanensem, Henricum Boyc super decretales in
» duobus voluminibus, Archydyaconum et Johannem monachi, et novellam
» Johannis Andree super sextum librum decretalium, Dynum et novellam
» Johannis Andree super regulas juris libri sexti, decriminationes palatii
» apostolici, Mandagotum et Johannem Caldrini de interdicto, et summam
» confessorum, reverendis dominis meis capitulo ipsius ecclesie Leodiensis
» dono donatione perfecta et irrevocabili inter vivos, retento michi ipsorum
» librorum usufructu, reservata etiam michi potestate dictam donationem
» in parte vel in toto libere revocandi si necessitas michi evenerit, super
» quo mee fidei stari volo... Acta fuerunt hec superius in parvo studorio
» suo hyemali domus habitationis sue quam infra civitatem ecclesie S. Cuni-
» berti Coloniensis inhabitare solet, presentibus ibidem discretis viris
» domino Hermanno de Bockenburde presbytero et Henrico de Udem
» rectore Scholarum ecclesie sancti Cuniberti predicte (1).

Dans le principe, toutes les collégiales et même la plupart des paroisses du diocèse de Liége avaient des écoles (2), de façon que l'on peut assurer qu'il existait autrefois plus d'écoles latines dans le pays qu'aujourd'hui même. Mais on ne doit pas, paraît-il, en conclure qu'une bibliothèque était annexée à chacun de ces établissements. Nous voyons en effet maître Gilles de Vinalmont, licencié ès-droits, chanoine de Tongres et de Huy, official de 1387 à 1389 et enfin doyen de St Denis à Liége, instituer ou rétablir, par testament du 25 avril 1424 dans cette dernière collégiale une collection de livres.

« *Lego omnes alios meos libros capitulo ipsius ecclesie Sti*

---

(1) Charte de St Lambert. N° 895 de l'*Inventaire* de M. Schoonbroodt.

(2) Mais elles n'étaient pas toutes aussi célèbres que celle de St Lambert ni même celle de la collégiale de St Barthélemy qui avait aussi une grande réputation au XIe siècle. (*De l'instruction publique au moyen-âge*, par Ch. Stallaert et Ph. van der Haeghen, in-4°, p. 98).

» *Dionysii leod. ad opus unius perpetue librarie eiusdem eccle-*
» *sie ut in ipsa libraria ponantur, recondantur, legantur,*
» *conserventur, cooperiantur et aptentur ordinate. Ita quod*
» *nullatenus extra ipsam librariam transportentur, nec commo-*
» *dentur, nec aliquo modo alienentur. Sed canonici et persone*
» *dicte ecclesie Sti Dyonisii et alie ydonee et ad hoc apte possint*
» *in ipsa libraria, de die et non de nocte, studere et aliqua per*
» *seipsas extrahere et transcribere, sine lesione, maculatione*
» *et dampno librorum eorumdem* (1). »

En 1438 mourut à Liége un chanoine de St Paul, maître Henri de Piro, licencié en droit canon et ancien prévôt de l'église St Cunibert à Cologne. Cet homme qui paraît avoir été très versé dans la science du droit, possédait de nombreux manuscrits; mais comme dans sa collégiale il n'existait pas à cette époque de bibliothèque, il les laissa au chapitre de St Lambert. « *Non reliquit ecclesie libros, quia tunc apud ecclesiam adhuc non erat libraria ; reliquit ergo apud ecclesiam Leodiensem notabiles libros juris canonici* (2). »

Son neveu Henri de Piro, le jeune, maître ès arts et habile musicien, lui succéda dans sa prébende (3). Ce fut lui qui jeta les

---

(1) Cartulaire de N. D. à Tongres t. I, p. 263 Vo. cité par M. C. de Borman dans le Bulletin du Bibliophile Belge.

(2) Ce n'est pas à dire que l'église fût totalement dépourvue de livres ; D. de Blochem cite en effet dans son catalogue quelques livres *quos ecclesia ab antiquo habuisse videtur*, entre autres deux qui eurent à souffrir d'une inondation de la Meuse en 1408. Dans ce désastre périt un magnifique missel que le chanoine Henri de Gorre avait fait écrire et dont les fermoirs en argent se conservaient dans la trésorerie (V. Bull. de l'Inst. arch. liég., t. VI, pp. 304 et 373).

(3) Henri de Piro, junior, (alias Brunonis) docteur ès lois, un des plus grands hommes de son siècle. Il assista au concile de Constance, enseigna

bases de la librairie de la collégiale St Paul en lui faisant cadeau, de son vivant, de 7 volumes auxquels il en ajouta 10 autres par disposition testamentaire. « *Magister Henricus de Piro junior plures notabiles libros Aristotelis ac in poetria legavit ecclesie S. Pauli, et quosdam in vita assignavit.* » A ce premier noyau vinrent se joindre, en 1448, neuf ouvrages considérables sur le droit laissés par maître Pierre de Bruxelles, chanoine de St-Paul (1).

Adam de Papenhoven, chanoine de St-Paul et chancelier du prince évêque, mort en 1453, Pierre Van der Meulen, doyen de St-Paul, mort en 1459, et Thierry de Nieuwenstein, aussi doyen, mort en 1460, suivirent tour à tour ces généreux exemples en léguant à leur collégiale, le premier, 87 volumes, le second 12 et le troisième 73, de sorte qu'en moins de 25 années le chapitre de St-Paul se trouva en possession d'une bibliothèque de plus de 200 manuscrits presque tous sur parchemin.

A cette époque vivait un autre chanoine de St-Paul nommé Daniel de Blochem; muni de sa prébende en 1444, il devint écolâtre en 1461 et remplit les fonctions de cette dignité jusqu'en 1467, époque de sa mort (2). Ayant eu l'idée d'écrire l'histoire des

---

à l'Université de Cologne, puis en 1427 à celle de Louvain dont il devint recteur; mais après 4 années il retourna à sa première chaire et enfin entra chez les chartreux de Cologne (Foppens, *Bibl. Belg.*, t. I, p. 460). Il a écrit plusieurs ouvrages, entre autres un traité *De esu et abstinentia carnium* cité dans le voyage littér. de deux Bénédictins, t. II, p. 97; des commentaires sur les IV livres des Institutes de Justinien conservés ms. à la bibliothèque de Paris; *quœstiones III de exemptione redituum.*

(1) Ce chanoine donna ses soins au classement de la bibliothèque naissante. (V. Bull. de l'Inst. arch. liég., t. VI, p. 373).

(2) D. de Blochem contribua de ses deniers à l'aménagement d'un local convenable pour la librairie qui, si nous comprenons bien, se trouva à partir de l'an 1455 dans le vestiaire près du chœur (V. Bull. de l'Inst. arch. liég., t. VI, pp. 373 et 378).

doyens de sa collégiale, il consacra quelques feuillets de son livre à la description des volumes qui reposaient de son temps dans la librairie (1).

Cet inventaire, écourté, dressé sans ordre, sauf en ce qui concerne les livres d'Adam de Papenhoven, présente en plusieurs endroits, le caractère de véritables hiéroglyphes. On ne pouvait songer à le publier dans cet état sans s'exposer à commettre de graves erreurs et sans paraître donner à ses lecteurs une énigme à déchiffrer.

Après avoir, aussi bien que possible, classé les ouvrages par catégories, nous avons tâché de déterminer quelques unes des indications données par Daniel de Blochem (2).

Si le résultat de nos recherches n'est pas complet, au moins suffira-t-il, croyons-nous, pour démontrer l'activité intellectuelle qui régnait à Liége à une époque que les philosophes des siècles passés ont qualifiée de barbare. Les ouvrages de littérature profane qu'on y rencontre prouveront aussi que la renaissance des lettres ne date pas dans notre pays tout-à-fait seulement de la prise de Constantinople. D'un autre côté, on ne verra pas sans

---

(1) M. Thimister, chapelain de St-Paul, a utilement consulté ce manuscrit pour la composition de son *Histoire de l'ancienne collégiale St-Paul, aujourd'hui cathédrale de Liége*, publiée dans les Bulletins de l'Institut archéol. liégeois, tomes VI et VII. C'est à lui que nous devons la connaissance du *Repertorium* qui fait le sujet de cet article et dont il nous a prié de faire usage parce que cette matière ne se rapportait pas directement à son sujet.

(2) Nous avons principalement consulté à cet effet : Grässe, *Litterargeschichte;* Panzirolus, *De claris legum interpretibus;* Savigny, *Geschichte des roemischen rechts;* Hain, *Repertorium bibliographicum;* Fabricius, *Bibliotheca;* Ellies Dupin, *Nouvelle bibliothèque des auteurs ecclésiastiques*; Jöcher, *Algemeines gelehrten Lexicon.* 1750-1819. Migne, *Patrologie.*

intérêt, en parcourant ce *reportorium*, comme l'appelle Daniel de Blochem, l'estime, l'affection, dirai-je, que les hommes studieux de cette époque avaient pour leurs livres, les uns, fruits de leurs veilles laborieuses et écrits de leur propre main (nos 90, 230); les autres, copiés par leur ordre et à leurs frais (nos 61, 62, 63, 165) et quelquefois enrichis de miniatures (n° 189). Comme ils savaient en apprécier la rareté (nos 59, 170), avec quels soins ils les léguaient individuellement et en les spécifiant à leur église, soit immédiatement après leur mort, soit après le décès de l'un ou l'autre personnage auquel ils en laissaient l'usufruit, par amitié (nos 64, 229) ou par reconnaissance (n° 70). Avec quelle sollicitude ils recommandaient à leurs exécuteurs testamentaires de les déposer dans les chaînes de la librairie (1), en exigeant que jamais, crainte de les perdre, il ne fût permis de les emporter hors de l'église (n° 170).

En commençant l'examen de ce catalogue je nourrissais en secret une double espérance : l'une de découvrir parmi ces titres tronqués quelque ouvrage ignoré d'un écrivain liégeois tout aussi peu connu ; l'autre de pouvoir désigner encore aujourd'hui après un espace de quatre siècles, dans un dépôt public ou dans quelque grande bibliothèque particulière, l'un ou l'autre des manuscrits de St-Paul. J'ai été trompé dans cette attente. A peine pourrait-on, quant au premier point, donner à l'histoire littéraire de notre vieille principauté une indication nouvelle (n° 239). Quant au second, la déception est complète. Les manuscrits de la librairie de St-Paul, et par conséquent bien d'autres, sont-ils donc dispersés si loin, ou ont-ils été tous anéantis par les ciseaux du

---

(1) « Sciendum quod omnes et singuli libri, superius nominati, repositi fuerunt et sunt ad librariam S. Pauli in Cathenis » (D. de Blochem, ms. de la cathédrale St-Paul, à Liége.)

relieur et le marteau du batteur d'or? Cette dernière supposition devient, hélas! fort probable lorsque l'on voit le peu de cas que dans les siècles suivants les chapitres de nos cathédrales eux-mêmes faisaient de ces vénérables monuments des études d'un autre âge. Voici en effet une décision capitulaire des chanoines de St-Lambert à Liége qui donne à penser sur le sort que plusieurs d'entre eux ont subi :

« 19 décembre 1635 : Mes seigneurs du chapitre de Liége ayant » ouy le rapport de MM. les directeurs d'avoir contracté avec » Jean Ouwerx, imprimeur, pour la vendition des livres estans en » la bibliothèque dudit chapitre, parmy 1° payant ès mains du » recepveur Crassier 600 florins Brabant et 2° quittant toutes » impressions touchant l'affaire contre A. de Kerckem, desquelles » il n'est pas payé, sçavoir le dernier imprimé intitulé : *Res-* » *ponse confutatoire*, et un autre antérieur en feuillet, ont » approuvé ledit contract, ordonnant à maitre L. Wolschart de » luy délivrer lesdis livres en monstrant quittance. »

Quelques anciens volumes sur parchemin ne furent exceptés de cette vente que pour subir peu d'années après un sort plus triste encore : « 7 febr. 1652 : Domini mei capsas seu armaria ad » cappas conservandas facienda esse decreverunt, et ut aliquæ » pecuniæ in eum finem paratæ habeantur, *libros antiquos per-* » *gameneos et ecclesiæ inutiles dividendos (divendendos?) esse* » *censuerunt*, illius curam magistro fabricæ committentes. »

REPORTORIUM (sic) LIBRORUM ECCLESIE SANCTI PAULI LEODIENSIS

Libri Theologie.

1. Biblia pulchra.

2. Biblia parva in pergameno.

3. Vocabularius quidam antiquus super Bibliam ; jacet circa aquam sancti Kalixti (1).

Guilielmi Britonis ordinis fratrum minorum opusculum difficilium vocabulorum Bibliæ. Cet auteur vivait au XIIIe siècle. M. de Reiffenberg (3me mémoire, p. 18-19) dit : nous n'oserions assurer que cet ouvrage fût en usage en Belgique.

4. Psalterium non ligatum.

5. Glosa ordinaria super Psalterium extensum ; jacet in choro ante Decanum.

6. Cassiodorus super Psalterium, in parvo volumine.

Le commentaire de Cassiodore sur les Psaumes fut imprimé à Bâle en 1491.

7. Expositio quedam super Psalterium, incipiens : *Flebat Johannes.*

---

(1) Sur la fontaine de St Callixte, v. *Bull. de l'Inst. Archéol. Liégeois*, t. VI. p. 257.

8. Expositio super Psalterium, in pergameno, incipiens : *Sicut olim manna habuit delectamentum.*

9. Expositio super Psalterium, in papiro, incipiens : *quia grata sit.*

10. Expositio super Psalmum *Miserere mei Deus.* In eodem : tractatus de tribus dietis vie Paradisi.

11. Leviticus, cum glosa, in parvo volumine.

Cette glose était probablement de Raoul le noir, moine de St Germer dans le diocèse de Beauvais, vers 1150. Il laissa 20 livres de commentaires sur le Lévitique.

12. Ewangelium Luce, cum expositione.

13. Ewangelium Mathei, cum glosa, in parvo volumine.

14. Expositio quedam super Ewangelium per anni circulum, in parvo volumine pergamenio.

15. Bonaventura super Johannem, et quedam alia in eodem volumine.

Ce fut St Bonaventure qui, après la mort du pape Clément VI, proposa aux cardinaux indécis de choisir à sa place Thibaut, archidiacre de Liége, qui porta le nom de Grégoire X. Ce pape en reconnaissance le créa cardinal en 1274. Huit volumes de ses œuvres furent imprimés à Rome en 1588 ; les cinq premiers sont des commentaires sur l'Écriture sainte ; le 6e comprend des œuvres de piété ; le 7e, des traités de morale ; le 8e, des opuscules à l'usage des religieux.

16. Daniel propheta, cum glosa, non ligatus.

17. Expositio super ympnos, in papiro.

18. Epistole canonice et Job, cum commentis, in uno volumine.

Les épîtres canoniques sont les lettres de St Pierre, St Paul, St Jean, etc. qui font partie de l'Écriture sainte. Ces commentaires étaient probablement de Rupert, moine de St Laurent à Liége, puis abbé de Deutz, mort en 1135, qui laissa beaucoup d'ouvrages dogmatiques, historiques et exégétiques.

19. Epistole Pauli atque expositio circa illas, in uno volumine pergamenio.

20. Glosa super epistolas Pauli ; jacet in choro ante stallum Prepositi in dextero latere. Predictam glosam reliquit capellanus Godefridus de Lobio de Colonia decanus ecclesie, ut ad finem ibidem patet.

21. Quidam liber pergamenius de exemplis sacre Scripture.

22. Liber papirius continens meditationes sacre scripture. In eodem habetur qui dicitur *Conscientia beati Bernardi.*

23. Multiloquium in sacra Scriptura, in pergameno.

Smaragdus, moine de St Maximin en 900, a laissé un *opusculum de multi loquio.*

24. Liber sententiarum.

Pierre Lombard, évêque de Paris en 1150, croyant appaiser les discussions qui agitaient les scolastiques au XIIe siècle, entreprit de faire un recueil des passages des pères de l'église, sur les principales questions en litige. Ce recueil fut intitulé le *livre des sentences,* nom que l'on donnait communément alors aux ouvrages de théologie. Celui-ci l'emporta sur tous les autres et fut bientôt seul enseigné dans les écoles, en sorte que son auteur fut appelé *le maître des sentences.*

25. Quartus sententiarum, in pergameno.

26. Nicolaus de Lira super libros Moysi.

Nicolas de Lyre (bourg du diocèse d'Évreux), né de parents juifs, se convertit et entra au monastère des mineurs de Verneuil, l'an 1291. Il donna des leçons publiques sur l'Écriture sainte dans le couvent des cordeliers de Paris. Il expliqua à la lettre toute l'Écriture et fit des postilles ou commentaires sur tous les livres sacrés, qui furent imprimés à Rome en 1471 et à Bâle en 1494 *cum glosa ordinaria.*

27. Idem Nicholaus super libros Josue, Judicum, Ruth, Regum, Paralipomenorum, primum Esdre, Neemie, Hester, Tobie, Judith et Job.

28. Similiter idem Nicholaus super Proverbia, Ecclesiastem, Cantica canticorum, librum Sapientie, Ecclesiasticum, duos libros Machabeorum et secundum Esdre. Tractatus de differentia nostre translationi (sic) ab hebraïca veritate veteris Testamenti.

29. Item idem Nicholaus super quatuor magnos prophetas, Baruch, duodecim parvos prophetas et supra duo ultima capitula Danielis.

30. Adhuc idem Nicholaus super quatuor Ewangelia et Psalterium.

31. Item idem super Epistolas Pauli, actus apostolorum, epistolas canonicas et super apocalypsim.

32. Rationale divinorum, in pergameno; jacet in choro ad latus Decani et fuit relictum per Albertum Potter, canonicum.

Guillaume Durand, docteur de Bologne, évêque de Mende en 1286, a laissé le Miroir du droit, le Répertoire du droit et le Rational des offices divins, imprimé à Lyon en 1516. Il était si habile dans les affaires qu'il fut surnommé le *père de la pratique*.

33. Aliud rationale divinorum, in papirio; jacet in libraria.

34. Liber pergamenius de ecclesiasticis officiis.

Jean, évêque de Rouen, né vers le commencement du xve siècle, neveu de Richard, duc de Normandie, a laissé un traité de *officiis ecclesiasticis*.

35. Epistole Augustini contra Arrianos, in parvo volumine.

36. Epistole quedam Leonis pape primi ad quosdam imperatores, in parvo volumine aliqualiter destructo alluvione Mose.

37. De administratione sacramentorum.

38. Expositio quedam super quasdam sequentias, in pergameno.

Les *séquences* sont les hymmes qui suivent l'épître de la messe.

39. Secunda secunde sancti Thome in pergameno.

Les ouvrages de St Thomas d'Aquin, imprimés à Venise en 1490, forment 17 vol. in-f°. La *Somme Théologique*, dont il est ici question, comprend les 10e, 11e et 12e livres. La seconde partie de cet ouvrage est tellement longue qu'il a fallu la diviser elle-même en deux livres. Il faut donc lire : *Secunda pars secunde partis summe Sancti Thome.* Il y traite de Dieu, de son existence, de ses attributs, des trois personnes divines, etc.

40. Liber papirius de Purgatorio Patricii.

St Patrice, évêque et apôtre d'Irlande, né en Angleterre en 372. On a de lui une lettre à Toratius, des canons synodaux et sa confession.

41. Libellus de quatuor instinctibus divinis.

Henri d'Urimaria, de l'ordre des ermites de St Augustin, naquit en Thuringe au commencement du XIVe siècle. Il laissa plusieurs ouvrages, entre autres le traité des quatre instincts, imprimé à Venise, 1498.

42. Libellus Innocentii pape tertii de miseria humane conditionis.

Le traité du mépris du monde, ou de la misère de l'état de l'homme, écrit du pape Innocent III, divisé en 3 livres, est un ouvrage de piété, analogue à l'Imitation de J. C. Il a été imprimé pour la première fois à Paris en 1482.

43. Quidam liber pergamenius continens plurimorum sanctorum legendas.

Probablement du frère Jacques de Voragine.

44. Sermones de sanctis, in pergameno.

45. Quidam liber sermonum, in pergameno, incipiens : *ab adventu Domini.*

46. Liber dyalogorum Gregorii, in pergameno.

Les 6 livres de dialogues de St Grégoire le Grand, pape, ont été imprimés souvent, entre autres dans la *Patrologie* de Migne.

47. Lectura Innocentii.

48. Margarita Angeli super Innocentium, in papiro.

49. Liber Franconis, magistri scolarum (secundum modum

tunc loquendi, hodie, scolastici Leodiensis), de jejunio iiij^or temporum, editus sub Theoduino episcopo Leodiensi.

Francon, écolâtre de Liége en 1066 était célèbre comme musicien. De tous les ouvrages qu'il a composés, celui sur la quadrature du cercle a seul été imprimé ; celui sur le jeûne n'est pas cité par Bec-de-Lièvre, mais est cependant connu. (V. la *Patrologie* de Migne, vol. CXLIII, col. 1874). — Notre catalogue dit que cet ouvrage ne fut édité que sous Théoduin, évêque de Liége de 1048 à 1075. Il y avait en effet des mss. inédits, c'est-à-dire dont il n'existait que l'exemplaire autographe, et d'autres *publiés*, c'est-à-dire vulgarisés par des copies, avec le consentement de l'auteur. Voici un passage de la préface de Hocsem qui établit ce fait : *Et quia gesta et fortia facta Principum bellica a fortuna plerumque procedunt, conscripta consideratione prædicta non debent quoad vixerint* PUBLICARI... *obtestor quatenus penes vos maneat et in publicum non procedat* (Chapeauville, II, 362). Cependant le rapprochement des dates où Francon écrivait et du règne sous lequel son livre a vu le jour, nous fait croire que le mot *editus* a ici le sens de *composé*, *écrit*.

50. Ambrosius de jejunio.

51. Alfonsius ad convincendum Judeos.

Pierre Alphonse, juif espagnol qui s'appelait Moyse, se convertit l'an 1106 et fut tenu sur les fonts par Alphonse, roi d'Espagne. Il a composé un ouvrage en forme de dialogue entre un juif et un chrétien sur la vérité de la religion chrétienne, divisé en 12 chapitres.

52. Sacramentale Guilhelmi, in antiquo papiro, cum quibusdam aliis.

53. Ludolphus de vita Jesu Christi, in duobus magnis voluminibus papiriis, quoad extremitates pergameno insertis.

Ludolphe, ou Landulphe, Saxon, après avoir passé 30 années dans l'ordre des frères prêcheurs, se fit chartreux dans le monastère de Cologne et devint prieur de la chartreuse de Strasbourg vers 1330. Il a fait une vie de J. C. tirée des 4 évangélistes et autres auteurs ecclésiastiques, avec des commentaires et des prières sur chaque chapitre. Ce livre a été imprimé, sous le nom de Lentolfus de Saxonia, à Nuremberg en 1478 par Ant. Coburger, à Strasbourg en 1483, etc.

54. Vita Jesu Christi, in tribus voluminibus papiriis que donavit ecclesiê Johannes de Molendino, canonicus St Pauli; jacet in libraria.

55. Liber quidam nigro coreo (*sic*) coopertus in quo habetur Prosper de vita activa et contemplativa.

56. Quedam bona opera Johannis Crisostomi.

57. Anselmus : cur Deus homo.

58. Prima pars Maligranati de penitencia, coreo rubro cooperta.

59. Lactantius Firmianus in bona littera, qui liber satis rarus est.

60. Pulcra hystoria tripartita.

Jean Charlier, surnommé Gerson, laissa de nombreux écrits souvent imprimés, notamment à Cologne en 1483, en 4 parties, dont la seconde, formée d'ouvrages moraux, comprend l'histoire tripartite ; il y traite des préceptes du décalogue, de la confession, de l'art de bien mourir etc. Cet ouvrage fut trouvé si utile que les évêques de France le choisirent dans leurs synodes pour instruire les prêtres.

61. Philobiblon cum certis aliis, in modico volumine, quem scribi fecit Petrus de Molendino.

62. Basilius de vera virginitatis integritate, quem Petri (Petro ?) de Molendino scripserunt cruciferi Leodienses.

63. Sermones beati Effrem heremite, quos scribi fecit ornate P. de Molendino.

64. Breviarium unum, in pergameno et satis magno volumine, quod reliquit ecclesie magister Henricus de Piro post Henrici filii sui mortem.

65. Liber papirius, in extremitatibus pergamenius, incipiens : *Anno xlij° post passionem Domini*, in quo continentur 1° Dis-

putatio corporis et anime, 2° plura rygmata gallica et miracula, in latino.

1° Le vénérable Hildebert, moine à Cluny puis archevêque de Tours, mort en 1135, laissa des lettres, des poésies, des écrits biographiques, moraux et éxégétiques, entre autres le *liber de animæ et carnis conflictu.*

66. Liber incipiens : *unica lux mundi*, in pergameno.

67. Liber pergamenius incipiens : *Dolor me compellit.*

68. Liber dictus *nomina filiorum Israel*, in parvo volumine.

69. Canonum statuta.

Libri juris canonici.

70. Decretum pulchrum, quod dederunt executores Petri de Mall, canonici.

Gratien, moine de Bologne, fit le premier, en 1151, une collection raisonnée de canons, de décrétales et d'extraits des Pères sur le droit ecclésiastique. Cette compilation fut appelée le *Décret* et servit aussitôt de base pour l'enseignement du droit canon ; elle reçut en peu de temps un grand nombre de commentaires ; la première édition fut imprimée à Mayence en 1472.

71. Casus super decretum, in pergameno.

72. Bohic super primum et secundum decretum.

Henri Boeck (Boich, Bouhic), docteur en droit, né en Bretagne, mort en 1350, a fait un commentaire sur les 5 livres des décrétales, sur le 6e et sur les clémentines, imprimé à Venise en 1576.

73. Bohic super quartum decretale.

74. Volumen continens tabulam distinctionum Bo. atque repetitio Petri de Anco. in C.

1° (V. n° 72). 2° Pierre de Anchorano, de Bologne, issu de la famille des Farnèse, célèbre jurisconsulte, vivait vers 1410. Il a composé des commentaires sur les décrétales et les clémentines et d'autres ouvrages de droit.

75. Abbreviatio materie decretorum, in pergameno.

76. Decreta quedam summorum Pontificum cum cathalogo eorumdem, in parvo volumine.

Ces extraits des décrets des papes servaient à cette époque de manuel pour les professeurs de droit canon.

77. Decretales, in magna forma.

78. Decretales, in parva forma.

79. Decretales cum glosa competenter bone (*sic*).

80. Casus Bernardi super decretales, in pergameno.

Bernard, prêtre et coste de l'église de Compostelle, fut chéri du pape Innocent IV qui le nomma son chapelain. Il a fait un traité des cas sur les 5 livres des décrétales, imprimé à Nuremberg en 1493, un recueil des bulles des papes, etc. Il existe aussi un livre intitulé : *Casus longi Bernhardi* (*Parmensis canonici Bononiensis*), Arg. 1488.

81. Reportorium Anthonii de Butrio, in duobus voluminibus.

Antoine de Butrio, jurisconsulte de Bologne, à la fin du XIVe siècle. Il a fait un commentaire sur les cinq livres des décrétales, un sur le 6e, un répertoire du droit civil et canonique plusieurs fois imprimé et quelques traités de droit civil.

82. Sextus decretalium et clemen. sine glosa, in pergameno.

83. Pars sexti decretalium, sine glosa.

84. Sextus decretalium cum apparatu archidiaconi.

Guy de Baëf ou de Buysio, appelé l'archidiacre de Bologne, jurisconsulte, vivait vers l'an 1290. Il a fait 3 livres de commentaires sur le décret et 5 sur les décrétales, ouvrage appelé le *Rosaire* et imprimé à Venise en 1580.

85. Sextus decretalium cum apparatu Jo. An.

Jean d'André, le plus célèbre jurisconsulte de son temps, enseigna pendant 45 ans dans l'université de Bologne et mourut en 1348. Il fit des novelles ou commentaires sur les 5 livres des décrétales et sur le 6e, appelés l'*apparat*, d'autres aussi sur ce 6e livre appelés *Novelles* ; des questions féodales, une somme des fiançailles, du mariage, du degré de parenté, etc.

86. Sextus cum glosa seu apparatu Jo : mo. et in fine continet glosam Jo : mo : circa extravagantias Bonifacii viij, incipientem : *antiquorum de anno jubileo.* (1).

Jean le Moine surnommé Descranches, créé cardinal en 1294, fonda à Paris, en 1302, le collège qui porta son nom. Il est auteur de l'apparat ou commentaire sur le 6e livre des décrétales, imprimé à Paris, 1535. Nous n'avons pas trouvé ailleurs l'indication du second commentaire cité ici.

87. Guilhelmus de Mon. laud. super clementiam (*sic*), cum aliis.

Guillaume de Montledun, célèbre jurisconsulte de l'université de Toulouse, vers 1335, composa beaucoup d'ouvrages sur le droit canonique. Son traité sur les clémentines a été plusieurs fois imprimé.

88. Gencelinus super clementiam.

Gancelinus (Gentzelinus ou Zentzelinus) Cassanus (Cassanhis ou Cassagnies), célèbre docteur en décrets, du commencement du XIVe siècle, enseigna à Toulouse et à Montpellier, et fut ensuite chapelain de Jean XXII et auditeur du sacré palais. Il a fait *glossæ in constitutiones extravagantes Johannis XXII* et *apparatus in decretales.*

89. Summa Raymondi cum glosa Guilhelmi Duran. in pergameno.

Raymond de Pennafort, ou de Rochefort, né à Barcelone en 1175, fut professeur de droit canon à Bologne, cardinal vers 1220, enfin général de l'ordre des frères prêcheurs. Il est auteur de la compilation des cinq livres des décrétales, qui fit partie du corps du droit, servit de règle dans les écoles et de loi dans les jugements. L'ouvrage cité ici est une somme de cas de conscience, imprimée à Rome en 1603, divisée en 3 parties, 1° péchés contre Dieu, 2° contre le prochain, 3° des dispenses, des pénitences, etc. (Pour Guil. Durand, v. n° 32).

---

(1) D. de Blochem doit s'être trompé dans la rédaction de cet article, car les *extravagantes* ou *constitutiones viginti* sont du pape Jean XXII, tandis que le 6e livre des décrétales est d'Innocent viij. Il faut donc lire : *liber sextus decretalium* Bonifacii viij.... *extravagantes Johannis XXII.*

90. Expositio quedam circa summam Raymondi, in papiro, quam Adam de Papenhoven propria manu scripsit, incipiens: *Jube Domine.*

91. Summa Monaldi, ordinis minorum, quam dedit Henricus de Piro junior.

Monalde, de l'ordre des frères mineurs, mort en 1332, est l'auteur de la somme des cas de conscience que l'on appelle *dorée*, imprimée à Lyon 1518.

92. Pulcra summa confessorum, in pergameno.

93. Apparatus Juno. et Composto in uno pulcro volumine, quod reliquit magister Gerardus de sancto Trudone, advocatus Leodiensis et patronus altaris st. Trinitatis. (1).

94. Composto. in pergameno.

95. Summa collectionum sive colloquium, in papiro.

96. Speculum judiciale.

Le miroir du droit par Guill. Durand, espèce d'histoire littéraire du droit. (V. nº 32).

97. Additiones Jo. An. super spe (culum).

Additions au miroir du droit de Guil. Durand par Jean d'André. (V. nºs 32 et 85).

98. Quidam liber in pergameno cum nigro corio, incipiens: *Apud Romam.* Continet 1º fabulas; 2º libr. scacor.; 3º Jo. Calda. de ecclesiastico interdicto; 4º quamdam summam de feudis; 5º summam Jo. Andree de electione; 6º summam ejusdem de sponsa et matre; 7º quemdam tractatum de terminis juris juxta ordinem alphabeti; ultimo librum vulgarem *Wapen merten.*

---

(1) Ce chanoine possédait des connaissances étendues en sciences naturelles (V. Bull. de l'Inst. arch. liég. t. VI, p. 306).

99. Initium distinctionum Jo. Caldri. in aliquas decretales.

Jean Calderin, fils adoptif de Jean d'André, jurisconsulte de Bologne, vivait vers 1360. Il fit un commentaire sur les décrétales resté inédit, un traité de l'interdit ecclésiastique, imprimé à Venise, 1584, une table de tous les passages de l'Écriture, cités dans les décrétales, des conseils et des répétitions de droit civil.

100. Gaufredus de stilo curie Romane.

On connaît la *Summa formarum quæ in curia Romana frequentent*, de Gilles de Tuscaroni, juriste du XIIIe siècle.

101. Nove decisiones Rote.

102. Alie decisiones Rote, in papiro.

103. Consilia Dy. cum certis aliis, in pergameno.

Probablement de Dinus de Mugello, professeur de droit à Bologne, mort en 1303; il travailla au 6e livre des décrétales, fit un commentaire sur les règles du droit canonique et plusieurs ouvrages de droit civil.

104. Summa Godefridi, in pergameno.

De maître Godefroid de Trano, de Naples, chapelain du pape et auditeur de la Rote à la fin du XIIIe siècle. Il écrivit *quæstiones variae ; libri* V *Super titulis decretalium* ou *summa in titulos decretalium*, Venise, 1570.

105. Mandogotus de electione, in parvo libro pergameneo.

Guillaume de Mandagot, d'une famille illustre de Lodève, fut archevêque d'Embrun en 1295, puis cardinal. Il a travaillé au 6e livre des décrétales et composé un traité de l'élection des prélats.

106. Wilhelmus Mandogati Rolandinus (*sic*), de instrumentis conficiendis.

107. Statuta synodalia et provincialia, etc.

S. BORMANS.

(La fin au prochain bulletin.)

ÉCRIVAINS ET ÉDITEURS

Une histoire des plus curieuses serait celle des dessous-de-cartes littéraires. Quand nous voyons apparaître une de ces œuvres annoncées à grand fracas, acclamées par les mille voix de la presse, s'imposant, pour ainsi dire, aux lecteurs à force de bruit et de tapage, ou simplement un bon livre, faisant son chemin par son seul mérite, ne sommes-nous pas très désireux de connaître quel profit en a retiré l'auteur ? L'ouvrage se trouve à toutes les vitrines ; on l'achète, on en fait deux, trois, quatre éditions ; c'est fort bien, mais qu'en revient-il à celui qui le créa ? Doit-il se contenter de cette vaine fumée qu'on nomme la gloire, ou reçoit-il en outre quelque chose de plus terrestre, de plus substantiel ?

Il faut bien le croire ; car vous connaissez cent exemples de fortunes faites par la culture des belles-lettres. L'ère contemporaine en fournit un grand nombre, et les débats qui ont eu lieu en France sur la question de la propriété littéraire nous ont révélé les détails les plus inattendus et les plus étranges : ici un livre excellent, fruit de plusieurs années d'études, qui fait un peu plus que ses frais ; là des rapsodies théâtrales qui procurent à leur auteur de quoi rouler en carrosse. En Angleterre, c'est par millions de schellings que miss Braddon, la romancière en vogue, escompte ses succès ; aux États-Unis, les résultats ne sont pas moins brillants.

Et en Belgique ?

En Belgique, les choses se passent sans doute plus modestement ; mais enfin, on peut dire que, comme partout ailleurs, la littérature n'y est pas réduite à la vaine fumée dont nous parlions tout-à-l'heure. Nous avons — ou, du moins, nous en avions autrefois — des éditeurs qui rémunèrent le travail intellectuel, qui achètent des poëmes, des romans, des œuvres légères même, pour les publier à leurs risques et périls. Ils en retirent les bénéfices, il est vrai, mais ils ont commencé par donner aux auteurs une juste et préalable indemnité. Vous en doutez ?

Nous allons vous démontrer, au moyen de pièces authentiques, la réalité de ce que nous avançons.

Ayant recueilli, par hasard, quelques documents pour servir à l'histoire des relations entre les éditeurs et les hommes de lettres, nous en détachons ici quelques-uns qui concernent la Belgique. Trois de ces pièces ne sont, croyons-nous, que des projets ; mais elle n'en jettent pas moins quelque lumière dans les ténèbres de cette question délicate, ne fût-ce que pour nous faire connaître la valeur sonnante d'un ouvrage, déterminée par l'auteur lui-même. Ces trois pièces établissent aussi des relations entre des auteurs français et des éditeurs belges. En effet, au temps même de la contrefaçon, alors qu'ils n'avaient qu'à puiser gratis et à pleines mains, dans les immenses trésors de la littérature gauloise, nos imprimeurs ne dédaignaient pas, de temps à autre, d'acquérir la propriété de quelque ouvrage, et les écrivains français s'adressaient à eux pour leur proposer des affaires, c'est-à-dire des manuscrits. Si les gérants de nos anciennes manufactures de livres publiaient leur correspondance, il en sortirait probablement de curieuses révélations sur ce point.

Nous n'avons à faire ici qu'à des auteurs de deuxième ou troisième ordre ; il n'y a donc aucune moralité à tirer des documents que nous allons mettre au jour.

Le premier en date concerne M. Raban.

Connaissez-vous M. Louis François Raban ? Un peu, sans doute, pour avoir vu figurer ce nom sur le titre de quelques ouvrages *badins* qui traînent, sous l'œil fauve de la police, sur les tablettes des bouquinistes sans gêne. Quérard, qui le traite de fécond écrivain, et Vapereau, citent de cet auteur une foule d'ouvrages aux titres les plus agaçants, tels que la *Femme jésuite*, *Mon cousin Mathieu*, ouvrage condamné pour outrage à la morale publique, *La vie d'une jolie femme*, *Les mystères du Palais-Royal*, *Les amours secrètes*, *Dix ans de la vie d'une femme*, *Comme l'esprit vient aux filles*, etc. Il a commis une foule de romans « chers à la cuisine et à la caserne » comme dit Quérard, et pas mal de compilations historiques, sous divers pseudonymes aussi peu connus les uns que les autres. Né en 1795, M. Raban a commencé sa carrière littéraire en 1816, et publiait encore en 1859 un livre intitulé : *Plus de fraudes ! les falsificateurs dévoilés.*

En 1827, il se trouvait à Bruxelles et y passait l'acte suivant :

Je soussigné, Louis François Raban, vends et cède en toute propriété à M..... un manuscrit ayant pour titre : *Bruxelles en miniature*, moyennant la somme de cent francs que je reconnais avoir reçue.

M..... devenu propriétaire, pourra publier cet ouvrage quand bon lui semblera et sous tel format qu'il lui conviendra ; il pourra en outre faire disparaître les expressions qu'il ne trouverait pas convenables, et faire tous autres changemens, à la charge de me les communiquer.

Bruxelles, 1er *mars* 1827.

RABAN.

Nous avons fait de vaines recherches au sujet de l'existence de cet ouvrage : il n'est mentionné ni dans Quérard, ni dans la Bibliographie des Pays-Bas, ni dans les catalogues les plus riches. Nous espérons bien que le manuscrit n'est pas perdu et

que la capitale de la Belgique pourra encore se mirer un jour dans ce miroir retrospectif.

Trois ans plus tard, une autre illustration de ce temps-là se trouvait à Bruxelles et y cherchait un éditeur ; c'est M. Pierre Marie Michel Eugène Courtray de Pradel, le célèbre improvisateur français. Vous l'avez connu, sans doute, ce bohême de l'Hélicon, cet avant-dernier nourrisson des filles du Parnasse (M. Viennet vit encore), qui s'en allait, en ce temps là, de ville en ville, donner des séances de vers composés impromptu. Je lui ai entendu, comme tout le monde, créer en une heure une tragédie tout entière avec tous ses tiroirs : un confident, un récit de Théramène, les trois unités et cinq actes. Quand la recette à la porte avait bien donné, il risquait un poëme épique, mais en un chant ou deux seulement, pour ne pas trop émouvoir les auditeurs. Pour les odes et les chansons, il était réellement intarissable ; mais son triomphe était le bout-rimé.

M. de Pradel était né en 1787 et commença son métier d'Homère ambulant sous la Restauration : il eut de vifs démêlés avec l'administration pour ses chansons libérales et grivoises et subit de nombreuses condamnations. Il fit le tour de l'Europe et vint plusieurs fois en Belgique où il reçut chaque fois le meilleur accueil. Il gagna beaucoup d'argent et pourtant mena toujours l'existence la plus précaire. En 1857, il arriva de nouveau en Belgique, où il avait des amis et des..... créanciers, et y commença la publication de ses Mémoires, dans le journal l'*Émancipation* alors dirigé par M. Coomans. Enfin, il y termina, sur l'oreiller de la misère, son existence agitée, le 14 septembre 1857.

Pendant une de ses tournées poétiques, en 1830, il fit à un éditeur de Bruxelles une proposition pour la publication d'un ouvrage. Les pièces suivantes ont rapport à cette affaire et l'expliquent dans tous ses détails.

Messieurs, (Ode et Wodon, imprimeurs à Bruxelles).

Je reçois votre lettre de ce jour et ne puis que vous répéter ce que j'ai eu l'honneur de vous dire : si je restais ici, j'accepterais avec plaisir et empressement votre proposition ; votre parole même me suffirait, veuillez le croire ; mais partant, et ne sachant où je pourrais escompter, je me vois privé de l'honneur de traiter avec vous.

Cependant, ne voulant point d'une part vous laisser le regret de manquer une affaire qui, j'en suis certain, vous sera *très-avantageuse*, considérant aussi que vous pourrez mieux que personne soigner mon ouvrage sous le rapport typographique, auquel je tiens beaucoup, voici tout ce qu'il m'est possible de faire, pour tâcher de concilier vos intérêts avec les miens : Vous me donnerez moitié comptant et moitié en deux billets de 200 fr. et de 100 fr. à six semaines et deux mois.

Faites un effort de votre part pour que nous puissions terminer demain de bonne heure. Dans le cas contraire, veuillez me renvoyer de suite, je vous prie, mon prospectus manuscrit, pour que je m'adresse à un autre, quoiqu'il m'en coûte.

J'ai l'honneur de vous saluer.

Bruxelles, 19 *août* 1830.

Eugène DE PRADEL,
improvisateur français.

Le prospectus qui accompagnait cette lettre est rédigé de la main de M. de Pradel et il est assez curieux pour être reproduit. Il ne brille peut-être point par la modestie, mais M. de Pradel improvisait des vers et non pas des vertus. Tel qu'il est cependant, il a été bien dépassé depuis, et nous pourrions, en fait de prospectus — ou de réclames, ce qui est *idem* — donner ici des choses qui dépassent de cent coudées celui que nous allons faire connaître.

CHANSONS PATRIOTIQUES

ET AUTRES,

NOUVEAU RECUEIL

CONTENANT

Le Panorama de Bruxelles,

Le Panorama de Gand,

Et cinquante couplets improvisés publiquement

par Eugène DE PRADEL,

improvisateur français.

PROSPECTUS.

Peu de personnes ignorent que M. *Eugène de Pradel* est auteur de la chanson des *Lanciers Polonais*, (1815) et de l'*Immortel laurier*, (1818) qui ont eu une vogue européenne. La publication de son recueil, en 1823, sous le titre des *Étincelles*, attira sur lui d'honorables persécutions (1). Plusieurs chansons remarquables de ce recueil ont même été imprimées, en Belgique, avec les chansons du célèbre Béranger ; entre autres : *Le soleil d'Austerlitz*, *Le chiffon*, *L'orphelin royal*, *Les missionnaires en goguettes*, *Les deux tombeaux*, *L'Entreprise d'un journal*, *La victime de l'Inquisition*, *Le vieux Drapeau* (2), *L'Enfer*, etc.

---

(1) Après un *secret* de 17 jours, M. de Pradel fut condamné en police correctionnelle, à six mois de prison et mille francs d'amende. Ce jugement fut confirmé par arrêt de la cour royale de Paris, en audience solennelle. (Me Berville était le défenseur de M. de Pradel).

(2) Même titre qu'une des meilleures chansons de Béranger.

Certes nul, mieux que M. de Pradel, ne mesure la distance qui le sépare de l'Anacréon français ; mais leurs sentimens sont les mêmes, et quoique dans une région inférieure, les productions de M. de Pradel ont mérité et obtenu de nombreux succès. Encouragé par de tels précédens, l'auteur des *Étincelles* a pensé que les circonstances étaient opportunes pour la publication d'un second recueil de *chansons patriotiques*, auxquelles il a cru devoir joindre le *Panorama de Bruxelles* et le *Panorama de Gand*, poëmes inédits, que le public de ces deux villes a daigné accueillir avec enthousiasme ; enfin plus de cinquante couplets, improvisés sur des mots donnés, dans des soirées littéraires, complètent cet ouvrage qui, nous l'espérons, sera accueilli avec la même bienveillance que les Étincelles.

Nous croyons devoir faire connaître le titre de quelques-unes des *quatre vingts Chansons nouvelles* qui font partie de ce recueil :

La Truffe et la Pomme de Terre.
Bolivar.
L'Oreille des Rois.
Le Règne de Charles X.
L'Électeur.
Le Nouveau Missionnaire.
La Dentelle de Bruxelles.
Les Tartufes du jour.
Le Général Foy.
Il était bien Français.
De quoi vous mêlez-vous?
Les plaisirs d'un hussard.
L'absence de la Patrie.
Les Mouchards.
La Vieille Garde.
La mort de Botzaris.
L'Étendard tricolore, chanson dialoguée.
La Fayette.
Les Prédictions d'un patriote.
Le Vieux Soldat.
L'Histoire de la Liberté.
Les Invalides.
Némours à Ravenne.
C'est un écot qu'il faut payer.
La Marmite.
L'Insurrection de 1830 *(pot pourri)*.

(Toutes les chansons portent la date de l'époque où elles ont été composées.)

SOUSCRIPTION.

Ce Recueil formera un volume in-18, de 250 à 300 pages, imprimé sur beau papier, avec une lithographie.

Prix pour les souscripteurs . . . 1 florin.

Le prix de l'ouvrage sera augmenté de 25 cents pour les non-souscripteurs.

On souscrit à Bruxelles chez . . . .

Nous avons sous les yeux l'acte sous seing privé contenant les conditions proposées par M. E. de Pradel à ses éditeurs. Les deux principaux articles sont : 1° M. de Pradel vend, cède et transporte, en toute et absolue propriété, à MM. Ode et Waudon (*sic*), un recueil intitulé *Chansons patriotiques et de circonstance*, contenant une notice biographique, plusieurs chansons tant anciennes que nouvelles, dont 80 sont garanties inédites de son fait : plus 52 couplets improvisés publiquement, et enfin, deux poëmes ayant pour titre : Panorama de Bruxelles et Panorama de Gand, également inédits.

Art. 2. Cette vente est faite moyennant la somme de 600 fr. dont 300 fr. comptant et 300 fr. en un effet payable à deux mois de ce jour, par les stipulants et acceptants.

Art. 3. etc.

Fait double, à Bruxelles, le vingt un août 1830 (dix huit cent trente). Eugène de Pradel, improvisateur français.

Nous croyons que ce projet n'eut aucune suite, du moins, nous n'avons point découvert ce recueil de chansons (1). Les

(1) Il ne faut pas le confondre avec : Le Chansonnier patriotique belge et français par M. M. E. de Pradel, Jenneval, le général Mellinet, V. Hanssens, A. Marsais, C. Delavigne, Rouget de Lisle et autres. Bruxelles, Grignon, 1831.

éditeurs auront sans doute tenu à réfléchir quelques jours. Or, quatre jours après, un grand événement devait les décider à remettre l'affaire à des temps plus propices. Le 25 août, les barricades s'élevaient à Bruxelles et la révolution commençait.

Un auteur moderne, qui a quelque rapport avec M. Eug. de Pradel pour la vie agitée et pour la rare fécondité, c'est M. Eugène Jacquot, dit de Mirecourt. Si le premier improvisait des poëmes, le second a improvisé assez bien de journaux, de pamphlets et de volumes, et, comme le premier, il a eu nombre de démêlés avec dame Justice. On avait fait courir le bruit de sa mort et, selon Vapereau, on a dit même qu'il venait de se réfugier dans un cloître. Il n'en est rien, car, il y a peu de jours, il apparaissait de nouveau sur le terrain littéraire avec trois volumes de compilations.

Voici la lettre qu'il écrivait à un éditeur belge il y a quelques années pour lui proposer un ouvrage :

Je voudrais, mon cher Monsieur, pouvoir vous écrire vingt pages, mais avec ce jeu-là nous n'arriverons à rien. Dès que vos livres n'éclaircissent pas la question, je n'ai plus rien à dire, puisque mes seuls livres à moi sont ma mémoire et ma conscience. Je ne suis pas commerçant.

Si vous voulez me dédommager par une autre voie, j'y consens, et je vous propose de m'acheter une édition d'un livre entièrement inédit qui, dans les circonstances actuelles, ne peut se publier que de l'autre côté de la frontière.

Vous en vendrez quinze mille à coup sûr. L'ouvrage est en deux volumes. Il a pour titre : *Rienzi, tribun de Rome*, ou la république chrétienne.... Deux volumes de cabinet de lecture ordinaire. Je vous vends une édition mille francs. Voyez, jugez, et que nos anciennes relations amicales se rétablissent. J'y donne les mains de grand cœur.

Ste Pélagie, 30 *mai*.

E. DE MIRECOURT.

Cette proposition ne réussit pas mieux que les deux précédentes. L'ouvrage ne fut point publié à Bruxelles. C'est probablement le même qui parut à Paris et qui est intitulé : *Blanche Rienzy*, 1859, 3 vol. in-8°.

Mille francs pour deux volumes, c'est une grosse somme. Voici quelque chose de plus modeste : il est vrai qu'il s'agit d'un écrivain belge.

C'est un acte passé par le chanoine Coninckx pour la vente de ses œuvres. Simon Michel Coninckx, né à St Trond, le 6 août 1750, mourut en cette ville, le 14 avril 1839. Il avait fait ses études de philosophie à Louvain, en 1769, et celles de théologie à Rome, de 1772 à 1775, au collège germanique. C'était un poëte flamand plein de mérite. Sa traduction de Lafontaine est spirituelle et facile et le style en est extrêmement coulant. Outre les quatre ouvrages renseignés dans l'acte, il a écrit encore un recueil de poésies intitulé : *Christelyke gedichten*. Loven (1781), 1 vol. in-8°. — 2° *Observations pacifiques d'un curé adressées à l'évêque de Pistoie et de Prato, sur la lettre pastorale du 5 octobre* 1787, etc., trad. de l'italien. Paris, 1789. Il avait fait cette traduction à la demande du cardinal Zondadari. 3° Deux recueils manuscrits à la bibliothèque royale, fonds Van Hulthem (Catal. VI. N°s 206 et 207), contenant les dernières poésies de l'auteur.

L'ouvrage manuscrit dont il est question dans l'acte ci-après a été publié en 1837, sous ce titre : *Punt en kleine mengeldichten door* S. M. Coninckx. St Truiden, Van West-Pluymers, 1837, 1 vol. in-16.

Enfin, voici l'acte :

Je donne et cède à Monsieur Guillaume Van West à St Trond, pour la somme de quarante francs, la propriété pleine et entière des ouvrages suivants dont je suis l'auteur :

1° Les Saisons, poëme imprimé en 1784 à Liége, chez Lemarié.

2° Une traduction en vers flamands de 149 fables de Lafontaine, imprimée en 1808 à St Trond, chez J.-B. Smits.

3° Un recueil de fables flamandes et françaises, également imprimé chez Smits, en 1806.

4° Un manuscrit intitulé *Punt en kleine mengeldichten*, enz.

En un mot, je lui donne et cède pour la susdite somme tous les ouvrages dont je suis l'auteur, imprimés ou manuscrits.

Fait à St Trond, le 26 avril 1833.

S. M. CONINCKX.

Vu pour légalisation de la signature de M. Simon Michel Coninckx, chanoine du ci-devant chapitre de l'église de N. D. en cette ville. St Trond, le 21 mai 1835.

Le Bourgmestre et les Échevins.

Le chev^r DE MEULEN SCHOREEL, bourgm.

L'acte synallagmatique ci-contre a été fait double à St Trond, ce 26 avril 1833. Reçu de M. Van West la somme de quarante fr. montant de la cession ci-contre.

S. M. CONINCKX.

Vu pour légalisation de la signature de M. S. M. Coninckx. domicilié en cette ville. St Trond, 4 juin 1836.

Le bourgmestre, etc.

(Sceau de la ville de St Trond).

Quarante francs pour 4 ouvrages! Ce n'est guère, et pourtant combien n'en est-il pas qui n'ont pas rapporté autant, sans compter ceux que les auteurs ont fait imprimer à leurs frais. Ce serait un navrant martyrologe que l'histoire de ceux-ci. Mais qui en fournira les documents?

C. R.

MELANGES

NÉCROLOGIE. — Mademoiselle Mathilde Dandely, connue comme écrivain distingué sous le nom de vicomtesse de Lerchy, est morte à Liége le 8 mars, à l'âge de 32 ans. D'origine française, sa famille est depuis longtemps déjà établie à Liége. C'est en Belgique que Mademoiselle Dandely s'est fait sa réputation comme romancier, et les lettres belges, à qui on a fait honneur de ses succès, sentiront aussi vivement sa perte.

Nos lecteurs se rappellent sans doute ses brillants débuts dans le *Journal de Liége*, où elle publia successivement : *Alice* (1859), *Un Cœur de Femme* (1860), *Les Courants contraires* (1860), *Un an d'épreuve* (1860), *Un accident de chasse* (1861), *Elvire Nanteuil* (1862). Ces romans, où l'âme pure et délicate de l'auteur se reflète dans un style simple et naturel, obtinrent un légitime succès. Ils forment une agréable distraction pour l'esprit, et leur moralité irréprochable en fait en même temps d'excellentes leçons pour le cœur.

Depuis lors, la vicomtesse de Lerchy a encore publié d'autres romans qui ont fait leur chemin en Belgiqus et en France : *Raymond d'Armentière*, *Un Mariage de Raison* et *Les trois Portraits*.

Lorsque parut *Alice*, le coup d'essai de Mlle Dandely, tout le monde fut surpris de la fermeté et de la pureté de son style. On ne reconnaissait pas là la main d'une débutante. On ignorait que

cette jeune fille, qui connaissait parfaitement l'allemand, l'anglais et l'espagnol, avait traduit de ces trois langues un grand nombre de romans qui sont encore lus aujourd'hui de tout le monde. On se souvient du *Fidéicommis*, des *Frères de lait*, de *la Mansarde*, de Mme E. Carlen; du *Traban*, de Ridderstadt; de *Frédéric-le-Grand et sa cour*, de L. Muhlbach. Le succès que ses romans obtinrent en Belgique d'abord, puis en France, doit être en grande partie attribué aux excellentes traductions de l'active, courageuse et infatigable jeune fille que nous pleurons aujourd'hui.

Beaucoup d'avenir vient de s'éteindre avec Mlle Dandely. Son talent, mûri par le travail et l'expérience, prenait à chaque nouvelle publication un caractère plus original, et le temps lui réservait encore de nombreux et durables succès.

(*Journal de Liége*).

Recueil, dit de Maurepas, chansons, épigrammes et autres vers satiriques sur divers personnages des siècles de Louis XIV et de Louis XV, accompagnés de remarques curieuses du temps, publiés pour la première fois, d'après les manuscrits conservés à la Bibliothèque impériale à Paris, avec des notices, des tables, etc. Leyde, 1865, in-18.

Toutes les personnes, auxquelles l'histoire anecdotique des deux derniers siècles est un peu familière, connaissent au moins de nom le recueil manuscrit qu'avait fait former le comte de Maurepas, cet homme d'État frivole, qui fut à plusieurs reprises ministre et qui montra plus de capacité qu'on ne lui en attribue

d'ordinaire. Il s'était attaché à faire transcrire les chansons, les petits vers qu'enfanta pendant un siècle la malice des rimeurs de la cour et de la ville. Il existe divers recueils de ce genre, et on a été fondé à leur donner le nom de sottisiers, mais celui-ci est le plus ample de tous ; il se compose de 42 volumes in-4°, reliés en maroquin rouge ; 35 volumes contiennent les chansons historiques rangées dans l'ordre chronologique ; 5 volumes renferment des chansons anciennes ou des airs notés ; les deux derniers sont consacrés à une table, complément indispensable d'une collection de ce genre. Elle sortit, pendant les orages de la Révolution, de la bibliothèque qu'avait laissée le ministre ; elle passa dans les mains d'un amateur fervent, Méon, et en 1802, mise en vente publique, elle fut acquise, au prix de 2550 fr., par la Bibliothèque alors nationale.

Presque toutes les pièces contenues dans ce recueil concernent les personnes de la cour depuis l'époque de la jeunesse de Louis XIV jusqu'à la première période du règne de son successeur. Les ministres, les généraux, les maîtresses du roi, les prélats, la magistrature, divers littérateurs de l'époque, tout passe par les verges ; mais ce sont surtout les femmes de la cour, les filles d'honneur et quelques présidentes ou conseillères qui sont spécialement maltraitées. Ces médisances, mêlées sans doute de bien des calomnies, n'ont pas d'ailleurs le ton vénimeux et acharné que revêt la satire de nos jours ; ce sont des badinages qui dépassent toutefois souvent, il faut en convenir, les bornes de la plaisanterie.

Des notes du temps, ajoutées à chaque pièce, fournissent des éclaircissements fort utiles. Ce sont presque toujours des révélations plus qu'indiscrètes, et l'histoire ne doit les accepter que sous bénéfice d'inventaire.

Le nouvel éditeur a reproduit pièces et notes sans rien changer ni à leur forme, ni à leur orthographe, mais il s'est bien gardé

d'imprimer en entier le recueil de Maurepas. La partie frivole et spirituelle ressort sur un fond de compositions ennuyeuses et lourdes. Ce sont des panégyriques emphatiques et peu littéraires à la louange des souverains, des princes, des généraux qui ont gagné des batailles, ou des satires sans sel contre ceux qui en ont perdu.

D'autres pièces fort ennuyeuses concernent les querelles religieuses de la fin du règne de Louis XIV ; plusieurs sont dirigées contre Bossuet, Fénelon, le cardinal de Noailles, etc. Une interminable série de satires contre les financiers sous le Régent et contre le Régent remplit plusieurs volumes, où il n'y a presque rien à prendre.

Quelques portions du recueil Maurepas ont déjà été publiées ; Sautereau de Marsy fit paraître, en 1789, un *nouveau siècle de Louis XIV* formé de pièces de vers de cette époque, et, en 1857, la librairie Garnier à Paris mit au jour une autre collection portant le même titre, mais composée presqu'en entier de pièces différentes. Dans l'une et dans l'autre de ces publications on avait dû procéder, et pour cause, par l'exclusion systématique des morceaux les plus piquants.

L'intelligent éditeur de la *Bibliothèque elzévirienne*, M. Jannet, et un littérateur bien connu par d'estimables travaux, M. Anatole de Montaiglon, se proposaient d'offrir aux amateurs une édition complète ; ils avaient obtenu l'autorisation de l'administration française, mais ils virent bientôt qu'une publication sans retranchements leur attirerait beaucoup de tracasseries, et ils renoncèrent à leur projet.

L'impression que nous signalons aujourd'hui, et qui n'est pas exécutée en France, n'est tirée qu'à cent seize exemplaires, dont deux sur vélin, cent sur papier de Hollande et quatorze sur papier de Chine ou sur papier plus grand que le reste de l'édition. Il a paru jusqu'à présent deux volumes : 286 et 363 pages. On

en annonce six. Jusqu'ici les extraits embrassent les neuf premiers volumes du recueil conservé à la bibliothèque impériale.

Nous voudrions pouvoir donner quelques citations de toutes ces poésies, mais ce n'est pas toujours chose facile à cause de l'allure trop sans façon qu'elles se permettent. Un *noël* très-long qui se trouve à la date de 1696, et qui persifle les dames de la cour, offre cependant des couplets qu'il est permis de reproduire, en passant beaucoup d'autres sous silence. Nous transcrivons également les notes qui accompagnent le texte original.

Quelques moments ensuite
Survint la Montalban (1)
Portant pour tout mérite
Bien du rouge et du blanc;
Chacun se demanda
Ce qu'elle y venait faire;
Elle cherchait Biron (2), don, don;
Ne le trouvant pas là, la la,
Elle n'y resta guères.

Sortant de sa toilette
La Grancey (3) arriva;

---

(1) ... de Beautru, femme de J. B. Armand de Rohan, prince de Montauban. Elle étoit pour l'ordinaire fardée jusque dans le blanc des yeux. et étoit grande coquette, quoique vieille.

(2) ... de Gontaut, marquis de Biron, qu'elle aimoit depuis longtemps avec fureur.

(3) Marie Louise Rouxelle de Grancey, fille, et appelée Madame de Grancey, parce qu'elle avoit été dame d'atour de la feue reine d'Espagne, Marie Louise d'Orléans. Elle se fardoit pour soutenir ses appas que l'âge commençoit à altérer, car elle étoit plus coquette que jamais.

Sa beauté étoit faite
Tout de neuf ce jour là ;
Mais malgré le secret
Qu'elle met en pratique,
Un curieux, dit-on, don, don,
S'estant arrêté là, la, la,
La prit pour une antique.

Le cœur rempli de zèle,
Pontchartrain (1) à genoux,
Ayant prié pour elle,
Pria pour son époux ;
Faites, Seigneur, qu'il ait
Place en votre mémoire,
Et comme au bon larron, don, don,
Quand il trépassera, la la,
Donnez-lui votre gloire.

La Meneton (2) s'avance
Disant à sa maman :
Faudra-t-il que je danse
Devant le saint enfant?
La duchesse répond ;
Mettons tout en besogne,
Flûtons, dansons, chantons, sautons,
Joseph nous mariera, la la,
Aux princes de Pologne.

---

(1) Madame de Pontchartrain, femme du ministre des finances ; en 1699, il fut élevé à la dignité de chancelier.

(2) Elle étoit fille d'Henry de Sennecterre, duc de la Ferté, et d'Angélique de la Mothe-Houdancourt. Elle étoit fort jeune, fort jolie, chantoit fort bien et, ce qui est fort extraordinaire en une fille de cette qualité, jouoit fort bien de la flûte. Elle se flattoit d'épouser un prince de Pologne.

Plus vieille que les mages
La Scarron d'autrefois,
Grâce à son mariage
Prit le pas sur les roys ;
Le poupon qui la vit
Avec son air magique
Appela le démon, don, don :
Emporte celle-là, la la,
Au fond de l'Amérique (1).

Avec un doux sourire
Dangeau se présenta,
Et pour le faire lire,
Son livre il apporta (2).
Mais, voyant que l'enfant
Bailloit à chaque ligne :
C'est ma relation, don, don,
Seigneur, conservez-la, la la,
Le monde en est indigne.

D'Espinoy, son altesse,
Les yeux très chassieux,
Fendant partout la presse
Aborda dans ces lieux.
Joseph qui l'aperçut

---

(1) Madame de Maintenon, épouse de Scarron, puis de Louis XIV, étoit née aux Antilles.

(2) Tous les soirs, avant de se coucher, le marquis de Dangeau inscrivoit dans un registre fait exprès ce que le roy avoit fait dans la journée, les nouvelles qu'il avoit reçues et le détail de ces nouvelles. Ce livre étoit regardé comme fade et ennuyeux à cause des minuties et des répétitions dont il étoit plein.

Cria : Vierge Marie,
Qu'on ôte ce cochon, don, don
Que vient-il faire là, la la,
Il fait peur au Messie (1).

G. B.

Société des Bibliophiles Liégeois. Publication n° 3. Le Martyre de Saint-Eustache, tragédie de Pierre Bello, rééditée par H. Helbig. Liége, L. Grandmont, 1865, in-8°.

Voilà trois ans que la société des Bibliophiles Liégeois existe. C'est une société modeste et qui, comme une honnête fille, n'a jamais fait parler d'elle, Vous n'y trouverez ni président et vice-président d'honneur, ni membres honoraires, ni membres correspondants, ni, ce qui est encore plus rare, des subsides ministériels. Les membres qui la composent bornent toute leur ambition à publier, avec beaucoup de zèle et de discernement, d'excellents ouvrages sur l'histoire politique et littéraire de leur pays.

Mr S. Bormans avait déjà édité, pour la société, deux chroni-

---

(1) Louis de Melun, prince d'Espinoy, colonel du régiment de Picardie. L'auteur le traite de son altesse, par ironie, car il faisoit le prince et il ne l'étoit pas. La chimère des Melun étoit qu'ils étoient princes et ils soutenoient cela avec une gloire si insupportable et une hauteur si désagréable à tout le monde qu'on ne les pouvoit souffrir. Celui dont il est question ici étoit fort laid et encore plus désagréable, car il avoit de l'air d'un cochon, avec les yeux chasieux ; son esprit étoit dur, rustre, il ne savoit pas vivre, et il avoit avec tout cela une présomption intolérable. Au surplus il avoit du courage.

ques liégeoises importantes, la première, extraite d'un ms. du XIIIe siècle de la Bibliothèque impériale de Paris, la seconde, due à Mathias de Lewis, doyen de Ste Croix à Liége, imprimée d'après un ms. des archives de l'État.

En réimprimant *le Martyre de S. Eustache*, dont on ne connaissait que deux exemplaires, M. Helbig a eu une heureuse inspiration. Ce n'est pas que cette pièce, publiée en 1632, soit irréprochable. « Elle n'est pas exempte, dit M. Helbig, du mau-
» vais goût dominant de l'époque. Toutefois elle ne manque pas
» de vers énergiques et assez beaux. Malgré ses imperfections, je
» la préfère encore à toutes les pièces dramatiques de Coppée. »

Le pays de Liége n'est pas riche en monuments littéraires du XVIIe siècle. Aussi, non seulement nous applaudissons à la réimpression faite par M. Helbig, mais nous souhaiterions même de voir rééditer les pièces de Denis Coppée, ne fût-ce que pour soustraire les productions, presque uniques, du bourgeois de Huy, aux hasards du temps et des incendies.

La quatrième publication de la société est sous presse. C'est un recueil de documents concernant l'assassinat de Sébastien La Ruelle, bourgmestre de Liége, par le comte de Warfuzée. Les premiers fascicules ont paru sous la direction de M. U. Capitaine, et nous espérons pouvoir bientôt en rendre compte. Il est à souhaiter que ce travail mette fin à toutes les discussions soulevées au sujet de ce fait mémorable des annales liégeoises.

N'oublions pas, en terminant, de mentionner que toutes les publications de la société ont été tirées à cinquante exemplaires numérotés, imprimés sur papier de Hollande, et réservés exclusivement aux membres. C'est ajouter au mérite de l'ouvrage l'attrait de la rareté, chose précieuse pour des bibliophiles.

X. T.

Le livre des feudataires de Jean III, duc de Brabant, publié par L. Galesloot. Bruxelles, Arnold, 1855, in-8°.

M. Louis Galesloot, chef de section aux Archives générales du Royaume, travailleur qui s'est fait connaître par d'utiles productions, appela en 1862 l'attention de la commission royale d'histoire sur le *Livre des feudataires de Jean III, duc de Brabant*, dont le manuscrit primitif, écrit en 1312, repose au dépôt public confié en partie à ses soins.

Une bonne copie de ce même répertoire existe aux Archives de l'ancienne cour féodale de Brabant. Elle date également du XIVe siècle, se trouve complétée de la liste des feudataires qui relevèrent leurs fiefs depuis 1312 jusqu'à 1351 et parut à tous égards digne de l'impression proposée.

M. Galesloot, chargé de mettre ce livre en lumière, a mené sa mission à bonne fin et enrichi le texte ancien de notes savantes et nombreuses qui en augmentent le prix.

Comme le fait prévoir le titre même du volume, il s'agit ici d'un relevé général alphabétique des vassaux, grands et petits, qui prêtèrent foi et hommage à Jean III, duc de Lotharingie, de Brabant et de Limbourg, après le décès de son père arrivé en 1312.

Ce rôle de noms et de fiefs, dressé en latin en cette même année par le clerc ou secrétaire du duc, nommé Guillaume de Cassel (*Wilhelmus de Casleto*), renfermait alors 38 feuillets qui furent plus tard interlignés, puis continués jusqu'à l'an 1351, époque vers laquelle se rapporte aussi la copie, d'une conservation plus parfaite et d'une écriture plus aisée, dont M. Galesloot publie le texte fidèle.

Ce genre d'ouvrages, quelque sec et aride qu'il soit par sa nature, procure au chercheur des matériaux d'une valeur primor-

diale et inestimable, le mettant tantôt sur la trace de faits ignorés, tantôt lui donnant la clef d'erreurs commises auparavant ou de doutes encore existants.

Le *Livre des feudataires de Jean III* est précédé d'une intéressante préface de son éditeur et suivi de tables méthodiques des noms propres et des noms de lieux, qui faciliteront singulièrement les recherches.

Le généalogiste, l'historien, l'archéologue, le géographe, le curieux, le linguiste y trouveront tour à tour des renseignements et sauront gré à M. Galesloot et à la Commission royale d'histoire de ce nouveau service rendu au public intelligent.

Le volume renferme 400 pages, mais il ne s'y trouve pas une ligne de trop.

Chev^r DE SCHOUTHEETE DE TERVARENT.

Nouvelles publications de la maison J. G. Fick à Genève.

Depuis que nous avons été mis en rapport avec le monde des bibliophiles, nous nous sommes toujours fait un plaisir et un devoir de leur signaler, au fur et à mesure de leur apparition, les productions typographiques de Mr J. G. Fick à Genève ; elles le méritent tant à raison de l'exécution matérielle, qu'il serait oiseux de rappeler après les éloges qui en ont retenti partout, que pour l'intérêt du contenu. A vrai dire, cependant, ce contenu offre le plus souvent un attrait moins puissant en dehors des limites de la Confédération helvétique, aux annales de laquelle les livres sortis des presses de M. Fick sont plus particulièrement consacrés.

Aujourd'hui notre compte rendu, purement bibliographique, s'étend sur trois publications portant toutes le millésime de 1865.

La première a pour titre : *Du vray usage de la croix de Jésus-Christ, par Guillaume Farel, suivi de divers écrits du même auteur* ; XIII et 320 pp. in-8°, avec un portrait en médaillon et les armoiries de G. Farel.

La plupart des ouvrages de Farel « le plus entraînant des réformateurs français, » comme l'appelle Mignet, sont ou perdus ou presque introuvables. L'idée de réimprimer ce qui en reste, en entier ou par extraits, était donc naturellement venue à l'occasion du trois-centième anniversaire de sa mort, célébré l'an dernier dans les églises de Neuchâtel. Il fallait rajeunir sa mémoire, raviver sa foi ardente, par la reproduction d'un certain nombre de ses écrits. Le volume que nous annonçons renferme en premier lieu : le *vray usage de la Croix*, d'après l'édition qui en a paru en 1560, pp. 1-158 ; puis viennent la préface du *Traité sur l'Oraison dominicale* (imprimé à Bâle en août 1544), pp. 159-161 ; l'*Épître à tous seigneurs et peuples*, écrite de Morat en 1530, publiée ici pour la première fois en entier, pp. 162-186 ; *Épître à tous les amateurs de la saincte parolle*, écrite de Morat en 1532, pp. 187-194 ; la *Confession de foy*, présentée par Farel à la république de Genève en 1537 (remplacée par celle de Calvin en 1559), pp. 194-205 ; Extraits du *Sommaire d'aucuns lieux fort nécessaires à chascun Chrestien*, (c'est la première dogmatique réformée), d'après l'édition de 1552, dont un exemplaire, peut-être unique, a été conservé à la bibliothèque Vadiane de Saint-Gall, pp. 206-241 ; quelques autres petits écrits parénétiques ou polémiques et son *Testament* daté de 1553 pp. 242-303 ; enfin cinq lettres inédites tant françaises que latines, pp. 304-317.

Le deuxième livre à faire connaître est : *Le levain du calvinisme, ou commencement de l'hérésie de Genève faict par révé-*

rende sœur Jeanne de Jussie, lors religieuse à Sainĉte Claire de Genève et après sa sortie abbesse au couvent d'Anyssi; 294 pp. in-8°, dont les 58 dernières comprennent des notes historiques et une notice sur le couvent de Sainte-Claire par Ad. C. Grivel. Réimprimé d'après l'édition publiée à Chambéry par les frères Du Four en 1611, dont un exemplaire s'est vendu 129 fr. en mai 1860. Quant à l'édition de 1535, citée par Senebier, elle paraît être introuvable.

Mais laissons-là Farel et ses ferventes aspirations vers la purification de la foi chrétienne, détournons-nous des scènes pénibles tracées au burin du plus dévot papisme, mais avec l'attrait d'une rude franchise, par Jeanne de Jussie, pour nous rafraîchir un peu à la lecture d'une délicieuse plaquette de 74 pp.. pet. in-8°, dont le titre, précieusement enchâssé dans un cartouche d'arabesques, est ainsi conçu : *Bluettes et boutades par J. Petit-Senn.* Genève, imprimerie de J. G. Fick, 1865. Voici comment le libraire, sur le feuillet de garde, la présente au public :

Voici, pour toi, plaisant public,
Une œuvre accorte, fine et brève,
Petit-Senn imprimé par Fick,
Tous les deux, bourgeois de Genève.
Vif et dru, bien que sage et vieux,
Jamais l'auteur n'a visé mieux,
Tiré plus droit, touché plus juste;
Jamais l'imprimeur excellent
N'a fait un habit plus galant :
Le costume à l'esprit s'ajuste.
Comme l'imprimeur et l'auteur,
Fais ton devoir, ami lecteur.

Le livre du charmant et spirituel poëte et conteur genevois a été publié déjà entièrement à Paris et même à trois reprises, en

1846, 1854 et 1856. Dans la 4me édition qui paraît aujourd'hui, un grand nombre de *bluettes* ont été corrigées, retranchées et remplacées.

« *A Paris, l'esprit court les rues, aussi est-il parfois crotté.* »

« *L'esprit fait vivre un ouvrage; le génie l'empêche de mourir,* » Voilà une maxime, soit dit en passant, dont les reproducteurs de livres rares et curieux, les *facsimileurs* de vieux bouquins pourraient bien être soupçonnés de vouloir contredire la justesse.

Ce soupçon serait très mal fondé; les bouquinophiles, tout en ressuscitant les fruits, et surtout les fruits malsains, d'un âge passé, ont soin de les faire remourir le plus tôt possible, en tirant à 50, 30 ou 10 exemplaires.

« *Bien des fortunes, ainsi que les fleuves, ont une source pure et se salissent en grossissant.* »

« *Un pas vers Dieu en vaut mille vers la gloire.* »

« *Le plus lucratif des commerces serait d'acheter les hommes ce qu'ils valent et de les revendre ce qu'ils s'estiment.* »

En voilà cinq de ces bluettes et boutades, prises au hasard parmi les six ou sept cents dont se compose le livret; elles suffisent pour faire présumer toute la jouissance qu'il est à même de procurer. C'est un riche bouquet de fleurs, aux couleurs et aux parfums les plus divers, réunies pêle-mêle par une intelligence subtile, une âme candide et délicate, un esprit fortement trempé à l'école de l'expérience ; mais pour jouir du bouquet, il faut le détacher et contempler une à une chaque pièce qui y figure, et c'est peut-être ce qui constitue un grand inconvénient pour ces faisceaux de sentences. On se propose d'y revenir, et l'on n'y revient plus.

A. S.

Revue des Ventes.

Le 26 février et jours suivants, vente de la bibliothèque de M. le chanoine C. L. Carton, directeur de l'Institut des sourds-muets à Bruges, membre de l'Académie, etc.

Catalogue extrêmement remarquable au point de vue de l'histoire et de la bibliographie de la Flandre. M. Carton, qui aimait son pays avec passion, avait recueilli tout ce qui pouvait servir à la biographie de ses hommes célèbres, à l'histoire des villes, à la connaissance de sa littérature tant en documents manuscrits qu'en ouvrages imprimés. On y trouve donc une foule d'ouvrages ou d'opuscules rares de divers auteurs nés à Bruges, à Ypres, à Nieuport, etc., tels que Clichthoveus, Arn. van Gheluwe, David Joris, etc. La chapitre relatif à la ville de Bruges est fort riche en pièces manuscrites et, dans son ensemble, il présente probablement la réunion la plus considérable qu'on ait jamais formée.

Tout s'est très-bien vendu. Grâces au patriotisme des administrations communales de la Flandre, la plus grande partie est allée s'immobiliser dans les bibliothèques publiques et les archives de Bruges, d'Ypres, etc. Les amateurs se sont disputé très-vivement la moindre brochure locale et, pour citer des exemples de prix élevés et inattendus, il faudrait citer des pages entières. Le catalogue restera comme un document à consulter pour la bibliographie de la Flandre.

Quant à la partie de la bibliothèque de M. Carton qui concernait les sourds-muets, elle était fort riche et elle a été léguée par le défunt à l'établissement dont il avait la direction.

Le 7 et le 8 mars, a eu lieu chez le libraire T. J. D. Arnold la vente d'une collection de manuscrits, mémoires, pièces historiques, chartes, documents généalogiques, etc., provenant de

feu M. J. B. Th. De Jonghe et d'une collection de lettres autographes, délaissée par feu le major Aug. de Reume. Le catalogue se composait de 915 numéros, dont 637 pour les autographes proprement dits.

Parmi les pièces provenant de M. de Jonghe, il y avait un grand nombre de documents relatifs à la Révolution brabançonne, aux états de Brabant, etc., toutes choses qui seront fort intéressantes dans deux ou trois siècles, alors que l'on s'occupera de *Heintje* Van der Noot et de Vonck autant que l'on s'occupe aujourd'hui du Taciturne et de Philippe II. Mais aujourd'hui, ces documents sont peu recherchés : nos historiens ont, en général, assez peur de se lancer dans l'étude de cette époque très-paperassière. Aussi tout cela s'est vendu à très-bon marché. Ce qu'il y avait de plus intéressant a été acquis par l'État. Parmi les pièces curieuses, citons une correspondance authentique du comte de Limminghe, commissaire auprès de l'armée des volontaires, avec les états de Brabant. Dix pièces, datées de Namur, du 22 juin au 3 décembre 1790, correspondance aussi curieuse par le style et l'orthographe que par le contenu. « Je vous prie aussi de prévenir M. l'abbé de Tongerlo qu'il y a plusieurs officiers de son régiment qui seront renvoyé comme incapable de servir et les ménager une plus grande flétrisure, c'est qui va encore vous surprendre encore, c'est que ceux de Tongerlo et Cumptich ont perdus deux à trois étendars, que la peur a sans doute cru être au-pouvoir des ennemis et qui heureusement se sont trouvé ici, les trouble ou étaient ses officiers ne leurs a pas permis de s'en inquiéter, etc. (22 juin). — « Je ne revient point de mon étonnement de nos volontaires de Bruxelles qui ne veuillent garder aucun poste d'honneur si on les met sur un hauteur d'ou ils voient les ennemis, ils descendent dans un fond au risque d'être surpris ; aussi ont-ils eu soin de se faire suivre par cincq pièce de vin de Bourgogne pour fortifier leur courage, etc. (25 juin). »

Les fardes généalogiques n'étaient pas très-importantes : elles provenaient pour la plupart de la maison d'Herzelles et se rapportaient à des familles éteintes ou oubliées.

Les autographes ont été mieux vendus. C'était la première fois, à notre connaissance, qu'une vente de ce genre avait lieu à Bruxelles, et pour un coup d'essai, elle a réussi à souhait. Les 637 numéros ont rapporté près de 1200 fr. soit environ 2 fr. pièce, et il ne s'y trouvait pas mal d'illustres inconnus, morts ou vifs. Le major de Reume était, de son vivant, un acharné quémandeur d'autographes, il en voulait et il en avait à peu près de tout le monde. Les 637 numéros ne sont qu'une gerbe de sa récolte. Il n'en achetait guère : un major, pas plus que Georges de la Dame Blanche n'est à même d'acheter un château de ses économies, mais il était si bon, si bienveillant, si prêt à rendre service, qu'on ne lui refusait jamais rien. Il possédait ainsi plusieurs raretés de l'espèce. Voici quelques prix.

321. Béranger, 1847, 3 pages fr. 28. — 389. Charles, prince d'Espagne (Charles Quint) 1514. Lettre signée fr. 25. — 390. Le même, empereur, une signature fr. 14. — 483. Collection d'une vingtaine de lettres de fabulistes contemporains, fr. 32. — 500. François Ier, signature, fr. 20. — 501. Franklin, le navigateur au pôle Nord, lettre, fr. 18. — 513. Genlis (Mme de), Poëme de 44 vers. fr. 13 (!). — 538. Guillaume le Taciturne, apostille signée, fr. 29. — 629. Louis XIV. Lettre autographe (?) signée, fr. 52. — 637. Louis Napoléon, 1846. Lettre fr. 23. — 638. Signature sur une liste de souscription, fr. 18. — 772. Rachel, Lettre, fr. 16. Je passe une foule de pièces de 10 fr. et au-dessous.

Le 15 mars, vente de livres rares et précieux, éditions elzéviriennes, poëtes français, livres à figures, de généalogie, etc., chez M. Olivier, collection peu nombreuse, mais une des plus riches qu'on ait vue passer en vente à Bruxelles. N° 13. *Cantus ecclesiastici*. Recueil de chants liturgiques, gr. in-fol. Splendide

manuscrit sur vélin, du XIVe siècle, avec brillantes miniatures et lettrines, fr. 700. — N° 17. *Hore B. M. V.* Parisiis, Hardouyn. Vers 1524). Livre d'heures sur vélin, figures peintes et rehaussées, fr. 180. — N° 21. Fr. Eximines. *Le livre des Saincz Anges.* Lyon, 1486. 1 v. p. in-f° fr. 80, (lacune d'un feuillet). — N° 58 Androuet du Cerceau. Le 1er (et 2e) volume des bastimens de France, Paris 1576-79, in-f° fr. 160. — 42. Icones principum, etc., ab Ant. Van Dyck. Antverpriæ. 1 v. in-f° fr. 285, bel exemplaire. — 44. *Perrault. Les hommes illustres.* Paris, 1696-1700. in-f°. Lacune de 2 portraits, fr. 80. — 57. *Newes modelbuch*, etc. Modèles de dentelles, par Siebmacher, Nuremberg, 1604. 1 v. in-4°, d'une extrême rareté, fr. 440. — 59. *Pluvinel, L'instruction du Roy en l'art de monter à cheval*, fr. 77. — 63. Homère, *Le grand combat des ratz*, etc., (trad. par Marault). Paris 1580. — *Le 1er et 2e livre de l'Iliade*, trad. par Hugues Salel. Lyon 1542. 1 v. in-8°. Superbes exemplaires, fr. 94. — 81. *Œuvres de Corneille.* Rouen, 1654, 4 v. in-12. Édition précieuse, fr. 260. — N° 93. *Melusine.* Paris 1517. Édition de la plus grande rareté, p. in-4° gothique, fr. 435. — N° 94. L'*Heptaméron français* (publ. par Sinner). Berne, 1780. 3 v. in 8°, fig., de Freudenberg, fr. 150. — N° 158. *L'histoire de Thucydide athénien*, translatée par Claude de Peyssel. Paris, Badius, 1527. Sup. ex. en première reliure avec blason d'un roi d'Écosse, fr. 135. — N° 184. *Maurice, Le blason... des chevaliers de la Toison d'Or.* Bruxelles, 1667, in-f°, très-bel exemplaire, fr. 120. — G. Fillastre, le premier (et second) volume de la Thoison d'Or. Troyes, 1530, très-bel ex. fr. 160. — 188. Jost Amman, *Insignia sacræ Caes. Maiestatis.* Francof., 1519, fr. 85. — N° 196. *Indice... della nobilità dei Visconti.* Beau ms. du XVIIe siècle, avec blasons coloriés, fr. 110. — 216. *Œuvres de Molière*, Paris, 1734, 6 vol. in-4°, fr. 145. — N° 207. *Œuvres satiriques de P. C. Blessebois.* Leyde, 1676. Elzevir très-rare, aux armes de la comtesse de

Verrue, fr. 500. Cette vente composée de 217 nos contenait, outre les curiosités, plusieurs grands ouvrages, tels que Moreri, le P. Anselme, Œuvres de Voltaire, édition Auguis, 1828, et qui tous ont été portés aux prix habituels.

C. R.

Analyse des travaux de la société des Philobiblon, de Londres, par OCTAVE DELEPIERRE. Londres, Trübner et Cie, 1862, petit in-8°, 134 pp.

Tous les bibliophiles savent qu'il existe à Londres une société d'amateurs de livres, la *Société des Philobiblon*, mais peu de personnes connaissent ses productions. Cela n'est guère étonnant. Les volumes qu'elle publie sont tirés à un nombre fort limité, ne se vendent pas et aucun exemplaire n'est mis dans le commerce.

Il y a cependant, dans les 6 volumes de *Mélanges* des Philobiblon, des articles fort intéressants que plus d'un parmi nous serait curieux de lire et dont la collection formerait un des joyaux d'une bibliothèque d'amateur.

M. Octave Delepierre, secrétaire honoraire des Philobiblon a voulu faire connaître les articles publiés dans les 6 premiers volumes de mélanges. Son travail, dédié au patron de la société, S. A. R. Henri d'Orléans, duc d'Aumale, n'a été tiré qu'à 300 exemplaires.

M. Delepierre donne d'abord la table de tous les articles, puis, revenant à chacun d'eux, entre dans quelques détails qui nous apprennent le degré d'intérêt qu'ils présentent. Cette analyse est

divisée en 4 sections : *bibliographie*, *histoire*, *biographie*, *variétés littéraires*. Cette division a été adoptée par l'auteur, parce que, dit-il, une note imprimée en tête des volumes annonce que la société a l'intention de diviser plus tard ses publications de cette manière, et à cet effet, chaque article a une pagination spéciale.

Parmi ces articles (il y en a 102), nous avons relevé les suivants qui nous intéressent particulièrement. 1. *Sur la première édition des adages d'Érasme*, par Stirting. 5 pp. Description exacte de cette édition mal indiquée par tous les bibliographes. 2. *De l'imprimerie en Chine et en Europe*, 34 pp. (D'après cet article, l'imprimerie a été inventée en Chine en l'an 860 de notre ère.) 3. *Les premiers imprimeurs en Belgique et en Angleterre*, 22 pp. (Colard Mansion et William Caxton.) 4. *L'abbaye de Melrose et les ouvriers flamands* (sculpteurs en bois), 22 pp. 5. *Les belges restaurateurs de l'art musical en Europe*, par O. Delepierre, 28 pp. 6. *Le canard de la bibliothèque d'Alexandrie*, par O. Delepierre, 13 pp. (Cette bibliothèque a été détruite deux fois, par Jules César et en 390 sous Théodose, et n'a plus été reconstituée. Omar n'a donc pu la brûler en 640.) 7. *Jean Guttemberg, ses aventures et sa vie intérieure*, par Delepierre, 144 pp. (Traduction d'un ouvrage allemand de Dingelstedt.)

La société des Philobiblón a été fondée en 1853, sous le patronage de S. A. R. le prince Albert. Le nombre des membres ne peut dépasser 40 ; chaque membre reçoit deux exemplaires des publications, signés par le président et le secrétaire et portant le nom du sociétaire à qui ils appartiennent. A la mort du prince Albert, la société a élu pour patron S. A. R. le duc d'Aumale. M. Sylvain Vande Weyer, ministre plénipotentiaire de Belgique à Londres, en est le président actuel. En dehors des volumes de mélanges, trois membres de la société ont publié, dans le même format et sur le même papier, des manuscrits intéressants. Ce

sont 1° *Inventaire de tous les meubles du cardinal Mazarin, dressé en* 1653, *etc.*, par S. A. R. le duc d'Aumale. Londres, 1861, in-8°, 404 pp.; 2° *L'expédition de l'île de Rhé*, par Lord Herbert de Cherbury. Londres, 1860, in-8°, 287 pp., en anglais; 3° *Mémoire de la cour d'Espagne sous le règne de Charles II*, 1678-1682, *par le marquis de Villars*; édité par William Sterling. Londres, 1861, in-8°, 380 pp. Ces trois publications ont été tirées à part à 100 exemplaires; la dernière seule a été mise dans le commerce.

J. D.

Correspondance inédite de Monteil. — La *Société des Lettres, Sciences et Arts de l'Aveyron* a chargé l'un de ses membres, M. Victor ADVIELLE, de recueillir et de publier la correspondance et les travaux inédits d'Amans-Alexis MONTEIL, né à Rodez, le 6 juin 1769, décédé à Céli (Seine-et-Marne), le 20 février 1850, auteur de l'*Histoire des Français des divers états*, du *Traité des matériaux manuscrits*, etc.

Elle fait en conséquence un appel à toutes les personnes qui possèdent des lettres autographes ou des manuscrits de Monteil, et les prie de vouloir bien en transmettre *franco* une copie, le plus tôt possible, à M. Victor ADVIELLE, place d'Armes, n° 1, à Rodez (Aveyron).

Les noms des personnes qui auront envoyé des communications seront mentionnés en tête du volume dont la publication est décidée.

Histoire des guerres de la Moscovie, (1601-1610), par Isaac MASSA de Haarlem, publiée pour la première fois, d'après le ms. hollandais original de 1610, avec d'autres opuscules sur la Russie, et des annotations par M. le prince Michel Obolensky et M. le Dr Van der Linde. Bruxelles, Olivier, 1866. 2 v. in-8°, 310, CXVI et 312 pages.

Il est une époque des annales de Russie qui est encore aujourd'hui un vif sujet de controverse, c'est celle du règne du faux Démétrius. L'empereur de ce nom était-il le vrai fils d'Ivan Vassiliévitch, ou n'était-il qu'un imposteur ? L'opinion la plus généralement admise est que ce personnage n'a été qu'un intrigant ; cependant, il y a des motifs de doute. Tout document qui contribue à éclaircir cette question doit donc offrir un grand intérêt historique.

L'ouvrage de Massa est un important témoignage. Ecrit par un homme qui a vécu de longues années en Russie, où il avait des relations avec la cour, il nous rapporte des détails très précis et très curieux sur les règnes de quelques souverains moscovites et particulièrement sur ceux de Boris Godounof et Démétrius. C'est l'œuvre d'un homme impartial et ingénu ; nulle recherche de style et de phrases ; partout l'accent de la vérité.

Les éditeurs ont vraiment rendu service à l'histoire. En mettant au jour ce document considérable, ils l'ont fait d'une manière aussi complète que savante. En tête du 1er volume se trouve une étude sur Isaac Massa, par M. le Dr Van der Linden, étude qui a nécessité d'énormes recherches et qui donne à la littérature néerlandaise un nom de plus, car le nom de Massa était à peu près ignoré jusqu'ici. De nombreuses notes y sont jointes qui toutes témoignent de la haute érudition de l'auteur.

Ce ouvrage sera hautement apprécié en Russie et en Hollande,

On y trouve des documents extrêmement intéressants sur les relations de ces deux pays au XVIe et au commencement du XVIIe siècle, et M. Van der Linde les a commentés avec soin. En somme, c'est un livre qui restera parce qu'il jette réellement un nouveau jour dans l'histoire d'une époque obscure et qu'il est conçu dans un esprit de sincérité qui éloigne toute suspicion. Si le témoignage de Massa ne tranche pas le différend qu'il pourrait y avoir encore au sujet de Démétrius, ses observations nettes et catégoriques seront d'un grand poids dans le jugement de la question.

C. L.

HOLTROP, J. W. *Monuments typographiques des Pays-Bas du* XVe *siècle*. Collection de fac-simile, d'après des originaux conservés à la Bibliothèque royale de la Haye et ailleurs. Établissement lithographique de *M. E. Spanier*. A la Haye, chez *Mart. Nyhoff*, 1864-65, livraisons XVIII-XXe (1).

La livraison XVIII renferme les fac-simile nos 103-108. Le no 103 représente un précieux fragment d'un *Donat* de 27 lignes in-4°. Certes on ne saurait lui disputer ni son grand âge, ni le grand air de famille qui règne entre ses caractères et ceux d'autres *Donats*, dont les fac-simile se trouvent reproduits aux nos 21, 26, 43, 49, 67 et 73 de ces Monuments typographiques. L'auteur a joint au bas de ce même fac-simile, celui d'un exemplaire de

(1) Voy. le *Bulletin du Bibliophile belge*, t. XX, p. 213.

Donat complet, aussi de 27 lignes. Une comparaison attentive fait voir que, sauf les deux petits traits obliques dans le corps des initiales, les types sont les mêmes.

La planche 104 représente les fac-simile des belles productions typographiques des deux premiers typographes associés à Delft, de 1477-1479, *Jacob Jacobzoen (Vander Meer)* et *Mauricius Yemantszoen*, de Middelbourg. Le premier et unique ouvrage, à la fin duquel ces artistes ont apposé leurs noms et leur marque typographique, est une partie de la bible en langue néerlandaise, in-folio, publiée par eux le 10 janvier de l'année 1477. Cette bible ne renferme que le vieux testament sans gloses, excepté les *Psaumes de David*. Il est digne de remarque, que cette Bible a été imprimée ainsi à dessein, afin de pouvoir s'en servir de deux manières, et de la faire relier en deux tomes ou en un volume, pour ceux qui n'en demandaient pas plus, que ce qui est contenu dans *Petri Comestoris Scholastica historia*, en ôtant seulement du tome I le prophète *Daniël* (1).

Leur association s'étant dissoute de manière ou d'autre, le premier artiste y continua seul l'art typographique avec beaucoup de succès de 1480 à 1487 ; la planche 105 renferme les échantillons de ses caractères et de ses deux marques typographiques, accompagnées encore d'une belle lettre grise (105*i*), empruntée au livre intitulé : *Somme rurael* de *Jean Bouthillier*.

La planche 106 donne des fac-simile d'un typographe anonyme, et dont les éditions, imprimées entre les années 1488-1494, se distinguent par la marque typographique, une *licorne* ; les caractères sont ceux de *Vander Meer*. Quant au fac-simile de l'opuscule, *van den seuen droefheden ofte weeden onser liever vrouwen* (106 f. 1-2.), les types ne sont pas de Vander Meer, ce

(1) Is. Le Long, Boek-Zaal der Nederduytsche Bybels, blz. 365-374.

sont des caractères gravés et fondus par *Henric die Lettersnider*. L'auteur n'ose pas se décider sur le nom de ce typographe anonyme, *à la licorne*, quoiqu'il ait eu la chance de découvrir un livre, où l'artiste a apposé à la fois son nom et sa marque typographique ; il est intitulé : *Phisiologus Merbaldii Episcopi de naturis duodecim animalium*, à la fin se lit cette souscription : *Delft, impressus anno dni. M.CCCC.XCV. Per me Christianum Snellaert* (107*a*1), qui y imprima de 1495 à 1497. Cependant il faut qu'il ait exercé l'art d'imprimer à Delft déjà auparavant, entre les années 1488 et 1494; ce qui est prouvé, selon notre opinion, par l'inspection des deux marques typographiques, *la licorne*, (pl. 106 *a*2 et 107 *a*3), dont les traits sont tout-à-fait identiques, sauf la belle bordure mobile de l'une (106 a2). Nous pourrions donc admettre que ledit artiste a imprimé à Delft, durant cet intervalle de six ans, sous le voile de l'anonyme.

La planche 108 est consacrée aux éditions de *Henri Eckert de Hombergh*, imprimeur à Delft de 1498 à 1500. Il s'est servi des caractères de *G. Leeu*, de *Henric die Lettersnider*, etc. Il était devenu le propriétaire de tout l'attirail typographique de *Chr. Snellaert*, décédé ; car il s'est servi des mêmes clichés, des marques typographiques de cet artiste, ce que prouvent les planches 106a2 et 108b1, ainsi que les planches 106e3 et 108a2, comparées ensemble (1).

La livraison XIXe, renfermant les n°s 109-114, nous offre sur la planche, cotée 109, la première planche double d'un livre xylographique très-précieux et très-rare, intitulé *Canticum Canticorum*, d'après l'exemplaire de Harlem. La gravure laisse peu à désirer ; elle se distingue à la fois par la délicatesse du dessin et par une grande finesse de taille. Tout annonce la main

(1) Comp. nos *Recherches Bibliographiques*, p. 73.

d'un graveur habile ; les attitudes, les draperies sont d'un beau jet ; les expressions, les édifices, ainsi que les petits détails de fleurs et d'oiseaux, tout respire le style néerlandais le plus pur et ne laisse plus de doute sur l'origine dudit ouvrage, dont traitent amplement *Meerman* (1) et *Koning* (2).

La planche 110e renferme les fac-simile d'un ouvrage rarissime de *Pierre van Os de Breda*, typographe célèbre de Zwoll, intitulé : *Rosetum exercitiorum spiritualium et sacrarum meditationum (Joh. Mauburnii)*, de 1494.

La planche 111e ne représente que les fac-simile tirés du livre non moins rare et unique, intitulé : *Opusculum quintu-partitum grammaticale pro pueris in lingua latina breviter erudiendis*, qui porte à la fin cette souscription : *Impressum Goudae Per Me Gotfridum de Os, etc. Anno Millesimô quadringentesimo sexto, Mensis nouêbris tercio decimo*, pet. in-8o.

Nous devons aux recherches assidues de l'auteur cette notice, qui nous révèle encore le nom d'un imprimeur inconnu jusqu'ici. On ne peut dire avec certitude, s'il appartenait à la famille du précédent ou non.

Les deux planches suivantes, nos 112 et 113, renferment les fac-simile d'éditions de *Richard Paffraet* (en hollandais *Richard Paffroed*), natif de Cologne, typographe célèbre, qui introduisit l'art typographique à Deventer où il l'exerça pendant trente quatre ans, et d'une manière remarquable, de 1477 à 1500. Nous convenons avec l'auteur qu'il y a publié avant cette année : *Cypriani Epistolæ*, sans indication de lieu, du nom du typographe et sans date, in-folio. (Cat. Bibl. Hag. n° 255) ; mais le *P. Berthorij Reductorium figurarum bibliorum* (ibid, n° 256),

---

(1) Origines typographicae, t. I p. 228 et sqq. tab. IX. 1.

(2) Verh. over den oorsprong enz. der boekdrukkunst, blz. 105-110, etc.

avec la souscription (Pl. 112 *a* 1 et 2) est son premier ouvrage avec la date de 1477. Il est surprenant que l'on ne connaisse de lui aucune impression des années 1486 et 1487; c'est un fait difficile à expliquer. Jusqu'en 1485, *Paffraet* se servit de deux caractères, gravés d'après le modèle d'*Ulrich Zell*, célèbre typographe de Cologne ; mais à partir de 1488 jusqu'en 1500, nous comptons qu'il a employé dix différentes sortes de caractères.

La planche 119 renferme ceux de son émule, *Jacques de Breda*, imprimeur à Deventer de 1485 à 1500. Ses premiers livres sont exécutés avec les caractères du précédent. Comme les figures ou décorations en forme d'étoile, qui précèdent à droite les souscriptions des deux premiers livres (*a* 2 et *b* 1), ne se rencontrent que dans ceux de notre artiste, elles peuvent servir à reconnaître ses travaux, quand même son nom y serait omis. Pour l'impression du *Boëce* de 1489 (114 *c* 1-2), il a employé quatre espèces de caractères, dont trois se trouvent dans : *Aeneae Sylvii de Fortuna* (114 *d* 1-2) et une dans *Alani Doctrinale altum* (114 *e* 1-2). Dans les *Epistelen en euangelien* de 1493 (114 f 1-2), il s'est servi des caractères de *Henric die Lettersnider*, (Voy. Pl. 71 a 2.). La vignette, dont il a orné la première page de plusieurs de ses éditions (Pl. 114 *f.* 1.) et de laquelle nous avons déjà fait mention ailleurs (1), sert à les faire reconnaître, quand il a omis d'y mettre son nom. Elle a servi de modèle à *G. Back*, typographe d'Anvers, (Pl. 60 *c* 1.) et elle fut copiée encore par *Tym. Petri van Os* à Zwoll (Pl. 95 *b*).

La livraison XXe donne (pl. 115), le fac-simile précieux d'un livre excessivement rare et unique, d'un *Abecedarium* ; ce sont huit pages d'un format très-petit, une espèce d'in-seize. Le savant *Ger. Meerman* en avait déjà donné un fac-simile (2) ; il est

---

(1) Voy. nos Recherches bibliographiques, p. 55.

(2) Origines typographicae. Tab. 1.

trop fort, et le savant M. *G. van Lennep* a fait faire un fac-simile n° 7 lithographié des pages 1 et 4.

Quoiqu'il soit imprimé sans nom de lieu, sans celui de typographe et sans date, il suffit au connaisseur de jeter un coup-d'œil sur ce fac-simile, pour reconnaître dans la forme des types leur origine hollandaise ; la lettre finale *t*, avec sa petite barre en pal fort remarquable, lui assigne même un rang parmi les éditions *Kosteriennes* de Harlem : car c'est exclusivement par ce caractère qu'elles se distinguent des autres éditions hollandaises. En outre on remarque que les types de ce fragment sont mal faits, preuve de l'inhabileté du graveur et du fondeur ; l'encre est très-mauvaise, les lignes sont pour la plupart inégales, des *n* sont employés au lieu des *u*, et des *u* pour des *n*. L'on rencontre cette même irrégularité dans l'édition hollandaise du *Speculum* (Monum. typogr. Pl. 1.). Les caractères sont les mêmes que ceux du *Donat anopistographe* (ibid, Pl. 3.). Quant au titre de *Horarium*, que *Meerman et Koning* ont donné à ce livret, il nous semble être mal choisi et peu analogue à son contenu ; celui d'*Abecedarium*, y est plus conforme.

Le fac-simile, représenté sur la planche 116, nous révèle à la fois deux faits on ne peut plus intéressants, savoir le nom d'une ville (*Saint-Martensdijk* en Zélande) et le nom d'un artiste (*Pierre Werrecoren*), entièrement inconnus dans les fastes typographiques. Il est intitulé : *Der Zielentroest.* A la fin se lit : *Item der ꝛielêtroest dy es gheprint etc. By my pyeter werrecoren wonêde 'tsentemertensdyck in Zeelant*, 1478, pet. in-8°. Le compositeur nous semble avoir été peu exercé dans son métier ; car autrement il n'aurait pas mis des lettres capitales à la fin des mots. Les caractères diffèrent de ceux des autres imprimeurs-typographes néerlandais du XVe siècle.

La planche 117e représente encore un ouvrage d'un typographe anonyme ; il est intitulé : *Le chevalier délibéré* (par *Olivier de*

la Marche). C'est un mince volume, pet. in-fol. de 34 feuillets, à deux colonnes de 24 et 32 lignes chacune, avec signatures, mais sans chiffres ni réclames, sans la moindre indication du lieu de l'impression, sans celle du nom de l'imprimeur et sans date. Les tailles de bois sont au nombre de 16, sans compter la vignette à la fin du livre, qui sert de marque typographique et représente un éléphant de guerre, surmonté d'une tour armée de soldats, en haut de laquelle flottent deux bannières, l'une aux armes d'Autriche, l'autre aux armes de la ville de Gouda. En outre, la tour est accompagnée aux côtés des deux lettres majuscules G. D. La planche 110 *a* l'a rendue complétement, et celle cotée 119, nous fournit les fac-simile d'une édition inconnue de *Godefroi de Ghemen*. Ce livre unique est intitulé : *Ghenoechlicke ende die amoroeze historie van den eedelen Lantsloet ende die scone Sandryn*. A la fin se lit cette souscription : *Dit boec is voleynt bi mi Gouert vā ghemen ter Goude in Holland* (vers l'an 1489) in-4°. Les caractères de ce livre ont beaucoup de ressemblance avec ceux employés par *Godefroi van Os*. (P. 111ᵉ) ; aussi la lettre grise A, au commencement du texte, est la même qui se trouve dans le livre de celui-là (P. 111ᵉ).

La dernière planche de cette livraison, cotée 120, représente encore des éditions de *J. de Westfalia* et de *Th. Martens*, à Louvain, dont le caractère diffère de ceux dont l'auteur a fourni le spécimen (pl. 87 et 88). Le quatrième fac-simile, a1-a4, renferme l'intitulé des gravures et la souscription d'un opuscule très-rare, intitulé : *Een schoon spieghel der goeder kerstenen menschen, te samen gheset door Dieric van Mūster*. A la fin se lit cette souscription : *Dit boexken is te Louen gheprint by meester Jan Van Westfalen, etc.* (120 a4), vers l'an 1496, in-12°. L'autre opuscule est intitulé : *Tractatulus contra fastiosos sacerdotes qui missas nimis longas dicere solent*. Avec cette souscription à la fin : *Impressum Lovany per Theodoricum (Martini)*,

Alosten., sans date, in-12. Il est imprimé avec des caractères que cet artiste avait déjà employés ailleurs.

La livraison 121e terminera cet ouvrage magnifique et utile. Elle contiendra, outre six planches de fac-simile, la liste de MM. les souscripteurs, un texte général réimprimé et augmenté, une table des matières, un tableau d'assemblage de classification des planches. Dès qu'elle paraîtra, nous nous empresserons d'en faire une notice pour ce Bulletin.

Le marquis DU PUY DE MONTBRUN-St-ANDRÉ.

Les Manuscrits de la Bibliothèque impériale à Paris.

La dernière livraison (janvier-février) de la Bibliothèque de l'École des Chartes contient un mémoire de M. Léopold Delisle, intitulé : *Observations sur l'origine de plusieurs manuscrits de la bibliothèque de M. Barrois*, qui renferme des révélations tellement graves, tellement inattendues, qu'elles auront un retentissement dans tout le monde lettré.

M. Paul Meyer qui avait été admis à visiter la somptueuse collection de lord Ashburnham, avait rapporté à Paris le catalogue de cette collection qui se compose de plusieurs fonds et entr'autres de celui de Barrois acquis par le noble lord en 1849. Or, en étudiant ce catalogue, M. L. Delisle est arrivé à reconnaître dans le dernier fonds trente-trois manuscrits qui ont appartenu au dépôt de la rue Richelieu ! Et ce ne sont pas des volumes pris au hasard par un voleur ignorant, comme dit M. P. Meyer, tous sont des livres de choix, plusieurs des textes uniques !

M. Delisle est parvenu à établir que ces soustractions ont été opérées entre 1835 et 1848. On découpait les volumes par fragments et on les livrait à M. Barrois, après leur avoir fait subir une préparation qui suffisait pour en dissimuler l'origine à des yeux peu clairvoyants.

Le mémoire de M. Delisle occupe 72 pages et il donne les détails les plus intéressants sur le contenu et la valeur des codices enlevés. C'est un épisode navrant de l'histoire d'un des plus riches dépôts du monde. Mais il faut espérer que Lord Ashburnham s'empressera de restituer ces trésors à leur légitime propriétaire. Il serait beau de voir un membre de la haute aristocratie anglaise donner l'exemple d'un acte de loyauté et de délicatesse qui trouverait bientôt des imitateurs, n'en doutons pas. La Belgique attend toujours qu'un autre Lord lui restitue la fameuse lettre d'indulgence de 1454, le plus ancien monument de la typographie certaine. Le verrons-nous jamais revenir? Il n'en coûte rien d'attendre et d'espérer.

Mais, hélas! on désespère,
Alors qu'on espère toujours!

C. R.

La société des Bibliophiles de Belgique a, dans sa séance du 17 février 1866, décidé de commencer ses publications par la chronique d'Hériman, abbé de Saint Martin de Tournai, mort vers l'an 1147. Cette chronique, une des plus anciennes de notre pays, est très-intéressante : l'auteur, mêlé à quelques-uns des événements qu'il raconte, fournit des renseignements curieux sur les faits de l'histoire du Hainaut, de Tournai et de la Flan-

dre. Une partie de la chronique est consacrée au récit des commencements de l'abbaye de Saint Martin de Tournai, restaurée en 1094 par l'évêque Radbod, et illustrée par la science de son premier abbé Odon, devenu évêque de Cambrai en 1105. Cette partie sera mise en rapport avec les Cartulaires de l'abbaye qui sont conservés au nombre de douze, dans les Archives de l'État à Bruxelles,

La chronique d'Hériman n'a été publiée jusqu'ici en entier que dans le *spicilegium* de Dom Luc d'Achéry : des fragments en existent dans les recueils de Dom Bouquet et de la Commission royale d'histoire de Belgique. Le texte de la chronique sera corrigé et revu sur divers manuscrits existant à Paris, Arras, Amiens, etc., et la société a décidé d'y joindre une traduction en regard et des notes explicatives. Une notice sur la vie d'Hériman et une analyse succincte des chartes de l'abbaye de Saint Martin, de 1094 à 1150, compléteront la publication.

La société a chargé l'un de ses membres, M. Ch. Duvivier, du soin d'éditer cette chronique, qui formera un volume de trois à quatre cents pages et qui paraîtra dans le courant de la présente année.

La société recevra avec reconnaissance toutes les communications qu'on voudra bien lui faire sur l'existence de manuscrits anciens de cette chronique.

TABLE DES MATIERES.

Pages.

U. CAPITAINE. Recherches sur l'introduction de l'imprimerie dans les localités dépendant de l'ancienne principauté de Liége et de la province actuelle de ce nom 103

A. VAN DER LINDEN. Les œuvres de David Joris . . . 129

Aug. BERNARD. Les ouvriers imprimeurs de Lyon au XVe siècle 148

Une bonne vieille coutume 151

Ed. VAN EVEN. Renseignements inédits sur les imprimeurs de Louvain, au XVe siècle 152

S. BORMANS. La librairie de la Collégiale Saint-Paul à Liége au XVe siècle 159

Écrivains et Éditeurs 180

Mélanges 191

VIENT DE PARAITRE :

HISTOIRE DES GUERRES

DE LA

MOSCOVIE

(1601-1610)

PAR

ISAAC MASSA DE HAARLEM

publié pour la première fois
d'après le ms. hollandais
original de 1610, avec
d'autres opuscules sur
la Russie et des
annotations
par
M. le prince Michel OBOLENSKY
et
M. le Dr A. VAN DER LINDE

Deux volumes in-8°, avec une carte inédite de la ville de Moscou.

PRIX : 20 FRANCS.

LE

Bibliophile

BELGE

BULLETIN TRIMESTRIEL

PUBLIÉ

PAR LA SOCIÉTÉ

DES

BIBLIOPHILES DE BELGIQUE

Première année, N° 3.

C BRUXELLES

CHEZ FR.-J. OLIVIER, LIBRAIRE

5*bis*, *Rue des Paroissiens*

M.DCCC.LXVI

AVIS.

Le *Bibliophile Belge* forme un volume par an de 4 à 500 pages : il parait en 4 livraisons, par trimestre. — Son prix est de 10 fr. pour la Belgique, et de 12 francs pour l'étranger.

ON S'ABONNE :

A Bruxelles : chez le libraire Fr. J. Olivier, et en province, chez les principaux libraires.

Pour la France : chez MM. L. Potier, J. Miard, Aug. Aubry, libraires à Paris.

Pour l'Allemagne : chez MM. List et Francke, libraires à Leipzig.

Pour la Hollande : chez Mart. Nijhoff, libraire à la Haye.

Pour l'Angleterre : chez MM. B. Quaritch, Barthès et Lowell, libraires à Londres.

Brux. Imprimerie de Toint-Scohier, 11, rue de la Commune.

LA LIBRAIRIE

DE LA

COLLÉGIALE SAINT-PAUL A LIÉGE

au XVe *siècle* (1)

REPORTORIUM (sic) LIBRORUM ECCLESIE SANCTI PAULI LEODIENSIS

Libri juris civilis.

108. Digestum vetus sine glosa.

109. Pulcrum ff (digestum) vetus.

110. Inforciatus.

111. Reportorium Bar. super inforciatum cum decisionibus Rote.

Bartolus, jurisconsulte italien très-célèbre, mort en 1356, fit de nombreux commentaires sur le droit civil et canonique.

112. Quatuor quinterni postillarum Dy. circa Inforciatum.

---

(1) *Suite et fin.* Voy. pp. 159-179.

113. Ff. novum cum glosa bona.

114. Aliud digestum novum sine glosa.

115. Codex antiquus sine glosa, in parvo volumine.

116. C. (Codex) duplicatus.

117. Aliqui quinterni Bal. super tercium c. usque ad titulum : *De rei vendica.*

Balde, ou Ubaud, célèbre jurisconsulte et professeur de droit à Pavie, mourut en 1423. Il laissa plusieurs traités de droit civil et un commentaire sur les décrétales, imprimé à Venise, 1595.

118. Quinterni aliqui pergamenei circa 4^{tum} et 7^{tum} c.

119. Summa Azo. super c. Justi. de pandecta.

Portius Azo, jurisconsulte dont la vie est peu connue ; il mourut en 1220. Beaucoup de ses ouvrages sont restés mss. à la bibliothèque de Paris. Sa *Summa* a été imprimée à Bâle en 1563.

120. Linus super c.

Ce doit être Cinus, célèbre jurisconsulte, qui mourut en 1050.

121. Summa Placen. super c. et ff.

Placentinus, docteur de Bologne, fonda en 1196 à Montpellier, sa patrie, un gymnase où il enseigna le droit. Il fit le premier connaître le droit justinien en France. Il écrivit sa *Summa in codicem et institutiones* pour ternir la gloire de Rogerius qui avait aussi écrit une *Summa* et dont il était jaloux.

122. Bartho. super c. cum tribus ul. libris. Idem circa primam partem ff. veteris. Idem circa secundam partem ff. veteris. Idem super primam partem inforciati. Idem super secundam partem inforciati. Idem super primam partem ff. novi. Idem super secundam partem ff. novi.

(V. n° 111).

123. Jaco. de Bel. vj. super auten. et x colla.

Jacobus de Bellovisu, jurisconsulte de Bologne, vivait en 1270 ; il écrivit : *judiciaria criminalis, commentarium ad jus feudale ; item in authenticas ; de excommunicatione,* etc.

124. Bal. in d. coll'.

125. Liber feudorum, sine glosa.

126. Quinterni plures papi. circa instituta.

127. Johannes de Mastisco super instituta.

128. Johannes Fa. super instituta, in pergameno.

129. Lectura super instituta.

130. Institute cum parte glose.

131. Institute cum antiqua glosa, in pergameno.

132. Reportata cc (circa) institutas.

133. Parvum volumen.

On appelait *volumen legum parvum* la partie du droit romain composée des trois digestes, des 2 codes, des 9 collations, des authentiques, du livre des fiefs et des institutions.

134. Scripta quedam juris super pacem leodiensem, in pergameno.

135. Liber papirius continens diversas notas notariorum in judicio et extra.

136. Alius formularius utilis et antiquus, in papiro.

137. Alius liber papirius continens etiam plures formas.

138. Rofredus in libellis utriusque juris.

Roffredus, ou Odofredus, jurisconsulte, né à Bénévent, étudia le droit à Bologne en 1215 et devint conseiller royal à Naples. Il écrivit : *tractatus judiciarii ordinis ; opus libellorum in jus pontificum ; summa super jus civile*, etc.

139. Tractatulus de juribus regni et imperii.

Lupolde de Bamberg, jurisconsulte, a fait un traité des droits de l'empire, adressé à Bauduin, archevêque de Trèves, imprimé à Strasbourg, 1508.

140. Bertrandus Caprioli super vj ff. novi.

141. Brito ; jacet circa aquam S^i^ Kalixti.

142. Mercuriales Jo. An.

Questiones mercuriales super regulas juris, de Jean d'André, imprimées à Paris, 1483.

143. Distinctiones Pe. de Bel. pti. ac Bal. super Inno. etc.; partim in pergameno et partim in papiro.

Petrus de Bella pertica? (V. Savigny, VI, p. 27).

144. Dictamina Berardi de Neapoli, in pergameno.

145. Belial, in papiro.

146. Consilia Oldradis, in papiro.

Olradus, ou Oldradus de Ponte, jurisconsulte italien, de Lodi, avocat du consistoire romain en 1320, mourut à Avignon en 1335. Il a écrit *commentaria in jus civile*, et *consilia*, imprimés à Venise.

147. Petrus de Ferra, in papiro.

148. Summa Petri de Vigneis, in pergameno.

Pierre des Vignes, allemand, secrétaire d'État et chancelier de l'empereur Frédéric II, mourut en 1249. Il laissa 6 livres de lettres sur les affaires de l'empire; plaintes de Frédéric II contre le pape, touchant sa déposition. Nous n'avons trouvé aucune mention de la somme indiquée ici.

149. Reportata in pa. circa certos ti. ff. veteris.

150. Reportationes in pa. cc. decretum.

Libri morales.

151. Expositio super Cathonem, in duobus voluminibus papiriis, in extremitatibus pergameniis.

Les distiques de Caton sont une collection de sentences morales en distiques latins que l'on attribue à un grammairien nommé Denis Caton qui vivait un peu avant Constantin le Grand. Quoiqu'ils soient l'œuvre d'un payen, ils eurent une grande vogue dans les écoles depuis Charlemagne, grâce à leur forme et à la morale pure qu'ils renferment. Le Caton a été durant tout le moyen-âge le livre par lequel on débutait dans la langue latine. (V. Stallaert et Van der Haeghen).

152. Catho in parvo formato.

153. Liber papirius de vita et moribus philosophorum; in eodem de virtutibus antiquorum principum et philosophorum.

Jean de Galles, de l'ordre des frères-mineurs, enseigna à Paris en 1260. Il fut surnommé l'*arbre de vie* à cause de sa vaste érudition. Il a écrit, entre autres, un abrégé des vies des illustres philosophes, les 4 vertus cardinales des anciens princes et philosophes, etc.

154. Boecius, de consolatione philosophie, duplicatus in duobus voluminibus, cum glosa, in pergameno cum corio nigro.

155. Boecius de conso. phie. in pa.

156. Expositio super decem libros ethicorum, in pergameno.

157. Summa de viciis, in pergameno.

158. Liber parvus pergamenius in nigro corio incipiens : *a libello schacorum* (1). In eodem liber Cirilli episcopi qui dicitur *figurarum moralium*. In eodem adhuc liber Aristotelis de regimine regum seu principum.

159. Egidius de Roma de regimine principum, in pergameno.

Gilles Colonne, ou de Rome, précepteur de Philippe-le-Bel, enseigna la théologie à Paris; il devint général de l'ordre des ermites de St Augustin en 1292, évêque de Bourges en 1294. Son ouvrage du gouvernement des princes, composé en faveur de Philippe-le-Bel, en 3 livres, a été imprimé à Rome, en 1482.

160. Aliqui quinterni in parvo libro pergamenio continentes compendium unum ex Egidio predicto.

161. Compendium moralium unius civis Paduani.

162. Tractatus de duello; item de bello; item de testi.

Le traité de la guerre et du duel est de Raymond de Pennafort; l'autre probablement aussi.

---

(1) *Scaccum*, *Scachum*, *Schacus*, latrocinium, furtum, raptus, prædatio (Ducange).

163. De remediis fortune, in parvo formato forciato.

De Pétrarque ou d'Adrien le Chartreux, flamand qui vivait au commencement du xve siècle et qui fit aussi un traité des remèdes de l'une et de l'autre fortune, imprimé à Cologne, 1471.

164. Liber qui dicitur Tusculane questiones Tullii, in pergameno.

165. Tullius de officiis cum certis aliis ejus operibus, coreo *(sic)* rubro coopertus, quem scribi fecit magister Petrus de Molendino.

166. Volumen unum papireum continens, ut videtur, quedam scripta barbara ac summam Odonis in indi. pos.

Odon de Soissons, né à Châteauroux, docteur en théologie et chancelier de l'académie de Paris, entra ensuite dans l'ordre des moines de Citeaux, devint abbé d'Orcamp, puis cardinal ; il mourut en 1273. Il a écrit *sermones de tempore et de sanctis* ; *summa quaestionum theologicarum et moralium.*

167. Ambrosius de obitu Satiri fratris sui.

L'ouvrage de St Ambroise sur la mort de son frère Satyre, écrit en 2 livres vers 379, est publié dans la Patrologie de Migne, t. XVI.

168. Richardus de statu interioris hominis.

Richard, écossais, prieur des chanoines réguliers de St Victor en 1161, laissa un grand nombre d'écrits sur les dogmes, des traités de piété, entre autres des moyens de détruire le mal, de l'érudition de l'homme intérieur, etc. Ses ouvrages ont été publiés à Paris, 1518.

169. Hugo de vanitate mundi.

Hugues de St Victor, né à Ypres, passa sa vie dans le monastère de St Victor, dont il fut prieur, et où il mourut en 1142. Ses ouvrages très-nombreux ont été imprimés à Paris en 1526. Il a fait des commentaires sur l'écriture sainte, des extraits, des notes et une foule de traités, entre autres 4 livres sur la vanité du monde.

170. Liber Senece glosatus, pulcher et rarus, pro quo sepe plures habui (Theodericus de Novo lapide) instancias ut eum vendere vellem, et rogo quod munde servetur et bene cathenetur

atque extra ecclesiam nemini commodetur ita quod perpetuo maneat apud ecclesiam.

171. Liber continens epistolas ad Lucillum et plura alia opuscula Senece, in pergameno conscriptus.

Libri naturalis philosophie.

172. Metaphisica Aristotil'.

173. Aristotiles de animalibus, in pergameno. In eodem libro Ancelmi de veritate.

174. Avicenna de animalibus, in pergameno, continens plures bonos libellos.

Avicenne, arabe de Séville, médecin célèbre et philosophe, mort en 1050, a écrit sur la médecine, l'alchimie, la logique et la métaphysique.

175. Libellus circa tegni *(sic)* Galieni, in pergameno.

176. Albertus de naturis animalium, in magno volumine pergamenio.

Albert, surnommé le Grand, à cause de l'étendue de son érudition, naquit en 1193 en Souabe, devint général de l'ordre des frères prêcheurs et mourut en 1280. Ses œuvres furent imprimées à Lyon, 1651, en 21 vol. in-f°. Les six premiers traitent de logique et de métaphysique; les autres sont des commentaires sur l'écriture sainte, etc.

177. Sanctus Thomas super viij^to^ libros phisicorum Aristotelis, in pergameno. In eodem volumine sanctus Thomas super metaphysicam Aristotelis.

Les 5 premiers volumes des œuvres de St Thomas d'Aquin sont des commentaires sur Aristote.

178. Expositio super ij^do^ de anima, in pergameno; in quo plura opuscula ejusdem Aristotelis continentur.

179. Liber papirius parvus de virtutibus herbarum.

Probablement de Ste Hildegarde, abbesse du monastère de Mont St Robert en 1179. Elle a écrit, entre autres ouvrages, un livre des subtilités des diverses natures et créatures, ou explication des qualités médicinales des plantes, des éléments, des arbres, des pierres précieuses, des oiseaux, des poissons, etc.

180. Recollecte multorum scriptorum in papiro.

181. Gaudinus de maleficiis.

182. Liber Serapionis medici.

Sérapion, médecin grec né à Alexandrie, fleurit après Philinus. On ne connaît plus rien de ses écrits.

183. Solinus de mirabilibus mundi.

Caius Julius Solinus, géographe latin, né à Rome, vivait probablement vers l'an 230. On a de lui *de situ et mirabilibus orbis*, imprimé à Venise, 1473.

184. De lapidibus preciosis, in uno quinterno pergameno.

Marbode, évêque de Renne, mort en 1123, brilla par sa piété et sa science. On a de lui des lettres, des diplômes, des biographies, un traité des pierres précieuses et surtout des poésies.

185. Correctorium dictorum Thome, metherorum (meteoron?) et ethicorum.

Guillaume de la Mare, de l'ordre des frères mineurs, vivait vers 1280. Il écrivit un livre intitulé le correctoire des ouvrages de St Thomas, ou critique des œuvres de ce saint.

186. Tullius de natura deorum cum certis ejus aliis operibus, in parvo volumine.

187. Bartho. de insigniis et armis, cum aliis.

188. Vegetius de re militari, in pergameno.

Flavius Vegetius Renatus, le plus célèbre des auteurs qui ont écrit en latin sur l'art militaire, florissait vers la fin du IVe siècle. Son livre, *de re militari libri V*, est un extrait de ce qu'il avait lu de plus intéressant sur la discipline des Romains dans Caton, Celse, etc.

189. Antiquus quidam liber cum ymaginibus et figuris, in papiro, incipiens *militaris scientia*.

Libri grammaticales.

190. Summa dictaminis Thome de Capua, in pergameno.

Thomas, né à Capoue, fut nommé en 1216, cardinal par Innocent III qui estimait fort haut sa science et le chargea d'une foule de missions délicates. On a de lui *hymni in laudem Deiparae et St Francisci ; summa artis dictaminis : martyrologium.*

191. Distinctiones fratris Mauricii, in pergameno.

Maurice, anglais ou français de Beauvais, dominicain ou frère mineur, vivait à la fin du XIIIe siècle ; il a écrit *summa distinctionum de his quae in scripturis s. continentur*, par ordre alphabétique.

192. Grecista, in pergameno.

Peut-être d'Éverard de Béthune, grammairien du XIIe siècle ; il fit une grammaire en vers latins appelée *grecismus*, à cause de ses explications de mots grecs.

193. Doctrinale cum glosa, in pergameno.

Le *doctrinale puerorum* du franciscain Alexandre de Ville-Dieu (Alexandre Gallus ou Dolensis de Villa-Dei), qui vivait au XIIIe siècle, est un recueil de citations tirées de Priscien, en vers hexamètres léonins, qui resta entre les mains des élèves jusqu'au temps de Despautère. Il a été imprimé à Anvers, 1506, etc.

194. Liber grammaticalis papirius incipiens : *ad instanciam cujusdam providi*, etc.

195. Quintilianus de oratoria institutione, in pergameno, cum certis aliis in eodem volumine.

196. Rethorica Tulii vetus et nova, in pergameno.

197. Hugutio Pisanus circa vocabula, in pergameno.

Hugutio, ou Ugutio, évêque de Ferrare au XIIIe siècle, mit à contribution Papias et fut copié par Balbi. Il a aussi écrit des gloses sur le décret.

198. Ysidorus ethimologiarum, in magno volumine destructo alluvione Mose.

St Isidore, évêque de Séville, né en 570 à Carthagène. Ses étymologies

sont divisées en xx livres, c'est un abrégé de toute la science de l'époque. Les 5 premiers comprennent la grammaire, la rhétorique, la dialectique, l'arithmétique, la musique, l'astronomie, la médecine, la jurisprudence, quelques notions de chronologie et d'histoire ; le 6me traite de l'écriture sainte ; le 7me et le 8me, de Dieu, des anges, etc.; le 9me, des diverses langues, des noms des peuples ; etc., les derniers renferment des étymologies.

199. Alius Ysidorus melior, in pergameno novo ac corio nigro ; jacet in choro ad latus Prepositi versus altare.

200. Catholicon, in magno et notabili volumine pergamenio.

C'est un dictionnaire de Balbi, ou Jean de Gênes, qui contient aussi quelques pages de grammaire : il fut imprimé à Mayence, en 1472, par Pierre Schoiffer sous ce titre : *Summa quæ vocatur catholicon, edita a fratre Johanne de Janua.* (V. Stallaert et Van der Haeghen, p. 150-151).

201. Mamotrectus, in pergameno.

Le *mammotractus*, ou *gemma gemmarum*, destiné, comme le catholicon, à faciliter l'intelligence des saintes écritures, est un dictionnaire de Jean de Garlandia, ou Jean Marchesini, qui vivait au xiiie siècle. Il fut imprimé en 1466.

202. Braxilogium.

203. Albertanus causi. Brixi., in pergameno.

Albertani causidici Brixiensis ad institutionem filiorum suorum, liber de doctrina dicendi et tacendi, Anvers, 1484. Cet Albertanus, judex ou causidicus à Brescia, vivait du temps de l'empereur Frédéric II qui le fit mettre en prison.

204. Reportorium Berengarii.

205. Reportorium papirium de antiqua forma.

206. Cassiodorus variorum pulcherrimus, in pergameno.

Libri poetrie.

207. Ovidius de fastis, in pergameno.

208. Tractatus de arte amatoria et reprobatione amoris, in papiro.

209. Alius liber papirius incipiens : *ab alto de planctu nature.* In eodem Ovidius de vetula ; 3° Maximianus poeta de senectute ; 4° excerpta de pluribus poetis.

210. Ovidius de tristibus, in pga°.

211. Methomorfosios Ovidii duplicatus, in pergameno.

212. Liber epistolarum Ovidii, in pergameno.

213. Ovidius de Ponto.

214. Ovidius de remedio amoris, in pergameno.

215. Epistole seniles Francisci Petrarche, in papiro.

216. Adhuc diversa opuscula ejusdem Francisci Petrarche, in papiro.

217. Adhuc parvus unus liber, in papiro, de diversis opusculis F. Petrarche antedicti.

218. Geonologia (sic) deorum magistri Johannis Boccacii de Certaldo, in papiro.

La *genealogia deorum*, divisée en 15 livres, est en latin ; cette mythologie, fruit d'une immense lecture, fut imprimée à Venise, 1472.

La présence de cet ouvrage à Liége, à côté des écrits de Pétrarque, ne peut-elle pas faire supposer que l'ami qui accompagnait le célèbre poëte, lorsqu'il vint à Liége en 1333, était Boccace.

219. Textum Terentii quod donavit magister Henricus de Piro.

220. Lectura super Terencium, in papiro.

221. Lucanus, in pergameno.
Alexandreides, mediocris forme, in pergameno.

222. Pamphilus in parvo libello pergameno.

Eusèbe Pamphile, évêque de Césarée en Palestine, un des plus illustres évêques de l'église, fut la cause de beaucoup de troubles. Il a laissé une vie de l'empereur Constantin. Il mourut l'an 338.

223. Papa stupor mundi, in pergameno.

224. Liber quidam incipiens : *qui mo (?) Nasonis*, in pergameno.

225. Alius pergamenius incipiens : *rure suburbano.*

226. Oratius, in pergameno.

227. Liber pergamenus incipiens : *dictio Evodii in natali,* Laurentii Mediolanensis episcopi.

228. Pars novi testa. in metris.

Libri historiales.

229. Salustius in Cathelinario et Jugurtha, quem dedit magister Henricus de Piro minor post mortem domini decani S^si^ Pauli moderni.

230. Valerius Maximus, in papiro, in extremitatibus in pergameno et est magnum volumen (1).

231. Item Florus, etc.

232. Item liber de gestis Romanorum qui intitulatur Titus Livius.

233. Cronica Martiniani.

Martin, polonais de nation, religieux de l'ordre des frères prêcheurs, ar-

---

(1) D. de Blochem a soin de nous apprendre que ce ms., copié tout entier de la main d'Adam de Papenhoven, avait été légué par ce chanoine à Gérard de Eindhoven à la condition de revenir à la collégiale après la mort de celui-ci.

chevêque de Gnesne en 1278. Il a composé une chronique depuis la naissance de J.-C. jusqu'en 1278 contenant l'histoire des papes et des empereurs et imprimée à Bâle, 1559.

234. Hystoria regum Britannie.

Jean Pyke, anglais vivant au commencement du XIIe siècle, a fait une histoire des rois anglais, saxons et danois qui ont régné en Angleterre.

235. Scolastica historia cum glosa, in pergameno.

Pierre, surnommé le *mangeur* (comestor), né à Troyes en Champagne, doyen de l'église St Pierre en cette ville, s'acquit tant de réputation qu'il fut appelé à Paris et fait chancelier de l'université. Il mourut en 1198. Son principal ouvrage est l'histoire scolastique, divisée en 16 livres, qui comprend en abrégé toute l'histoire sainte depuis le commencement de la Genèse jusqu'à la fin des actes des apôtres. Il y mêla de l'histoire profane et des narrations fabuleuses. Elle fut imprimée pour la première fois à Rutlingen, 1473.

236. Hystoria Trojana, in papiro; secundo continet Boecium de consolatione philosophie, cum glosa; in extremitatibus inseritur pergamen.

L'histoire de Troie est probablement de Garydo de Columpna, juge de Messine (V. *Die Rubenow Bibliothek*, von Dr Pyl; Greifswald, 1865).

237. Liber vulgaris wapen Merten.

238. Quidam liber pergamenius de beata Maria Magdalena ac pluribus aliis sanctis; Inde fo ccxliijo p. ijo incipiunt historialia.

239. Duo sexterni papirii Hervardi archidiaconi Leodiensis ad Hugonem de Petraponte episcopum Leodiensem, de Frederico imperatore ac Henrico et Philippo, liberis suis, et Henrico duce Lovaniensi, Alberto suo fratre electo confirmato Leodiensi et ejus martyrio seu miserabili transitu.

Hervard, archidiacre de Liége de 1213 à 1224, écrivit une lettre à un chanoine de Laon sur Guisbert de Gembloux pour écrire la vie de St Martin. L'ouvrage dont il est question ici nous est totalement inconnu.

240. Legenda de Joseph et Asseneth ejus uxore, in papiro. In eodem itinerarium Johannis de Mandevilla militis, apud guilhelmitanos Leodienses sepulti.

Jean Mandeville, ou Manduith, théologien, médecin et mathématicien, était né à St Alban en Angleterre d'une famille noble. On le surnomma, pour un motif inconnu, *ad Barbam* et *magnovillanus*. En 1322, il traversa la France pour aller en Asie, servit quelque temps dans les troupes du sultan d'Égypte et revint seulement en 1355 en Angleterre. Il mourut à Liége chez les Guillemins, le 17 novembre 1372. « Il laissa audit monastère plusieurs mss. de ses œuvres fort vantés, tant de ses voyages que de la médecine, écrits de sa main ; il y avait encore en ladite maison plusieurs meubles qu'il leur laissa pour mémoire. » Il a laissé quelques livres de médecine qui n'ont jamais été imprimés, des *tabulæ astronomicae*, *de chorda recta et umbra, de doctrina theologica*. La relation de son voyage est en latin, français et anglais ; il raconte, en y mêlant beaucoup de fables, ce qu'il a vu de curieux en Égypte, en Arabie et en Perse.

« Voici l'extrait, pour un surcroît de curiosité, de la 4e partie de l'histoire de Jean d'Outremeuse, d'un ms. de la bibliothèque de St Laurent-lez-Liége, f^o CXI, différent à la vérité en date mais qui est d'autant plus expressif sur ce sujet que ce fameux écrivain liégeois vivoit de son temps. J'en rapporte le récit dans le langage moderne pour l'âpreté de celuy de ces anciens temps : « l'an M.CCC.LXXII, mourut à Liége le 12 nov. un homme fort distingué » par sa naissance, content de s'y faire connoître sous le nom de Jean de » Bourgogne dit à la Barbe ; il s'ouvrit néanmoins au lit de la mort à Jean » d'Outremeuse son compère et institué son exécuteur testamentaire. De » vray il se titra dans le précis de sa dernière volonté messire Jean de Man- » deville, chevalier, comte de Monfort en Angleterre et seigneur de l'Isle de » Campdi et du château Pérouse. Ayant cependant eu le malheur de tuer » en son pays un comte qu'il ne nomme pas, il s'engagea à parcourir les trois » parties du monde, vint à Liége en 1343; tout sorti qu'il étoit d'une noblesse » très-distinguée, il aima de s'y tenir caché. Il étoit au reste grand natura- » liste, profond philosophe et astrologue, y joint en particulier une connais- » sance très-singulière de la physique, se trompant rarement lorsqu'il disoit » son sentiment à l'égard d'un malade, s'il en reviendroit ou pas, etc. » (Lefort, vol. XXVII, p. 102).

Libri Geometrie.

241. Theorica planetarum, in papiro. In eodem de quadrante et circulo.

Ce dernier ouvrage est probablement de Francon, écolâtre de Liége. (V. nº 49).

242. Algorismus, in pergameno.

S. BORMANS.

SUR LES COLLECTIONS

DES

VOYAGES DES FRÈRES DE BRY (1)

ET

DE L. HULSIUS DE GAND (2)

Tous les bibliographes connaissent l'importance de ces collections, tous les bibliophiles vénèrent les rares exemplaires complets qui en existent, tous les bibliomanes hésitent sur les différences minutieuses, mais non essentielles, pour lesquelles il leur

---

(1) Collectiones peregrinationum in Indiam orientalem et Indiam occidentalem, XXV partibus comprehensæ a Theodoro, Joan.- Theodoro de Bry, et a Mattheo Merian publicatæ. Francofurti ad Mœnum, 1590-1634, 25 part. in-fol.

(2) Sammlung von sechs und zwanzig Schiffahrten in verschiedenen fremde Länder durch Levinum Hulsium und einige andere, aus dem Holländischen im Deutssche übersetzt und mit allerhand Anmerkungen versehen. Nürnberg, Francfurt und Hanover, 1598-1650, 26 part. en 3 ou 4 vol. in-4º, avec fig. et cartes.

faudrait préférer un exemplaire à un autre, quoique au point de vue *scientifique*, cela pourrait avoir une portée plus haute. En général cependant, on doit dire qu'un examen rigoureux donne pour résultat la confirmation du jugement que porte M. Brunet sur la valeur du texte de ces voyages, dans la dernière édition de son célèbre Manuel où il donne une description trés-détaillée de la collection. Voici ses paroles : « Cette collection, il faut bien le dire, n'a pas pour la science géographique l'importance qu'elle a acquise comme curiosité bibliographique, car elle a été faite *sans critique* ; elle renferme fort peu de relations qui n'eussent pas déjà été publiées à part, et les réimpressions ou traductions qu'elle donne des autres *valent infiniment moins que les textes originaux*. » Le jugement que porte Brunet sur le recueil de voyages, publié par Liév. Hulse, est également juste : « quelquefois il est préférable, quand au texte, à celui des frères de Bry. » Outre l'excellente dissertation de Brunet, nous avons encore sur ces deux collections, les monographies de Camus (1) et de Asher (2) qui les décrivent en détail ; mais ce qui fait défaut encore, c'est une bonne bibliographie des textes originaux hollandais et une analyse comparée de ces textes avec ceux de De Bry et de Hulsius. Il serait superflu de s'étendre sur la haute importance des éditions originales des voyages hollandais reproduits dans les *Petits voyages*. Nous nous proposons d'en donner en ce moment

---

(1) A. G. Camus. Mémoire sur la collection des grands et petits voyages... Paris, an XI (1802), in-4°.

(2) A. Asher. Bibliographical essay on the collection of voyages and travels, edited and published by Levinus Hulsius and his successors... London and Berlin, 1839, pet. in-4°. Ce travail est moins important pour Hulsius que le *Mémoire* de Camus sur le recueil des frères de Bry. M. Graesse dans son *Trésor* dit que cette liste détaillée « laisse pourtant beaucoup à désirer, les titres des volumes ayant été traduits très-légèrement en anglais. »

une seule preuve, en dressant la bibliographie des premières éditions hollandaises du deuxième *Voyage des Hollandais aux Indes Orientales*, mise en rapport surtout avec la traduction de De Bry et de Hulsius. À cet effet, nous laissons en dehors de la question les variantes entre les premières éditions de ces voyages et les suivantes, telles qu'on les trouve dans les recueils néerlandais de Colyn (1619), dans le *Begin ende Voortgangh der O. I. Compagnie* (1644 et 1646), dans les recueils de Hartgens (1648) et Saeghman (1663).

Le 2me voyage des Hollandais aux Indes Orientales eut lieu au moyen d'une flotte de huit vaisseaux sous le commandement de *Jacob Cornelisz. Neck* et dura de mars 1598 à mai 1600. La première édition du récit de ce voyage, parut sans date, à Amsterdam probablement, en 1600, sous le titre :

Journael ofte Dagh-register, inhoudende een // waerachtigh verhael ende Historische vertellinghe van de reyse, ghedaen door de acht // schepen van Amsterdamme, onder 'tbeleydt van Jacob Cornelisz. Neck, als Admirael, ende Wybrandt van // Warwijck, als Vice-admirael, van Amsterdam gheseylt inden jare 1598, den eersten dagh der // Maent Martij. Van hare zeylagie ende ghedenckwaerdighste zaken ende gheschiedenissen, hun op de voorsz reyse bejeghent. // Midtsgaders sekere afbeeldinghen van eenighe Eylanden, voghels ende ghedierten, ende vanden handel // ende wandel ende maniere van leven, ende de Zeevaert der inghesetene van de // Molucken ende andere omligghende Eylanden. // *Ghedruckt t'Amsterdam,, by Cornelis Claesz. opt Water, int Schryf-boeck, by die oude Brugh.* In-4° oblong.

Texte 40 ff., chiff., 2-42, les feuillets 17-20 sont chiffrés fautivement : 17, 20, 19, 18 et 29-34 ; 29, 32, 31, 34, ce qui fait que le texte renferme deux feuillets de moins que ne l'indique le chiffre de la dernière page. Signatures A2-K3 ; le f° 3 porte B3 pour A3. Avec 18 planches numérotées, gravées sur cuivre et dont le n° 16 se trouve aussi sur le titre.

1. Fol. 2-40 verso : Journael ofte Dagh-register, etc.

2. Fol. 5-7 : Beschryvinghe vant Eylandt Do Cerne (Mauritius, Ile de France).

3. Fol. 13 : Beschryvinghe vande stadt Tuban, gheleghen opt Eylandt Java Major.

4. Fol. 14*b* : Beschryvinghe vanden aenslagh ghedaen op Madura, voor een stedeken ghenaemt Arosbay, om ons volck met ghewelt te verlossen die zy aldaer ghevanckelick hielden.

5. Fol. 17*b*-20 : Beschryvinghe van't Eylandt Amboyna.

6. Fol. 21*b*-24 : Beschryvinghe van't Eylandt Banda.

7. Fol. 31*b*-35 : Beschryvinghe van't Eylant Ternate.

8. Fol. 38*b* : Beschryvinghe van Bantam.

9. Fol. 41 : Sommighe Maleysche woorden, welcke sprake gansch Oost-Indien door ghebruijckelick is gelyckmen hier te lande de Fransoysche tale ghebruijckt, etc.

10. Fol. 42*b* ; Sommighe Javaensche woorden. Molucksche tellinge.

2me édition, (1re avec date).

Het tweede Boeck,

Journael oft Dagh-register / inhoudende een wa— // rachtich verhael ende Historische vertellinghe vande reyse, gedaen door de acht schepen van // Amstelredamme / gheseylt inden Maent Martij 1598, onder 'tbeleydt vanden Admirael Jacob Cornelisz. // Neck, ende Wybrant van Warwijck als Vice-Admirael. Van hare zeylagie ende gedenckwaer- // dighste zaken ende gheschiedenissen / haer op de voorsz. reyse bejeghent. // Midtsgaders hare handelinge int coopen ende vercoopen. Oock Historische verhael vande plaetsen die sy be · // seylt hebben in de Molucken, den handel, wandel, krijchs-rustinghe, ghelegentheyt der plaetsen, // ende wat profyt daer te doen is, wonderlyck ende profytelijck om lesen. // *Met achtien coperen Platen verciert, met hare beschryvinghe daer by, ende een Vocabulaer van hare*

woorden. || Ghedruct tot Amstelredam by Cornelis Claesz. opt Water int Schrijf-boeck. Anno 1601. In-4° oblong.

Texte et planches 48 ff. chiff 2-50. Les feuillets 31-38 et 44-47 sont chiffrés : 31, 33, 33, 36, 35, 38 et 44, 46, 45, 47. Signatt. A2-M3. Les planches sont celles de la 1re édition, mais enlevées du texte, c'est-à-dire munies de souscriptions explicatives et imprimées au verso. Les ff. 25 et 35 portent dans le texte une planche de botanique. La planche 16, qui se retrouve au titre, comme dans la 1re édition, y porte cette souscription :

Dit is so den Coninck vande 72 Eylanden van Molucken in syne magnificentie ter kercken gaet, gecleet in gouden laken.

Les descriptions géographiques sont plus détaillées que dans la première édition, surtout celles des îles Banda et Ternate. En outre, elle a les augmentations suivantes : *Beschryvinghe van de edele specery naghelen*, fol. 35 verso. *Een tsamensprekinghe tusschen een Jode ghenoemt Abdias ende Machumet inde stadt Almedina gheschied. Dit overgeset uyt Portugees in Duyts*, fol. 41-43 verso. Au feuillet 50*b*, ligne 18 au bas, le nom de la ville javanaise de Jostan est recouvert, en certains exemplaires, par le nom Tuban, dont il est en effet question en cet endroit. La conclusion de la 1re édition : *Sommighe Maleysche woorden*, etc., est très-amplifiée dans celle-ci. Elle forme un appendice spécial.

Vocabulaer vande Javaensche ende Malaysche woorden / die selfs op Ternate vanden onsen ghe // schreven zyn. Hier by ghevoecht tot behulp van alle de gene die derwaerts begeeren te varen / want de Maleysche sprake ghebruyckt wordt door heel Oost-Indien / principalick inde Molucksche Eylanden. Alle de vremdicheydt Lief-hebbers // ende dieder aen gheleghen is ten besten hier by ghevoecht.... *Ghedruckt tot Amstelredam by Cornelis Claesz*... Anno 1601.

Après le vocabulaire suit la nomenclature de la 1re édition. Le

vocabulaire est imprimé en 6 colonnes par page; les mots sont rangés alphabétiquement dans l'ordre des langues suivantes : Flamand, Malais, Javanais. Le titre porte encore : *Noch vindy hier achter een byvoechsel behoorende by't Journael, met de caerte int groot besteck, van dese hare seylagie, met hare courssen ende streckingen.* Cette addition consiste en une description plus récente de quelques particularités remarquées par les navigateurs hollandais pendant leurs relations avec le roi de Tuban, illustrées par une suite de six des dix-huit planches de la première édition, chiffrées 19-24. Nous n'avons trouvé de trace de la carte dans aucun des exemplaires que nous avons vus. L'appendix a 12 ff. non chiff. sign. N2-P2.

Une variante du titre de cette réimpression de 1601 porte l'adresse : *Men vintse te coop by Barent Langhenes, Boeckvercooper tot Middelburch, anno* 1601.

Une nouvelle édition, avec les mêmes planches d'un tirage plus pâle, parut à Amsterdam chez Cornelis Claesz. en 1608.

Pour le nombre de pages, les signatures et le contenu du texte, elle est semblable à l'édition de 1601. Le titre seul porte cette différence : *Met* 26 *coperen Platen verciert.* Ce sont principalement les 24 grandes planches numérotées et les deux illustrations dans le texte. Les ff. 33-38 et 43-48 sont chiffrés 33, 36, 35, 38 et 43, 45, 46, 47, 47, 48.

Les *Petits voyages* des frères Jean Théodore et Jean Israël de Bry donnent, à la fin de la IVe partie, un aperçu chronologique du 2me voyage des Hollandais aux Indes Orientales, (Édition latine, p. 104, Éd. allemande. p. 114). Mais la partie V donne en entier le voyage de Corn. Van Neck (1). Chez Hulsius, il est

(1) Quinta pars Indiæ Orientalis : qua continetur vera et accurata descriptio navigationum illius quam Hollandi cum octonis navibus in terras orien-

reproduit au Tome II sous le titre : *Ander Schiffahrt*... Nürnberg, 1602 (V. Camus, *Mémoires*, p. 213 et Asher, *Essay*, p. 19). Ici se présente maintenant la question : quelle édition hollandaise les éditeurs ont-ils fait servir de base à leur travail qui est plutôt un remaniement abrégé qu'une traduction proprement dite ?

La comparaison des différents textes nous donne la conviction que De Bry a suivi le texte original de la 1re édition, Hulsius le texte augmenté de la seconde. Les parties ajoutées à la réimpression de 1601 : la figure et la description du muscadier et du giroflier, la description plus détaillée de l'île de Ternate, le dialogue entre le juif et Muhamet, le vocabularium manquent, tandis que la nomenclature beaucoup plus succincte de la 1re édition y apparaît dans sa forme modifiée. M. Camus disait déjà de la première de ces lacunes : « On doit regretter surtout de ne pas trouver dans l'édition latine la description des girofliers, dont le lieu est après le journal du 16 août 1599. » Si l'on avait suivi la *première* édition et non pas la traduction française de 1608, que M. Camus semble avoir confrontée avec l'édition latine, la description susdite devrait nécessairement manquer.

C'est dans la *Descriptio insulæ Ternates* (Éd. lat. p. 45, éd. allem. p. 44) des diverses éditions que l'on trouve les plus grands

---

tales... susceperunt anno 1598, Amsterdamo solventes... Opus belgica lingua primo editum : postea germanico idiomate puriore redditum, et ex hoc jam latino donatum a Bilibaldo Strobæo Silesio : adjectæ sunt.... tabulæ seu icones subtili opera in aes incisæ et editae a Jo.-Theodoro et Jo.-Israele de Bry, fratribus. Francofurti, apud Matthæum Becher, MDCI.

Texte allemand : Fünffter Theil Der Orientalischen Indien,... so die Holländer mit Acht Schiffen in die Orientalische Indien... gethan haben... an Tag geben, durch Johan Theodor und Johan Israel de Bry, Gebrüder. Gedruckt zu Franckfurt, durch Matthes Becker. MDCI.

écarts. C'est là qu'on lit la curieuse façon dont les habitants de Ternate punissent le vol commis par un serviteur. *Cum aliquando in terra prodeambularemus, accidit, ut infans, seu puer* 11 *vel* 12 *annorum folium unum aut alterum Tubac cuipiam surriperet.* Dans l'édition de 1601 ce passage est remplacé par la description de beaux perroquets, description qui manque dans De Bry, mais qui se trouve dans Hulsius quoique dans un autre ordre.

De Bry se sert du texte de la 1re édition jusqu'à la page 47, où l'on rapporte que les insulaires tenaient pour un miracle le calcul des éclipses de soleil ou de lune. Les trois paragraphes suivants (*Modus capiendorum piscium maiorum. Rex ut templum adeat sacrificaturus. Navis regia qualis fit*) sont empruntés à l'explication des planches originales Nos 15, 16 et 17. Une quantité de détails sur les mœurs des orientaux, sur les aventures des navigateurs, sont omis dans le texte de De Bry. A en juger par de petites particularités qui manquent dans la première édition, que l'on rencontre dans celle de 1601 et qui se retrouvent dans Hulsius, il faut que celui-ci ait suivi l'édition augmentée, aussi agit-il tout à fait arbitrairement en fait de suppressions et de déplacements. Une édition nouvelle de l'une ou de l'autre collection, de Bry ou Hulsius, devrait ici revenir au texte original, car le reproche d'inexactitude passerait à tous les éditeurs. Toutes les éditions originales, la première, celle en hollandais, celle en français de 1608, donnent le chiffre de l'équipage des huit vaisseaux qui firent le voyage des Indes Orientales, et le donnent en ces termes : sur ces huit vaisseaux, il y avait environ 560 hommes. Au lieu de cela on lit chez De Bry (Éd. lat.) : In his octonis navibus manus *virorum centenorum et sexaginta* (160) erat, et dans l'édit allemande : Auff diesen acht erzehlten Schiffen, waren ungefehr 160 Personen. Chez Hulsius, (II. 2,) : Auff diesen acht erzehlten Schiffen waren ungefehr *hundert*

und sechtzig Personen. Dans le vocabulaire, le mot hollandais *boer* (bauer, paysan), par suite d'une prononciation erronée est représenté par *börer* , mot qui dans l'édition latine est traduit par *terebra*, perçoir, au lieu de *agricola*. Mais ce qui est plus regrettable que ces inexactitudes, ce sont les retranchemens dans le texte : lorsqu'il s'agit de traduction, ces retranchements équivalent à une mutilation. L'ensemble est tellement remanié que les détails ont dû disparaître.

Les planches de De Bry comme celles de Hulsius sont des copies des planches originales, mais un peu plus étroites et ordinairement traitées en contre-partie. On a changé ainsi les N°s II, V, VII-XI, XIV, XV, (où les figures de femmes sont retournées) XVII et XVIII. Les planches de De Bry se rapportent à celles du texte original dans l'ordre suivant. I-VIII=N° 1-8 ; IX=10 ; X=11 ; XI=12 ; XII=14 ; XIII=15 ; XIV=16 ; XV=18 ; XVI=10 avec 17 ; XVII=19 ; XVIII=20 ; XIX=21 ; XX=22.

Les copies de Hulsius sont encore plus réduites et chiffrées d'après la pagination.

A. VAN DER LINDE.

Château de Winkelsteeg, 1866.

NOTICE ET EXTRAITS

DE

DEUX MANUSCRITS FRANÇAIS

DE LA BIBLIOTHÈQUE ROYALE DE TURIN (1)

Occupé à réunir les matériaux d'une édition complète des deux trouvères belges Baudouin et Jean de Condé (2), j'ai été amené à prendre inspection de deux volumes manuscrits appartenant à la bibliothèque royale de Turin, obligeamment mis à ma disposition par le gouvernement italien, grâce à l'entremise de notre ministère des affaires étrangères. En dehors des pièces qui concernaient ma tâche particulière, j'y ai rencontré tant de choses intéressantes, au point de vue de l'étude de l'ancienne poésie

---

(1) La cessation du *Bulletin du Bibliophile belge*, publié par M. Heussner, avait laissé cet intéressant travail de M. Scheler à l'état de fragment; la rédaction du nouveau recueil a décidé non-seulement de le continuer, mais de réimprimer, au profit de ses abonnés, les pages déjà produites dans le dernier volume du *Bulletin*; l'auteur les a revues et introduit quelques légères modifications.

(2) Cet ouvrage, dont le premier volume (les dits de Baudouin de Condé) a paru en avril dernier, est destiné à faire partie de la collection des anciens écrivains nationaux, publiée sous les auspices de l'Académie royale de Belgique.

française, tant d'éléments qui me semblaient, sinon inconnus, du moins négligés par les érudits qui cultivent cette partie de l'histoire littéraire, que j'ai cru devoir vouer une attention particulière au contenu de ces volumes, et en insérer l'analyse dans ce recueil, qui n'est pas seulement consacré aux livres faits, mais aussi au service de ceux qui se proposent d'en écrire. Malheureusement le court délai qui m'était accordé pour l'usage de ces manuscrits, combiné avec une accumulation de travail officiel, m'a obligé de glisser plus rapidement que je ne le désirais sur les matières, étrangères à ma tâche, que j'y ai découvertes, et de n'en extraire qu'une bien faible partie. Aussi mon intention n'est pas de me livrer ici à un examen approfondi des compositions décrites, mais simplement de les indiquer aux intéressés, comme sujet d'étude et d'élucidation ultérieure.

I

Le premier des deux volumes est un in-folio de grand format, écrit sur parchemin, en lettres de forme, sur deux colonnes de 50 lignes chacune. Grandes lettrines rouges au commencement de chaque pièce ; petites lettrines rouges au premier vers des sous-divisions. Les initiales de chaque vers sont en capitales et barrées de rouge. Les espaces vides qui précèdent les différents morceaux trahissent l'intention de les remplir plus tard par un titre ornementé ou par une miniature. Le volume se composait primitivement de 19 cahiers de 8 feuillets, plus 3 feuillets. Le numéro d'ordre de chaque cahier est indiqué à la fin, ainsi que les premiers mots du suivant. Aujourd'hui, par suite de l'enlèvement de tout le 13e cahier, le manuscrit ne compte plus que 146 fol., sans compter 4 feuillets blancs (2 au commencement et 2 à la fin). La mutilation s'est faite, selon toute apparence, postérieurement

à la reliure actuelle (en veau brun) : en tout cas, elle a précédé la publication du catalogue de Pasini (1), qui ne mentionne que le nombre de feuillets actuel.

Du temps de Pasini, qui renseigne le volume à la page 468 du tome II de son catalogue (n° XVXII) et qui, tout en donnant des extraits assez étendus, l'avait fort négligemment examiné, le manuscrit était coté G. II. 9; aujourd'hui il porte la marque L. I. 13. Ledit catalogue lui assigne la date du XIIIe siècle; c'est un peu hasardé. Jean de Condé appartenant plutôt au XIVe siècle, puisqu'il écrivait encore en 1337, nous attribuerions la confection de notre ms., avec plus de probabilité, à la première moitié du XIVe siècle.

Quelques rimes chronologiques, placées en écriture cursive sur le verso du 2e folio blanc de la fin, font mention de Valenciennes avec la date de 1407, d'où l'on oserait inférer qu'au XVe siècle le volume se trouvait encore dans nos contrées.

Nous passons à l'énumération et à l'analyse de son contenu.

I. Fol. 1-22 r°. Sans titre. A la fin : *Explichit del empereour Eracle.*

Lorsque M. Massmann mit au jour son édition du poëme de Gautier d'Arras (2), il n'en connaissait que deux manuscrits,

---

(1) J. Pasinus, A. Rivautella et F. Berta, Codices manuscripti, etc. bibliothecae regii Taurinensis Athenaei. Taurini, 1749, 2 vol. in-fol.

(1) Eraclius. Deutsches und franzoesisches Gedicht des 12. Jahrhunderts (jenes von Otte, dieses von Gautier von Arras), nach ihren je beiden einzigen Handschriften, zum ersten Male herausgegeben von H. F. Massmann. Quedlinburg und Leipzig. 1842, 628 pp. in-8°. Voy. sur Éracle et son auteur l'Hist. litt. de France, t. XXII, pp. 791-867. M. Littré se rallie sans réserve aux conclusions du critique allemand, d'après lequel Gautier d'Arras a écrit dans les premières années de la seconde moitié du XIIe siècle, après que

savoir les n°s 7534 et 519 de la bibliothèque impériale de Paris; le texte du nôtre n'a donc pas encore été collationné. Nous n'avons pas eu le loisir de nous livrer à ce travail, et nous nous bornerons à en transcrire le commencement et la fin, après avoir remarqué que la version de Turin ne renferme que 6356 vers, tandis que, des mss. de Paris, le n° 7534 en a 6532, et le n° 519, 6500.

Début : Se Gautiers d'Arras fist onc rien
Que tourner lui deüst à bien,
Or lui estuet tel cose faire
Ki sur totes ses oevres paire.
5 Car li princhés est de tel pris,
Pour cui il a cest fais empris,
Que li biens ki en luy habonde
Enlumine trestout le monde.
Je fach de lui semblanche à l'eure
10 Qui apriès prime ne demeure,
Car li jours vient, lors i fait chaut
Et tent li solaus plus en haut
Et fait le jour en biauté croistre,
Et chilz qui tant fait à conoistre,
15 Dont je vous ay ichi conté,
Croist et vient tous jours en bonté.

Varr. des textes de Massman (A=519, B=7534). Vers 2. A. C'on atourner li doie à bien. — 3. A. il traire et faire; B. tel traitié faire. — 4. B. Qui sor tous autres doive plaire. — 16. Après ce vers, notre version offre une lacune de 34 vers; lacune évidemment intentionnelle, car elle épargne au lecteur une lourde digression du poëte.

Thibaut V, comte de Blois, eut succédé à son père Thibaut le Grand, mort en 1152, et pendant le règne de Baudouin IV, comte de Hainaut (1133-1170). Le livre de M. Massmann (qui date de 1842) était encore inconnu à M. Dinaux, quand il publia en 1843 ses *Trouvères Artésiens*; aussi l'article que cet érudit français a consacré à Gautier ne mérite plus d'être consulté; il est entaché de nombreuses erreurs.

Dou plus vaillant diray la somme,
Ki soit d'Irlande jusqu'à Romme :
Dou bon conte Thiebaut de Blois,
20 Dou preu, dou large, dou cortois,
Maugret mien saura tout li pire
Quant tous les biens m'en ora dire,
Mais tant diray comment qu'il aut
Que riens dou mont en lui ne faut
25 Que nus bojns princhés n'ait eû
Qu'il n'ait ou siecle conneû.
Ses pères voit Dieu en la fache,
Son nom lui laissa et sa grasce,
Con fist Ysac à Esaû :
30 Che fu Jacob qu'il ot peû
D'un chevreil tenrre de saison,
Qu'il lui donna pour venoison.
Mult est li quens Thiebaus preudon
Bien ensengniés par sa maison....

Fin : Quen Bauduin ailleurs metrai
Ains que passent dui an, ne trai
Espoir mon travail et m'entente.
Sire, je sui de bonne atente,
5 Mais gardés qu'il n'i ait engen
Se ma promesse n'ai à ven,
Si gardés qu'elle soit en tens,
Vous savés auques que je pens.
Diex me doinst gré de mon signor
10 De ce et d'el apriès grignour !

Varr. 25. *ait* p. *n'ait*. — 26. C'on ait el siecle. — 30 A. Ne fust Jacob. (Nos vers 27-32 manquent dans B.). — 32. A. Por garison. — 34. A. Et plains de grande aflixion ; B. Bien a attaint jusques en son.

Fin. Elle concorde, sauf les variantes de détail, avec celle du ms. 519 ; l'autre ms. de Paris finit déjà 30 vers plus haut. — 1. Quens Bauduin à vos l'otroi. — 2. Ains que passent v. an u troi (Massmann imprime *quins an*). — 3. Metrai aillors espoir m'entente. — 5. engan. — 6. au van. — 7. Le typographe de M. Massmann a rendu le texte inintelligible en imprimant *que le soit entens*. — 8. *assés* p. auques. — 10. adiès grignor.

Ces deux extraits font présumer que le texte de Turin sera d'un grand secours pour une future réimpression de cette remarquable composition du poëte artésien.

II. Fol. 22 r° — 27 v°. Sans titre. A la fin : *Chi fine li lays dou blanc chevalier*.

Cette chanson d'aventure est passée sous silence dans l'analyse du ms. faite par Pasini; aussi je ne m'attendais pas à la rencontrer dans le volume, et ce fut pour moi une bien agréable surprise, quand au v. 20 je tombai sur ces lignes :

Or vous vueil comenchier le dit
Jehan de Condé sans delay.

Je me trouvais en présence d'une œuvre tout à fait inconnue du trouvère hainuyer, et qui est une de ses meilleures. On comprend avec quel empressement je m'en suis emparé pour ne point l'omettre dans l'édition que je prépare. Elle contient 1600 vers et débute ainsi :

Ch'est moult grans cose de preudomme ;
N'est nus qui peüst faire somme
De son pris ; tant fait à prisier.

Fin : Li lais a biel commenchement,
Et encor millour finement.
Or prions à Dieu de cuer fin,
Qu'il nous doinst à tous boinne fin !

III. Fol. 27 v°-35 v°. Sans titre. A la fin. Explicit dou *chevalier à le manche*.

Cette autre pièce de Jean de Condé, la plus longue qu'il ait composée (elle a 2352 vers), occupe le n° IV (pp. 23-88) parmi les poésies de ce trouvère qui ont été mises au jour par M. Ad. Tobler, d'après le manuscrit B. III. 18 de la Casanatensis de

Rome (1). Je la reproduirai dans mon édition, en utilisant les variantes, du reste peu considérables, que m'a fournies le ms. de Turin. Les devoirs de la loyauté littéraire m'obligent ici à reconnaître, que c'est par une lettre de M. Tobler lui-même, qui m'a franchement appuyé dans le projet de réunir en un corps d'ouvrage les poëmes imprimés et inédits de Jean de Condé, que j'avais appris qu'un texte de notre poëme devait se trouver à la bibliothèque de Turin. Pasini, en effet, l'avait mentionné dans son catalogue, mais avec la remarque : *incerti auctoris* ou *sine auctoris nomine*. Il n'avait donc point remarqué les quatre derniers vers :

Dieus, cui pooirs ne pœt finer,
Laist *Jehan de Condet* finer
A lui, par cui est prise fins
De ces viers amoureus et fins.

IV. Fol. 35 v°-108 r°. Sans titre. A la fin : *Explicit de Sone de Nansay* (ou *Nausay*).

J'ai vainement cherché, dans les livres à ma disposition, quelque renseignement sur ce vaste poëme de 2400 vers, mais je n'en ai pas même rencontré la plus fugitive mention. Et cependant la première inspection m'y fit attacher une grande importance, tant sous le rapport littéraire que pour les allusions historiques qui s'y présentent en abondance, voilées sous des noms

---

(1) Gedichte von Jehan de Condet, nach der Casanatensischen Handschrift herausgegeben von Adolf Tobler. Stuttgart, 1860. Fait partie des publications du Litterarischer Verein de Stuttgart. Voy. ma notice sur Jean de Condé dans le *Bulletin du Bibliophile*, t. XIX, pp. 41 et suiv. — M. Potvin, dans son remarquable aperçu sur le règne du bon comte Guillaume (inséré dans la *Revue trimestrielle*, t. XXXIX, pp. 5-68), a très-finement fait ressortir le mérite littéraire du *Chevalier à la manche*.

évidemment fictifs. Le peu de moments qu'il m'était loisible de consacrer à la lecture de mes volumes ne me permettait pas de m'engager dans une étude approfondie de cette composition, curieuse à bien des titres et donnant matière à de nombreuses questions ou problèmes. Cependant je résolus de ne pas me dessaisir du volume, sans avoir au préalable tracé une analyse sommaire du poëme et en avoir recueilli quelques spécimens plus ou moins intéressants. Les savants à qui je destine ces notes, me sauront peut-être gré de les avoir familiarisés avec le contenu et la manière d'une œuvre littéraire du XIIIe siècle, condamnée jusqu'ici à un injuste oubli, que je ne puis m'expliquer.

Et d'abord je me mis à copier en entier le préambule en prose qui précède le poëme. A lui seul, il est capable d'exercer la sagacité des antiquaires littéraires les plus versés dans la région nébuleuse des traditions poétiques. *Branque*, c'est le nom de l'auteur — un clerc de 105 ans, qui exhale d'aussi fraîche poésie ! — puis la *dame de Baruth*, issue des ducs de Brabant, par ordre de laquelle cette œuvre fut commandée pour illustrer les gestes de ses ancêtres ; enfin le héros du poëme, *Sone de Nausay* et son fils Houdouranz, roi de Norwège, époux de Matabrune, père d'Oriant, et grand'père du chevalier au Cygne ; — que de bizarres complications, que de sujets à élucider, que de traditions légendaires à éclaircir !

Voici donc cette préface.

« En l'ounour du vrai Jhucrist et de la sainte vierge qui le porta et des sains et des saintes et à l'essauchement de la foy et à l'esmouvement des cuers as preudommes qui soustiennent sainte Eglise vers les mescréans soient no escript commenchiet et puissent il finer, dont je fai traitié et sui apielée dame de Baruth, chastelaine de Cypre de men patrimoine, par le grasce de nostre signour. Si ai le vrai fait de mes anchisseurs d'outre mer en plu-

sieurs ystoires, coment il ont ouvré et sainte eglise soustenue, si m'en plaist à parler et à oyr, et si vueil tout confremer en une ystoire, en chelle qui a .vii.xx. ans passés, et vueil que li fait soient ramenteü après mi et ce que Branque mes clers en fera, je li comanch à faire et se li ay livré les ystores.

» Je, Branque, clers à le Dame de Baruk, cui j'ai siervi .xl. ans et sui mestres apielés de logique, de physique, de decrés et d'astronomie et je sai de geometrie, ne onques n'och warison (1) de sainte eglise ne n'i béai ne ne bée, et si ai de eage .c. ans et .v. et adiès ai estudié à men poir ne n'os dire que je soie demis clers, et vois à che que me dame me commande à..... chiaus dont elle est estraite. Si commenche au conte Ausiel (2) de Braibant, ki moult fu biaus et un des bons chevaliers ki fust à sen tamps et li plus seürs, et de conseil iert avant apielés à le court de Franche et d'Alemagne.

» Ne n'iert pers qui vers lui s'osast drechier, et prist le fille le conte Ernoul de Flandres, qui fu Aelis appiellée et fu bielle dame et bonne. Car se (*sa*) volentés estoit en orison et en le peuture de l'ame et siervoit son signour au droit Dieu. Si en eut deux fieus : li ainsnés fut appiellés *Raiimaus* (3), et li secons fu appiellés *Henris*.

» Dont morut la contesse et fut mise ès orisons sainte Gertrude à Nivielle (4). Et li moustra Dieus miracles apiertes pour li, et se mère, qui encor vivoit, pria au conte et à l'abesse c'on le laissast aporter à Gand, là ù elle fu née, et li quens ne li abesse

---

(1) Prébende, bénéfice.

(2) *Ausiel*, *Ansiel*, nom. *Ansiaus*, Anselme.

(3) Dans le texte du poëme *Renaus*.

(4) La fondation du monastère de Ste Gertrude à Nivelles date de 650 ou 652. Or, d'après ce qui suit, Aelis mourut avant 632.

ne li vorrent veer et elle i fut portée. De quoi nous creons qu'il ne pleut mie à nostre signour. Li quens trespassa en l'an de l'incarnation .vi. .c. ans et .xxxii.

On nouri les enfans; Raiimaus fu quens et preudons; terre avoit en la marche d'Aussay (1), deus mil livrées au fort qui dont couroient. Si le donoit à Henri son frère pour toutes coses. Henris en fist le sierviche et l'oumage à l'empereur de cui on le tenoit. Li empereres le rechiut à homme et le detint de mesnie et le fist chevalier et si l'ama moult, car il trouva en lui moult de bien. Et l'empereres le maria en Lede sous Alemagne, et prist la fille au duc de Melone, qui Ydoine avoit à non. Li rois Floires de Hongrie avoit à femme la suer à chelui duc, et estoit ante à cheli Ydoine que Henris prist. Ydoine estoit si grande que poi avoit en Alemagne de si grans chevaliers, mais bien ert faite du grant dont elle estoit (2) et si estoit si très bielle que on ne savoit si bielle au monde ne mieux entechie de toutes coses. Henris l'enmena à son castiel de Nausay. Si i fu moult aimée et hounourée de toutes gens. Si ot de son signour deus enfans. Li ainsnés fu nains si petis que on s'en esmierveilla pour le dame qui l'ot porté et pour le père qui l'ot engenré, car moult èrent biel et grant. Si ot non Henris comme ses pères et ot gentil cuer. Li secons fu nommés *Sones* (3), non d'Alemagne, mais d'autre fachon fu. Lor père et lor mère morurent en un jour et furent enfouy; on nori les enfans tant qu'ils eurent escient. Sones ala as lettres, si aprist moult bien, si se travailla moult d'aprendre ce qu'il voloit savoir. Et si crut moult durement et amenda et devint sages, courtois et

(1) « Siens fu li castiaus de Nausay », est-il dit dans le texte.

(2) Malgré sa haute taille.

(3) Dans le texte aussi *Sonez*, *Sonay*, *Sonet*. Je ne sais à quel nom allemand rattacher la forme *Sone* ou *Sonet* (dimin.). Serait-ce *scôn*, beau?

biaus, voire un des biaus du monde et li mieus entechiés de toutes coses. Sones aprist tant bien en sa fanche (*sic*) que il anuioit .iiij. mestres divers que il avoit, qui tous s'esmierveilloient de son bon sens. Odes de Doncheri avoit siervi l'empereour, non Doncheri sour Muese, mais Doncheri le castiel. L'empereres le fist chevalier. Si ot partout mandé dames et damoisielles et chevaliers. Sones i ala, la fieste fu moult bien siervie ; après mangier karola on. Odes i avoit une serour jone, si karola, mais tout chil qui le voient disoient c'ainc mais si bielle n'avoient veüwe. Sones l'enama si forment que il li couvint la fieste laissier et revint à Nausay et fu si souspris de s'amour que toutes ses volentés i furent tournées et revint à la damoisielle et li requist de s'amour pluseurs fois, mais tant le trouva orgheilleuse qu'il ne peut vir en quelle maniere il peüst demorer au pays, si ala siervir le conte de Saintois (1) qui moult iert bons chevaliers. Ne n'avoit Sones que .xii. ans et .v. mois. Sa première proeche fu à un tournoyement à Chalons, ensi con vous orés avant en ses fais, mais je m'en passerai ore legierement.

« La seconde proeche Sones fu à une table ronde d'escuyers en Bourgongne entre Lyons et Clugny et mena ensi, come vous orrés u grant estoire, la fille son signour à la table ù il le fist couronner par bien faire, si y gaaigna .xv. chevaus. Quant il fu revenus, si lui vot ses sires donner sa fille, et il amoit tant Ydain (2) qu'il ne s'en pooit partir, si li rala requerre s'amour. Et bielle Yde li escondi laidement. Il en fu iriés, si laissa son frère malade et vint à la mer et passa outre en Engleterre, et d'Engleterre vint en Escoche, de Escoche en Irlande, dont il [ot] de la roïne .i. fil, qui puis fu rois de Sezilles ; d'Irlande en Norou-

(1) « A Waudaimont l'a trové. »

(2) Il s'agit de la sœur d'Odon de Doncheri.

weghe ; là fist tant d'armes con vous porés oyr et ot à femme le fille le roy et fu rois couronnés en le terre de Norouweghe, si [ot] de la roïne se femme .iij. fieus.

« Dont le manda li apostoles qu'il venist iestre empereres, si li couvint aler ; si fu couronnés Houdouranz ses fieulz, ki n'avoit encore c'an et demi. Eut puis espousée Matabrune, la plus male femme qui fust, si en ot le roi Oriant, et Oriant ot Elouse, si en ot .iiij. fieus à un lit et nasqui cascuns atout une cainette d'or ; Matabrune haoit Elouse, si esrage (*arrache*) l'un enfant sa cainnette, si devint chisnes, dont n'en ose plus faire. Li chisnes s'en vola en l'aighe desous Galoches ; che fust li chisnes qui mena Elias son frère c'on apielle le chevalier au chisne.

« Elyas ochist le sesne Animaye et espousa Biautris l'oir, si en eut Ydain. Biautris demanda sur defense qui il estoit et il respondit : « Jā mais ne me verrés après ce jour puis que vous ne tenés mon commant ; » et il sonna un cor. Ses frères fu apareilliés atout le batiel. Elyas entra ens, si arriva à Baruth, au port me dame qui y manoit encore et avoit .iij. fieus.

« Si alèrent à la grant bataille à le cainne qui fut à jour nommé. Si i ot mors .vi.xx. mille chrestiiens et si i ot mort .xv.xx. mille payens, n'onques payens n'en escapa c'on peüst savoir. Si dura la bataille .v. jours et .v. mois et là se desronpi Elyas et la (il faut sans doute *le*) ramena chis chinnes ses frères par mer morir entre les bras me dame. N'onques nus ne vit si grant duel que ses frères li chisnes fist ne nus le pooit achiesser (1) et se feri en mer, ensi fina.

« Pour ce i fui alé premièrement que l'estoire n'en parla plus (2). — Et Sones li rois vint à Rome lui quart de fieus (3), dont li

(1) Ailleurs *acoisier*, apaiser, consoler.

(2) Cette phrase reste obscure.

(3) Avec ses quatre fils.

uns fu roi de Sezille, li autres rois de Norweghe, li tiers fu rois de Jherusalem et fu pères Fane de Baruth, qui ce m'a fait traiter, li quars apostoles de Rome. »

Début du poëme :

Jadis ot un conte en Braibant,
Gentil de cuer, d'amis puissant,
Renommé de chevalerie.
Largheche iert sa loyalz amie ;
Bien sot ses amis avanchier
Et ses anemis abaissier,
Si qu'el royaume et en l'empire
Estoit auques et mestre et sire.
. . . . . .
Avoit à non li quens Ansiaus.
Il fu moult bons et si fu biaus
Et en Flandres se maria.
Li quens sa fille luy donna
Et fu Aëlis apiellée,
Mais n'ot si bielle en la contrée...

Voici sommairement, après les détails généalogiques que fait connaître la préface, les points traités par l'auteur :

Les prouesses de Sone au service du comte de Saintois. — Il quitte ce dernier pour revoir son pays, mais en promettant de revenir. — Nouvelles tentatives pour vaincre les dédains de la belle Ydain de Doncheri, dont il est épris ; il se rend auprès d'elle, mais il est éconduit. — Retour à Saintois, où Luciane, la fille du comte, languissait depuis longtemps d'amour pour lui, sans être payée de retour. — Il se désole de la flamme qui l'attire irrésistiblement vers l'objet de ses premières amours, et de son côté Ide commence à regretter l'orgueilleux accueil qu'elle a fait aux sollicitations réitérées du noble damoiseau. — Cédant aux instances

du comte de Saintois, Sone se rend en Bourgogne pour y prendre part à un tournoi, et il n'ose lui refuser de prendre sa fille Luciane pour « amie. » Il y déploie un grand appareil. — Préparatifs du tournoi. — Dès le premier jour, le champion de Luciane avait gagné neuf chevaux, et le prix de la journée lui échut aussi le lendemain. Tout en ayant l'air de se réjouir de ses succès et des honneurs rendus à sa dame, sa pensée reste absorbée par le souvenir de celle qui avait à tout jamais captivé son cœur, et qui, de son côté, avait chargé un messager de l'instruire du revirement qu'elle éprouvait. La pauvre Luciane, toutefois, ne se doute de rien et persiste dans la plus douce illusion. — Au retour du tournoi, de nouvelles fêtes les attendent au château du comte de Saintois (fol. 43 v°).

Une lettre du comte Henri, son frère, qui, malade, le presse de venir le rejoindre, oblige Sone à demander congé au comte de Saintois. Celui-ci le lui accorde, mais en même temps, ce qui augmente la perplexité du jeune homme, il lui offre en due forme la main de sa fille. Sone n'accepte que sous réserve et part, sans avoir en rien cherché à bercer ou à fortifier les illusions de la demoiselle. — Entrevue de Sone avec son frère malade. Celui-ci se rétablit bientôt.

Le poëte, nous transportant maintenant chez la belle Yde, expose ce qui s'était passé en elle depuis le retour du messager qu'elle avait dépêché au tournoi de Bourgogne, où Sone, comme nous l'avons vu, avait cueilli de si brillants lauriers (fol. 44 v°); elle continue à se reprocher d'avoir si mal accueilli les vœux d'un aussi valeureux chevalier. — Le comte Henri s'efforce en vain de décider son frère à le remplacer dans la suzeraineté de ses terres; celui-ci refuse et préfère retourner auprès de la comtesse de Donchery,

E dist à li q'encor venoit
Prier sa grasce et sa mierci.

Mais les remords de sa maîtresse n'avaient été qu'illusoires; son orgueil se regimbe, la jalousie l'envenime, et elle accueille son obstiné prétendant par de poignantes railleries sur

Celi qui lanches lui bailla,
Ki sist ès loges en la prée,
De loyer en fu couronnée.
« Prendés ce qui vous est jugié,
Laissiés ester autrui puchielle. »

L'amoureux prend en effet le parti de la « laisser ester »,

Car che que ne puis avenir (1),
M'estuet eslongier et fuïr.

Il retourne à Nausay; mais Yde, de son côté, doit dévorer d'amères réprimandes pour sa *truferie* de la part de Sabine, sa *meschine*. — Revenu au château de son frère, Sone y arrive précisément au moment où Henri prêtait son attention à une « pucelle, » qui lui faisait lecture d'un lai, composé pour chasser ses ennuis et ses douleurs, par la pauvre Luciane

Cui amours font viestir le haire,

et dans lequel la fille du comte de Saintois avait *rimé* les prouesses de

Cil qui son cuer tout enporta.

Le jeune homme, dans la perplexité de son cœur, et sans tenir compte des instances de son frère, se décide à quitter le pays et à chercher aventure. Il part pour l'Angleterre, et de là pour

(1) Cet emploi actif de *avenir* = obtenir, est curieux.

l'Écosse. — Entrevue avec la reine; la cour lui fait mauvais accueil. Ce qui fait que

Les Escos laisse as caperons
Lor chiervoise boire à galons;
A son ostel est repairiés.

La reine se repent de son froid accueil et désire le revoir, mais c'était trop tard; l'étranger faisait déjà voile pour la « Noruweghe. »

Et vinrent deviers Oriant,
A une chité forte et grant,
Que li bons rois hourder faisait.

Sone y est reçu avec honneur par le roi Alain et par sa famille (47ᵃ). — Description d'un dîner à la cour. — Le roi de Norwége, défié par le roi d'Irlande, a besoin d'amis et offre du service à son hôte, dans les termes délicats que voici :

Biaus sires, s'il estoit vos grés,
Compains à mes enfans serés.

La proposition est acceptée. — Le roi d'Irlande, aidé de celui d'Écosse, se met en route pour aller porter la guerre sur les côtes de la Norwége (48ᵃ). — Préparatifs militaires ordonnés dans ce pays pour faire face au danger. Le roi résidait à Trase. — Les Irlandais et les Écossais ont abordé à St. Joseph; leur armée compte 60,000 hommes, mais mal pourvus et pauvrement équipés. — Le roi de Norwége, accompagné de Sone et de ses deux fils, marche avec ses troupes vers St. Joseph, guidé dans ces opérations militaires par les conseils de Jofroy. — Les deux armées se rencontrent. Le roi d'Irlande est tué dans la mêlée par Sone; d'autre part, Thomas, l'un des deux jeunes princes norwégiens, reste sur le carreau. Les Irois sont battus, mais cette vic-

toire coûte encore la vie de Houdians, le second fils du roi Alain, qui succombe à sa blessure (49ª 3). — Dans Brians, le roi d'Écosse, propose alors, pour terminer le litige, un combat singulier. Il est accepté, et les conditions stipulées des deux parts. Les combattants seront, d'un côté, Aligos, un géant de onze pieds, de l'autre, notre héros.

Pendant le répit accordé, le roi de Norwège, afin d'assurer la victoire du jeune guerrier qui a noblement pris sur lui la défense du royaume, veut donner à sa périlleuse entreprise la consécration de l'église, lui faire toucher les objets sacrés qui sont le palladium de sa dynastie, et invoquer sur lui, par l'organe de l'abbé de Galoches, la bénédiction du patron de la Norwége, Saint-Joseph d'Arimathie. Il le conduit donc vers l'antique abbaye de Galoches, construite sur un rocher dans la mer, et dont voici la description.

Le Château de Galoches.

Li rois et Sone sont entré (1), (fol. 51ª col. 1)
Li moine les en ont mené,
Si les menèrent ou castiel.
Onques nus hons ne vit plus biel,
Et tant estoit dedans la mer,
Perière n'i pooit gieter,
Ne nus engiens c'on sache faire,
N'i poroit gieter ne mal faire,
Car sous roche naïve estoit
Et la mers entour li batoit.
Li mur dessur la roce sont,
Qui batillié as crestiaus sont;

(1) Dans la barque qui doit les mener au château.

Ou mur defors a .iiij. tours,
Mais u mont, je croi, n'a millours.
U moïen des .iiij. avoit
Une grande qui tout passoit;
Chelle tours estoit li palais (1),
Ains nus plus riches ne fu fais.
.c. piés de let partout avoit,
Car reonde à conpas estoit.
Enmi droit iert la cheminée,
Sur .iiij. pilers fu fondée;
Li piler souroret estoient,
Qui le grand tuiel soustenoient;
Li tuyaus de fin keuvre estoit;
Quatre piés la sale passoit;
Li tuyaus iert defors ouvrés
A or musique (2) painturés;
Teulz estoit dedens li palais,
Mais nus plus riches ne fu fais.
Ki dedens le palais estoit
Et les œvres bien esgardoit,
Se Dieus entirement l'amast,
A nul jour ne lui anuiast.
Là puet on connoistre la foy :
Le commenchement de la loy,
De l'angele(3) que Dieus envoya,
La sainte vierge salua,
Du maintien que Dieus ot en vie
Et coment sa mors fu traitie
Et coment en infier ala
Et ses bons amis en gieta,

---

(1) On sait que *palais*, dans l'ancienne langue, avait le sens restreint de grande salle voûtée.

(2) Mosaïque.

(3) Prononcez *angle* ou *ange*.

Et comment chil doivent ouvrer
Qu'en paradis vorront aler.
Il y a de tous biens assés,
De coi, se Dieu plaist, vous orés.
Mais li pourtrais qui i estoit
Painturés à fin or estoit.

Dans le préau, où le repas fut apprêté, on remarquait sur le mur

Qui de marbre liois fu fais

des *portraitures* d'un autre genre :

N'est oisiaus qui n'i soit pourtrais
Ne bieste ne pissons de mer.
Moult est plaisans à regarder.
.x. lupars sur les murs avoit
Et cascuns la geule beoit
Et par engien ensi tournoient
La geule u vent adiès avoient.
Quant vens i fiert, cascuns sonoit
Divers sons, cascuns s'acordoit,
Ki tant sont biel à escouter,
Nus ne s'en poroit soëler.

Tout près du château est une forêt,

Plaine d'aubours et de chipriès,
De saigremor et d'alyers,
D'alemandiers et d'oliviers
Et d'autres arbres qui biel sont.

On y voit des cerfs, des daims, des cignes, des paons, des « heles »,

Et les *galices* qui ont elles (1)
Mais ne pueent pas lonc voler.

---

(1) Nous laissons aux naturalistes le soin d'éclaircir la description de ce volatile appelé *galice*.

Douche aighe li couvient et mer.
De sa faiture vous dirai
Si con chieus qui veüs les ai.
Au jugement de ma raison,
Sont aussi grant comme taisson ;
Ne croi qu'il soient plus petis.
Fais est comme cauwe soris
Et ses elles sont de pïel ;
Poil a grant et agut musiel,
Mais si grant noise fait adiés,
Toute en retentist la foriest.

La solennité religieuse est précédée par un sermon de l'abbé, dans lequel est enchâssé le long récit de l'histoire du roi pêcheur, Joseph d'Arimathie, fondateur du royaume de Norwége et de sa dynastie. Cet épisode est un des plus curieux du poëme et méritait d'être reproduit en entier.

Histoire de Joseph d'Arimathie (fol. 51 v°, col. 2.).

Joseph fu d'Abarimhatie,
Qu'en l'ostel Pylate ot baillie,
Mais n'oublia pas Jhesucrist,
Qui la nouvielle loy escrist,
Et le demanda de saudées (1),
Bien sont ces coses recordées.
Pilate, qui baillius estoit,
Joseph .vii. ans siervi l'avoit,
Dieu demanda de ses sodées,
Par tant fussent cuites clamées.
Pylates Joseph mult amoit,
Qui mult à musart l'en tenoit,

(1) En rémunération de ses services.

Quant autre don ne vot rouver ;
Nonpourquant ne li vot veer,
Joseph en fu fais li otrois,
Qui bien seut que ch'iert li vrais rois.
En la croix nel vot plus laissier,
Les claus en ala erragier
Et u sepuchre le posa.
De cuer et de cors l'aoura,
Dont en fu acusés au roy
Que il aloit contre lor loy.
Il meïsmes nel vot celer,
Ains le vot bien Dieu appieller
Et croire en lui tout vrayement.
Et quant Pylates che entent,
Ki mult l'amoit et tenoit chier,
Mais il lui couvint justichier,
Et pour che qu'il s'a encusé,
L'a Pylate en terre planté
En une cavierne parfonde,
Qui de viermée flote et onde ;
.xx. toises avoit de parfont.
Pierres lées qui mult grant sont
Ont deseure mis à chiment
Et pour durer plus longement.
En lait lieu fu enprisonés ;
De culœuvres fu enconbrés,
Bos et terentes et sierpent
Là li grevoient moult fourment.
Mais Jhesuchrist l'a visité,
.i. vaissiel lui a presenté.
Bien est drois que vous m'en creés ;
Car le vaissiel par tans (1) verrés.
Joseph bonement conforta,
Car la viermée li osta

(1) Tout à-l'heure.

Et la puours toute fali
Et li dure piere amoli ;
Plus soués est à sus gesir,
Que kieutis c'on a fait carpir ;
Tous fu li lieus enbaussemés ;
Li vrais sans rendi telz clartés
Que dont li solaus i luisist,
Et quant à sa bouche le mist,
De toute riens fu soëlés
Aussi que nouviaus fust disnés.
De .xl. ans que il fu là,
Onques jour ne lui anuia.
  Vespasianus fu mesiaus,
Lais devint, si ot esté biaus ;
Verone vint querre santé
Et Diex li a par li douné.
Dieu Jhesucrist dist qu'il querroit (1),
Se par lui la santé aroit ;
Et Dieus Jhesucris le cura
Et Vaspasianus l'aoura (2).
Adont fist asanler ses os,
De coi il ot grasce et bon los ;
Sour Jherusalem a menés.
Nuit et jour les a tant grevés,
Il(*lisez* lui) et sa grant chevalerie,
Que la chité ot escillie.
La mère son enfant mengeoit
Por le besoing que elle avoit.
Quant la ville couvint widier,
.xxx. en (= on) dona por .i. denier.
Quant li Juïs furent aler,.. (3)

---

(1) *Querroit*, *kerroit*, croirait.

(2) Ce vers a une syllabe de trop; lisez *Vaspasyen*.

(3) Il y a ici évidemment non-seulement une altération (il faut *alé*, c'est-à-dire détruit), mais le vers de la rime fait défaut.

Verone ne s'est pas oublie,
Ains s'en ala à Ananie.
S'ont Vaspasyen acointié (1)
De Joseph qui fu enmurés
Et en la cavierne afondrés.
« Si nous donnés, sire, les os,
Car la char est pourrie fors. »
Dist li rois : « Faites m'i mener,
Bien ay oït de lui parler. »
Et Ananie le mena,
La cavierne li ensengna.
Li rois fist les pieres oster,
Toute la bouche descombrer ;
Lors en issi si grans clartés
Que uns solaus i fust levés,
Et si grans douchours en issi
Que tout en furent raempli.
Vaspasianus esgarda
Et voit Joseph qu'encor sict là,
Si l'a par Dieu salué (2),
Douchement l'a araisonné :
— « Dieus, dist Josés, sainte Marie,
Jà ai je de vous vois oïe,
Et s'en Dieu Jhesucrist creés,
Vostre vois encore sonnés »
— « Amis, je suis rois crestyens,
Mais à vous ne vueil fors grans biens,
Se en Dieu Jhesucrist creés,
Pour qui vous fustes enmurés. »
— « Oyl, dist Joseph, je i croi,
Tenir ne vueil nulle autre loy. »
Et li rois li prie et semont
Que il se laist dont traire amont.

---

(1) Informé. — Ici encore manque une rime.
(2) Vers incomplet. Il faut, je pense, mettre *de par* Dieu.

Dont ont (1) des engiens atourné,
S'ont jus des cordes avalé ;
Joseph se loie et atacha,
Li rois traire le commanda.
Joseph aporte le vaissiel
Que Dieus lui ot tramis si biel
Entre ses bras mult douchement ;
Dont fu esgardés de la gent
Et le vaissiel vinrent baisier.
Qui son malage i vot touchier,
Tous sains et garis s'en raloit,
De coi la fois mult essauchoit.
Crestyentés fu asseûr (2),
Efforchiet en furent li mur.
Quant Joseph fu enprisonnés,
Il lui estoit uns fieus remés
Et si ot à non Josaphus ;
Mult estoit bons clers devenus,
Puis fu vesques crestyennés,
Li primiers ki fu ordenés ;
Mult fu preudons de sainte vie
Et la fois fu mult essauchie.
Vaspasianus s'en rala ;
Titus, ses fieus, qui li aida,
Et Joseph d'Abarimatie,
Qui le vaissiel ot en baillie,
S'en rala un mur effondrer.
Le saint fier en rala oster,
Dont Longins le costé piercha
Le vrai Dieu, qui li pardonna.
Joseph l'i ot mis de ses mains,
Si en dut iestre plus chiertains,
Si l'a gardé et honnouré,

---

(1) Ms. *an*.
(2) *Asseür*, adverbe, en sûreté.

Compagnie lui a porté.
Petit remest puis en Surié (1) :
De par Dieu li fu anonchié
Que il outre la mer passast
Et la foi Dieu i essauchast ;
Lez Escalone troveroit
Une nef qui là l'atendoit ;
De toute rien est desgarnie.
« Entre ens, si ne t'esmaye mie,
Si en laisse Dieu couvenir ;
Bien te metra à son plaisir. »
Joseph va au commandement
Et en la nef entra briément,
Mais il n'i va pas desgarnis :
Li sains vaissiaus ert ses amis,
Le saint fier a à compaignon
Par quoy Longis ot le pardon.
La nés (2), qui bonne et forte estoit,
Joseph et l'autre bien rechoit,
Mais ains n'i ot qui le seuwist,
Si prist en gré che que Dieus fist.
Ensi en chelle nef entra
Et la nés du port s'eslonga ;
Si tost s'en va con nés puet faire.
Si le coisirent de Selaire,
Li nés mas ne voile n'avoit,
Mult grant mierveille lor sanloit.
La nés Joseph est tant alée
Que à Gayette est arrivée ;
Joseph s'en ist, n'i est targiés.

---

(1) La rime *anonchié*, qu'il est impossible de mettre à sa forme fém. *anonchie*, m'oblige à orthographier *Surié* (Syrie).

(2) Ms. *nef*, leçon contraire à la grammaire. De même quelques vers plus loin.

Uns chevaus fu aparilliés
Et unes armes pour parer
Et pour chevalier adouber;
Et toute rien si bonne estoit,
Con à preudome couvenoit.
Par armes la foy essaucha
Et toudis avant l'amena;
Mais ne vous vueil pas tout conter,
Comment Dieus le laissa ouvrer.
Dieus le voloit et consentoit,
Bien savoit que Josés l'amoit.
Tant passa terres et pays
Li preudons, c'à Dieu est amis,
Qu'en Noruweghe arriva.
Les Sarrasins tous en gieta.
Le roi ochist qui i manoit,
Ki la plus bielle fille avoit
Que on peüst u mont trouver.
Joseph le prist à enamer;
Char ot et cuer et volenté.
De coi il a con folz ouvré,
Car celi a fait baptisier,
De coi elle n'eüst mestier.
Car Dieu Jhesuchrist ne creoit,
Joseph sour toutes rien haoit,
Car il avoit son père ochis
Et grant part de ses bons amis.
Joseph ne se vot deporter (1)
Qu'il ne le vosist espouser;
Et quant Josés l'a espousée,
De tout son cuer l'a enamée.
Mais Diex Joseph fourment amoit,
Pour cheli tenter le voloit
Es rains et desous l'afola,

(1) *Se deporter*, s'abstenir de, renoncer à.

De coi grant dolour endura.
Là li preudons ensi estoit,
Qui viers Dieu se reconnissoit (1).
Partout ses hommes a mandés.
De cui il est fourment amés :
Por che que royaumes estoit
Dist que couronne porteroit.
Et si baron l'ont bien loé,
Joseph ont à roy couronné,
Et sa fame fu (2) delivrée
D'un enfant, puis fu couronnée.
Li rois fist norir chel enfant;
De membres le vit assés grant,
Mais Dieus en tel point le tenoit,
De membre aidier ne se pooit,
Pestre ne se peut ne s'aidier,
Adiés le couvenoit gisier (3),
Mais à Jhesucrist tant pensoit,
Que tout son cuer à lui avoit.
Mult mena li rois sainte vie,
Sainte glyse en est essauchie.
Mult fu longement afolés;
Entrues fu chilz castyaus fremés,
Si fait c'on puet chi esgarder;
On ne poroit millour trouver,
Car il siet chi en mer salée,
Leur (4) ne chiet assaus ne mellée ;
Nés par mer venir n'i poroit,

---

(1) Se repentait.

(2) Ms. *est;* leçon contraire à la mesure.

(3) Je n'ai pas d'autre exemple de cet infinitif *gisier*, p. *gesir*. Peut-être que le texte primitif portait au vers précédent *ne vestir* et qu'il faut lire ici la forme usuelle *gesir*.

(4) *Leur*, là où ; l'emploi presque exclusif de cet adverbe relatif est une particularité qui m'a frappé dans notre poëme.

As roches couviertes ferroit.
Vés là l'aïghe douche nagant,
Qui chi as murs li va batant.
De toutes manieres poisson
Y a adiès mult grant fuison;
Nus ne les poroit escillier,
Ne millour ne puet on mangier.
  Li bons rois une nef avoit,
Si tost que messe oïe avoit,
Entroit ens, si aloit peschier;
Derriere avoit .i. notonnier,
C'adiès sa nef li conduissoit
Es lieus ù avoir le voloit.
Ensi li plaisoit li peschiers
Et li deduis des notonniers;
Là oublioit sa grant destreche,
Car si fais maus maint homme seche,
Et pour iche qu'ensi peschaa,
Li renons partout en ala :
Rois peschieres fu apielés,
Encore est li nons renommés.
Chelle vie ot maint jour mené,
Tant c'uns chevaliers l'ot sané,
Et puis fu d'armes si poissans;
Mult confondi les mescreans.
Mais ses fieus jouenes trespassa :
En chelle fiertre se gist là,
Mais longement vesqui li rois;
En sa vie essaucha li fois.
  Quant de mort se vit alité,
Treze moinnes ot estoré
U non de Dieu le tout puissant,
De qui siervir il fu engrant,
Et les .xii. apostles nommés
Sommes chayens .xiii. remés.
  De sa vie vous ai conté
Mult volentiers et verité.

Sa terre ert à ce jour nommée
Lorgres, ch'est verités prouvée.
Lorgres est un nons de dolour,
Nommés en larmes et en plour ;
Bien doit iestre en dolour nommés,
Car on n'i seme pois ne blés,
Ne enfes d'omme n'i nasqui,
Ne puchielle n'i ot mari
Ne arbres feuille n'i porta,
Ne nus prés n'i raverdia,
Ne nus oisiaus n'i ot naon (1)
Ne se (*si?*) n'i ot beste faon,
Tant que li rois fu mehagnés
Et qu'il fu fors de ses pechiés ;
Car Jhesucrist fourment pesa
Que la mescreant habita (2) ;
Et par Adam poés prouver
C'on ne doit commant trespasser.
Il et elle le trespassèrent,
En grant dolour le comparèrent (3).
Et si vous di de la contrée ;
Or est Norouweghe appiellée.
Sire roys, de Dieu le tenés ;
Nul autre signor n'en avés
Et Dieu siert chilz qui le deffent....

Ce discours terminé, l'abbé adresse des encouragements à Sone, fait exhiber le saint graal et la sainte lance :

Puis ouvri un vaissiel d'ivoire,
Qui fu tailliés à mainte ystoire ;

---

(1) Mot formé de *natus*, comme *faon* de *fetus* ; il manque dans les glossaires.

(2) *Habiter*, c. à. d. maritalement ; l'emploi actif de ce verbe, pris dans ce sens, est curieux. Peut-être faut-il lire : *qu'o la mescreant habita*.

(3) Expièrent.

Et le saint greal en sacha.
Tous li pays en raluma.
Lors veïssiés moines plorer
Et en plorant si haut canter,
Che fu *te Deum laudamus;*
Ne de tels vaissiaus n'est-il plus...
Li fiers mult biaus et blans estoit;
A la pointe devant pendoit
Une goute de sanc viermeille,
Dont mult de gent vient à merveille.
L'abbes les fiertres lor moustroit
U li cors Joseph reposoit,
[*Et*] l'autre ù ot estet Adans
Ses fielz; n'ains n'ot que ij enfans :
Josephus fu li uns només,
Li premiers vesques ordenés... (fol. 52 v°, col. 3).

Après cette consécration au combat, accomplie par l'abbé de Galoches, Sone et le roi reviennent à Saint-Joseph (53ᵃ 1) ; le jeune varlet y est adoubé chevalier et armé de l'épée de Saint-Joseph, qui lui est temporairement confiée pour le grand fait d'armes auquel il se prépare.

Détails du combat. La victoire est au jeune et valeureux champion du roi de Norwége (53ᵇ 3). Le roi d'Écosse fait la paix et se retire avec ses troupes. — Odée, la fille d'Alain, est prise d'amour pour celui qui vient de sauver le trône de son père; ces amours forment le principal fond du poëme. [Ici s'intercale un intermède, qui nous reporte vers la jeune comtesse de Donchery; elle déplore encore une fois son fol orgueil envers Sone et subit de nouveau quelques dures admonitions de la part de sa franche et plus charitable *meschine* (54ᵃᵇ)].

L'abbé de Galoches fait redemander à Sone l'épée de Saint-Joseph ; celui-ci, après quelque hésitation, se résigne à la rendre ; il songe aux amours qui l'attachent à son pays et prépare son retour.

Encore vueil je regarder
Cheli qui tant m'a decachié (1),
S'en li aroit tant de pitié...;
Le frain as dens encarcherai
Et encore merci querrai.

Cette résolution de partir affecte péniblement la famille royale, et particulièrement la princesse Odée. Celle-ci s'efforce en vain de déterminer son père à laisser à Sone l'épée de Saint-Joseph, dont la restitution est la cause de son dépit. Mais toutes les peines qu'elle se donne, pas plus que ses chaleureuses protestations d'amour, ne fléchissent le cœur de son bien-aimé. La jeune fille dut en prendre son parti ; au moins se donnera-t-elle la satisfaction de lui offrir ses plus précieux joyaux et de lui faire serrer dans ses malles, sans qu'il s'en doute, avec la coupe du roi pêcheur, l'épée sacrée de Galoches. Au moment décisif du départ, elle tombe en « pamoison ». Revenue à elle, elle se rend une dernière fois à bord du vaisseau, mais elle y succombe à une nouvelle défaillance, durant laquelle une tourmente s'élève et lance le navire en pleine mer. La voilà forcément et fatalement la compagne de voyage de celui qui n'était encore ni son amant ni son mari : position délicate et compromettante, mais dont sa candeur et la droiture de son chevaleresque protecteur sauront la faire sortir sans atteinte portée à sa réputation (55b 3). La tempête les pousse au port d'Alixandre, sur les rivages d'Irlande, du pays dont Sone, comme nous l'avons vu, avait tué le souverain.

Trahison du « maronier », qui livre son illustre passager à la vindicte des autorités irlandaises. Une lutte terrible s'engage à bord du vaisseau ; Sone reste maître du terrain, car Odée était allée lui présenter la « bonne espée », qu'elle avait cachée dans

(1) *Déchassé*, débouté, repoussé.

ses malles. Grâce au conseil d'un varlet, ils parviennent à se réfugier dans un château de templiers, où ils sont accueillis avec empressement. Les templiers proposent de soumettre le vainqueur du roi d'Irlande à un jugement que prononceraient en due forme les « pers du castiel » (56b 3). On décide un combat contre deux ; Sone l'accepte et en sort victorieux. La reine et son conseil l'ayant déclaré quitte, ils ordonnent qu'il soit fourni de tout le nécessaire pour la poursuite de son voyage. Avant le départ, la veuve royale étant venue rendre visite aux jeunes voyageurs hébergés au château, elle s'éprend d'amour pour celui qui l'a rendue veuve et cherche à retarder son embarquement. (Ici vient une tirade de jeux de mots sur *mer* et *amer*). Jalousie d'Odée. La reine emploie vainement la menace pour attirer Sone dans ses filets amoureux, puis elle a recours aux bons offices du maître templier pour se ménager une entrevue nocturne avec le chevalier étranger. Sone s'y prête sans peine.

Li templiers lor faisoit anui ;
Cheli laisse [il] avueques li,
Mais je ne vous sai pas conter
S'aveques li ala juer
U il parla de druerie,
Mais grant noise ne firent mie... (58b 3) :

Nous dirons, nous, dès maintenant, que le fruit de la complaisance de notre héros fut un futur roi de Sicile. Sone promet d'aller ramener la princesse Odée à son père et de revenir; la reine y consent et le comble de présents (59b).

Odée, en tout cela, ne s'est doutée de rien. Pendant le trajet vers la Norwége, une conspiration se trame contre Sone parmi les hommes de l'équipage ; elle est révélée par Odée. Un combat meurtrier s'engage entre les conspirateurs, d'un côté, et Sone et sa suite de l'autre : cinq des premiers, et parmi eux le pilote, sont massacrés.

Mais li nés est alaganée (1),
Car gouvreneres i faloit.

Le gouvernail dut être confié à un faible garçon. — Seconde mêlée et suprême effort des cinq hommes restants pour « effondrer » le navire; ils sont mis à mort, sauf un seul « esmanchié » qui, du bras qui lui reste, va percer un trou dans la cale. Le courage et le dévouement d'Odée écartent ce nouveau danger; elle estoupe le trou, et lutte avec le coupable, dont elle est grièvement frappée. Sone, en la vengeant, est lui-même blessé à la cuisse. La princesse se croit assez de mérite pour redoubler d'espoir que son ami ne lui refusera plus son cœur, et lui déclare net qu'elle ne « respassera »

Qu'en vostre lit m'arés couchie.

Arrivée à Saint Joseph (60a 1); grande surprise des habitants sur l'état défait du navire. La princesse et Sone sont transportés au palais, où des soins empressés amènent bientôt la guérison de tous les deux.

Odée multiplie ses tendres attentions, mais le chevalier reste froid, car, dit le poëte :

Sones a ailleurs son desir (61a 3).

Il médite le projet de repartir, mais le roi, qui a tout mis « à son comant, » juge ce projet à la fois coupable et insensé, et lui fait ces tendres et légitimes représentations :

Ma fille en tel point remanra,
Jà mais nul jour joie n'ara;
Elle a pour vous dou cuer langui
Et de son cuer vous a siervi;
Cors, avoir, vous a tout doné,
Que riens ne li a demoré.

---

(1) Mise en désordre. V. Baud. de Condé, Voie du Paradis, 482, *à lagan mise*.

Alain lui ayant fait délicatement entendre que sa fille, en voyageant en sa compagnie, avait fait le sacrifice même de sa réputation de chasteté,

Chiertes, dist Sone, donné m'a,
Et à bone foi amé m'a,
Mais il n'a pas ensi alé
Que vous avés chi aconté.
Si me doinst Diex souvrain pardon
Et à la mort confiession,
Que ne pierdi par mi casté,
N'ainc n'en och vers li volenté.

Sone fait reddition des coupes qu'il avait reçues en présent de la cour avant son premier départ; le roi, guidé par des motifs de cupidité, commet la faiblesse de les accepter et de les remettre au « tigart » (trésorerie). Odée est désolée et irritée de cette mesure. Dans une nouvelle entrevue avec Sone, elle lui fait un touchant tableau des services qu'elle lui a rendus, du dévouement dont elle a fait preuve, et le supplie avec ferveur de ne pas la quitter.

« Vos demorers me sauveroit
Et vos departir m'ochirroit.
Ensi est la cose partie :
Vous avés ma mort ou ma vie. »

A. SCHELER.

(La suite prochainement.)

DESCRIPTION BIBLIOGRAPHIQUE

d'une traduction hollandaise très rare du poëme d'Olivier de la Marche, intitulé :

LE CHEVALIER DÉLIBÉRÉ

(Bibliothèque publique de Hambourg.)

¶ Dit boeck is ghenoempt den Camp vander doot
Studeert hierinne want het is v noot.

(Planche gravée sur bois, représentant le chevalier délibéré et la mort, avec les inscriptions suivantes sur les banderoles, à droite : le cheuallier delibere, et à gauche : Je ne epaernye home. no. viuăt monde).

A la fin du f. 33ai :

¶ *Hier eyndet een profitelijc boeck gehieten dē Camp vander doot welcke boec (constelijc ende wel gheset is, ende mit naersticheit ghecorigeert inder stede vā schiedamme in hollant totten huyse van Otgiers nachtegaels priester. Indē iare vā. M. CCCCC ende. iij. Opten xxvij. dach in Junio. vanden welcken sij geloeft eñ gheeert die heylige drieuoudicheit nu ende inder ewicheit Amen.* Au dessous de ces mots un ange tenant deux écussons, avec : Schiedam — In Hollant, dans les banderoles ; le premier contenant les armoiries de la ville de Schiedam, le second trois sabliers.

In-4°. Lettres gothiques ; les lettres initiales, en rouge, sont écrites à la main ; 33 ff. n. chiffr., y compris le titre ; signatures aij—fij. Avec 16 planches gravées en bois, dont 15 occupent toute la page ; sur le f. 33a on voit audessous des mots de la fin, trois

têtes de mort; le f. 33b est blanc. Les planches sont vraisemblablement les mêmes qui se trouvent dans l'édition française, citée dans le Bibliophile.

Un prologue en prose et cette note : ¶ Men sel wetē dat die bedudenisse van somige walsche namē staende inde figueren voor elc capittel die salmē vindē int eynde van deesen boeck », précédent sur le 2 f^a, 1re col. les 133 strophes du poëme (chacune à 8 vers). Les derniers mots de la première colonne sont ; ¶ Hier beghint den Camp vander doot ; col. 2 commence le poëme.

Souscriptions des planches. 2 à 15.

Pl. 2. Hier beghint eē bouck oft eē tractaet.
Dwelc van elc waer goet gheuzeert
Daer af den tijtel dus gescreven staet
Deerste vanden Ridder gedelibereert.

Pl. 3. Hoe de bereede ridder clouck ende rasch
Tsijnder quetsten wilt int volle harnasch.

Pl. 4. Hoe dheremijt ontfinc in sijn herberghe
Den Actuer. dien den heremyte prees.
Hij vant hem daer bescut van erge
Des blijscap in sijn herte rees.

Pl. 5. Dheremijt die ginc van als tbeste doen
Alst zijnder spijsen hij hem feesteerde
Alle zijn wesen dede hij hem bevroen
Dwelc hem tallen duegden instrueerde.

Pl. 6. Hoe vstāt dheremijt sijn reliquiē thoōt
Dē acteur die wōderlijc sijn gewracht.
En seit hē hoe accident elkē hoont
Tsij bij bedroge of bij sijnder cracht.

Pl. 7. Vā desen boeke dit weetste partye
Wort hier als nu van v luyd bekēt.
Hoe verstāt dē acteur gheeft int wye
De lance genaempt goet regemēt.

Pl. 8. Acteur hier teghen de outheit vecht
Want hy alree compt tsijnē dagen
Des de outheit op hem soect sijn recht
En neēpt hē geuāghē ō brēgen i plagē.
Pl. 9. Hoe acteur voer tcasteel der minnē quā
Daer begeerte hem in hebbe woude
Aler ghedincken hē den inganc benam
Dus creech hij avētuere menichwoude.
Pl. 10. Hoe versche memorie thoōt de sepulturē
Int derde bouck van die ouerleden sijn.
En hoe acteur kendt bijder scrifturen
Die bij accident oft crācheit bestredē sijn.
Pl. 11. Hier indē vierdē bouck muegdi bevindē
Hertogē philips vā borgongien doot
Die in deesen pas quam druclijc finden
Bij crancheit die hem bracht in der noot.
Pl. 12. Hoe hertoge Kaerle hertoge philips zone
Wiēs tijttel vā borgōge brabāt is bekēt
Die tot alder edelheit was ghewone
Als eē stout championen beuecht accidēt.
Pl. 13. Hoe Accident de hartoghine verwant
Van oostērijke des actuer hē presēteerde
En hoe Atropos Respijt an hem sant
Des hij sijns opsets en feits cesseerde.
Pl. 14. Hoe vsche memorie volwijsheits doerllegē
Den acteur thuys leit v zijn verblidingen,
Ende hoe zij hē ōōc vertellet ōv wegē
Veel diuersche niewe tijdingen.
Pl. 15. Hoe verstant den acteur doet onderwijs
Vā zijnder wapeninge al de stuckē geheel
Om te campene tegē der doot afgrijs
D' begīt hier vā desē bouck tvijfte deel.

Voici les trois premières et les trois dernières strophes du poëme :

1.

(G) Helijker wijs dat achterwers gaet tsaisoen
Zo veel mid' dage als vādē iare
Schiet ic vā huys om eē voyaedse te doē
Duer een begeerte en occasioen
Alleenlic mer ghepeys word ic geware
Die my geselscapte geleit int clare
En brocht mij daer vast int gedacht
Hoe ic voertijts myn iōcheit overbracht.

2.

(V) Reese die was zeer myn vriendinne
Zij nam voer huer dus een propoost
Seggēde tot my hoort wes ic beginne,
Die sijns selfs verget is sot van sinne
Hi scuwet de eere hi wort zeer ōgetroost
Ic houde hem onwerdt en alderboost
Ende gelaeten van de godlijke gracie,
Niet wert geert tzijn tegender spacie.

3.

(G) Hi siet duert voerledē saisoē passeert
De boomen de eerde en de groen heyen
De blomē de bladerē al gevioleert
Sonder roke oft crachte geconfondeert,
Tloof geuallen al bloot de weijen
De couwe mit snewe wilse beleyen
Twort al veroudt en cout sonder ieugt
Sijn groysel faelgeert hem en de duegt.

131.

Ende maertsche van mijnen ghepeyse
En int lant van wilt v aviseren
Es begost dese queste oft reyse
God geef dat hem nimer meer ō vereyse
Den champ te doē dan omte proficeren
Dus wilt al v stucken wel ordineren
Tis den raet van Cheual pert
En van hem Quitant a souffert.

132.

Dit is ghestelt int iaer ons heeren
Dusent vier hondert neghêtich en drie,
God geeft datter duecht in moet vmere
En dat sij hem allen moeten bekeeren,
Die duer deese materie worden blye
Den campe vander doot tot alle tye
Sal dit boeck hieten al bouen al
Ghetranslatiert bij eenen pertcheval.

133.

Om doechdelijc ende wel te verstaen,
Die walsche namen die hier voerstaen
In die figueren van deesen boecken
Hij machse verstaen die wel wil soecken,
Want alle die namē in walsche gheset
Hy sel se verstaen veele te bet
Om de duytsche name die daerna volgē
In dese tafel vāt. a. b. c. wilter niet zijn vā verbolgen.

¶ Hier beghint de tafel om te vinden de bedudenisse van sōmige walsche namen naden. a. b. c.

Abusion.	Is in duytsche abuys.
Atropos.	De godinne van der doot.
Arrogance.	Wreetheyt.
Auenturer.	Auenturen.

(Id. par ex. :) Desdain cõtre vilõine, sorge voer scãde ; eaige, outheit ; foursene, sot of dul ; hut hardement, stoutheit ; hutin, aenstoet ; je ne eparnye home no viuant mu(o)nde, ic en spaer niemant inde werelt leuende ; pou de sens, luttelsins.

F.-L. HOFFMANN.

Hambourg.

REVUE DES VENTES

Les jours se suivent et ne se ressemblent pas, dit la sagesse des nations. Cet apophthegme s'applique aux ventes comme aux jours. En effet, il se passe peu de jours, peut-être, que l'on n'expose des livres aux enchères dans notre petit royaume de Belgique. Nous avons même à Bruxelles une vente hebdomadaire fixe tous les samedis, au fond d'une cour au Cantersteen ; on adjuge au plus offrant des livres, des papiers, des manuscrits *rares* et *précieux*, entremêlés quelquefois, pour égayer la vacation, de tableaux de Van Dyck, de vin de Bordeaux, de caisses de cigares, et de pipes. C'est une salle de ventes très-pittoresque, très-fréquentée, où l'on trouve quelquefois de bonnes choses, en fait de livres bien entendu. Nous n'avons pas l'intuition des tableaux de grands maîtres que l'on y expose.

Bruxelles tend de plus en plus à devenir un important marché de livres. Mais les ventes qui s'y font se suivent et ne se ressemblent pas. Nous pouvons seulement mentionner ici celles qui ne ressemblent pas au plus grand nombre.

Nous avons d'abord, dans ce trimestre, la vente de la première partie de la bibliothèque délaissée par le major De Reume. Cette bibliothèque certainement ne ressemble à aucune autre, c'est une collection *sui generis* et des plus intéressantes. Que l'on s'imagine une bibliothèque composée pour la plus grande partie de livres oubliés, inconnus, de travaux de revues, tirés à part.

C'était le résultat de toute une vie de relations avec des poëtes, des bibliographes, des historiens, des érudits, des brochuriers.

Nous empruntons à l'introduction du catalogue une notice biographique sur l'auteur : elle ne sera pas déplacée dans ce bulletin auquel il a jadis activement collaboré.

Auguste-Joseph De Reume naquit à Maestricht, le 1er mars 1807. Fils d'un capitaine de dragons, qui s'était vaillamment conduit sur une foule de champs de bataille, pendant les grandes guerres de l'empire, il fut destiné à la carrière des armes. Comme fils d'officier, il put être admis dans les écoles et fit de bonnes études. Son état de services dressé pour l'obtention de la pension porte qu'il connaissait très-bien les langues française, hollandaise et latine, qu'il était instruit en mathématiques et habile en dessin. Ses travaux littéraires fournirent plus tard la preuve d'une activité peu commune et d'une aptitude réelle.

Le 11 mai 1824, il entra au service, comme volontaire, au corps des canonniers. En 1830, il était fourrier au 2e régiment d'infanterie. Son père, en présence du peu d'avancement qu'il y avait à espérer pour le jeune soldat à cette époque d'effervescence, demanda pour lui un congé définitif, qu'il obtint le 15 février 1830.

Auguste entra alors comme employé au greffe du tribunal de première instance à Mons ; mais il en sortit bientôt. La révolution éclata. Le père et le fils se jetèrent de suite dans le mouvement. Auguste prit le fusil de volontaire, fut présent à l'attaque de la porte de Nimy, à Mons, et y fut blessé le 17 septembre 1830, puis il assista à divers combats dans le Borinage.

Le 1er octobre 1830, il rentre à l'armée active avec le grade de lieutenant d'artillerie de deuxième classe et est envoyé à Namur, où il commande la 6e compagnie de milice. Le 16 mai 1831, il passe lieutenant d'artillerie de première classe et se rend au quartier-général du général Niellon, à Turnhout, assiste aux affaires de Raevels, Lubbeek, Pellenberg et de la porte de Malines,

à Louvain, à la tête de la section d'artillerie de la première brigade.

En octobre de la même année, il est envoyé en mission à Givet, pour y chercher 12,000 fusils cédés à la Belgique par le gouvernement français. Puis il passe, en 1834, à la compagnie des pontonniers, à Liége, et au 3e régiment d'artillerie, en 1837, avec le grade de capitaine de deuxième classe. Le 18 janvier 1842, il est mis en non activité et envoyé à Diest.

Rappelé à l'activité et nommé adjudant de place de deuxième classe, le 1er août 1855, il se rend successivement de la place de Charleroy à celle d'Ostende, puis enfin à celle de Bruxelles. En 1858, il est détaché au Département de la Guerre pour travaux spéciaux; le 21 juillet 1860, il reçoit en récompense de son zèle et de son activité la croix de chevalier de l'ordre de Léopold. Le 20 juillet 1861, il est nommé major de place à Bruxelles, où il mourut le 2 juillet 1865, après une longue et douloureuse maladie.

Voilà un résumé de la carrière militaire de De Reume : 48 ans de services et 5 campagnes. Mais nous avons à nous occuper plutôt de sa carrière d'homme de lettres et de bibliophile, elle se résume également en deux mots : De Reume avait la passion de la lettre moulée et écrite. Tous les loisirs que lui laissait sa rude profession, il les employait à recueillir des livres, des brochures, des autographes, des documents historiques et biographiques, des estampes, des papiers de toute nature et à extraire de tout cela les éléments de divers travaux qu'il projetait.

Il avait une correspondance très-étendue, et, par ses relations avec des hommes de lettres de divers pays, il ramassait en foule les matériaux pour une galerie des fabulistes contemporains, pour des biographies d'imprimeurs et de littérateurs, pour un dictionnaire des anonymes et pseudonymes, etc.

Il y avait en lui quelque chose de Quérard : comme celui-ci,

il visait à l'exactitude minutieuse et s'enquérait toujours et sans cesse des moindres travaux des savants, des pamphlets les plus oubliés, des feuilles volantes, de tout ce qui pouvait offrir un intérêt, soit comme renseignement historique, soit comme simple curiosité. Quémandeur acharné, il récoltait épi par épi et sut former ainsi d'énormes gerbes de petites pièces : n'ayant pas la fortune pour les disputer dans les ventes aux écus des riches amateurs, il ne dut qu'à ses patientes investigations et à son activité de trouver une foule de raretés bibliographiques, par exemple sur l'histoire des vierges miraculeuses de Belgique.

Ayant un jour acquis un petit noyau d'ouvrages sur cette matière, il forma la résolution, assez étrange pour un officier d'artillerie, de continuer la collection et de l'utiliser pour un ouvrage. Il poursuivit son idée avec sa ténacité habituelle, et rassembla la réunion, très-remarquable encore, malgré de nombreuses cessions faites à la fin de sa vie, qui se trouve décrite dans cette première partie du catalogue.

On a pu voir par le catalogue de sa collection d'autographes, faible partie de sa correspondance, combien ses relations étaient nombreuses et quels intéressants matériaux il avait réunis. Sa collection de fabulistes contemporains est fort riche, et il est bien à regretter qu'il n'ait pu achever le travail commencé sur ce sujet et dont les éléments vont se disperser.

D'un caractère foncièrement bon, obligeant et doué d'une franchise toute militaire, De Reume avait de nombreux amis. S'il recourait à tous ceux qui tiennent une plume pour obtenir un exemplaire de l'ouvrage paru, en revanche chacun s'adressait à lui quand il avait besoin d'un renseignement d'histoire ou de biographie. En outre, malgré ses modestes ressources, il s'abonnait à plusieurs publications et manquait rarement d'apposer sa signature sur des listes de souscription à des œuvres de ses compatriotes. De tout cela est sortie la bibliothèque curieuse et

intéressante dont paraît la première partie, bibliothèque où fourmillent les tirés-à-part, les plaquettes, les brochures, les choses jetées, vilipendées, perdues peu après leur apparition et que beaucoup d'amateurs seront très-aises de rencontrer aujourd'hui.

Voici la liste aussi complète que possible des écrits de De Reume.

Recherches historiques, généalogiques et bibliographiques sur les Elsevier. Bruxelles, Wahlen, 1847, 1 vol. in-8°, de 119 pp.

Cet ouvrage est une traduction libre avec additions et notes, d'un travail hollandais de M. J.-W.-C. Rammelman-Elsevier.

Notice sur les imprimeurs belges avec des planches xylographiques. Bruxelles, Hayez, 1848, in-8°, 42 pages.

Recueil d'articles publiés dans le Bulletin du bibliophile belge.

Notes sur quelques imprimeurs étrangers. Bruxelles, Biénez, 1849, in-8°, 3 pages.

Nous ignorons s'il en a paru davantage.

Bibliomania. Dissertations sur des ouvrages imprimés à petit nombre et contenant des fac-similes. Bruxelles et Leipzig, Muquardt, 1849, in-8°, 4 pp.

Tiré à part du Bulletin du bibliophile.

Biographie belge. Louis Schoonen. Bruxelles, chez l'auteur, 1849, in-8°, 8 pages.

Idem. Notice sur M. B.-J.-F.-C. Ghyseleers-Thys, archiviste de la ville de Malines. Bruxelles et Leipzig, Muquardt, 1849, in-8°, 8 pages.

Idem. Adolphe Mathieu de Mons. Bruxelles, imprimerie des beaux-arts, 1849, in-8°, 12 pp.

Idem. Notice sur Pierre Croon, poëte belge. Anvers, Max Kornicker, 1853, in-8°, 6 pp.

Notice biographique sur le Dr C.-A. Schaab, de Mayence. Bruxelles, Muquardt, 1849, in-8°, 7 pp.

Généalogie de la noble famille Elzevier. Bruxelles, Devroye, 1856, in-8°, 24 pp.

Galerie contemporaine. Le baron Frédéric de Reiffenberg, fils. Bruxelles, A. Florkin et Ch. Hen, 1854, in-8°, 15 pp.

Origine de l'église et du pélerinage de saint Antoine en Barbefosse, etc. Bruxelles, M.D.CCCLIV. Jouxte la copie imprimée à Mons, chez C.-J.-N. Varret et la veuve Preud'homme. Augmentée d'une introduction historique et publiée par A. D. R., 18 pages.

Les vierges miraculeuses de la Belgique, histoire des sanctuaires où elles sont vénérées, légendes, pélerinages, confréries, bibliographie, publié par A D. R., avec le concours de plusieurs ecclésiastiques et hommes de lettres, 106 notices, illustrées de 40 gravures par Brown. Bruxelles, Parent, 1856, 1 vol. in-8°, 444 pages.

Nécrologe des officiers de l'armée belge. Bruxelles, Demanet, in-8°, de 1856 à 1864, 9 brochures, tirés à part du Journal militaire officiel.

Notices bio-bibliographiques sur quelques imprimeurs, libraires, correcteurs, compositeurs, fondeurs, lithographes, etc., qui se sont fait connaître à divers titres, principalement comme auteurs, avec indication de leurs portraits. Bruxelles, Devroye, 1858, in-8°, 63 pp.

Tiré à part du Bulletin du bibliophile.

Notre-Dame de la Charité ou du Saint-Amour, à Jemeppe-sur-Sambre. Bruxelles, Goemaere, 1861, 5 pp.

Bibliographie de quelques ouvrages contenant des fac-similes, pour faire suite au Manuel de l'amateur d'autographes, 8 pp.

Tiré à part du Bulletin du bibliophile belge.

Variétés bibliographiques. Bruxelles, 1849, 1 vol. in-8°, 204 pp.

Tirés à part du même recueil.

Galerie des fabulistes contemporains.

Les pages 1-24. Ouvrage inachevé.

Plusieurs histoires de Vierges, de 4, 6 ou 8 pages, notices ou réimpressions.

En 1849, il avait annoncé une histoire des sociétés savantes de la Belgique, 1 fort vol. in-8°. Ce travail n'a jamais paru.

Le catalogue de la bibliothèque De Reume est un véritable secours bibliographique et nous devons louer M. Arnold d'avoir détaillé avec soin la moindre pièce. Quand toutes les parties du catalogue auront paru, nous aurons la nomenclature des trois-quarts, au moins, des tirés à part, brochures, pamphlets, etc., publiés en Belgique, toutes choses que l'on ne classe ordinairement que par paquets.

Le système adopté par le directeur de la vente a parfaitement réussi. Certainement on n'a pas tiré de grandes sommes de toute cette mitraille littéraire; mais tout a été vendu et *plus cher qu'à la boutique*, comme on dit. La plupart de ces petits travaux spéciaux sur les hommes, les institutions, les villes, etc., qui émaillent nos revues, ne sont connues que d'un petit nombre, et quand on en rencontre un tiré-à-part dans une vente, on est tout stupéfait d'en ignorer l'existence. Alors les amateurs spécialistes, ceux qui collectionnent ce qui concerne une localité, une science, un personnage, se jettent sur le moindre morceau de mouche ou de vermisseau comme sur une proie. Nous pouvons citer tel tiré-à-part de quelques pages que se sont disputé cinq ou six enchérisseurs.

On comprend qu'il n'y a pas à citer des prix dans une vente où les hautes curiosités faisaient complétement défaut. Tout s'est vendu cher — relativement — et pourtant il y a peu de lots qui aient dépassé la classique pièce de cent sous. Ç'a été une vente essentiellement démocratique.

La bibliothèque royale a acquis presque toute la collection des fabulistes. Quant à la collection d'histoires de Vierges miraculeuses elle passe entre les mains de deux ou trois ecclésiastiques dont l'un possède déjà une *bibliotheca Mariana* hors ligne dans son genre.

En même temps qu'avait lieu, à Bruxelles, la vente De Reume, on dispersait, à Gand, la bibliothèque de M. Charles Auguste Van Coetsem, professeur émérite de l'université de Gand, médecin en chef de l'hôpital et des hospices civils, président de la commission médicale provinciale de la Flandre-Orientale, membre titulaire de l'académie royale de médecine de Belgique, etc.

C'est une bibliothèque d'un tout autre genre. Héritier de M. Lammens, le plus imposant des bibliophiles qu'ait produit la Belgique, excepté Van Hulthem, M. Van Coetsem s'était taillé, dans l'immense fonds délaissé par son oncle, une collection très-remarquable de hautes curiosités et de livres précieux. Ce premier noyau, il l'avait considérablement agrandi en y mettant le plus profond mystère. On savait bien qu'il était bibliophile, qu'il achetait des livres, mais personne, pas même les siens, n'y avait accès. Il ne communiquait jamais une parcelle de ses trésors, il les cachait avec le soin le plus jaloux. De sorte que l'apparition de la 1re partie du catalogue de son cabinet a été comme une sorte de révélation.

Cette vente qui a eu lieu, du 30 avril au 5 mai, avait attiré tous les amateurs de Belgique et un grand nombre d'étrangers et les enchères y ont été comparables à celles de la vente Borluut. Il y avait, sans doute, moins d'objets de prix qu'à cette dernière, mais relativement, il y a eu hausse.

Le catalogue, œuvre de M. Polyd. Van der Meersch, gendre de M. Van Coetsem, est fait avec la science et l'exactitude qui caractérise les travaux de l'auteur des *Imprimeurs belges à l'étranger*, un livre qui en reste malheureusement à son premier volume.

Voici quelques-uns des prix, non compris les frais. Pour avoir le prix réel, il faut ajouter 10 p. % pour frais et 5 centimes par lot pour garde des ouvrages.

6. Psautier en latin. Manuscrit sur peau de vélin du XVe ou

du XVIe siècle, orné de 18 grandes miniatures. Fr. 660 à M. Claudin, libraire à Paris.

18. Un évangéliaire manuscrit du XIe siècle, sur peau de vélin, initiales en or, en couleurs ou fleuronnées. Fr. 800, à M. E. Tross.

22. Die epistelen en evangelien, etc., Gouda, 1484. Fr. 240, à M. le duc d'Aremberg.

27. Figure apocalypseos.

« Manuscrit du XIIe ou du XIIIe siècle, composé d'une suite de 96 sujets fantastiques, tirés de l'Apocalipse et de l'histoire de Saint-Jean, et supérieurement bien peints. » C'était, en effet, une œuvre d'art admirable. Vivement disputé par un bibliophile belge, le manuscrit a été adjugé à M. Tross (pour M. Didot, dit-on), pour la somme assez rondelette de 4500 fr.

58. Breviarium ecclesiæ Leodiensis Sancti Lamberti. Bruxellis, 1484, in-8°.

Impression des frères de la vie commune à Bruxelles.

Exemplaire assez endommagé, mais très-rare, unique peut-être. Fr. 280 à M. le duc d'Aremberg.

60. Missale ad usum insignis ecclesie tornacensis... prelo excusum opera Christ. Ruremundensis, anno 1527. Édition très-rare, Fr. 110 à M. le duc d'Aremberg.

63. Livre d'heures en latin. Manuscrit sur peau de vélin du XVIe siècle, avec 12 grandes et 32 petites miniatures, en or et en couleurs. Fr. 823. à M. Serrure, pour M. Biesval, de Bailleul.

64. Livre d'heures. Manuscrit du XVIe siècle, sur peau de vélin, avec 5 grandes miniatures. Fr. 240 à M. Soufflet de Valenciennes.

65. Livre d'heures, manuscrit du XVIe siècle, sur peau de vélin, avec 19 grandes miniatures. Fr. 625, à M. Van Coetsem, fils du défunt.

67. Heures à l'usage de Rome. Paris, Simon Vostre, 1 v. in-4°, sur peau de vélin. Fr. 160 à M. Kockx, d'Anvers (incomplet).

87. Otto Van Passau, het boek des gulden throens. Harlem, Jacques Bellaert, 1484, p. in f°. Fr. 115, à M. Capron, d'Ypres.

88. Boeck... der sielen troest. Harlem, Jacques Bellaert, 1484, Fr. 300 à M. le duc d'Aremberg.

91. Tractatus de periculis circa sacramentum Eucharistie, etc., Gandavi, per Arnold. Cæsaris. 1 v. in-4° de 6 feuillets, seul exemplaire connu. Fr. 310, à M. le duc d'Aremberg.

137. Een nuttelic cort boecksken... op drie dachuaerden die een ygelic goet mensche warderen moet zal hi behoude zyn. Haerlem, J. Andrieszoon, 1486. Fr. 260 à M. J. Capron.

140. Horarium B. M. Virginis. Antwerpie, A. de Liesvelt, 1496. p. in-8°. Fr. 120 à M. Tross.

227. Ludovicus Pontanus de Roma, singularia de causis criminalibus. — Pii secundi epistola. s. l. e. a. (Harlem, 1465-1470, dit le catalogue), p. in-f°.

« Édition extrêmement précieuse, attribuée par les défenseurs des droits de Harlem, aux presses des successeurs de Laurent Coster. » Ces opuscules et trois autres, imprimés avec les mêmes caractères (ces derniers se trouvent entr'autres à la bibliothèque royale de Bruxelles), sont connus par la controverse soulevée à leur propos par Renouard. Mais le voile qui recouvre leur berceau n'est pas encore soulevé. L'attribution à de prétendus successeurs de Laurent Coster est une des conjectures les plus gratuites qu'il soit possible de faire. Mais... ne nous appesantissons point sur ce sujet brûlant. Bornons-nous à dire que ce précieux volume, vivement disputé entre M. le duc d'Aremberg, M. Capron et M. Campbell, conservateur adjoint de la bibliothèque royale de La Haye, est resté adjugé à ce dernier pour la somme de 1,200 francs. Il complète le trésor *Costérien* de ce riche dépôt et se trouve maintenant à sa place naturelle.

300. (G. de Guilleville). Boek van den Pelgherym. Haerlem, 1486, in-f°.

Ici la lutte n'a pas été moins vive entre les trois mêmes concurrents : M. le duc d'Aremberg l'a emporté pour la somme de 1125 fr.

348. Dialogus Creaturarum. Gouda, Gérard Leeu, 1480, à M. J. Capron. Fr. 310.

692. Tbouck van Wondre. Bruesel, Van der Noot, 1513, p. in-4°.

On sait combien sont rares les impressions de Van der Noot de Bruxelles. — A M. le duc d'Aremberg.

713. H. Bruynswick, die distellacien ende vertuyten der Wateren. Bruesele, Van der Noot, 1517, — à M. le duc d'Aremberg.

1951. T Dal sonder Wederkeeren, oft tpas der doot. Antwerpen, 1528, in-4°.

Poëme flamand de la plus grande rareté, jusqu'ici le SEUL EXEMPLAIRE CONNU ; 445 fr.

2101. De eerste bliscap van Maria. in-4°.

« Manuscrit précieux de 44 ff. sur peau de vélin contenant un des plus anciens *Mystères* en langue flamande qui soient connus. » Il a été édité par Willems. A M. Serrure, 205 fr.

2121. La très-plaisante hystoire du preux et vaillant Guerin de Montglaue, etc., Paris, J. Trepperel, in-4°. Édition non décrite : 310 fr.

2164. Les Songes drolatiques de Pantagruel. Paris, 1565, p. in-8°.

Livre très-curieux et rare : malheureusement l'exempl. était incomplet d'un feuillet. — Vendu 300 fr.

2285. Caroli Viruli formulæ epistolares. Lovanii, Conrardus de Westphalia, 1476, in-f°. Édition peu connue et fort rare. — Adjugé à M. Campbell, à 430 fr.

Le 28 mai et 5 jours suivants a eu lieu à Bruxelles, la vente

d'une bibliothèque extrêmement somptueuse. Le catalogue porte le titre de : Catalogue des manuscrits sur vélin avec miniatures et des livres anciens et modernes, dont un grand nombre illustrés de belles gravures, tous très-bien reliés par les meilleurs relieurs de Paris et de Bruxelles, composant la riche et nombreuse collection de feu M. le baron de Man de Lennick, chevalier de l'ordre de Léopold.

Le défunt propriétaire était un étrange collectionneur. Il habitait un beau château à Bierbaix, près de Mont St-Guibert et y avait élevé des serres qui passaient, sinon pour les plus riches sous le rapport du contenu, du moins pour les plus somptueuses sous le rapport du contenant, du royaume de Belgique. On pouvait, dit-on, les parcourir en voiture. Dans ce château, M. de Man avait réuni des collections d'antiquités, de porcelaines, de canifs, de cigares, d'armes, de livres, etc. Il avait fait élever dans le parc un fac-simile de vieille tour, une sorte de donjon du XVe siècle, très-richement meublé de coûteuses vieilleries ; cette tour servait de logement au fournisseur ordinaire des collections de M. le baron. Petit à petit, cependant, à force de recueillir des objets curieux, fleurs, livres, etc., le noble amateur avait dû considérablement dépareiller sa collection patrimoniale d'hectares de bonnes terres situées en Brabant, et à l'époque de son décès, il paraît qu'elle était réduite à des proportions lilliputiennes.

Quoi qu'il en soit, la collection de livres était fort belle et surtout fort bien habillée, principalement par Niedrée. Une bibliothèque vraiment aristocratique et parfaitement choisie. Il doit s'en trouver du même genre dans les splendides manoirs féodaux de l'Angleterre.

Le catalogue, rédigé d'une manière insuffisante, ne donne pas une idée de ce riche cabinet, et c'est dommage, car celui-ci méritait mieux. Il s'y trouvait une belle série de publications sur la botanique, quelques bons ouvrages sur l'histoire des Pays-Bas,

une somptueuse collection de voyages, quelques manuscrits et livres d'heures, en général médiocres, et une foule de livres à gravures, musées, galeries, architecture, keepsakes, costumes, albums, caricatures, etc., beaucoup d'ouvrages sur les beaux-arts et une réunion de produits de la littérature française ancienne et moderne, comme il ne s'en trouve probablement pas une seconde en Belgique. Et le tout irréprochablement conservé et relié à grands frais.

Citons quelques prix.

215. Les Évangiles, etc., 100 miniatures d'après Fouquet, etc., Paris, Curmer, 1864, 5 v. in-8°, fr. 215.

251. Œuvres complètes de Buffon. Paris, 1824, etc., 41 v. in-8°, fr. 235.

252. Geoffroi St Hilaire. Histoire naturelle des mammifères. Paris, Didot, 1819-24, 4 v. in-folio, f. 300.

254. Nouveau recueil de planches coloriées d'oiseaux, par Temminck et Meiffren Laugier. Paris, 1838, 5 v. in-4°, f. 300.

324. Flore des serres et des jardins de l'Europe, par Lemaire, Scheidweiler et Van Houtte. Gand, 1845-64, 14 vol in-4°, f. 240.

448. Collection de mémoires de Petitot, 139 vol., fr. 420.

594. Nodier, Taylor et de Cailleux. Voyage pittoresque et romantique dans l'ancienne France. Paris, 1825, etc. 15 v. gr. in-folio, fr. 600.

634. Livre d'heures. « Manuscrit sur peau de vélin, exécuté avec un soin précieux à l'imitation des plus beaux manuscrits anciens, par les frères de Paepe, à Bruges, de 1845 à 1849. Grand in-folio. Il se compose de 260 pages de texte gothique, ornées de bordures variées et de 268 vignettes en or et en couleurs, et contient 76 grandes miniatures, d'après Overbeck et les grands maîtres flamands. La reliure somptueuse est en écaille avec sertissures, fermoirs et ornements en vermeil dans lesquels sont enchâssés 14 cabochons en cornaline et 12 émaux. Sur le recto

de la couverture, les armes du propriétaire; sur le verso, les armes de sa mère. »

Voilà ce que dit le catalogue. A notre avis, ce manuscrit est un chef-d'œuvre de patience plutôt que d'art. Les encadrements, fleurages, lettrines, etc. sont des pastiches sans goût des ornementations des manuscrits du moyen-âge; les miniatures sont faites d'après des gravures, des lithographies, et ne s'harmonisent nullement avec le texte. Pourquoi passer son temps à faire des pastiches, des à-peu-près de choses d'une autre époque? Les miniaturistes du XVe siècle, par exemple, s'amusaient-ils à copier ou à imiter ceux du Xe? On citera, je le sais, quelques exemples de copies, ou d'imitations de ce genre, mais ce sont des exceptions, et très-clairsemées encore. Vous voulez faire de la miniature? Faites-en de votre siècle. Que vos dessins, vos compositions, réflètent l'art de votre époque et en soient dignes. Les ducs de Bourgogne, Mathias Corvin, le cardinal Grimani, et tous les grands *bibliophiles* du moyen-âge faisaient illustrer leurs manuscrits par les premiers artistes de leur temps et ceux-ci créaient des œuvres originales, spécimens admirables de l'art de leur époque. Que voulez-vous que l'on dise des miniatures soi-disant *gothiques* dont on se plaît à *illustrer* aujourd'hui des livres d'heures, des bibles, etc.? A quelle période artistique les rattachera-t-on?

Laissons à la chromolithographie, à l'art industriel, le soin de nous faire des à-peu-près décorés du nom de fac-similes des miniatures du moyen-âge, et n'encourageons pas le pastiche. On n'en fait déjà que trop.

Ces considérations, un peu sévères peut-être, s'adressent à ceux qui ont fait un grief au gouvernement de n'avoir pas acquis à la vente de Man le manuscrit en question. Nous félicitons hautement l'administration de n'avoir pas songé à placer cette œuvre de patience à côté des admirables codices de la bibliothèque de

Bourgogne. L'art de l'enluminure des monuments est un art provisoirement mort, et s'il ressuscite un jour, c'est quand on verra des Leys, des Gallait, des Meissonnier, en un mot, des maîtres, lui consacrer, comme au temps de sa splendeur, leur talent ou leur génie.

Le manuscrit en question avait été payé 15,000 fr. par le défunt propriétaire. Il a atteint péniblement le prix de 5150 fr. et a été adjugé à M. Leleu, pour M. de Biesval, de Bailleul.

Il y avait encore d'autres travaux des frères de Paepe à la même vente. Le N° 635, Légende et description de la Châsse de Ste Ursule, copie de Memling a été payé 420 fr. Le N° 634*bis* L'Imitation de Jésus-Christ, très-gr. in-folio. Mss. inachevé. 30 grandes et 125 petites miniatures, a été adjugé à fr. 1600, à M. Van Baalen de Rotterdam.

Des livres d'heures anciens (les nos 636, 639 et 644), plus ou moins miniaturisés se sont vendus 225, 240, et 245 fr. — Les reliures, signées pour la plupart par Niedrée, en faisaient seules la valeur.

652. Missale Romanum. Anvers, Plantin, 1701, in-fol. reliure en velours violet, avec garniture ancienne en argent, fr. 265.

662. Galerie du Musée Napoléon, par Filhol, 11 vol. in-8°, fr. 255.

663. Galeries historiques de Versailles, par Gavard, 13 vol. in-fol. fr. 370.

665. Galerie du Belvedère, par Ch. Haas. Vienne, 1821, 4 vol. in-8°, fr. 310.

687. Les arts somptuaires. Paris, 1858, 4 vol., fr. 260.

689. Le Moyen-Age et la Renaissance. Paris, 1848, 3 vol. in-4°, fr. 505.

693 et 694. Gailhabaud, l'architecture et les monuments anciens et modernes, 9 vol. in-4° et in-fol., fr. 360.

710 et 711. D. Roberts. The Holy Land, Egypt and Nubia, 6 vol. in-fol. fr. 560.

1028. J. de la Fontaine. Fables choisies, avec les figures d'Oudry. Paris, 1755, 4 vol. in-fol., superbe exemplaire. fr. 270.

1234. Collection de farces, moralités, etc. Paris, Techener, 74 vol. in-8°, rel., par Niedrée, fr. 255.

1235. Collection de facéties, raretés, etc. Paris, Techener, 80 vol. in-16, (Niedrée) fr. 295.

1474. La Mode, avec fig. col. 1829 à 1854. 50 vol. in-8°. fr. 380. — Collection fort rare aujourd'hui.

1479. La caricature. De 1831 à 1835, 10 vol. in-4° fr. 260.

En général, les ouvrages de cette riche bibliothèque se sont vendus à bon compte, vu leur condition exceptionnelle.

C. R.

Le deuxième volume du

TABLEAU FIDÈLE DES TROUBLES DE FLANDRE

Tous les amateurs de notre histoire nationale connaissent le *Tableau fidèle des troubles et révolutions arrivés en Flandre et dans ses environs*, etc., par Beaucourt de Noortvelde et de Ter-Heyden. Le 1er volume de ce recueil parut en 1792; puis la publication fut arrêtée et le deuxième volume ne vit pas le jour.

En 1845, la société des *Bibliophiles belges, séant à Mons* résolut de combler cette lacune; M. O. Delepierre publia pour elle (n° 14 des publications) un manuscrit qui était, croyait-on, celui du deuxième volume de Beaucourt. Ce dernier s'arrêtait à la fin de son 1er volume à l'année 1500; le manuscrit que la société voulait publier commençait à 1500 et s'arrêtait à 1584, limite du travail comme l'indiquait le titre du 1er volume; il y avait donc des motifs sérieux de croire que ce ms. était réellement la suite du travail de Beaucourt. Cependant M. Delepierre avait été frappé de la différence de style entre le 1er volume et celui qu'il éditait; il disait dans son introduction que « ce second volume n'était probablement qu'un premier jet, car l'auteur y a plutôt suivi la forme des chroniques que celle de l'histoire. »

Je viens, je crois, de découvrir le secret de cette différence. C'est que le ms. de M. Delepierre n'est pas le second volume des troubles de Flandre, tel que l'auteur l'avait écrit et préparé; ce ms. est un autre recueil de Beaucourt, un autre travail destiné probablement aussi à l'impression et qui renferme des faits et des anec-

dotes extrêmement intéressants, entre autres l'épisode, en forme de digression, de frère Corneille Adriaensen et de l'ordre du *Dévotaire*.

J'ai acheté dernièrement, sans l'avoir vu, un exemplaire du 1er volume du *Tableau fidèle*. En examinant mon acquisition, j'ai été agréablement surpris de découvrir à la suite de la table qui termine le 1er volume, 64 pages, signées A-H, et ayant pour titre : *Tableau fidèle*, etc. TOME II. Ce commencement du tome II est rédigé dans le même ordre d'idées et dans le même style que le premier volume ; il s'étend jusqu'à l'année 1537.

J'ai fait de nombreuses recherches pour découvrir un second exemplaire des 64 pages du tome II, je n'en ai pas trouvé. Je signale ce fait aux amateurs et je leur demande de vérifier les exemplaires qu'ils pourront rencontrer : il serait intéressant de savoir s'il existe d'autres exemplaires de ce second volume.

Jules DELECOURT.

MELANGES

NÉCROLOGIE. — M. Adrien-Léopold LETELLIER, vice-président de la société des bibliophiles de Mons, né à Beaumont en 1791, vient de mourir à Mons, le 13 juin 1866.

Nous connaissons de lui :

Notice sur Camille Wins, secrétaire de la même société. Mons, 1859, in-8°, 12 pp.

Notice sur le château de Beaumont et la tour Salamandre, publiée dans le tome III des *Annales du Cercle Archéologique de Mons*, 8 pp., (tirée à part).

Quelques pages publiées dans les Mémoires de la société des sciences, des lettres et des arts du Hainaut, 2me série t. IV, sous le titre : *Le poëte et les voix angéliques*, signées L*****.

— La société des bibliophiles de Mons a perdu aussi l'un de ses plus anciens membres, M. A. KREGLINGER, commissaire du gouvernement près de la banque nationale à Bruxelles, décédé au commencement de cette année; il faisait partie de la société depuis le 29 mars 1837.

La société des *Bibliophiles belges de Mons* vient de payer son tribut habituel de regrets à la mémoire d'un de ses membres. Elle vient de publier une *Notice sur Arthur Dinaux*. Mons,

1866, in-8°, 21 pp. Cette notice, tirée à cent exemplaires destinés au commerce, a été rédigée par M. J. Delecourt.

Les exemplaires des 25 membres de la société sont ornés d'un portrait de Dinaux.

Biographie nationale, publiée par l'Académie de Belgique, Bruxelles, 1866. in-8°.

Il y a vingt ans un arrêté royal chargeait l'Académie de la rédaction d'une Biographie nationale. Diverses circonstances mirent obstacle à la réalisation de ce projet, et, malgré les instances réitérées du gouvernement, cette société vient seulement de publier la première partie de ce travail.

Le plan en avait été conçu d'une manière large et rationnelle. Admettre comme collaborateurs non-seulement les membres de l'académie, mais les principaux littérateurs du pays, confier la rédaction définitive à un comité qui pût donner à cette œuvre un cachet d'unité et aux différentes biographies une étendue proportionnée à leur importance, telles étaient les deux bases principales du projet. Les notices, inédites et rédigées avec concision, devaient contenir les principaux événements de la vie des Belges illustres, la nomenclature des œuvres des écrivains et des artistes et l'indication des sources où les rédacteurs auraient puisé.

« C'est peu de faire vite — disait M. Éd. Fétis en terminant un des rapports de la commission — il faut bien faire. » Certes on ne reprochera pas à l'académie de s'être trop pressée. Le premier arrêté relatif à cette publication est du 1er décembre 1845, et le premier volume a vu le jour en mars 1866. Peut-on du

moins reconnaître à l'académie le mérite d'avoir *bien fait* ? Cette Biographie si impatiemment attendue répond-t-elle au programme de la commission et aux exigences de la science ? Hélas non ! le critique, forcé d'énumérer les défauts de l'ouvrage, ne peut malheureusement être aussi concis qu'il le voudrait.

Citons d'abord la longueur et la disproportion des notices. Non seulement tous les saints de la Belgique et des territoires limitrophes y sont mentionnés, mais ils occupent un espace que leurs vertus même n'auraient pas dû leur assurer (1). Les rédacteurs ont oublié qu'une biographie ne doit pas être une collection d'acta sanctorum. Le même défaut se remarque dans une foule d'autres articles de nature différente qui se distinguent par leur développement (2). En revanche l'espace accordé aux uns aurait-il été retranché aux autres ? Nous ne saurions expliquer autrement pourquoi les biographies des Van Artevelde ont été si écourtées. Les saints les plus obscurs ont trouvé des panégyristes plus éloquents et moins concis que ces deux illustres défenseurs de la liberté du pays.

Le comité de rédaction a souvent décerné un brevet d'immortalité à d'illustres inconnus. Il a fallu toute la perspicacité de l'académie pour les découvrir dans la poussière des siècles. Qu'on me permette seulement de citer comme un modèle du genre l'article suivant :

---

(1) D'après le calcul de M. Eug. Van Bemmel, des 324 articles qui composent le volume, 139 sont consacrés à des membres du clergé catholique et chacun d'eux occupe en moyenne deux colonnes et demie, soit 348 colonnes, tandis que le volume entier ne compte que 596 colonnes.

(2) Voyez les biographies des saints rédigées par Mgr. de Ram, les articles Adenès, Corneille d'Aerssen, François d'Aerssen, Van Aerschodt, Alix de Louvain, Ambiorix, André d'Autriche, Anneessens (17 colonnes), les notices consacrées à la famille d'Aremberg (67 colonnes), Aytona, etc.

« Saint Abolin, septième abbé de Stavelot, décédé au commen-
» cement du VIIIe siècle. L'histoire se tait sur son administra-
» tion ; son nom seul figure sur les diptyques des abbayes de
» Stavelot et de Malmédy (1). »

Ces notices sont-elles du moins toujours inédites, comme le voulait le programme ? Malheureusement non, et la cause en est facile à trouver. Je ne sais par quelle fatalité la rédaction des articles a presque toujours été confiée à des écrivains étrangers aux provinces dont ils avaient à retracer l'histoire biographique et littéraire (2). A défaut de connaissances spéciales, ceux-ci se sont souvent contentés de suivre leurs prédécesseurs. Aussi ont-ils négligé, en dépit des prescriptions du règlement, d'indiquer les sources où ils ont puisé, et ont-ils préféré ne mettre au bas de l'article que leur simple signature (3).

La commission avait en outre résolu que les biographies des écrivains ou des artistes seraient suivies de l'indication de leurs ouvrages. Plusieurs collaborateurs se sont conformés à cette décision, et, sous ce rapport, les notices rédigées par MM. Vanderhaghen, Helbig, Capitaine, etc., sont d'une scrupuleuse exactitude. Mais on ne peut toujours en dire autant ; je citerai

---

(1) Voyez aussi les articles Adelphrède, Ainard, Albric, Amingère, Amolgère, Anchilus, Andon, Laurent Andreas, Anicius, Anselme (le père), Aurata, etc., etc.

(2) Citons sous ce rapport, les articles suivants concernant le pays de Liége : Albéron I, Albéron II, Saint Albert, Alexandre I, Alexandre II, Alexandre chanoine, Algerus, Anselme, d'Ardée, Gilles d'Ardennes, Wauthier d'Athin.

(3) Ainsi dans l'article Jean d'Allamont, (1626-1657) on oublie de citer la vie de ce guerrier publiée à Liége en 1658 et réimprimée en 1668. En revanche Mr Thonissen indique bien minutieusement les ouvrages relatifs aux comtes de Looz.

par exemple l'article Ardée (d') — où l'auteur indique sous le n° 2 : Histoire des évêques de Liége en vers latins imprimée en 1643, in-4°. Nos lecteurs pourront vérifier l'inexactitude de cette citation en recourant aux pages que M. Helbig a consacrées à ce volume dans notre premier bulletin. Ajoutons que ce nom doit s'écrire Dardée et que cet écrivain est né à Mariembourg et non à Huy.

Signalons en terminant le vice originel du système adopté pour la distribution du travail entre les collaborateurs. Les membres de la commission et de l'académie, ayant le droit de choisir les articles qu'il leur convient de rédiger, se sont naturellement attachés aux biographies des personnages illustres ; partie la plus facile et la plus lucrative de l'ouvrage. Les notices concernant les personnages moins célèbres ont été dévolues aux littérateurs étrangers à l'académie. Quelques-uns de ceux-ci se sont dévoués, pour l'amour de la science, à ce travail ingrat et peu rémunéré, le plus grand nombre s'est contenté de recueillir au hasard quelques renseignements, sans s'inquiéter s'ils étaient exacts et complets.

Quel est le devoir du gouvernement en présence d'une publication aussi défectueuse ? Faut-il laisser à l'académie la direction de cet ouvrage, malgré les preuves d'impuissance qu'elle vient de donner ? Non sans doute. Le seul parti à prendre est de mettre au pilon ce volume indigne de la science et du pays, et de restituer à l'initiative privée une entreprise qui prospérera mille fois mieux sous le patronage de la liberté que sous celui d'une société privilégiée.

X. DE THEUX.

Marques typographiques, ou Recueil des monogrammes, chiffres, devises et fleurons des libraires et imprimeurs qui ont exercé en France, depuis l'introduction de l'imprimerie, en 1470 jusqu'à la fin du seizième siècle. Paris, in-8°.

Entrepris en 1853, par un ancien libraire fort instruit et très connu à Paris, par M. Silvestre, ce recueil curieux voyant le jour par livraisons, que séparent de longs intervalles, est arrivé à sa quatorzième livraison ; il y a jusqu'à présent 1168 marques différentes. On sait que l'usage fut très-répandu au seizième siècle de mettre au frontispice de chaque livre une figure presque toujours allégorique et adoptée par l'éditeur ; on commença à délaisser cette habitude au dix-septième siècle, surtout vers la fin ; au dix-huitième siècle, elle tomba presqu'entièrement en désuétude ; depuis elle s'est reproduite assez souvent, sans toutefois devenir générale. Quelques libraires parisiens ont suivi l'exemple de leurs ancêtres. M. Techener a choisi une croix autour de laquelle s'enroule un serpent ; M. Aubry a adopté le *Semeur*, un cultivateur jetant sur un champ la semence du froment, avec la devise ; *A l'aventure*. Jadis M. Crapelet, qui a laissé un nom honorable dans les fastes de la typographie parisienne, s'était arrêté à un bouquet de pensées, accompagné de ces mots d'une application heureuse : *Elles ne peuvent plus mourir*.

Une collection des marques des typographes de tous les temps et de tous les pays serait chose très curieuse, mais son étendue serait telle que cette œuvre semble impossible. Un allemand, Roth. Schelzius, a fait paraître en 1730, à Nuremberg, sous le titre de *Thesaurus symbolorum ac emblematum, id est, insignia bibliopolarum et typographorum*, un volume in-folio, comprenant 378 marques gravées sur 52 planches, mais le défaut d'exactitude et de caractère laissa peu de valeur à ce recueil. Un libraire

de Cologne, M. H. Lempertz, y a joint, en 1839, un petit supplément dont il fut rendu compte dans un journal, décédé comme tant d'autres : la *Revue de bibliographie analytique*, 1840, p. 233.

Divers travaux isolés ont d'ailleurs vu le jour sur le même objet.

La *Bibliografia dei romanzi e poemi cavallerischi italiani* de M. G. Melzi renferme, dans sa seconde édition (Milan, 1838), 25 planches ajoutées aux exemplaires en grand papier et reproduisant les marques des anciens imprimeurs d'Italie.

Orlandi avait déjà donné dans son *Origine della Stampa* (Bologne, 1722, in-4°), pag. 228-237, les marques de 94 imprimeurs, presque tous italiens.

Les *Variétés bibliographiques et littéraires* de M. A. de Reume (Bruxelles, 1848) ont surtout pour but de faire connaître les marques et les devises des typographes des Pays-Bas : 79 sont reproduites.

Le *Manuel du Libraire* de M. J. Ch. Brunet, dans sa 4me et dans sa 5me édition, a donné les marques d'un assez grand nombre de typographes français. On en rencontre aussi plusieurs disséminées dans différentes publications périodiques consacrées à la science des livres : le *Bulletin du bibliophile* de M. Techener, les *Annales du bibliophile* de M. Claudin, etc.

Citons aussi la brochure de M. Van der Mersche : *Des marques de quelques imprimeurs*, Gand, 1850, in-8°, et disons enfin que Timperley, dans son *Encyclopædia of litterary anecdote*, met sous nos yeux les emblêmes de divers anciens typographes britanniques.

Les marques que font connaître les dernières livraisons de la publication de M. Silvestre sont, comme d'usage, accompagnées de devises morales, presque toujours en latin ; il y en a aussi quelques-unes en grec, mais elles sont rares ; celles en langue fran-

çaise ne sont adoptées que par des typographes professant les doctrines de la Réformation. Jean Gérard avait choisi pour symbôle une formidable épée qu'accompagnaient ces mots : *La parolle de Dieu est viue et efficace et plus penetrante que tout glaiue a deux trenchans. Ebrieux* 4. Jean Bonnefoy à Genève inscrivait au titre de ses impressions : *Possedez voz ames par vostre patience ;* Thomas Courtault écrivait : *Celuy qui plante n'est rien, ne celuy qui arrosse, mais Dieu qui donne accroissement.* 1 *Corinth.* 8.

Presque toujours la devise exprime une pensée pieuse. Voici quelques exemples pris au hasard. Denis Calvarin : *Deum time, pauperes sustine ; finem respice.* Martin Nuytz : *Pietas homini tutissima virtus.* J. et F. Frelle : *In statera Domini pendemus omnes.* Jean Savine : *Spes mea in Deo est.* Jérôme de Marnef : *Principium ex fide, finis in charitate.* Zacharie Durand : *Non accenditur lucerna ut sub modio, sed ut in candelabro ponatur. Math.* 5. Michel Jove : *Nomen Domini laudabile.* S. de Gabiano : *Ego sitienti dabo de fonte aquæ vivæ gratis. Apoc.* 21.

Parfois la marque n'était point accompagnée de devises. Tels étaient les emblêmes de Jean Albert à Strasbourg vers 1534 (Adam et Eve debout auprès de l'arbre fatal), de Michel Moulez, à Paris, en 1515 (Saint Michel terrassant le démon.)

Wolfgang Cephalæus à Strasbourg décorait sa marque d'une sentence en hébreu ; Pierre Jacobi mettait dans la sienne des notes de musique ; Guyot Marchand en avait fait de même à Paris à la fin du quinzième siècle.

Les jeux de mots n'étaient pas rares. Jean Barbé avait adopté un homme barbu tenant une couronne avec ces mots au-dessus de sa tête : *Nec barbo, nec barbatæ.* Jean de la Marre s'était plu à faire graver une mare où barbotent des canards.

Quelques marques sont assez bien gravées, mais un grand nombre sont évidemment dues à des artistes dépourvus de toute

habileté ; celles de Jean Le Bouc à Paris, de 1582 à 1629, représentent un cavalier gravissant un roc escarpé ; de Simon Vincent (image de Saint Pierre et de Saint Paul). Il serait facile de multiplier ces indications, mais nous ne voulons point nous étendre davantage, aujourd'hui du moins, sur cette portion curieuse de la science des livres. Nous pourrons y revenir.

G. B.

Le grand Parangon des nouvelles nouvelles recueillies par Nicolas de Troyes, publié pour la première fois et précédé d'une introduction par M. Émile MABILLE. Bruxelles, J. Gay, 1866, petit in-12, XVIII et 283 pages.

Il faut savoir gré aux éditeurs d'avoir mis au jour ce curieux recueil de récits et de contes resté jusqu'à présent inédit. Les amis de la vieille littérature française, les bibliophiles curieux de livres rares, le placeront sur leurs rayons à côté des *Cent nouvelles* et des *Récréations* de B. des Perriers.

On ne sait rien sur Nicolas de Troyes, si ce n'est ce qu'il nous apprend lui-même, et il se borne à nous dire qu'il était sellier, natif de Troyes et qu'il demeurait à Tours ; il ajoute qu'il a « retiré de plusieurs livres » une partie des anecdotes qu'il relate ; il en a « ouy raconter d'autres à plusieurs bons compaignons ; » il a commencé à écrire en 1535.

M. Mabille observe fort bien qu'au seizième siècle un sellier n'était pas toujours un simple ouvrier ; le luxe faisait parfois de véritables artistes de ceux qui se livraient à cette profession. Il s'en trouvait de tels à la cour et à la suite des maisons princières.

La présence à Tours de Nicolas de Troyes justifie cette assertion ; Louis XI et ses successeurs habitèrent longtemps la Touraine. Diverses particularités montrent d'ailleurs que l'écrivain était bien instruit de ce qui se passait à la cour.

Le *grand Parangon* était composé de deux volumes ; un seul s'est conservé jusqu'à nous ; il fait partie des manuscrits de la Bibliothèque impériale à Paris. Les *nouvelles* qu'il contient sont au nombre de 51 ; plusieurs sont empruntées à cette collection, si goûtée au moyen-âge, connue sous le nom de *Gesta Romanorum* et dont il existe de vieilles traductions françaises (une réimpression a eu lieu en 1858 dans la *Bibliothèque elzévirienne* de M. Jannet) ; mais Nicolas de Troyes, en s'appropriant ces historiettes, a su leur donner une rédaction plus naturelle et un grand air de vérité. La *Fleur des histoires* de Jehan Mansel, restée inédite et qui figure parmi ces compilations, nombreuses au moyen-âge, de récits plus ou moins édifiants, où s'approvisionnaient les prédicateurs, renferme des récits tout-à-fait analogues à quelques-uns de ceux de notre sellier. Dix de ces nouvelles sont empruntées au *Décaméron* de Boccace, mais il a fait usage d'une traduction aujourd'hui perdue en majeure partie et dont l'auteur est resté inconnu ; cette version, qui est loin d'être sans mérite et qui est l'œuvre d'un écrivain resté ignoré, diffère de celle de Laurent de Premierfait imprimée pour la première fois en 1485 et qui défigure souvent le texte italien, sans jamais en reproduire la grâce ; elle est également tout autre que celle d'Antoine le Maçon qui ne parut qu'en 1545.

Les *Cent nouvelles nouvelles* écrites à la cour du duc de Bourgogne, bien connues aujourd'hui des amateurs qui ont à leur disposition les bonnes éditions de M. Le Roux de Lincy et de M. Th. Wrights, sont, en grande partie, reproduites dans le *Parangon*, mais il n'y a point de variantes intéressantes ; l'éditeur a pensé judicieusement qu'il était fort inutile de les réimprimer.

Nous indiquerons, sans nous préoccuper de faire un choix, les titres de quelques-unes des nouvelles publiées ici pour la première fois :

Comment le bon compaignon Morthemer gagna son pourceau sans bourse délier.

Comment Guillemin, par sa finesse, vendit une vache à la foire du Serrain, quoiqu'il n'en eust point.

Comment ung abbé trouva moyen d'espargner son vin que trop à la légère il avait promis.

Pourquoi frère Guillaume ne vendit pas son asne.

D'ung homme qui eut trois femmes l'une après l'autre, qui toutes trois se pendirent à un arbre qu'il avoit en son jardin.

De deux femmes de village qui trop burent du vin bastard et firent accroittre à leurs maris que leur asne avoit esté mis en prison.

Nicolas de Troyes n'est sans doute pas un écrivain d'un ordre fort distingué, mais il raconte avec simplicité, quelquefois avec finesse ; on lit avec agrément ses récits, qui offrent d'ailleurs des renseignements fort utiles pour l'histoire des mœurs et pour la connaissance de bien des opinions dans la première moitié du seizième siècle.

Le *Parangon des Nouvelles* est d'ailleurs déjà une rareté, et il sera bientôt fort difficile de se le procurer. Ce volume fait partie d'une collection qui ne s'adresse qu'à des bibliophiles délicats ; elle n'est tirée qu'à cent six exemplaires (2 sur peau vélin, 4 sur papier de Chine, 100 sur papier) ; plus tard des exemplaires complets de cette collection arriveront certainement dans les ventes à des prix fort élevés.

G. B.

DITS ET CONTES DE BAUDOUIN DE CONDÉ ET DE SON FILS JEAN DE CONDÉ, *publiés d'après les manuscrits de Bruxelles, Turin, Rome, Paris et Vienne et accompagnés de variantes et de notes explicatives*, par AUG. SCHELER, bibliothécaire du roi des Belges, professeur agrégé à l'université de Liége, etc. TOME Ier. BAUDOUIN DE CONDÉ. Bruxelles, Comptoir universel d'imprimerie et de librairie. Victor Devaux et Ce, rue St-Jean, 26. 1866. Un beau volume in-8°, papier de Hollande, de XXXII et 542 pp. — Publication de l'académie royale de Belgique.

Lorsqu'il y a plus d'un quart de siècle, l'académie commença la publication de nos historiens et de nos poëtes, si une méthode exacte avait été jugée nécessaire à fixer avant tout, bien des dépenses inutiles auraient pu être épargnées et la somme fournie par le gouvernement aurait produit de bien meilleurs résultats. La première chose à faire, en effet, n'eût-elle pas été de rassembler les éléments d'un choix éclairé? et quoi de mieux pour cela que de compléter, par des copies comme celles de Mouchet à Paris, la collection manuscrite de nos écrivains que possède la bibliothèque de Bourgogne? Ces copies eussent coûté moins que les éditions luxueuses qu'on leur a préférées, elles eussent été aussi utiles aux rares personnes qui étudient les sources de notre histoire ou les monuments de notre littérature; et en moins de 25 ans, la collection, bien collationnée, eût pu être complète. Alors, les savants et les critiques s'étant prononcés, l'étude des textes et des auteurs ayant été essayée contradictoirement, le choix des écrivains et des manuscrits à publier aurait pu se faire en véritable connaissance de cause, et l'on eût abordé avec fruit l'édition critique de nos écrivains. Alors, pour ne citer qu'un exemple, si l'on avait eu sous les yeux tous les poëmes et toutes

les versions de différents siècles des chansons de gestes sur les croisades, il est hors de doute qu'on eût préféré la *Chanson d'Antioche*, la *Prise de Jérusalem*, et même *les Chétifs*, du XIIIe siècle, où l'histoire palpite dans toute son énergie naturelle, aux remaniements du XIVe, où l'histoire est défigurée sous des scènes de romans de chevalerie.

Nous n'accusons personne. Au début d'un défrichement pareil, ceux qui ont pris hardiment la sape à la main et sont entrés au hasard dans la forêt vierge méritent plus de reconnaissance que de sévérité. Mais l'heure de la réflexion doit venir, et ce moment semblait arrivé le jour où le gouvernement décréta une nouvelle série de nos monuments littéraires et où l'académie renonça au luxueux in-4° pour le bel in-8°, si bien inauguré par la publication du grand écrivain qui s'appelle Jehan-le-Bel. Il n'en fut rien cependant, et l'on se croirait encore aux premières audaces juvéniles du défrichement : tantôt, l'on imprime un manuscrit incomplet de Froissart, comme si, après tant de publications sur Froissart, on pouvait faire, au nom d'une académie, aux frais d'un gouvernement, rien de digne de la science, qu'une édition critique de cet écrivain, collationnée, quant au texte, sur tous les manuscrits, appuyée ou corrigée, quant à la vérité historique, d'après les documents authentiques; et le manuscrit d'Amiens, inédit, se présentait à merveille pour servir de base à cette publication. Tantôt, ce qui est pis, on confie la publication d'un des chefs-d'œuvre d'Adenès-le-Roi, à un éditeur incapable.

Ces observations ne peuvent s'appliquer à l'ouvrage qui vient de paraître. En tout état de choses, en supposant la bibliothèque de Bourgogne au grand complet, en supposant une méthode sévère de publications, établie par l'académie, Baudouin et Jean de Condé devraient être choisis pour l'impression, et on n'aurait pu les éditer d'une manière plus scientifique ni plus complète.

Baudouin n'est pas de ceux qui s'imposent, comme Chrestien de

Troyes, par le talent et par leur influence sur la langue et sur la poésie, et dont l'édition est attendue de tous les savants ; mais il tient une place importante dans notre histoire littéraire ; car il marque, comme un jalon indispensable, les débuts du grand siècle littéraire du Hainaut. Il n'a pas le talent de Chrestien de Troyes, d'Adenès-le-roi, de Quesnes de Béthune ; mais il n'est pas sans originalité et M. Scheler a montré trop de modestie en s'abstenant de recommander par quelque éloge des poésies qu'il publiait avec aussi grand soin.

Ce n'est pas ici le lieu d'étudier la valeur du poëte. Quelques mots cependant. Au milieu de ses recherches de rimes, mauvais goût du temps, Baudouin de Condé trouve parfois de l'élan, de la force, de la grâce, et des vers-maximes bien nets. Au milieu de ses recherches d'allégories morales, autre mauvais goût de l'époque, il montre une sincérité de bon sens, un sentiment du réel, une franche affirmation du cœur humain, qui tranchent avec les rêves mystiques des uns et les sermons de commande des autres.

Enfin, Baudouin de Condé a fait mieux : pour employer un mot connu, son meilleur ouvrage est son fils.

Ce qu'on est en droit d'exiger de tout éditeur de vieux écrivains, c'est une connaissance suffisante de la langue et tous les soins de collationnement nécessaires pour fixer un texte exact : en un mot, la correction. Cela fait, chacun apporte dans ce travail ses études favorites, ses préoccupations familières : qui, des considérations littéraires sur l'idée ou la forme de l'œuvre; qui, la recherche des origines du sujet ou de ses retentissements ; qui, — et cette spécialité est celle qui convient le mieux à ces sortes d'ouvrages — l'étude de l'idiome, la science et la patience du philologue. M. Scheler est de ces derniers; ce qu'il nous donne, c'est surtout une édition critique, d'après les divers manuscrits ; c'est un texte exact rétabli dans toute la pureté de la langue d'oil,

un texte bien compris pour nous le faire bien comprendre. Le savant éditeur d'un *Dictionnaire d'étymologie française* ne laisse passer ni un mot nouveau, ni une acception nouvelle d'un mot connu, ni une forme d'orthographe ou de dialecte, ni une difficulté de syntaxe, ni une licence grammaticale, ni une tournure de phrase elliptique, sans en chercher ou la racine, ou l'explication, ou la raison d'être, sans trancher les difficultés par des exemples ou par la science ; et il ne laisse échapper dans son auteur rien qui puisse donner à l'étude de la langue du moyen âge de nouvelles lumières. Aussi, beaucoup de mots négligés par les lexicographes viennent enrichir le dictionnaire, beaucoup d'expressions et de formules sont restituées ou éclairées, dans ce livre. M. Scheler semble avoir tenu à honneur de donner, pour autant que son texte lui en fournît les moyens, un supplément aux lexiques des Roquefort, des Burguy et surtout aux travaux préférés de Diez, et il y a réussi.

Ce point intéressera surtout nos lecteurs. Suivons M. Scheler dans quelques-unes de ses investigations.

Abiter. persévérer, se maintenir. *Habitare*, qui est un fréquentatif de *habere*, ne signifie, en principe, pas autre chose que « se tenir. »

Able m'est nouveau, bien que son existence ancienne dans la langue romane puisse être inférée de l'anglais *able*, convenable, habile, etc. Quant au sens du mot, je pense qu'il est ici « favorable, propice, heureux. »

Alieu. Je ne saurais expliquer *alieu*, mot renseigné nulle part, autrement que comme subst. verbal de *alloer*, lat. allocare, cp. *lieu*, *liu* de *locus*. Or *allouer* signifiait parfois, comme le bas-latin *allocare*, dépenser, user.

Asme, estime. *Venir à asme*, être mis en compte. *Asme* est le subst. verbal de *asmer*, estimer, apprécier ; il est omis dans Roquefort.

Apertir est un verbe qui n'est indiqué nulle part ; il équivaut évidemment à *rendre apert*, mais que veut dire *apert* dans notre conjoncture ? Je pense « net, décidé, résolu. » *Apertir sa face* serait ainsi « faire une mine sévère. »

Camorgnes, je ne connais pas ce mot. Le dictionnaire rouchi de Hécart donne *camoussé*, marqué de petite vérole ; peut être appartient-il à la même famille.

Cuiers ne m'est pas connu; le mot paraît être un dérivé de *cutis;* « Ils étaient rôtis jusqu'à la peau. »

Entait est à ajouter au grand nombre de vocables dont notre poëte m'a révélé l'existence; je n'ai pas de peine à y découvrir le latin *intactus* et par conséquent un synonyme de *entier* (lat. *integer*), qui appartient à la même racine tag et qui ne dit, au fond, pas autre chose que « non atteint, non endommagé (1). »

Lois, est un mot qui n'est renseigné nulle part; je n'hésite pas à y voir notre adj. moderne *louche* et à l'interpréter par borgne ou aveugle; il se rapporte, pour la lettre, au latin *luscus* comme *bois à buscum*. Cette interprétation est confirmée par le v. 2010 du Perceval de Chrétien de Troyes (édition Ch. Potvin):

Oïl, ciertes, bien vos conois;
Ne suis si lorgnes ni si *lois*
Que vostre fauseté ne voie.

Porte est employé dans cette strophe dans deux sens différents : 1) v. 2, comme subst. verbal de *porter*, = portée, progéniture, signification intéressante à noter; 2 v. 77 = b. lat. *porta*, aula regia.

Puisnier, empoisonner, de *puison*, breuvage, poison; cp. *raisnier* de *raison*, *maisnage* (ménage) de *maison*. Encore un mot à ajouter aux glossaires existants.

Sanchier. Ce verbe n'est indiqué dans aucun glossaire, je n'hésite pas à lui assigner pour signification celle d'arrêter ou s'arrêter, faire cesser ou cesser, reposer ou se reposer, et je pense que du blé *sanché*, dans le dialecte rouchi, veut dire proprement du blé que l'on a laissé reposer quelque temps avant de le moudre. Quant à l'étymologie du mot, je rapporte hardiment *sanchier* au bas-latin *stancare*, dont la forme francisée habituelle est *estancher*. J'ai fait ailleurs (dans la Revue de l'instruction publique en Belgique, nov. 1863) une étude spéciale sur la modification du *st* initial en *s*, et notre verbe me fournit un nouvel argument en faveur de ma thèse, d'après laquelle *saison*, aussi bien que l'it. *stagione*, vient de *statio* et non pas *satio*, d'après laquelle encore les verbes italiens *staggire* et *sagire* (fr. *saisir*) sont iden-

---

(1) On trouve aussi ce mot dans Perceval, vers 12765 :

Si font li autre tout entais.

tiques d'origine, etc. Je m'appuyais surtout du prov. *sanca*, dont certainement on ne contestera pas la correspondance avec l'ital. *stanca*. J'établis donc, jusqu'à preuve du contraire, tant pour la forme que pour le sens, une équation entre le verbe picard *sanchier* et le bas-latin *stancare* (franç. *étancher*, it. *stancare*, etc.).

Sés, satiété. Ce subst. manque dans les dictionnaires; il est cependant bien établi par le vers qui suit (*li sés*), et il revient dans Jean de Condé, Messe des oiseaux, 461 : *Jà n'en cuidoit avoir son sés* (nous dirions « son soûl). »

Vateus est un mot inconnu ; le voisinage recommande la signification d'imposteurs, qui s'accorde assez bien du primitif *vates*, devin. — Le poëte a ici en vue les hérauts et autres gens de cette espèce.

Viés. Il faut distinguer dans la vieille langue (et je ne pense pas qu'on l'ait déjà fait) les adjectifs *viés* et *viel*. Le premier est indéclinable et représente le latin *vetus* ; le second, *viel*, *vieul* ,*veil* (avec l's de flexion *viels vieus*), fém. *vielle*, a pour type le diminutif *vetulus*, ainsi que ses correspondants it. *vecchio*, esp. *viejo*, prov. *vielh*.

Iver. *S'iver*, se mettre en mesure (de *aequare*, cp. *ive*, jument, de *equa*). **Iveté** (du lat. *aequitas*), égalité, mesure égale, durée continue.

Yeuls trahit une orthographe altérée et rajeunie ; il n'y a pas de doute que le vrai mot soit *iveus*, nom. de *ivel* (lat. *aequalis*), semblable, pareil.

M. Scheler, comme on a pu s'en apercevoir, ne s'aventure jamais; sachant beaucoup, il avoue franchement où sa science s'arrête. Il n'hésite pas à corriger son texte, mais il ne le fait qu'à coup sûr.

L'œuvre de Baudouin de Condé est publiée d'après un manuscrit de la bibliothèque de Bourgogne, complété par les manuscrits de Paris, de Vienne et de Turin. Presque toutes ses poésies étaient inédites, M. Scheler y a ajouté un long poëme inconnu des bibliographes, dont Ferdinand Wolf venait de présenter l'analyse à l'académie des sciences de Vienne et dont M. Scheler a trouvé une seconde version dans le manuscrit de Turin.

Le système d'orthographe, choisi par M. Scheler, est celui qu'ont préféré dans ces dernières années les meilleurs éditeurs

comme MM. Michelant, P. Meyer, Guessard, etc. Il se sert des signes modernes le moins possible et seulement pour différencier les mots et éviter les amphibologies; il s'en abstient surtout en vue de respecter la prononciation supposée de l'époque. Ce dernier point de vue, qui doit sourire à des savants, présente cependant quelque difficulté pour le lecteur, et n'y a-t-il pas un certain intérêt à ce que ces livres soient mis à la portée du plus grand nombre possible d'intelligences? Pour nous, puisqu'il est admis que l'on ajoute des signes de ponctuation, des accents, des cédilles, des traits d'union et des apostrophes, nous trouverions plus agréable de trouver les mots qui sont restés dans la langue avec les accents modernes.

C'est pour les ignorants que nous plaidons ici, *pro domo*, et M. Scheler a trop de science et d'esprit pour nous répondre par le *ne sutor ultra crepidam*.

Pour conclure, M. Scheler n'est pas de l'académie, mais il rend service à son pays d'adoption et il fait honneur à l'académie par cette belle édition, dont le mérite du poëte ne fait pas la plus importante de celles publiées jusqu'ici aux frais du gouvernement, mais dont les soins éclairés de l'éditeur font la plus savante.

***

— Le cercle archéologique de Mons vient de faire paraître le 6me volume de ses *Annales*. Mons, 1866, in-8°, 372 pp. Ce volume est aussi varié et aussi intéressant que les précédents; il est orné d'un grand nombre de planches. Nous y avons remarqué surtout l'analyse détaillée de deux cartulaires, celui des possessions de l'ordre de St-Jean de Jérusalem dans le Hainaut et celui du béguinage du Cantimpret, à Mons. Ces analyses,

dues au laborieux conservateur-adjoint des archives du Hainaut, M. Léopold Devillers, sont faites avec un soin auquel l'auteur nous a habitués. M. Devillers a eu la bonne idée de faire tirer à part, et de réunir en volume les analyses de tous les cartulaires qu'il a faites jusqu'à ce jour ; ce recueil forme aujourd'hui deux volumes qui ont paru sous le titre de : *Description analytique de cartulaires et de chartriers accompagnée du texte de documents utiles à l'histoire du Hainaut.* Le 1er volume contient la description d'un cartulaire de l'abbaye de Saint-Ghislain, un mémoire sur un cartulaire et sur les archives de l'abbaye d'Alne ; le 2me volume renferme une notice sur un cartulaire de Guillaume I, comte de Hainaut et les deux cartulaires publiés dans le 6me vol. des annales du cercle. C'est une collection précieuse et indispensable à ceux qui s'occupent de recherches historiques.

Espérons que l'auteur continuera ses travaux et que nous ne tarderons pas à voir paraître un 3me volume.

J. D.

Neuer Anzeiger für Bibliographie und Bibliothekwissenschaft, herausg. von Dr JULIUS PETZHOLDT. Année 1865 et année 1866 (cahiers janvier à mai).

Il nous reste un long arriéré à régler à l'égard de cet important périodique de bibliographie, sur les mérites et l'organisation duquel nous nous sommes déjà prononcé à plusieurs reprises dans l'ancien *Bulletin du bibliophile*. Nous ne saurions nous dispenser de continuer à signaler à nos lecteurs les principaux articles de fond qu'il renferme et dont l'intérêt n'est pas exclu-

sivement allemand. Avant d'entamer cette énumération, nous rappellerons que le millésime 1864 marquait la 25e année de l'*Anzeiger*. La clôture de cette année jubilaire a inspiré à son fondateur une suite de réflexions sur le développement successif de son journal, sur la marche et les résultats des travaux auxquels il s'est consacré et qu'il a mis en œuvre dans le cours de ces cinq lustres, sur les peines et les jouissances qu'il a éprouvées comme écrivain et comme bibliothécaire. Cette petite causerie avec lui-même, cet épanchement intime d'un homme sérieusement voué à la tâche qui lui est dévolue, se trouve dans le cahier de février de l'année 1865; mais l'auteur s'est donné la satisfaction d'en faire faire un tirage spécial à 30 exemplaires numérotés, destinés à ses amis, et ornés de son portrait en photographie. La société des bibliophiles de Belgique, qui s'est fait un devoir et un plaisir d'inscrire M. Petzholdt parmi ses membres correspondants, a eu le bonheur d'être un des rares destinataires de cette gracieuse plaquette, que pour notre part nous avons lue avec une sincère sympathie.

1865. Nos 1 et 61. Relevé des planches illustratives de la *Comédie divine* que possède la bibliothèque du roi de Saxe.

Nos 2, 82, 162, 356. *Systèmes bibliographiques* en ce qui concerne l'histoire littéraire : J. M. Francke, 1748. — Schütz-Hufeland, 1793. — G. Ferrario, 1802. — P. Namur, 1834. — P. Namur, 1839. — J. Ch. Brunet, 1844. — J. G. Seizinger, 1863. — J. Petzholdt, 1865.

Notices sur des bibliothèques : La bibliothèque des évêques de Spire et de Philippsbourg en 1646 (n° 3); celle du palais de Parme, décrite par M. Neigebaur (1) (n° 522 et 588); bibl. de la

(1) Ce fécond écrivain et explorateur des bibliothèques italiennes est mort tout récemment (le 22 mars).

ville à Breslau, par le même (n° 589 et 657); la bibliothèque nationale et autres dépôts littéraires de Madrid, par le même (n°s 658, 659, et 660); la bibliothèque de Grenoble, par le même (n° 875).

N° 81. Zur Erinnerung an fünfundzwanzig Jahre. (Voy. plus haut).

N°s 83, 254, 426, 586; 1866, n° 352. Bibliographie de la question du Schleswig-Holstein; suite. Sujet souverainement affligeant et ennuyeux; la plume s'est trouvée impuissante à le résoudre et la diplomatie tout autant; l'épée sera-t-elle plus heureuse, et en fixant le droit, décidera-t-elle avec justice?

N°s 164. Bibliographia Faustiana (suite).

N°s 253, 357, 585. Notes complémentaires pour une bibliographie relative au fameux aventurier, le baron Frédéric von der Trenck.

N°s 358, 425, 520. Aperçu des livres de la bibliothèque du roi de Saxe, relatifs à Dante et imprimés en Allemagne.

427. La bible polonaise de 1563. Cette notice bibliographico-théologique, par M. de Muralt, ancien conservateur de la bibliothèque de St-Pétersbourg, tend à rectifier une erreur fort répandue, d'après laquelle cette traduction aurait été entreprise dans des vues sociniennes.

N°s 587; année 1866, 154, 262, 353. Collection de marques d'imprimeurs ou d'éditeurs contemporains. M. Petzholdt réitère son invitation à l'aider dans la réunion de ces marques.

N° 655. Catalogue et description de quelques ouvrages et monographies du XIXe siècle, composés par des Hollandais et relatifs à l'histoire de l'imprimerie, par M. F. L. Hoffmann. — Cette notice (de 17 pages) complète en beaucoup de points le travail plus vaste sur cette matière, inséré par notre honorable collaborateur dans les tomes 12 à 14 de notre *Bulletin du bibliophile*; elle a été provoquée par les acquisitions que l'auteur a faites récemment à la vente de la bibliothèque de M. Tydeman.

Année 1866. N° 1. Le 50e anniversaire du doctorat en droit de M. F. L. Hoffmann à Hambourg. Nous nous associons de tout cœur à l'appréciation que M. Petzholdt fait à cette occasion des mérites de ce vénérable vétéran de la bibliologie.

Nous avions de notre côté déjà exprimé quelques mots de félicitation dans un petit narré de la fête jubilaire du 4 novembre, inséré quelques jours après dans l'*Indépendance belge*. L'article congratulatoire de M. Petzholdt est suivi d'un catalogue très-exact, dressé par M. Hoffmann, des 47 *feuilles périodiques paraissant à Hambourg* en octobre dernier.

N° 2. La *Bibliotheca bibliographica* de M. Petzholdt (1). Quelques indications, données par l'auteur lui-même, afin d'écarter une critique trop sévère sur les imperfections de son livre et d'attirer l'attention sur ce qu'il croit être en droit de faire valoir en sa faveur.

N° 3. Description de l'album d'autographes d'un M. Jean de Salagast (de la fin du XVIe siècle) conservé à la bibliothèque universitaire de St-Pétersbourg; notice de M. K. Allendorf. On y rencontre d'intéressantes inscriptions faites par Théodore de Bèze, Jacques de Cujas et Busbecq.

Nos 75, 151, 260, 351. *Catalogus Bibliothecae Theocriteae.* C'est le relevé (accompagné de notules bibliographiques) des différentes éditions et traductions du poëte grec et des ouvrages qui s'y rapportent, dont M. Petzholdt a fait successivement l'acquisition, ou qui se trouvent à la bibliothèque royale de Dresde. Ce relevé, fait avec la méthode et le soin bien connus de l'auteur, est destiné à enrichir une bibliographie complète sur le même sujet, qu'a promise M. Hermann Fritsch; il se compose de 144 articles.

---

(1) V. plus haut p. 99 le compte rendu de M. Ruelens sur ce manuel indispensable des bibliothécaires et hommes d'étude.

76. Les collections de la maison T. O. Weigel à Leipzig, relatives à l'imprimerie, à propos de la Collectio Weigeliana; notice de M. Petzholdt.

N°s 150, 350. La bibliothèque de l'association Dantéenne, à Dresde. 1er et 2me relevé de ses acquisitions.

N° 152. Sténographies latines des temps modernes; notice de M. Zeibig.

N° 261. La Bibliographie schillérienne de Paul Trœmel; par M. Petzholdt.

N° 356. Sous ce numéro, appartenant à la rubrique intitulée : Littérature bibliographique et mélanges (rubrique dont nous ne faisons pas d'ordinaire le dépouillement, et qui est consacrée aux publications intéressant la bibliologie), l'éditeur de l'*Anzeiger* donne le contenu des deux premiers cahiers de notre *Bibliophile belge*, en le faisant précéder de quelques mots sur les changements apportés dans la rédaction de ce recueil. Nous y trouvons la phrase suivante : « Dans les dernières années, ce périodique était un peu languissant, non pas qu'il eût rien perdu de sa richesse et de sa valeur, mais il paraissait assez irrégulièrement. On peut espérer que la Société des bibliophiles de Belgique parera dorénavant à ce grave défaut. » Il sera permis au rédacteur de l'ancien *Bulletin*, qui n'a jamais eu pour rémunération de son labeur que l'estime et les compliments de ses lecteurs, et la satisfaction de s'être acquitté de sa tâche avec zèle et dévouement, de corriger un peu ces paroles. Il se peut que M. Petzholdt ait reçu nos livraisons avec quelque irrégularité, mais nous pouvons donner l'assurance que depuis novembre 1854 où nous avons accepté la charge et les stériles honneurs de rédacteur, jusqu'au cahier 3 de l'année dernière, c'est-à-dire jusqu'à la cessation de la firme Heussner, nous n'avons jamais, tout seul que nous étions, manqué à nos engagements, à savoir : de fournir dans l'espace d'une année la matière de 6 livraisons de 80 à 85 pages chacune. Si le

cahier 3 de 1865, qui est le dernier de la collection, n'a paru qu'en décembre (et c'est ce souvenir-là qui sans doute a inspiré la réflexion de notre honorable confrère de Dresde), cela tient, nos amis de Bruxelles le savent très-bien, à des circonstances tout-à-fait étrangères au rédacteur.

Pardon de cette petite digression personnelle, mais *suum cuique !*

A. S.

Spécimen du catalogue raisonné des Russica de la bibliothèque impériale publique de St-Pétersbourg. Publications concernant *A. D. Menchikow*. St-Pétersbourg, publié aux frais de M. Jean Glasounoff, libraire-éditeur, 1866. VI (titres) et 42 pp. in-8°.

Tel est le titre d'une brochure, imprimée largement et avec beaucoup de soin, qui nous est arrivée sous bande, sans que nous sachions ni qui a eu l'attention de nous l'adresser ni qui en est l'auteur. Les mots « *Spécimen* DU *catalogue*, » etc., font supposer que le catalogue en question existe; or, si cela est, et si le reste de la section des Russica répond, pour la richesse et le soin des éclaircissements littéraires et bibliographiques, au spécimen qui est devant nous, nous félicitons sincèrement et le dépôt qui possède un inventaire de cette importance, et les érudits qui en ont été chargés. Les quarante-deux pages, consacrées aux ouvrages en toutes langues se rapportant au fameux feldmaréchal prince Alexandre Danilowitch Menchikow, renferment non-seulement in extenso les titres de 56 pièces différentes, mais des notices,

plus ou moins développées, sur leur contenu et leurs rapports mutuels. Les pièces sont réparties d'après la division suivante ; Documents historiques (7 pièces). — Biographies (14). — Dialogues, drames, opéras et chansons (17). — Romans (24).

Nous le répétons, un catalogue raisonné dressé sur ce pied-là inspire presque de l'étonnement, et nous soupçonnons que les mots *spécimen* DU *catalogue* ne signifient au fond que *spécimen* D'UN *catalogue à faire* ou *en voie d'élaboration*, » car il y a là de la besogne pour plus d'une génération.

A. S.

Schiller-Bibliothek. Verzeichniss derjenigen Drucke welche die Grundlage des Textes der Schiller'schen Werke bilden. Aus dem Nachlass van PAUL TROEMEL. Leipzig, F. A. Brockhaus, 1865, in-8°, XIII et 97 pages.

Cette excellente monographie bibliographique — l'œuvre posthume d'un travailleur consciencieux enlevé à 31 ans à ses nombreux amis et à une activité vaste et sérieuse (1) — renferme en 215 numéros (2), les titres de toutes les impressions des ouvrages divers de l'illustre et immortel poëte allemand, qui ont paru de

---

(1) Paul Trömel, né à Leipzig en 1832, est mort dans cette ville le 1er janvier 1863.

(2) La plupart des 215 ouvrages renseignés avaient été successivement acquis par l'auteur et sont passés, depuis sa mort, en la possession de la maison Brockhaus, qui s'attache avec ardeur à combler les lacunes que la collection présente encore.

1770 à 1805, et qui sont appelées à fixer définitivement le texte de ses œuvres. Ces titres, relevés avec une exactitude exemplaire et accompagnés de précieuses notes critiques et bibliographiques, sont rangés dans l'ordre chronologique de la composition primitive des ouvrages; ils constituent dans leur ensemble un véritable trésor pour tous ceux que leurs études amènent à s'occuper en détail de cette brillante page littéraire illustrée par le nom de Frédéric Schiller.

Le livre est précédé d'une introduction de M. Henri Brockhaus, traitant, avec toute l'affection que lui ont inspirée les rares qualités du jeune écrivain, de la vie et des travaux de Paul Trömel. Cette introduction d'un des chefs de la librairie Brockhaus honore à la fois cette célèbre maison, que le défunt avait servie avec un entier dévouement depuis son enfance, et celui qui en est l'objet. Pour moi, qui ai eu l'honneur de connaître Paul Trömel et l'occasion d'apprécier son mérite et son caractère, j'ai éprouvé une vive émotion à lire les quelques pages que M. Brockhaus a consacrées au souvenir de cette belle intelligence.

A. SCH.

Un legs de Juste Lipse.

Nous avons eu, dans le temps, l'heureuse chance de découvrir dix-huit pièces d'or dans le dos d'un bouquin. On peut lire le récit de notre trouvaille dans le *Bibliophile belge*, tome XII.

En Hollande, on vient de trouver mieux. Voici ce que nous lisons dans le *Nederlandsche spectator* du 7 juillet :

« Ce n'est pas seulement enfouis en terre ou cachés dans de

vieux meubles que l'on trouve des trésors. Le docteur W. N. du Rieu, s'occupant à Leide à mettre en ordre et à décrire les manuscrits de Juste Lipse, provenant du museum Lipsianum, et acquis en 1822 pour la bibliothèque de l'université de Leide, a découvert dans la couverture d'un volume des *Adversaria* de J. Lipse une vingtaine de pièces d'or, d'une valeur totale de 100 florins. Ce sont des pistoles de Charles-Quint, proprement cousues, par piles de quatre, dans une petite bande de toile, et ce petit sac est resté caché entre le parchemin de la reliure et le feuillet de garde jusqu'à ce que la colle, en se détachant, l'a mis au jour. Il est hors de doute que J. Lipse a lui-même enfoui là cette somme et qu'il a oublié plus tard de la joindre à ses autres deniers. Mais on ne peut déterminer, par les annotations du volume, l'époque à laquelle il a opéré ce recèlement. »

Si encore le savant triumvir avait placé cette somme à intérêt! Quelle fortune n'aurait-elle pas produite après deux siècles et demi d'accumulation !

C. R.

Catalogus van de Tractaten, Pamfletten, enz. over de geschiedenis van Nederland, aanwezig in de bibliotheek van Isaac Meulman. Bewerkt door J. K. VAN DER WULP, litt. doct. 1e Deel. 1500-1648. Amsterdam, 1866, 1 v. in-4°.

Chacun sait de quelle haute importance sont pour l'histoire moderne les pamphlets, placards, feuilles volantes, etc., et quelles ressources l'écrivain penseur sait en tirer pour développer les tendances des partis dans les luttes humaines, pour connaître

l'esprit populaire à un moment donné, pour s'initier en quelque sorte, à la science intime des évènements d'une grande époque. Sans doute, avec les seuls pamphlets, on ne saurait écrire une histoire, mais sans eux, on court grand risque de ne donner que des récits décolorés des faits, et des appréciations fausses des sentiments des masses.

Cela est particulièrement vrai pour l'histoire des Pays-Bas. Depuis Charles-Quint jusqu'au commencement de ce siècle, tous les faits marquants sont reproduits dans de petits livrets de quelques pages d'une manière bien autrement saisissante que dans les historiens qui ont écrit à des époques où la presse n'était pas libre. Le règne de Charles-Quint est vivement caractérisé par quelques-uns de ses terribles placcarts et quand au long règne de son successeur, Philippe II, comment pourrait-on s'en faire une idée plus juste qu'en feuilletant cette innombrable quantité de pièces volantes, officielles ou non, émanées des deux partis : manifestes, traités, ordonnances, justifications, pasquilles, invectives, de quelque nom qu'on les nomme? Là, les opinions, les colères, les haines sont en présence, là parlent le despote, les princes, les esprits calmes, les esprits montés, le peuple. Et pour la Hollande, de quelle importance ne sont pas ces nombreuses pièces fugitives publiées à l'époque de la Constitution de sa république, de ses luttes religieuses des Arminiens et des Gommaristes, de l'affaire d'Oldenbarnevelt, de la guerre avec Louis XIV, etc ?

Depuis longtemps l'attention a été portée sur ces pièces à peu près dédaignées par la plupart des historiens d'autrefois. Des Collections en ont été formées, des répertoires en ont été dressés. Les bibliothèques publiques de La Haye, Amsterdam et Bruxelles possèdent des séries très-riches et le beau travail de M. Tiele : *Bibliotheek van Nederlandsche Pamfletten*, qui comprend la description du magnifique fonds recueilli par le savant libraire

M. Fréd. Muller, d'Amsterdam, en a donné une nomenclature déjà très-considérable.

Un négociant d'Amsterdan, très-zélé pour l'histoire de sa patrie, M. Isaac Meulman, vient de publier à son tour le catalogue de la collection rassemblée par lui. Le premier tome de ce catalogue a paru.

C'est un grand volume in-quarto, de 431 pages, admirablement imprimé à Amsterdam chez H. Van Munster en Zoon, sur très-beau papier de Hollande et comprenant les titres et la description de 3000 pièces, de l'année 1515 à 1648. La rédaction de ce catalogue a été confiée, par le propriétaire, à J. M. K. Van der Wulp, et on peut dire que ce travail a été exécuté avec un soin et une érudition remarquables. Le rédacteur donne, après chaque pièce, des notes historiques et bibliographiques souvent très-intéressantes, les noms des auteurs quand ils sont connus, une analyse de la pièce, etc. Tout en conservant l'ordre chronologique, il les a groupées, autant que possible, selon le sujet ou l'incident auxquels elles se rapportent. Ce travail sera donc d'un grand secours pour l'histoire.

Malheureusement, le catalogue n'est pas dans le commerce : « *Niet in den handel* » tel est l'arrêt inscrit sur le titre. Mais l'opulent propriétaire de cette collection hors ligne en a distribué des exemplaires d'une manière si libérale, aux bibliothèques publiques, aux bibliographes et même aux simples candidats en bibliographie, qu'on peut dire que le travailleur en trouvera toujours quelque part un exemplaire à consulter. Nous sommes heureux d'avoir été mis à même de faire connaître ici ce beau travail qui honore également le généreux collectionneur et le savant rédacteur et qui leur vaudra à tous deux la reconnaissance de ceux qui s'intéressent à l'histoire nationale.

C. R.

Le libraire Emmanuel Flon.

Il y avait une fois.... au siècle passé, à Bruxelles, un libraire qui s'appelait Emmanuel Flon et qui jouissait, à ce qu'il paraît, d'une réputation assez équivoque du côté de la probité. Du moins est-il dépeint sous des couleurs peu favorables dans un pamphlet de 108 pages, sur lequel le baron de Reiffenberg a fait un charmant article dans le Tome III du Bibliophile belge, p. 258. A en juger par ce libelle curieux, E. Flon devait faire assez bonne figure à Bruxelles, car les diatribes dont on l'accable n'ont évidemment été inspirées que par l'envie. L'auteur du pamphlet est très probablement un confrère, à moins que ce ne soit quelqu'un des réfugiés français qu'il y avait en ce temps-là à Bruxelles.

Quoi qu'il en soit de ce Flon passablement oublié aujourd'hui, voici un document qui m'est tombé sous la main et qui le concerne. C'est une lettre adressée à M. Simon Pins, négociant à Bruxelles.

Bienne, le 30 mars 1793.

Monsieur.

M. Bosson me mande vos dispositions obligeantes à mon égard. J'y suis infiniment sensible. Vous voulés donc bien me permettre de m'en prévaloir. Je pense comme vous, Monsieur, qu'il ne vaut guères la peine d'entrer en procès pour une pareille misère. Je doute que Flon s'en soucie plus que moi. Il m'a été indiqué comme le premier libraire de Bruxelles; et en vérité refuser tout : argent, compte et livres, et vouloir tout garder, seroit un deni de probité si révoltant qu'il y auroit là de quoi déshonorer jusqu'au plus chétif et au dernier libraire des Pays Bas. J'espère donc que vous pourrés terminer à l'amiable avec lui, et je ratifierai tout ce que vous aurez fait. Je vous serai

obligé, Monsieur, de mettre dans un coin de votre garde-meuble les exemplaires que vous retirerez et de les garder à ma disposition : l'ouvrage manque entièrement à Paris : je verrai à vous en débarrasser bientôt. Je crois que cette lettre peut servir d'une procuration sous seing-privé. Cy joint une lettre que vous voudrés bien rendre à M. Flon, ouverte ou cachetée, comme bon vous semblera, et copie de la lettre que j'ai de lui.

J'ai l'honneur d'être avec une considération distinguée,

Monsieur,

Votre très humble et très obéissant serviteur,

D'ESCHERNY,

Comte d'Empire et chanoine du chapitre de la cathédrale de Colberg.

Chez M. Schalttenbrandt banquier, à Bienne, en Suisse.

D'Escherny (Fr.-L.), d'après la *France littéraire* de Quérard, comte du Saint-Empire, ancien chambellan de S. M. le roi de Wurtemberg, né à Neufchâtel, en Suisse, en 1734, mort à Paris le 15 juillet 1815. A l'époque de cette lettre, il avait publié : *Correspondance d'un habitant de Paris avec des amis de Suisse et d'Angleterre, sur les événements de* 1789, 1790 *et jusqu'au* 4 *avril* 1791. Paris, Desenne, 1791, in-8°. Réimprimé sous ce titre : *Tableau historique de la Révolution jusqu'à la fin de l'Assemblée constituante*, 2me édition. Paris, 1815, 2 vol. in-8°.

Les lacunes de la philosophie. Amsterdam et Paris, 1783, in-12.

Nous ne savons duquel de ces deux ouvrages il est question dans la lettre ci-dessus. Peu importe.

C. R.

Imprimeurs imaginaires et libraires supposés. Étude bibliographique suivie de recherches sur quelques ouvrages imprimés avec des indications fictives de lieux, ou avec des dates singulières, par GUSTAVE BRUNET. Paris, E. Tross, 1866, 1 vol. in-8°, 290 pp.

M. G. Brunet a la spécialité des bibliographies curieuses, intéressantes, indispensables. Tous les *desiderata* de la science et de la passion des livres, il les remplit l'un après l'autre, avec un soin, une conscience et une érudition à satisfaire les plus difficiles. On peut dire, sans crainte d'être accusé d'employer la formule ordinaire des réclames, que l'ouvrage dont nous venons de donner le titre était attendu depuis longtemps.

Qui n'a été agacé plus d'une fois en lisant sur le titre d'un bouquin friand des indications telles que : Imprimé à Cologne, chez Jean ou Jacques le Sincère, chez Pierre Marteau, gendre d'Antoine L'Enclume, à Londres, chez Jean Nourse, à Mons, chez Gaspard Migeot, etc., indications qui sentent la fourberie ou la prudence d'une lieue. Qui ne voudrait savoir de quelles presses sont sortis tels et tels pamphlets fameux qui jetaient du sombre dans les cours les plus puissantes et les plus frivoles et dont les auteurs, quand on les saisissait, étaient immanquablement pendus ou roués ?

Sans doute, M. G. Brunet n'a pas dévoilé tous les mystères qui entourent le berceau de tous ces bâtards de la presse, mais au moins il en a dressé le catalogue et fait connaître tous les résultats des investigations faites jusqu'à ce jour. Et comme la recherche de la paternité n'est pas interdite en cette matière, il a offert une foule de sujets des plus intéressants pour exercer la patience et le dévouement des chercheurs.

Cet ouvrage que le nom de l'auteur recommande suffisamment

deviendra un de ces outils aussi indispensables aux bibliophiles que le Manuel de J. Ch. Brunet, les Anonymes de Barbier, ou les Pseudonymes de Quérard.

C. R.

Biographie de Thierry Martens d'Alost et bibliographie de ses éditions, par A. F. VAN ISEGHEM. Supplément contenant les nouveaux renseignements recueillis par l'auteur (1854-1866). Bruxelles, Olivier, 1866.

Tous les bibliophiles connaissent l'excellente monographie de Thierry Martens, le prototypographe belge, par le R. P. Van Iseghem ; un travail consciencieux, et traité d'une manière digne du sujet : c'est, je crois, le plus bel éloge que l'on puisse en faire. Après avoir terminé son livre, l'auteur n'abandonne pas l'histoire du célèbre imprimeur Alostois, il la tient au courant de toutes les découvertes et en fait jouir le public. C'est un procédé qu'il faut louer hautement. Aussi, nous empressons-nous de signaler l'intéressant opuscule dont nous venons de donner le titre, à tous ceux qui possèdent l'ouvrage du R. P. Van Iseghem. Outre un document biographique très-important, ce supplément renferme la description de douze éditions non encore décrites, dont six non mentionnées dans la Bibliographie.

C. R.

Pierre-Albert et Jean de Launay, hérauts d'armes du duché de Brabant. Histoire de leurs procès (1643-1687); *avec notes et pièces justificatives*, par L. GALESLOOT, chef de section aux Archives du Royaume. Bruxelles, Arnold, 1866, 1 volume gr. in-8°.

Voilà, sans conteste, un des livres les plus curieux qui aient paru depuis longtemps en Belgique, un livre qui passera bientôt à l'état de rareté parmi les bibliophiles et les *héraldistes*. C'est l'histoire véritable, authentique, de deux hommes dont le nom est devenu légendaire parmi ceux qui s'occupent de généalogie.

Tout le monde a entendu parler des deux de Launay, Pierre Albert « roy et hérault d'armes à titre de Brabant » et Jean, poursuivant d'armes et lieutenant-gruyer de Brabant, héraut d'armes du pays de Tournay, qui passèrent leur vie à fabriquer de faux nobles, à commencer par eux-mêmes en se rattachant ni plus ni moins qu'aux ducs de Bourgogne, un peu par bâtardise, il est vrai, mais dans ce temps-là, bâtardise princière était fort prisée.

Ces trafiquants en noblesse vendaient des aïeux, tenaient boutique de titres, de diplômes, de quartiers, tous plus faux les uns que les autres. Ils dépassaient en audace tout ce qu'on a vu et tout ce qu'on voit encore en ce genre.

Aujourd'hui que 89 a un peu fait baisser la valeur du parchemin féodal, les hauts faits d'un De Launay n'attireraient pas la vindicte d'un substitut de procureur du Roi. Tout au plus, y verrait-on matière à un règlement de compte si les aïeux avaient été taxés un peu judaïquement. Mais, au dix-septième siècle, la chose était plus grave : un quartier, un titre, un écusson étaient des valeurs côtées très haut et on les recherchait aussi avidement que l'on recherche aujourd'hui le million et ses produits. Avoir

des titres, c'était avoir des droits, vendre des aïeux, c'était donc faire trafic de positions sociales. Aussi la justice de ce temps-là ne pouvait pas tolérer de pareilles fraudes. Des procès criminels leur furent intentés. Pierre-Albert subit des condamnations humiliantes et la prison ; Jean, plus coupable et plus obstiné que son frère, fut jugé digne du dernier supplice et étranglé le 17 mai 1687. Rien que cela.

C'est cette terrible et curieuse odyssée que M. Galesloot raconte en détail, d'après les documents authentiques des procès retrouvés par lui. Il n'y a pas de roman plus varié et plus dramatique. On lit cela d'un bout à l'autre sans prendre haleine et, de plus, cela est du plus haut intérêt.

M. Galesloot, parmi les pièces justificatives, donne une liste des actions intentées par P.-A. et J. De Launay, pour contravention aux édits héraldiques. Cette liste est d'un bouffon précieux. La moindre usurpation féodale : port de rapière, armoiries trop riches, était un cas pendable aux yeux de ces Messieurs : ils n'admettaient que les écus fournis ou poinçonnés par eux. Écus pour écus, rien de plus juste. C'était dans les mœurs du temps. Seulement, le crime des De Launay consistait à mettre en poche ce qui devait entrer dans les caisses de l'État.

Une autre pièce justificative, non moins curieuse, c'est la liste alphabétique des familles pour lesquelles P. A. De Launay a délivré des certificats de noblesse (164 noms). « On ne peut s'empêcher, dit M. de Reiffenberg, (Ann. de la Bibl. roy. 1842, 229), de réfléchir sur les prétentions héraldiques de beaucoup de familles, prétentions dont les certificats très-suspects de P. A. De Launay sont les seuls fondements. »

Nous ne sommes pas compétent en cette matière, mais la réflexion anticipée de M. de Reiffenberg indique toute l'importance du livre de M. Galesloot.

C. R.

Le blason des armes, suivi de l'Armorial des villes, châtellenies, cours féodales, seigneuries et familles de l'ancien comté de Flandre, par CORNEILLE GAILLIARD, roi et héraut d'armes de l'Empereur Charles-Quint, publié, annoté et précédé d'un *Essai critique sur l'art de blasonner*, par JEAN VAN MALDERGHEM et d'une *notice biographique*, par LÉOPOLD VAN HOLLEBEKE. — Bruxelles, typ. de Ch. et A. Vanderauwera, 1866. Petit in-4°, avec blasons coloriés à la main; caractères elseviriens; papier de Hollande.

Les vingt premières pages de ce joli volume contiennent un *Essai sur l'art de blasonner depuis le* XIIIe *siècle jusqu'à la fin du* XVIe *par M. Jean van Malderghem.*

L'auteur, dans cette sorte d'introduction historique, fournit les preuves d'une saine critique et attache le lecteur par de curieux et intéressants détails sur la manière de divers héraldistes qui, avant le XVIIe siècle, s'occupèrent de l'art du blason encore dans son enfance. Il y fait palper cette singulière propension des vieux blasonneurs français d'aller toujours quérir loin de chez eux des origines qu'ils eussent rencontrées plus aisément dans leur propre pays.

Le goût du merveilleux, un des caractères de leur époque, les obligeait à tout poétiser et ils ne se faisaient aucun scrupule de broder à loisir des fables et des légendes, souvent invraisemblables, dans le champ libre de leur imagination féconde.

M. Van Malderghem a des mots durs, mais bien mérités, pour flétrir l'ignorance pédantesque et ronflante de ces anciens hérauts d'armes dont les récits fantaisistes et confus ne tendaient qu'à éblouir les yeux du vulgaire, par l'étalage et l'éclat des couleurs et par le symbolisme outré de leurs déraisonnables comparaisons.

L'*Essai* de M. Van Malderghem *sur l'art de blasonner* est écrit d'une main habile et ne nous a inspiré qu'un regret, c'est que l'auteur n'ait pas cru devoir donner plus de développement à l'intéressante matière qu'il y traite.

Après ces excellentes pages suit une *notice sur la vie de Corneille Gailliard et ses œuvres, par M. Léopold van Hollebeke.*

Cet écrivain nous apprend que le fécond généalogiste brugeois naquit vers 1520 d'une famille originaire de Normandie. Il nous le montre, jeune encore, partant pour l'Italie où il embrasse le rude métier des armes après avoir été d'abord chambellan du cardinal Pole, petit-neveu du roi d'Angleterre Édouard IV. Plus tard Gailliard s'attache à la personne du cardinal Pisani, de Venise, et passe ensuite au service du Pape Paul III qui l'amène avec lui dans ses diverses expéditions. Il assiste en 1543 à l'entrevue de ce pontife avec l'empereur Charles-Quint à Bossetto, où il est créé chevalier.

Corneille retourne dans sa patrie en 1545 après huit années d'absence et de voyages, mais son caractère impatient le pousse deux ans après vers la Palestine où il se rend avec un parent de sa mère, François Pendels. Arrivés à Jérusalem les deux pélerins y sont revêtus des insignes de chevaliers du Temple.

L'année 1549 ramène de nouveau Corneille Gailliard à Bruges où il s'unit bientôt à Catherine de Tronchiennes ou van Dronghene.

Dès lors notre aventureux voyageur adopte des habitudes plus sédentaires. Il se remet avec ferveur à l'étude du blason et aux recherches généalogiques, travaux qui dès son jeune âge avaient charmé ses moments de récréation. L'empereur Charles-Quint, déjà son protecteur, ne tarde pas à reconnaître son habileté en ces matières et le nomme *héraut d'armes de Flandre.*

Mais, hélas! Gailliard dont la vie avait été si bien remplie ne

devait pas fournir une longue carrière. Il mourut dans sa ville natale, entouré de sa famille, le 17 septembre 1563 âgé d'environ quarante ans.

Les nombreux manuscrits généalogiques et héraldiques de Corneille Gailliard, dont M. van Hollebeke donne une analyse détaillée, reposent pour la plupart à la bibliothèque de Bourgogne à Bruxelles et furent écrits de 1549 à 1562. Parmi ces œuvres les éditeurs en choisissent deux qu'ils publient, ce sont : *Le blason des armes* et *L'anchiene noblesse de la contée de Flandres*.

La première de ces deux élucubrations de notre auteur, malgré son titre qui la qualifie de « *livre très-utille et subtil, aussy fort commodieulx*, etc., » offre, il est vrai, un intérêt de curiosité pour celui qui connaît à fond ces matières, mais ne servira plus guère de nos jours à l'étude approfondie de l'art héraldique. Bien des traités modernes sont sous ce rapport d'une utilité plus grande, d'une méthode meilleure et d'une contexture plus pratique.

Nous préférons de beaucoup le second travail livré à l'impression. Celui-ci sera consulté avec fruit par ceux qui s'occupent de ces recherches généographiques, considérées quelquefois par le profane comme surannées, mais qui, même au milieu de ce siècle de fonds publics, possèdent si bien néanmoins l'art de passionner et d'enthousiasmer les initiés qui s'y vouent.

S'il fallait disculper ces derniers, nous dirions ne pas estimer comme moins digne d'attention la filiation de ces nobles et valeureuses maisons qui ont produit des hommes utiles à leur pays, que la généalogie (sic) de ces beaux coursiers du turf qui tuent leurs jockeys et ruinent leurs propriétaires. Et, dans un autre ordre d'idées, nous croyons que, sans négliger le soin de *l'état de biens*, il n'est pas tout à fait superflu de s'occuper un peu aussi du respect de *l'état-civil*.

Mais nous n'avons ni le droit ni le désir de nous écarter de notre sujet pour nous lancer dans le domaine de la philosophie.

Nous formons le vœu, en finissant, de voir MM. Van Malderghem et van Hollebeke ne pas s'en tenir à la publication des deux manuscrits qu'ils ont eu la bonne pensée de mettre en lumière, et nous espérons que l'accueil favorable dont sans doute le public intelligent les gratifiera à cette occasion, les encouragera à persévérer dans cette voie et les déterminera à nous faire connaître de près d'autres travaux de Corneille Gailliard.

Si ce désir est écouté par eux nous leur recommandons, comme méritant tout à fait l'honneur de l'impression, les manuscrits du même héraut d'armes décrits par M. van Hollebeke sous les numéros II, III, et V et qui reposent à la bibliothèque dite de Bourgogne.

Nous sommes persuadé que la publication de ces volumes serait reçue avec plus de déférence encore, si possible, par le monde des travailleurs.

Chev^r DE SCHOUTHEETE DE TERVAREST.

TABLE DES MATIÈRES.

Pages.

S. BORMANS. La librairie de la Collégiale Saint-Paul à Liége au XVe siècle 223

A. VAN DER LINDEN. Sur les collections des voyages des frères De Bry et de L. Hulsius, de Gand 237

A. SCHELER. Notice et extraits de deux manuscrits français de la Bibliothèque royale de Turin 246

F.-L. HOFFMANN. Description bibliographique d'une traduction hollandaise très rare du poëme d'Olivier de la Marche, intitulé : Le chevalier Délibéré. 280

Revue des Ventes 286

J. DELECOURT. Le deuxième volume du Tableau fidèle des troubles de Flandre 302

Mélanges 304

1867. Jan. 14

LE

Bibliophile

BELGE

BULLETIN TRIMESTRIEL

PUBLIÉ

PAR LA SOCIÉTÉ

DES

BIBLIOPHILES DE BELGIQUE

Première année, N° 4.

BRUXELLES
CHEZ FR.-J. OLIVIER, LIBRAIRE,
5bis, *Rue des Paroissiens.*
M.D.CCC.LXVI

AVIS.

Le *Bibliophile Belge* forme un volume par an de 4 à 500 pages : il paraît en 4 livraisons, par trimestre. — Son prix est de 10 fr. pour la Belgique, et de 12 francs pour l'étranger.

ON S'ABONNE :

A Bruxelles : chez le libraire Fr. J. Olivier, et en province, chez les principaux libraires.

Pour la France : chez MM. L. Potier, J. Miard, Aug. Aubry, libraires à Paris.

Pour l'Allemagne : chez MM. List et Francke, libraires à Leipzig.

Pour la Hollande : chez Mart. Nijhoff, libraire à la Haye.

Pour l'Angleterre : chez MM. B. Quaritch, Barthès et Lowell, libraires à Londres.

Bruxelles. — Imp. de TOINT-SCOHIER, rue de la Commune, 11.

NOTICE ET EXTRAITS

DE

DEUX MANUSCRITS FRANÇAIS

DE LA BIBLIOTHÈQUE ROYALE DE TURIN (1)

En dépit de ces instances, renforcées par les prières de la mère, Sone persiste dans sa résolution de retourner en France, mais s'engage à revenir. Odée finit par se résigner, et la dernière soirée se passe dans une douce effusion de sentiments tendres de la part de la princesse ;

A peu que amer ne li fait.

Le roi, revenu de sa mauvaise humeur, s'était décidé à rendre les coupes, et Odée recommande surtout au chevalier de ne jamais se dessaisir de la grande, car elle lui portera bonheur (63ª 3). Touchants adieux ; le chevalier part.

Galles ont à diestre eslongiet,
Si ont moult Escoche aprochié

(1) *Suite*. Voy. pp. 246 à 279.

Mais pené sont que ens n'enbachent (1).
Si ont approchié Danemarche...
En Finnelaye sont entré,
Danemarche ont outre passé,
Si riment outre as avirons,
Le vent ont des roches felons.
De Finelaye sont issu
Et sont en Logarde feru...
De Logarde vienent en mer,
A Bruges vieurent (2) arriver.

Arrivé dans ce port, Sone remet aux maronniers qui s'en retournent un anneau et une lettre à l'adresse de la princesse de Norwége (64ᵃ ɪ), qui, les ayant reçus, en éprouve la joie la plus vive. — Après s'y être fait annoncer, il arrive à Nausay, où la renommée de ses exploits l'avait précédé et où on lui fait le plus brillant accueil.

Vainement le comte Henri fait-il de nouveaux efforts auprès de son frère pour l'engager à le décharger de l'administration de sa terre; Sone insiste pour que le comte prenne femme et fasse lignée. — Tourmenté de l'idée que la cruelle dame, « dont point n'a cangiet du desir », pourrait apprendre par la rumeur publique les aventures du voyage forcé qu'il avait fait en mer en compagnie de la princesse Odée, il lui prend envie d'aller lui exposer les faits, espérant, par l'effet qu'il produirait, ou de réussir ou de rompre une bonne fois. Il se rend donc à Donchery en compagnie de son frère et de deux varlets (64ᵇ 2).

Yde fu mate et abaubie,
Siques moult de sens i oublie.

Elle écoute avec un certain recueillement les amoureuses pro-

---

(1) Qu'ils ne s'y embattent.
(2) Voulurent.

testations du chevalier, puis d'un ton froid elle évoque le souvenir de la suspecte aventure avec la fille du roi de Norwége.

« Legier cuer avoit et joli (1)
» Fille de roy qui vous creï ;
» Volés aussi que je vous croie ?
» Avés vous esgardé la voye
» Où vous pourmener me cuidiés ?
» Vous en estes mal aïsiés (2) :
» Car jusqu'à tant ne vous kairray (3)
» Que je tout froit mort vous verray...
» Laissiés à mi vos estouties,
» Ralés à vos foles amies...

Sur ce, l'intraitable jeune fille rentre dans sa chambre, où

Moult se doulouse; moult se plaint.

Henri et Sone délibèrent avec Sabine ; la soubrette est d'avis qu'il faut rompre tout net ;

Nient plus ne le puet aploiier
Que uns agniaus puet fier mangier.

Après leur départ, une nouvelle scène de vivacité se produit entre Sabine et sa maîtresse. Quant à Sone,

Outre la grant mer passera
Et au Temple se rendera.

Longues réflexions du poëte sur la lutte morale qui s'engage maintenant dans l'esprit de son héros, qui à la fin semble triompher des assauts d'un amour malheureux.

Une invitation, faite par la comtesse de Champaigne, à

---

(1) Gai, frivole.
(2) Je crois qu'il faut *aïdés*.
(3) Croirai.

prendre part à un tournoi qui doit avoir lieu à Châlons, est déclinée ; toutefois les deux frères se décident à s'y rendre en simples spectateurs (65ª 2). Ce rôle, Sone l'abandonne bien vite, et s'engage incognito dans la joûte. Il fait des merveilles, après quoi il va modestement rejoindre le logis de son frère, où il est suivi du ménestrel Rommenal, grand admirateur des prouesses dont il vient d'être le témoin (66ᵇ). Henri raconte les malheureux amours de son frère au ménestrel, qui en fait de longues exclamations de sympathie.

Le lendemain, la comtesse a beau faire crier le valeureux joûteur ; Sone maintient son incognito, change d'armure et retourne au tournoi en compagnie de Rommenal. Nouveaux succès, nouvelle disparition du vainqueur ; impossible à la comtesse de lui faire tenir le prix du tournoi, qui était un mouton doré. Voilà que, par une habile supercherie, un faux vainqueur se présente et emporte le prix et les honneurs. Heureusement Rommenal est là qui dévoile la fraude (magnifique tirade sur la trahison commise (68ª 1), et qui fait connaître la vérité. Longs entretiens entre la comtesse et le ménestrel, sur les revers d'amour de Sone, sur l'orgueil de la demoiselle de Donchery, et sur les exploits du chevalier en Norwége. — La comtesse se propose d'organiser une *table ronde*, pour laquelle elle fera mander à la fois Sone et sa récalcitrante maîtresse.

Et tout partout crier faisoit
Que à Machau la table aroit...
Et si era (*Sone*) l'amour s'amie
Quant li honours li ert jugie.

Ide est en effet invitée (68ª 2) et elle accepte. — D'autre part, Sone

Qui à Nausai est tous irés,
Ne tient compagnie à nului...

N'à l'amour ne vuet recouvrer,
Anchois travaille à l'oublier.

Il refuse d'abord sous prétexte de maladie; mais, se ravisant sur les instances de son frère, il se décide à s'y rendre « privéement ». Il passe la nuit au *Nuef Castiel*. — Le prix offert par la comtesse était un cerf doré :

Grans cornes ot et bien cornues,
De campignoles pourpendues,
Qui de fin or estoient toutes.

Notre héros n'a pas sitôt aperçu parmi les écus exposés celui d'Eudon, le frère d'Ide,

Si l'a tout souvin enviersé,
Du cuer du ventre a souspiré :
« Las », dit-il, « comment partirai
« De celi que tant amé ay...,
« Et si m'en esteura partir
« Quel meschief qu'en doie souffrir. »

Aussitôt il revêt son armure et va rompre une lance contre Eudon, qui est terrassé. — Après une deuxième victoire, remportée sur un chevalier d'Argonne, « le tierc escu crokier ala » (69b 1) et plusieurs autres encore. — Ide, témoin des prouesses de son prétendant, qui a vaincu son frère, se voit combattue entre l'amour et la haine ;

Ensi amoit, ainsi haoit.

La comtesse de Champagne charge Rommenal de découvrir le nom de l'intrépide joûteur ; le ménestrel cependant, l'ayant appris, observe fidèlement le secret que lui avait imposé le comte Henri. Mais la comtesse a bientôt acquis la certitude que c'est Sone de Nausay, et au dîner, qui a suivi la joûte, elle a soin de faire placer côte à côte Sone et la demoiselle de Donchery, que ce voisinage embarrasse sensiblement.

N'i a cheli qui ait cuer sain,
Ains l'ont depechiet et parti ;
Là n'a amie ne ami.

Malgré les efforts de la maîtresse du lieu, le chevalier reste morne et silencieux. Le festin terminé, on carole ; puis la comtesse de Champaigne entonne un chant, qui se termine ainsi :

Main se leva bielle Aelis,
Mès ne fu plus loyals amis.
Prions tout pour la bielle Ydain ;
Nus ne fu plus loyals amis
Que chils que je tieng par la main.

A ce moment on voit apparaître à la fête le comte Renaut de Brabant, oncle de Sone. Indigné de l'affront fait à son neveu par Renaut de Saint-Richier (un des épisodes du tournoi, fol. 70ª 2-3), il veut en faire vengeance ; la comtesse l'en dissuade et la fête recommence. Renaut de Brabant va plaider auprès d'Ide la cause de son neveu (à l'insu de celui-ci) et paraît réussir.

Seconde journée de la table ronde. Sone persiste dans son attitude de mélancolique abattement :

Il ne se laisse bien avoir,
Ains se met tous jours en doloir.

Enfin, après de longues hésitations, il accepte une lance des mains d'Ide, qui la lui remet en chantant ce refrain :

Je doins mon cuer à mon ami
Et la *blanque* lanche au jouster (72ª 2).

D'autres lances encore sont prises successivement par lui auprès de sa dame. D'abord une verte, couleur expliquée par Ide en ces termes :

Or li ai m'amour raverdi.

Puis une *ynde* :

Car c'est emperiaus coulour,
Si tieng mon ami à millour ;
Emperial amour donrai
Chelui que tant fourmené ai.

Puis une quatrième, de couleur *vermeille*, comme les yeux *vermaus* du lion ; enfin une cinquième qui fut *d'or* ; « dessous pendoient cheviel d'or ». Cette dernière présentation est accompagnée du discours suivant :

J'ai mon ami lonc tans amé,
Adiès li ai m'amour celé.
Or li (1) desqueuvre à cuer entier,
Awec l'or li (1) vueil ottryer,
L'or et mon cuer envoie ensanle...
Li ors, c'est li plus chiers metaus...
Mi cheviel par deseur (*lisez* desoz) l'or sont,
Une seneffianche i font :
Sour mi estoient au plus haut,
Or voi bien c'orgieus ne m'i vaut,
Si mis orgueil par desous l'or
Que portai orgueilleusement,
Et mes cheviaus qu'estoient sor ;
Comme coupaule (2) à lui me rent.
Nonpourquant un grant cas i a :
Sa mere de fons me leva.
Chilz poinz m'a moult fait eslongier
Ne ne m'i laissoit aprochier,
Car il n'y a nul mariage,
Sainte glise m'en a fait sage (3).

---

(1) Omission du régime direct pronominal *la*, conforme à la syntaxe de l'époque.

(2) Coupable.

(3) *Faire sage de qqch.*, en instruire. Dans l'ancien droit, il y avait affinité

Mais on a mainte fois conté
C'on n'a pas qanqu'on a amé.
Et sache Dieus et sa viertus
Que vous tout seul en ai dit plus
C'à tout l'autre monde ne l'ai,
Ne jà mais, je croi, ne ferai :
Mais sans tort m'i veuil acorder...

Cette révélation est faite pour abattre complètement le preux chevalier qui avait repris espoir. Après avoir, de ses cinq lances, accompli cinq victoires, il s'éclipse, retourne à Nuef-Castiel et de là à Nausay, où il recommence à *doulouser*.

Le départ subit du héros de la journée répand quelque tristesse sur la table ronde. Ide elle-même en est assaillie de « dolour et de destreche ».

Il s'agit aussi de savoir « à qui donner le cerf ? »

Autre incident : Le comte de Brabant, malgré ses quatre-vingts ans, s'éprend lui-même d'amour pour la belle Ydain (73b 3) et lui fait une déclaration ; la demoiselle n'y ajoute qu'une foi assez douteuse, et elle a de bonnes raisons pour cela ; mais la flamme du vieux comte n'en est pas moins réelle.

Amours li a le piet levé,
L'oreille li a escaufé
Et le cuer ou ventre engrossié ;
Mais ne l'a pas ensi playé,
Con il a Sone son neveu :
Mieus en sara querre son preu.

Il fait une demande en mariage formelle à son frère, mais celui-ci, de son côté, s'en étant rapporté à sa sœur, Ide refuse net en ces termes :

---

de fraternité entre le baptisé et les enfants du parrain. Le Concile de Trente a restreint l'alliance.

Mes cuers n'est pas si tos cangié ;
J'ai vo neveu piecha amé,
N'encor n'en ai mon cuer rosté,
Que je à autre soie amie
Por homme que je sache en vie ;
Mais or me laissiés tout ester,
Vous n'i poriés el recouvrer.

Le comte retourne en Brabant, « s'a cuer et cors enamouré ».

Après une longue discussion, on décide, relativement au cerf doré, que Rommenal serait envoyé à Paris, et le cerf mis à la disposition de la reine de France. Un tournoi est annoncé pour avoir lieu, à un mois de là, à Montargis ; il serait suivi, trois jours après, par une table ronde, et une invitation ne manquerait pas pas d'être adressée à Sone « fils de la cousine germaine de la reine. »

Henri « le nain », frère de Sone, qui était resté l'hôte de la comtesse de Champaigne jusqu'au retour de Rommenal, part à son tour pour ses domaines, fort réjoui des soupirs de l'octogénaire comte de Brabant pour la belle Ydain de Donchery, car il en espère la guérison complète de son frère.

Sur ces entrefaites, arrive un messager de la cour de Norwége (c'est Gracien, le maronnier) auprès de Sone, pendant qu'il séjournait à Nausai. Il apporte des nouvelles importantes :

« Et si vous fai d'une rien sage
Que en no regne faut uns rois.
Mors est il a passé .iij. mois,
De coi li royaumes desire
Que lor rois fussiez et lor sire » (75b 2).

Sone réfléchit, puis ayant gratifié le messager d'un cheval, il lui remet une réponse favorable ; en même temps il le charge d'un anneau d'or destiné à la reine de Norwége. Gracien retourne à « Baiviers », où il trouve sa galye « tout aparellie ». Arrivé à

Saint-Joseph, il présente l'anneau à la reine et soulève chez Odée une tempête de jalousie, qu'il parvient toutefois à calmer.

Henri avait révélé à son frère les propositions faites par Renaut à Ide, ce qui finit, en effet, par dissiper la sombre mélancolie du jeune chevalier. Les deux frères se rendent à Bar, auprès du comte de Saintois; affectueux accueil de la famille (77ᵃ 1); Luciane fait des reproches à Sone sur sa longue absence, et le père de nouvelles propositions de mariage, qui sont franchement déclinées. Départ de Bar et arrivée à Senlis chez le roi de France. Ici, après un excellent accueil, les relations se troublent brusquement, grâce à l'orgueil froissé de la reine, qui détermine les deux frères à partir sur le champ. Regrets tardifs de la reine (« fille au roi de Hongrie estoit »); elle en vient même, dans le dépit que lui a causé ce départ, à des voies de fait commises sur le sénéchal et à de vives explications avec le roi, qu'elle rend responsable de la mauvaise réception faite à son « neveu ».

« On recorde en maint lieu sovent :
» Qui moi aime, s'aime mon chien.
» En ce recort ne voi fors bien ».

Revenu à Nausay, en vue de son prochain départ pour la Norwége, Sone y procède à la distribution de ses chevaux entre le comte de Saintois, Luciane, Ide et Eudon.

Entretemps, la princesse Odée, informée par Gracien du tournoi qui doit se faire à Montargis et auquel Sone devait prendre part, compose un lay sur *tot le fait* des aventures entre elle et son ami, et le fait aprendre à une harpiste, appelée Papegay,

Qui de harper avoit le pris,
Si avoit elle de chanter.

Cette harpiste accompagnera la comtesse Orvale, qu'Odée charge d'aller à la cour de France, d'abord pour y faire entendre son lay, puis pour solliciter l'arbitrage du roi (à qui elle envoie

un « gierfaut » en présent) au sujet de ses prétentions à être l'épouse du chevalier de Nausay :

> Et jugement li (*au roi de France*) demandés
> Se je doi avoir mon ami,
> Quant il ara le lay oï (78b 1).

Sone, accompagné de son frère, part pour le tournoi de Montargis, mais tient encore une fois à y participer « privéement », ce qui veut dire incognito. Description détaillée de l'hôtel pris à Souverain-Menil « lés la foriest de Montargis » (78b 2). Récit des revers de fortune éprouvés par son hôte, qui s'appelle Godefroid et qui se trouve être un beau-fils du comte de Flandre, réduit à la misère par les fourberies et les exactions d'un bailli royal, et dont la femme, Emmeline,

> Ante fu Aelis la bielle,
> Chelle, qui sainti à Nivielle.

Générosités de Sone envers ce pauvre preudon, dont la femme était de son propre lignage; description de la beauté et des hautes qualités de leur fille Nicolaïe. Des relations amicales s'établissent entre les deux étrangers et cette infortunée famille. (Ce tableau d'intérieur est d'une remarquable fraîcheur d'expression; fol. 79 et 80.)

Sone entre en lice, habillé d'abord de blanc, « et tous les justiche et mestrie », puis de vermeil, puis de vert (« plus estoit vers que papegais »). La victoire lui échoit chaque fois, mais chaque fois aussi il s'éclipse promptement pour regagner son hôtel. Rommenal l'a bien reconnu, mais il observe encore le secret; les démarches de la comtesse de Champagne, pour découvrir le nom du vainqueur, sont également infructueuses.

> Li troi ont le tournoi vaincu :
> Li blans, li vers et li viermaus;
> Tous li pris est jugiés sur yalz.

Liquels que soit, le chierf ara
Chilz qui demain mieus le fera.

L'absence de Sone à la fête est fort critiquée, surtout par les fanfarons chevaliers « c'au roi parti avoient ». Le ménestrel Rommenal court même de grands dangers à prendre la défense de l'absent, mais l'autorité de la reine le protége. Dans une entrevue qu'il a le même soir avec Sone (82e), il instruit celui-ci de ce qui se dit sur son compte à la cour et des excellentes dispositions de la reine à son égard.

Sone, je te crie merci
Et la bonté qu'il a en ti,
Que elle soit demain moustrée,
S'en iert la roïne honourée
Et si anemi craventé,
Qui de beubant ont tant moustré.
Se li .xx., c'au roi ont parti,
Estoient demain abaubi,
Che seroit joie à regarder,
Car nului ne laissent durer.. (82a 2).

Le deuxième jour du tournoi, Sone se présente, en effet, en azur « à une aigle d'or seulement ». Il fait mordre la poussière aux vingt chevaliers du parti du roi, et voilà la reine enfin vengée des humiliations dont ils s'étaient plu à l'accabler ; « voilà », dit-elle avec raillerie au roi,

« Velà vos armes puer gietées (1),
« As piés de tous chevaus foulées ! »

Après cet exploit, Sone rentre au *recet*, change de *couvretures* et en revêt de blanches « à trois croissans de noir ». Nouveaux

(1) *Gieter puer* (lat. *porro*), jeter là, fig. vilipender.

succès ; sans songer au prix auquel il a droit, l'invincible champion

..... s'est ès routes mis (1)
Et il fu toz esvanuis...
Moult longement poront muser
Chil qui delés le chierf estoient
Et le demandant atendoient,
Mais nus ne le quiert ne demande.

La reine éprouve une grande satisfaction du résultat de cette journée ; il n'en est pas ainsi des partisans du roi et surtout de ce « grand bailli », l'ennemi acharné du pauvre Godefroid et la cause de ses désastres. Il se plaît à railler la reine sur ces chevaliers de Hongrie, qui, dit-il, ne savent jamais mieux joûter au mouton que

Quant il en ont cuit le crepon,
Quant cascuns a bien encargié
Et demi grant mouton mangié,
Et but .iiij. pos de goudale,
Quant ele est fors et estale (2)
Et il s'en est bien enivrés.

Rommenal continue à tenir Sone au courant de ce qui se passe à la cour, où se font les apprêts de la table ronde, qui doit suivre le tournoi. Pour celle-ci, outre le cerf doré, qui n'est pas réclamé, le prix offert sera un lion blanc.

Notre héros se rend à la *table*, armé

De couvretures losengies,
De noir et de blanc entaillies.

---

(1) *Es routes*, dans les groupes, dans la foule.

(2) Qu'est-ce que cet adjectif *estale ?* Le vers est incomplet d'une syllabe.

Il va « croquer » un écu après l'autre, tous appartenant aux fanfarons chevaliers *partis*, qui, étant sortis des règles du combat, finissent par être arrêtés. « Il prise peu chierf ne lyon » et disparaît comme toujours pour retourner auprès de ses chers hôtes de Souverain-Mesnil. Son incognito, toutefois, est bientôt dévoilé, mais il refuse de se rendre à l'invitation de la reine, à moins qu'il ne soit fait droit à sa cousine et hôtesse « desyretée ». Cette condition étant acceptée (85e 3), le preux chevalier est traité à la cour avec tous les égards possibles. Godefroid, son hôte, est repris en grâce par le roi *jusqu'à loy*, c'est à dire, sous réserve que ses griefs seraient judiciairement examinés. En attendant, Clabaus « li bailleus », l'auteur de tous les malheurs qui ont fondu sur Godefroid, redoutant l'issue de cette affaire, juge convenable de prendre la clef des champs. — Dîner, caroles, chants, souper. — La cour du roi s'assemble pour juger l'affaire de Godefroid; mais le roi est informé que Clabaut a fui, après avoir avoué l'innocence de son adversaire, ce qui fait que l'arrêt ne peut encore être prononcé (85b 3).

Au second jour de la table ronde, Nicolaïe, la fille de Godefroid réhabilité, y paraît dans tout l'éclat de sa beauté; elle est l'objet des attentions les plus empressées de la reine et de la comtesse de Champagne, qui lui assigne une place dans sa loge. Il n'y avait que peu de chevaliers dans les *liches* : quelques Anglais, venus *dechà la mer* pour chercher aventure. Sone porte ce jour là ses armes d'Allemagne :

Escu d'or au lyon rampant,
Et si avoit couronne grant
Qui de riches geules estoit.

Il abat un Anglais, et la joûte finit faute *d'escus à crokier* (86e 3). Revenu au logis, pour y soigner la blessure qu'il avait eue la veille d'un des fanfarons chevaliers, il ne paraît pas au festin, au grand regret de tous. Inquiète de sa santé, la comtesse,

accompagnée de Nicolaïe, va le trouver dans sa retraite de Souverain-Menil. Comme elle insiste pour que le malade lui fasse voir la plaie dont il souffre, Sone répond :

« Dame, si le vous mousterrai
Quant le comant de vous en ay. »
La chemise a amont levée...

Ayant satisfait sa curiosité, et convaincue de la réalité de la blessure, la comtesse observe :

... Sire, la gent disoit
Que mancolie vous cachoit,
Mais el *(autre chose)* i a que mancolie,
Par vous n'iert la fieste esbaudie.

Après avoir devisé quelque temps sur les procédés déraisonnables d'Ide de Donchery, la comtesse de Champagne, qui était veuve, finit par faire elle-même l'offre de son cœur.

Dist Sones : « Se pooir avoie,
» Dame, je le dessierviroie (86b 3). »

A la fête royale, le procès de Godefroid est remis sur le tapis, et celui-ci est définitivement « raïreté ».

Henri va porter cette bonne nouvelle à son frère et le dispose à démentir, par sa présence à la fête, le soupçon de plusieurs, que la mélancolie le tourmente encore et le retient au logis. Sone, en effet, revêt

..uns dras de soie ouvrés
Et la fourure estoit d'ermine,

et s'en va à la cour en compagnie de la comtesse, dont la nouvelle flamme rencontre chez la reine un bienveillant appui. — Discussion sur le prix du tournoi ; les chevaliers sont d'accord de s'en remettre à la comtesse de Champagne. Or celle-ci, qu'Emmeline, la femme de Godefroid, avait initiée au secret des travestis-

sements successifs de son hôte, produit toutes les preuves requises pour faire adjuger et le cerf et le lion à Sone de Nausay. L'heureux vainqueur offre le cerf à sa cousine et hôtesse, le lion à la comtesse de Champagne (87e 3).

Au festin qui s'en suit, Thierry, *le quens d'Ausay* (comte d'Alsace), se déclare à la ravissante Nicolaïe, et ce mariage obtient l'assentiment de Sone à condition que la sœur de Thierry, Félice, soit accordée à son frère Henri. Tout le monde est d'accord, si ce n'est que Félice réfléchit un peu sur le peu d'agréments physiques que présente le « poure personnage » qu'on lui destine;

Mais Henri (1) ne vot refuser,
Quant ses consaus (2) li vot donner...

« Biel furent les nueches menées ». Le lendemain, grande cour royale. Arrivée des envoyés de la princesse Odée de Norwége : la comtesse Orvale et la harpiste Papegay. (Ici s'intercale une longue description de la merveilleuse laideur d'Orvale.) Aux questions de Sone sur ce qui se passe en Norwége, la comtesse Orvale répond par des reproches à son adresse. Sone réplique :

« Mangiés, si ne vous courchiés mie,
» Et de che que mespris i ai
» Moult volentiers l'amenderai ».
Dist Orvalle : « Se l'amendés,
Je croi que vostre preu ferés (88b 1). »

Celos, un grand *Breton*, qui s'était furtivement introduit au moment où entraient Orvale et Papegay, commence à débiter, devant l'assemblée, ses tours de force ; ses défis insolents sont acceptés par Sone (jeu de bâton), qui entame avec le jongleur une lutte terrible, dont il sort victorieux (89b 1).

---

(1) *Henri* est au régime direct.

(2) Son conseil, son tuteur.

Papegay expose alors l'objet de sa mission au roi, qui promet de faire « droit jugement »; puis la belle harpiste se prépare à chanter le lai composé par la princesse Odée.

Se li dist : » Sire, un lai orrés
« Qui tous ert fais de verités ;
« Ensi est ma dame avenu,
« Por quoi nous sommes chi venu. »

Le lai, en vers de dix syllabes, se compose de 19 strophes à deux rimes de 9 vers chacune (89[b] 2 à 902[b]) et s'étend particulièrement sur l'aventure du combat livré aux « maroniers » pendant le trajet que firent Sone et Odée d'Irlande en Norwége. En voici la strophe finale :

Dou grant coutiel dont mes cors fu navrés,
De la dolour que j'euch awecques vous (1)
. . . . . (2).
Venés à moi, quant vous che lai orrés ;
Vous savés bien, n'i a fors verités,
Se chil revienent que j'envoiai à vous
Et au venir ne vous ai à espous,
Je m'ochirai, con cors desesperés,
Car ch'est sans cuer que trechié le m'arés...

Sone ne laisse pas que d'être profondément affecté des paroles qu'il vient d'entendre ;

Et si vit on Sone rougir
Et de ses yelz larmes issir
Qui grosses contreval filoient,
Si que le fache li mouilloient.

---

(1) J'ai chargé *avec* en *awecques* pour satisfaire à la mesure, car je ne puis admettre que *euch* (habui) soit traité de bissyllabique.

(2) Il y a ici évidemment lacune d'un vers.

Personne n'ignorait qui était le héros du poëme, et avant même que la comtesse Orvale en eût révélé le nom, le roi prononça son jugement,

Et pour droit jugement le di :
« Elle doit avoir son ami. »

Sone n'hésite pas à confirmer cet arrêt par une promesse écrite, laquelle est aussitôt remise à un chevalier chargé de la porter en Norwége (91ª 3).

La comtesse de Champagne ne laisse point percer la douleur que doit lui causer cet incident,

Ains dist : » Sire roi, carolons,
A ces nueches joie faisons !

Mais jamais depuis, dit le poëte, elle n'a plus disposé de son cœur.

L'assemblée se sépare. Sone prend congé de la cour, puis de ses bons hôtes de Souverain-Mesnil. En société de Henri et de Thierry et de leurs épouses, il part pour Nausay, où les attendent de brillantes réjouissances. — Henri est adoubé chevalier, et Thierry meurt bientôt après. Sone s'étant rendu à Cologne près de l'empereur, Henri, son frère, est mis en possession du domaine laissé par Thierry et déclaré « quens d'Ausay ».

Si fu appiellés quens d'Aussay
Et pierdus li nons de Naussay ;
S'ala li castiaus decaiant,
Toute la ville en enpirant.
Toute la pierre en fut menée,
S'en fu nueve ville fremée,
C'on appielle encore Nausay,
Et là sont li bon vin d'Aussay
Que on mainne en mainte contrée ;
Une ville est moult alosée (92ª 2).

Après ces événements, nous voyons enfin le héros de notre poëme s'acheminer vers la Norwége, en compagnie de la dame d'Orvale et de Papegay. Ils s'embarquent à Bruges, où Gracien le maronier les attend.

Une réception solennelle leur est faite à leur arrivée dans le port de St.-Joseph (92[a] 3).

Les tronpes fisent lor labour,
Tymbre, tablette et tabour,
Flagot et cor sarrasinois
Et de ces cors c'on sonne as bois
Et lone, harpe et psaltere
Et vīele, rote et pantere ;
Tumeresse et tumeour,
Là encantent encanteour...

Sone fait son entrée dans la ville et au château.

Odée après sa mère vient,
Qui moult sagement se maintient,
Ne dist pas ce qu'elle pensoit...
Quant elle as yelz son ami voit,
Simplement le va saluer,
Onques ne le vot desreer.
Tant dist : Sire, bien vingniés vous,
Comme li sires de nous tous
Se il le vous plaist à rechoivre,
Sans fausseté et sans dechoivre
Con à signor outréement,
Pour faire vo comandement.
Nel vuel celer, je vous mandai
Ensi c'amie de cuer vrai,
Nous vorrons mais avant ovrer
A ce que vorrez commander (92[b] 2).

Le nouveau roi est installé par l'évêque, et les fiançailles s'accomplissent. — Voyage à Galoches, où l'abbé fait au roi le discours de bienvenue :

« Le saint fier à garder arés
Dont li fu perchiés li costés
Et du saint graal serés garde,
Si vous devés bien prendre garde
Que vous saintement y venés ;
S'ert à vostre ame sauvetés.
Car li sains rois qui l'aporta
Moult saintement le gouvrena,
Et le sairement devés faire
(De ce ne vous poés retraire)
Que vous le royaume tenrés
As drois us dont il est usés :
Les villes ne le baronie,
Lor drois us ne lor tolés mie,
Ains les maintenrés loyalment ;
De ce ferés le serement.
Se savoir en volés vreté,
Li brief vous seront aporté,
Si en serés asseürés
Et en ces us nous maintenrés » (93b 1).

Sone prête le serment

Que il le terre maintenra
Ensi que Joseph l'a donnée ;

Puis il se confesse, et monte au château. Ici, après une messe chantée par un archevêque et trois évêques, s'accomplissent successivement le mariage, le sacre et le couronnement. — Exhibition du graal et de la lance et du chandelier aux cinq chandelles, procession *(pourchiession)*, fête sur l'île, à laquelle l'abbé de Galoches portait un costume d'écarlate vermeille,

Por ce qu'abbes et quens estoit.

L'île où la fête a lieu, et dont il est fait une minutieuse description, avait été fondée par le roi Cadus, père de Baudemagus, père de Meleagans. Pendant la fête survient un épouvantable

ouragan ; on se sauve sur les murs et l'on doit y passer trois nuits et trois jours, privé de nourriture et exposé à une pluie battante ; la foudre tombe dans le cimetière, et l'inondation amène à sa suite la peste et la famine. En vain ceux de Galoches cherchent-ils à porter secours, la puanteur des miasmes les empêche d'approcher. Enfin Gracien, bravant l'infection, et après en avoir fait disparaître la cause (un cadavre du cimetière), sauve le jeune couple royal, après que la reine-mère et beaucoup d'autres avec elle eurent été victimes de ce terrible désastre.

Sone et Odée savourent, au château de Galoches, les douceurs de la lune de miel ; puis, après avoir pris hommage et *seürté* dans les diverses cités du royaume, ils établissent leur résidence à Saint-Joseph (95b 3).

Le bonheur du roi est bientôt troublé par l'arrivée d'un templier, nommé Margon, qui, en compagnie d'une femme et d'un enfant de deux ans, vient informer le roi de Norwége du deuil qu'a mené la reine d'Irlande à la nouvelle de son mariage, de la vengeance qu'elle en a tirée sur les templiers, et de sa résolution de tuer l'enfant dont elle était devenue mère. Sone accorde sa protection au fugitif et lui confère un emploi à sa cour : « ses mestres conseillers estoit ». Quant à l'enfant, la reine promet de s'en charger.

Odée met au monde deux jumeaux, qui furent appelés Houdian et Henri. — Sone

Ensi sa terre gouvrena,
Dont cascuns sages se loa,
Si disoit cascuns conissans
N'i ot si bon roy dès le tans
Que Joseph d'Abarimathie
Ot le royalme à sa baillie.

Un envoyé arrive de la part de l'apostole Milon, chargé d'engager le roi à ceindre l'épée de Saint-Pierre pour défendre le

Saint-Siége menacé contre les Sarrasins. Sone hésite, et se décide, en présence de la douleur de la reine, à ne point répondre à cet appel. La même nuit, Odée accouche d'un troisième fils, qui reçut le nom de Milon (96ª 2).

Une nouvelle invitation du Saint-Père est adressée à Sone, le jour des relevailles de la reine.

Sainte glise venés tenser ;
Plus ne vous en vuel deporter.
L'empereres est nouviaus mors,
Embausemés en est li cors,
Ne ne sera en terre mis
Si averés *(jusqu'à ce que vous ayez)* l'espée pris.
Se ne venés, por voir sachiés,
Vous serés escumeniés
Ne jà n'i serés garandis,
Car vers le foy ariés mespris.

Impossible au roi de refuser encore ; il convoque sa baronnie

Et fist son afaire atourner
Et bien enarmer ses galyes.

Il part avec la reine et son fils Houdian pour Galoches, où l'abbé lui présente les « escris » (lois du royaume)

Qui sont fais au non Jhesucris.

Houdian est aussitôt armé chevalier et reçoit l'hommage des barons et la couronne. L'ayant placé sous la tutelle de l'abbé, le roi prend congé de son fils,

Si dist : « Biaus filz, petit vous lais ;
Dieu de glore vous envoit pais,
Cui me convient aler siervir
Et le mien royalme guerpir. »

Tout le monde fond en pleurs, puis Sone retourne à Saint-Joseph. Ici

Margons li templiers recorda
Le damage c'on fait lor a...

C'est à ce vers (96b 3), qui termine le 12e cahier (1), que la lacune dont j'ai parlé et qui comprend tout un cahier (ce qui fait 2400 vers) vient, à notre grand regret, interrompre le fil de la narration et nous jeter sans transition sur une scène toute nouvelle, l'Italie méridionale.

Le 14e cahier nous présente l'empereur, s'enquérant de l'impératrice. On lui fait savoir qu'elle a été livrée au roi Orson, à qui cette capture a coûté la vie, et que les payens l'ont emmenée avec eux. L'empereur fait rassembler le butin et, vivement affecté, il entre au palais de Brandis.

Medus et Vande avuecques sont
Qui moult des cors traveillié sont;
L'empereour reconfortèrent (99a 2).

On décide qu'on fera tous les efforts pour ravoir l'impératrice et que l'on proposera aux ennemis, qui se sont dirigés vers Otrante, de leur livrer en échange leurs trois dieux;

Tel marchié volentiers feront.

En cas de refus, on les fera

Destreindre par mer et par terre.

On part dès le lendemain dans la direction d'Otrante sous la conduite de Gratien. Siége de cette ville. Madoc propose aux rois de faire dépendre la reddition de la ville d'un combat singulier entre l'empereur et les trois rois Madoc, Andala et Simonins. D'un côté, on consentirait à livrer l'impératrice, d'autre part les dieux, à titre d'ôtages.

Madoc se charge de négocier cette affaire en parlementaire,

Et le rain d'olivier tenoit
Qui message senefioit.

---

(1) D'après la réclame du 12e cahier, le 13e devait commencer par les mots : « *Et lors s'est li rois.* »

Ici s'intercale un curieux résumé historique fait par cet ambassadeur sur les prérogatives de ses ancêtres (97[b] 2-98[a] 1). Dans le camp chrétien, Médus et Vande dissuadent l'acceptation du combat; l'empereur cependant accepte et promet à Madoc de se présenter au sixième jour.

Et li payens sen dent croka;
C'est li sairemens de lor foy
Et li seûrtés de lor loy.

L'impératrice est rendue; mais quand elle apprend que le combat doit s'engager à son sujet, elle se fait des reproches de ne pas être restée à Rome et tombe en pamoison. L'empereur l'ayant rassurée, il se fait convenablement armer (99[a] 2) et se rend sur le terrain. L'impératrice, de son côté, va faire des prières dans la chapelle de l'Hôpital.

En se présentant au combat

L'emperere tenoit l'espée
Qui à Brudon fu conquestée.

Les rois payens sont vaincus et deux d'entr'eux tués. Madoc, le troisième, se fait chrétien, et la ville d'Otrante, avec toutes ses richesses, passe au pouvoir de l'empereur; les habitants qui se refusent au baptême sont massacrés.

Sone porte dès lors ses vues sur Trapes, où il envoie le nouveau converti Madoc (dont le nom est changé en Médus), afin d'engager Bladon à accepter le baptême pour se maintenir dans la possession de sa terre. Bladon refuse le baptême, et livre la place, dont Renier prend le commandement.

Sone continue à résider à Otrante.

La nouvielle en maint lieu ala
Du fait coment il en ouvra,
Si en fu en son regne amés
Et des mescréans redoutés.

Médus de Sardaigne, comblé de riches présents, va reprendre son gouvernement (101b 1). Distribution de tout le butin aux barons; l'empereur renonce à sa part :

« Je ne vueil fors les cuers de vous,
Mais des cuers avoir sui jalous,
Ensi avoir que pour amer
Nes en vueil autrement porter. »

L'autre Médus, le ci-devant Madoc, reçoit *en baillie* une île voisine de la Sardaigne.

Ces choses terminées, l'empereur fait son entrée à Rome (101b 3); il est félicité par le pape, à qui il répond en ces termes :

Sire, Dieus a pour vous ouvré
Et nous avons des cors pené,
Mais painne ne puet avanchier
Se Diex la besogne n'a chier.
Diex œvre et nous devons pener
Tout che qu'il nous vuet comander.

L'impératrice, qui se doutait bien du déplaisir qu'avait eu le saint père de ce qu'elle eût eu la présomption de suivre son mari, ne reçut d'abord aucune salutation du pape, mais à la demande de Sone, Milon finit par lui faire bon accueil et par lui offrir un anneau. Un dîner s'en suit, où le pape, est-il dit, faisait très-joyeuse mine. — L'empereur maintient justice exacte et rigoureuse (102a 3). Amand, son fidèle serviteur, est expédié en Allemagne à la fois pour y tenir justice et pour s'y marier.

L'empereur visite les cités et les châteaux du pays et recueille partout des témoignages de l'affection dont il jouissait; il parcourt, pour y régler des affaires, la Lombardie, la Calabre, la Terre de Labour et la Pouille, où le gouvernement avait été confié aux mains de Vande. Réception brillante en la ville de Barlet; l'impératrice y fait également son entrée, montée sur un « olifant ».

De là, la cour se rend à Brandis, puis à Trapes en Sicile, où gouvernait Renier. (Ici, comme plus haut, le poëte s'étend sur la beauté, la richesse et la situation avantageuse de cette localité.) On arrive de là à « Mecines », où la veuve du roi Ourson venait de mourir (103ᵃ 3); l'empereur assiste à ses obsèques et abandonne le gouvernement du pays aux « deux puchelettes », laissées orphelines.

Retour à Rome; éloges sur la manière de gouverner de l'empereur. Le pape, qui s'en trouve fort bien, l'engage vivement à ne pas le quitter, par la raison fort simple que

Leur (1) il n'a chat, soris revielle (103ᵇ 2).

Le pape prie Sone d'écrire au soudan, pour l'empêcher de trop s'approcher du *sepuchre*. En effet, un messager va trouver le soudan à Damas, et en revient avec une lettre par laquelle le chef des Sarrasins mande à l'empereur que

Le sepuchre n'aprocheroit ;
Les crestiens que il avoit
A Rome li envoyeroit ;
Toute la terre de Surie,
Que rois Gluam ot en baillie,
Crestijens plus ne justichra *(sic)*.
Envoyés un bailleu de là ;
Toute li vorra delivrer
Et enviers toute gent tenser.
Là prenderés moult grant avoir,
De coi vous ferés vo voloir.

Gracyen reçoit la mission de régler cette affaire avec le sultan; il s'embarque à Gayette et arrive à Damas. On lui livre les prisonniers chrétiens et lui abandonne le pays de Syrie, qu'il administre en qualité de bailli pendant seize ans (104ᵃ 2).

---

(1) *Leur* = là où.

Sur ces entrefaites, les fils de l'empereur ont grandi et se développent à merveille, surtout Milon, le filleul du pape, qui donne de grandes espérances

Et qui, plus des lettres savoit,
Plus engrandes d'aprendre estoit.

Henri également

Montoit moult drument en grant pris,

à l'appui de quoi l'auteur raconte un fait, relatif au mauvais bailli de Messines, et qui témoigne autant de l'esprit de justice que du courage du jeune prince (104ª 3 — 104ᵇ 2).

Margon, enfin, le fils bâtard de Sone, surpassait encore son père en beauté.

L'empereïs bien il siervoit
Si con chilz qui forment l'amoit,
Qu'elle l'avoit souef nori,
Qu'elle oncques ne le departi
De chiaus que elle avoit porté
Ne de vivre ne d'amisté.

Les deux filles du roi Ourson étaient Giloine et Gilles :

Ce furent doi non poursieuwant (1),
Mais li cuer vont en eslongant.

L'une d'elles, Giloine, s'éprend d'amour pour Margon, et le conseil de Sicile ainsi que l'empereur ayant approuvé cette union, le mariage s'accomplit et Margon devient ainsi roi de Sicile.

Aussitôt après, Sone reçoit une demande tendante à ce que son fils Henri soit

Du saint regné aïreté
De terre de promission....

---

(1) *Poursieuwant*, se ressemblant.

Li Ospitalz se chartre envoie,
Et li Templier en ceste voye
Con lor signor le garderont,
Cors et avoirs li liverront.

Henri, après quelques pieuses instructions de son père, part pour la Terre Sainte. S'étant embarqué à Brandis, il est attendu par les Hospitaliers et les Templiers dans le port de Baruth.

Li bers de Baruth mors estoit,
Dont sa fille hoirs en estoit ;
Jone estoit, mais de son eage
Ne set on puchielle plus sage (105b 1).

Henri est accepté pour époux par Hermine, l'héritière de Beyrouth, qui

Des droitures prent tierch denier
Tout par tout Chypre sans dangier.

Le mariage, suivi du sacre et du couronnement, est célébré à Jérusalem.

Au bonheur d'avoir vu successivement trois de ses fils couronnés, Sone joint encore la joie de voir le quatrième, Milon, après avoir été nommé cardinal, revêtu de la tiare, comme successeur de son parrain.

Le poëte vante de nouveau le bonheur domestique et les talents politiques de l'empereur.

Fane qui l'estoire gardoit
Et qui son tayon appielloit
Dist puis que Jhesucris fu nés
Ne fu chevaliers adoubés
Qui de l'espée le vausist
Ne ne fist tant de bien qu'il fist.

La Sainte Vierge lui ayant apparu pour l'avertir de sa mort

prochaine, loin de s'en effrayer, Sone dépêche aussitôt un messager à Saint-Joseph, chargé de prier son fils Houdiant, roi de Norwége, lequel venait de se marier à Matabrune (la dame est née de Boème... Ains plus crueus riens ne fu née), de venir sans délai le rejoindre à Rome. Houdiant obéït, débarque à Bruges et gagne Rome par la voie de terre. Il y est affectueusement reçu par son père et sa mère, ainsi que par les rois de Jérusalem et de Sicile, qui l'y avaient précédé.

Moult at là bielle compagnie.
Chil qui Dieu siert, Diex ne l'oblie.
Se li amours greva Odée,
L'amours li a joie doublée.
Li coutiaus li passa le cors,
Mais li anguisse l'en est fors.
Moult voit ses amours aparans ;
De ce ses cuers est moult joyans,
Et ses enfans devant li voit,
De coi grant joie au cors avoit (106b 1).

A la fête de la Pentecôte

L'empereres a couronné
Ses fils par moult grant amisté,
Li fil ont couronné la mère,
Si que par le commant lor père.

Le pape chante la messe, et de grandes fêtes sont célébrées durant quatre jours.

L'empereur, sentant sa fin approcher, donne ses dernières instructions à ses fils. On y remarque avec intérêt la recommandation suivante :

Dont voist li priestres au moustier,
Et awec vous voz chevalier,
C'au besoing vous conseilleront,
Lors cors pour le vostre metront.

Princhés qui a à gouvrener
Ne doit priestre à conseil mener...
Ne a gens de religion
N'antés se por vos pechiés non.

Le père procède ensuite à la distribution de ses joyaux. Le roi de Norwége reçoit la « coupe as pieres » et l'épée de Saint-Joseph ; « l'espée qui Brudon fu » échoit au roi de Jérusalem. En la lui remettant, l'empereur baise son fils et ajoute :

Par ce baisier serés fievés !

Margon de Sicile reçoit l'olifant

Et l'escarboucle « cui j'ainch tant ;
» S'arés Flori, mon bon destrier ;
» Il est vielz, mais je l'ai moult chier. »

Quant à Milon, l'apostole, sa part ne consiste que dans ces belles paroles :

Fieus, peu m'ont de gens esgardé
De chialz, en cui il ot bonté,
Que enviers mi ne s'adouchassent
Et d'amours ne s'i aprochassent.
Fiels, chelle grasce vous donrai
Et au doner vous baiserai (107a 2).

Pendant ces tristes apprêts, surviennent deux fils de son frère Henri, Waleram et Henri (l'aîné, Thierry, était resté près de son père). Sone, indécis auquel des deux il laisserait l'empire, les soumet, à ce sujet, à une dure épreuve en leur proposant un combat singulier entre eux deux. Waleram accepte de gaîté de cœur, Henri en est au désespoir. Cette diversité de sentiments suffit pour fixer le choix de l'empereur : il désigne Henri pour lui succéder.

Après avoir fait de tendres adieux à sa femme (107b 2), il se

confesse, embrasse la vraie croix et meurt. Aussitôt Odée éprouve à son tour les atteintes de la mort, et elle rend l'âme

Desour le pis l'empereour,
Car compaignie vuet tenir
Celui que elle a tant amé ;
Mort ne vif n'ierent desevré.

En effet, un seul « vaissiel »,

A riches ystores pourtrait,

renferma les restes des deux époux, qui furent déposés à Saint-Pierre.

Henri est couronné empereur.

Explicit de Sone de Nausay.

Après cette sommaire analyse du quatrième morceau de notre manuscrit — analyse un peu rapide et négligée de style, mais suffisante, je pense, pour faire connaître la contexture, l'esprit et le caractère littéraire du poème inédit de Sone de Nausay, — nous continuons le dépouillement du volume de Turin.

V. Fol. 108 r°, col. 2. Sans titre. A la fin : *Explicit de Cliget.* On a de nombreux manuscrits de cette composition de Chrétien de Troyes ; cependant, elle n'a encore été publiée que par fragments (*Hist. litt. de France*, XV, pp. 209-221, et Fauriel *Hist. de la poésie provençale*, t. II, pp. 355-377). Voyez sur Cliget : Holland , *Crestien von Troies*, Tubingen, 1854, pp. 43 63.. On en trouve les manuscrits énumérés dans Potvin, *Bibliographie de Chrétien de Troyes*. Bruxelles, 1863, p. 6. Le début du poëme est donné dans le catalogue de Pasini, p. 470.

VI. Fol. 128 v°, col. 1. Sans titre. A la fin (fol. 146 v°, col. 2) : Explicit de *Richard le Biel*. Poëme d'aventure inédit et, que je

sache, tout à fait passé sous silence par les historiens littéraires. Le catalogue de Pasini en donne le commencement (1).

Pour être rigoureusement complet, bien que je ne comprenne en aucune manière, je terminerai cette description du manuscrit de Turin par les 12 vers suivants, qui se trouvent, en petite écriture cursive, inscrits sur le verso du deuxième feuillet blanc de la fin, et qui paraissent y avoir été tracés par quelque propriétaire du volume.

En l'an de l'incarnasion
Jhesus se resurexsion
Mil iiij^c et vij pour vray
Fu pentecoste ou mois de may
.XV. jours, et en che jour là
Autre justiche oureorea (?)
En Vanlenchienes; plus nel vit
Ly plus vielles ky ore vit;
Ousy plus ne le reverray,
Sy seront pauskes che li ay
.XXVII. jours ou mois de march;
Ch'est le chroniche que j'en fach.

Quelque érudit pénétrera peut-être le sens chronologique de ce mystérieux couplet. Le fait est qu'en 1407 Pâques tomba au 27 mars, et Pentecôte au 15 mai.

A. SCHELER.

(La suite prochainement.)

---

(1) Je regrette de ne pouvoir donner plus de détails sur cette curieuse et grande composition anonyme. L'analyse que j'en ai faite, avec de nombreux extraits textuels, s'est égarée.

RECHERCHES

sur

L'INTRODUCTION DE L'IMPRIMERIE

dans les localités dépendant de

l'ancienne principauté de Liége et de la province actuelle de ce nom (1)

HERVE

Ville de la province de Liége.

Parmi les institutions dont Marie-Thérèse dota cette ville, on doit citer en première ligne le Collége Royal fondé en 1777. C'est sous les auspices de cet établissement que MM. Deltrappe et Urban ouvrirent quasi-simultanément une maison de libraire et un atelier de typographie.

Théodore Deltrappe faisait imprimer la rubrique Herve, avec ou sans son nom, sur la plupart des ouvrages qu'il mettait en vente (2) et prenait parfois le titre de *libraire du Collége royal.*

---

(1) *Suite.* Voy. pp. 103 à 128.

(2) Nous citerons, comme exemples, les ouvrages suivants qui ont été, croyons-nous, imprimés à Bruxelles :

— Catéchisme des fêtes et autres solennités et observations de l'Église.

Dès le principe, il s'annonça comme autorisé à débiter « tous les livres nécessaires pour le nouveau plan d'études, l'histoire, les belles-lettres, la piété et la morale, et toutes les nouvelles ordonnances de Sa Majesté. » Nous ne pouvons préciser la date de la mort de ce libraire, mais elle est antérieure à 1790, puisqu'à cette époque la maison de commerce qu'il avait fondée portait le nom de sa veuve.

Henri Joseph Urban, de Dinant (1), fit à Liége son appren-

Par M. Bossuet, évêque de Meaux. A Herve, chez T. Deltrappe, libraire du Collége royal, près la grande Église, 1778, in-18 de 177 pp. sans les lim.

— Réglement pour la province de Limbourg et pays d'Outre-Meuse du 6 février 1680. A Bruxelles, et se trouve à Herve. (Réimpression sans date), in-4° de 22 pp.

— Ordonnance contenant la nouvelle matricule et l'union des États de la province de Limbourg, etc. A Bruxelles, et se trouve à Herve chez T. Deltrappe, libraire, (sans date), in-4° de 16 pp. A cette brochure on trouve généralement joint : Réglement pour la direction de ceux de la commission des charges publiques de la province de Limbourg du 29 janvier 1778, in-4° de 5 pp. et plusieurs tableaux.

La rubrique *Herve,* qui se lit sur le titre des pièces suivantes, est supposée : Entre-actes du procès agité entre le sieur J. J. Bovy, impétrant, et le sieur de Freron, procureur général de S. A. C., gouverneur commandant à Spa, et N. Heptia, son adjudant, intimés, etc. A Herve 1785, in-4° de 35 pp. — Supplément aux Entre-Actes, etc., ut supra. A Herve 1785, in-4° de 14 pp.— Mémoire adressé à S. M. l'Empereur et Roi par les Constitués de la province de Limbourg. A Herve, et se trouve à Bruxelles, chez la Ve Pion, imp. libraire, 1791, in-8° de 22 pp.

(1) Henri Joseph Urban ne doit pas être confondu, comme nous l'avons fait dans un précédent travail, avec son parent *Louis Joseph*, successivement imprimeur à Louvain et à Bruxelles, né à Dinant en 1742, décédé à Saint-Josse-ten-Noode le 18 mai 1833. Ce dernier a édité plusieurs journaux belges, entre autres l'*Esprit des gazettes*, l'*Écho des feuilles politiques*, *le Rapporteur*, *le Compilateur des nouvelles nationales*, *etc.* Il est encore l'auteur d'une brochure intitulée : *l'indicateur général des journaux politiques et lit-*

tissage, et, vers la fin de 1778, vint s'établir à Herve en qualité d'imprimeur (1). Alors déjà on lui suscitait des entraves. Quelques uns voyaient avec crainte l'introduction d'une industrie qu'ils considéraient comme dangereuse ; il fallut toute l'autorité de M. Vandersavel, greffier pensionnaire de la ville, pour faire obtenir l'autorisation nécessaire.

Urban séjourna à Herve pendant environ huit ans. Il fut successivement nommé *Imprimeur patenté de S. M. l'Empereur et Roi pour le duché de Limbourg* et *Imprimeur de la Ville et du Collége royal* ; mais ces titres ne semblent guère avoir contribué à sa prospérité. Il se trouvait même dans une position très-précaire lorsqu'il publia en 1786 le *Cri général du Peuple Liégeois* (2). Ce pamphlet violent, longtemps attribué à l'abbé Jehin, qui n'en était que le distributeur, eut un grand retentissement et devint, tant pour l'auteur supposé que pour l'imprimeur, une source de persécutions.

Informé que le prince évêque Hoensbroeck cherchait à s'emparer de sa personne, bien qu'il eût fixé sa résidence sur le territoire de l'Empire, Urban crut prudent de quitter Herve dans la nuit du 17 au 18 août 1786 (3). Il voulut d'abord s'établir à Aix-la-Chapelle, mais ne s'y trouvant pas en sûreté, il se ré-

---

téraires de la capitale de l'Empire français : le Moniteur, la Gazette de France, le Journal de l'Empire, le Journal de Paris, *depuis le* 17 *janvier jusqu'au* 1er *juillet* 1812. Bruxelles, Braeckenier, 1812, in-folio.

(1) Cette date est aussi celle que M. Henaux assigne à l'arrivée d'Urban à Herve. Voir *Bulletin du bibliophile Belge*, t. III. p. 134.

(2) Il devait notamment une somme de 700 frs. à l'imprimeur liégeois Gerlache pour « certains caractères et outils d'imprimerie. » V. *les franchises et les paix générales de la nation liégeoise vengées* (par l'abbé Jehin), p. 227.

(3) V. *Histoire de la vingt unième persécution de l'abbé Jehin*, 1786, p. 128.

fugia à Cologne, puis enfin à Neuwied. C'est de cette dernière ville qu'il adressa la lettre suivante à l'abbé Jehin :

Neuwied, le 26 novembre 1786.

MONSIEUR,

Vu l'audace avec laquelle des satellites commandés par le Gouvernement de Liége ont été vous arracher avec la violence la plus outrée hors de l'asile sacré que vous aviez pris à Cornesse, duché de Limbourg ; vu aussi les allées et venues des mêmes satellites liégeois dans les environs de Herve, lieu de ma résidence, pour me surprendre ; surtout faisant attention que les cent louis que ledit Gouvernement de Liége a fait donner à l'officier Freron pour votre saisie, auroient bien pu être doublés pour engager ces algouzins téméraires à me surprendre d'un côté ou d'autre pour me coffrer par un coup de main, comme ils vous avoient fait, j'ai pris le parti prudent de me mettre à l'abri de leurs poursuites attentatoires en me retirant plus avant en Allemagne, jusqu'à ce que je puisse trouver l'occasion de soumettre à la justice et à l'équité de S. M. l'Empereur et Roi le mémoire avec le détail de toute cette affaire, dont voici le précis.

M'étant fixé à Herve, pays de Limbourg, où jamais il n'y avoit eu d'imprimerie, je regardois cet établissement comme nécessaire à cause du Collége Royal qui s'y trouve, du nouveau plan de Réglement, pour les rapports des Cours, à cause des Ordonnances et de quantité d'autres objets qui, par défaut d'une imprimerie, faisoient rouler des sommes assez considérables d'argent hors du pays de S. M. et qui faisoient connoître les affaires des communautés à l'étranger.

Je n'ai pas été peu surpris de voir que plusieurs citoyens de Herve ont voulu mettre des entraves et faire naître des obstacles à un établissement si utile ; ces petites menées de quelques ennemis faisoient languir ma typographie. Dans ces moments de langueur, je fus à Liége au commencement de cette année, où je ramassai plusieurs feuilles qui couroient dans Liége publiquement et en fis un petit recueil intitulé : *Cri général du Peuple Liégeois.*

Je crus rendre service aux États de Liége et à la plus saine partie du peuple en les imprimant : mais le Prince de Liége et quelques-uns de ses conseillers dont ces feuilles répandues condamnoient la mauvaise conduite ont été tellement indignés des vérités y énoncées, qu'ils ont employé tous les moyens possibles pour s'en venger, tant sur vous, qui n'y étiez pour rien, que sur

moi que les avois imprimées, croiant rendre un service essentiel à la nation Liégeoise que le Prince vouloit tyranniser au mépris des loix et constitutions fondamentales du Pays de Liége.

Et pour justifier la retraite que je viens de faire pour me soustraire aux violences accoutumées des Liégeois, je pourroi rapporter à Sa Majesté plusieurs violations territorielles que ceux-ci ont commises clandestinement, même du tems de feu la Reine Mère. Ces faits, en citant les criminels justifiés à Liége, prouveront qu'ils ont été arrachés par surprise du Pays de Brabant, et que ceux-ci méprisent souverainement le pouvoir sacré d'une si grande puissance.

Apprenant que vous êtes en route pour Vienne, je vous écris celle ci pour vous prier de me donner votre adresse aussitôt que vous serez arrivé à votre destination, afin que je puisse vous faire parvenir le Mémoire auquel je travaille, pour être présenté à Sa Majesté.

En attendant de vos nouvelles, j'ai l'honneur d'être très-parfaitement, Monsieur,

Votre très-humble serviteur,

H. J. Urban.

La réponse suivante de l'abbé Jehin ne laisse aucun doute sur l'état de gêne dans lequel se trouvait Urban lorsqu'il livra à l'impression le *Cri général* :

Lorsque je vous vis la première fois chez vous au commencement de l'année dernière (1786), j'eus le cœur ému de vous voir dans une crise au sujet de ce que vous deviez au Sr Martini fils, qui vous menaçoit de ne vous donner aucun quartier.

Votre détresse dans ces moments, vos instances jointes à celles de la veuve Delepont, votre associée (1) m'engagèrent à vous faire la lettre de change qui a donné lieu à soupçonner au Gouvernement de Liége que je vous l'aurois faite pour que vous imprimeriez le *Cri général*, tandis que je n'en avois pas seulement la moindre idée ni connoissance..... La bonté de mon cœur, en voulant vous obliger vis à vis du Sr Martini, a été la cause innocente de ma perte.

Vous avez quitté Herve parce que vous n'y trouviez pas de quoi vous oc-

(1) Nous n'avons pu trouver aucun renseignement sur l'association d'Urban avec cette dame.

cuper assez pour gagner votre vie avec votre imprimerie ; je vous demande, à vous, qu'en peus-je ? Vous avois-je engagé à vous y placer ? Je ne vous connoissois pas (1)...

Ainsi qu'il l'avait écrit à Jehin, Urban se rendit à Vienne et obtint une audience de Joseph II, à qui il fit connaître sa position. Qu'advint-il de ce recours suprême ? Nous l'ignorons. Toujours est-il qu'au mois de mai 1787, il était de retour dans le duché de Limbourg et établissait une nouvelle imprimerie à Tignée (2), village mouvant de l'Empire, distant de Liége d'environ deux lieues.

Les six ouvrages suivants sont les seuls, à notre connaissance, qui aient été positivement imprimés à Herve par Urban :

1° Style et manière de procéder en matière criminelle au pays de Liége par appréhension des coupables au flagrant délit ou par voie d'enquête, jusqu'à sentence définitive et exécution. Par un Citoyen Praticien (Lamborelle, prélocuteur de la Souveraine Justice de Liége). A Herve, chez H. J. Urban, imprimeur libraire, MDCCLXXIX, in-8° de IX et 200 pp. et 1 feuillet de table.

Une note manuscrite placée sur notre exemplaire dit que ce livre a été corrigé par un écrivain du nom de *Malebranche*. Peut-être doit-on lui attribuer le *discours préliminaire*, rédigé avec infiniment plus de soin que le reste du travail.

2° L'Écolier Chrétien, ou traité des devoirs d'un jeune homme qui veut sanctifier ses études. Par M. Collet, prêtre de la Congrégation de la Mission. A Herve, chez H. J. Urban, imprimeur libraire, 1781, in-12.

---

(1) *Supplément à la vingt-et-unième persécution de l'abbé Jehin*, p. 26 et 31.

(2) Voir l'article consacré à cette localité.

Cet ouvrage, publié pour la première fois en France vers 1763, a encore été réimprimé *à Liége, chez J. A. Bollen*, MDCCLXXXIII, in-12.

3° Recueil de différents tarifs pour les communautés respectives dans la province de Limbourg, servant à faciliter la sous-répartition de l'impôt sur les biens fonds compris dans les nouveaux cadastres. A Herve, chez H. J. Urban, imprimeur libraire octroyé par S. M. pour la province de Limbourg, MDCCLXXXII, in-folio de 60 pp.

4° Recueil des édits, ordonnances et déclarations de Sa Majesté l'Empereur et Roi; augmenté de plusieurs dépêches de L. A. R. les sérénissimes Gouverneurs généraux des Pays Bas Autrichiens. A Herve, chez H. J. Urban, imprimeur de la Ville et du Collége Royal-Pensionnat. 1785-1787, 2 vol. in-12 de XII et 107 et VI et 77 pp. pour le tome I et le supplément, et V et 126 pp. pour le tome 2.

Dans *l'avis au lecteur*, Urban parle en ces termes de la publication du *Grand Calendrier de la Province de Limbourg* : « on était décidé, dit-il, à y insérer les édits et ordonnances que S. M. l'Empereur a fait émaner depuis le commencement de son règne dans les provinces, mais certaines circonstances particulières ayant fait remettre l'impression dudit Calendrier pour l'année prochaine, les placarts souverains devenant trop considérables pour être insérés tous à la fois dans cet ouvrage, on a cru faire plaisir au public en faisant paraître présentement toutes les ordonnances de Sa Majesté qui ont été émanées avant la fin de 1784. Celles qui paraîtront dans le courant de cette année seront insérées dans le Calendrier du Limbourg de l'année 1786, qui sera de même format que le recueil que l'on publie présentement. Ainsi en se procurant chaque année ce Calendrier, on

aura un recueil complet de toutes les ordonnances de Joseph Second. »

Ce n'est qu'en 1792, comme nous le dirons plus loin, que l'imprimeur Vieillevoye a réalisé le projet formé par Urban.

5° Coustumes et Règlement du Pays et Duché de Limbourg; Édit perpétuel; Bulle d'or de Charles-Quint et Joieuse Entrée de S. M. I. R. et A. comme duc de Brabant. A Herve, chez H. J. Urban, imprimeur libraire (1783), in-12 de 244 pp.

Ce recueil devait former plusieurs volumes; le premier seul a paru.

6° Cri général du Peuple Liégeois. *Vox Populi, Vox Dei.* (Par Léonard Defrance, peintre). Sans nom de lieu (février 1786), in-8° de 42 pp. et un tableau.

Deux imprimeries (1) ont encore été fondées à Herve à la fin du XVIIIe siècle; l'une en 1786 par MM. Smits, Lebrun et Cie, l'autre en 1791 par M. Vieillevoye.

J.-J. Smits, Lebrun et Cie.

Fatigués des tracasseries que leur suscitait le gouvernement liégeois, MM. Smits et Lebrun résolurent de transférer à Herve le siége de la rédaction du *Journal général de l'Europe.* « Le sort en est jeté, écrivaient-ils le 17 juillet 1786..... Il est décidé

---

(1) Les registres du Conseil Privé de Bruxelles nous apprennent que Maurice Tondeur, imprimeur-libraire à Neuwied, obtint le 5 mars 1787 l'autorisation de se fixer dans le pays de Limbourg pour y publier notamment un recueil périodique allemand intitulé *Dialogues des morts.*

Tondeur a-t il profité de cette faveur? C'est ce que nous ignorons. Toutefois si le journal annoncé a paru, ce ne peut guère avoir été qu'à Herve.

que nous allons porter dans les états d'un grand, d'un sage, d'un puissant monarque (Joseph II), nos personnes, nos familles, notre industrie, le peu de talent dont le ciel nous a fait don et les quelques lumières que nous avons acquises (1). »

La firme sociale du nouvel atelier de Herve fut *J. J. Smits, Lebrun et Cie*. Smits dirigeait l'imprimerie et exerçait aussi la profession de libraire. Lebrun et l'abbé Freville, le troisième associé, s'occupaient plus particulièrement de la rédaction. Leurs affaires prospérèrent ; ils rachetèrent la majeure partie du matériel d'Urban et bientôt le *journal général de l'Europe* prit une importance jusqu'alors sans précédent dans l'histoire de la presse belge.

Mais les rédacteurs avaient encore compté sans la censure ; la sévérité du Gouvernement crut avec la gravité des circonstances, jusqu'à ce qu'enfin ils se virent contraints de revenir se fixer à Liége où, grâce à la révolution, ils reçurent l'accueil le plus sympathique.

Pendant leur séjour à Herve, depuis le mois de juillet 1786 jusqu'à la fin de 1789, MM. Smits, Lebrun et Cie ont encore imprimé :

1° Annonces générales de l'Europe.

Feuille bis-hebdomadaire de format in-8°, qui a paru, avec des interruptions, depuis le 14 novembre 1786 jusqu'au 29 décembre 1789.

---

(1) Nous croyons superflu de reproduire ici les articles étendus que nous avons publiés sur le *journal général de l'Europe* et sur les autres recueils périodiques imprimés à Herve par MM. Smits, Lebrun et Cie. Nous préférons renvoyer à nos *Recherches sur les journaux liégeois*, où l'on trouvera également des notices sur les principaux rédacteurs de ces écrits.

2° Bibliothèque raisonnée de littérature, sciences et arts. 1786-1787. 5 vol in-8°.

Cette revue, dont les premiers volumes ont paru à Liége (1), constitue la seconde partie du *journal général de l'Europe*. Elle se publiait par livraisons hebdomadaires de 4 1/2 feuilles. On y trouve l'analyse des principaux écrits de l'époque, la bibliographie des livres nouveaux et de nombreux articles littéraires, philosophiques, scientifiques, etc.

3° Histoire de la vingt-unième persécution de l'abbé Jehin; et comment il en est sorti victorieux par la Grâce toute puissante de S. M. l'Empereur et Roi. De l'imprimerie de la Bastille Liégeoise, 1786, in-12 de 142 pp.

— Supplément à la vingt-et-unième persécution de l'abbé Jehin. Sans nom de lieu ni date (1787) in-12 de 104 pp.

— Suite du Supplément à la XXIe persécution de M. l'abbé Jehin. Sans nom de lieu. Avril 1787, in-12 de 68 pp.

Quel est le lieu d'impression de ces trois brochures? A la page 9 des *Franchises de la nation liégeoise vengées*, autre production de l'abbé Jehin, dont nous aurons à nous occuper bientôt, il écrit « Il y a six mois que ma XXIe *persécution* est à l'imprimerie, et faute d'avoir nanti, elle étoit restée *in statu quo*. Son *supplément* a langui par une maladie mortelle survenue dans la famille

(1) Plusieurs des ouvrages publiés à Liége en 1785-1786 par Smits et Lebrun, notamment les premiers volumes du *Journal Général de l'Europe* et de la *Bibliothèque raisonnée*, portent la marque distinctive de ces imprimeurs, figurant une sphère, avec la devise *Totum complectitur orbem*. A notre connaissance, cette marque n'a été reproduite sur aucun des ouvrages sortis de l'atelier de Herve.

de l'imprimeur; la *suite* a été postposée dans une troisième typographie à des ouvrages majeurs qui n'admettoient pas de délai. » Ces détails ne précisent rien. Nous croyons cependant que l'*Histoire de la* XXIe *persécution* est sortie des presses de MM. Smits et Lebrun. On retrouve en effet sur le titre de cette brochure les étoiles à huit rais du *journal général de l'Europe*.

4° Ordonnance de l'Empereur et Roi, portant érection des tribunaux de justice civile et criminelle de première instance dans la province de Limbourg et fixant l'étendue de leurs ressorts respectifs. Imprimerie du journal général de l'Europe, 1787, broch. in-8°.

5° Courrier du Danube, ou histoire des révolutions actuelles du monde politique.

Journal politique hebdomadaire publié par cahiers de 48 pp. Il a paru du 2 avril 1788 au 18 décembre 1789. La collection forme 7 vol. in-12.

6° Éphémérides de l'humanité, 2 vol. in-8°.

Le premier n° de ce recueil bis-mensuel a paru le 15 janvier 1789; l'abbé Freville et Baret en étaient les rédacteurs.

7° Adresse d'un citoyen (P. H. M. Lebrun) aux États de Brabant. De l'imprimerie patriotique, 1789, broch. in-8°.

8° Lettre à M. l'abbé de F. (Feller) sur quelques assertions fausses et mensongères, par un citoyen sans reproche (P. H. M. Lebrun). De l'imprimerie patriotique 1789, in-8° de 32 pp.

9° Forme et manière de procéder en criminel, calquée sur les ordonnances et quantité d'arrêts et jugements notables. Par J. G. Thielen, échevin de la Haute Cour du Duché de Lim-

bourg. A Herve, de l'imprimerie du journal général de l'Europe, MDCCLXXXIX, in-8° de 341 pp. Il existe des exemplaires de ce livre imprimés sur papier fort de Hollande.

10° Schauplatz der Welt.

Journal allemand bis-hebdomadaire créé le 2 juillet 1789 et qui n'a eu qu'une existence éphémère. Il suivait la ligne politique du *journal général de l'Europe*.

11° Voyage du jeune Anacharsis en Grèce (par l'abbé Barthélemy). A Herve, de l'imprimerie du journal général de l'Europe, MDCCLXXXIX. 5 vol. in-8° et atlas in-4° de XXXIV pp. de texte et 31 planches (la 27me cotée par erreur n° 27 et dernière), exécutées par le graveur liégeois H. Godin.

On cite encore une édition de cet ouvrage en 7 vol. in-12, avec atlas in-4°, datée de 1790, et portant la rubrique : *A Liége, de l'imprimerie du journal général de l'Europe*. Nous l'avons vainement cherchée.

12° Procès-verbaux du Congrès de Franchimont.

D'après M. André Warzée (1), ces procès-verbaux auraient d'abord été imprimés partie à Stembert, et partie à Herve, dans le format petit in-4°. La collection, ajoute-t-il, comprend la relation de 21 séances, mais le compte-rendu de la dernière est devenu introuvable. Nous doutons de l'existence de cette édition originale, et nous avons de bonnes raisons de croire que notre honorable ami a été induit en erreur par des renseignements inexacts.

---

(1) V. le *Bulletin du Bibliophile Belge*, 1846. T. III, p. 257.

François-Joseph Vieillevoye.

C'est en 1791 que Vieillevoye a quitté le village de Battice (1), pour venir s'établir à Herve. Dans cette nouvelle résidence, il ne borna pas son activité à l'état d'imprimeur; il fonda encore une fabrique de cartes à jouer, que le *Grand Calendrier de* 1793 annonce en ces termes :

« Vieillevoye ayant considéré que les cartes à jouer venantes de Liége étoient contrebande dans le pays de Limbourg, vient d'établir chez lui une fabrique desdites cartes qui en produit déjà de toutes qualités qu'il débite en gros et en détail à un prix juste et modéré. »

Vieillevoye prenait en 1794 le titre d'*imprimeur des Seigneurs États de la province de Limbourg*. Nous n'avons retrouvé qu'un petit nombre d'ouvrages sortis de ses presses :

1° Le Limbourg illustré par le passage de Leurs Altesses Royales Marie Christine d'Autriche et le Duc Albert Casimir de Saxe-Tesschen, gouverneurs généraux des Pays-Bas autrichiens, et leur entrée triomphante dans la ville de Herve, le 13 juin 1791. A Herve, chez F. J. Vieillevoye, imprimeur, MDCCLXXXXI, in-8°, de XXII et III pp.

Brochure rare, qui présente une bien triste idée des aptitudes poétiques des Herviens à la fin du siècle dernier. C'est un recueil de pièces de vers, inscriptions, chronogrammes etc. composés en l'honneur des gouverneurs généraux, avec une relation des fêtes qui leur furent données. Parmi les poëtes qui célébrèrent *l'heureux retour*, nous voyons figurer MM. Beckoz, fils, de Housse ; P. F. Jacquinet, de Charneux; G. L. J. et J. F. Joris,

(1) V. l'article consacré à cette localité.

de Soumagne ; J. J. T. Monseur, de Herve; P. G. Poyck, d'Erenstein; Prayon, maître tailleur à Herve; l'abbé Van der Linden, préfet des études, et Proyart, professeur d'éloquence au collége de Herve; J. J. Vervier, de Trembleur, etc. L'imprimeur Vieillevoye crut aussi devoir payer son tribut. Voici quelques chronogrammes de sa composition :

Les JUstes VoeUX de La tIpographIe sUpLIante
attenDent LIberté De Vos benIgnes aLtesses.

—

tIpographIe n'aUra nULs CaraCteres qUI solent
DIgnes De noUs peInDre Vos VertUs.

—

oUI CœUrs, Votre tIpographIe graVera noMs,
VertUs, bIenfaIts De LeUrs aLtesses roIaLes.

2° Le grand Calendrier de Herve pour l'année 1792, contenant des notions historiques et commerciales sur le pays de Limbourg, ainsi que les tableaux ecclésiastique, judiciaire et civil de la même province ; les ordonnances souveraines et autres objets remarquables. A Herve, chez F. J. Vieillevoye, imprimeur, MDCCXCII, in-12 de XIV et 183 pp.

— Calendrier de Herve à l'usage de la province de Limbourg et des Pays voisins. A Herve, chez F. J. Vieillevoye et la Ve Deltrappe. A Liége, chez F. J. Dejosez, MDCCXCIII, in-12 de 8 feuillets et 71 pp.

— Le grand Calendrier de Herve pour l'année 1794, contenant, etc. (comme le titre de 1792), in-12 de 2 feuillets XXVIII et 212 pp.

Ainsi que nous l'avons fait remarquer, l'imprimeur Urban avait conçu, dès 1785, le projet de la publication de ce recueil,

aujourd'hui l'une des sources les plus utiles que l'on possède pour l'histoire, la statistique et la topographie du pays de Limbourg au XVIIIe siècle. MM. Fafchamps, de Housse, assesseur de l'officialité de Herve, et le notaire H. Scrivers, échevin de la Cour de Dalhem, sont notamment cités comme ayant fourni des matériaux à l'éditeur.

Le volume de 1793 est de la plus grande rareté : on n'en connaît que deux exemplaires.

3° Coustumes et Règlement du Pays et Deuché de Limbourg, etc. — l'Écolier Chrétien, par M. Collet.

Urban est l'imprimeur de ces ouvrages qui ont été plus tard rajeunis par de nouveaux titres, avec la rubrique : *A Herve, chez F. J. Vieillevoye, imprimeur.*

HORION-HOZEMONT

Commune de la province de Liége.

Vers 1804, notre aimable fabuliste, Frédéric Rouveroy, alors maire de cette commune, y fit monter une presse pour son usage particulier. Elle servit exclusivement à l'impression « de petites feuilles volantes, véritables circulaires morales, dirigées contre les croyances superstitieuses, la mauvaise culture, et surtout contre les préjugés dont les campagnes étaient particulièrement imbues à l'égard de la découverte de Jenner (1). »

Nous n'avons pu retrouver aucun de ces curieux spécimens que Rouveroy rédigeait, *composait* et tirait lui-même. Nul doute

(1) Discours prononcé sur la tombe de Rouveroy par M. Laurent, alors préfet des études à l'Athénée de Liége.

qu'il s'en rencontre encore dans les archives de certaines communes du canton de Hollogne.

Les circulaires imprimées à Horion-Hozemont constituent en quelque sorte la première édition du livre populaire et si éminemment utile que Rouveroy publia en 1827 sous le titre de : *le Petit Bossu.*

HUY

Ville de la province de Liége.

Les bibliographes placent Huy au troisième rang des villes du pays de Liége qui ont possédé une imprimerie. Les uns donnent l'année 1650 comme la date de l'introduction de la typographie dans cette localité, d'autres reportent cette date à l'année 1659. Nous croyons qu'ils se trompent. L'erreur provient probablement de l'interprétation de la rubrique *Prostat Hui, apud Ambrosium de Warem, anno MDCLIX*, inscrite sur l'ouvrage d'Arnold de Warem, intitulé : Eburonum Huensium Sacrarium eorumque diva Sartensis, in-8° de 15 ff. 260 pp. et 4 ff. de table (1). Ce livre, imprimé à Liége, se vendait à Huy

---

(1) Il existe encore plusieurs brochures sur le titre desquelles on lit la rubrique Huy, bien qu'elles ne soient pas imprimées en cette ville. Nous citerons :

— Traité des Eaux minérales nouvellement découvertes au fauxbourg de Sainte-Catherine à Hui, etc. Par Materne Delloye, médecin-artiste. Se vend à Hui, chez la veuve Guilliochon, près du marché, 1717, in-12 de 105 pp.

— Les deux Avis, ou le Pour et le Contre. Huy, 1789, petit in-8° de 14 pp.

— Adresse aux Liégeois par le meilleur des Patriotes. Huy, décembre 1789 in-12 de 28 pp.

Mentionnons encore l'ouvrage de Lambert de Vlierden intitulé : Vota, preces et monita publica, ad Deum, pontif. max., caesarem, reges, principes, milites christianos et amicos caeteros. Elogia etiam et epitaphia

(prostat Hui), chez un parent de l'auteur, Ambroise de Warem, dont le témoignage est invoqué à la page 200 du volume même. Les initiales F. A. H. C., placées au bas de la dédicace, doivent se traduire par *Frère Arnold de Huy Capucin*.

C'est en 1816 que la ville de Huy a vu pour la première fois rouler une presse. Elle est redevable de cette industrie à l'un de ses enfants. Pierre Nicolas Joseph Goffin, né le 12 mai 1785, fit à Paris son apprentissage. Après un séjour de quelques années à Charleroy, il revint se fixer à Huy où il monta un petit atelier qu'il dirigea jusqu'au 18 juillet 1826, date de sa mort.

Goffin n'a guère imprimé que des affiches, des lettres de faire part et d'autres travaux du même genre. Les seules brochures qu'il ait mises au jour portent pour titre :

1° Les Commissaires à Messieurs les membres de la Société de Huy, 1817, in-4° de 4 feuillets.

Pièce relative à un conflit qui s'était élevé entre les Commissaires de la Société d'agrément de Huy et M. Warnant, alors sous-intendant de l'arrondissement.

2° Institution de l'Enseignement mutuel dans l'arrondissement de Huy. A Huy, chez N. Goffin, imprimeur et relieur, rue neuve. 1819, in-8° de 23 pp.

---

ad Bohemica et Palatinatus Rheni bella. *Apud S. Victorem.* MDCXXI, petit in-8° de 24 ff. et 111 pp. Sur le dernier feuillet la marque de l'imprimeur liégeois Jean Ouwerx, avec la devise : *Nihil absque labore.*

Nous ne nous expliquons pas la rubrique *apud S. Victorem*, mais il est évident que le livre sort des presses de J. Ouwerx. M. Ep. Martial estime que ce recueil de poésies, dont nous lui devons la communication, a été imprimé à l'abbaye des Bénédictines de Saint-Victor, près de Huy, établissement qui, par une singulière coïncidence, devint vers 1798 la propriété d'un membre de la famille Ouwerx. Quoique très-ingénieux, ce rapprochement est loin de nous convaincre.

3° Assemblée générale des souscripteurs pour l'amélioration de l'enseignement élémentaire dans l'arrondissement de Huy, le 11 octobre 1820. Rapport du Secrétaire. Huy, de l'imprimerie de N. Goffin, 1820, broch. in-8°.

Dans le cours de l'année 1823, deux nouvelles imprimeries ont été créées à Huy, l'une par M. Charles Joseph de Francquen, secrétaire de l'administration des prisons, fils de l'ancien bourgmestre, l'autre par M. Nicolas Henri Delhaise.

Bien que M. de Francquen ait joui du titre d'*imprimeur de la ville de Huy* et que son atelier soit toujours en activité, nous ne sommes parvenus à découvrir que deux brochures portant son nom :

1° Dissertatio inauguralis juridica de rei judicatae auctoritate. Auctore Ad. Chapelle Huensis. Hui, typis C. J. de Francquen, MDCCCXXV, in-4° de 29 pp.

2° Ville de Huy. Règlement sur les incendies. (*In fine*). Imprimerie de C. de Francquen fils (1827), in-8° de 6 pp.

L'établissement fondé par M. Delhaise prit insensiblement une extension assez considérable. Cet honorable citoyen, décédé à Huy le 5 août 1865, à l'âge de 66 ans, a rendu à sa ville natale des services de différents genres que nous nous réservons d'apprécier dans l'un des prochains volumes du *Nécrologe Liégeois*.

Voici, d'après les indications qui nous ont été fournies (1), la

---

(1) Nous exprimons ici toute notre gratitude à MM. Chapelle, ancien bourgmestre de Huy, Delhaise, avocat, et Loumyer, chef de division au ministère des affaires étrangères. Grâce aux communications qu'ils ont bien voulu nous faire, nous avons pu donner à cet article le développement qu'il comporte.

liste des travaux imprimés par M. Delhaise antérieurement à 1830 :

1° Le Testament poétique d'un Belge au Pays de Liége, ou adieux aux Beaux-Arts, à la Liberté, à la Patrie (par M. L. B. Coyon, avoué). A Huy, de l'imprimerie de N. H. Delhaise, 1824, in-8° de 24 pp. Texte latin en regard de la traduction française.

2° Pro Regis Belgarum, Batavorumque natali, subita inspiratio nostra matunita. Auctore Coyon Huensis. Elégie portant la date du 24 août 1824, imprimée sur une feuille in-plano.

3° Précis pour les époux Vandenbossche, rentiers à Tirlemont, contre l'administration des domaines. A Huy, de l'imprimerie de N. H. Delhaise, 1824, in-4° de 20 pp.

4° Mes Etrennes civiques à Sa Majesté le Roy des Pays-Bas, (en vers par M. L. B. Coyon). A Huy de l'imprimerie de N. H. Delhaise, 1825, in-8° de 24 pp. Texte latin en regard de la traduction française.

5° Dissertatio inauguralis juridica de testibus ac testimoniis in causis criminalibus. Auctore F. M. J. P. Delchambre Huensis. Hui, apud N. H. Delhaise, MDCCCXXV, in-4° de 33 pp.

6° Dissertatio inauguralis juridica de obligationibus mercatoribus impositis. Auctore Hy. Gregoire Huensis. Hui, apud N. H. Delhaise, 1828, in-4° de 30 pp. et 1 f.

7° Dissertatio inauguralis de scarlatina quae in quibusdam locis provinciae Leodiensi anno 1827-1828 epidemice grassata est. Auctore Nicol. Bihet Huensis. Hui, apud N. H. Delhaise, 1828, in-4° de 27 pp.

8° Dissertatio inauguralis juridica de emptione et venditione. Auctore L. H. J. Debrun Huensis. Hui, typis N. H. Delhaise, 1828, in-4° de 28 pp.

9° Discours sur l'utilité de l'instruction industrielle, par D. Marlin, régent de mathématiques, etc. A Huy, de l'imprimerie de N. H. Delhaise, 1828, in-12 de 38 pp.

10° Dissertatio inauguralis juridica de pactis inter emptorem et venditorem secundum jus romanum. Auctore A. Detru Huensis. Hui, typis N. H. Delhaise, 1829, in-4°.

11° Dissertatio inauguralis juridica de eremodicio. Auctore Aug. Nic. Warzées Huensis. Hui, typis N. H. Delhaise, 1829, in-4° de 22 pp. et 1 f.

Durant cette période, Delhaise doit encore avoir imprimé des mémoires judiciaires pour MM. Honlet (1825) et A. Godin (1828).

INGIHOUL

Commune d'Ehein, dans la province de Liége.

Peu après la dernière occupation de la Principauté par les armées de la République, le baron Hilarion de Villenfagne, dont la fortune avait été considérablement amoindrie par la Révolution, quitta Liége et se retira à sa propriété d'Ingihoul dont il prit le nom. Pour charmer sa solitude, il fit l'acquisition d'une presse et d'un petit matériel d'imprimerie.

Notre ancien ami, Ch. de Chenedollé, est le premier qui ait signalé l'existence de cet atelier particulier. Il s'exprime en ces termes à propos de l'*Histoire de Spa* (1) « C'est ici le cas de

(1) *Notice sur le baron de Villenfagne*, dans l'*Annuaire de l'académie royale de Bruxelles*, 1837, p. 98. Les renseignements donnés par de Chenedollé sur l'atelier d'Ingihoul ont été reproduits par Voisin dans sa *Notice sur quelques imprimeries particulières des Pays-Bas*. V. le *Messager des Sciences historiques*, 1840, p. 318.

dire un mot de l'imprimerie qu'avait établie pour son amusement M. de Villenfagne, mais dont la police ombrageuse de Napoléon, armée du décret impérial du 18 octobre 1810, le força de se défaire. Il avait pris plaisir à imprimer lui-même différens opuscules, entre autres une 1re édition de son *Histoire de Spa*, 1 vol. in-12 de 6 pp. non chiff. 322 et 3 pp. pour l'errata. Cette édition tirée à petit nombre est presque entièrement inconnue. Elle doit remonter de 1791 à 1792, époque à laquelle M. de Villenfagne était bourgmestre. En effet, sur le titre, au lieu du nom d'imprimeur et du millésime, on trouve les lettres V. B, répétées encore à la fin de la préface et qui doivent sans doute s'interpréter *Villenfagne Bourgmestre*. Le livre est anonyme. »

Voici le titre exact de l'ouvrage qui fait l'objet de cette note :

Histoire de Spa; où on examine si Pline a voulu désigner la fontaine de ce lieu célèbre dans ce passage : *Tungri, Civitas Galliae fontem habet insignem, etc.*, ou bien si ce naturaliste a voulu parler de la fontaine de Tongres; avec des notes historiques qui servent de développement au texte et donnent des renseignements sur toutes les sources minérales du pays de Liége. Sans nom de lieu, ni date, in-16 de 2 ff. lim., 322 pp. et 2 ff. d'errata.

Nous ne connaissons que quatre exemplaires de ce précieux volume. Sur la première page de celui que possède M. Henri Helbig, on lit cette note écrite de la main de l'auteur et qui rectifie la date d'impression donnée par de Chenedollé :

« *J'ai moi-même imprimé dans ma maison d'Ingihoul, en* 1796, *ce petit ouvrage dont il n'existe que* 30 *exemplaires que j'ai distribués à mes amis.*

H. de Villenfagne d'Ingihoul.

Quant aux lettres V. B., nous croyons aussi qu'elles doivent

s'interpréter *Villenfagne Bourgmestre*. Autrefois, tout citoyen qui avait été appelé à la première magistrature de la cité de Liége, conservait sa vie durant le titre honorifique de bourgmestre.

L'*Histoire de Spa* de 1796 est le seul spécimen connu de l'imprimerie d'Ingihoul.

LIÉGE

Chef lieu de la province de ce nom.

« Avant l'invention de l'imprimerie, écrivait naguères M. H. » Helbig, nous trouvons dans les principales villes de la Bel- » gique et de l'Allemagne, des cartiers et des imagiers, impri- » mant xylographiquement des cartes à jouer, des images et des » oraisons. En Allemagne, on les appelait *Brieffdrucker*, » *Printers* en Flandre et en Brabant. Leur industrie ne changea » pas beaucoup après l'introduction des lettres mobiles. On voit » jusque dans le XVIe siècle subsister deux industries distinctes : » la grande, celle des imprimeurs de livres, la petite, celle des » imprimeurs de *bilboquets*, de ces feuilles volantes destinées » à périr peu après leur naissance. Les imprimeurs de bilboquets » avaient, plus que les autres, des chances de succès à Liége. »

Liége, en effet, comme d'autres grandes villes, a probablement possédé des *printers* dès le XVme siècle, mais aucun document contemporain ne constate, avec certitude (1), leur présence avant

---

(1) M. H. Helbig a publié, dans le *Messager des sciences historiques* de Gand (1856), une curieuse description, avec fac-simile, d'une lettre d'indulgences de 1482, qu'il considère comme l'œuvre d'un imagier liégeois. Nous ne pouvons partager l'opinion de notre honorable ami. Les caractères de cette *lettre* étant identiques à ceux dont Jean de Westphalie se

l'année 1556. Le seul de ces modestes artistes dont on conserve le nom est Henri Rochefort. Encore ne le connaissons-nous que par la rubrique d'une plaquette de quatre feuillets intitulée :

Pronostication sur le cours du ciel, courant lan de grace MDLVI. Faicte et calculee sur le meridian de la cite du Liege par Maistre Jean Lescaillier, Medecin praticant en la dite cite, demeurant en la rue S. Jehan levangeliste, a lenseigne du bon Griffon dor. Imprime a Liege, cheuz Henri Rochefort. In-4° de 4 ff. à longues lignes, caractères gothiques. Sur le titre une vignette en bois représentant, dans un encadrement ovale, le portrait de l'auteur. Au-dessous ses armes, avec cette devise en rebus : *Hault et bas lescailler.*

L'unique exemplaire se trouve aujourd'hui à la Bibliothèque royale de Bruxelles, qui l'a acquis en 1842 à la vente de M. Rymenans, de Gand. M. Polain est, croyons nous, le premier (1)

---

servait alors à Louvain, il nous semble plus vraisemblable de lui en attribuer la paternité. Remarquons encore que le document en question se termine par ces mots imprimés : *Datum Leodii, anno a nativitate domini MCCCCLXXXII....* Le mois *Julii in Oct* est écrit à la plume. Or si la pièce avait été publiée à Liége sous les yeux du légat apostolique Sylvestre, on n'aurait probablement pas laissé en blanc la date de sa promulgation.

Nous possédons un fragment considérable d'un cri de monnaies, avec les espèces gravées sur bois, portant pour titre : La evaluacion des deniers que ors et en avant auront cours au pays de liege, laquele est ordonnee de par levesque de liege et du commuyn conseyl pour le profyt du pays. Fayt en lan MCCCCCXI au moys de Janvier. Ce placard a-t-il une origine liégeoise? Nous n'osons nous prononcer, manquant de point de comparaison.

(1) Voir le *Catalogue de la librairie ancienne de A. Polain. Mai* 1842, p. 64. V. aussi l'*Annuaire de la Bibliothèque royale de Bruxelles, par de Reiffenberg,* 1843, p. 12. — Le *Bulletin du Bibliophile Belge,* T 1. p. 54 et

qui ait appelé l'attention des bibliophiles sur cette intéressante plaquette, dont l'authenticité ne peut être contestée.

L'introduction de l'imprimerie proprement dite, dans la capitale d'une principauté ecclésiastique, à une époque où la réforme agitait les esprits, était un fait grave qui ne pouvait passer inaperçu. Plusieurs de nos historiens consacrent à cette innovation une mention spéciale. *Walthère Morberius*, dit Bouille (1), *fut le premier qui commença d'exercer cette année* (1558) *l'imprimerie à Liége*. Foullon (2), écrit également : *Anno* 1558,

---

139, T. IV p. 337 et T. IX. p. 115. — Le *Messager des sciences historiques*, 1847, p. 248. — Les *Recherches sur les almanachs belges* d'A. Warzée, 1852, p. 19. — Le *Bulletin de l'Institut archéologique Liégeois*, 1857, T. 3. p. 80.

(1) *Histoire du pays de Liége*, 1731. T. 2, p. 407.

(2) *Historia Leodiensis*. 1736. T. 2, p. 266. — M. Ferd. Henaux a aussi plaidé avec chaleur la cause de Morberius dans ses *Recherches sur l'introduction de l'imprimerie dans le pays de Liége*, publiées en 1843. « C'est Morberius, dit-il, qui nous a soustraits aux presses étrangères. Seul il doit avoir toute notre reconnaissance. Nous voudrions pouvoir prouver le contraire : nous ne demandons pas mieux. Nous avons cherché longtemps pour tâcher de découvrir quelque titre qui pût nous contredire, et c'est péniblement et malgré nous que nous soutenons la conviction que nous croyons avoir acquise. La vérité, voilà notre guide, et nous voulons la suivre en aveugle. Bien plus, la tradition recueillie par nos historiens vient appuyer d'une manière irréfragable la transplantation de la typographie chez nous par Morberius, en l'an 1558. Il y aurait ingratitude à lui ravir cet honneur, et cela sur des titres qui ne sont rien moins qu'imaginaires. L'histoire elle-même n'a pu se taire pour lui décerner, dans son impartialité, le tribut de souvenir qu'il mérite. Soyons aussi juste qu'elle. Respectons la mémoire de Morberius. Ne le dépouillons de l'estime que la postérité lui consacre, que quand la découverte d'un précieux bouquin sera de nature à l'ébranler. *Dans notre scepticisme, nous ne croirons toutefois à l'existence d'une pareille rareté que pour autant qu'elle frappera nos regards agréablement surpris*. Nous serons alors, nous qui tenons tant à la réputation intellectuelle de Liége, les pre-

primum Leodii visa ars typographica primo typographico Waltero Morberio.

Walther (1) Morbiers, *Morberius*, naquit probablement dans le comté de Looz (2). On ne possède point de détails sur ses premières années. Nous savons seulement qu'il habita pendant un certain temps la petite ville de Mehlen (Nassau) et qu'il se trouvait à Anvers lorsque le magistrat de Liége l'engagea à venir se fixer en notre ville. Une note du héraut d'armes Lefort nous apprend en effet que « Morberius, imprimeur d'Anvers, fut mandé à Liége par le magistrat en 1555, et établi par patentes premier imprimeur juré de la cité l'an 1558, le 28 octobre, ensuitte de l'octroi des Bourguemestres jurés, conseil et 32 bons métiers

---

miers à revenir sur nos décisions.... » M. Ferd. Henaux s'est donné en 1857 cette satisfaction. On peut lire, dans son *Histoire du pays de Liége* (T. 2, p. 110), les déductions que lui suggère la découverte qu'il a faite des *Heures à l'usaige de Rome*, imprimées à Liége en 1509 par Pierre de Heer. (Voir *Annexe* n° 1).

(1) Prénom qui se traduit également par Gualterus, Gualtier, Gauthier, Gathy, Wouters, Wauters, Wauthier, Wathieu, Wathy, etc.

(2) Il existait dans le comté de Looz deux familles distinctes portant le nom de Morberius. L'une avait pour armes : *de..... à trois mûres de.....*, l'autre, celle qui nous occupe, *d'or à un buste de maure basané ayant les cheveux de sable, un bandeau au front et une perle à l'oreille, à la draperie de gueules bordée d'or*. Au commencement du XVIIe siècle, l'imprimeur liégeois Christian Ouwerx comprit les armes de Morberius dans les siennes, comme le prouve son blason placé en tête d'un *Registre aux cens, rentes, etc. appartenant à S. J. Abry, greffier du bon metier des Cuvelliers*, manuscrit in-folio qui fait aujourd'hui partie des archives des hospices civils de Liége.

Notre collègue, M. S. Bormans, a publié sur Morberius, dans le *Bibliophile Belge* (T. I, p. 36), de curieux renseignements biographiques et généalogiques que nous reproduisons ici. Les sources auxquelles il a puisé reposent aux archives de la Province; ce sont les manuscrits de Lefort et le greffe Bernimolin.

d'icelle, confirmé par Sa Grâce Ill^me^ Gérard de Groesbeck, Cardinal et Évêque de Liége, son Chapitre et autres, des ans 1568, 1574, 1582, comme il se voit par le rafraichissement d'icelles en faveur des Ouwerx ses descendans; le dit Gualtier Morberius acquit le métier des merciers l'an 1562. »

Morberius cumula le titre d'imprimeur juré de la cité avec celui d'imprimeur privilégié des princes évêques Robert de Berghes, Gérard de Groesbeck et Ernest de Bavière. Il habita d'abord, pendant environ douze ans, une maison de la rue du Pont d'Ile, portant l'enseigne de *la Patience*; dans la suite, son atelier fut transféré près le Palais. Il conservait encore sa première enseigne en 1581, mais vers cette époque il lui substitua, nous ne savons pourquoi, *une corne de cerf*.

Ce typographe est mort au commencement de l'année 1595. Son testament, rédigé en flamand et daté du 9 février 1588, a été présenté à l'enregistrement le 14 juin 1595. Dans cet intéressant document (1), Morberius demande à être enseveli près de sa femme et déclare laisser son imprimerie avec les dépendances à son fils Charles ; mais comme, dit-il, celui-ci est sourd et muet, il confie à Léonard Streel, son gendre, la direction de cet établissement, à la condition d'entretenir honnêtement ledit Charles sa vie durant.

Quatre enfants se sont partagé la succession de Morberius : *Charles*, sourd-muet; *Jehenne*, alliée à Paul Fabricius, docteur en droit et conseiller de S. A.; *Catherine*, épouse de Gilles Ouwerx et, en seconde noce, de l'imprimeur Léonard Streel, et enfin *Marie*, femme de Christian Ouwerx, également imprimeur.

---

(1) Voir *Annexe* n° 2. Nous devons la communication de cette pièce inédite à l'obligeance de M. S. Bormans qui l'a découverte récemment aux archives de Liége, dans le *greffe Bernimolin*, 1590-1597, p. 229.

Morberius était un homme instruit, parlant plusieurs langues et connaissant les auteurs classiques. On trouve, en tête de quelques-uns des ouvrages qu'il a imprimés, des dédicaces signées de son nom, dont le style révèle de sérieuses études littéraires. Il doit avoir laissé un certain nombre de poésies latines restées manuscrites.

La plupart des ouvrages sortis des presses de Morberius se distinguent par la correction, par la netteté et par la qualité du papier. Nous en avons donné le catalogue, il y a quinze ans, dans le *Bulletin du Bibliophile Belge* (1). Cet inventaire, augmenté des découvertes faites depuis lors, porte à environ soixante le nombre des impressions connues.

Bien que Morberius ait obtenu, dès 1558, le titre d'imprimeur juré de la cité de Liége et qu'il ait exercé son industrie jusqu'en 1595, nous n'avons pu retrouver la moindre plaquette portant son nom antérieure à 1560, ou postérieure à 1592. Voici le titre du bréviaire de la collégiale de Saint-Paul que nous persistons à considérer comme le premier *livre* imprimé à Liége :

Breviarium in usum venerabilis ecclesiae Collegiatæ sancti Pauli Leodiensis, summa cura vigilantiaque noviter excusum. Additis in marginibus bibliorum sacrorum concordantiis. Pars hyemalis. Leodii, apud Pontem Insulae, typis Gualteri Morberii, Typographi iurati. Sub intersignio Patientiae. Anno Dni. 1560. (In

---

(1) Voir *première série*. Tome IX, p. 114-134 et 214-232, et *deuxième série*, Tome II, p. 261-265. Ces articles ont été tirés à part sous ce titre : *Bibliographie Liégeoise du* XVI*e siècle*. Bruxelles, Heussner, 1852, in-8° de 39 pp. et supplément. — M. Xavier de Theux s'occupe depuis quelques années, avec le zèle le plus louable, de recueillir les éléments d'une *Bibliographie Liégeoise depuis le* XVI*e siècle jusqu'à nos jours*. Nous souhaitons à l'honorable président de la société des Bibliophiles la persévérance qui nous a manqué.

fine) Foeliciter explicit Breviarii pars hyemalis, secundum usum Ecclesiae collegiatae Sancti Pauli Leodien. Anno Domini 1560, decimo quinto Calendas Decembres (17 novembre). Sur le recto du feuillet suivant : Leodii. Excudebat Gualterus Morberius, Typographus iuratus Illust. Principis ac Rev. Dom. D. Roberti a Bergis, Episcopi Leodiensis, etc. Cum gratia et privilegio. Anno 1560. Petit in-8° de 332 feuillets en partie paginés. Le titre du tome second, *Pars aestivalis*, ne diffère point du précédent. On lit à la fin : Explicit Breviarii pars aestivalis, secundum usum Ecclesiae collegiatae sancti Pauli Leodien. Anno Domini 1561 die quarta Iulii. Petit in-8° de 440 feuillets.

Nous avons acquis en 1847, à la vente du poëte Charles Simonon, le seul exemplaire connu de cet ouvrage, pour la modeste somme de 41 francs. M. H. Helbig en a donné une bonne description dans le *Messager des sciences historiques* (T. XV. p. 243 et suiv.). Aux détails fournis par notre honorable ami, nous ajouterons que ce bréviaire, bien que composé à l'usage des chanoines de Saint-Paul, a aussi été adopté par d'autres collégiales de notre ville, notamment par celle de St-Jean (1).

Morberius s'est servi d'une grande et d'une petite marque figurant *la Patience* avec cette devise consolante : *Victrix fortunae patientia* (voir planche 2 nos 1 et 2). La première porte la date de 1560, particularité significative et qui ne semble laisser aucun doute sur l'époque des débuts du premier typographe liégeois.

---

(1) Ce fait résulte d'un fragment du tome 1er possédé par la Bibliothèque de l'Université de Liége, à la fin duquel une main du XVIe siècle a substitué *Sancti Joannis* à *Sancti Pauli* dans la phrase : *foeliciter explicit Breviarii pars hyemalis, secundum usum ecclesiae collegiatae Sancti Pauli Leodien., etc.*

MAESEYCK

Ville de la principauté de Liége, aujourd'hui province de Limbourg.

Au mois de juin 1818, un homme intelligent et laborieux, Jean Joseph Titeux, dota Maeseyck d'une imprimerie. Ses affaires prospérèrent. Il établit peu après à Wurfeld une papeterie assez importante.

Né à Maeseyck le 19 mars 1778, Titeux y est mort le 16 mars 1843. Son établissement est aujourd'hui dirigé par son petit-fils, M. Julien Demarteau.

Le nombre des livres imprimés par Titeux est relativement considérable. Il a publié, sous le gouvernement des Pays-Bas, quelques ouvrages classiques qui eurent du débit dans presque toutes les provinces du royaume.

Voici, d'après les souvenirs d'un ouvrier entré en 1819 au service de cet imprimeur, les titres des premiers livres sortis des presses maeseyckoises.

1° Klein Hemelsch Paradijs, — ook Gulde kabinet, voor roomsch catholijke Christenen, met de boet-psalmen en den Rozen-krans. Maeseyck, J. J. Titeux, 1818, grand in-12 de 264 pp.

2° Eerste beginselen der nederduitsche Spraakkunst, gevolged door eene verhandeling over de lees-of schrijfteekenen, en door een Reglement voor scholen, door Laukens. Maeseyck, J. J. Titeux, 1818, in-12.

3° Eerste oefeningen in het lezen, bepaaldelijk ingerigt, om de kinderen de letters en derzelver zamenvoeging tot lettergrepen en woorden te leeren, ten gebruicke der scholen, door P. J. Prinsen. Maeseyck, J. J. Titeux, 1819, in-12.

4° Nieuw spel-of leesboekje, dienende, om de kinderen, reeds bij de eerste beginselen, ook in het lezen te oefenen, door N. Anslyn. Maeseyck, J. J. Titeux, 1819, 5 parties formant 5 brochures in-12.

5° Verhalen uit het oude Testament, een leesboek voor de catholijke Jeugd, door B. Doorenweerd, R. Priester. Maeseyck, J. J. Titeux, 1819, in-12.

6° Verhalen uit het nieuwe Testament, een leesboek voor de catholijke Jeugd, door B. Doorenweerd, R. Priester. Maeseyck, J. J. Titeux, 1819, in-12.

7° Leesboekje over den braven Hendrik, door N. Anslyn. Maeseyck, J. J. Titeux, 1820, in-12.

8° Leesboekje over de brave Maria, door N. Anslyn. Maeseyck, J. J. Titeux, 1820, in-12.

9° Moeder Anna en hare kindertjes, een schoolboek, door H. Van Heyningenbosch. Maeseyck, J. J. Titeux, 1820, in-12.

10° Vader Jacob en zijne kindertjes, een schoolboek, door H. Van Heyningenbosch. Maeseyck, J. J. Titeux, 1820, in-12.

MAESTRICHT

Ville dont la souveraineté était indivise entre le Prince-Évêque de Liége et les États-Généraux des Provinces-Unies, dépendant aujourd'hui de la Hollande.

Nous comptions pouvoir donner quelques renseignements précis sur l'introduction de l'imprimerie en cette ville, mais les recherches que l'on a bien voulu faire pour nous, tant aux archives de la Commune qu'à celles de l'État, sont restées infruc-

tueuses. On sait seulement que Jacques Bathen (Bathenius), d'abord imprimeur à Louvain, transporta son industrie à Maestricht où il publia, dès le mois de décembre 1552, une brochure intitulée :

— Extraict et recueil des ordonnances, conclusions et reces du Sainct Empire : touchant la contribution et collecte du commun denier, pour la défense de la foy et resistence contre les Turqz. Imprimé à Traict-sur-Meuse, au mandement et ordonnance du très-révérend père en Dieu levesque de Liege, en la maison de Jacques Bathen, 1552, au mois de décembre. In-4° gothique de 23 feuillets.

Le seul exemplaire connu de cette plaquette a été acquis en 1846 par la Bibliothèque royale de Bruxelles, chez M. A. Polain, libraire à Liége (1).

Dans le cours des années 1553 et 1554, Bathen a encore imprimé les ouvrages suivants :

— Statuta Consistorialia, ac Reformatio Iudiciorum Spiritualium, Civitatis et Dioecesis Leodiensis. Per Reverend. in Christo patrem, ac Illust. Dom. Georgium ab Austria, Dei et Apostolicae sedis gratia Episcopum Leodiensem etc. Iam recens aedita et in Iustum ordinem digesta. Atque per Sanctiss. in Christo patrem ac Dom. D. Iulium III Pont. Max. approbata et confirmata. Trajecti ex mandato Rev. et Illustr. Principis Episcopi Leodiens. Iacobus Bathenius excudebat. Anno 1553. In-4° de 74 f. chiffrés, sans le titre. Caractères italiques. Le verso du dernier

(1) La découverte de cette pièce, annoncée d'abord dans le *Catalogue de la librairie ancienne de M. A. Polain*, a été également signalée par l'*Émancipation* du 13 septembre 1846 et par le *Bulletin du Bibliophile Belge*, T. III, p. 378.

feuillet est occupé par la marque de l'imprimeur, que nous reproduisons planche 2 n° 3. Cette marque forme un portique dont l'entrée est occupée par une couronne au centre de laquelle, entre des nuages, s'élève un caducée surmonté d'un hibou : *Prudenter vigilem laurea serta manent.* Au dessous : *Trajecti ad Mosam ex officina Iacobi Bathenii, anno* 1553 (1).

Ce volume, que l'on rencontre assez fréquemment, a été décrit en 1845 par le baron de Reiffenberg qui le considérait alors comme le premier produit des presses maestrichtoises (2).

— Laconica exhortatio ad mortem. Omnibus communem prospiciendam, et rerum mundanarum gloriam contemnendam. Per F. Franciscum Zichenium, ordinis minorum regularisque observantiae, Trajecti ad Mosam Guardianum. Trajecti ad Mosam, Jacobus Bathenius excudebat MDLIIII mense martio. In-12 de 49 feuillets chiffrés, caractères italiques.

— Minervalia Johannis Guidonii Castiletani, in quibus Scientiae Praeconium, atque ignorantiae socordia consideratur, Ar-

---

(1) Bathen, lorsqu'il habitait Louvain, était déjà l'imprimeur préféré de Georges d'Autriche. Ce prélat le chargea en 1549 de mettre au jour les deux volumes suivants, dont la possession est enviée par plus d'un bibliophile :

— Statuta Synodalia Leodiens. cum ipsorum moderationibus, etc. Lovanii, apud P. Phalesium et M. Rotarium, 1549, in-4° de 92 ff. chiffrés. (In fine) Lovanii excudebat Iacobus Bathenius, MDXLIX mense August.

— Acta et decreta Synodi dioecesanae Leodiensis. Celebratae Anno MDXLVIII. Lovanii, excudebat Iacobus Batius. Anno MDXLIX. Prostant apud Mart. Rotarium in 4° de 28 ff. non chiffrés.

La marque employée sur ce volume diffère peu de celle des *Statuta Consistorialia* de 1553, mais avec la légende *Prudenter Vigili gloria tuta comes.* Batius et Bathenius sont une seule et même personne. Le doute à ce sujet n'est pas possible après lecture du privilège inséré en tête des *Acta.*

(2) *Bulletin du Bibliophile Belge.* T. II, p. 364.

3.

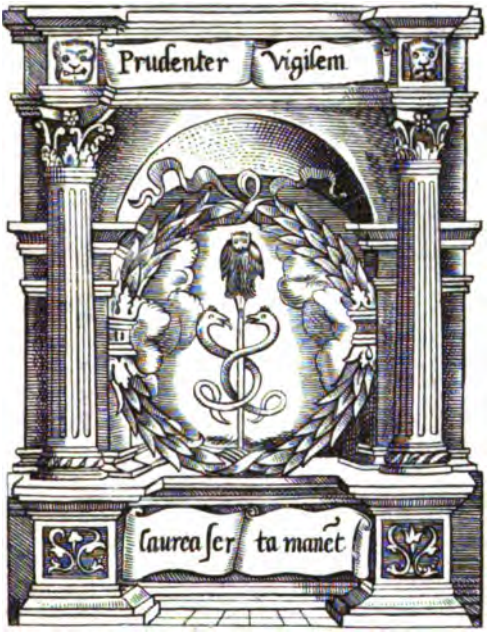
Prudenter Vigilem
Laurea ser ta manet

1.

PATIENTIA. 1560
VICTRIX FORTVNÆ

2.

PATIENTIA.
VICTRIX FORTVNÆ

4.

tium Liberalium in Musicen Decertatio lepida appingitur, et ad virtutem calcar proponitur. Trajecti ad Mosam, Jacobus Bathenius excudebat anno MDLIIII, in-4° de 68 feuillets.

Joannes Guidonius est le nom latinisé de Jean Guyaux, de Châtelet, qui, pense-t-on, enseignait la rhétorique à Maestricht lorsqu'il publia cet ouvrage. Paquot lui consacre un article dans ses *Mémoires*.

MALMEDY

Ville de la principauté de Stavelot, dépendant aujourd'hui de la Prusse (1).

Lambert Thonon, de Liége, fonda en 1699, dans sa ville natale une imprimerie assez importante et une librairie spécialement destinées à la publication et au débit de livres de jurisprudence.

Bien que le nombre des ouvrages qu'il a mis au jour dans le cours des années 1700, 1701 et 1702 soit considérable, ses affaires ne semblent pas avoir prospéré. Il quitta Liége en 1703 pour aller se fixer à Malmedy (2).

Nommé *imprimeur de Son Altesse et du vénérable et illustre Chapitre de Stavelot*, Thonon conserva ces titres au moins jusqu'en 1713. Voici la liste de ses impressions :

(1) L'histoire de la ville de Malmedy étant en quelque sorte inséparable de celle de la ville de Stavelot, nous avons cru devoir comprendre la première de ces localités dans nos recherches.

(2) M. F. Henaux a successivement fixé la date de l'introduction de l'imprimerie à Malmedy aux années 1713 et 1699. M. H. Helbig a démontré que l'on ne pouvait s'arrêter ni à l'une, ni à l'autre de ces dates. V. *Bulletin du bibliophile belge*. T. III, p. 133 et T. VII, p. 101.

1° Loix, statuts, reformation, ordonnances et reglemens de la Justice du pays et principauté de Stavelot et comté de Loigne. Faits et publiez par ordonnance de S. A. Ser. Ferdinand de Baviere, Archevêque et Électeur de Cologne, Prince Évêque de Liége, Administrateur de Stavelot et comté de Loigne, etc. Édition nouvelle. A Malmedy, chez L. Thonon, imprimeur et marchand-libraire, vis-à-vis du Vivier, proche du grand Pont. MDCCIII. Avec approbation et permission de mes Supérieurs. Petit in-4°, de 4 ff. 72 pages et 4 ff. pour le *Règlement en regard de la Principauté de Stavelot et comté de Loigne.* — Des exemplaires, rajeunis par un nouveau titre, portent la rubrique : A Malmendy, chez L. Thonon, imprimeur juré de S. A. S. et du vénérable et illustre Chapitre, demeurant vis-à-vis la paroisse, sur le Marché, MDCCXIII.

Ce recueil, publié pour la première fois en 1619, a été plusieurs fois réimprimé : nous en possédons les éditions suivantes :

— Liége, G. Hovius, MDCXIX, in-4° de 77 pp.

— Nouvelle édition. Liége J. P. Bertrand. Sans date (vers 1740) in-4° de 4 ff. et 55 pp.

— Nouvelle édition réimprimée et corrigée d'autorité de S. A. C. Liége. J. A. Gerlache, MDCCLXXVI, in-4° de 4 ff. et 119 pp. Il existe des exemplaires avec la rubrique *Liége D. Phelippeaux*, sans date.

2° Particulae Gallico-latinae ad usum faciliorem accomodatae. Malmundarii, typis L. Thonon, bibliopolae prope magnum Pontem, sans date, in-12 de 91 pp. et 2 feuillets.

3° Nemesis Karulina : Divi Caroli V Imp. Caes. PP. Augusti, etc Leges rerum capitalium annis Christi CIↃ. IↃXXX et CIↃ. IↃXXXII sancitae. A Gregorio Remio J. C. Aug. Vind.

paraphrasi expositae. Notis ex optimis quibusque juris interpretibus illustratae. Malmundarii, typis L. Thonon, typographi jurati Suae Celsitudinis Sereniss 1706, in-4° de 4 ff. 131 pp. et 2 ff.

C'est l'édition de Liége, rajeunie par un nouveau titre. L'imprimeur ayant laissé subsister la dédicace primitive aux Échevins de Liége, dans laquelle le livre est nommé : *prima typis meis excusa volumina.....; haec prima typographiae meae praemia*, ces phrases ont porté à croire que Thonon possédait une presse à Malmedy dès la fin du XVIIIe siècle. M. Helbig, comme nous le disons plus haut, a parfaitement démontré qu'il y avait là une erreur.

4° Le Dégoût du Monde par maximes tirées de l'Écriture et des Pères. Par Mons. Le Noble. Quatrième édition augmentée. A Paris, chez Brugnié. Se vend à Malmedy, chez L. Thonon, imprimeur de S A. S. 1709, in-12 de 5 ff. 202 pp. et 13 ff.

Cette édition renferme, de plus que les précédentes, quelques articles marqués d'un astérisque et le 33me chapitre traitant du *parfait bonheur*.

5° Poésie francoise pour l'utilité de l'industrieuse et florissante jeunesse des classes de Stavelot. A Malmendy, chez L. Thonon, imprimeur de S. A. S. 1711, pet. in-8° de 32 pp.

Espèce de prosodie qui n'est, pensons-nous, que la réimpression d'un ouvrage français du commencement du XVIIe siècle.

6° Le Triomphe du Sacré Rosaire qui comprend son institution, la méthode de le réciter, ses indulgences et autres motifs qui doivent porter à se faire enrôler dans cette sainte confrérie. Composé par le R. P. Louis Noiret, lecteur en théologie de l'ordre des FF. Prêcheurs. Troisième édition. A Malmedy, chez

L. Thonon, imprimeur de S. A. S. (sans date), petit in-12 de 72 pp. et 1 ff.

7° La Sainte Communion ou la manière de bien Communier. Par un père Capucin de la province de Liége. A Malmendy, chez L. Thonon, imprimeur de S. A. S. et du vénérable et illustre Chapitre. MDCCXIII, in-8° de 12 ff. 418 pp. et 3 ff.

L'auteur s'est caché sous les initiales F. M. D. L. C. I. qui doivent se traduire par *Frère Martin de Liége Capucin indigne*. D'après le catalogue du baron G. de Crassier, frère Martin serait le nom de religion de Martin Jacobi. La dédicace donne quelques détails sur la vie et les exploits d'un compatriote, le comte de Tollet, chambellan de Joseph I et général-major de bataille au service de Charles VI.

On voit sur le titre de ce livre la marque de Thonon, formée de ses initiales entrelacées. (Voir planche 2 n° 4).

8° Thonon a encore publié en placards plusieurs ordonnances des Princes Abbés de Stavelot. M. A. de Noüe en possède quelques unes, notamment celle émanée de François Antoine de Lorraine le 23 juillet 1709, portant réglement pour la confection du dénombrement des biens dans toutes les communautés du Pays.

Un second imprimeur, P. N. Gerlache, s'est installé à Malmedy vers 1776. Il appartenait probablement à la famille du typographe liégeois de ce nom.

L'existence de l'atelier de P. N. Gerlache ne nous est révélée que par les deux impressions suivantes :

1° Nouveau Calendrier pour l'an de N. S. 1777, à l'usage de la Ville et Pays de Stavelot, diocèse de Liége. A Malmedy, chez P. N. Gerlache, libraire et imprimeur de S. A. C. in-16, de VIII et 64 pp. non compris le frontispice figurant les armes de la principauté de Stavelot et de l'abbé Jacques de Hubin.

Volume rare, imprimé avec assez de soin, mais qui n'offre guère d'intérêt. « Nous nous étions flattés, dit Gerlache, de donner au public un almanach avec l'histoire et les articles les plus intéressants du pays, mais comme le temps a été trop court, nous nous sommes bornés à lui présenter différents secrets et remèdes familiers » L'état nominatif du Chapitre, du Conseil Provincial et des hautes Cours de Stavelot et de Malmedy comprend environ cinq pages.

Le comte de Bec-de-Lièvre, dans sa *Biographie Liégeoise*, consacre à l'imprimeur Gerlache une courte notice, qui, comme tant d'autres dans son recueil, renferme presque autant d'erreurs que de lignes. L'éloge qu'il fait du *nouveau Calendrier de Stavelot* « ouvrage fort utile et bien composé, » prouve qu'il ne l'a jamais vu.

2° Statuts et règlements militaires pour le pays de Stavelot émanés de son Altesse Illust. Guillaume de Bavière, administrateur de Stavelot, comte de Logne, Baron de Hollinghoven, etc., avec une déclaration de S. A. C. le prince Alexandre (Delmotte). Imprimés par la permission de Son Altesse Celsissime régnante (Jacques de Hubin). A Malmedy, chez N. Gerlache, imprimeur de S. A. C. MDCCLXXVII, in-4°, de 23 pp.

M. A. de Noüe, qui a bien voulu nous faire connaître cette brochure, la signale comme remarquable tant sous le rapport de l'impression que sous le rapport du papier, frappé de filigranes représentant d'une part, l'épée et la crosse du Prince Abbé, de l'autre, les armoiries civiles de la ville de Malmedy (un dragon). A cette époque en effet, Malmedy possédait une papeterie renommée dont la direction était confiée au prieur André Vecqueray, président du Conseil provincial de Stavelot.

MARCHIENNE-AU-PONT

Bourg de la principauté de Liége, aujourd'hui province de Hainaut.

M. Adolphe Battelet, de Chimay, a créé à Marchienne, en 1858, une petite imprimerie qui, jusqu'à ce jour, n'a produit que des travaux de ville.

Quelques brochures religieuses, publiées en 1854 et 1855, portent la rubrique *Marchienne, Fl. Castel*, mais elles sortent des presses de M. Delecour-Silez, à Fontaine-l'Évêque.

U. CAPITAINE.

(La suite prochainement.)

LE BARON DE WALEF

Parmi les œuvres inédites du Baron de Walef, j'ai rencontré une pièce qui m'a paru digne de voir le jour parce qu'elle éclaire un côté de la vie de cet auteur qui n'a pas encore été complètement caractérisé. D'autres nous l'ont montré dans la carrière des armes changeant de drapeau au gré de ses caprices, et dans la carrière politique mêlé aux intrigues espagnoles; il convient d'ajouter à ces divers traits le tableau de sa vie privée et de ses mœurs légères.

Cette aventure de Walef semble être arrivée vers 1694. Agé de

quarante deux ans et marié à une femme d'un caractère acariâtre, Walef cherchait dans de joyeuses aventures une diversion à la monotonie de la vie de garnison et à l'aigreur de la vie conjugale. Si, dans le factum que nous allons publier, il cherche à se disculper, c'est que cette escapade eût pu lui nuire auprès du prince-évêque dont il était le sujet ; mais cette justification est si maladroite que l'on peut aisément supposer qu'il n'eût pas été fâché, sans cette considération, de se voir attribuer ce galant péché.

Outre l'intérêt biographique qui s'attache à cette pièce, on y trouvera un côté comique. Deux amants qui s'arrêtent pendant un jour et demi dans un village, à réfléchir — en tout bien tout honneur, s'il faut les en croire — au parti qu'ils doivent prendre ; un père poursuivant le ravisseur de sa fille et se bornant, lorsqu'il l'a rejoint, à lui demander le remboursement de ses frais de voyage, sans s'inquiéter le moins du monde si sa fille est revenue... *chrétienne* ; un chanoine voulant faire épouser à son frère une jeune personne dont la réputation était naturellement plus que compromise ; tout cela prouve au moins l'extrême facilité des mœurs du temps, et sous ce rapport ce factum offrira aussi quelque intérêt aux lecteurs du *Bibliophile*.

X. DE THEUX.

Placet de Monsieur le Baron de Walef présenté à Son Altesse Sérénissime Joseph Clément évêque et prince de Liége, touchant l'accusation de rapt lui imputé en la personne de Melle Namurco, fille du docteur Namurco de Huy (1), *en après mariée au sieur Horion de Marneffe,, au sujet duquel il a été jugé appréhensible.*

Prince Sérénissime.

J'aurais souffert avec constance les jugements précipités des échevins de Liége, la calomnie de mes ennemis et l'animosité d'une partie qui a répandu dans ce pays l'argent à pleines mains pour me perdre ; n'ayant rien à me reprocher, je croyais n'avoir rien à craindre ; mais, Monseigneur, j'ai appris avec douleur, ou plutôt avec un véritable désespoir, qu'un prince aussi grand, aussi éclairé et aussi bienfaisant que l'est Votre Altesse Sérénissime, avait marqué beaucoup d'indignation contre moi. Quelque innocent que je puisse être, un pareil préjugé suffit pour me rendre criminel partout.

J'avoue, Monseigneur, que du premier coup-d'œil on jugera que je le suis beaucoup. « C'est un homme marié, dit-on, avec » une aimable femme, qui enlève une fille unique du sein de sa » famille ; il ne faut examiner rien de plus, il est coupable. » Voilà comme le peuple raisonne ; mais l'on a décidé, il y a longtemps, que ce même peuple n'est qu'une bête dans les deux accusations. Si je pouvais, pour la première, en appeller à moi-même, qui peut mieux juger du mérite d'une femme qu'un mari raison-

(1) Ce nom est évidemment un pseudonyme que Walef destinait à son héroïne Mademoiselle de Haneffe pour le cas où il eût fait imprimer ce factum.

nable? La beauté est souvent altérée et capricieuse, et il est des contradictions éternelles qui poussent à bout l'homme le plus modéré; la mer étale le plus beau spectacle de l'univers; assis sur le rivage, on l'admire et on le contemple avec plaisir, dans le temps même qu'elle est le plus agitée, tandis que celui qui en ressent les fureurs fait vœu de ne plus s'y exposer jamais.

A l'égard de l'enlèvement, je prends Dieu à témoin que je n'en avais pas eu seulement la pensée. Je me jette aux pieds de Votre Altesse S. E. et je la supplie avec un profond respect de prêter l'oreille à mes raisons en attendant qu'elle m'accorde la grâce de me justifier moi-même. Le jugement de Salomon et celui de Messieurs les échevins de Liége sont assurément, Monseigneur, d'un jugement bien différent. Ils m'ont condamné premièrement sur une lettre de ma mère qui écrit en confidence au chanoine Rossius que je voulais enlever Mademoiselle de Haneffe, et ensuite sur la déclaration que la supérieure de Sainte-Walburge a donné que je m'étais présenté à son couvent avec cette demoiselle pour lui faire recevoir. Voilà, Monseigneur, deux témoignages bien différents; cette dernière supposition détruit absolument l'autre, puisqu'il y a une très grosse différence entre ravir une fille et la conduire dans un monastère, où elle voulait se mettre à couvert de la tyrannie des parents. Mais si cette circonstance suffit pour me décharger du crime d'enlèvement, ma personne confondra la Révérende Mère de fausseté; c'est moi, dit-elle, qui l'a été solliciter de recevoir Mad^elle^ de Haneffe et qui s'est ensuite présenté avec elle-même à la porte : cette religieuse ne m'a jamais vu. Mais quelle imprudence Monseigneur, ou plutôt quelle dureté à une fille de ce caractère, de refuser l'entrée de sa maison à une jeune demoiselle en pleurs, d'autant moins excusable à son égard qu'on lui avait déjà fait demander deux ou trois fois asile dans son cloître et qu'elle le lui avait promis. Elle a reconnu trop tard la faute qu'elle avait faite. Je ferai voir à Votre

Altesse S. E. la lettre qu'elle m'a écrit en Hollande ; elle me marque « qu'elle avait un remords éternel de n'avoir pas reçu » cette demoiselle, que je la dispose à revenir, qu'elle est infor- » mée du méchant traitement que ses parents lui ont fait souffrir » et qu'elle la protégera contre eux. »

Ça été après un refus aussi cruel et si peu attendu que Mademoiselle de Haneffe a eu recours à moi. Il est très vrai, Monseigneur, que je ne me suis jamais trouvé dans un pareil embarras. D'un côté, j'envisageais les suites fâcheuses d'une pareille retraite; de l'autre, je voyais une fille de mérite exposée à la fureur d'un père inexorable ; je n'avais ni argent ni chevaux, ce qui suffirait encore pour prouver que j'étais bien éloigné de songer à un enlèvement. Cependant il était dangereux de délibérer longtemps. Cette demoiselle se croit perdue ; ses larmes me touchèrent sensiblement ; que pouvait faire un cœur généreux dans une situation si pressante ? Je trouvai des chevaux qui nous conduisirent au village de Ruisson, à deux lieues de Liége. Nous concluâmes, pendant un jour et demi que nous y restâmes, que le meilleur parti qu'elle pouvait prendre, c'était d'aller chez une dame française de mes parentes dont le mari est administrateur de Berg-op-zom ; qu'on pourrait pendant ce temps-là adoucir l'esprit de ses parents et leur faire trouver bon qu'elle entrât dans un couvent, comme elle les en avait déjà inutilement conjuré. Nous arrivons, Monseigneur, à une lieue de Breda ayant trouvé à propos d'aller demander la protection des États-Généraux au commandant de la place. Le père arrive au même temps et débute par promettre vingt pistoles au stathouder qui, deux mois après, a été ignominieusement cassé pour ses vexations et pour le crime de péculat. Moi étant arrêté par ordre de ce galant homme, le père reprend sa fille. Que pouvait-il prétendre de plus ? Il n'avait, Monseigneur, qu'à s'en retourner avec elle, tout était fini. Le stathouder à qui j'avais écrit fait retirer mes gardes ; je reviens à Breda, je

me trouve en présence des échevins avec le père, il proteste qu'il ne me demande rien et qu'il est content, pourvu que je payasse les frais de cette journée ; nous nous séparâmes satisfaits l'un de l'autre. Mais, Monseigneur, tout fut changé le lendemain. Par une avarice indigne et si honteuse en pareille occasion, aussi bien que contre une parole donnée en présence de quantité d'honnêtes gens, il me fait dire le lendemain par le chanoine Rossius qu'il n'y avait pas d'accommodement, à moins que je ne payasse les frais de son voyage, de son auberge et de ses perquisitions. Je fus piqué, Monseigneur, d'un pareil procédé, mes amis me conseillèrent de me moquer d'une pareille extorsion, je passai outre. Nous devions nous donner des assurances réciproques de notre accommodement, j'avais déjà signé, j'attendais la même chose de son côté, quand le même chanoine vient m'annoncer qu'il fallait encore donner vingt pistoles pour celui qui nous avait découvert. C'était justement la somme qu'il avait promis au stathouder. Je crus que ces demandes iraient à l'infini; j'en fus, Monseigneur, d'autant plus outré que je reconnus la mauvaise foi et que dans l'écrit de sa main il se réservait encore le droit de me poursuivre à Liége. Je consultai alors pour la première fois un avocat qui me dit de ne pas m'inquiéter et de passer par tout ce qu'on exigerait de moi, je m'abandonnai entièrement à sa conduite, j'engageai, Monseigneur tout ce que j'avais pour satisfaire ma partie ; je donnai des billets pour le reste. J'eus à peine accordé tout ce quelle avait voulu, que mon avocat fit arrêter le père et la fille ; le premier, pour avoir raison de ses violences et des extorsions qu'il m'avait fait tandis qu'il me tenait arrêté ; et Mademoiselle de Haneffe, pour qu'elle donna une déclaration libre et en bonne forme de la manière dont les choses s'étaient passées ; précaution absolument nécessaire au cas que le père me voulut persécuter dans mon pays. Il m'avait déjà fait voir sa mauvaise volonté. Votre Altesse S. E. conviendra aisément que j'avais lieu d'appréhender

qu'étant de retour à Liége il ne contraignit sa fille à signer ma condamnation. Il apporte toute la résistance possible à une demande aussi équitable et qui allait mettre obstacle à son animosité. Quoique la plus grande partie des magistrats, fils; gendre et amis du stathouder, fissent partie pour lui, il fallut se soumettre à leur autorité. Sa fille comparut. C'est ici, Monseigneur, que j'ai besoin de toute la force de la vérité pour persuader Votre Altesse S. E. de mon innocence. Apparemment cette demoiselle jugea de l'avenir par le passé; l'image des indignes traitements qu'elle avait souffert se présentant vivement à son imagination; peut être même que les menaces de son père lui avaient déjà fait concevoir toutes les violences qu'il lui destinait. Que ne peut sur nous l'idée d'un péril certain? Il est naturel de s'en garantir, ou du moins de l'éloigner autant qu'il est possible. Elle crut qu'il n'y avait pas d'autre expédient que de dire qu'elle voulait changer de religion. J'ignore encore, Monseigneur, si mes ennemis ont osé dire que j'y avais eu quelque part; mais je sais bien qu'il n'y a pas seulement lieu de m'en soupçonner. Mademoiselle de Haneffe a été gardée à vue par son père, par le chanoine Rossius et par un autre homme qui les avait accompagné, sans qu'il y a jamais été permis à qui que ce soit d'entrer dans sa chambre. Qu'on produise la moindre preuve contre moi, et je suis coupable de tout. Mais, Monseigneur, sans m'amuser à me défendre sur une idée qu'on a peut-être encore formé, on me dira que j'étais l'unique cause de ce mauvais traitement que Mademoiselle de Haneffe à essuyé chez elle. J'en ai du moins été le prétexte, on a surpris quatre ou cinq lettres d'elle et de moi, on peut les voir, elles sont encore entre les mains de Messieurs les États-Généraux; elles ne serviront qu'à faire voir l'innocence de mes sentiments.

C'est ici, Monseigneur, qu'il faut lever le voile et découvrir à votre Altesse S. E. un véritable mystère d'iniquité. La charité nous ordonne de couvrir avec soin la méchanceté de son prochain;

mais cette charité a des bornes, et elle ne nous permet pas de dissimuler les injures qui attaquent directement notre réputation. C'est le chanoine Rossius, fils du défunt bourgmestre du même nom, qui est l'unique cause de cette malheureuse aventure, et sa conduite suffit pour justifier celle de Mademoiselle de Haneffe et la mienne. S'il n'était revêtu d'un caractère que je respecte, je ne craindrais point de dire à votre Altesse S. E. que c'est un très-malhonnête homme. C'est un petit pédant outré en dévotion comme en science; son air, son geste, son ton de voix, tout est composé ; il vante à tout moment son zèle, sa charité, sa modération; selon lui, son sentiment est la seule règle du bon sens; il tranche sur tout, et du haut de son mérite imaginaire, il regarde en pitié tout le reste du genre humain ; superbe, vindicatif, on peut dire qu'il remplit avec exactitude tous les caractères d'un faux dévot. C'est ce même homme Monseigneur qui profitant de l'ascendant que sa fausse piété lui avait donné sur l'esprit du père et de la mère de la demoiselle Haneffe, les obligea par ses instances à la tenir étroitement renfermée pendant quatre mois. Je suis persuadé qu'il ne les aurait pas porté à cette violence, s'il n'avait eu des vues particulières. Les affaires de sa famille sont en mauvais état, il songeait à les réparer. Mais il faut pour un moment reprendre les choses de plus loin.

Mademoiselle de Haneffe n'avait que quinze ou seize ans, qu'il s'était mis en tête de lui faire épouser son frère. Flatteries, petits soins, complaisances, tout fut mis en usage par les parents qui agissaient de concert; mais soit que cette demoiselle n'eût pas encore en ce temps d'assez beaux yeux pour découvrir tout le mérite de l'amant qu'on lui proposait, ou soit plutôt qu'elle eût déjà assez d'esprit pour s'apercevoir des piéges qu'on lui tendait, cette tentative fut inutile. Il crut devoir attendre une occasion plus favorable, elle se présenta à mon sujet. On envoya au père et à la mère un nombre infini de lettres remplies de toute sorte d'imper-

tinences contre la conduite de leur fille ; elles n'étaient pas signées, les mensonges et les calomnies cherchant toujours à se cacher. Il suffirait, Monseigneur, d'en voir une ou deux pour tomber d'accord que la jalousie les avait dictées à de véritables étrangers. De pareilles lettres ne devaient faire aucune impression ; il fallait en chercher les auteurs et les punir, la chose était facile, il n'y avait qu'à arrêter une de ces personnes inconnues qui venaient les donner effrontément à la porte ; on aura peine à croire qu'on ait souffert cet indigne manège pendant cinq à six mois sans chercher à s'éclaircir. Toute l'indignation de la famille tombe sur Mad^elle^ de Haneffe ; le chanoine Rossius, toujours occupé de ses vues, revient à la charge ; il trouve une mère facile à prendre toute sorte d'impressions, et un père à qui la fureur ôte le plus souvent l'usage de la raison ; il voit les plus infames lettres sans nom, il y joint ses réflexions et achève de les empoisonner. Tandis qu'il les presse l'un et l'autre d'en venir aux extrémités, il accable la fille d'honnêtetés. La mère résiste à ses conseils violents, le père inexorable les suit aveuglément. Mademoiselle de Haneffe est enfermée avec toutes les circonstances que l'on observe avec le plus grand criminel. Le petit scélérat est au comble de ses vœux ; lui seul a la liberté de l'entretenir, la voit toujours ; il la flatte, lui marque le chagrin de l'indigne traitement que lui seul lui avait attiré. On lui avait livré la victime ; il lui fait bientôt entendre que l'unique voie de mettre fin à ses malheurs est celle d'un établissement, et lui parle des bonnes qualités de son frère, de l'extrême considération qu'il avait toujours eu pour elle aussi bien que de celle de toute sa famille ; il la traite déjà de sœur, il joint à ses sollicitations des remontrances et des sermons. En mieux, Votre Altesse S. E. sait combien la vérité même est fatigante dans la bouche des gens qui n'en sont point persuadés.

J'étais, Monseigneur, pendant tout ce temps là à la campagne,

très sensible aux disgrâces de cette demoiselle, j'en étais la cause innocente. Je reçus, après quatre mois d'inquiétude, différentes lettres de Liége, qui toutes me marquaient le bruit scandaleux que la longue retraite de cette demoiselle avait excité dans la ville. J'écrivis à sa mère une lettre très soumise, je la conjurais par la réputation de sa fille et de la sienne même de la mener avec elle à l'église et, pour lui ôter tout soupçon, je m'engageai de ne point venir à Liége sans lui en donner avis. Méan fut chargé de ma lettre; elle lui avoua qu'elle avait déjà reçu les mêmes avis et promit d'en profiter. Dans le temps que Méan l'entretenait, un homme la demande. Mademoiselle de Haneffe, après une si longue captivité, ne voyant aucune apparence d'en sortir, jette un billet par la fenêtre à Méan, par lequel elle le conjurait de la tirer de l'état horrible où elle était réduite. Cependant la mère avait promis de faire voir sa fille au public pour le désabuser; elle tint parole. J'appris, Monseigneur, cette nouvelle avec une joie qui fut bientôt troublée. Le chanoine, qui était à la campagne, revient à la ville, la liberté de Mad^elle^ de Haneffe le désespère, elle renversait tous ses desseins; il eut l'imprudence d'en marquer son dépit à Méan en termes assez forts; il aigrit de nouveau ses parents, et se servant de l'autorité que son mauvais esprit lui avait acquise sur la faiblesse du leur, il les oblige à renfermer leur fille avec plus de sûreté que jamais; on fait travailler un serrurier à sa chambre, on la menace de préparer une cage de bois pour l'y resserrer. Je mettrais, Monseigneur, la patience de Job même à une pareille épreuve. Méan me montre le billet qu'il avait reçu de Mad^elle^ de Haneffe, il me parut disposé à lui rendre le service qu'elle souhaitait, J'avouerai que j'approuvai son dessein; je lui dis qu'il la fallait conduire dans un couvent où elle serait avec bienséance et à couvert de la perquisition du chanoine et de sa famille. Je fis alors à plusieurs reprises demander une retraite à la supérieure de Sainte-Walburge qui toute fois répondit qu'elle

serait bien reçue. Qui aurait pu, Monseigneur, se défier d'une pareille promesse. Méan entreprend la délivrance de cette demoiselle; elle sort de l'esclavage par les moyens qui lui sont présentés. Il est naturel à une fille de chercher à s'affranchir de la captivité dure et honteuse où la réduisait un malheureux. C'était la maison de son père, il est vrai, mais un étranger en avait fait une affreuse prison pour elle; la plus sévère bienséance ne défend pas d'en sortir pour entrer dans un monastère. J'ai déjà marqué à Votre Altesse S. E. les suites fâcheuses du caprice de cette supérieure.

Ma partie m'accuse d'avoir rompu les franchises, c'est de quoi ils ont étourdi mes juges. Toutes ces déclarations sont formellement contraires à cette accusation. Le père avoue cet article au conseil de guerre qui a été tenu à Bréda pour nous examiner; on nous a interrogé l'un après l'autre; les dépositions et toutes les décharges qu'on a fait n'ont servi qu'à faire connaître mon innocence. Je ne suis coupable, Monseigneur, que d'avoir contribué à la fuite de cette demoiselle après le refus de cette religieuse. Quel parti y avait-il à prendre dans une conjoncture si délicate? On sait ce qu'on doit au sexe, il n'y a point d'honnête homme qui n'eût rendu service à un autre en pareille occasion.

Mais, Monseigneur, tous nos différends allaient finir à Bréda sans les conseils violents du chanoine. Qui avait affaire d'un homme de ce caractère dans ce pays là? Y allait-il pour nous combattre? Un cœur aussi noir que le sien n'est pas capable d'une bonne action; la seule envie de se venger d'une manière plus propre à son génie lui a fait endosser un habit séculier. C'est lui qui a porté le père à me faire des exactions indignes d'un honnête homme et contre la foi donnée, il a abusé du secret que ma mère lui avait confié, en quelque manière sous le sceau de la confession, abusée elle même par des lettres sans nom qu'elle avait reçue. Il est défendu aux prêtres de tremper leurs mains dans le sang; il

s'est dégradé lui-même, en pressant instamment pour qu'on écrivît au baron d'Oultremont pour m'arrêter. Je demande à mon tour justice à Votre Altesse S. E. de la conduite de ce boute-feu ; il a porté le désordre dans la famille de Haneffe, la désolation dans la mienne; il a noirci la réputation d'une fille bien née et, par des calomnies infames comme par ses artifices auprès des juges, il a surpris contre moi une sentence qui, me bannissant de mon pays, me fait encourir la disgrâce d'un prince qui fait les délices de ses peuples et pour qui je suis prêt de répandre la dernière goutte de mon sang.

Je n'ai rien avancé à Votre Altesse S. E. dont je n'ai les preuves authentiques. Mes ennemis se croient tout permis pour me rendre criminel, ils ont sacrifié leur propre honneur pour attaquer le mien. Quelles impostures n'ont-ils point avancé en Hollande ? J'en ai vérifié quelques-unes et je ferai voir que leur conduite n'est proprement qu'un tissu de mensonges et de calomnies. Ils ont encore tout fraîchement surpris la religion de Votre Altesse S. E. ; on lui a vanté qu'au mépris de la sentence portée contre moi, et comme si je voulais braver mes juges, j'avais osé entrer dans la ville de Liége. Qu'une seule personne ait le front de le soutenir et de prouver de m'y avoir vu, je suis criminel. Non, Monseigneur, je n'y ai point été. C'est cependant sur ce fait faussement exposé que Votre Altesse S. E. a permis que Hannut mît ma tête à prix et qu'il en répandît partout des imprimés.

C'est une action indigne d'un homme d'honneur de présenter des faussetés aux yeux de tout un tribunal; mais il faut avoir la dernière insolence pour chercher à surprendre un grand prince par la même voie. Il n'y a plus de mesure à garder après l'éclat que ma partie vient de faire, il y va de mon honneur de faire retomber sur elle la même peine qu'elle veut me faire subir; c'est la punition ordinaire des calomniateurs. Il n'est pas concevable, Monseigneur, avec quelle facilité les échevins de Liége ont donné

dans l'emportement d'un furieux; il semble qu'il leur eût mis devant les yeux le bandeau dont les siens étaient couverts. C'est l'affaire d'un juge éclairé d'approfondir les faits qu'on leur présente avant de prononcer. Je n'ai point rompu les franchises, je ne suis point coupable du crime d'enlèvement, et je n'ai en rien contribué au changement de religion de Mad^elle^ de Haneffe; mais, fussé-je convaincu de tout ce dont on m'accuse, j'ai un écrit authentique de la main du père, passé par devant notaire, par lequel il proteste qu'il ne prétend plus rien à ma charge moyennant l'argent que je lui ai donné. Pourquoi me persécute-t-il encore?

Je supplie Votre Altesse S^me^ Electorale de me permettre d'aller a Bonn pour lui faire voir les preuves incontestables de mon innocence, ou enfin de m'accorder un sauf conduit pour Liége. En me justifiant, je me justifierai dans l'esprit de mon souverain; et c'est, Monseigneur, ma plus forte passion, et je ne saurais vivre d'une pareille idée. Si mes ennemis ont mal disposé sa clémence, sa justice est toujours la même, je suis certain que Votre Altesse S^me^ Électorale ne la refusera pas à l'homme du monde qui en est avec le plus profond respect et le zèle le plus ardent, Prince Sérénissime, le très-humble, très-obéissant et très-fidèle sujet.

QUELQUES MOTS SUR L'ÉPOQUE DE LA MORT

DE LA

COMTESSE DE LA MOTTE-VALOIS

Nous soumettons aux lecteurs du Bibliophile Belge une difficulté biographique sur une personne qui a un nom trop célèbre dans l'histoire de France : je veux parler de la fameuse comtesse de La Motte-Valois, de l'affaire du Collier.

Généralement, les articles biographiques consacrés à cette intrigante sont à peu près de l'avis de M. H. de Laporte (Biogr. univ. Michaud), sur l'époque de sa mort placée à Londres, le 23 août 1791. C'est encore cette date qu'a suivie M. L. Seubert (Intrigue du collier. Paris, 1864, p. 162) ; il ne donne qu'une légère variante sur la cause de la mort. Au lieu de l'attribuer à une chute faite en fuyant des créanciers, « la comtesse périt, selon » lui, précipitée, à la suite d'une orgie, d'une fenêtre de l'appar- » tement qu'elle occupait au troisième étage d'une maison de » Londres. Le corps brisé, un œil hors de la tête, Madame de » La Motte respirait encore, lorsqu'elle fut relevée sur le pavé » sanglant ; mais elle ne survécut que de quelques jours à cette » horrible chute.

M. Quérard (Supercheries littéraires, 1847, II, 517-18) donne une autre date et un récit bien différent de la mort de la comtesse de La Motte. Voici ce qu'il dit :

» Au retour de l'émigration, l'abbé de C... évêque de...., » introduisit dans une noble maison du faubourg Saint-Germain

» une dame mystérieuse, sous le nom de comtesse Jeanne; elle » reçut à la mort du marquis L... une pension viagère de » 20,000 fr., dont elle a joui pendant trente années environ. » Elle mourut à Paris, vers le 20 mai 1844, et le faubourg Saint- » Germain fut en deuil. Dans la chambre de la défunte, on » ramassa quelques papiers à moitié brûlés. La dernière heure » l'avait surprise, pendant qu'elle effeuillait dans les flammes les » secrets de sa vie. Le feu n'avait pas tout dévoré, et ce qui res- » tait suffisait pour éclairer le mystère. O stupeur! la comtesse » Jeanne, cette digne et sainte femme, si vénérée, est la *Jeanne* » *de Luze de Saint-Remy-Valois, comtesse de La Motte*, de » l'affaire du collier. Réfugiée en Angleterre, les uns disaient » qu'elle était morte d'une indigestion, les autres qu'elle s'était » jetée par la fenêtre; on n'en parlait plus; et voici qu'on apprend » sa mort dans sa quatre-vingt-neuvième année!

« Quant au comte de La Motte, il avait fui en Angleterre » avant l'instruction du procès, emportant avec lui une grande » partie du collier, qu'il y vendit. Il revint à Paris, à la faveur » de la Révolution. Arrêté néanmoins par ordre du comité de » salut public, en l'an II (1794), il fut relâché, parce que sa peine » était prescrite par le laps de temps de sa coutumace. La Motte » repassa en Angleterre, et de là s'en fut en Turquie, où il apo- » stasia; car la Restauration le vit reparaître à Paris sous un nom » musulman, et avec une qualité turque. Il est mort en 1828, » comme il avait vécu.

Voici venir maintenant M. Le Couteleux de Cantleu (Les Sectes et Sociétés secrètes, 1863, p. 190) qui nous donne une autre date.... : « La supérieure de la Salpétrière se prit d'un attache- » ment et d'une compassion incroyable pour cette intrigante, » et un an après, facilita son évasion et son arrivée en Angle- » terre, où M. de Calonne lui fit écrire des Mémoires qui ne » sont qu'un long outrage à la reine de France. On prétend

» qu'elle mourut en Angleterre en 1791 ; mais j'ai de fortes pré-
» somptions pour croire qu'elle vivait encore en Artois à la fin
» de la Restauration. Le comte de La Motte vivait encore en
» 1829, ainsi qu'on peut le voir dans les Mémoires de Lafont
» d'Aussone, et habitait Paris, recevant une pension donnée par
» Louis XVIII, problème assez difficile à résoudre.... »

Aux trois dates précédentes vient s'en ajouter une quatrième. Le récit est long, et je tâcherai de l'abréger autant qu'il me sera possible. Madame Hommaire de Hell, qui a rédigé en partie ce qui tient aux détails de mœurs et aux relations sociales dans l'ouvrage de son mari (Les Steppes de la mer Caspienne...., 1843-45), a consacré le chap. XVI (Trois femmes célèbres) du tome II, pp. 440-70, à une nouvelle version de la fin de la comtesse de La Motte. Elle commence par raconter le séjour de Madame de Krudener à St Pétersbourg, ses prédications, puis les susceptibilités du gouvernement (1).... « Mais la cause principale du mé-
» contentement de la cour, fut l'association de la baronne avec
» deux autres femmes, dont on pouvait, à plus d'un titre, sus-
» pecter la bonne foi religieuse. Ces deux femmes étaient la prin-
» cesse Galitzin et la comtesse Guacher (nous donnerons plus

(1) A l'appui de l'influence que Madame Krudner exerça sur l'esprit de l'empereur Alexandre, voici un fait qui m'a été rapporté par le fils d'une personne qui occupait une haute position à la cour à cette époque. Ce haut personnage en garantissait l'authenticité. Dans la cour de la Banque à St-Pétersbourg, il y avait un petit bâtiment isolé qui n'avait reçu aucune destination. Madame Krudner, aidée de Speranki, qui donnait fortement dans les idées mystiques, décida l'empereur à assister à une évocation dans le genre de celles qui avaient eu lieu devant Frédéric-Guillaume II (Voy. Biogr. univ. Michaud, XV, 599). Jour fut pris et le bâtiment isolé de la Bourse fut choisi, mais la séance ne put avoir lieu. Cette personne ignorait si la tentative fut renouvelée.

» loin le véritable nom de cette dernière).... » Quant à la com-
» tesse Guacher, la principale héroïne de notre récit, sa position,
» assez équivoque, à la cour de Russie, fournit une arme contre
» elle, lorsque, sortant tout-à-coup de la profonde solitude où
» elle s'était renfermée, elle devint une des plus enthousiastes
» adeptes de Mme de Krudener. Mais avant d'aller plus loin,
» quelques détails sur son arrivée en Russie sont nécessaires,
» pour faire comprendre le rôle bizarre qu'elle doit jouer dans
» les événements qui suivront.

« Deux ans environ avant l'époque dont je parle, on vit
» arriver à Saint-Pétersbourg une dame de haut rang, accompa-
» gnée d'une suite nombreuse, et s'annonçant comme une des
» victimes de la révolution française. Ce dernier titre la fit
» accueillir avec empressement dans la société russe, et l'empe-
» reur Alexandre, tout le premier, s'occupa d'elle de manière à
» la mettre tout-à-fait en évidence. On apprit qu'elle venait d'An-
» gleterre, pays qui lui avait servi de refuge pendant la tour-
» mente révolutionnaire. Mais quant au motif qui l'avait portée,
» après un aussi long séjour chez les Anglais, à les quitter pour
» se rendre à la cour de Russie, il resta couvert d'un voile impé-
» nétrable. Dès son arrivée à Saint-Pétersbourg, elle manifesta
» une très-grande répugnance à voir les réfugiés français établis
» dans cette capitale, et de leur côté, ceux-ci déclarèrent que le
» nom qu'elle portait leur était parfaitement étranger. Bientôt
» chacun se dit tout bas que ce nom n'était qu'un pseudonyme,
» déguisant peut-être une illustre origine. Mais quel était le véri-
» table nom de cette dame, nul ne pouvait le dire, pas même
» l'empereur. Toute la perspicacité des courtisans échoua contre
» la réserve hautaine de la comtesse, qui affectait de se renfermer
» dans un silence absolu chaque fois que la conversation roulait
» sur la France. Alexandre, toujours prêt à se déclarer le cham-
» pion des dames, respecta avec une loyauté chevaleresque l'in-

» cognito de l'étrangère. Bien plus, il déclara que toute tentative
» ayant pour but de pénétrer le mystère dont elle s'entourait,
» lui déplairait souverainement. C'en fut assez pour calmer chez
» les courtisans la fièvre de curiosité qui les travaillait depuis
» l'arrivée de Mme Guacher. Son nom ne fut plus prononcé
» qu'avec une circonspection vraiment plaisante pour quiconque
» ne connaîtrait pas le caractère russe, et bientôt elle devint
» étrangère à la cour, où elle ne fit que de rares apparitions.

« L'empereur seul, stimulé sans doute par le voile dont elle
» couvrait son passé, et en outre frappé de la distinction de ses
» manières, conserva vis-à-vis d'elle des rapports auxquels il
» semblait attacher un grand prix. La galanterie ne fut pour
» rien dans leur intimité, du moins aucun indice n'a fait soup-
» çonner que cette liaison se fût terminée d'une façon si vulgaire.
» L'esprit romanesque d'Alexandre aimait à bâtir toutes sortes
» d'hypothèses sur cette femme, dont la noble figure et les grands
» airs exerçaient un certain prestige sur son imagination.

Madame Hommaire de Hell raconte ensuite la liaison de Madame de Krudener avec la princesse Galitzin et la comtesse de Guacher, l'exil de ces dames, leur voyage, dans lequel il se trouve quelques inexactitudes qui sont sans importance, l'arrivée à Taganrok, la visite de Madame Guacher à M. Y***, consul anglais dans cette ville, enfin la dispersion de cette société, en arrivant en Crimée. Après un résumé succinct de la fin de la vie de Madame de Krudener et de la princesse Galitzin, Madame Hommaire de Hell reprend le récit de Madame de Guacher, son genre de vie, la passion qu'elle inspira, malgré son âge, à un certain colonel Ivanof, etc. Nous allons maintenant laisser la parole à l'auteur.

« Elle recevait assez fréquemment des dépêches de Saint-Pétersbourg, et semblait, malgré son exil, avoir conservé un certain empire sur l'esprit du czar. Un jour elle fit voir à son voisin une

lettre d'une dame de la cour, qui lui adressait de vifs remerciements pour avoir obtenu de l'empereur un régiment que cette dame sollicitait en vain depuis longtemps pour son fils.

« Absorbé par l'intérêt puissant que lui inspirait la comtesse, l'officier russe semblait avoir oublié le monde entier. Mais un événement imprévu vint tout-à-coup mettre un terme à son existence romanesque et le rendre aux réalités de la vie.

« Un Français, se faisant appeler le baron X..., arriva un beau jour de Saint-Pétersbourg, et s'établit comme de son plein droit le factotum de la comtesse. Dès ce moment toute intimité fut rompue entre cette dernière et M. Ivanof. Les manières froides, l'air astucieux, et la présence continuelle du baron, décidèrent le colonel à s'éloigner. Peut-être s'étonnera-t-on qu'il cédât si vite sa place à un inconnu. Mais le service militaire le réclamait depuis longtemps, et d'ailleurs, que pouvait-il faire devant un homme dont les relations avec la comtesse semblaient dater de loin, et qui entourait celle-ci d'une surveillance jalouse, de nature à décourager la curiosité la plus intrépide. Son départ fut à peine remarqué de Mme Guacher, dont les habitudes, depuis l'arrivée du baron, s'étaient complétement modifiées. L'incohérence de son esprit devint de plus en plus visible. Ce ne fut plus qu'à de rares intervalles qu'elle fit encore des promenades à cheval; le reste de son temps se passait à essayer toutes sortes de mortifications plus étranges les unes que les autres.

« Le baron X., resta en Crimée jusqu'à la mort de cette dame, qui eut lieu en 1823; initié à toutes ses affaires, il fut son unique héritier, non peut-être légalement, mais de fait. En quittant la presqu'île, il partit pour l'Angleterre, où était restée une grande partie des biens de notre héroïne, et plus tard il revint en Russie, à la tête d'une fortune considérable.

« Un étrange incident suivit la mort de la comtesse. Aussitôt que l'empereur apprit cet événement, il se hâta d'expédier en

Crimée un courrier chargé de réclamer un coffret dont la forme, la grandeur et la matière furent désignées avec la plus minutieuse exactitude. Le messager, de concert avec le maître de police, fit d'abord d'inutiles perquisitions. Mais, sur les indications d'une femme de chambre, on trouva le coffret en question scellé sous le lit de la défunte. Le courrier s'en empara et repartit à franc-étrier. Dix jours après, il arrivait à Saint-Pétersbourg.

« Introduit dans le cabinet de Sa Majesté, il lui remit son précieux dépôt. L'empereur, entouré de deux ou trois courtisans, fut si impatient d'ouvrir la cassette, qu'il en fit sauter la serrure. Mais hélas ! Quel cruel désappointement ! Le fond ne contenait... qu'une paire de ciseaux! Était-ce bien une paire de ciseaux qu'Alexandre avait en vue, lorsqu'il avait fait dévorer à un de ses cosaques quatre milliers de verstes en quinze jours?.... Il est permis d'en douter. Quoi qu'il en soit, le baron X..., fut accusé d'avoir soustrait des papiers de la plus haute importance, et détourné à son profit la fortune de Mme Guacher. Mais comme il était alors sur la route de Londres, la colère de l'empereur resta sans résultat.

« Plus tard, les révélations de cet homme et la découverte d'une curieuse correspondance firent enfin connaître le véritable nom de la comtesse. Mais cette lumière tardive jetée sur sa destinée ne trouva alors que des indifférents; l'empereur était mort; le colonel Ivanoff guerroyait dans le Caucase; personne n'était là pour recueillir ce nom, et lui donner au moins le tribut que l'on doit au malheur.

« Enterrée dans un coin du jardin dépendant de sa maison, cette femme mystérieuse, sur laquelle avaient couru tant de versions contradictoires, n'eut pas même une pierre pour recouvrir sa tombe, pour indiquer à l'étranger, au voyageur, que là reposait, baignée par les flots de la mer, la comtesse de La Motte, fouettée et marquée en place de Grève, comme complice dans la scanda-

leuse affaire du collier de la reine. Puis vient cette note : « Tous » les faits que nous venons de raconter, relativement à Mme de » La Motte, sont positifs, de la plus parfaite authenticité, et nous » ont été rapportés par des personnes ayant particulièrement » connu cette dame, et possédant en outre des preuves maté- » rielles de son identité. C'est en grande partie à Mlle Jacque- » mart, citée dans le voyage du maréchal Marmont, que nous » sommes redevables des détails que nous avons donnés sur » l'arrivée en Crimée de nos trois héroïnes. Nous avons vu nous » mêmes chez cette demoiselle l'épée dont la comtesse prétendait » s'être servie dans les guerres de la Vendée, ainsi que diverses » lettres attestant la puissante influence qu'elle exerçait sur l'em- » pereur Alexandre.

Page 485, Madame Hommaire ajoute : « Elle (Mlle Jacque- » mart) nous montra l'épée de la comtesse de La Motte, ainsi » qu'un matelas en peau de daim, provenant de la même dame, » objets qui avaient été vendus à l'encan, et qu'elle eut l'occasion » de se procurer plus tard. » Tel est le récit de Madame Hommaire de Hell.

Cette divergence de dates sur l'époque de la mort de la comtesse de La Motte me frappa, et me porta à croire que le rôle de cette femme n'avait pas dû finir à l'affaire du collier; son nom étant noté d'infamie, il lui fallait s'en débarrasser; la chose n'était pas difficile au milieu du trouble de la fin du siècle dernier. Un simple article nécrologique dans un journal étranger, et le tour était fait. La chose n'est pas sans précédents, et de nos jours pourrait encore arriver. Je tiens d'une personne qui se disait bien informée que le terroriste Alexandre Rousselin, depuis Corbeau de Saint-Albin, avait usé de ce moyen, lorsqu'il devint Corbeau de Saint-Albin. Quérard n'ignorait pas ce détail, mais la vengeance, que le fils de Rousselin avait exercée contre lui à propos de l'article sur le père, avait fait céder son caractère

breton (voy. Quérard : France litt., XI (1854-57) pp. 592-93), et lui ferma la bouche. Quoi qu'il en soit, la trace de Rousselin est couverte en partie, puisque nous voyons M. Durozoir, un écrivain consciencieux, dire dans l'article qu'il a consacré à P.-L. A. Corbeau de Saint-Albin, ancien colonel d'artillerie : « Il a laissé » un fils, M. A. de Saint-Albin, qui, après avoir été secrétaire » général du ministère de la guerre sous Bernadotte, et du mi- » nistère de l'intérieur sous Carnot, a été l'un des fondateurs du » journal le Constitutionnel. » (Biogr. univ., Michaud, IX (1852), (p. 182). Or, il n'est question que de Rousselin, devenu fils de Corbeau de Saint-Albin, par adoption (voy. Quérard. Supercheries, tome IV, p. 185) (1).

Je reviens à Madame de La Motte. L'année dernière, à Poretchié, chez Monsieur le comte Alexis Ouvaroff, dans une de ces longues soirées d'automne, la conversation tomba, à propos du Mémoire de son père, Monsieur le comte Serge Ouvaroff : La certitude historique est elle en progrès (Saint-Petersb., 1850), sur la difficulté d'établir d'une manière certaine les faits secondaires de l'histoire. Je citai à l'appui cette incertitude de date sur l'époque de la mort de la comtesse de La Motte et le fait de cette mort en Crimée. M. le comte fut étonné de mon incertitude et me raconta en détail les circonstances du séjour et de la mort de Madame de La Motte en Crimée ; son récit était identique à celui de Madame Hommaire de Hell. Il tenait, il est vrai, l'his-

---

(1) C'est encore la même pensée qui a guidé la plume de M. Michaud, jeune, dans la rédaction de l'article consacré au comte La Motte Valois, dans la Biographie universelle (LXX, 109-32) ; cet article n'est écrit que pour servir de justification à Rousselin Corbeau de Saint-Albin qui n'est pas cité mais clairement désigné.

Voyez le joli portrait de Madame de La Motte, par Lombard de Langres, Souvenirs (1819), pp 20-21.

toire de la chanoinesse de Kopsel, avec laquelle il avait eu des rapports intimes et fréquents, lors de son séjour en Crimée, à la recherche des antiquités de la Russie méridionale. Mademoiselle Jacquemard avait été préceptrice de Madame la princesse Tchernecheff, veuve de l'ancien ministre de la guerre sous l'empereur Nicolas; la connaissance s'était faite par l'entremise de la princesse, parente du comte. Monsieur le comte me montra une correspondance assez volumineuse qu'il entretint avec la chanoinesse, après son retour dans l'intérieur de la Russie; correspondance qui s'arrête à l'année 1854. Il me montra aussi le dessin de la tombe de Madame de La Motte, qu'il avait fait faire par son dessinateur.

Le récit de Madame Jacquemart à Madame Hommaire de Hell acquérait pour moi une grande certitude, mais ce n'était toujours que le témoignage de Mademoiselle Jacquemart. Je soumis la difficulté à un de mes amis, littérateur qui s'occupe principalement de la recherche des faits historiques contemporains relatifs à l'histoire de Russie. Voici ce qu'il me répondit par écrit : « Dans mes extraits des Mémoires de Wiegel, (qu'il avait lus mss.), je n'ai trouvé que la mention suivante : En 1823, Wiegel demeura à Simpheropol dans la même maison où s'était trouvée Madame de Krudner en compagnie de la célèbre La Motte, qui était entièrement couverte en peau d'élan (v. locinnoi kojé). Si vous voulez plus de détails, attendez la continuation des Mémoires qui se publient dans le Rousski Viestnik.

La publication des Mémoires de Wiegel se continue dans ce journal. Dans le volume d'octobre 1865 (pp. 630 et 5), Wiegel, alors gouverneur de la Bessarabie, raconte que Magnitsky, curateur général des écoles, persécuta Madame Krudner et obtint qu'elle fût envoyée en exil. Parmi les personnes qui faisaient partie de l'entourage de Madame Krudner, se trouvait Alexandra Petrowa H — n ; elle écrivit à Wiegel que ces dames désiraient

se réfugier dans une ville de l'intérieur de la Russie, et qu'elle lui demandait son avis sur le choix. Wiegel lui conseilla la Bessarabie ; mais dans sa réponse, il eut la fantaisie de poétiser le sud de la Crimée qu'il ne connaissait que par des récits et des relations écrites. Madame H — n communiqua la réponse à la société, et la princesse Anna Sergievna G — n, l'ordonnatrice de la société, décida le choix. . . . . Madame Krudner se réfugia, avec son gendre et sa fille, dans la petite ville de Eski-Krim où elle mourut en 1824. « Peu de temps après elle, dit » Wiegel, mourut aussi une Française remarquable qui était ar- » rivée avec la princesse G — n ; elle se faisait appeler comtesse » G — er ; elle ne quittait jamais une camisole de laine qu'elle » portait sur la peau ; elle pria en mourant qu'on l'enterrât sans » la dépouiller de ce vêtement; mais on ne respecta pas ses der- » nières volontés, et l'on découvrit que la comtesse, qui avait été » connue à St-Pétersbourg sous le nom de comtesse G — er, » avait été fouettée et marquée ; elle n'était autre que la comtesse » Lamotte qui s'était rendue si célèbre avant la révolution, par » son rôle dans la maudite affaire du collier.

Inutile de dire que la princesse G — n du récit de Wiegel n'est autre que la princesse Galitzin et la comtesse G — er, la comtesse Guacher du récit de Madame Hommaire de Hell. Monsieur Parisot (art. de Mad. Krudner de la Biogr. univ., Michaud, LXIX, 170) appelle cette dernière, comtesse Takchin, mais sans se douter du véritable nom de cette dame. La suite des Mémoires de Wiegel en dira peut-être plus ; car la note qui m'a été communiquée ne concorde pas entièrement avec le passage publié des Mémoires.

Je termine ce trop long article en donnant mon opinion personnelle. La comtesse de La Motte n'a pas dû mourir en 1791 ; elle a dû être employée, ainsi que son mari, comme agent occulte par un ou même plusieurs gouvernements ou partis, à la fin du

siècle dernier et au commencement de celui-ci ; la pension accordée à La Motte-Collier par Louis XVIII serait alors expliquée.

Si ces quelques pages intéressent les lecteurs du Bibliophile belge, je serai enchanté de mettre à la disposition du comité de rédaction les quelques moments de loisir que me laisse la rédaction du catalogue de la magnifique bibliothèque de M. le comte Alexis Ouvaroff, bibliothèque qui atteindra bientôt le chiffre de cent mille volumes.

Auguste LADRAGUE.
bibliothécaire de M. le comte Alexis Ouvaroff.

Au Comité de rédaction du Bibliophile belge.

Poretchié, le 2/14 juillet 1866.

Permettez-moi, Messieurs, de soumettre à vos lecteurs une difficulté bibliographique dont la solution a pour moi une grande importance.

Le consciencieux et exact Brunet (II, 477 de sa Ve édit.) donne le titre de : *Damasceni studitae excerpta ex antiquis philosophis de natura et proprietatibus quorundam animalium, græce. Venetiis, apud Julianum*, 1643 (*seu* 1666) *in*-8o, et en note : volume peu commun. Dans sa IIIe édit. (1820, I, 488), il disait de plus : vendu 10 fr. Crevenna. Graesse, qui cite aussi ce livre, peut bien avoir tout simplement copié Brunet. Fabricius donne quelques détails sur l'auteur, mais il n'aurait pas connu l'imprimé, paraît-il ; car S.-F.-G. Hoffmann (Lexicon bibliographicum.... script. gr., 1832-36), qui reproduit et complète, dans

son excellent ouvrage, la partie bibliographique des deux édit. de Fabricius, n'a pas consacré d'article à ce Damascène. Schoell (Hist. de la litt. gr.) ne l'a sans doute pas connu, car il ne fait pas mention de cet écrivain. Un savant, qui m'honore de quelque bienveillance et qui a parcouru la France, l'Angleterre, l'Italie et l'Allemagne, a fait appel à la complaisance de MM. les conservateurs des principales bibliothèques de l'Europe, pour avoir communication du Damascène. Venise même, lieu de publication de l'ouvrage, ne s'est pas trouvée le posséder dans ses bibliothèques publiques. L'ouvrage était porté au Catalogue de la bibliothèque impériale de Paris, mais il ne s'est pas trouvé quand on l'a cherché.

Je vous serais bien obligé, Messieurs, si par la voie de votre Bulletin, vous vouliez bien poser cette demande : Le Damascène Studite en question a-t-il été réellement imprimé, comme tout porte à le croire? La personne qui pourrait en posséder un exemplaire voudrait-elle s'en dessaisir au prix qu'elle fixerait elle-même; sinon consentirait-elle à en faire prendre une copie, ou à permettre qu'on la fasse prendre?

Agréez, etc.

Auguste LADRAGUE,
Bibl. de M. le comte Alexis Ouvaroff.

Poretchié, gouvernement de Moscou, district de Mojaïsk. La réponse peut aussi être adressée à M. Gautier, libraire, pont des Maréchaux, Moscou.

MÉLANGES

NÉCROLOGIE. — La mort a fait, dans le trimestre qui vient de s'écouler, de nombreuses victimes parmi les hommes de lettres belges.

— Le 25 août, est décédé à Verviers M. Dieudonné Joseph CLOSSET, ancien membre de la chambre des représentants, ancien conseiller provincial, ancien membre de la députation permanente du conseil provincial de Liége, notaire à Verviers.

Il est auteur de :

Une tempête dans un verre d'eau. Extrait des petites causes célèbres, dédié aux sociétés de chant de Belgique par leur sœur la Société musicale de Dison. Verviers, Nautet, 1857, in-8°, 46 pp. (Anonyme). — Les deux habitations, ou l'influence du logis, imité de l'anglais, par M. D. J. C..., Verviers, Nautet-Hans, 1851, pet. in-12, 79 pp.

— Le 31 août, est décédé à Liége, à l'âge de 56 ans, M. L. MICHEELS, colonel d'artillerie, inspecteur des armes de guerre à la manufacture d'armes.

M. Micheels était un des officiers les plus considérés de notre armée. Il était particulièrement connu et aimé à Liége, où il était né et où il résidait depuis longtemps.

M. Micheels, entré dans l'armée peu de temps après la révolution, se distinguait par la rectitude du jugement, par des con-

naissances variées et étendues, par la fermeté et la bonté du caractère. Il s'était occupé spécialement de la fabrication des armes, et, après avoir été longtemps sous-directeur à la Manufacture royale, il avait remplacé le général Timmerhans à la direction de cet établissement.

M. Micheels avait été membre du jury des deux expositions universelles de Londres, et ses rapports sur la fabrication des armes sont des documents aussi substantiels que lumineux.

Il s'occupait aussi de notre idiome local avec bonheur et succès, et la Société wallonne l'avait élu vice-président. Il a publié des poésies estimées et un essai distingué de grammaire wallonne, sous les initiales L. M.

Il était officier de l'ordre de Léopold, et plusieurs souverains étrangers l'avaient décoré de leurs ordres.

M. Micheels, arrivé au grade de colonel, directeur d'un établissement fort important, entouré de la considération de l'armée et de l'affection de ses concitoyens, paraissait devoir compter encore de longs jours.

Mais atteint par l'épidémie, à laquelle a succédé le typhus, il a succombé après quelques jours de souffrances. Sa maladie, qui laissait peu d'espoir, avait produit dans notre ville la plus douloureuse sensation. Sa perte causera partout les regrets les plus vifs et les plus mérités.

(*Journal de Liége.*)

— M. A. T. PONSON, professeur à l'école des mines de l'Université de Liége, est décédé dans cette ville, le 1er septembre, après une courte maladie. M. Ponson, par ses ouvrages et ses recherches scientifiques, est un des hommes qui ont le plus contribué au progrès de l'industrie des mines en Belgique. Son excellent livre sur *l'Exploitation des mines* est dans les mains de tous les exploitants.

— M. Léon de CLOSSET, professeur à l'Université de Liége, est décédé dans cette ville, le 1er septembre.

M. Léon de Closset était né à Liége le 18 novembre 1827. Il n'avait donc pas encore 39 ans. C'était une intelligence des plus remarquables et un professeur des plus distingués. Il donnait à l'université les cours de littérature grecque et de littérature latine. Il était aussi chargé de l'enseignement du grec à l'école normale des humanités. M. de Closset avait fait de brillantes études à l'université de Liége, avait été remarqué par le roi défunt, à qui il avait adressé, comme étudiant, un discours. Chargé, comme agrégé, d'un cours à l'université à l'âge de 23 ans, à 24 ans, quoique bien jeune encore, il avait été appelé à être le précepteur du duc de Brabant et du comte de Flandre.

On sait que S. M., à sa dernière visite à Liége, a eu soin, à la réception du corps professoral, de rappeler cette circonstance de la manière la plus flatteuse pour son ancien professeur.

Arrivé à la maturité du talent, M. de Closset joignait à des connaissances solides, étendues, l'élégance et la clarté de l'exposition. Sa mort prématurée cause dans notre ville une vive et douloureuse émotion. Elle consterne ses collègues et ses élèves.

M. de Closset était professeur ordinaire et chevalier de l'ordre de Léopold.

(*Journal de Liége.*)

— M. André Philibert Valentin DESCAMPS, chanoine et vicaire général à Tournai, est décédé en cette ville, le 17 juillet 1866.

Il était vice-président de la société historique et littéraire de Tournai et membre de la Société des Bibliophiles de Mons, depuis le 30 janvier 1842. C'est lui qui se chargea d'éditer la plus importante des publications de cette société : les *Annales du Hainaut* par Vinchant, livre indispensable à ceux qui s'occu-

pent d'études historiques sur ce pays. Cette publication forme 6 vol. in-8° qui ont paru de 1848 à 1853. Il a publié également, dans les *Mémoires de la société historique et littéraire de Tournai, une Notice sur Walter de Marvis, évêque de Tournay*, t. I ; tirée à part. Nous connaissons aussi de lui : *Vitraux de la cathédrale de Tournai*, dessinés par Capronnier, avec un texte historique par MM. Descamps et Le Maistre d'Anstaing. Bruxelles, 1847, 16 pp. texte.

— Le 15 mai 1866, est décédé à Haltinne, canton d'Andenne, Charles-François-Joseph LAURENT, ancien préfet des études à l'athénée royal de Bruxelles.

La bibliothèque qu'il avait formée avec le goût d'un véritable bibliophile, sera livrée aux enchères le 13 novembre prochain, à Bruxelles par les soins du libraire Bluff. Nous reproduisons la notice biographique qui précède le catalogue de cette vente, (3071 numéros).

« Charles-François-Joseph Laurent naquit à Namur le 4 juin 1811. Encore enfant, il vint s'établir à Huy, lieu de résidence de sa famille. Il fit ses humanités au collége de cette ville, et eut la bonne fortune d'avoir pour répétiteur de langue grecque un homme dont la modestie égale le savoir, M. N. Loumyer, attaché aujourd'hui au ministère des affaires étrangères.

» Se destinant par goût à l'enseignement des lettres, le jeune Laurent alla achever ses études à Louvain, muni d'une bourse créée en faveur des enfants de chœur de la collégiale de Huy.

» La faculté de philosophie et lettres de Louvain, la seule que la tourmente révolutionnaire de 1830 eût laissée debout, brillait alors du plus vif éclat sous l'habile impulsion de Bekker, Tandel, Dehaut et de Reiffenberg. Parmi ces professeurs distingués à divers titres, Laurent se sentit attiré particulièrement vers Eekker. L'érudition si sûre du célèbre helléniste, son égalité d'humeur,

son urbanité, son dévouement à ses élèves, inspirèrent tout d'abord à son jeune disciple une vénération que le temps ne fit qu'augmenter, et exercèrent sur ses goûts, sur ses études, sur son caractère, la plus sérieuse et la plus durable influence.

» Revenu à Huy avec le diplôme de la grande distinction, Laurent ne tarda pas à obtenir une chaire vacante dans le collége communal. Il est triste à dire qu'il commença sa carrière sous de pénibles auspices. L'enseignement périclitait entre les mains débiles d'une administration qui se faisait du but et des nécessités de l'instruction publique, l'idée la moins intelligente; des négociations secrètes menaçaient de placer le collége sous le patronage et le contrôle de l'évêché. Dans le cas où ces négociations auraient abouti, Laurent qui venait d'être élevé au rang de préfet des études, et qui était à bon droit suspect de libéralisme à l'autorité religieuse, devait résigner ses fonctions de préfet et se contenter dans l'enseignement d'une place subalterne.

» Sa dignité se révolta à l'idée de cette humiliation; il offrit immédiatement sa démission et partit pour Liége avec sa jeune femme, au risque d'avoir à compter désormais avec les difficultés de la vie matérielle. Mais cette perspective n'était pas de nature à faire céder une intelligence aussi élevée, un caractère aussi fortement trempé que le sien. L'épreuve fut rude, mais les résultats qui la suivirent durent aisément le consoler de ses déboires. En effet, à peine arrivé à Liége, il se fit remarquer dans les cercles où il était admis par la solidité de ses connaissances et la droiture de son caractère. Parmi les hommes qui le distinguèrent et le prirent en affection, il convient de citer M. Piercot alors échevin, puis bourgmestre de Liége, et Fr. Rouveroy, l'auteur des *Fables* et des *Quatrains moraux*. Grâce à l'appui de ces deux personnages, Laurent fut admis au collége communal de Liége d'abord comme répétiteur de langues anciennes, bientôt après comme professeur de rhétorique, puis enfin comme préfet des études.

» A partir de ce moment la fortune commença à lui sourire : chacun de ses pas dans la carrière de l'enseignement fut marqué par des succès. Nommé successivement préfet des études à l'Athénée de Gand (15 septembre 1851), puis à l'Athénée de Bruxelles (11 octobre 1855), il sut exciter partout l'émulation des maîtres et des élèves ; partout des palmes obtenues dans les concours généraux institués par le gouvernement, vinrent attester l'excellente direction qu'il savait imprimer aux établissements confiés à ses soins. Partout aussi il sut, chose plus rare, se concilier à la fois l'amour de ses élèves et les sympathies du corps enseignant. Nous pouvons à cet égard invoquer le témoignage d'un de ses collègues, M. Convert, organe du corps professoral de l'Athénée de Bruxelles aux funérailles de Laurent : « Intelligence des besoins de l'instruction, dit l'éminent professeur, sagacité dans les moyens propres à les satisfaire, activité incessante, sans que la surveillance eût jamais rien de blessant; douce fermeté dans le maintien de la discipline, et surtout une passion du droit qui ne lui permettait point le repos avant d'avoir obtenu justice pour ses subordonnés, voilà ce qui lui avait assuré toutes nos sympathies. »

» Les études auxquelles il se livrait, jointes aux fatigues et aux soucis d'une administration difficile, usèrent à la longue la constitution délicate et nerveuse du préfet. Une affection cérébrale se déclara chez lui il y a quelques années et finit en s'aggravant par l'empêcher de continuer ses fonctions. Il fut admis à la retraite le 14 septembre 1865, et vint passer les derniers mois de sa vie dans la charmante et modeste villa qu'il s'était bâtie dans la commune de Haltinne, canton d'Andenne. C'est là qu'il s'éteignit entre les bras de ses enfants, le 15 mai 1866, fidèle jusqu'au dernier moment au principe du libre examen qu'il avait professé durant toute sa vie.

» Un mot avant de finir sur la bibliothèque délaissée par Ch. Laurent. Un simple coup-d'œil jeté sur ce catalogue suffira pour

convaincre qu'elle a été l'objet d'une sollicitude toute particulière. Elle n'offre pas, comme tant d'autres, une collection de volumes acquis selon le hasard des ventes, mais elle forme un ensemble bien complet et bien coordonné, qui témoigne mieux que nous ne pourrions le faire, de la nature des études de notre regretté préfet.

» On y remarquera surtout la série des écrivains moralistes, particulièrement ceux de l'école janséniste. Une certaine conformité de nature attirait Laurent vers les humbles et austères solitaires de Port-Royal. C'est auprès d'eux qu'il aimait à se délasser des fatigues de sa profession, et s'il les quittait parfois, c'était le plus souvent pour relire ce qu'il nommait « ses écrivains des *Débats*, » de Sacy, Saint-Marc Girardin, Renan, Rigault, ou bien encore quelqu'écrivain moins connu, mais qu'il préférait à bien des célébrités, Ch. Villers, Meister, Bonstetten, Vinet, et en général les écrivains de la Suisse. »

Catalogue général de la librairie française pendant 25 *ans* (1840-1865), *ou Dictionnaire bibliographique de tous les ouvrages publiés en France, ou en langue française à l'étranger depuis* 1840 *jusqu'au* 31 *décembre* 1865, rédigé par OTTO LORENZ. Paris, Lorenz, in-8°.

Nous avons sous les yeux la première livraison de ce répertoire, imprimé avec soin à deux colonnes ; elle comprend 160 pages. On annonce que l'ouvrage sera complet en seize livraisans et qu'il sera terminé dans le courant de 1868.

L'utilité de répertoires de ce genre se démontre d'elle-même ;

ils offrent aux travailleurs, sous une forme portative et facile à consulter, une masse de renseignements dispersés dans de volumineuses publications que possèdent fort peu de particuliers.

La livraison qui inaugure le travail de M. Lorenz comprend toute la lettre A et s'étend dans la lettre B jusqu'au mot Barthélemy. L'ordre alphabétique est suivi pour les noms des auteurs, pour les pseudonymes ; quant aux ouvrages anonymes, ils figgurent à leur rang d'après le premier mot du titre.

L'éditeur donnera sans doute plus tard dans une préface des explications sur le plan qu'il s'est proposé, sur les considérations diverses qui se rattachent à son travail. Pour qu'un répertoire de ce genre rendît de très-grands services, il faudrait qu'il fût accompagné d'une table méthodique indiquant quels sont les ouvrages qui se rapportent à chacune des branches des connaissances humaines ; c'est alors que tout travailleur voit d'un coup-d'œil quels sont les livres qu'il a intérêt à consulter, et ces données si précieuses pour lui ne se trouvent nullement lorsque les ouvrages sont rangés dans le pêle-mêle inextricable qui résulte d'un enregistrement d'après l'ordre alphabétique du nom des auteurs.

Le *Catalogue* en question n'est qu'un relevé de titres ; quelques indications biographiques très-succinctes seules y ont trouvé place ; parfois des notules bibliographiques très-laconiques. On désirerait sans doute plus de développements, mais cette réserve s'explique par la nécessité de ne pas donner à l'ouvrage un développement qui eût effrayé les acheteurs.

Nous avons rencontré quelques inexactitudes excusables, sans doute, dans un travail d'aussi longue haleine. Par exemple, à l'article de l'abbé Auger, né en 1783, mort en 1854, on dit qu'il a traduit du grec des ouvrages de Démosthènes, Eschine, Isocrate, Lysias, Saint Jean Chrysostome ; ces traductions sont dues à un autre abbé, Athanase Auger, membre de l'académie des inscriptions, mort en 1792. G. B.

— Un bibliophile s'est récemment occupé d'un ouvrage italien célèbre et dont en général on ne connaît guère que le titre. Les détails dans lesquels il est entré ne devant, sans doute, passer sous les yeux que d'un fort petit nombre de lecteurs, il nous semble qu'il n'est point hors de propos de les reproduire dans l'intérêt de la science des livres.

L'*Alcibiade fanciullo* était un des livres les plus difficiles, non pas seulement à se procurer, mais à voir avant la réimpression qui en fut faite en 1862. On ne connaissait qu'un fort petit nombre d'exemplaires des deux éditions originales à la date de 1652, dont quatre dans des bibliothèques publiques, à Dresde, à Grenoble, à la Bibliothèque impériale de Paris et au British Museum. Ce dernier est égaré, et celui de la Bibliothèque impériale, retiré de la circulation et mis sous clé, subit le plus grand supplice sans doute qui puisse être infligé à un livre, celui de n'être ni lu, ni feuilleté, ni touché.

Une dissertation a été écrite en langue italienne par M. G. B. Basteggio, au sujet de ce livre célèbre, et il en a été publié à Paris, en 1861, une traduction française. Elle est fort intéresante, parce qu'elle émet des probabilités sur l'auteur resté inconnu, et qui, selon M. Basteggio, ne peut être que Ferrante Pallavicini, membre de l'*Academia degli Incogniti*, auteur avéré de la *Susana*, de la *Faliclea*, des *Rete di Vuliano*, du *Corriere svagliato*, du *Divorzio celeste*, etc. Parmi les preuves décisives que donne M. Baseggio, la description de la beauté d'Alcibiade, appliquée à celle d'une femme, se lit dans la *Susanna* et dans la *Faliclea*; un autre passage est reproduit dans la continuazione del *Corriere*.

Pallavicini fut décapité à Avignon en 1644, à peine âgé de vingt-six ans. Sa fin tragique n'empêcha pas qu'il gardât des amis, admirateurs de ses ouvrages, entre autres Gregorio Leti qui fit réimprimer à Genève les écrits les plus hostiles à la cour de

Rome, qui fussent sortis de la plume de cette victime des rancunes des Barberini, tels que le *Corriere* et le *Divorzio celeste*. Or, le caractère, le papier, la disposition typographique de l'*Alcibiade*, première édition, rappellent les impressions du libraire Stoer de Genève. A la vérité, ce livre porte la date de 1652, et Leti ne vint à Genève qu'en 1660, mais on a de tout temps essayé de donner le change sur la date de publications risquées. M. Baseggio se demande ensuite quel a pu être le but de l'auteur de l'*Alcibiade*, et il répond qu'il a prétendu faire une satire contre des instituteurs en possession de la faveur publique à Venise. Il nous paraît difficile de se ranger à son avis, à moins d'admettre que l'*Alcibiade* soit une longue ironie soutenue à la façon dont Swift a donné des exemples célèbres.... Il faut prendre l'*Alcibiade* pour la fantaisie d'un bel esprit déréglé, nourri d'études antiques. La préface et les sonnets en tête et à la fin du livre, malgré leurs accusations contre les mœurs de certains professeurs, ne peuvent jeter aucun doute sur le caractère purement littéraire de la composition.

G. B.

— Il a paru récemment une traduction, tirée à 110 exemplaires seulement, d'un ouvrage anglais, dont on a souvent parlé, mais que bien peu de personnes, même en Angleterre, ont eu l'occasion de voir.

Nous voulons parler du livre de Payne Knight sur le culte des divinités génératrices dans l'antiquité; ce volume, imprimé à Londres en 1786, était fort cher. Le *Manuel* en cite quelques adjudications depuis 150 jusqu'à 195 fr. Nous en avons noté une

autre de 200 fr. à la vente Gosselin, et le *Manuel* de Lowndes en signale aussi plusieurs ; la plus élevée est de 22 livres sterling.

L'ouvrage a été réimprimé, également à petit nombre, à Londres en 1864, et accompagné d'une seconde partie, due à un érudit qui a gardé l'anonyme et qui s'est occupé d'étudier le même sujet pendant le moyen âge.

Bien peu de personnes sans doute auront occasion de voir ce volume ; nous n'avons point l'intention d'aborder les questions scabreuses sur lesquelles il roule, mais nous reproduirons en partie l'avant-propos de l'éditeur.

« Il y a aujourd'hui environ quatre-vingt-cinq ans, un archéo-
» logue anglais, Richard Payne Knight, ayant eu connaissance
» de faits curieux concernant le culte du dieu de Lampsaque
» dans le royaume de Naples, rédigea un mémoire fort intéres-
» sant dans lequel il recherchait l'origine de ce culte et ses rap-
» ports avec la théologie des anciens. A ce mémoire, qui fut im-
» primé par les soins d'une société savante pour être distribué
» parmi ses membres, furent jointes toutes les figures nécessaires
» pour l'élucidation du texte. Payne Knight était membre de la
» chambre des communes et il appartenait au parti libéral ;
» aussi, dans ce temps où les passions politiques étaient vivement
» surexcitées, fut-il immédiatement en butte à une tempête de ca-
» lomnies et d'insinuations malveillantes de tout genre. Quoi-
» qu'un long espace de temps se soit écoulé depuis, quoique son
» livre soit devenu extrêmement rare et très-cher, on retrouve
» encore aujourd'hui des traces de cette aigreur dans quelques
» ouvrages de bibliographie, dont les auteurs, il est vrai, ne con-
» naissent la plupart du temps que le titre, et quelquefois la
» condition matérielle des ouvrages qu'ils enregistrent, tout en
» ne possédant que des idées très vagues ou nulles sur le sujet en
» lui-même et sur la manière dont il est traité. »

De son côté, l'auteur de la seconde partie s'exprime dans les

termes suivants : « Les pages que nous offrons aujourd'hui au » public éclairé ne sont qu'un tribut apporté à la science. L'hu- » manité, dans son développement à travers les âges, présente le » tableau de faits et d'usages horribles et révoltants ou honteux » sur lesquels nous sommes obligés de glisser légèrement, sinon » de nous taire tout-à-fait, en traitant l'histoire au point de vue » vulgaire. Cependant si nous supprimions ou si nous altérions » ces faits, nous nuirions à l'intégrité historique, de même que » nous le ferions à la constitution d'un individu, en supprimant » quelques-uns des muscles et des nerfs de son corps.

« Les superstitions traitées dans ces deux Essais sont un élé- » ment inhérent à la constitution sociale des temps anciens. Elles » ont, en fait, exercé une immense influence sur les caractères, » sur les mœurs et sur les sociétés elles-mêmes. Il est donc né- » cessaire pour l'historien de les connaître et de les apprécier, et » leur étude est une des obligations de l'archéologue.

« Payne Knight s'était borné à rechercher l'origine et les pre- » mières formes d'un culte dont l'histoire embrasse les diverses » races humaines et les temps modernes aussi bien que les an- » ciens ; nous avons cru devoir ajouter une seconde partie dont » l'objet est de rechercher la trace de ces superstitions parmi » nous, de les suivre à travers l'Europe occidentale pendant les » époques de transition, de déterminer l'influence qu'elles ont » eue sur l'histoire du moyen âge et sur la formation de la » société moderne, afin de mettre sous les yeux du public lettré » les matériaux que nous avons pu réunir.

« Nous réclamons l'indulgence de nos lecteurs. L'étude du » moyen âge sera trouvée peu complète. La majeure partie des » documents sur ce point sont perdus, et la plupart des monu- » ments du culte phallique à cette époque ont été détruits. » Cependant beaucoup d'entre eux existent encore et restent à » collectionner. Notre publication suscitera, nous l'espérons, de

» nouvelles recherches sur le sujet et sur les causes de la persis-
» tance des rites phalliques jusques dans nos temps modernes.
» Il se produit journellement à cet égard des renseignements pré-
» cieux et inattendus. »

G. B.

Bulletin de la Société historique et littéraire de Tournai. Tome XI. Tournai, juin, 1866, in-8°. (Av. plusieurs planches).

Ce volume, comme les précédents, témoigne de l'activité soutenue et intelligente de la société dont ces Bulletins sont destinés à recueillir les travaux. La plupart des notices traitent des sujets relatifs à l'histoire et à l'archéologie locale, tant profane qu'ecclésiastique ; dans le cadre où se renferme notre Revue, nous n'aurons à signaler à nos lecteurs que la suivante : *Notice sur Maître Gervais de Tournai, traducteur de Démosthène, Cicéron, Virgile*, etc. (pp. 167-182). Les renseignements biographiques et bibliographiques réunis dans cette notice sur Martin Gervais, écolâtre et chanoine de la métropole de Soissons (né en 1515, mort ?), sont dus à notre honorable confrère, M. le comte de Nédonchel. La description très-détaillée du principal ouvrage de Gervais est accompagnée de plusieurs extraits poétiques de cet écrivain, qui ne sont point sans intérêt. (Les Oraisons de Démosthène, Paris, 1579). Outre ce livre, l'auteur de la notice décrit encore : Divina quatuor energumenorum liberatio. Paris, 1583, dont M. le président Dubus possède un exemplaire de l'édition latine (il a dû paraître en même temps une édition française) ; puis il cite, d'après Helbig, (Messager des Sciences, 1862, p. 375)

une traduction de Virgile, puis, d'après une autre indication, une traduction française de Libanius, qui, si elle existe réellement, serait la seule qui jusqu'à présent eût été faite de ce sophiste.

A. S.

Dourneau (Démophile), poëte à Roye en 1793, par F. POUY. Amiens, 1866, 32 pp. in-32.

Blasons et anagrammes picards, par F. POUY. Amiens, 1866, 72 pp. in-32.

En tête du premier de ces deux opuscules, on lit l'avis suivant : Sous le titre de la *Picardie historique et littéraire*, il sera publié une série de pièces intéressantes, rares ou inédites, dont cette plaquette est un spécimen.

La plaquette-spécimen du savant et zélé historiographe de l'imprimerie amiénoise est consacrée à un modeste poëte de l'époque révolutionnaire, collaborateur de l'Almanach des Muses et chantre enthousiaste de Marat et autres figures du même genre, secrétaire de la Société populaire de la ville de Roye : le citoyen (ex-abbé) Dourneau-Démophile.

Le second livret, après un préambule sur le genre poétique appelé *blason*, produit le blason de la ville d'Amiens au 16e siècle, par Pierre Grosnet, puis des détails bibliographiques sur les *Blazons anagrammatiques* (1662) de Claude de Mons, seigneur de Hédicourt, et le *Bref idiliacq* (1663) du même auteur, enfin une suite de 55 blasons et anagrammes picards et autres, composés par Claude de Mons, suivis de quelques appréciations de Mr Pouy sur les jeux littéraires de l'*hiérapolitain d'Amiens*.

Comme échantillon du genre cultivé par Claude de Mons, nous donnons, en terminant, l'anagramme consacré à *Maistre Jean Calvin*. Il est bref autant qu'énergique : *Luminaire Satanic*. Et voici ce qui sert d'interprétation : Satanas transfigurat se in angelum lucis ; non est ergo magnum si ministri ejus transfigurantur velut ministri justitiae. Corinth. II.

Au lieu de mettre au chemin salutaire
Fidèlement le peuple Genevois,
Ce noir flambeau d'une infernale poix
L'en divertit à faux jour, au contraire,
Par son éclat bizarre et fantasticq,
Guide abuseur, vrai fanal héréticq,
Et nomément satanic luminaire.

A. S.

Notice sur le Collége de Rive, par E. A. BETANT. Suivie de l'*Ordre et manière d'enseigner en la ville de Geneue au Collége*, avec la description de la ville de Geneue. Genève, imprimerie de Jules Guillaume Fick, 1866, in-8°. (Tiré à 125 exemplaires.)

Cette plaquette de 23 et 22 pages n'est pas annoncée ici pour les sujets qui y sont traités et qui se rattachent spécialement à l'histoire toute locale de Genève, mais par considération de la célèbre officine d'où elle sort. Les bibliophiles recherchent tout ce qui s'imprime à l'enseigne de M. Fick, et leur signaler les nouveautés de l'espèce rentre, nous semble-t-il, dans les attributions de cette Revue.

La Notice sur le Collége de Rive, établissement fondé en 1539

et dirigé en premier lieu par le réformateur dauphinois Antoine Sonier, avait paru dès 1854, dans le Bulletin de l'Institut national genevois. Elle est reproduite avec quelques changements de peu d'importance. Le collége de Rive qui en fait l'objet n'a eu une existence que de vingt-trois ans et a compté parmi ses directeurs, pendant deux ans (1542-1544), un homme d'un mérite réel et auquel Bayle, Moréri et autres biographes ont consacré des articles étendus : Sébastien Chastillon, le même qui, sous le pseudonyme de Martinus Bellius, et sous l'impression du supplice de Servet, a composé le livre, réfuté par Théodore de Bèze : *De haereticis an sint persequendi.*

Quant à l'*Ordre et manière d'enseigner*, annexé à la Notice de M. Betant, c'est la réimpression textuelle d'un écrit anonyme publié à Genève en 1538 et composé, selon toute apparence, par Sonier. Cette réimpression s'est faite d'après un exemplaire, peut-être unique, de la bibliothèque de Zurich.

A. S.

PETZHOLDT (Julius). *Neuer Anzeiger für Bibliographie und Bibliothekwissenschaft.* Jahrgang 1866. Heft 6-9. (Nos 435-702).

Nos 435 et 668. Marques d'imprimeurs contemporains (nos 21-37). Dans le dernier article, l'éditeur expose l'intérêt qui se rattache à la collection dont il s'occupe, et se plaint un peu du silence qu'a observé à son égard M. G. Brunet, dans son dernier compte-rendu sur le recueil de M. Silvestre. (Bibliophile belge, t. I, p. 309).

N° 436. Suite de la littérature relative au docteur Faust et sa légende. M. Petzholdt prend occasion d'insérer ici son appréciation (toute favorable) du travail spécial et très-approfondi qu'a fait paraître sur cette matière le professeur Kühne à Zerbst.

N°s 536, 613, 665. *Catalogus Bibliothecae Josephinae.* Cet aperçu bibliographique sur Flavius Josèphus est rédigé avec un soin minutieux par M. Petzholdt et dédié à M. Gustave Boettger en vue d'une nouvelle édition de l'historien juif, que prépare ce savant. La suite dans les cahiers prochains.

N° 537. Suite et fin de l'exposé du système bibliographique de Förstemann.

N° 541. Compte-rendu sommaire de l'ouvrage de M. Gustave Brunet sur les *Imprimeurs imaginaires*, etc. M. Petzholdt a raison de contester la priorité que M. Brunet revendique en faveur de son travail; cette priorité, malgré la diversité du plan et des proportions, revient au Répertoire publié par M. E. Weller, il y a deux ans.

N° 612. Troisième bulletin des acquisitions de la bibliothèque Dantesque, établie à Dresde.

N° 614. Aperçu des écrits de Georges Chastellain, d'après la notice de M. le baron Kervyn de Lettenhove, qui précède le t. I des Œuvres, avec quelques rectifications de M. Petzholdt.

N° 615. Suite de la bibliographie des Voyages en Terre-Sainte.

N° 616. Suite de la bibliographie de la question du Schleswig-Holstein.

N° 666. Critique comparative du Manuel de Brunet et du Trésor de Graesse, par M. Petzholdt. Premier article.

N° 667. Fascicules de notes bibliographiques relatives à une Bibliotheca Sancta. (Les ouvrages renseignés appartiennent à la bibliothèque dite Secundogenitur à Dresde). Premier fascicule, comprenant 50 titres.

N° 670. Analyse du dernier cahier de notre Bibliophile belge. L'honorable éditeur de l'Anzeiger, en relevant la petite justification que je m'étais permise dans notre dernier cahier au sujet du Bulletin du bibliophile belge défunt, fait involontairement, je n'en doute point, une interprétation de mes paroles que je dois nécessairement décliner. J'ai dit : « Il se peut que M. Petzholdt ait reçu nos livraisons avec quelque irrégularité, mais nous pouvons assurer que depuis le mois de nov. 1854, où nous avons accepté la charge et les stériles honneurs de rédacteur jusqu'au cahier 3 de l'année dernière, nous n'avons jamais, tout seul que nous étions, manqué à nos engagements. » A ma bien légitime surprise, M. Petzholdt, sur le fond de ces lignes, non-seulement proteste que son *Anzeiger* a toujours été régulièrement expédié à l'éditeur du Bibliophile (il n'y a pas un mot qui puisse donner lieu à cette protestation), mais il voit dans l'expression « stériles honneurs » un reproche voilé de ma part de ce que l'*Anzeiger* ne se soit pas assez occupé de ma revue ; un reproche de ce genre serait tout aussi peu fondé qu'immodeste et inconvenant, et je serais heureux que M. Petzholdt, envers lequel je n'ai eu jusqu'ici que des sentiments de reconnaissance et de haute estime, voulût reconnaître qu'il a mal compris mes paroles et que ses déductions sont dépourvues de tout fondement.

A. S.

Fr. v. d. Trenck's Erzählung seiner Fluchtversuche aus Magdeburg. Nach Trenck's eigenhändigen Aufzeichnungen in dessen gegenwärtig im Besitze Sr. Majestät des Königs Johann von Sachsen befindlichen Gefängniss-Bibel wortgetren herausgegeben von J. PETZHOLDT. — Nebst einer bibliographischen Trenckliteratur, einer Beschreibung der Trenckbibel und des Trenckbechers, so wie einem Titelbilde. Dresden, G. Schönfeld, 1866, in-8°, XXVIII et 76 pp.

Nous renvoyons aux dictionnaires biographiques pour ce qui concerne le célèbre aventurier, baron Frédéric von der Trenck. Ses faits et gestes ont pendant longtemps charmé les loisirs des salons, et certainement Trenck était non seulement un homme d'esprit, mais d'une force de caractère et d'un courage physique et moral étonnants; ses écrits et ses mémoires ont été publiés et reproduits de trente-six façons; sa biographie a fait naître force livres et brochures, en allemand, français et anglais.

Aussi le livre que nous annonçons et dont l'éditeur, M. Petzholdt, a eu l'attention fort aimable d'adresser un exemplaire à notre Société, débute-t-il par une bibliographie des ouvrages qui ont été écrits par ou sur ce curieux personnage, tombé victime de Robespierre en 1794.

Après cette bibliographie vient la description détaillée de deux reliques de la captivité subie par Trenck pendant 9 1/2 ans à Magdebourg, toutes deux achetées en 1865 par le roi de Saxe, à savoir : un gobelet en étain, couvert sur toute sa surface de 14 images allégoriques et accompagnées de poésies interprétatives en français, latin et allemand, que l'ingénieux prisonnier a gravées au moyen d'un simple clou de menuisier; 2) une bible imprimée en 1745, gr. in-8°, dont tous les blancs, aux marges et à l'intérieur, ont été utilisés par Trenck, pour y écrire *de son*

propre sang une foule d'élucubrations de sa muse poétique, ou de sa pensée spéculative : 37 pièces diverses, selon le catalogue tracé en sang par l'auteur lui-même sur la page blanche qui termine le Vieux Testament de son volume. Une de ces pièces est la relation des diverses tentatives faites par lui pour s'évader de sa prison de Magdebourg. M. Petzholdt a jugé avec raison ce récit assez intéressant, pour qu'il méritât les honneurs d'une publication ; il forme le fond du livre qui fait l'objet de cette note.

A. S.

Les subtils moyens par le cardinal Grandvelle avec ses complices inventez pour instituer l'inquisition, publiés avec une introduction et des notes par M. CH. RAHLENBECK. Bruxelles, 1866, in-8° ; XX et 40 pp.

Tel est le titre de la dernière publication de la Société de l'histoire de Belgique. C'est la reproduction d'un rare pamphlet, conservé à la Bibliothèque royale de Belgique, comptant 17 feuillets non chiffrés petit in-octavo et dépourvu d'aucune indication sur le lieu et la date de l'impression. Dans une introduction écrite avec cette vivacité de style et cette franchise de sentiment qui le caractérisent, M. Rahlenbeck expose l'intérêt historique qui se rattache à ce libelle, les circonstances qui paraissent l'avoir provoqué, enfin la question de sa paternité. « Le cardinal de Granvelle avait quitté les Pays-Bas, quand le curieux livret que nous réimprimons fut écrit, mais son système était resté debout,

et c'est surtout à lui qu'on s'adresse comme à la cause première de la désaffection de la noblesse, du clergé et du peuple, de la ruine du commerce, des troubles qui commencent et de la guerre ouverte qui va suivre. » L'érudit éditeur écarte le soupçon que Guillaume Klebitz, dont le nom se trouve au bas d'une traduction allemande de notre pamphlet, et qui s'est si vivement et au péril de sa vie intéressé aux luttes des patriotes belges, pourrait bien être aussi l'auteur de l'original. M. Rahlenbeck est plutôt d'avis que les curieuses révélations, renfermées dans ces pages, émanent « de quelqu'un de ces chevaliers de la Toison d'or qui accompagnèrent à l'audience de Marguerite de Parme la princesse d'Orange et qui ressentirent l'affront qu'on lui avait fait comme une injure personnelle. » En effet, les faits relatés, sur lesquels l'éditeur a réuni des notes et des éclaircissements précieux, sans prétendre toutefois en garantir toujours l'exacte vérité, accusent un auteur placé de façon à pénétrer plus avant les intrigues et les machinations du monde officiel.

A. SCH.

Histoire de la gilde souveraine des couleuvriniers, arquebusiers et canonniers, dite chef-confrérie de Saint Antoine, à Gand, par FERD. VANDERHAEGHEN, proviseur de la chef-confrérie. Gand, De Busscher, 1866, 1 vol. gr. in-8°, VI et 247 pages.

La capitale de la Belgique a été témoin récemment d'une éclatante manifestation, l'arrivée d'un corps nombreux de *riflemen* anglais venant concourir à notre tir national. L'organisation, la

tenue, l'adresse de ces volontaires armés, nous ont rappelé nos anciennes gildes. Les arbalétriers, les archers, les arquebusiers d'autrefois, ce sont les *riflemen* d'aujourd'hui : des associations de citoyens « qui se chargeaient de défendre la commune contre les troubles intérieurs ou les attaques du dehors.

Ce serait une belle et curieuse histoire à faire que celle de ces anciennes corporations qui jouèrent un si grand rôle dans nos luttes du moyen âge, luttes contre l'étranger envahisseur, luttes contre la tyrannie féodale, mais souvent aussi luttes entre elles-mêmes. Ce serait en quelque sorte écrire l'histoire des communes. On l'a déjà esquissée à grands traits, mais les détails manquent, et c'est seulement quand l'érudition aura rassemblé un certain nombre de monographies que l'on pourra retracer dans leur ensemble les annales émouvantes de ces groupes populaires.

Voici une de ces monographies. La confrérie de Saint-Antoine à Gand date de la fin du XVe siècle, de l'époque où les armes à feu commençèrent à se substituer définitivement aux autres armes employées jusqu'alors. Il ne paraît pas qu'elle ait pris part, comme milice, aux guerres du XVIe siècle, et son existence jusqu'à nos jours n'a pas été marquée par des événements bien saillants; pourtant elle rendit des services, mais l'histoire de son organisation, de ses démêlés, de ses fêtes, la description de ses privilèges et de ses règlements présente un tableau-type de l'existence d'une gilde flamande. C'est un côté très curieux de nos vieilles coutumes et de nos vieilles institutions.

L'histoire de la confrérie de Saint-Antoine est écrite avec soin, d'après les documents authentiques, et le volume est orné de seize planches représentant des objets appartenant à la gilde, ou concernant ses annales : tableaux, étendards, armes, manuscrit, etc. Dire qu'il émane de l'auteur de la *Bibliographie gantoise*, c'est dire que c'est un modèle d'exactitude et d'érudition.

Imprimé avec élégance, ce beau livre fait honneur aux presses de M. de Busscher : il a été tiré à très-petit nombre, et plus d'un bibliophile regrettera de n'être pas un des confrères de la Gilde, car, à l'exception de quelques rares privilégiés, les confrères seuls possèdent un exemplaire de cette intéressante publication.

C. R.

Description analytique et chronologique du cartulaire de l'abbaye d'Epinlieu, à Mons, par L. DEVILLERS, conservateur-adjoint des Archives de l'État à Mons, président du Cercle archéologique de cette ville. Mons, Dequesne-Masquellier, 1866, in-8°, 84 pp.

Nous avons déjà signalé (p. 321) de ce volume, les différentes descriptions de cartulaires d'abbayes faites par M. Devillers et l'intérêt qu'elles présentent pour ceux qui se livrent aux recherches historiques. L'auteur vient de publier avec le soin qu'on lui connait l'analyse du cartulaire d'Epinlieu, abbaye importante dont la proximité des murs de la ville de Mons fut plus d'une fois une cause de désastre pour elle lors des différents siéges que cette ville eut à subir. Ce volume est un tiré à part des *Bulletins des séances du Cercle archéologique de Mons*, 1866.

J. D.

Madame Deshoulières emprisonnée au château de Vilvorde par ordre du prince de Condé; son évasion de cette forteresse. Notice historique accompagnée de pièces justificatives, par L. GALESLOOT, chef de section aux archives du royaume. Bruxelles, Arnold, 1866, in-12, 67 pp.

M. Arnold qui s'est fait connaître déjà par quelques publications intéressantes, vient d'éditer le petit volume dont nous donnons le titre. Ce livre qui se recommande à l'attention des bibliophiles tant par l'intérêt du sujet et la manière dont il est traité que par la correction typographique et son tirage restreint (150 sur papier ordinaire, 50 sur papier de Hollande, 25 sur grand papier vélin et pl. sur Chine, 12 sur grand papier de Hollande et pl. sur Chine), donne des détails nouveaux puisés aux sources authentiques sur l'emprisonnement de « *l'aimable Célimène* » au château de Vilvorde. Ce n'est pas, comme on l'a soutenu jusqu'ici à la suite d'une intrigue amoureuse ou pour ne plus entendre ses plaintes au sujet des appointements arriérés de son mari, qu'on lui donna cette résidence forcée. M. Deshoulières, qui avait suivi la fortune du prince de Condé, soupçonné d'avoir voulu livrer Rocroy à l'ennemi, c'est-à-dire à la France représentée par le cardinal Mazarin fut enfermé à Vilvorde en attendant qu'on lui fit son procès (décembre 1656). Quant à sa femme, soit qu'elle eut demandé à partager le sort de son époux, soit qu'elle fut devenue suspecte comme lui, elle alla le rejoindre le 23 mai 1657. Dire que cet épisode est écrit par M. Galesloot à qui les Archives du royaume ont déjà révélé tant de fait curieux, c'est garantir l'exactitude des détails qu'il donne.

Ajoutons que le livre est orné d'une vue de l'ancien château de Vilvorde rasé en 1774 sur l'emplacement duquel s'élève aujourd'hui la maison de correction.

J. D.

Le Duel, par le Dr H. VAN DER LINDE. Bruxelles, Olivier, 1866. 1 v. petit in-8°, VIII et 60 pp.

Œuvre de l'un des collaborateurs les plus zélés du ***Bulletin***, impression elzévirienne soignée, tirage à très-petit nombre, il n'en faut pas plus pour recommander cette brochure aux amateurs. Mais c'est avant tout une œuvre de bon citoyen : c'est un plaidoyer très-serré, très-complet, contre une institution barbare qu'il est plus que temps d'extirper du corps social. Écrivant à propos de deux duels qui eurent un grand retentissement aux Pays-Bas et en Prusse, l'auteur examine à la loupe de la philosophie les diverses espèces de duel et il en démontre péremptoirement l'injustice, l'inutilité, la folie. Ses arguments sont vifs et précis : il n'y a pas de subtilité qu'ils n'atteignent. Dans un dernier chapitre, l'auteur examine quel est le devoir de l'État à l'égard du duel et se prononce pour une intervention rigoureuse. Cette conclusion trouvera sans doute des contradicteurs. Quoiqu'il en soit, la brochure de M. Van der Linde doit occuper une place dans toute collection de moralistes, surtout si les collectionneurs sont en même temps bibliophiles.

P. S.

— M. le comte de Villermont vient de publier une étude historique importante sous le titre de *Ernest de Mansfeldt*. Bruxelles, Devaux et Cie, 1866, 2 vol. in-8°, de 393 et 431 pp. Nous donnerons, dans notre prochaine livraison, un compte-rendu de ce travail consciencieux qui fait dignement le pendant du livre que le

même auteur a publié il y a quelques années sur le comte de Tilly. Tournai, 1860, 2 vol. in-8°.

— M. Gustave Hagemans, membre de la Chambre des Représentants vient de faire paraître, à la libraire de M. Fr. Olivier, deux volumes intéressants consacrés à l'histoire de Chimay. Ce travail consciencieux fera également l'objet d'un compte-rendu dans notre prochaine livraison.

— Le dictionnaire des anonymes et pseudonymes publiés en Belgique au XIXe siècle, donne au n° 1365 le titre d'un livre extrêmement rare *Lettres à une artiste*. L'auteur de ces lettres non indiqué dans ce dictionnaire, n'est autre que le chevalier Degenst, bien connu dans le monde diplomatique de la première moitié de ce siècle, et à qui Fanny Elssler inspira à l'âge de 60 ans une vive passion. On prépare en ce moment la réimpression d'un choix de ces lettres curieuses qui paraîtra au mois de janvier prochain.

ERRATUM.

Page 89, ligne 7. Au lieu de : *La géographie*, il faut lire *la généographie*.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES

DANS LE TOME I

I. HISTOIRE DES LIVRES.

X. De Theux. Fondation de la Société des Bibliophiles de Belgique 1
Statuts de la Société IX
Liste des membres. XIII
Ch. De Brou. Les dictz des oiseaux et des bêtes 1
F. Vander Haeghen. Ephémérides bibliographiques des Pays-Bas . 13
S. Bormans. Généalogie des premiers imprimeurs liégeois 36
H. Helbig. Une histoire de Liége en vers. 43
E. van Even. Renseignements inédits sur les imprimeurs de Louvain au xve siècle 47, 152
R. Chalon. Littérature judiciaire. Mémoires et factums 66
U. Capitaine. Recherches sur l'introduction de l'imprimerie dans les localités dépendant de l'ancienne principauté de Liége. . . . 103, 375
A. Van der Linde. Les œuvres de David Joris 129
A. Bernard. Les ouvriers imprimeurs de Lyon au xve siècle . . . 148
S. Bormans. La librairie de la collégiale de Saint-Paul à Liége, au xve siècle 159, 223
A. Van der Linde. Sur les collections des voyages des frères de Bry et L. Hulsius 237

A. Scheler. Notice et extraits de deux manuscrits français de la bibliothèque royale de Turin 246, 343
F. L. Hoffmann. Description bibliographique d'une traduction hollandaise du poëme d'Olivier de la Marche, intitulé : *le chevalier délibéré*. 280
J. Delecourt. Le deuxième volume du Tableau fidèle des troubles de Flandre. 302
De Theux. Le baron de Walef. 412
Ladrague. Quelques mots sur la mort de la comtesse Lamotte-Valois 425

BIOGRAPHIE. — NÉCROLOGIE.

Joseph-Marie Quérard. 72
Mathilde (Mlle) Dandely 191
Adrien Léopold Letellier. 304
A. Kreglinger 304
Closset. 438
L. Micheels. 438
A. T. Ponson 439
Léon de Closset. 440
André Ph. V. Descamps 440
Charles Laurent. 441

III. REVUE BIBLIOGRAPHIQUE.

Voir dans la table alphabétique les articles suivants :

Duvivier (Ch.).—Bormans (S).—Vos (J.).—Goethals (F. V.).—Devillers (L.). — Bernard (Aug.). — Petzholdt. — Brunet (G.). — Weigel. — Daris. — Recueil du Cosmopolite. — Recueil de Maurepas. — Société des bibliophiles liégeois. — Galesloot. — Fick. — Delepierre. — Massa, de Haarlem. — Holtrop. — Marques typographiques. — Mabille. — Scheler. — Catalogue des Russica. — Paul Trœmel. — Vander Wulp. — Van Iseghem. — Van Malderghem. — Van Hollebeke. — Pouy. — Payne Knight. — Betant. — Rahlenbeck. — Vanderhaeghen. — Van der Linde.

IV. MÉLANGES.

Une bonne vieille coutume. 151
Écrivains et éditeurs 180
Correspondance de Monteil. 211
Les manuscrits de la bibliothèque impériale de Paris 220
Notice sur Dinaux. 304
Un legs de Juste Lipse 329
Le libraire Emmanuel Flon. 333
Question sur le Damasceni Studitae. 436

V. VENTES.

Revue des ventes (Carton, De Reume (autographes), etc. 205
Revue des ventes (De Reume (livres), Van Coetsem, De Man de Lennick) 286

Erratum 463

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES NOMS PROPRES ET DES PRINCIPALES MATIÈRES

A

Alcibiade fanciullo (l'), 446.

Annales du Cercle archéologique de Mons, t. VI, 321.

B

Beaucourt de Noortvelde. Le 2me volume du Tableau fidèle des troubles de Flandre, 302.

Bernard. Les ouvriers imprimeurs de Lyon au xve siècle, 148. Sa notice sur Geofroy Tory, 88.

Betant. Sa notice sur le collége de Rive, 452.

Bibliophiles (Société des) liégeois, 198.

Bibliothèque impériale de Paris. Ses manuscrits, 220.

Biographie nationale, 1er volume, 305.

Bormans. Généalogie des premiers imprimeurs liégeois, 36. La librairie de la collégiale de St-Paul, 159, 223. Sa table des registres aux octrois, rendages, etc., 84. Compte rendu, 87.

Brunet (G.). La France littéraire au xve siècle, 100. Son livre : Imprimeurs imaginaires et libraires supposés, 335. Comptes rendus, 91, 192, 309, 312, 444, 446, 447.

Bry (de). Sur les collections de ses Voyages, 237.

C

Capitaine. Recherches sur l'introduction de l'imprimerie dans l'ancienne principauté de Liége, 103, 375.

Carton (Charles). Vente de ses livres, 205.

Chalon. Littérature judiciaire, 66.

Closset. Sa mort, 438.

Cosmopolite. Recueil de pièces choisies, 91.

D

Dandely (Mlle). Sa mort, 191.

De Brou. Les dictz des oiseaux et des bêtes, 1.

De Closset. Sa mort, 440.

Delecourt. Le deuxième volume du tableau fidèle des troubles de Flandre, 302. Comptes rendus, 78, 209, 321, 460, 461.

Delepierre. Son analyse des travaux de la Société des Philobiblon, de Londres, 209.

De Man de Lennick. Vente de ses livres, 286.

De Reume. Vente de ses autographes et de ses livres, 205. 286.

Descamps. Sa mort, 440.

Deshoulières (Mme) au château de Vilvorde, 461.

Devillers (L.). Son mémoire sur un cartulaire de l'abbaye d'Alne, 87. Id. de l'abbaye d'Epinlieu, 460.

Dictz (les) des oiseaux et des bêtes, 1.

Dinaux. Publication d'une notice sur cet écrivain, 304.

Du Puy de Montbrun. Compte rendu, 213.

Duvivier. Ses recherches sur le Hainaut ancien, 78.

E

Écrivains et éditeurs, 180.

Éphémérides bibliographiques des Pays-Bas, 13.

F

Fick (J. G.). Nouvelles publications, 201.

Flon. Quelques mots sur ce libraire, 333.

G

Gaillard. Son livre : Le blason des armes, 339.

Galesloot. Son livre des feudataires de Jean III, 200. Son livre : Pierre-Albert et Jean de Launay, 337. Son livre : Mme Deshoulières, 461.

Goethals (F. V.). Son archéologie des familles de Belgique, 86.

H

Helbig. Une histoire de Liége en vers, 43.

Hériman. Sa chronique, 221.

Hoffmann. Description d'une traduction hollandaise du *Chevalier délibéré*, 280.

Holtrop. Ses monuments typographiques des Pays-Bas du xve siècle, 213.

Hulsius. Sur les collections de ses Voyages, 237.

I

Imprimeurs (les ouvriers) de Lyon au xve siècle, 148.

Imprimeurs liégeois (généalogie des premiers), 36.

Imprimeurs de Louvain (Renseignements inédits sur les) au xve siècle, 47, 152.

Imprimerie dans l'ancienne principauté de Liége (Recherches sur l'introduction de), 103, 375.

J

Joris (David) (Les œuvres de), 129.

Juste Lipse. Un legs fait par lui, 329.

K

Kreglinger (A.). Sa mort, 304.

L

Laurent (Ch.). Sa mort, 441.

Letellier (A. L.). Sa mort, 304.

Librairie (la) de la collégiale de Saint-Paul à Liége, au xve siècle, 159, 223.

Liége (une histoire de) en vers, 43.

Littérature judiciaire.— Mémoires et factums, 66.

Lorentz. Son catalogue de la librairie française, 444.

M

Mabille. Son édition du grand Parangon des nouvelles nouvelles, 312.

Manuscrits français (Notice et extraits de deux) de la bibliothèque royale de Turin, 246.

Marques typographiques, etc., des libraires et imprimeurs français, 309.

Massa, de Haarlem. Son histoire des guerres de la Moscovie, 212.

Maurepas (Recueil dit de), 192.

Micheels. Sa mort, 438

Monteil. Sa correspondance, 211.

O

Olivier de la Marche. Description bibliographique du poëme Le chevalier délibéré, 280.

P

Payne Knight. Réimpression de son livre sur les divinités génératrices dans l'antiquité, 447.

Petzholdt. Sa bibliotheca bibliographica, 99. Neuer Anzeiger, 322, 453. Sa notice sur Trenck, 456.

Ponson. Sa mort, 439.

Pouy. Sa notice sur Démophile Dourneau, 451. Ses blasons et anagrammes picards, 451.

Q

Quérard (J. M.). Sa mort, 72.

R

Rahlenbeck. Son édition des Subtils moyens par le cardinal de Grandvelle pour établir l'inquisition, 457.

Ruelens. Écrivains et éditeurs, 180. Revue des ventes, 205, 286.

Comptes rendus, 99, 100, 101, 212, 220, 329, 330, 333, 335. 336. 337, 458.

Russica (les) de la Bibliothèque de St-Pétersbourg, 327.

S

Scheler. Notice et extraits de deux manuscrits français de la bibliothèque royale de Turin, 246, 343. Ses dits et contes de Baudouin de Condé et de son fils, 315. Comptes rendus, 88, 201, 322, 327, 328, 450, 451, 452, 453, 456, 457.

Schoutheete (de) de Tervarent. Comptes-rendus, 87, 200, 339.

Société des Bibliophiles de Belgique, fondation, I. Statuts, IX. Liste des membres, XIII.

T

Theux (de). Fondation de la Société des Bibliophiles de Belgique, I. Le baron de Walef, 412. Comptes-rendus, 84, 85, 198, 305.

Tournai (Bulletin de la Société historique de) 450.

Trœmel. Sa Schiller-Bibliothek, 328.

V

Van Coetsem. Vente de ses livres. 286.

Vander Haeghen Éphémérides bibliographiques des Pays-Bas, 13. Son Histoire de la confrérie de Saint-Antoine, 458.

Vander Linde. Les œuvres de David Joris, 129. Sur les collections des voyages des frères de Bry et Hulsius, 237. Ses annotations de l'histoire des guerres de la Moscovie, 212. Le duel, 462.

Vander Wulp. Son catalogue des pamphlets, 330.

Van Even. Renseignements inédits sur les imprimeurs de Louvain au XVe siècle, 47, 152.

Van Iseghem. Sa biographie de Thierry Martens, supplément, 336.

Vos (l'abbé). Son histoire de Lobbes, 85.

W

Weigel. Die Anfaengen der Druckerkunst in Bild und Schrift, 101.

LIBRAIRIE ANCIENNE DE FR.-J. OLIVIER, A BRUXELLES.

COMPLÉMENT DU TOME XXI DU BULLETIN DU BIBLIOPHILE BELGE.

ESSAI D'UN DICTIONNAIRE

DES OUVRAGES

ANONYMES & PSEUDONYMES

PUBLIÉS EN BELGIQUE

AU XIXe SIÈCLE & PRINCIPALEMENT DEPUIS 1830,

PAR

Jules DELECOURT,

Membre de la Société des Bibliophiles Belges de Mons, et Secrétaire de la Société des Bibliophiles de Belgique.

(Suite et fin.)

La fin de cette publication, commencée en 1862 dans le *Bulletin du bibliophile belge* forme une livraison de 19 feuilles d'impression et comprend les lettres M-Z, le supplément et la table. Elle continue la pagination du *Bulletin du bibliophile*, année 1865, de manière à former un volume complet avec les trois cahiers distribués, pour cette année.

Prix : CINQ FRANCS.

RECHERCHES

SUR

LE HAINAUT ANCIEN

(Pagus Hainoensis)

DU VIIe AU XIIe SIÈCLE

PAR

CH. DUVIVIER

Gr. in-8°, divisé en deux beaux volumes, avec 3 cartes coloriées.

Prix : 12 FRANCS.

PUBLICATIONS NOUVELLES.

HISTOIRE
DU
PAYS DE CHIMAY

PAR

G. HAGEMANS,

Vice-Président de l'Académie d'Archéologie de Belgique, etc.

L'ouvrage est divisé en deux beaux volumes grand in-8°, de plus de 600 pages, imprimé sur papier vélin fort, en caractères elzéviriens, avec des cartes, des planches, des vignettes, &ª.

Prix : 12 FRANCS.

LE DUEL

PAR

LE Dr A. VAN DER LINDE

Petit in-8°, imprimé sur beau papier vélin fort, en caractères elzéviriens.

Prix : DEUX FRANCS.

3 2044 019 274 471